This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BP 184.20

Bd. June, 1884.

FROM THE BRIGHT LEGACY.

Received 4 Feb. 19 Jan. 1883.

Descendants of Henry Bright, jr., who died at Watertown, Mass., in 1685, are entitled to hold scholarships in Harvard College, established in 1883 under the will of

JONATHAN BROWN BRIGHT

of Waltham, Mass., with one half the income of this Legacy. Such descendants failing, other persons are eligible to the scholarships. The will requires that this announcement shall be made in every book added to the Library under its provisions.

12
334

Le Livre

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

1882

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

— Archives des Écrits de ce temps —

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

15257
2

TROISIÈME ANNÉE

PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

OCTAVE UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1882

~~VIII, 145~~
BP 184.20

1882 Feb. 4 - 1883, Jan. 19
[illegible] friend.

UN

PORTRAIT DE PIERRE CORNEILLE

APPARTENANT AU MUSÉE DE ROUEN

Le Catalogue des portraits nationaux qui ont figuré au Trocadéro lors de l'Exposition de 1878 mentionne, sous les nos 263 et 264, deux portraits de Pierre Corneille. Le premier est celui peint par Charles Le Brun et qui appartient au comte d'Osmoy. Le second, attribué à Philippe de Champaigne, fait partie du musée de Rouen. C'est celui que nous avons gravé, et il n'avait jamais encore été reproduit, croyons-nous.

Le portrait de Le Brun représente Corneille en buste de trois quarts à droite, tête nue, longue perruque, costume noir et petit col blanc. La toile mesure $0^{m},60$ de hauteur sur $0^{m},50$ de largeur.

Le portrait de Philippe de Champaigne est à peu près des mêmes dimensions ($0^{m},66$ de haut sur $0^{m},50$ de large) et Corneille, en perruque et rabat, est représenté aussi en buste et de trois quarts, la tête tournée vers l'épaule droite.

Ces deux portraits sont absolument différents, et cependant incontestables, tous deux. Si, dans le premier tableau, Corneille est plus jeune et peut-être déjà un peu idéalisé, dans le second les traits plus accentués

d'une façon toute particulière même, offrent des accents caractéristiques indiscutables. « C'est bien là une véritable figure rouennaise », avons-nous entendu dire un jour par un visiteur du musée de Rouen et cette remarque, pour être triviale, n'en était pas moins absolument juste.

Or il est à remarquer que, de préférence à tous les portraits de Corneille connus, c'est celui de Le Brun qui a été adopté et reproduit le plus grand nombre de fois par les artistes de talent aussi bien que par les graveurs les plus médiocres.

Après avoir mis hors de pair les portraits gravés de Ficquet et de Thomassin, deux chefs-d'œuvre, et celui de Michel Lasne (1644) — « le plus rare et le moins connu », dit M. Émile Picot dans la préface de sa *Biographie cornélienne* — et qui tous trois reproduisent les traits de Corneille sous le même aspect que celui de Le Brun, on peut citer rapidement les gravures de Gaucher, de Choffard, de Birrell, d'Ingouf, de Macret, de Bertonnier, de Simonet, de Taurel, de Meurillon, de Scriven, de Goulu, de Delvaux, de Forstell, de Duflos, de Dequevauviller, de Wedgwood, d'Hopwood, de Devrits, de Droyer, de Walker, de Reville, de Brevière, etc., etc., jusqu'au portrait en couleur d'Alix et au portrait édité en Russie, dont le nom de graveur nous est inconnu et dont la légende consiste en ce seul mot : КОЬРНЕЛ

On peut encore ajouter à cette nomenclature, aussi incomplète que présentée quelque peu pêle-mêle, les vignettes de Scriven et d'Ingouf d'après Rigaud, celles de J.-B. Compagnie d'après le dessin de Bonneville, de Landon d'après Masne, de Mehn, de Dequevauviller, de Jamont, de Couché, d'Éthiou, de Delaistre, d'Adam d'après Devéria ; celles de Lecœur et de Soliman d'après Frillery qui, toutes encore, reproduisent, dans des dimensions différentes et parfois avec des entourages bien bizarres, le type de Le Brun.

Bien plus même, parmi les bizarreries étrangères ou non, c'est encore le portrait de Le Brun qui est le type préféré. L'une de ces vignettes, gravée par Chapman, représente un « Peters Corneille » au pointillé, rajeuni et enguirlandé d'un large col de riche dentelle, — un Mazarin à cheveux blancs au premier abord, — mais en réalité c'est encore là une reproduction infidèle — mais une reproduction du portrait peint par Le Brun.

Dans l'imagerie même, c'est encore le type de Le Brun qui est reproduit le plus grand nombre de fois.

Ainsi il y a un minuscule grand Corneille en pied de Desenne et Pourvoyeur et un Caffieri enluminé d'un manteau rouge qui ferait honneur aux productions d'Épinal.

La statue de Caffieri — gravée par Linjée et lithographiée par Beaunis, la statue de Laitié (Salon de 1838, gravée par Bein et par Bernardi), celle de Cortot (Salon de 1822, gravée par Revoil) et jusqu'au

Ph de Champaigne pinx. J. Adeline, sc

PIERRE CORNEILLE
(Musee de Rouen)

superbe bronze de David d'Angers érigé à Rouen, reproduisent toujours le Corneille de Le Brun.

Tout récemment nous avons vu un des plus habiles statuaires de l'école contemporaine adopter encore ce type, en cherchant même à le rajeunir un peu et à lui donner un caractère de distinction par trop moderne; tel était du moins l'avis de quelques critiques, sur le marbre de Falguière représentant Corneille assis, et destiné, croyons-nous, au grand vestibule de la Comédie-Française.

La vignette de Gigoux, gravée par Lévy pour *la Normandie* de Jules Janin, et celle de Meissonier, gravée par Lestude-Lacour, reproduisent encore le Corneille de Le Brun, et c'est évidemment en s'en inspirant, mais en le vieillissant considérablement, que Gérôme a composé ce délicieux intérieur spirituellement intitulé : *Une Collaboration*, et qui n'est pas une des toiles les moins heureuses de l'éminent artiste.

Enfin à d'autres époques et presque partout, dans le médaillon délicatement gravé par Saint-Aubin d'après Caffieri, aussi bien que dans le bois de Wattier, attaqués d'un burin brutal et ignorant, c'est encore, c'est toujours ce même type de Corneille qui est adopté et que reproduit encore le buste des galeries historiques de Versailles.

Il existe cependant quelques portraits de Corneille absolument différents de celui de Le Brun et quelques-uns d'entre eux ont aussi une valeur artistique qui les rend indiscutables.

Celui signé de Bernard Picart et daté de 1715, celui gravé par Dupin, celui édité chez Crépy — au Lion d'argent — représentent tous trois, un Corneille en perruque et rabat, incontestablement plus jeune que celui du musée de Rouen, mais dont le type rapproche beaucoup de ce dernier.

Les portraits gravés par Desrochers et Petit reproduisent aussi ce type avec perruque et ample manteau ramené sur la poitrine. Mais la tête est vue de face et, quoique plus jeune, rappelle plutôt le portrait du musée de Rouen que celui de Le Brun.

Le portrait gravé par Cossin d'après Sicre est d'assez grande dimension, c'est un portrait d'apparat. Corneille est couvert d'un riche manteau et de fastueuses colonnades meublent le lointain.

Dans le médaillon gravé par Lubin et qui n'est que la reproduction retournée et un peu simplifiée du précédent on a reproduit presque exactement le type du tableau attribué à Philippe de Champaigne.

Mais indépendamment de ces deux portraits il existe un troisième type de Corneille bien particulier. Nous voulons parler de celui gravé par « S. F. Cars filius ». Sans la légende et les armoiries il faudrait une perspicacité remarquable pour reconnaître dans cette vignette le même personnage que celui peint par Le Brun. Or le même type, mais d'une exécution merveilleuse, se retrouve dans le grand portrait ovale signé

« A. Paillet ad vivum delin., 1663, Guillelmus Vallet sculp. » Dans le grand frontispice du Théâtre de Corneille, dessiné et gravé d'ailleurs par les mêmes artistes, le buste, que couronnent d'élégantes renommées, offre une ressemblance absolue avec ce portrait ovale dont le caractère est indiscutable et porte bien le cachet de son époque.

Avec la gravure de Michel Lasne, ce serait le portrait de Paillet — qui nous représente un Corneille plus jeune que celui du musée de Rouen — et celui attribué à Philippe de Champaigne qui, suivant nous, devraient être consultés le plus volontiers par les artistes. Il s'en dégage un caractère de ressemblance très personnel et qui ne sent nullement la convention. Ces portraits sont bien de leur époque, et si celui de Le Brun a séduit davantage les artistes de tous temps, c'est que l'œuvre est conçue avec un sentiment quelque peu décoratif qui devait les charmer en même temps qu'elle leur offrait un type de visage dont les traits réguliers, mais énergiquement accentués, répondent bien à l'idée qu'on se fait du grand Corneille.

Le portrait du musée de Rouen, dont la reproduction accompagne ces lignes, est peu connu. Il mérite cependant de l'être, croyons-nous.

M. Émile Picot, malgré les précieux renseignements fournis par M. Béraldi, a hésité, — ce que nous comprenons d'ailleurs parfaitement, tant la tâche est vaste et effrayante — à publier une *Iconographie de Corneille*.

Mais un jour ou l'autre un collectionneur entreprendra cette publication, et voilà pourquoi il nous a paru utile de graver le portrait de Pierre Corneille attribué à Philippe de Champaigne et appartenant au musée de Rouen, et d'apporter ainsi une modeste pierre pour la construction d'un monument qu'on élèvera certainement un jour.

JULES ADELINE.

Rouen, 1881.

CÉNACLES ROMANTIQUES

I

LE MONDE.

UR l'historique des salons romantiques, où se brassaient les succès de la nouvelle école, on serait réduit à peu d'échappées si les vignettes et les lithographies ne fournissaient certains renseignements de détail. Mme Menessier-Nodier, qui a écrit un livre intime sur son père, a négligé de rendre le mouvement des fameuses soirées de l'Arsenal; là pourtant passèrent les célébrités du romantisme, les étoiles poétiques qui pointaient, les astres qui ne demandaient qu'à briller. « L'allumeur » était un fin compère, une sorte de bonhomme lettré, philosophe, à qui la fiction historique ne déplaisait pas et qui, voilant prudemment sa pensée, consentait facilement à devenir *le père* de cette jeunesse ardente. Condamné à une vie difficile par son peu de fortune, Charles Nodier ouvrit de tout cœur ses bras aux nouveaux venus, certain que ceux-ci, à l'occasion, lui rendraient la monnaie de sa pièce.

C'est de la politique de vieillard bien portant que de donner des fêtes aux jeunes. De même qu'Enfantin qui, dans les dernières années de sa vie, reçut

dans ses salons les jeunes femmes et les jeunes hommes qui marquaient, Nodier ouvrit à deux battants les portes de l'Arsenal. Dans cet endroit, plein de souvenirs historiques, on fit des lectures, on joua, on dansa, on se livra à de chaudes discussions que semblait écouter le maître du logis, rêveur, et dont Tony Johannot a laissé une vivante eau-forte.

PORTRAIT INÉDIT DE PAUL FOUCHER
(D'après une sépia d'Eugène Delacroix).

Quelles sont ces femmes emportées dans un galop « vertigineux »? Quels sont ces jeunes hommes dont la petite dimension de l'estampe n'a pas permis au graveur de marquer suffisamment les traits? Jules Janin excepté, je ne trouve qu'un personnage bien en vue Paul Foucher, alors très remuant, très myope, très crépu, à qui le journalisme du temps attribuait nombre de bizarre-

ries. « Paul Foucher, dit un rédacteur de *l'Artiste*, est célèbre surtout par la manière dont il danse le galop. Il parle volontiers de ses ouvrages, les explique et les récite presque à ceux qui ne les ont pas lus. Il a une manière de regarder les femmes et de leur parler en décrivant un arc qui appelle sur lui les yeux de l'assemblée[1]. »

Sur la myopie de l'homme les histoires plaisantes ne tarissaient pas. Paul Foucher entre dans un salon, orné d'une grande copie de la Vénus nue du Titien. — Mademoiselle votre fille...? dit-il à la maîtresse de la maison. Beau portrait de famille, très ressemblant; je vous en fais mon compliment.

J'ai trouvé, dans les cartons de M. Pierret, un dessin à la sépia d'Eugène Delacroix, représentant l'allure habituelle de ce nouveau petit Poinsinet; c'est dire qu'on n'entrevoyait dans le monde ni dans les ateliers le bon Paul Foucher sous un jour bien sérieux[2].

On regrette que Mme Victor Hugo n'en ait pas dit plus sur les soirées de la place Royale. Elle s'est étendue avec raison sur la grande bataille livrée à la Comédie française par les partisans d'*Hernani;* mais les discussions esthétiques de 1830, les imprécations et les violences qu'appelaient bénévolement sur leurs têtes des adversaires âgés, ne sont peut-être pas suffisamment développées.

« Avec impunité les Hugo font des vers! »

s'écriait également en vers le vieux Népomucène Lemercier, un novateur de jadis pourtant, mais qui, ulcéré d'être mis à l'écart par les néophytes de la nouvelle école, traitait de criminelle la prosodie romantique et eût certainement envoyé sans remords ses sectateurs au bagne.

Népomucène Lemercier, c'est le vieux Barbé-Marbois, le conventionnel déporté à la Guyane, et qui, devenu pair de France sous Louis-Philippe, condamnait sans pitié les accusés d'avril.

Si les poètes de l'Empire se permettaient de telles violences vis-à-vis de leurs adversaires, on admettra la réciprocité des Jeune-France dont l'un, à la représentation d'*Hernani*, criait à un spectateur hostile : — Je vais t'enfoncer le sifflet dans la gorge avec ce poignard!

Mot mémorable et gai. Il est fâcheux qu'aucun acteur du temps n'en ait recueilli du même ordre. Aux salons romantiques il manqua un observateur sérieux et discret, un La Bruyère teinté de Mérimée, non pas répulsif à l'exubérance de la jeunesse, mais qui, impassible, eût écouté sans s'y mêler les discussions littéraires des divers groupes, qui eût regardé les relations entre les jeunes hommes et les jeunes femmes de l'époque.

On était jeune, on s'aimait, je ne le nie point; mais les morsures à la peau et au cœur, les regards fatals, les désespérances de damnés inscrits dans les œuvres

1. *L'Artiste*, 1832, p. 130.

2. La maison hospitalière des Pierret s'ouvrait tous les soirs à un groupe de peintres et d'amis des arts : Delacroix, Schwitter, Frédéric Villot, A. Jal, etc; divers croquis donnent à croire qu'à la suite de quelque mésaventure récente attribuée à Paul Foucher, toute une soirée fut consacrée à dessiner ses faits et gestes.

d'imagination d'alors, ne sont-ils pas quelque peu superficiels et d'épiderme?

Un soir que j'écoutais, dans les salons d'une Muse, une conversation entre M. Cousin et M. Alfred de Vigny, il me sembla que du plomb fondu venait d'être versé dans mon oreille. Un astronome spirituel, M. Babinet, qui, les cheveux en broussaille, le menton appuyé sur la poitrine, semblait sans cesse sommeiller, me souffla tout à coup : « Dans notre temps, nous traînions les femmes par la chevelure sur le parquet. » Après cette étrange confidence, le brave astronome ferma les yeux et sa tête retomba béatement, comme d'habitude, sur sa poitrine. Mais M. Babinet jouant les *Antony* me jeta dans un trouble inexprimable.

Je vois, d'après les images de l'époque, des dandys causant dans les « raouts » avec les femmes entre deux quadrilles; je ne trouve pas dans leur attitude, dans leurs regards, cette poussée à l'adultère, ces âcres sensualités consacrées par les poètes et par les romanciers : je me demande même parfois si ces romantiques fougueux n'étaient pas des mystificateurs qui voulaient stupéfier les Parisiens. Il y a là, me semble-il, plus de cherché, de voulu, que de frénésie réelle. Un Jeune-France se vante de boire du punch dans un crâne; qui sait si, en rentrant, cet enragé ne prend pas une infusion de camomille dans une vulgaire tasse de porcelaine?

Je me garde toutefois d'affirmer, ayant eu sous les yeux la correspondance du poète romantique le plus gentleman avec une actrice de drame la plus passionnée de l'époque. Je ne sais quelle torche enflammée secouait la femme parmi les hommes de son entourage; ce sont des échanges d'idées auprès desquelles la correspondance de Sophie et de Mirabeau semble vide. Le délire des sens atteint une intensité que je ne me hasarderai pas à décrire : les lettres étranges adressées à Mme Dorval par des poètes, des romanciers et une femme célèbre dont je ne veux même pas donner les initiales, font partie actuellement d'une des collections de l'étranger, la plus riche en documents sur l'époque romantique. On se demande ce que penseront nos fils de telles révélations le jour où elles seront divulguées : ne vaudrait-il pas mieux, pour éteindre à jamais ces traces de délire érotique, que de telles correspondances fussent détruites ?

Pour en revenir aux principales réunions romantiques, on peut grouper et ne faire qu'un du salon de Charles Nodier et de celui de Victor Hugo, non par analogie des rois et des reines qui y tenaient le sceptre, mais en raison des invités qui s'y pressaient. L'Arsenal offrait une certaine sévérité d'aspect; des restes de décoration du temps où Sully l'habitait s'opposaient à l'encombrement d'objets d'art, qui d'ailleurs n'étaient pas le fait de Charles Nodier. Bibliophile distingué, il était de ceux que ravit une bibliothèque couvrant les murailles d'un appartement. Par son âge Nodier appartenait à la classe de l'homme de lettres tel qu'on le comprenait au XVIIIe siècle, c'est-à-dire un philosophe porté à la méditation par les objets qui l'entourent : une sphère sur le bureau, des cartes tapissant les murs et, sur le haut de la bibliothèque, des bustes de grands hommes de l'antiquité.

Cette austérité d'ameublement n'empêcha pas l'Arsenal de devenir, à quelques années de là, une sorte d'antichambre des salons de la place Royale; ce fut comme le purgatoire de ce paradis alors qu'après le résultat des grandes batailles dramatiques, Mme Victor Hugo reçut les amis de son mari. Un hon-

neur, un plaisir délicat que d'être accueilli par cette beauté majestueuse, douce et bonne, dont les triomphantes épaules, les yeux noirs, faisaient penser à une reine d'Espagne.

A la place Royale, de même qu'à l'Arsenal, les femmes étaient nombreuses. Qui voudra les voir dans leur élégance, leurs airs de tête de l'époque, devra consulter l'œuvre de Tony Johannot, certaines lithographies de la première manière de Gavarni et pour les détails de costumes et de coiffures les dessins sur pierre de Devéria. Si un esprit porté à la critique s'arrêtait aux poupées gravées sèchement par les journaux de modes de l'époque, avec raison il trouverait quelque peu ridicules les ajustements féminins de 1830; mais à se reporter aux scènes d'ensemble recueillies par les dessinateurs dont je parle, l'impression change: on entre dans le courant d'alors et le charme de ces jolis papillons de salons apparaît plus piquant.

Le fanatisme pour les modes de femmes est aujourd'hui poussé si loin que, dans les journaux à informations, le compte rendu d'une comédie débute souvent par la description des différentes toilettes d'une actrice. Un bon critique doit être doublé d'une marchande de modes, et la description des robes d'une comédienne en renom offre parfois plus de développements que l'analyse de la pièce. Pour faire plaisir à ces couturiers, je dirai que, de 1830 à 1834, les chapeaux et les coiffures étaient fournis par *Victorine, Palmyre* et *madame Saint-Laurent,* trois rivales chez lesquelles les femmes à la mode devaient se montrer. Pour les étoffes, les soieries, j'ai recueilli cette nouvelle à sensation : « Les *Herbault,* les *Gagelin,* les *Burty,* ne seront pas cette année au-dessous de leur renommée européenne. Leur fécond cerveau travaille déjà pour Longchamps. »

Ces détails piquants, il serait facile d'en recueillir à foison; je ne veux signaler qu'en passant une étoffe très recherchée alors, tout à fait oubliée aujourd'hui et qui a sa place marquée dans le musée d'un monsieur de la Mésangère : je parle du *Châly* célèbre dans les romans de 1834. Émile Cabanon, cet humoriste qui eut l'esprit de ne laisser qu'un livre, habille son héroïne d'une « robe de Châly noire où se jouaient de vives rosaces écarlates ». Un autre romancier, parlant du boulevard de Gand, près du Café de Paris, écrit :

> C'est là qu'entre huit et neuf heures, au moment où l'air se rafraîchit en même temps que la pensée, est assigné le rendez-vous de ce que la chaussée d'Antin possède d'aimable et de galant. Les robes de soie et de Châly se fripent sur des chaises grossières. N'importe! Toutes ces femmes que vous admirez, parées, agaçantes et étourdies, elles ont fui leur boudoir et leur divan jaspé pour un siège rustique en plein air; et cela parce que dans le boudoir, elles s'ennuyaient d'être seules en tête à tête avec la glace de leur toilette ou les derniers dessins de Devéria, et que sur le boulevard elles ont pour admirateur tout un peuple de désœuvrés.
>
> Un vent doux agite mollement ou courbe en ondulations embaumées et capricieuses les voiles de gaze, les plumes, les rubans[1].

Ce *Châly* étant un fait établi, peut-être même un document humain, il me paraît nécessaire de recueillir quelques sentiments des personnages. Je voudrais montrer, dans un coin de salon romantique, le jeune homme cherchant, parmi

1. *Le Fashionable,* nouvelle du *Corridor du puits de l'ermite,* par Adolphe Choquart et Georges Guenot. Paris, 1833, in-8°.

un essaim de beautés, l'idéal que caresse son esprit; le court monologue suivant a sa date bien marquée; il peut être appliqué à un songeur regardant tourbillonner devant lui les danseuses :

Tu seras belle pour moi; tes yeux seront noirs, tes sourcils harmonieusement tracés, tes chairs blanches se carminant aux moindres excitations d'un sang impatient, la prunelle sera vive et languissante, le son de ta voix plein d'une amoureuse paresse, ton corps flexible comme celui de la couleuvre... O mon Dieu, que tu seras belle!

Ainsi fait parler un de ses héros M. Amédée Kermel, auteur d'un roman romantique[1] qui n'en est pas meilleur malgré sa date, mais qu'une élégante vignette de Tony Johannot a sauvé de l'oubli. Qu'importe! Quelque faibles que fussent certaines de ces œuvres, elles n'en reflètent pas moins une tournure et des sensations qu'il serait difficile de rendre avec la langue moderne.

Il en est de même des lectures d'œuvres inédites qui se faisaient dans les salons les soirs où l'on ne dansait pas; les épithètes laudatives sont tout à fait modifiées aujourd'hui et d'une autre langue. Balzac jeune, alors qu'il rédigeait presque à lui seul *la Caricature* de Philipon, a tracé une amusante charge de ces soirées et des cris d'enthousiasme qui coupaient une lecture.

— C'est sombre et magnifique comme une nuit d'hiver!
— C'est de la poésie qui ne peut malheureusement être comprise que de dix hommes par peuple!
— C'est une tour d'ivoire sculptée!
— C'est apocalyptique!
— C'est Homère, le Dante, Milton et l'Arioste, traduits par une vignette du moyen âge!
— C'est une nielle de Florence!
— C'est un miroir concentrique où la nature se réfléchit. .
Puis les voix devenant plus confuses, j'entendis comme un chœur d'opéra, à travers le bruit duquel perçaient certaines notes plus fortes que les autres :
Psychologique, — œcuménique, — polytechnique, — pathologique, — figue, — plique, — blique, — curieux, — divin? — d'honneur!... — étourdissant! — vissant? — gisant? — poétique, — scriptural!... — Byron!... — Scott, — crott', — bon, — tal, — pal, — Zschokke[2]!... »

A travers cette gausserie rabelaisienne que se permettait Balzac, écrivain peu sacerdotal, on retrouve les adulations des salons, parfois de commande et parfois ironiques, dont se payent les auteurs, à la suite de la lecture de morbifiques et piteuses tragédies, ou de sonnets et de sornettes rimés dont se rendent complices, vis-à-vis de leurs invités, quelques maîtres de maisons.

— *Il y a de la poésie là-dedans!* est un cliché romantique de l'époque qui faisait le désespoir d'un certain M. Ch. Deglény, auteur d'une étude sur *le langage à la mode*[3]. C'est également à cette date, à s'en rapporter au même écri-

1. *Une âme en peine.* Paris, Levavasseur, 1834, in-8°.
2. *La Caricature.* Article signé Alex. de B. 9 déc. 1830.
3. *Nouveau tableau de Paris au* XIX*e siècle*, t. VI. Paris, Béchet, 1835, in-8°.

vain, que fut lancé dans les salons le mot *rococo*, dont le sens ne fut pas fixé tout d'abord.

Rococo! Drôle de mot que celui-là, qui se replie comme un serpent sans qu'on puisse l'atteindre, échappe à toutes les définitions, se livre à toutes les fantaisies, se prête à tous les caprices, proscrit tout ensemble les genres les plus opposés et permet d'accoupler David à M. Dubufe, M. Viennet à Racine; on n'ignore pas qu'avant d'être un polisson, Racine était *rococo*.

Suivant l'honnête M. Deglény, qui s'en plaint amèrement, pour les uns, *rococo*, c'était l'antique; pour les autres, *rococo* figurait le gothique; ou bien *rococo* atteignait en pleine poitrine Girodet et ses imitateurs. C'était également une sorte de qualificatif dédaigneux de Boucher, de Dorat, de Watteau, de Crébillon fils; sous cette dernière désignation le mot est resté, et M. Littré, qui l'a accueilli dans son Dictionnaire, le fait dériver des ornements *rocaille* dont abusaient les décorateurs du XVIIIe siècle.

En même temps que la langue s'enrichissait de mots d'art nouveaux, les salons, sous l'influence des célèbres collectionneurs Sauvageot et du Sommerard, se modernisaient par l'introduction d'anciens objets d'art : vieux bahuts, figures gothiques allongées, manuscrits à miniatures, vitraux, etc. Ce fut alors, dans les appartements à la mode, un pêle-mêle de moyen âge et de renaissance, de meubles encombrants, de tapisseries dans lesquelles se logeait la poussière, de vitraux qui empêchaient de voir clair, de commodes incommodes. Grands et menus objets de pierre, de marbre, de cuivre recouvraient les murailles; il fallut tout un attirail de dressoirs, de crédences, de consoles, pour supporter des émaux, des bas-reliefs, des verreries, tout le bric-à-brac des boutiques de marchands de curiosités.

Un soir que Goethe s'entretenait de la mode romantique avec ses amis, « on parla, dit Eckermann, de l'âge gothique, et, à ce propos, de l'habitude moderne de disposer ses appartements dans le goût gothique et d'habiter dans cet entourage d'un temps vieilli ».

Goethe dit alors : — Dans une maison qui renferme tant de chambres qu'on en laisse quelques-unes vides et qu'on n'y entre que trois ou quatre fois par an, on peut se permettre une pareille fantaisie, et on peut avoir aussi une chambre gothique, comme je trouve fort joli que madame Panckoucke, à Paris, en ait une chinoise. Mais garnir la chambre que l'on habite d'un pareil attirail d'ornements étrangers et vieillis, cela me paraît blâmable. C'est toujours une espèce de mascarade qui, à la longue, ne produit à aucun point de vue de bons effets; elle peut même, sur l'homme qui s'y laisse aller, avoir une influence nuisible.

Que penserait Goëthe aujourd'hui de la manie des *bibelots* qui a succéde à la manie moyen âge de nos pères? Que ces méchants objets d'étagère, que ces faïences accrochées à la muraille, que ces petites peintures à la mode du jour qui emplissent les maisons, de la mansarde à la loge du portier, font penser à un homme qui se ferait la barbe en face d'un miroir fêlé en mille morceaux, et qu'ayant de si menues distractions sans cesse devant les yeux, l'esprit ne ressent pas le calme que produirait certainement une collection de minéraux correctement classés.

Aux quelques salons romantiques qui faisaient autorité, il convient d'adjoindre la *Revue des Deux Mondes;* non pas que cette publication eût conquis au début l'autorité suprême qui en fit plus tard, avec le *Journal des Débats*, le dispensateur principal des fauteuils académiques. La *Revue des Deux Mondes* cherchait sa voie; elle avait paru en juillet 1829 et se consacrait alors presque exclusivement aux événements politiques de l'Europe, à des relations de voyage; elle ne se lança résolument dans la littérature qu'en juillet 1830 : mois mémo-

VIGNETTE DE LA *Revue des Deux Mondes*, EN 1830.

rable, car la fortune de la Revue, depuis cette époque, tint à une série d'événements politiques dont était touchée la maison d'Orléans. En juillet 1830, la Revue crut devoir porter les couleurs de Tony Johannot, suivant la mode du temps qui ne permettait à aucun journal littéraire, à aucun périodique, de paraître sans un frontispice signé de ce maître. L'Europe et l'Amérique furent symbolisées par la vignette avec la grâce attachée aux moindres crayons du maître.

Sous le coup du courant d'art nouveau qui soufflait à cette époque, le romantisme fut défendu chaudement par la Revue. La citation suivante donnera une

idée de la liberté qui y régnait; un des rédacteurs, rendant compte du drame de *la Maréchale d'Ancre*, d'Alfred de Vigny, disait :

Ainsi la liberté politique a amené aussi la liberté de l'art : nulle bataille ridicule ne s'est, comme autrefois, livrée à cette représentation. Lorsque, en philosophie et en religion, toutes les voix sont libres, ne serait-il pas plaisant d'être dogmatique en poésie! Euripide et Périclès parlaient le même jour à Athènes. Il faut nous faire à cette vie de mouvement. Les arts doivent fleurir chez un peuple libre. Il y a deux mois, nous avons eu l'*Antony* de M. Dumas; après *la Maréchale d'Ancre* nous aurons le drame de M. Victor Hugo. Athéniens, que voulez-vous donc[1]?

Il est vrai que les collaborateurs de la Revue, tous plus ou moins dans le mouvement, s'appelaient Charles Nodier, Edgar Quinet, Balzac, Alfred de Vigny, Auguste Barbier, Jules Janin, Alexandre Dumas, Sainte-Beuve, Gustave Planche, Paul Foucher, Émile Deschamps.

Défendre le comte Alfred de Vigny et ses doctrines semblera naturel à ceux qui ont connu le poète-gentilhomme qui fréquentait les salons et y apportait cette politesse exquise, ce grand air qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie; mais à quelque temps de là devait paraître, dans la même Revue, une machine de guerre bien autrement foudroyante qui avait pour titre: *Une lettre sur le théâtre à propos d'Antony*, lettre prudemment signée Y, car l'auteur ne crut pas devoir se présenter dans la lice, visière découverte.

Oh! bel art de la scène, disait l'écrivain anonyme, si tu corriges les mœurs, ce n'est pas en riant cette fois!

Non, on ne rit pas, on pleure peu, mais on souffre beaucoup en voyant ce drame. On éprouve cette nerveuse agitation des personnages qui crispe les mains et les pieds malgré qu'on en ait, comme si on voyait quelqu'un toujours prêt à tomber d'un toit...

Cette jeune femme est comme menacée par un vautour qui tourne sur elle. L'épouvante saisit pour elle à la vue d'un jeune homme convulsif qui porte en lui-même deux causes d'exaltation, son amour d'abord, puis cette rancune de bâtard et d'orphelin qui lui fait bouillonner dans le cœur une éternelle rage contre la société.

. . . . . .

On pressent (et c'est habile à l'auteur), on pressent que cet homme, toujours en garde contre tous, qui a toujours l'épigramme à la bouche et le poignard à la main, saisira la première occasion de se donner une victime. Et qui choisira-t-il? Cette douce et gracieuse beauté qu'il a perdue en combinant froidement l'héroïsme et calculant sur sa pitié, en ensanglantant son salon de soie pour qu'elle l'y garde, en volant ses faveurs sur la grande route comme un brigand... Ce serait horrible si ce n'était utile et moral.

Il ne m'est pas possible de croire que M. Dumas écrive un ouvrage pareil sans une pensée dominante et sans conclusion, comme on parle sans idées dans un bal. — Non, je crois ce drame médité dans un but d'utilité morale et même religieuse[2].

Et il y en a onze pages sur le même ton!

Toute cette période de 1831, la *Revue des Deux Mondes* la remplit d'audaces et d'excès. Sa critique du Salon, elle la confiait à Henry Monnier!!! La Revue

1. *Revue des Deux Mondes*, juillet 1831.
2. *Revue des Deux Mondes*, 1831, t. VIII, p. 322 à 333.

médit de la Comédie-Française et exalte le théâtre de la Porte-Saint-Martin : elle ravale Casimir Bonjour et s'enthousiasme pour Anicet-Bourgeois ; cela est écrit en toutes lettres.

Un autre vent souffla bientôt, plus modéré, qui n'enlevait pas les ardoises des toitures consacrées ; la vignette de Tony Johannot fut supprimée comme manquant de gravité et les doctrines de la jeune école n'y furent admises que mitigées, trempées, avec beaucoup d'eau dans le vin. Les romantiques perdaient un salon où devaient prendre place les doctrinaires constitutionnels.

II

LES ATELIERS. — LES THÉATRES.

Une gazette de modes était sous le gouvernement constitutionnel le seul moniteur des petits détails de coulisses ; les grands journaux qui avaient de la tenue les négligeaient, et c'est pourquoi pour tout ce qui concerne les menues choses qui s'agitent autour d'une importante représentation, il faut consulter les feuilles spéciales. Si par exemple on veut avoir quelque idée de la représentation de *Marie Tudor* à la Porte Saint-Martin, *le Petit Follet,* journal des modes, nous apprendra comment Victor Hugo et Harel le directeur « faisaient » la salle. Chose importante en matière de théâtre que le choix et le groupement des spectateurs.

Le roi, la reine, apparaissaient rarement dans ces solennités. Louis-Philippe tenait pour les classiques ; mais ses fils étaient plus dans le mouvement, surtout le duc d'Orléans : il occupait l'avant-scène de gauche avec ses frères, les ducs de Nemours et de Montpensier ; à l'avant-scène de droite on remarquait le prince de Joinville et le duc de Trévise. Dans la salle étaient groupés les amis de la famille Hugo, les défenseurs, les enthousiastes, les poètes, les critiques : Méry, Théophile Gautier, Charles Nodier, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Gustave Planche, Henry Berthoud, Frédéric Soulié, Lassailly, jusqu'à Marco de Saint-Hilaire ; on y voyait aussi des hommes politiques, des historiens, le comte de Rambuteau, Lautour-Mézeray, de Vaulabelle. Les journaux politiques et littéraires étaient représentés par Émile de Girardin, Armand Marrast, Anténor Joly, Bohain, Nestor Roqueplan, Capo de Feuillide, etc.

Un chroniqueur aujourd'hui ne manquerait pas de détailler les toilettes des « lions » de l'époque : habits de Staub, pantalons de Blin, gilets de Blanc, chapeaux de Gibus, bottes de Sakosky, cannes de Marcadée. Il vaut mieux parler des chapeaux-calèches « de chez Herbault » et des robes à manches pendantes dites « à la folle » que portaient Delphine Gay, accompagnée de sa mère, Mme O'Donnel, sœur de Delphine, la duchesse d'Abrantès, Mme Eugénie Foa et nombre d'autres femmes célèbres.

Hélas ! *le Petit Follet*, malgré la sûreté de ses informations, ne dura qu'un

an. L'homme de génie qui l'avait fondé était de cinquante ans en avance sur le siècle du « reportage ».

En continuant avec persévérance des recherches du même ordre dans les petits journaux, on aurait une idée plus complète des succès ou de l'attente de succès au théâtre; leur popularité se continuait à l'atelier ainsi que dans certains salons en camp volant, et un auteur dramatique remuant pouvait encore étonner le « tout Paris » de son temps par des fêtes improvisées.

Alexandre Dumas, l'homme le plus exubérant de l'époque, représente bien cet écrivain que j'ai en vue. Aimant à paraître et à se donner lui-même en spectacle, doué d'une vitalité excessive, Dumas arbora sans cesse un panache voyant; mais ce remuement, ce grimpement sur les épaules des autres tenaient tellement à la nature du créole que ses rivaux eux-mêmes ne s'offensaient pas de l'étalage de sa personne que faisait ce grand enfant.

Alexandre Dumas marqua ses divers campements parisiens par des fêtes dont les décors étaient merveilleux. Les quelques peintres d'alors en réputation regardaient comme un plaisir, comme un honneur, de travailler pour la gloire de ce roi du romantisme. Peut-être un banquier n'eût-il pas obtenu à prix d'or ce que Dumas obtenait avec un sourire. Ce fut en 1832 ou 1833 que l'auteur d'*Antony* donna une fameuse fête de nuit, au square d'Orléans où il campait plutôt qu'il n'y résidait. Pour ce bal costumé Célestin Nanteuil avait peint des anges soutenant le médaillon de Victor Hugo; Louis Boulanger s'était réservé une scène de *Lucrèce Borgia;* Ziégler avait représenté *Phœbus et Esmeralda.* Le rival de Victor Hugo ne lui marchandait pas la gloire, comme on le voit; il n'avait demandé à Clément Boulanger comme pendentif que trois scènes de la *Tour de Nesle.* Parmi les décorateurs se faisait remarquer en outre Eugène Delacroix qui avait peint à la détrempe un *Rodrigue fuyant,* d'après une poésie d'Émile Deschamps.

Pour consacrer le souvenir de cette fête, Célestin Nanteuil se chargea d'en graver à l'eau-forte les principaux motifs décoratifs. Un ami, fort lancé jadis dans le mouvement romantique, me fit cadeau d'une suite de cinq croquis si rare que je ne l'ai jamais vu signalée jusqu'ici. Ce sont des dessus de portes avec des figures allégoriques soutenant les unes, le portrait de Victor Hugo avec le masque de Quasimodo au-dessous, les autres le profil d'Alexandre Dumas, auquel est jointe une scène de roman, de théâtre ou de poésie dont je n'ai pu retrouver le sujet; la dernière représente la porte d'un bahut qui semble ornementé, dans ses cartouches en relief, de diverses peintures. A l'aide de ces eaux-fortes on peut reconstituer jusqu'à un certain point, et dans quelques parties de détail, les décors de la salle de bal.

Le salon de Victor Hugo, les fêtes de Dumas n'empêchaient pas la formation de cénacles moins nombreux, plus intimes, où étaient discutées, entre peintres et poètes, des questions d'art nouveau et parfois dissident, mais sans prendre la proportion d'un schisme ; c'est ainsi qu'à la rue du Doyenné le moyen âge est laissé de côté et abandonné pour le XVIIIe siècle : Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Arsène Houssaye, le peintre Camille Rogier évoquent tout un monde galant qu'ils rendent plus romanesque encore que ne le comportent Crébillon fils et Boucher; de belles filles d'opéra se mêlent à ces historiens du fard et des mouches; mais l'historique de ce cénacle a été

traité maintes fois par l'auteur du *Roi Voltaire* et il n'y a pas à revenir sur son témoignage.

Le goût de ces fêtes d'artistes s'était répandu jusqu'en province. A Rouen, le jeune comédien Mélingue, en compagnie d'archéologues, de peintres, de poètes et de journalistes normands, devait, en costume triomphant, marquer sa personnalité essentiellement romantique dans un « bal d'artistes » organisé à l'hôtel de ville. L'annonce de ce bal par la *Revue de Rouen* mérite d'être recueillie :

Ce n'est pas une fête ordinaire que ce bal, disait le rédacteur; c'est la reconnaissance en action de ce grand principe que tous les arts sont frères; c'est le premier pas fait en dehors de cette ligne de démarcation qui séparait jusqu'alors le *bourgeois* d'avec *l'artiste.*

Bourgeois! Artiste! La grande injure antithétique du moment. Les romantiques n'avaient jamais pu pénétrer au cœur du monde orléaniste, dont les principales têtes, dont les gouvernants étaient voltairiens. L'ombre de Voltaire tenait les portes fermées de ce monde aux novateurs. Voltaire, c'est-à-dire la raison, la mesure, l'esprit français par excellence. Les romantiques pouvaient faire une large enjambée de Ronsard à Chateaubriand, passer par-dessus Molière, La Fontaine, Le Sage; le gros de la nation ne les suivait pas, étant composé d'hommes qui avaient étudié à ces sources.

M. Thiers est bien le type de ces bourgeois parvenus qui représentaient le sentiment du pays et dont les opinions littéraires méritent d'être recueillies à titre de renseignements. M. John Lemoinne, dans son discours de réception du vaudevilliste Labiche à l'Académie française, a bien montré la nature du président de la République, très hostile, même cinquante ans plus tard, aux courants littéraires qu'il avait côtoyés :

Je me rappelle qu'un matin, dans les plus mauvais jours de 1871, M. Thiers, que j'étais allé voir à Versailles, m'ayant demandé des nouvelles de M. de Sacy, je lui répondis qu'il continuait à être amoureux de ses vieux livres et à ne pas connaître les romantiques. Et M. Thiers me dit avec cette vivacité dont vous avez le souvenir : — Ah! il a bien raison, Sacy; les romantiques, c'est la Commune!

Il ne faut pas trop prendre au pied de la lettre cette boutade; je la recueille comme un fragment de conversation, devant la cheminée d'un salon, entre deux hommes politiques, et en enlevant la passion qui est dans la forme, je retrouve les sentiments peu sympathiques des hommes d'État de la génération de Louis-Philippe pour les romantiques.

Ceux-ci s'en consolaient en donnant des fêtes; je veux en signaler une qui fut la dernière et comme une sorte de bouquet de feu d'artifice. Une grande fête de nuit parée et masquée eut lieu à l'Opéra-Comique le 14 janvier 1835. Comme toujours, les peintres en avaient fait les frais. Clément Boulanger était le directeur des divertissements. Pour décor une toile de fond représentant le golfe de Venise et un pont des Soupirs jeté entre la scène et la salle. Des

tableaux vivants, d'après la *Jane Grey* et le *Cromwell* de Paul Delaroche, avaient été confiés à Camille Roqueplan. Les danses étaient coupées par des « proverbes, scènes comiques et lazzis composés par Henry Monnier. » Enfin un élégant programme était orné d'une eau-forte de Célestin Nanteuil.

Ces plaisirs et ces fêtes, dont l'art faisait les frais, ne valent-ils pas les bals des Batignolles organisés en l'honneur de *l'Assommoir* par des messieurs en blouse et en casquette de soie à trois ponts?

C'est une humble nature que celle de la banlieue de Paris; elle était encore plus pauvre en 1830 qu'aujourd'hui : des jardins de maraîchers, des carrés de fleurs et de légumes au milieu desquels le jardinier se garde bien de laisser pousser des arbres: d'un côté, la grande route droite et interminable bordée d'ormes; parfois un champ de seigle avec son petit sentier qui le partage; puis, se détachant sur le ciel, l'armature d'une énorme roue de carrier; à l'horizon, quelques collines s'estompant en bleu. Avec quelques masures plâtreuses, tel était alors le quartier de la barrière Montparnasse. A la suite de guinguettes, de bals, de marchands de vin, de fricoteurs de gibelottes commençait ce paysage particulier que seul peut apprécier le Parisien. En traversant la chaussée du Maine, après avoir suivi quelques sentiers détournés, on voyait au milieu de la plaine une petite maison. Des tables et des bancs de bois garnissaient une cour plantée d'acacias, chose rare dans ces parages. C'était le cabaret de la mère Saguet, fréquenté assidument par Charlet.

Chez la mère Saguet se réunissaient également à de certains jours les poètes et les artistes du quartier du Luxembourg. Et quels poètes, quels artistes s'asseyaient sur les bancs de bois du cabaret! Victor Hugo, David d'Angers, Sainte-Beuve, les Devéria, l'architecte Roblin et un pindarique par excellence, Denne-Baron; là, comme l'a dit un écrivain qui a recueilli avec ces noms le souvenir d'agapes sans prétention, on mettait en commun « la gaieté, la bonne humeur[1] ». On se livrait à des plaisanteries anticlassiques, faisant comparaître à la barre un faux Bignan pour discuter avec lui sur la prosodie nouvelle et avoir facilement raison de son classicisme.

C'est encore un cénacle que le cabaret. Celui de la mère Saguet fut très suivi alors que Victor Hugo demeurait rue de Vaugirard. Vint le jour où la gloire appela le poète sur la rive droite.

J'ai connu, dans ma jeunesse, ce dernier cabaret littéraire jadis hanté par les romantiques et j'ai été lié avec les deux derniers hommes qui étaient restés fidèles au quartier Montparnasse : le sculpteur Préault, promenant ses agitations et l'étincelle de ses mots dans Paris; Sainte-Beuve, qui faisait sa promenade quotidienne sur le boulevard extérieur.

Recherché dans les salons du monde orléaniste et du second empire, l'aimable vieillard se plaisait à entendre les chansons des étudiants revenant de la Closerie des lilas et le gai babillage des grisettes du quartier. Dans ses promenades à la barrière, le vieil homme se rappelait l'heureux temps de sa jeunesse

1. Max de Villemarest. La barrière Montparnasse, *les Cent et un*, t. III, 1832. In-8°.

où la gloire n'apparaissait que doucement estompée sans les exigences que commande le génie. La main dans la main, le cœur sur les lèvres, les propos joyeux de table, tout cela renaissait au souvenir du cabaret de la mère Saguet pour le critique devenu philosophe et prenant les sacerdoces littéraires, le char de triomphe des poètes, les succès retentissants d'aujourd'hui pour ce qu'ils vaudront demain.

CHAMPFLEURY.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ PAR BOUCHER

UNE fort jolie publication, que fait en ce moment la librairie Lefilleul, — les eaux-fortes de M. T. de Mare, d'après les dessins de Boucher pour illustrer les œuvres de Molière, — nous fournit l'occasion d'examiner les diverses éditions dans lesquelles ont paru des gravures d'après ces dessins. Comme nous allons procéder par ordre chronologique, le tour des eaux-fortes nouvelles viendra plus tard, à la fin de cette étude.

Molière, selon nous, n'a jamais eu d'interprète plus gracieux et même plus vrai, que ce peintre léger si fantaisiste, du temps et de la cour de Mme de Pompadour, François Boucher. Nous sommes heureux de nous rencontrer en cette opinion avec un écrivain homme du monde très autorisé, M. le baron Roger Portalis, qui a consacré plusieurs pages à Boucher dans son livre : *les Dessinateurs d'illustrations au dix-huitième siècle.*

Il faut dire cependant que les dessins de Boucher pour illustrer Molière ont eu des détracteurs. Brunet, l'auteur du *Manuel du libraire*, entre autres, les traitait avec assez de dédain, et Michaud, dans sa biographie, déclare que ces dessins sont dus « à la déplorable facilité du pinceau de Boucher ». Ils furent esquissés, il est vrai, plutôt que terminés, mais avec une telle verve qu'ils ont conservé un caractère artistique difficile à rencontrer dans des illustrations de volumes.

Tout en « enlevant » d'inspiration ces sujets pleins de mouvement et de vie, Boucher ne négligea pas le côté vrai et historique, car ses personnages ont certainement les physionomies et les costumes de l'époque où Molière composa

et fit jouer ses chefs-d'œuvre. Cette exactitude ne s'est guère retrouvée chez les autres artistes, qui ont essayé avec plus ou moins de succès d'illustrer Molière.

Dans l'atelier d'un graveur nommé Cars, où il avait passé quelque temps dans sa jeunesse à dessiner des attributs pour des thèses d'étudiants, Boucher avait eu pour camarade Laurent Cars, le fils de son maître, qui à cette époque était élève comme lui et devint depuis un artiste de talent. Ce fut cet ancien camarade qu'il chargea d'exécuter les gravures de ses dessins pour Molière, et il faut dire qu'il n'eut pas lieu de le regretter.

Voici ce qu'écrit M. le baron R. Portalis à propos de ces belles illustrations :

« Nous laisserons de côté le peintre pour nous occuper plus spécialement du dessinateur et du vignettiste. Le frontispice pour Régnier (1733) précède sa principale œuvre, la série de dessins qu'il fit pour *Molière* (1734), si bien traduite et gravée par son ancien camarade Laurent Cars; illustration magistrale, qui a été fort critiquée, et qui est peut-être ce qui a été fait de mieux comme expression et comme costumes, pour les œuvres de notre grand écrivain dramatique.

« Ce sont vraiment les dessins d'un peintre. Exécutés avec une grande liberté d'allures et un certain respect de la tradition, encore peu éloignée, ils semblent être l'exacte interprétation de la pensée du grand poète comique. Ceux de l'*École des femmes* et des *Précieuses* sont tout particulièrement réussis et ont « le fin sourire d'une figure et d'une physionomie de femme du temps ». Enfin les quelques eaux-fortes qui ont été tirées sont très spirituelles et souvent supérieures aux gravures finies. »

Ajoutons que ces dessins font partie maintenant de la splendide collection laissée par le regretté M. le baron James de Rothschild. Il les avait achetés en 1868, à la vente de M. le baron Pichon, au prix de 28,600 francs.

L'édition dans laquelle parurent ces dessins fut publiée en 1734, à Paris, par l'imprimeur-éditeur Prault, aux frais du libraire David. Elle se composa de 6 volumes in-4°, imprimés avec soin, en très beaux caractères. Le texte en est excellent; il fut revu minutieusement, d'après les éditions originales, par l'éditeur Marc-Antoine Joly, qui devait être très apte à ce travail, étant lui-même auteur et censeur dramatique.

Les gravures d'après Boucher s'y trouvent au nombre de trente-trois, c'est-à-dire une pour chaque pièce, plus celles du prologue de *Psyché* et de celui d'*Amphitryon*. — En outre on y voit une grande quantité de fleurons, vignettes et culs-de-lampe, dessinés par Boucher, Blondel et Oppenort, les gracieux ornemanistes du temps, et gravés par Laurent Cars et Joullain. En tête du premier volume on plaça un beau portrait de Molière, par Lépicié, d'après Coypel, portrait qui, d'après les tableaux du temps de Molière, est encore un de ceux qui ont le moins défiguré le grand poète.

Cette édition, qui date maintenant d'un siècle et demi, est restée, selon nous, malgré les frais et le luxe avec lesquels on a souvent publié les œuvres de Molière, la plus remarquable qui ait jamais été faite.

Quant au tirage des gravures, il fut exécuté sur deux papiers différents : d'abord sur grand papier de Hollande, de formation in-folio, à quelques exem-

Inv. et dessiné par F. Boucher *Gravé par T. de Mare.*

LES AMANS MAGNIFIQUES.

Imp. Beillet. Paris.

plaires seulement, avec un texte de même taille; ensuite sur papier vergé fort, dans le format in-4° de l'édition. Nous avons vu il y a quelques jours chez M. Auguste Fontaine, libraire, un exemplaire complet des gravures du format in-folio, et nous avons pu remarquer une très grande différence de beauté avec les gravures in-4°. Les épreuves du grand format sont merveilleuses.

Sous la même date de 1734, on publia une seconde édition in-4° ou peut-être plutôt un second tirage du texte et des gravures de la première. Quoi qu'on en ait dit, la qualité des épreuves de ces deux tirages n'est pas tellement différente qu'on puisse les distinguer à première vue. Aussi n'a-t-on pas trouvé d'autre moyen de les reconnaître que de consulter quelques endroits du texte, auxquels furent faites, dans la seconde édition, de légères corrections typographiques. La plus connue de ces corrections est celle qui fut faite dans le VI° volume, à la 12° ligne de la page 360, *la Comtesse* au lieu de *la Comteese*, comme on lisait dans la 1re édition. Une autre particularité, qui a été signalée par M. Lacroix dans la *Bibliographie moliéresque*, est l'omission, dans le second tirage, de deux vers à la fin de la page 8, dans *l'Étourdy*. Voici ces deux vers qui se lisent dans la première édition et ne se trouvent pas dans la seconde :

. . . . . .
Et pourrions, par un prompt achat de cette esclave,
Empêcher qu'un rival vous prévienne et vous brave.

Il existe d'autres remarques non signalées et très caractéristiques, dans le tome Ier par exemple : après *l'Avertissement*, qui se termine à la page XV (avec le verso blanc), se trouve, dans l'une et l'autre édition, un faux-titre : *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, au recto d'un feuillet, dont le verso est blanc. Ce feuillet, dans la 1re édition, ne porte aucune signature et n'est compté ni dans la pagination ni dans le nombre de feuillets du cahier; de sorte que le feuillet suivant, dont le titre *Mémoires*, etc., se trouve reproduit en tête, porte au bas les signatures TOME I. — C., et est coté XVIII au verso (la pagination XVII du recto étant en blanc).

Dans la 2e édition, au contraire, ce même faux-titre avec verso blanc est signé TOME I. — C., et compte dans la pagination pour les pages XVII (en blanc) et XVIII (chiffrée). Par conséquent le feuillet suivant, avec titre *Mémoires*, etc., en tête, est coté XIX (en blanc) au recto et XX au verso.

Par suite de cette différence, dans la 1re édition, la dernière page de ces *Mémoires* est cotée Lxj au recto; le verso, contenant l'approbation et le privilège, est coté Lxij, et les pages suivantes et dernières des préliminaires, contenant la *table*, sont cotées, par erreur, Lxv à Lxx. — Tandis que dans la 2e édition la dernière page des Mémoires porte le chiffre Lxiij, *l'approbation et le privilège*, au recto, portent le chiffre Lxiv, et les 6 pages de *table* sont cotées, toujours par suite de la même erreur, Lxvij à Lxxij.

Une semblable particularité se rencontre plus loin, dans le même volume, au commencement du *Dépit amoureux*. Dans l'une et l'autre édition le faux-titre porte la signature TOME I. — R. Mais dans la 1re ce feuillet est précédé d'un feuillet blanc auquel il correspond, ce qui forme un demi-cahier. Le feuillet suivant, où commence l'*acte premier*, est de nouveau signé R et les signatures

se continuent ensuite régulièrement. — Dans la 2e, le feuillet qui suit le faux-titre est coté R ij et il n'a pas de feuillet blanc correspondant.

Les signatures se continuant ainsi dans l'une et l'autre édition jusqu'à la fin du volume, il en résulte que dans la 1re, le dernier feuillet du tome Ier étant le 4e du cahier Ss ne porte pas de signature, tandis que dans la 2e édition ce dernier feuillet est signé *Tt, et le feuillet suivant qui y correspond doit être blanc.

Le nombre de pages de ce tome Ier est le même, 330, dans les deux éditions.

On voit bien par-ci par-là quelques différences analogues dans les autres volumes; mais celles que nous venons de citer suffiront à distinguer les deux tirages.

Les figures de Boucher furent souvent reproduites ou imitées en petit format, dans plusieurs éditions du XVIIIe siècle. Quelquefois elles furent même gravées avec talent, comme par exemple, dans l'édition de format petit in-12, qui parut en 1741, à Amsterdam, chez Wetstein et Smith, en 4 volumes. Le graveur J. Punt les traduisit avec beaucoup d'art et de grâce pour cette édition, en y mettant toutefois un peu du sien, surtout en ce qui touche aux ombres et au fini des sujets. On réimprima d'ailleurs ces gravures dans les éditions de 1743, 1744, 1749, 1750, sans compter les contrefaçons qui en furent faites. Enfin en 1765, comme les planches étaient usées, l'éditeur les fit retoucher ou plutôt regraver presque entièrement par N. Frankendael, qui s'acquitta de ce travail avec beaucoup de soin. On publia ces nouvelles gravures dans l'édition en 6 volumes in-12 portant la rubrique : *Amsterdam* et *Leipzig, chez Arkstée et Merkus;* cette édition, assez jolie, est encore recherchée.

Dans l'intervalle, en 1749, la Compagnie des libraires avait publié une édition en 8 volumes in-12, pour laquelle des gravures avaient été faites par Fessard, à peu près dans le format de celles de Punt, mais avec bien moins de talent. Un second tirage, fort médiocre de ces figures, fut fait dans une réimpression publiée par les mêmes libraires en 1753. Le texte de cette réimpression est beaucoup supérieur aux gravures.

En 1760, l'éditeur Prault fit aussi réduire les grandes figures de sa première édition, par le graveur Legrand, et donna une édition en 8 volumes in-12, imprimée par Lebreton, avec un texte moins serré que celui des éditions citées précédemment; mais les gravures de Legrand sont de beaucoup inférieures à celles de Punt et même à celles de Frankendael.

Les autres éditions qui parurent à Paris ou à l'étranger, avec des nouveaux tirages ou des copies des mêmes gravures, ne méritent pas d'être citées; mais il faut constater que ces sujets de Boucher furent reproduits à un nombre infini d'exemplaires et obtinrent toujours beaucoup de succès.

De nos jours la rage du XVIIIe siècle est passée dans le sang des collectionneurs et des amateurs de toute sorte. On fait mécaniquement de si exactes, mais si peu artistiques reproductions des œuvres d'art de cette époque gracieuse, qu'une œuvre aussi remarquable que celle de Boucher ne pouvait manquer de tenter un véritable artiste. Aussi M. T. de Mare — qui a déjà gravé avec tant de talent les figures d'après Fragonard pour les *Contes de La Fontaine,* en petit format, de la jolie collection publiée par le libraire Conquet — n'a-t-il

pas laissé passer l'occasion de produire encore quelques petits chefs-d'œuvre de gravure. Jusqu'à présent les figures d'après Boucher n'existaient que dans les deux formats extrêmes, in-folio et petit in-12. M. de Mare et Mme Lefilleul ont eu l'excellente idée de les publier, cette fois du format in-8°, qui est certes le plus convenable et en même temps le plus commode pour ce genre d'ouvrages.

Ces reproductions à l'eau-forte sont charmantes en tous points. On voit que M. de Mare connaît à fond l'art du XVIIIe siècle, car, en réduisant ses gravures d'après celles de la grande édition de 1734, il a su conserver à ces sujets rapetissés le caractère que Laurent Cars avait si bien donné à ses grandes figures. On sent qu'ici l'homme de métier, le graveur prodigieusement habile, est doublé d'un artiste de grand talent, car, malgré la rigoureuse exactitude avec laquelle ces reproductions sont faites, on y rencontre une note personnelle, dont l'artiste vrai ne peut jamais se départir. Nous avons eu l'occasion de causer avec M. de Mare de toutes ces gravures, qu'il paraît soigner avec tant de conscience; il en parle avec feu, avec amour et on voit, comme il le dit lui-même, « qu'il ne travaille pas seulement pour gagner de l'argent, mais qu'il est heureux vraiment quand il a pu produire une œuvre d'art », lorsque tant de gens qui s'intitulent artistes songent avant tout à produire des œuvres d'industrie et de commerce.

Cette belle publication n'est pas encore terminée; elle ne tardera pas à l'être, car 26 gravures sur 33 ont déjà été livrées aux souscripteurs. Nous ne pouvons nous empêcher de citer, comme ravissants de dessin et de gravure, les sujets des *Précieuses ridicules,* de la *Critique de l'École des femmes*, *Don Garcie de Navarre, Sganarelle, Georges Dandin, le Prologue de Psyché, l'Avare, le Sicilien ou l'Amour peintre, les Amants magnifiques,* surtout. C'est cette dernière que nous avons tenu à offrir à nos lecteurs comme spécimen de l'œuvre, car c'est une de celles dans lesquelles le talent de Boucher et aussi celui du graveur se révèlent de la façon la plus gracieuse. Il existe un premier état de ces eaux-fortes, que l'on a tirées à petit nombre d'exemplaires avant de les terminer. Ce premier état rappelle à s'y méprendre les jolies ébauches à la pointe et au trait seulement, que les plus grands artistes du XVIIIe siècle excellaient à tracer et dont ils gardaient des épreuves avant de parachever leurs gravures.

J. DE BEAUCHAMPS.

ÉTUDES ET DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR LES LIVRES A CLEF

(Suite)

---

syché, fable morale, par **Louvan Geliot,** Dijonois. A M. Daffis, premier président de Bordeaux. Agen, Domaret, 1599. In-12.

Cette pièce extrêmement rare est en cinq actes avec prologue et chœurs, le tout en vers. L'auteur, avocat distingué de Dijon (voir biographie Michaud, t. LXV, p. 193), y a renfermé une allégorie morale dont nous trouvons l'analyse et la clef dans la bibliographie Gay (t. VI, p. 147); voici l'article : « *Psyché* devenant grande fille, on prend le parti de la marier et on la fiance avec le *Dauphin* ou fils du roi. En attendant les cérémonies de la noce, arrivent sur la scène un *peintre*, un *parfumeur*, un *cuisinier*, un *macquereau* (*sic*), un *musicien*, qui, tous épris des charmes de Psyché, obtiennent tous ses faveurs. Lorsque le fils du roi arrive, il la trouve couchée avec tous ses amants et le mariage est manqué, l'allégorie est facile à saisir : *Psyché* représente l'âme; le *Dauphin* représente Jésus-Christ, fils de Dieu; les *amants* sont les passions et plaisirs des sens auxquels l'âme s'abandonne pendant la vie terrestre. »

Rabelais ressuscité récitant les faicts et comportements admirables du très valeureux Grandgosier, roy de Place-Vuide ; traduict de grec affricain en français par THIBAUT LE NATTIER, clerc du lieu de Bargès en Bassigny. — A Paris, Anthoine de Brueil. MDC.XIV. — La 1re édition est de Rouen, 1611, in-12.— Réimprimé à 100 exemplaires chez J. Gay et fils, à Genève, avec notes de Philomneste Junior, in-18 de VIII-105 p.

M. G. Brunet, qui a rédigé l'intéressante petite notice qui précède ce curieux et très rare ouvrage, nous fait connaître que « Thibaut le Nattier » n'est que le pseudonyme de *N. de Horry*, écrivain bien peu connu. Les exemplaires du « Rabelais ressuscité » sont devenus si rares, malgré les trois éditions de 1611, 1614 et 1615, qu'on ne connaît pas, depuis des années, d'autre exemplaire que celui de Ch. Nodier. *Le très valheureux Grandgosier*, c'est Henri IV. L'ouvrage de N. de Horry, publié pour la première fois en 1611, un an au plus après la mort du roi, devait être une dernière expression des haines d'un ancien ligueur. Malheureusement la *clef* de l'ouvrage est aujourd'hui perdue ; il serait bien utile qu'on la refît pour l'intelligence de ce piquant écrit.

Révolution (La) française et Bonaparte, ou **les Guises du XVIIIe siècle.** Tragédie en cinq actes et en vers, avec des notes. — Paris, Locard et Davi, 1818, in-8° (par GAETAN DE LAROCHEFOUCAULD-LIANCOURT).

La clef de cette pièce satirico-politique est fort simple. C'est l'histoire de la chute de Napoléon Ier et de la restauration de Louis XVIII, avec les noms des personnages de la Ligue.

Roman (Le) d'une Américaine en Russie, par *Fanny Lear.* — Bruxelles, A. Lacroix et Ce, in-12 de IX-336 p. (accompagné de lettres originales), 1875.

Ce livre, qui fit un bruit énorme au moment de son introduction en France, n'est autre chose que le récit des amours d'un prince de la famille impériale de Russie avec l'auteur, dont le vrai nom est *Henriette Hey,* veuve *Blackford,* dite *miss Phœnix.* Le « Catalogue des livres condamnés » (p. 354) donne des détails sur les poursuites exercées contre l'ouvrage et contre l'auteur, qui n'a d'ailleurs rien avancé que de vrai ; nous avons vu un exemplaire annoté et complété à l'aide des papiers et correspondances saisis sur miss Phœnix. Ce sera une curieuse clef à faire, mais pour beaucoup plus tard.

Roman (Le) de la Cour de Bruxelles, ou **les aventures des plus braves Cavaliers qui furent jamais et des plus belles Dames du monde,** par *Puget de la Serre.* — Imprimé à Spa et à Aix en Allemagne, par Jean Tournay (Liège) ; — frontispice gravé par Valdor ; — 1 vol. pet. in-8° de VII-726 p. et 1 f. d'errata.

Un très bel exemplaire de cet ouvrage figura sous le n° 6319 à la vente T. de Jonghe, et fut adjugé, au prix de 440 francs, à M. Capron. « Ce roman,

en style quintessencié, dit le « Bibliophile belge », est curieux. L'auteur y fait figurer, sous des noms semblables à ceux du Dictionnaire des Précieuses, qui pourtant n'existait pas encore, les principaux personnages de la noblesse belge de l'époque : la duchesse de *Croy*, la duchesse d'*Aerschot*, le prince de *Chimay*, etc. L'exemplaire vendu passait pour être le seul qui possède la clef des noms véritables des héros du roman. — La « Bibliographie Gay », qui ne donne aucun éclaircissement particulier sur les pseudonymes employés dans ce curieux écrit, se demande toutefois si ce ne serait pas le même ouvrage que « la Clitie, ou le Roman de la cour », par de la Serre (Paris, Loyson, 1633 et 1635 — 2 vol. in-8°, — et 1640, in-8°, titre gravé). Nous ne sommes point à même d'élucider cette question pour la solution de laquelle on peut consulter un article intéressant de M. Camille Picqué, publié dans le tome XXVI de la « Revue trimestrielle ».

Romant (Le) satyrique, de **Jean de Lannel**, escuyer, sieur *du Chaintreau* et *du Chambord*.— Paris, 1624, in-8° de 1115 p. (chez Toussainct du Bray). Réimprimé sous le titre de **Roman des Indes**.— Paris, 1625, in-8° de 1169 p. Éditions fort rares toutes deux.

« C'est, dit la «Biographie Michaud » (t. LXX, p. 221), un tableau d'une vérité frappante, mais quelquefois un peu trop naïf, des mœurs de la cour des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. L'abbé d'*Artigny* en a publié un fragment avec quelques remarques dans les « Mémoires de littérature » (t. VI), pp. 44-50). On en trouve un curieux extrait dans la « Bibliothèque des Romans » (septembre 1783), suivi de conjectures plus ou moins fondées sur les principaux personnages que l'auteur met en scène sous des noms supposés. En donnant une seconde édition de son livre, Lannel paraît n'avoir eu d'autre but que d'éviter les interprétations, puis qu'il s'est contenté de changer le lieu de la scène et les noms des acteurs. Cet ouvrage, conduit avec beaucoup d'art et dont la lecture est très attachante, aurait dû mériter à Lannel une place distinguée parmi les romanciers. Cependant Sorel n'en parle point et Lenglet-Dufresnoy, qui n'a pas connu les deux premières éditions, en cite une de 1637, in-8°, sans ajouter la moindre réflexion, preuve évidente qu'il n'en connaissait que le titre. » — M. Victor Fournel, dans son livre « la Littérature indépendante » (p. 223), se montre peu bienveillant pour le « Romant satyrique ». Dans « les Livres à clef » de Quérard, l'article consacré à cet ouvrage n'est pas plus favorable. Il est à regretter cependant que l'abbé d'Artigny n'ait pas donné la clef de tous les noms qu'il connaissait; il nous fait connaître que *Perditor* désigne un certain César, soi-disant astrologue magicien, contemporain et émule du fameux Cosme Ruggieri. Le marquis de *Filinde*, qui combat et met à mort le géant *Camelontidinero* et son fils, c'est le chevalier de Guise, qui tua en duel les deux barons de Lux, père et fils; enfin, le bon sacrificateur *Agiosanir* (ἅγιος, ἀνήρ) que ces *Sirapisiens* estimaient être un saint homme, c'est le Père Dominique de Jésus Maria, carme déchaussé, qui s'attira l'admiration des Parisiens sous Louis XIII. — Malgré l'avis de Quérard, nous serions fort satisfaits de connaître les vrais noms de *Boittentual*, *Ennemidort*, *Gardenfort*, *Argentuare*, etc., et nous désirons beaucoup qu'un curieux ait la patience de

chercher et de nous donner la double clef des deux éditions principales du « Romant satyrique ».

Jean de Lannel, littérateur trop peu connu aujourd'hui, était né vers 1570; il vivait encore en 1630, mais on ignore la date exacte de sa mort. C'est encore un « oublié et un dédaigné » qui attend sa résurrection dans le monde des lettres.

Sauvage (Le) hors de condition, tragédie allégorico-barbaresque, en un acte, en vers. — Imprimé à Londres, débité à Paris et lu à La Haye. — S. d., in-8° de 23 pages.

Cette pièce satirique d'*Ant.-Fabio Sticotti*, qui avait fait déjà une « Mérope travestie » dédiée à M. de Voltaire, est dirigée contre Rousseau. C'est à tort que divers bibliographes l'attribuent à Borde, de Lyon, qui avait déjà ridiculisé J.-J. Rousseau et son orgueil insupportable sous le nom de *Docteur Pansophe.* — La clef de cette satire est fort simple : J.-J. Rousseau en est le héros sous le nom de *Pancrace,* docteur anthropophage; près de lui figurent l'*Ombre de Julia,* sa fille (« la Nouvelle Héloïse »), et *Emilius,* son fils (« l'Émile »). — (Voir aussi le Catalogue de Soleinne, n°s 2002 et 3797).

Jos. Just. **Scaligeri epistolæ omnes** *quæ reperiri potuerunt, nunc primum collectæ et editæ.* — Leyde, 1627, in-8°.

Le recueil des lettres de J.-J. Scaliger contient d'intéressantes indications sur divers personnages de son temps; par malheur, plusieurs de ces derniers sont désignés souvent d'une façon peu intelligible aujourd'hui. C'est ainsi par exemple que — (p. 41) *Lucumo Becceselenus* désigne le savant belge Johannes Goropius Becanus; — (p. 53) *furiosus florentinus* cache Robert Titius, un des adversaires de Scaliger; — (p. 60) *Maximi nominis vir* signifie Pierre Victor; (p. 61 et 63) *conveni pictairi eruditissimum,* nous désigne Franciscus Vertunianus. — Une clef à peu près complète des Lettres de Scaliger a été imprimée, nous ne savons plus où; elle est à rechercher.

Johann Henrich *Schumacher,* Asselena-Paderbornensis, die durch falsche List gefallene und gefangene, aber durch treve Liebe wieder errettete und erhabene *Madaveatische Mania;* oder Liebes-und Helden-Geschichte unter einem allegorischen Gedicht, nebst moralischen Anmerkungen vorgestellet. — Auf Begehren und Kosten guter Freunde zum Druck befördert. — Gedruckt im Jahr 1738, in-8°.

J. Vogt, dans son Catalogue de livres très rares (p. 615 édition de 1753), nous fait connaître que ce recueil d'allégories mystiques a été supprimé avec le plus grand soin, par ordre du Sénat académique d'Helmstaedt, en raison des tendances papistes qu'on avait cru y découvrir. L'auteur cependant avait bien pris ses précautions pour que son œuvre, déjà pas mal obscure en elle-même, fût encore moins intelligible grâce aux mots anagrammatisés dont il l'avait constellée. C'est ainsi que, d'après Vogt, les mots *Madaveatische Mania* ne

sont autre chose que l'anagramme de « Anima, Adams und Eva », que vient délivrer *Sirchtus*, « Christus »; *Menun* signifie « Numen » (la divinité); *Rifeluc*, « Lucifer »; *Mossue*, « Cosmus » (le monde), etc., etc. — Vogt ne donne pas d'autres indications sur les anagrammes de ce petit livre qui doit être aujourd'hui, et surtout en France, de la plus extrême rareté.

Séance extraordinaire et secrète de l'Académie françoise, tenue le 30 mars 1789, à l'occasion des états généraux. — S. l. n. d. in-8° (un exemplaire figure au catalogue Leber, t. IV, p. 202).

Cette brochure est un compte rendu satirique d'une séance supposée de l'Académie, réunie pour nommer le député qui la représentera aux états. Les immortels d'alors, assez mal traités, comme on pense, après de vifs débats, finissent par fixer leur choix sur M. de Guibert. L'auteur de cette satire est demeuré inconnu jusqu'à présent; il a pris la peine assez inutile de déguiser les noms des académiciens, dont les masques sont bien faciles à reconnaître, comme on peut en juger par l'échantillon suivant que nous a donné *le bibliophile Job*. (Voir Miscellanées bibliographiques par O. Uzanne et E. Rouveyre, 30 juin 1878, p. 84.)

Tacticus, — de Guibert;
Flaccus, — Florian;
Biscotin, — de Bissy;
Cytheron, — La Harpe;
Pastorinet, — le duc de Nivernois;
Virgilius, — Delille;
Azur, — Suard;
Vitulus, — de Beauvau;
Myris, — Lemierre;
Merlet, — l'abbé Morellet;
Anacharsis, — l'abbé Barthélemy;
Cudis, — Ducis;
Vizir, — Vicq d'Azir.

Sultane (La) Caihicahia, par le comte *d'Antiboul*. — Paris, 1835, in-18. (Écrit rare, ayant été supprimé administrativement.)

Cette petite plaquette satirique, signalée par le bibliophile Job, n'est autre chose que l'histoire de Mme du Cayla *(la sultane Caihicahia)*, dont l'influence fut puissante à la cour de Louis XVIII. — Il y a là une clef curieuse à chercher.

Taureau (Le) banal de Paris — Cologne (Hollande, à la Sphère). — 1689, pet. in-12. — Rare.

Petit roman historico-satirique, réimprimé, dit la Bibliographie Gay, sous le titre de « l'Homme à bonnes fortunes, ou le galant à l'épreuve ». La Haye, 1691, in-12. — D'après une note du catalogue du marquis de Paulmy (n° 6066),

ce récit satirique des aventures de la cour de Louis XIV contient principalement celles d'un comte de Monrevel, du chevalier de Lorraine et de la princesse de Monaco. — A-t-il une clef?

Théâtre d'histoires, où, avec les grandes prouesses et adventures étranges du noble et vertueux chevalier Polimantes, prince d'Arfine, se représentent au vray plusieurs occurrences fort rares et merveilleuses, tant de paix que de guerre, arriuées de son tems, ès plus célèbres et renommés païs et roïaumes du monde. Bruxelles, Rutger Velpins, 1610 (il y a aussi des exemplaires portant la date de 1613),— in-4°, de VIII-588 pages et 2 feuillets, ouvrage divisé en 17 chapitres; en tête de chacun est une vignette en taille-douce qui occupe la moitié de la page.

Ce livre, composé par Philippe de *Belleville*, écrivain très peu connu et dont ne parle pas la *Biographie universelle*, a fait l'objet d'une intéressante notice, insérée dans le *Bulletin du bibliophile* (année 1840, p. 268). — « Les critiques, dit le rédacteur, ont presque tous passé ce roman sous silence, afin sans doute de se dispenser de le lire. En effet, ce n'est pas chose amusante : Polimantes, fils d'Olinthe, roi de Clarce, arrache des mains d'une bande de pirates la princesse Galarande; il court le monde; il devient amoureux de la princesse Florisenne, nièce de la reine de Méoce, assiste à une foule de tournois et de fêtes, reçoit une blessure grave dans un combat naval, et finit, en épousant Florisenne, par monter sur le trône, tandis que Galarande, forcée, bien malgré elle, d'entrer dans un couvent, en est délivrée par le chevalier Esclarides. »

Le fond de ce lourd roman est une allusion continuelle aux événements politiques de la seconde moitié du XVIe siècle. Voici la clef (bien incomplète toutefois, si certains personnages ne sont imaginaires) que nous donne, d'après les notes mises par une main contemporaine sur les marges de son exemplaire, le rédacteur du *Bulletin* :

César Carlipente,	—	Charles-Quint;
Régimond son fils,	—	Philippe II;
Le duc de *Mornice,*	—	le connétable de Montmorency;
Le duc *d'Aurore,*	—	le duc d'Albe;
Le roi *Arcigerion,*	—	Henri II;
Paludine,	—	Bruxelles;
Le pays de *Cisrhene,*	—	les Pays-Bas;
La *Pleumosie,*	—	la Flandre;
Le combat de *Veromande,*	—	la bataille de Saint-Quentin.

Ajoutons que ce livre peu réjouissant n'est pas commun; un exemplaire, relié en maroquin ancien, mais un peu taché, s'est vendu 40 francs, il y a une quarantaine d'années; un autre exemplaire a atteint le prix de 53 francs à la vente Bergeret.

(A suivre.) FERNAND DRUJON.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LIVRES AUX ENCHÈRES. — La vente la plus importante du mois de novembre a été, sans contredit, celle de M. Paulin Pâris. Elle a eu lieu à la salle Sylvestre du 7 au 26 novembre.

Le catalogue, rédigé par M. Léon Techener, que des liens d'amitié unissaient à M. P. Pâris, l'un des rédacteurs les plus assidus du *Bulletin du bibliophile*, ne comprenait pas moins de 3,344 numéros.

En tête de ce catalogue se trouve une intéressante notice de M. Gaston Pâris dont nous extrayons les passages suivants :

« La bibliothèque de mon père, dont le présent catalogue fait connaître la plus grande partie, était la plus complète image de sa longue vie de travailleur. Dès 1822, quand il vint à Paris pour étudier le droit..... il acheta des livres dont la plupart sont restés jusqu'au bout sur ses rayons, portant l'inscription bien justifiée : *P. Paris et amicorum,* avec la date de leur acquisition. Ces premiers volumes..... se rapportent pour la plupart à l'histoire et à la littérature de l'ancienne France... L'étudiant de la Restauration consacrait ses minces ressources à acheter des livres peu communs ; des *bouquins* souvent, où il espérait trouver quelque renseignement nouveau... Le XVIe siècle et le XVIIe l'intéressaient particulièrement... Après une excursion passionnée, mais passagère dans le domaine de la littérature anglaise, un de ces heureux hasards qui décident des vocations le mit, à la Bibliothèque royale, en contact avec les manuscrits qui ont conservé le dépôt de la littérature française du moyen âge. Il fut un des premiers à les lire... Dès lors, sans renoncer à ses recherches antérieures, il donna à l'étude du moyen âge la plus grande partie de son application, et il commença à réunir tous les livres qui s'y rapportaient. Il a formé ainsi une collection presque complète, au moins en ce qui touche la littérature et un des meilleurs instruments de travail qu'un savant ait possédés. Dans ces trois directions, moyen âge français, histoire de France des XVIe et XVIIe siècles, littérature française depuis la Renaissance, il a constamment accru ses richesses. Il y a joint un assez grand nombre de livres relatifs aux littératures étrangères, notamment à celle de l'Italie, et une collection de romans et de contes du XVIe au

XVIIIe siècle, qui formait la partie légère de sa bibliothèque... Tel fut le fonds de sa bibliothèque. Il faut y joindre quelques grands ouvrages de science, acquis dans les derniers temps, les publications de l'Institut auquel il appartint pendant quarante-quatre années et les nombreux livres qui lui furent offerts en don... (De ces livres). J'en ai réservé pour moi une partie, non la moins intéressante, et je dois le signaler, pour qu'on ne s'étonne pas des lacunes qu'offre ce catalogue. J'ai gardé d'abord, à très peu de chose près, tout ce qui concerne le moyen âge et l'histoire de la langue française, objets de mes travaux les plus habituels; j'ai réservé en outre la plupart des recueils de contes et nouvelles qui ont aussi pour mes études un intérêt particulier... »

Voici, avec le titre des volumes, l'indication des prix atteints dans cette vente:

Recherches sur le culte, les symboles, les attributs et les monuments de Vénus en Orient et en Occident, in-4, 1848 : 31 fr.; — *La grande pronostication nouvelle avec portenteuse prédiction pour l'an MDLVII, Paris, Kerver, 1557 :* 135 fr.; — une collection de 13 *Almanachs* remontant aux années 1557, 1560, 1561, 1562, 1567, 1570, 1578, 1587, 1588, 1611, 1612 : 350 fr.; — *les Monuments de la géographie ou recueil d'anciennes cartes européennes et orientales,* par Jomard, in-folio : 185 fr.;— *le Temple de Jérusalem* par Melchior de Vogüé, Paris, 1864 : 45 fr.; — *Voyage d'Espagne fait en l'année 1655, dédié à S. A. R. Mademoiselle,* Paris, 1655, in-4° : 30 fr.; — *Évangéliaire slave,* Paris, Didron-Techener, 1852, in-folio : 50 fr.; — *les Églises de la Terre-Sainte* par M. de Vogüé, Paris, Didron, 1860, in-4, planches : 60 fr.; — *Essai sur l'histoire des Arabes,* par Caussin de Perceval, 3 vol. in-8, Paris, Didot, 1847 : 131 fr.; — *Histoire des comtes de Foix, Béarn et Navarre,* par Olhagaray, Paris, 1628, in-4 : 51 fr.; — *Histoire du Languedoc,* Béziers, 1648 : 50 fr.; — *l'État et le nobiliaire de la Provence* par l'abbé R. D. B, 3 vol. in-12, Paris, 1696 : 51 fr.; — *Souvenirs du vieux Paris,* Paris, 1833, in-folio, 31 pl. : 50 fr.; — Recueil de 13 pièces sur les mœurs parisiennes, 80 fr.; — *Statistique monumentale de Paris,* 100 fr.; — *Mazarinades,* collection de plus de 900 pièces en 11 vol. in-4 : 241 fr.; — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France,* 18 vol. in-12 : 66 fr.; — *Numismatique du moyen âge* par J. Lelewell, Paris, 1835 : 30 fr.; — *Œuvres complètes du roi René* par de Quatre-Barbes, Angers, 1835, 4 vol. : 40 fr.; — *les Anciennes tapisseries historiées* par Ach. Jubinal : 70 fr.;— *Daphnis et Chloé,* Paris, Didot, 1863, édition de M. Ch. Giraud : 22 fr.;— *les Épopées françaises,* par Léon Gautier, Paris, Palmé, 1865-1868, 3 vol. in-8, exemplaires sur Hollande : 30 fr.; — Société des anciens textes français, 10 vol. in-8 : 53 fr.; — *le Cabinet satyrique,* imprimé au Montparnasse, 1697, 2 vol. in-12, reliure de Derôme, 89 fr.; — *Contes et nouvelles en vers* par La Fontaine, Paris, Didot, 1795, figures avant la lettre, papier vélin : 120 fr.; — *Recueil de comédies et de quelques chansons gaillardes, imprimé pour le monde,* 1775, in-12 : 30 fr.; — *les Romans de la Table ronde,* Paris, Techener, 5 vol. in-12, papier de Hollande : 40 fr.; *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi et autres bibliothèques, publiés par l'Institut de France,* Paris, imp. royale et nationale, 1838-79, 23 vol. in-4 : 99 fr.; *Journal des savants,* 1819-1880 : 345 fr.

La bibliothèque de M. Paulin Pâris contenait un grand nombre de recueils factices dont la plupart renfermaient des pièces curieuses; nous n'avons pas noté

les prix atteints par ces recueils dont quelques-uns étaient composés de plus de 20 documents; citer toutes les pièces d'un seul volume nous eût été impossible, et en n'insérant ici, avec le prix payé pour le volume entier, que les pièces principales qui s'y trouvaient reliées, nos lecteurs n'auraient pu se rendre compte si l'ouvrage avait été adjugé à sa véritable valeur.

— Le duc de Marlborough vend en ce moment, à Londres, la première partie de sa magnifique bibliothèque du château de Bleinheim, dans le comté d'Oxford. Cette bibliothèque célèbre, généralement connue sous le nom de bibliothèque Sunderland, parce qu'elle a été formée par Charles Spencer, comte de Sunderland, mort en 1722, occupe une immense salle construite tout exprès dans l'aile gauche du vaste palais que le parlement offrit en témoignage de la reconnaissance publique à John Churchill après sa victoire sur les troupes franco-bavaroises, près de Blenheim, en Bavière. Elle renferme des ouvrages de la plus grande valeur et est une des plus considérables qui existent.

Pendant les premières adjudications qui viennent de durer dix jours, plusieurs milliers de volumes ont été vendus et ont réalisé des prix fabuleux, entre autres les suivants : *le Roman du roi Artus et des compagnons de la Table ronde,* manuscrit sur vélin, 12,750 fr.; le *Décaméron*, de Boccace, portant la date de 1471, première édition avec date, 14,625 fr.; *De la Ruine des nobles hommes et femmes,* 13,000 fr.; une copie d'Augustin, *De Civitate Dei,* 1475, imprimé sur vélin et enluminé, 25,000 fr.; une Bible latine en deux volumes, la première Bible imprimée avec date et enluminée, 40,000 fr.

Le British Museum a fait l'acquisition d'un certain nombre des raretés que vient de disperser le marteau du commissaire-priseur. Le *Times* cite des éditions d'Ésope : *l'Estat de l'Église et de la colonie françoise dans la Nouvelle-France,* par Jean, évêque de Québec, 1688; des Giordano Bruno; l'édition milanaise de 1478 des Commentaires de César.

La vente de la première partie de la bibliothèque Sunderland a produit 484.425 francs.

La seconde partie doit être vendue au mois d'avril.

— La célèbre bibliothèque de Sunderland vient d'être vendue à Londres. Un exemplaire sur vélin de *l'Amoureux transi sans espoir,* de Jehan Bouchet, imprimé en 1503 par Antoine Vérard, de Paris, y a été adjugé pour la somme de 16,000 francs.

Cet exemplaire, relié en vieux maroquin rouge, est très bien conservé. Il est imprimé en caractères gothiques sur 90 pages de texte, encadrées par des marges dorées. Il y a vingt miniatures. C'est un Anglais qui est l'acquéreur de cette rareté bibliographique.

Un amateur parisien en avait offert 15,000 francs.

NOTA. — Une indisposition de notre collaborateur Joannis Guigard vient interrompre — pour peu de temps, nous l'espérons — la suite de ses remarquables études sur la *Reliure illustrée.* — Nous reprendrons cette publication aussitôt que M. Guigard sera à même de la continuer.

LES

BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE[1]

LE LIVRE D'HEURES DE CHARLES V

APPARTENANT A LA BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN

PETITES HEURES, *écrites en lettres d'argent et d'or sur papier coton noir, qu'on présume avoir été à l'usage du roi Charles V.* (Manuscrit appartenant à M. Monteil.) — Tel est le titre doré qu'on peut lire sur le plat d'un volume relié, placé *sur la cymaise,* dans l'une des vitrines de la précieuse collection Le Ber.

A l'intérieur de cette boîte — car cette couverture reliée n'est qu'une boîte à double fond, — délicatement enserré

1. Voy. *le Livre,* tome I, p. 61-72, 1880. La Bibliothèque de Rouen. — Coup d'œil d'ensemble.

dans un écrin de velours rouge, est le petit volume dont nous donnons un fac-similé. Ce manuscrit (n° 136 du catalogue Le Ber) est accompagné, dans son étui, de la notice suivante, inscrite par son possesseur lui-même sous ce titre : *Article de mon catalogue.*

FERMOIR DU LIVRE D'HEURES DE CHARLES V

Dessin grandeur de l'original.

« *Heures (mss. du* XIV*e siècle) exécutées en lettres d'or et d'argent sur papier de coton noir, et présumées avoir appartenu au roi de France Charles V.* Petit in-8° carré, reliure du temps en cuir jadis rouge, où l'on aperçoit encore des traces de fleurs de lis; fermoir de vermeil orné d'une petite Notre-Dame en relief; étui en forme de livre, à double fond, couvert de maroquin bleu, doublé de velours cramoisi.

« Cette indication nous est fournie, continue M. Le Ber, quant à la substance et à l'origine du manuscrit, par une notice sur peau de vélin, dont l'auteur est M. Monteil.

Voici cette notice, intitulée *Mémoire sur les Heures qu'on présume avoir été à l'usage du roi Charles V.*

« Ce tout petit manuscrit doit, si l'on peut s'exprimer ainsi, sa longévité à l'épais fermoir en vermeil qui a retenu ses feuillets de la matière la plus délicate et la plus fragile.

« Il est écrit sur papier-coton, et l'écrivain a fait avec beaucoup de goût couler de sa plume, sur un fond noir, l'argent pour le courant de l'écriture et l'or pour les lettres initiales.

« La lettre initiale du premier psaume — *Domine, labia* — offre, dans l'intérieur de son pourtour, l'écusson des trois fleurs de lis.

« La couverture est de maroquin fleurdelisé, qui était rouge il y a environ cinq cents ans.

« Le mot *parve* sans *æ,* comme on l'orthographiait au moyen âge, écrit au haut du dos sur une plaque de restauration, couvrait la déchirure du nerf, et le mot *preces,* écrit au bas du dos sur une autre plaque de

restauration, sont les seuls changements qu'ait éprouvés ce manuscrit, à la dernière feuille duquel celui à qui il a appartenu, vers la fin du xve siècle, a collé une image de saint Antoine, dont la gravure en or avoisine les premiers essais après l'invention de l'art.

« Mais qu'est-ce donc qui fait présumer que ces *Heures* ont été à l'usage du roi Charles V?

« Il faut remarquer d'abord qu'elles sont écrites en lettres d'argent et en lettres d'or, genre d'écriture dans tous les temps très rare, très dispendieux, et employé ordinairement pour les livres des rois, comme le rapporte l'*Histoire de la paléographie,* et comme le *Cathalogue (sic)* des livres du roi Charles V, nouvellement publié dans la Bibliothèque protypographique ou librairie des fils du roi Jean[1], le prouve, car il n'y en a qu'un seul écrit en lettres d'or sur parchemin noir.

« Mais passons à des marques plus certaines.

« La couverture, formée de deux petits ais recouverts de cuir rouge ou vermeil, ainsi qu'on nommait alors le maroquin, est incontestablement du xive siècle; or on ne peut douter qu'alors une couverture fleurdelisée devait nécessairement être maniée par des mains royales ou du sang royal; lorsque la duchesse d'Orléans veut faire présent au roi de la *Perfeçon saint Jehan l'Evangelisse,* elle en fait fleurdeliser la couverture. (Voyez le *Cathalogue* des livres de Charles V, déjà cité.)

« J'ai un assez grand nombre de livres d'église écrits au xive ou au xve siècle, armoriés; la bibliothèque du roi en a un immense nombre; le *Cathalogue* des livres de Charles V et de ses frères, le duc de Berri et le duc de Bourgogne, en mentionnent un assez grand nombre.

« Or, dans ces siècles, l'apposition des armes était le signe ordinaire de la propriété; il équivalait à l'apposition du sceau, qui équivalait à l'apposition de la signature; il n'y a pas à cet égard à élever le moindre doute, et l'initiale du psaume *Domine, labia* de ces *Heures,* renfermant l'écusson des trois fleurs de lis, certifie qu'elles ont appartenu à quelqu'un qui avait le droit d'y apposer ces armes.

« Examinons qui pouvait avoir ce droit.

« Tous les princes du sang l'avaient; mais quels étaient alors les princes du sang?

« C'étaient les Bourbons, qui ne pouvaient porter les armes pleines; or les armes de ces *Heures* sont pleines.

« C'étaient les Valois, la branche aînée régnante; mais les manuscrits de l'Armorial de la maison royale du xive siècle donnent aux princes aînés des armes fleurdelisées mi-partie d'autres pièces ; il n'y a pas

1. *Charles, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens.* — In-4°, Paris, 1820. — Cet ouvrage, publié par M. J. Barrois, ancien député du Nord, n'a été tiré, dit Brunet, qu'à 200 exemplaires, et nous a conservé les titres et la description abrégée de 2,311 manuscrits anciens (*Man. du Biblioph.*, 2, p. I).

d'exception; aussi, quand on considère que les armes de ces *Heures* sont pleines, surtout qu'elles sont surmontées d'une couronne dont les fleurons sont identiques avec ceux des couronnes que, sur les monnaies déposées au Cabinet des médailles, portent les rois de France de ce temps, on ne peut hésiter à affirmer que ces *Heures* aient appartenu à un roi de France.

« Il ne reste plus qu'à découvrir à quel roi.

« Je ne pense pas qu'il y ait de bon juge, en fait d'âge d'écriture, qui puisse faire remonter celle de ces *Heures* à une date plus ancienne que le règne du roi Jean ou plus moderne que celui de Charles VI. Elles ne peuvent donc avoir appartenu qu'à Jean[1], ou à son fils Charles V[2], ou à son petit-fils Charles VI[3].

« Le roi Jean, fort brave, fort bon gendarme *(sic)*, n'était pas fort lettré. Dans le *Cathalogue* des livres du duc de Berri sont mentionnées des *Heures* où il avait appris à lire; ces *Heures*, comme toutes les autres, étaient en belles lettres oblongues ou lettres de *fourme* (sic), au lieu que les lettres des *Heures* qui font l'objet de ce mémoire sont des lettres de *court* ou d'une jolie petite cursive seulement à l'usage des gens savants, et peut-être que l'écrivain de Charles V, qui *vraissemblallement* (sic) a écrit ses *Heures* pour lui, puisque l'écusson de France n'est pas sur la marge, mais fait partie d'une lettre initiale, a voulu, par ce genre d'écriture, faire *sa cour au roi, qui passait pour un grand clerc du temps et qui l'était.* Le roi Charles VI n'était pas un grand clerc du temps ni ne passait pour tel; ces *Heures* ne peuvent avoir été à son usage.

« Elles ne peuvent pas davantage avoir été à l'usage des reines.

« On m'objectera que ces *Heures* sont sans bordures, sans ornements, surtout sans miniatures.

« C'est pour cela même qu'elles ne doivent pas avoir appartenu au roi Jean, surtout à son petit-fils Charles VI, pour qui les images étaient un si grand plaisir, pour qui il a fallu inventer le jeu des images ou des cartes.

« C'est pour cela qu'elles doivent avoir appartenu à Charles V, dont l'austérité de mœurs, attestée par Christine de Pisan, n'aurait pas voulu des miniatures des *Heures*, presque toujours nues et indécentes; il lui a suffi de l'image de la sainte Vierge et de l'Enfant Jésus sculptée sur le fermoir.

« Combien de monuments qui n'ont pas en leur faveur autant de probabilités, autant de preuves, qui sont, même dans les expositions publiques, reconnus, honorés comme authentiques. Pour moi, je ne

1. 1350-1364.
2. 1337-1380.
3. 1368-1422.

doute pas que si les Français de la cour de Charles V revenaient au monde, ils ne *dissent (sic)* tous, en voyant ces *Heures :* « Voilà les *Heures* du roi ! »

Le bibliophile Le Ber remarque d'abord que M. Monteil tire sa principale preuve de l'écusson de France encadré dans la première initiale d'or après le calendrier. L'opinion de M. Monteil peut laisser des doutes sur quelques points, dit-il ensuite; mais ce qu'on ne saurait contester, c'est *l'extrême rareté des manuscrits françois en lettres d'or et d'argent* sur fond *noir,* papier ou peau, quelle qu'en ait été la destination primitive. A ce titre-là seul, le nôtre offrirait encore un monument curieux de la calligraphie au moyen âge.

Ce manuscrit, qui mesure 0m,094 de hauteur sur 0m,072 de largeur, commence par une quinzaine de feuillets dont les premiers sont entièrement noirs, c'est-à-dire *sans écriture aucune.*

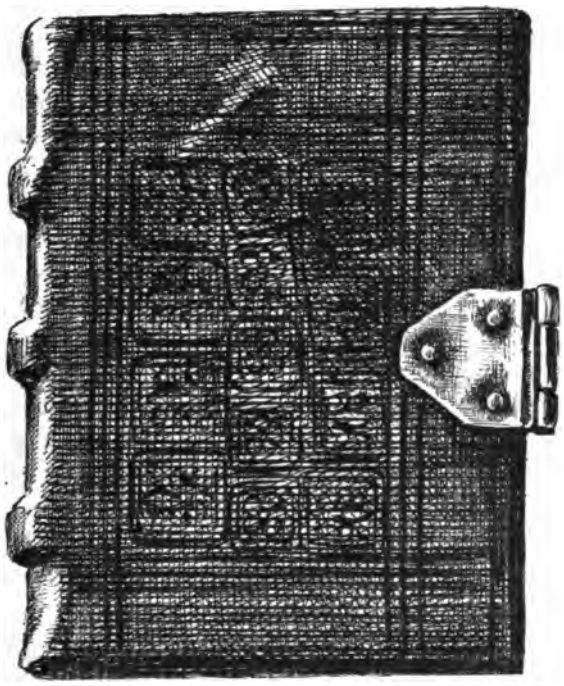

PLAT DU LIVRE D'HEURES DE CHARLES V
Dessin presque de même grandeur que l'original
(Le manuscrit mesure 0m,094 de hauteur sur 0m,072 de largeur).

Ces premiers feuillets sont consacrés au calendrier. Chaque mois occupe un feuillet, *recto* et *verso.* En tête, après l'initiale dorée, sont, sur deux lignes : *Janvier a* XXXI *jours; la Lune en a* XXX. Puis *la Circon-*

cision, etc.; *Oct. S. Estienne, Oct. S. Jehan,* etc., etc., avec *les Fêtes, l'Épiphanie*, indiqués pour chaque mois en lettres d'or ainsi que les titres principaux et les chiffres, les autres dénominations étant calligraphiées en lettres d'argent.

La première page commence par ces mots : *Domine, labia mea,* etc. Ce manuscrit contient 86 feuillets couverts, *recto* et *verso,* de lettres d'argent avec de très nombreuses initiales dorées. Il se termine par ces mots : *Benedicamus vos, Deo gratias.*

Ce papier *noir,* très inégal d'épaisseur, très cassant, friable même, offre au toucher le sentiment de feuillets qu'on craint de sentir casser brusquement entre les doigts, comme des tablettes d'épaisseur insuffisante.

Il y avait en Espagne des fabriques de papier-coton *(charta cottonea, bombasina, serica, damascena)* qui, dès le XIIe siècle, jouissaient d'une grande renommée, et leurs produits et leurs procédés se propagèrent rapidement en France et en Italie. Mais on comprend facilement que l'emploi du coton, propre à l'Orient, était en Europe trop coûteux, à cause de la rareté de cette matière et de la difficulté du transport.

Le *papier des Arabes*, fabriqué avec du coton cru, pilé et réduit en pâte, passé sur des claies, puis séché sur des étoffes de laine, était, dit-on, peu solide et se déchirait à la moindre traction. C'est bien là le sentiment d'effroi que l'on éprouve encore en feuilletant ce manuscrit, dont la matière contraste étrangement avec ces feuilles de vélin, qui ont traversé impunément les siècles. Non seulement le parchemin est d'un aspect résistant, mais les pages font entendre, lorsqu'on les feuillette, une de ces vibrations pleines et sonores qui sont une preuve de leur solidité; ces *Heures* sont, au contraire, calligraphiées sur une substance tellement friable qu'on ose à peine les effleurer du doigt.

Quant à l'auguste prétendu possesseur de ce manuscrit, on peut évidemment mettre sans crainte en avant le nom de Charles V. Quelques historiens expliquent son surnom de *Sage* par *Savant,* et cela est en effet fort admissible.

Il ne faut pas oublier que c'est Charles V qui fonda la Bibliothèque royale et en rassembla le premier fonds dans la *Tour de la Librairie,* au Louvre. Ce premier fonds comprenait mille manuscrits. Ce roi aimait et protégeait les lettres, et c'est pour lui que fut composé le *Songe du Vergier.*

Cette curiosité artistique a donc fort bien pu lui être destinée.

Quant aux preuves tirées des armoiries et des fleurs de lis, énoncées dans le Mémoire de M. Monteil elles sont curieuses à consulter; aussi avons-nous jugé indispensable de les reproduire ici même. Mais, il faut l'avouer, les lois somptuaires avaient du bon, puisque, grâce à ces défenses expresses, des armoiries et un semis de fleurs de lis servent à élucider une question aussi intéressante.

A notre époque, où le premier industriel venu peut barder son enseigne et ses factures d'armoiries plus ou moins fantaisistes, et où les tentures d'ameublement les plus banales sont semées de fleurs de lis ou de fleurons analogues avec une profusion regrettable, de pareilles preuves ne pourraient plus être invoquées.

Heureusement que les savants de l'avenir seront plus perspicaces que jamais; car, s'ils attribuaient des origines illustres à tout ce qui est blasonné, que de jolies confusions, que de réjouissantes erreurs!

JULES ADELINE.

Rouen, 1882.

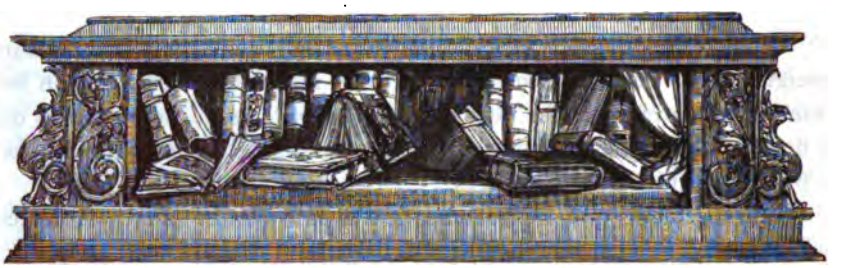

LES PUBLICISTES DE LA GASTRONOMIE

LE BARON BRISSE

(*Souvenirs de jeunesse*).

En 1867, le baron Brisse montait encore bravement à l'assaut de l'impériale d'un omnibus. Il me semble le voir, sur la place du Carrousel, s'élancer d'un bond qui étonna le conducteur, harponner avec vigueur la main courante, et accomplir l'ascension périlleuse sans accroc pour sa proéminence abdominale.

Le ballon *Giffard*, qui dix ans plus tard devait exécuter des départs périodiques à l'autre bout de la place, ne s'éleva jamais avec plus de majesté.

Les voyageurs admiraient, quand l'un d'eux dit au conducteur avec un air d'homme bien informé :

« Vous ne connaissez pas ce gros monsieur ?

— Ma foi, non !

— Eh bien ! c'est le baron Brisse !....

— Le baron Brisse ! allons donc, fait le conducteur avec un malin sourire... Est-ce qu'il a jamais existé ? C'est un nom que les journaux prennent comme ça. »

Ce propos, qui me rendit rêveur dans mon coin, prouve la nécessité des présents souvenirs. Si la présence réelle du baron Brisse fut mise en doute de son vivant, ne court-elle pas le risque d'être niée par les générations futures ?

Après *Napoléon apocryphe,* serions-nous menacés d'un *Brisse apocryphe* ? L'erreur serait d'autant plus regrettable qu'il s'agit ici d'un type très comique, sous certains côtés, et que ces types-là sont rares à une époque comme la nôtre, où chacun a trop peur de faire rire le voisin.

Cette peur-là, Brisse ne la connut guère. Vrai Falstaff, il fut forestier, ventru et joyeux compère. Gastronome par occasion, cuisinier par vocation, journaliste, fermier d'annonces et gérant de cercle par nécessité, il fit un peu de tout, mais, bien qu'il se soit fort occupé de la reproduction des chênes et qu'il ait inventé un porte-jupe dit *Pompadour,* il n'a réellement fait du bruit que comme gastronome, et c'est en effet à ce titre qu'il mérite d'être particulièrement connu, car il ne fut pas de ceux qu'on peut juger sur leurs écrits. La plume ne comptait pas, mais l'homme tenait sa large place, montrant partout son exubérante personnalité, son entrain provençal, sa faconde, son bel appétit, choses qui plaisaient particulièrement à bien des gens et déplaisaient souverainement à d'autres. Ce n'est pas pour ces derniers que j'écris.

Sans un certain embonpoint, un gastronome est difficilement accepté. Mais si triomphal que fût l'abdomen de Brisse, on doit reconnaître qu'il n'eût pas suffi à le rendre populaire. Non ! il avait plus que cela; il possédait la science de la vie matérielle, il savait en parler joyeusement et mettre vivement la main à la pâte. Nul ne possédait mieux l'art d'improviser un repas avec peu de choses, et de disposer ce peu de choses avec une belle apparence; nul ne savait mieux se servir de tout sans déranger rien dans la première cuisine venue; nul ne possédait comme lui la science difficile d'acheter. Il était curieux de le voir à l'œuvre dans une halle, au temps où l'on risquait encore une bordée de sottises, car maintenant nos poissardes tournent à la femme du monde. Soupesant, flairant, marchandant, ripostant, Brisse avait un mot pour tout et pour toutes; puis se retirait en faisant la bouche en cœur, après avoir embrassé la plus belle — Et il enlevait encore son bouquet de persil par-dessus le marché.

Comme journaliste, il n'était pas moins étonnant. Non qu'il prétendît à la littérature ! mais il avait une façon à lui de parler des choses qui se mangent. Sans broncher, il transportait les procédés de Gargantua dans la vie réelle. C'est de lui qu'est cet aphorisme célèbre : *A chacun son canard !* Il parut pour la première fois, je crois, dans *la Liberté,* avec le développement que voici : « On ne s'accorde pas généralement sur les mérites du canard. Les uns tiennent pour les aiguillettes, d'autres croient à la supériorité des abatis. Je maintiens que, pour bien apprécier un canard, il le faut manger tout entier. — Donc, à chacun son canard ! »

Il n'y avait pas là de gasconnade; ceux qui l'ont connu à table savent qu'il joignait l'exemple au précepte. Il mangeait son canard ; il en eût même mangé plusieurs sans se faire prier.

Aussi avait-il en horreur les repas servis par un maître d'hôtel. Ce valet venant de temps à autre verser avec précaution dans un tout petit verre, cet autre présentant avec un sourire bête quelque *lèche* amincie sur l'assiette, tout cela était bon pour les demoiselles. Ce qu'il lui fallait, par la morbleu !

c'était se verser librement rasade, et tailler à plein dans les grosses pièces. Tout autre cérémonial n'était que faux semblant et misère.

Je dois dire ici que la qualité n'était rien pour lui sans la quantité; la bouteille cédait le pas au litre, mesure sérieuse, immuable, bravant les tricheries des spéculateurs. Dans les restaurants, il se plaisait à proclamer la prééminence du litre, il le demandait invariablement pour se le faire refuser et plaçait alors sa protestation avec éclat.

A un dîner (chez M. Ferguson), son mépris des petits verres alla jusqu'à grouper devant lui les huit verres gradués de deux voisins absents. Il les fit remplir et les vida ponctuellement pendant le repas. Un seul contre douze! Ils avaient beau être petits, la partie était dangereuse, le mélange était perfide.... et l'histoire rapporte que les coalisés triomphèrent.

Ne soyons pas surpris qu'une fourchette aussi maitresse soit arrivée du premier coup à la popularité chez les cuisiniers, qui sont, croyez-le bien, gens d'humeur sceptique. Comme témoignage de leur estime, j'invoquerai le souvenir des pique-nique faits chez le baron Brisse lorsqu'il habitait Châtillon. L'hôte donnait la soupe et le bœuf garni. Mais quelle soupe et quel bœuf! et chaque convive apportait le plat dans lequel il excellait. La soupe et le bœuf passaient sans obstacle, c'était l'heure de trêve; mais comme on se déchirait sur le reste! Alors, chaque spécialiste critiquait (ces spécialistes étaient des maîtres tels que Gouffé et Magny), et la chamaillerie atteignait des proportions homériques Je ne connais rien de plus endiablé qu'un *chef* en colère, — quelquefois aussi rien de plus doctoral, comme le prouvera le trait suivant.

Lorsque Brisse fonda son premier recueil gastronomique (*la Salle à manger*), il me dit un matin : « Voulez-vous savoir ce qu'est un cuisinier *arrivé?* tenez, venez avec moi chez le père Girard! »

Et nous allons rue Vintimille, au fond d'une cour, sonner à la porte d'un petit hôtel propret. On nous introduit dans un cabinet de travail à l'aspect sévère : vieux chêne et velours vert foncé. Le maître du logis paraît; il reçoit avec dignité l'hommage du premier numéro; il le parcourt en renversant la tête et en allongeant la lèvre inférieure! Bientôt il tombe en arrêt sur l'article *Menu* :

« Que vois-je! vous annoncez *un menu par semaine,* cher baron, comptez-vous sérieusement tenir votre promesse?

— Mais sans doute.

— Je vois à votre courage que vous ne comprenez pas l'étendue d'un tel engagement. — Un menu par semaine, un vrai menu, une composition inédite, y songez-vous! mais autant vaudrait demander à Rossini une partition tous les huit jours. Et vous affrontez de gaieté de cœur une telle impossibilité. Diable! diable!! j'en suis peiné pour vous, véritablement peiné!!.... »

Qu'eût dit le classique M. Girard, s'il eût vu plus tard Brisse annoncer et donner *un menu par jour ?* Profanation! Une attaque d'apoplexie lui épargna heureusement ce chagrin suprême.

Ami des grands cuisiniers, le baron Brisse fraternisait à l'occasion avec les petits. En un jour de canicule, un de ces jours où Paris torréfié n'a point d'ap-

pétit, nous n'avions qu'une idée fixe : dîner n'importe où, pourvu que ce fût sous une voûte verdoyante qui ne ressemblât point aux jardinets trop civilisés de Philippe et de Champeaux. Lequel nous égara dans cette recherche champêtre, jusqu'à la barrière Montparnasse. Je crois que ce fut Charles Coligny. Après maints coups d'œil aux guinguettes d'alentour, nous fûmes séduits par l'aspect lointain d'un vrai bocage déjà peuplé de dîneurs. A la porte, une enseigne bizarre représentant une forte femme bardée de brandebourgs, avec cette légende : *A la Belle Polonaise.*

L'établissement, nous le vîmes ensuite, ne devait son aspect ombragé qu'aux arbres du cimetière voisin; un mur seul l'en séparait. Quant aux dîneurs, notre surprise fut égale. Les voyant se grouper avec animation, je dis au garçon :

« Vous avez une *noce* là-bas.

— Mais non, monsieur, c'est un *convoi,* fait-il avec un air surpris de ma naïveté.

Cependant le baron Brisse fait son entrée dans la cuisine, où un *chef* maigre et jaune contemplait d'un air rageur quelques poulets faits à son image.

« Eh bien, camarade, qu'allez-vous nous donner? fait le baron avec une bonté familière.

— D'abord, il n'y a point de camarade ici, fait le chef en grondant.

— Allons donc! farceur, je vous connais. Je suis de la Société des cuisiniers.

— Eh bien! moi, je n'en suis pas, crie l'autre en éclatant. — C'est tout canailles! »

Cela se gâtait — « Assez de popularité! dis-je au baron en essayant de l'entraîner. Vous voyez comme cela réussit.

— Laissez-moi ! vous ne les connaissez point...

— A votre aise... « — Et j'allai lâchement rejoindre Coligny. Les éclats de voix arrivaient jusqu'à nous, et nous nous apprêtions à battre en retraite quand le baron reparut allègre :

« Je l'ai dompté! » dit-il en s'essuyant le front.

Quelque temps après, le cuisinier radouci venait en effet recevoir nos compliments.

« Bonne préparation! s'écria le baron Brisse. Votre sauce Marengo est sérieuse... Et saisissant une bouteille: « Buvons à sa santé! » faites donc apporter un verre!

— Inutile! je l'ai toujours sur moi! » fait notre homme en prenant vivement sous sa veste blanche le récipient demandé.

Et nous trinquâmes, sans savoir ce qu'il fallait le plus admirer, de la persévérance du baron ou de la prévoyance du chef de la *Belle Polonaise.*

Brisse était-il baron? Ceci est un secret resté entre lui et le dieu des généalogies. Tout ce que je sais, c'est qu'il était de haute mine, et que ce titre de baron lui allait. Il eût été comte, duc ou marquis que cela eût moins bien fait. Non vraiment, *baron* sonnait mieux sur le champ clos de la gastronomie; et son tortil héraldique ne déparait point la gaine du couteau de cuisine d'honneur et de fantaisie qu'il exhibait volontiers aux jours de grande liesse. Ce qui est

certain aussi, c'est que le père de Brisse fut commissaire des guerres sous l'empire, comme on peut s'en assurer en consultant les annuaires du temps; sa famille est honorablement connue dans une ville du Midi.

Pour en revenir à la baronnie, je placerai ici un mot qui put être aussi bien une plaisanterie qu'une vérité, mais qui mérite de rester historique. Brisse adorait la popularité, surtout à la campagne. S'il rencontrait un bonhomme en chemin, si, flânant dans un village, il voyait quelque bonne femme à sa fenêtre, quelque savetier à son échoppe, il s'accoudait volontiers, faisant avec l'un ou l'autre des frais de conversation et de séduction inouïs. Puis il se retirait, ravi d'avoir fasciné son monde. Par un beau jour de 1854, il s'oublia de cette façon dans la grande rue de Chatou. Et comme l'assistance émerveillée s'écriait tout d'une voix au départ : « *Mais qui donc vous êtes, monsieur ?* »

Je l'entends encore répondre avec un accent intraduisible :

« Voyez-vous, mes enfants ! je suis le baron Brisse... pour les imbéciles, mais, pour vous, je suis le père Brisse.... (d'un ton ému) le papa Brisse ! »

Aujourd'hui, le baron Brisse eût joué un grand rôle électoral.

Au temps dont je viens de parler, la réputation du gastronome était encore à naître. Quand arrivait l'heure du dîner, il allait modestement s'asseoir à une table d'hôte de la rue Lemercier, aux Batignolles. C'était encore le bon temps des dîners à 1 fr. 50, et on y mangeait réellement quelque chose, car Brisse ne se repaissait point d'apparences, et, après avoir pris sa première tranche de bouilli, il ne manquait point de rappeler le patron et tendait son assiette en disant : « Môssieu Bouligny, encore un peu pour papa ! »

Le dîner fini, deux ou trois habitués s'oubliaient parfois à faire une partie de piquet. A partir d'un certain moment, on remarqua que Brisse devint, le mercredi de chaque semaine, un joueur de piquet acharné. Il ne voulait plus quitter la salle à manger, et M. Bouligny était obligé de lui rappeler l'heure de la retratie. A cette assiduité il y avait une cause secrète. Brisse, dont le nez dégustait avec un rare instinct les parfums ambiants, avait remarqué que le mercredi, la cuisine semblait se réveiller à l'heure du repos. Il s'en échappait des bruits de casserole, des effluves d'un ragoût particulier. Il y avait donc là quelque *extra* mystérieux. Mais quel pouvait être cet extra ?... Brisse avait résolu de le percer, mais son obstination finit par choquer l'impénétrable Bouligny. Brisse fut éconduit sans être édifié, laissant derrière lui, sans qu'il s'en doutât, la réputation d'un espion dangereux.

La vérité est qu'il y avait un secret ou, pour parler plus clairement, un souper démocratique le mercredi. Les convives tenaient à ce qu'aucun des clients habituels n'en eût le moindre soupçon. Pas plus qu'un autre, je ne m'étais préoccupé de ce qui avait éveillé la curiosité de Brisse, mais six ans après, tout fut expliqué par la rencontre fortuite d'un politique exalté qui me dit un jour :

« Ah ! vous connaissez ce Brisse ! Eh bien je ne sais pas quelles sont vos opinions, mais prenez garde à vous !... Il *en est*.

— Allons donc !

— Je vous le garantis, c'est un agent.

— Comment cela ?

— Oh ! nous avons eu le temps de le savoir, car il a été un an sur notre dos. Il a tout fait pour éventer notre réunion des Batignolles ! »

Me rappelant alors le passé, je lui demandai plus de détails et je ne pus m'empêcher de rire en lui expliquant comment Brisse n'avait flairé que la cuisine. Mon conspirateur humilié se laissa convaincre malaisément.

Il n'était pas de bonheur plus grand pour Brisse que celui d'inviter à sa table, quand la gastronomie florissante lui permit d'en avoir une. Mais aussi le plus mortel affront qu'on pût lui faire était de ne pas le comprendre dans une réunion d'amis. Un mauvais plaisant profita de cette susceptibilité pour le brouiller avec un de nos plus vieux camarades. Je veux parler de notre chansonnier regretté, Mahiet de la Chesneraye. Brisse l'aimait entre tous, le prônait partout ; il était le premier à fredonner ses chansons nouvelles. Pour convertir cette sympathie de trente ans en une inimitié furieuse, il suffit de deux mystificateurs qui par un soir d'été, devant un café du boulevard, allèrent s'attabler près de Brisse et tinrent à haute voix ce dialogue perfide :

« Quel dîner ! mes enfants, quel dîner ! !

— Oui, vraiment, ce diable de Mahiet a trop bien fait les choses.

— Pour de grands vins, c'étaient de grands vins ! » etc., etc.

Je passe le reste de la description, qui ne produisit que trop son effet. Brisse, qui n'en avait point perdu un mot, devint pourpre et tonna contre l'ingrat qui n'en pouvait mais, hélas ! car il n'avait en réalité traité personne. — Les propos furent redits, le courroux fut réciproque. On fit tout ensuite pour reparer la sottise : ses auteurs se reconnurent coupables, on réussit même à rapprocher Brisse et Mahiet, mais on eut beau faire: Brisse, incrédule et implacable, lui serra la main du bout des doigts, et il resta féroce dans sa haine. «Ça me restera toujours là, disait-il en se frappant l'estomac ».

On voit que Brisse ne pardonnait pas quand on oubliait de le convier. J'ajouterai qu'il était sévère pour lui-même s'il commettait le même crime. Un singulier accident le montra bien en 1875. Six convives étaient attablés dans son étroite salle à manger de Fontenay. Brisse venait de faire placer devant son assiette la bouteille de petit blanc qu'il épuisait volontiers en attendant les « vins sérieux ». A peine portait-il le premier verre à ses lèvres qu'il le lâche convulsivement. Sa bouche se contracte, il crache avec effort et se renverse en criant : « Malheureuse ! tu m'as empoisonné ! »

Par une fatale confusion de couleur, la gouvernante avait effectivement apporté une bouteille contenant de l'eau de javelle. L'odeur caractéristique du liquide resté dans le verre montait au nez des assistants. Il ne faut pas demander si le trouble fut complet. Chacun s'empresse : l'un gorge d'eau et d'huile le malheureux amphitryon ; un autre s'écrie : « Courez chez le docteur ! »

Le docteur Pinel, qui était l'ami de la maison, demeurait dans une rue voisine.

Mais à l'audition de ces seuls mots, nous fûmes tous stupéfaits de voir le malade étendre le bras et dire : « Non ! non ! je ne veux pas ! ! *je ne l'ai pas invité ! ! !...* »

Ainsi Brisse préférait la mort à l'apparition du docteur qu'il n'avait pu

comprendre, faute de place, dans une invitation à dîner. Trouvez-moi exagéré si vous voulez, mais une telle déclaration était parfaitement héroïque.

Aux curieux qui voudront savoir comment Brisse se tira d'un si mauvais pas, nous dirons qu'après avoir avalé plusieurs verres d'eau et un quart de verre d'huile, à l'instant où on le croyait plus voisin d'une expectoration laborieuse que du premier service, on fut tout surpris de le voir ébaucher un léger sourire en murmurant : « Il me semble que je sens un léger appétit... Si j'essayais ! »

Et il officia parfaitement à la table qu'il n'avait point quittée.

Le plus grand plaisir de Brisse était de recevoir ses amis, de leur cuisiner quelque bon plat, tout en célébrant son dada du jour, car chaque mois voyait éclore dans sa féconde cervelle un nouveau moyen de faire fortune. Tantôt, c'était une fécule exotique qui pouvait s'ajouter à chaque mets et qui en doublait presque sans frais la valeur nutritive. Tantôt, c'étaient des tablettes de bouillon bien supérieures aux extraits connus, et offrant sur l'heure, pour civils et militaires, une soupe à l'oignon délicieuse. Dans les régions plus hautes, c'était encore un brevet d'invention à prendre, une société en commandite à former... L'heure classique de la poire et du fromage marquait habituellement le *summum* de ses rêves d'avenir. Sans mâcher à vide pour cela, il ne lâchait plus que des débris de phrases, comme : « Laissez-moi faire !... Vous verrez ! !... Vous ne comprenez pas notre siècle... Je sais comment on arrive... Ah ! si j'avais voulu, que de fois... »

Et sa paupière retombait petit à petit sur son œil brillant, les mains se croisaient dévotement sur le ventre, et deux ou trois ronflements sonores annonçaient que notre rêveur pour de bon montait définitivement à l'empyrée. Il s'éveillait presque aussitôt, disant avec un bon sourire : « Cinq minutes seulement, n'est-ce pas ?... Cela ne dure jamais plus, mais il me les faut. »

Je l'ai dit : Il fallait que Brisse n'eût rien dans son buffet pour ne pas l'ouvrir à deux battants si un ami survenait à l'heure du repas. Un poète famélique avait pris note de ses tendances, et il en abusa tellement que ne pouvant lui défendre sa porte, Brisse jura de réduire à la retraite ce convive forcé. J'arrive un jour assez tard quai Voltaire ; debout, adossé à la cheminée, Édouard d'Anglemont jouait avec son lorgnon, balançant sa maigre personne amaigrie encore par l'éternel habit noir ; son œil sceptique et résolu couvait Brisse, qui lui tournait le dos, faisant semblant de griffonner quelque chose sur son bureau, aussi pelotonné et aussi ébouriffé qu'un oiseau malade. « Comment cela va-t-il ? lui dis-je. — Mal, mon bon ami, fort mal ! depuis hier soir. Le docteur Barré m'a interdit tout aliment. J'ai pris médecine aujourd'hui ; j'en reprendrai une autre demain, et ainsi de suite.... » Et pendant qu'il parlait ainsi, son pouce renversé me faisait des signaux dans la direction du visiteur qui ne disait mot, mais ne lâchait pas prise... Je comprends la situation et je m'esquive pour ne pas contribuer à la prolonger. A la porte, je suis retenu par la gouvernante fidèle qui s'écrie : « Vous l'avez vu, il est ici depuis onze heures et voilà deux heures qui vont sonner. En entrant il est déjà venu fureter à la cuisine. Aussi Monsieur m'a défendu de rien allumer; il a dit qu'il aimait mieux crever de faim... Mais tenez, je crois qu'il décampe. »

On entendait en effet un bruit de porte et un échange d'adieux. Afin de ne pas contrarier le départ, je passe dans la salle à manger voisine de l'antichambre et précédant la cuisine; bientôt Brisse paraît exultant et criant avec de grands bras : *enfin!* Mais il comptait sans son hôte. La porte d'entrée se rouvre; comme le diable caché dans une boîte à surprise, d'Anglemont reparaît en disant : « Pardon ! j'ai oublié quelque chose », et nous renverse presque en poussant du côté de la cuisine une reconnaissance suprême. A la vue des fourneaux plus noirs que jamais, il fait volte-face et repart, toujours au galop, sans adresser une parole. La charge des cuirassiers de Reischoffen ne fut pas plus désespérée.

C'est la seule fois que Brisse ait en sa vie déjeuné sur parole.

Nous avons rendu hommage aux qualités hospitalières de Brisse; c'était un mangeur d'argent, mais ce n'était pas un donneur. « On en tirerait cent déjeuners plutôt que cent sous », disait de lui Charles Coligny, qui travailla pour lui et qui le connaissait bien. A vrai dire, Coligny exagérait. Dans les temps peu prospères où Brisse faisait du petit journalisme, j'ai connu un de ses rédacteurs les plus assidus qui en reçut dix francs comptant, en trois ans, plus divers objets plus ou moins utiles dont il m'a livré la curieuse nomenclature :

Un paletot caoutchouc double face (livré pour annonces en 1854);

Un briquet à cigares argenté de nouvelle invention (plaque semée de six rondelles d'amadou préparé s'enflammant par le passage d'une aiguille), 1852;

Deux briquets idem, *modèle non argenté;*

Trois flacons de vinaigre dit *Virginal,* oubliés dans une armoire par l'inventeur, qui était le précédent locataire du bureau du journal (le dit vinaigre, qui était décomposé, ne figure ici que pour mémoire.)

J'allais oublier un vieux tapis d'Aubusson quelque peu troué, mais pouvant encore faire figure, si on avait soin de placer quelques meubles sur les parties compromises. En un jour de prodigalité, Brisse, qui avait deux tapis de ce genre dans ses archives, avait dit à son rédacteur : « Choisissez celui qui vous plaira ! » Le rédacteur accepte, choisit et donne discrètement cent sous au garçon de bureau pour le porter aussitôt à domicile.

Le lendemain, Brisse apprend la fatale nouvelle et se précipite pour tâcher de ressaisir son bienfait sous un prétexte spécieux; il monte quatre à quatre, et voit en arrivant le tapissier qui frappait son dernier clou. Suffoqué, il n'a plus que la force de s'asseoir en murmurant : « Ah ! le gredin ! »

Il faut dire que le journalisme d'alors n'enrichissait personne. On payait la ligne un ou deux sous (quand on la payait), dans les petites feuilles dites *littéraires,* et M. de Villemessant lui-même, qui n'avait pas encore inventé *le Figaro,* n'aurait pu maintenir la *Chronique de Paris* sans le produit des annonces, encore bien maigrement payées. On n'était pas au beau temps du *lait Mamilla* et autres produits chèrement célébrés, mais suffisamment achetés, paraît-il, par celles qu'ils prétendent restaurer. En 1880, le *vinaigre virginal* eût certainement enrichi son inventeur et n'aurait pas eu le temps de se décomposer dans un fond d'armoire.

Avant de faire du petit journalisme, Brisse avait fait un peu de tout. Dès sa tendre jeunesse, vers 1829 ou 1830, il avait débuté par un emploi dans l'administration des fournitures de la garde royale. Après la révolution, il obtint dans les forêts de la liste civile un poste de garde à cheval. De sa résidence de Montrichard, en pays tourangeau, il avait gardé les meilleurs souvenirs. C'était merveille de l'entendre conter comme il faisait bonne figure à peu de frais, car Brisse était une double incarnation d'ordre et de désordre. Il faisait plus de dettes que d'économies, mais il savait tirer un parti industrieux de ses modiques ressources au milieu d'une société de viveurs où son petit patrimoine disparut bien vite.

« Oui, me disait-il, veneur, je l'ai été tout comme un autre, j'ai eu ma meute et voici comment je la nourissais à bon marché, car l'alimentation d'une meute n'est pas une petite affaire. Je m'entendais avec l'équarrisseur du pays; dans la belle saison, il me vendait pour presque rien les bêtes condamnées à passer par ses mains. Il y avait en forêt un pré bien placé où je lâchais ces pauvres chevaux; ils paissaient là tout à leur aise, et, après quelques mois de vert, il y avait des cures inespérées. Tel malade, considéré comme perdu, avait assez repris pour que je le vendisse deux cents francs. Là était *le boni*. Si les autres n'étaient pas sauvés, du moins étaient-ils mieux en chair. J'en profitais pour les faire abattre définitivement; je faisais fumer les meilleurs morceaux, et ma soupe aux chiens se trouvait faite pour l'année. J'avais aussi des vaches dans une bonne clairière où l'herbe poussait dru, et un régiment de poules courant dans les taillis. Tout cela coûtait peu; j'avais du laitage, du fromage, des œufs et des poulets à vendre, de sorte qu'à la ville mon épicerie et ma boucherie ne coûtaient rien. Pour organiser cette vente, j'avais deux domestiques femelles: chaque samedi, je les envoyais au marché à tour de rôle, et par des éloges et des comparaisons adroitement combinés, j'entretenais entre elles assez d'émulation, de jalousie si vous voûlez, pour les amener à vendre le plus cher possible et à se dénoncer en cas de malversation. A ces deux filles je joignais un vieux jardinier, qui me donnait des légumes à bon marché, car il ne tenait pas aux appointements. C'était un ancien forçat dont personne n'aurait voulu. A la ville, le diable l'eût peut-être encore tenté; chez moi, c'était l'honnêteté même.

A Paris, Brisse dut réformer son train et se contenter d'une bonne qu'il oubliait généralement de payer, mais qu'il traitait avec une si aimable familiarité, que la pauvre créature se tenait pour satisfaite, lui était on ne peut plus dévouée et ne le quittait que par accident. En un de ces jours d'interrègne, Brisse reçoit la visite d'une candidate. Elle s'appelait Rose et sa figure épanouie ne donnait pas à son nom de démenti. Cuisinière d'un pharmacien de la rue de Rambuteau, Rose avait des aspirations de grandeur; elle voulait servir un homme titré, et rêvait faubourg Saint-Germain. D'après l'avis d'un honorable quincaillier en gros, qui s'était trouvé avec Brisse dans une commission d'exposants en 1858, elle se présente au quai Voltaire avec une lettre de recommandation. Notre baron gastronome était là possesseur d'un appartement assez beau, bien qu'on y montât par l'escalier de service. Les pièces étaient hautes et le mobilier sans être frais ni riche, ne les déparait point. Mais triste était, ce jour-là, le maître du logis. Les affaires marchaient mal; courbé sur ses comptes, il était péniblement absorbé quand la nouvelle venue lui tendit sa lettre. Une bonne

à nourrir, ce n'était pas ce qui pouvait le tirer d'embarras en un moment de crise. Aussi bien avait-il murmuré sans regarder un : « c'est bien, mon enfant, je n'ai besoin de personne, » quand deux minutes après, n'entendant point la porte se refermer, il regarde et voit Rose qui, un doigt sur la serrure, jetait sur lui un long regard déçu, mais chargé évidemment de quelque fluide magnétique, car Brisse se lève tout à coup, court à elle et risque sur sa joue un baiser qui n'avait rien de commun avec celui des adieux. L'offrande ayant été reçue sans indignation, il s'écrie aussitôt : « Mon enfant, que ne le disiez-vous ! Mais vous êtes de la maison dès aujourd'hui si vous voulez. Je ne comptais prendre personne, j'étais ennuyé, attristé... Nous tâcherons de nous égayer ensemble. Avec une mine comme la vôtre, c'est déjà chose faite »....

Le lendemain matin, Rose, toujours folâtre, disait avec ce ton bonnement expansif, qui fait tout passer : « Ah ! mon cher patron, je vois bien ce qui en est... Vous êtes le baron de la bourse plate, mais ma foi ! ça m'est égal, j'aime encore mieux rester chez vous. Vous avez tant d'esprit ! »

La fin flatteuse de cet aveu fit passer le début. Brisse goûta cette rude franchise, et s'efforça de rester spirituel... jusqu'au jour fatal où sa gouvernante sentit la nécessité de chercher dans la bourgeoisie des espèces plus sonnantes,

Malgré toute sa science économique, il faut avouer que Brisse n'était pas né pour le commerce. De temps à autre, il vous abordait bien en disant : « C'est fini ! En voilà assez de cette vie d'artiste ! Je veux et je vais gagner de l'argent. Je me fais épicier ! »

Et après ce bel exorde il déroulait invariablement quelque plan de fortune auquel il ne donnait jamais suite. Une seule fois, une seule, il eut l'inspiration malheureuse d'organiser un grand entrepôt de comestibles.

On peut dire en toute vérité qu'il mangea son fonds. — La tentation avait été trop forte, et ses créanciers le comprirent si bien qu'ils eurent pour lui des indulgences plénières, sauf un pauvre capitaine qui ne le connaissait pas et qui ne pouvait le comprendre. Agréé comme comptable de la maison, il s'était présenté avec la rectitude militaire au jour et à l'heure dits pour prendre possession de sa charge. Brisse l'avait accueilli à bras ouverts !

« Capitaine, s'écrie-t-il, vous êtes ici chez vous, mais votre premier jour m'appartient. Allons déjeuner ! »

Le déjeuner se prolonge jusqu'à l'heure de la retraite. Le lendemain, le capitaine reparaît un peu honteux et annonçant l'intention de rattraper une journée perdue.

« Allons donc, s'écrie de nouveau le patron. Il n'y a point de bonne fête sans lendemain. Nous ne pouvons rester sur une jambe. »

On recommença donc non moins complètement que la veille. Le troisième jour, la comédie changea de théâtre, mais non de caractère : « Pour cette fois, capitaine, dit Brisse, nous allons nous ranger, et nous n'irons pas loin ; j'ai organisé dans le sous-sol, à côté de la cave, une petite salle à manger dont vous me direz des nouvelles. »

Et il entraîne son homme dans les régions inférieures où le troisième déjeuner attendait sur une table parfaitement dressée...

A la fin, le capitaine, repu mais non satisfait, voulut absolument être mis

en présence de sa caisse, de son grand livre... Rien de tout cela n'existait ! Brisse ne comprenait que la comptabilité de la fourchette. Mais là il était passé maître, et il me l'avait prouvé bien longtemps auparavant, comme on va le voir par cet épisode.

C'était vers 1853, Brisse venait de quitter la gérance d'un cercle pour diriger une feuille bimensuelle qui, faute d'abonnés, cherchait dans l'annonce le payement de ses frais d'impression. Quant aux frais de rédaction, c'était chose inconnue. Le journal, dont le maigre mobilier avait été saisi plus d'une fois, se trouvait au n° 11 du faubourg Montmartre, dans cette grande maison qui est maintenant le temple de la *France* et du *Temps*. Dans le métier pénible d'annoncier, Brisse, très neuf en la matière, était aidé par les conseils d'un voisin nommé Duport, habile courtier qui fonda depuis une régie importante en concurrence à celle de Panis. Un jour donc, Brisse et Duport devisaient ensemble des misères du temps, lorsqu'un messager se présente avec une forte bourriche. C'était le comte de Menou, un vieux veneur de Touraine, qui envoyait à son ancien compagnon de chasse deux douzaines de perdreaux. Deux perdreaux par jour l'eussent mieux contenté. Que faire de ces vingt-quatre pièces ?

Le parti le plus noble était de donner un grand dîner... Mais le reste ? Où prendre le service de table, où prendre les plats destinés à former l'escorte obligée ? Où prendre le vin ?

« Qu'à cela ne tienne ! s'écrie Duport. Un de mes clients m'a soldé avec un baril de petit vin blanc resté dans ma cave. Je le dépose sur l'autel de la patrie.

— Dès lors, tout va bien, dit Brisse. Ce côté seul m'inquiétait. Notre repas sera tout en perdreaux et notre vin n'aura qu'une couleur. Honneur à la constance ! Duport, montez votre baril.

— Comment, ici !

— Et pourquoi pas ? Vous allez voir, pour peu que vous m'aidiez. »

En un clin d'œil, les deux tables du bureau sont rapprochées ; on atténue par des cales en bois leurs inégalités de hauteur. Brisse débarrasse la cuisine des collections de journaux qui l'encombraient et, après avoir demandé à l'Auvergnat le plus voisin un boisseau de charbon, il commence, en faisant sa mine gracieuse, la ronde des cuisines de la maison, empruntant ici une casserole, là un saladier, là une douzaine de couverts, etc. Une fois l'attirail au complet, on dresse la liste des convives, avec suppléants en cas d'obstacle, et le plus jeune de la rédaction va faire les invitations. Six heures après, il y avait huit personnes attablées.

Voici quel fut le menu. — Ni potage, ni hors-d'œuvre.

Premier service, *perdrix aux choux* (elles ravirent l'assemblée).

Second service, *perdreaux rôtis*.

Troisième service, *mayonnaise de perdreaux*.

Pour dessert, des cigares extraits de la poche de ceux qui en avaient. A un bout de la table se dressait le baril au-dessous duquel on faisait passer les verres. Quant au linge, il avait été prélevé sur une rame de papier du journal ; la nappe et la serviette étaient un peu raides, mais d'un blanc immaculé. Le repas fut déclaré excellent, les dîneurs furent d'une gaieté folle et on en parla huit jours

dans la maison. Il faut dire qu'en reportant les ustensiles, Brisse avait habilement distribué quelques reliefs en témoignage de sa reconnaissance.

Le cuisinier existait déjà chez Brisse, on vient de le voir, mais on peut dire qu'il s'ignorait lui-même. Il fallut encore sept ans, la dure nécessité et les conseils d'un ami pour l'amener à se faire gastronome et lui faire fonder en 1860 un recueil hebdomadaire, *la Salle à manger*. L'organe n'eut pas de succès, mais il fit naître chez M. de Girardin l'idée de demander à Brisse *un menu par jour* dans la *Liberté*. On s'en moqua d'abord et je vois encore une charge de Cham représentant deux chiffonniers qui suppliaient M. de Girardin de leur retrancher au moins un plat, leur bourse ne pouvant plus suffire au menu quotidien. Et M. de Girardin leur répondait : « Hé bien ! pour aujourd'hui seulement, je consens à supprimer le salmis de bécasses, mais la poularde truffée reste de rigueur. »

La vérité est que les menus en question n'étaient accessibles qu'aux bourses garnies. Néanmoins, le genre fut adopté, chaque journal eut sa partie culinaire et le baron Brisse conquit en un instant une renommée européenne. S'il eût voulu aller faire en Angleterre et en Amérique des conférences sur la cuisine française, Brisse eût certes gagné beaucoup d'argent. Mais, comme il se plaisait à le répéter, il était trop *artiste* en son genre.

Un beau matin, Brisse, toujours en quête d'idées nouvelles, se demanda pourquoi il ne ferait pas pour le carême un livre unique, code indispensable de tous les bons chrétiens, désireux de manger maigre le plus confortablement possible. Se mettant aussitôt à l'œuvre, il assemble une suite de menus plus raffinés les uns que les autres. Une place y était même réservée aux plats maigres, douteux et fantaisistes tels que le *castor canadien*, réputé gras et maigre à la fois par l'Église de Québec, gras par son train de devant et maigre par son train de derrière. Et il fallait entendre Brisse l'expliquer aux incrédules le *pourquoi* de cette distinction subtile ; le derrière du castor étant le plus souvent dans l'eau tandis que les pattes de devant et la tête émergeaient pour obéir aux instincts constructeurs de cet architecte amphibie.

La succulente compilation terminée, Brisse fait imprimer une belle dédicace à l'archevêque de Paris sous le patronage duquel il se place d'avance, il croit faire acte de gracieuse courtoisie en adressant une épreuve à l'archevêché. Dès le lendemain, grand désappointement ! Arrive une lettre du secrétariat général désolée, qui le prie et lui enjoint au besoin de supprimer le nom de l'archevêque ; on ajoutait que Monseigneur avait été douloureusement ému de voir une telle publication préparée pour un temps d'abstinence. A la vérité, Brisse ignorait que Mgr Guibert était un véritable ascète, vivant avec la plus grande frugalité et n'ayant pas une bouteille de vin dans sa cave. Aussi, peut-on juger du chagrin du pieux prélat et de la fureur anticléricale du gastronome, qui s'écria : « Ces gens de robe seront toujours intolérants, mais je vais leur répondre de la bonne encre. » — La réflexion vient ensuite, car le livre parut, sans qu'il fût question de l'archevêque bien entendu.

Du reste le castor ne portait pas bonheur à Brisse. Je le vis une autre fois

arriver avec un litre de fer-blanc galamment enrubanné. C'était à un petit dîner de table d'hôte, dans le sous-sol du café Frontin, boulevard Poissonnière, où s'égaraient encore les grands politiques du jour. On y trouvait alors surtout des négociants de la rue du Sentier. Deux comiques chers aux habitués de la salle Montansier, le pauvre Gil Pérès qui vient de mourir fou et Lassouche (parfaits gentlemen d'ailleurs), y tenaient aussi leurs assises. Tous tombent en arrêt devant le litre que Brisse décalotte en annonçant avec fracas : *potage à la queue de castor*. Puis, commence une vraie conférence. Que de soins avait coûtés ce potage inédit ! Prié par un commissionnaire américain de lancer le produit, il avait étudié longuement sa préparation...

Après l'avoir fait tremper huit jours dans un seau d'eau fréquemment renouvelée, il avait plongé son castor dans un excellent consommé. Il avait goûté ensuite, mais le castor avait encore un fumet terrible et le consommé s'en trouvait infecté. Brisse avait donc recommencé l'épreuve six fois, sans se lasser, et il apportait enfin le septième litre de bouillon, le seul qu'il eût trouvé potable. Après tant de patience et de sacrifices on ne pouvait que s'incliner. Chacun avala donc sa part de bouillon, sans mot dire, mais j'avoue que malgré le poivre de Cayenne chargé de masquer un fumet prononcé, ce castor, coupé en petites tablettes dans le bouillon, me parut encore lui avoir communiqué cette odeur âcre de colle et de peau qui s'échappe d'un chapeau de soie mouillé par une forte averse.

En fait de mésaventures, il me souvient encore d'un impromptu qui me réunit à la table de Brisse avec la comtesse Dash, sa nièce, et le sculpteur Lamy. Dès le premier verre, la comtesse ne put réprimer un geste de répugnance.

« Quel vin avez-vous donc là ? Il a subi quelque accident. »

Sans paraître surpris, Brisse appelle sa gouvernante.

« Constance, apportez une autre bouteille et changez le verre de Mme Dash. »

Apparition de l'autre verre et de l'autre bouteille. Mme Dash porte le verre à ses lèvres et l'éloigne aussitôt : « Grand Dieu ! mais c'est une fatalité, il ne vaut pas mieux que l'autre.

— Constance ! s'écrie de nouveau l'amphitryon. Qu'est-ce que cela veut-dire ? Descendez à la cave et prenez d'autre vin.

Constance disparaît, mais ne reparaît qu'avec le plat suivant ; de vin pas. Sans paraître se souvenir de l'épisode, Brisse cherche à verser de nouveau le vin condamné dans le verre de la comtesse ; celle-ci pare le coup en disant d'un air pincé : « Merci ! je ne saurais boire ».

Alors Brisse se pencha vers son oreille et je me souviendrai toujours de l'explosion sourde avec laquelle il murmura : Ma bonne amie, faut-il tout vous dire ? je n'ai plus de cave, plus d'argent et j'ai pris du vin au litre ce matin. »

Une fois ce petit orage passé, le beau temps revint. Mme Dash fut plus gracieuse encore qu'à l'ordinaire, ce qui n'est pas peu dire, Brisse recouvra toute sa sérénité et toute sa faconde. On convint même d'un pique-nique de huit couverts pour la semaine suivante dans la maison qu'habitait Mme Dash aux Batignolles. Chacun devait apporter son plat ; Brisse passerait à la halle dès le matin avec Lamy pour rassembler les éléments du repas. Pour moi j'étais chargé de quérir un parfait. A l'heure dite, je me rencontrais à la porte de la

maison des Batignolles avec un des invités, le neveu de Mme Dash, grand et beau jeune homme, porteur d'une tarte non moins grande. A notre arrivée, la maîtresse du logis s'écrie : « Hé bien ! et Brisse ?

— Nous ne l'avons pas vu.

— Alors, il ne viendra pas... la rentrée sur laquelle il comptait ne s'est pas faite... Enfin heureusement, nous avons le pot au feu. — Composé dudit pot au feu, d'une tarte et d'un parfait pour huit, ce dîner de quatre personnes n'en fut que plus gai. La confrérie des lettres peut seule s'accommoder d'accidents et d'inégalités qui feraient le désespoir des gens du monde.

Pour comprendre ce qu'il y avait de cruel dans la petite scène de la bouteille que j'ai rapportée tout à l'heure, il faut avoir su combien Brisse poussait loin le désir de faire croire qu'on buvait à sa table le meilleur le vin. Demandait-il aux jours heureux une bouteille extra, il ne manquait jamais de dire :

« Descendez à la cave et prenez dans le coin ! »

Il jouait alors invariablement la petite scène que voici : Dès qu'on apportait une bouteille quelconque, il la prenait, la contemplait longtemps et disait en regardant l'assistance d'un œil attendri : « Messieurs, c'est un grand vin ! Saluons ! Ce n'était pas cette bouteille que j'avais demandée. Elle était seule, je la gardais comme un dernier souvenir de l'Exposition de Londres. Je me disais : On ne la boira qu'en une grande, très grande occasion. Enfin, puisque la voilà, versons..... Mais, c'est égal, vous pouvez dire que vous avez de la chance. » Chez Brisse, la cave n'eut jamais le temps de vieillir, pour plusieurs bonnes raisons : la première est qu'il invitait toujours ses amis à boire largement en leur prêchant d'exemple ; puis, il avait fini par mépriser les vins vieux et déclarait bien haut que leur vogue était affaire de préjugé. Pour lui, le *vin en sève*, c'est-à-dire le vin jeune ou dans la force de l'âge, était à mille pics au-dessus du vin vieux ou *vin en liqueur*.

Cependant il restait fort enorgueilli de la possession d'un flacon de vin de 1472, cacheté et authentiqué selon toutes les règles à l'hôpital de Strasbourg, où ce don royal lui avait été fait à titre exceptionnel.

L'hôpital possèdera toujours une tonne de ce vin vénérable nécessairement étendu par d'autres vins généreux des années subséquentes, mais dans des proportions chaque fois si modestes qu'il doit contenir réellement encore quelques gouttes du moyen âge.

On a vu que le baron Brisse avait du ventre ; sur la fin de sa vie, il en avait même trop. Lorsqu'il faisait chercher une voiture de place, on n'était pas toujours sûr de l'y voir entrer, et force était alors d'en aller chercher une autre à portière plus large. Lors de ses obsèques, l'escalier de la maisonnette de Fontenay-aux-Roses se trouva trop étroit pour le passage du cercueil ; il fallut le descendre par la fenêtre du premier étage, et les amis qui le conduisirent ensuite à sa dernière demeure verront toujours les six porteurs chanceler sous le poids funèbre.

La mort était venue presque à l'improviste. Quelques jours auparavant, il chantait encore, à un dîner d'amis, *le Coup du milieu*, d'Antier, sa chanson favorite et il avait posé devant un grand seigneur, qui ne dédaigne pas, à l'occa-

sion, d'être un maître portraitiste Le Cte A. M. avait fait demander à Brisse la faveur de quelques séances. La première avait été courtoisement octroyée ; le modèle s'était montré plein de vie et de verve, mais lorsque vint le jour de la troisième il n'était déjà plus.

Néanmoins, avec l'aide d'une photographie, l'œuvre s'acheva. Si Brisse pouvait revenir au monde, il serait trois fois heureux de la contempler. Ce n'est pas un portrait ordinaire, c'est un triptyque destiné à la salle à manger du comte. Le personnage occupe le panneau du centre. Il est assis carrément, la tête haute, le bras tendu sur sa canne, le regard dominateur ; le ventre s'arrondit avec fierté et menace de gagner le premier plan. C'est largement peint ; l'expression et l'attitude sont bien celles qui étaient familières au modèle. Sur ce portrait, comme pour certains tableaux religieux, se rabattent deux volets à charnières décorés sur leurs doubles faces. D'un côté s'élèvent des trophées de fruits, de légumes, de gibier et de poissons. Sur l'autre s'étalent fromages, jambons, pâtisseries. Rien n'est oublié, pas même une antique assiette sur laquelle se dresse une pyramide de *soupirs de nonnes*. — C'est la sainte chapelle du ventre.

A la vente des objets qui composaient le mobilier du gastronome défunt figurait une grande pendule Louis XV qui fut adjugée pour environ cinq cents francs. Cette pendule avait son histoire. En un temps où Brisse éprouvait quelque gêne à payer son loyer, elle était restée en gage chez son propriétaire, qui, aux termes de la loi, devait en demeurer légitime possesseur au bout d'un certain délai. Or celui-ci ne se figurait point, paraît-il, que Brisse fût jamais capable de le rembourser, et la pendule Louis XV lui paraissant un bibelot digne d'intérêt avait été confiée, sans plus attendre, à un maître restaurateur. On avait décrassé sa boîte vert tendre semée de roses pompon, on avait redoré d'or fin ses cuivres rocaille. Bref, cette toilette complète et coûteuse était déjà faite lorsqu'au dernier jour et presque je crois à la dernière heure, Brisse met à profit un sourire inattendu de la fortune. Sa fidèle gouvernante court porter la somme et réclamer le gage. L'argent est reçu, non sans une grimace étrange qui s'explique à l'apparition de la pendule redevenue superbe.

Je laisse à penser l'heureuse surprise du retour et la moralité qu'on aurait pu en tirer. Car jamais on ne vit avec plus d'éclat se confirmer le proverbe connu : *Qui paye ses dettes s'enrichit*[1].

XXX.

1. La physionomie du baron Brisse n'était guère connue jusqu'à ce jour et c'est à titre de curiosité littéraire que nous avons accueilli la spirituelle notice anecdotique qu'on vient de lire, et, qui, à première vue, a pu paraître sortir quelque peu de notre cadre bibliographique.

Les anecdotes et souvenirs de ce temps ne sont pas déplacés dans cette revue rétrospective ; ce sont des documents nécessaires aux investigations de l'avenir, et nous nous permettrons assez fréquemment des incursions dans ce domaine de la fantaisie et de la curiosité, ne fût-ce que comme une récréation au milieu d'études plus techniques et d'un intérêt moins général pour le grand public qui suit les progrès de cette publication avec tant de bienveillante assiduité.

ÉTUDES ET DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR LES LIVRES A CLEF

(Fin)

---

hérèse Philosophe, ou mémoires pour servir à l'histoire de D. Dirrag et de Mlle Eradice, avec l'histoire de Mme Boislaurier. — La Haye, à la Sphère. s. d. (1748), 2 vol. pet. in-8° de 148 et 2 pp. encadrées, avec 16 gravures libres se repliant dans le volume — maintes fois réimprimé. (Voir sur ce livre la « Bibliographie Gay » (t. VI, p. 330) et le « Catalogue des livres condamnés » p. 376.)

Livre dont la clef est à faire; il est, comme on sait, fort licencieux et est attribué à M. d'*Arles de Montigny*, commissaire des guerres. La scène de Thérèse se passe en Provence (*Vencerop*) et à Tarlon (*Volnot*). *D. Dirrag,* c'est le père Girard, fameux jésuite dont le procès fit tant de bruit; la demoiselle *Eradice,* c'est l'infortunée Cadière.

Turlubleu, histoire grecque tirée du manuscrit Gris-de-lin, trouvé dans les cendres de Troye. — Amsterdam, 1715, in-12 de II-104 p.

Cet ouvrage, attribué d'abord à l'abbé de Voisenon, est de *N.-E-Menin,* littérateur et conseiller au parlement de Metz, mort, en 1770, dans un âge avancé. Le joli roman de « Turlubleu » est, dit la « Biographie Michaud »

(t. XXVIII, p. 307), l'histoire allégorique d'un M. Bonier, désigné sous le nom de *Ctésiphon*.

On doit encore à Menin une autre petite production allégorique : « *Cléodamis et Lelex*, ou l'illustre esclave » — (La Haye, Paupie, 1746, 19 p. in-12), — petit roman de galanterie dans lequel il s'est mis lui-même en scène sous les traits de l'*Illustre esclave*.

Ces deux écrits devaient, paraît-il, être suivis d'un autre roman allégorique, « la Grèce galante », qui n'a pas paru.

Turnus and Drances; being an attempt to show who the two real persons were that Virgil intended to represent under those tow characters. London, print. W. Owen, — c'est-à-dire « Essai dans lequel on examine quelles étaient les personnes dont Virgile a voulu donner le caractère en nous peignant Turnus et Drancès ».

L'auteur anonyme de cette brochure tâche de prouver que sous le caractère de *Turnus*, Virgile a eu l'intention de nous représenter Marc-Antoine, et Cicéron sous celui de *Drancès*. Cette petite dissertation est ingénieuse et amusante. Voir « le Petit Réservoir », t. II, p. 351 ; journal publié à Berlin, en 1750; 5 vol. in-12).

Victoire (la) du Phébus françois contre le Python de ce temps. — Tragédie. Où l'on voit les desseings, pratiques, tyrannies, meurtres, larcins, mort et ignominie dudit Python. — Rouen, Thomas Mallard, s. d. in-8°, 31 pages. — Réimprimé textuellement sous ce titre : « Tragédie du marquis d'Ancre, ou la Victoire du Phébus françois contre le Python de ce temps. Paris. Jouxte la coppie imprimée à Rouen chez Thomas Mallart; » s. d., 31 pages

Cette pièce, fort rare, en quatre actes et en vers, reproduit, sous la forme dramatique, les détails historiques de l'assassinat du maréchal d'Ancre, sur le pont-levis du Louvre, par Charles d'Albert, duc de Luynes, Vitry et autres agents du roi. Voici la clef des personnages de cette tragédie :

Python M. D.,	—	Marquis d'Ancre.
Phébus R. de F.,	—	Louis XIII, roi de France.
Lydor de G.,	—	Duc de Guise.
Antimars de V.,	—	Maréchal de Vitry.
Golligay,	—	La marquise d'Ancre.
Ruburo Demon,	—	Montalto, astrologue vénitien.
Cleridam de L.,	—	duc de Luynes.
Théocrat de V.,	—	de Villeroy.
Arlin du M.,	—	du Maine.
Toléon de N.,	—	de Nemours.
Alcé D. D.,		

Il serait possible que l'auteur se fût mis en scène sous le nom de poète *Alcé D. D.;* ces deux initiales représentèrent alors le nom du sieur de *Deimiers*, auteur de « la Liberté royale de Marseille », ouvrage publié à Paris, en 1615, avec les mêmes initiales. (Catalogue de Soleinne, nos 3729 et 3731.)

Virgile en France ou **la Nouvelle Énéide**, poème héroï-comique en style franco-gothique, orné d'une figure à chaque chant; pour servir d'esquisse à l'histoire de nos jours, par *Le Plat du Temple.* — Bruxelles. Weissenbruch, 1807. — 2 vol. in-8° (réimprimé à Bréda, en 1810).

L'auteur de ce pamphlet, Victor-Alexandre-Christian Le Plat du Temple, est peu connu; on ne trouve à son sujet, dans la « France littéraire, » qu'une très succincte notice, fournissant les titres des deux autres ouvrages qu'il a publiés; aussi ne saurions-nous que bien peu de chose sur son compte, sans un intéressant article publié dans le « Bulletin du Bibliophile » (année 1860, p. 1067), sous la signature *A. de L.* (sans doute La Fizelière).

« Ces deux volumes, dit le rédacteur de l'article, les seuls qui aient paru, contiennent les six premiers chants de *l'Énéide* de Virgile, et les six premiers chants de *la Nouvelle Énéide.* Les poursuites dont cet ouvrage fut l'objet dès son apparition empêchèrent l'auteur de le continuer. L'édition presque entière fut saisie et détruite à Bruxelles même, sur l'ordre de la police française; cela explique l'extrême rareté de l'ouvrage dont quelques exemplaires à peine ont échappé à l'incendie. Des eaux-fortes de P. Leroy, non moins curieuses que le texte, accompagnent chaque chant et ajoutent encore, par un attrait analogue à celui des *rébus*, au caractère énigmatique de cet ouvrage bizarre. L'auteur avait d'abord écrit son livre en langue flamande; mais, enthousiasmé, dit-il, par la solennité du sujet, il l'a traduit en français, ou, pour parler plus exactement, en un langage grotesque qui n'a d'égal que le style du *Tremblement de terre de Lisbonne.*

«... Il suit pas à pas les vers de *l'Énéide* et remplace partout, en conservant la forme et les images de Virgile, *Énée* par Napoléon; *Troie*, par la France, etc. Il trouve à chaque vers du poète latin des allusions aux événements qui se sont passés en France; mais comme ces allusions, si transparentes qu'elles puissent être, risqueraient de ne point être saisies par tout le monde, l'auteur a bourré ses vers de renvois à des notes explicatives qui forment bien le plus étonnant répertoire d'érudition qui ait jamais été composé.

« ... Il serait difficile de réunir avec plus de prodigalité que l'a fait l'auteur de *la Nouvelle Énéide* plus d'éléments disparates et moins en rapport avec le sujet principal qui est une satire contre la Révolution française et contre l'empereur Napoléon. — Le Plat ou Leplaet du Temple a échappé aux recherches des biographes, et c'est un tort, car ce poète hétéroclite fournirait sans aucun doute un chapitre curieux à l'histoire des fous sérieux. »

Voyages et Aventures d'Almanarre, publiés par J.-G. Prat. — Paris; Marpon et Flammarion, 1880; in-12 de VII-364 pages.

Quelques mots seulement sur ce volume humoristique, qui date au plus de quelques semaines et qui sert à démontrer que le goût des livres à clef n'est pas

près de se perdre, même de nos jours. Ledit ouvrage d'ailleurs n'est pas destiné à préparer de grandes tortures aux Quérard et aux Brunet de l'avenir; sa clef est des plus simples et presque entièrement anagrammatique, exemple: p. 179, on passe en revue les adhérents contemporains de l'école éclectique; or il n'est pas besoin de la sagacité proverbiale d'Œdipe pour découvrir que le galant (!) *Anckfr*, de l'Institut, c'est M. Franck; le circonspect *Netja*, c'est M. P. Janet; le pénétrant *Rotvache*, c'est M. Vacherot; le papa *Rinousson*, c'est M. Nourrisson; le douceâtre *Navré*, c'est M. Renan; le gracieux *Erscher*, c'est M. Scherer; l'austère *Eisw*, c'est M. Neiss, et que notre éminent duc *Brocoli*, c'est M. de Broglie.

Nous terminons ici notre première série d'études sur les *Livres à clef*, et nous abandonnons, mais non sans esprit de retour, un sujet que nous avons à peine effleuré. Depuis la publication de notre premier article, nous avons recueilli une grande quantité de notes et de renseignements nouveaux sur ce chapitre si curieux de l'histoire littéraire. Il ne pouvait être question de les intercaler dans notre travail, qui eût pris dès lors des proportions trop considérables pour être utilement inséré dans une Revue. C'eût été, d'ailleurs, abuser à la fois de la patience des lecteurs et de l'hospitalité si courtoisement accordée par *le Livre* à notre modeste essai.

Nous avons donc résolu d'attendre et de chercher encore, afin de refaire entièrement la Bibliographie aussi complète que possible des *Livres à clef*. Si ces circonstances secondent notre bonne volonté et nos efforts, il nous sera peut-être donné, dans un avenir assez prochain, d'offrir aux amateurs un nouveau travail.

(Fin.) FERNAND DRUJON.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LIVRES AUX ENCHÈRES. — Trois ventes importantes ont eu lieu pendant le mois de décembre dernier.

La première collection se composait d'ouvrages à figures des XVIIIe et XIXe siècles; la seconde, formée d'environ dix mille volumes, embrassait presque toutes les divisions de la bibliographie; la troisième appartenait à M. Giraud, membre de l'Institut. *Le Livre* a récemment annoncé le décès de ce savant dont la bibliothèque, toute de travail, ne renfermait aucun des ouvrages que se disputent les bibliophiles. Nous n'en parlerons donc pas.

Voici les prix atteints par les principaux ouvrages dans les deux autres ventes dirigées, la première par M. Claudin, la seconde par M. Labitte :

1re VENTE. — *Heures d'Anne de Bretagne*, Paris, Curmer, 1861, 1 vol. in-4° : 510 fr.; — *Éloge de la Folie*, s. l., 1751; in-4°, grand papier, réglé, figures d'Eisen, relieure ancienne de Derôme : 800 fr.; — *Almanach iconologique*, année 1769, cinquième suite, Paris, chez Lattré, graveur, 1768; portrait de Gravelot par Delatour, 1 front. et 11 fig. par Gravelot : 70 fr.; — Le même almanach, année 1778; quatorzième suite, 1 front. et 12 grav. par Cochin : 47 fr.; — *Les Métamorphoses d'Ovide*, trad. de l'abbé Banier, Paris 1767-1771, 4 vol. in-4 : 495 fr.; — *Cy est le Rommant de la Rose;* Paris, 1531, petit in-folio goth. à 2 col. : 80 fr.; — *Les Quatre premiers livres des Odes* de Pierre Ronsard, Paris, 1550, reliure de Cazin : 260 fr.; — *Contes et nouvelles en vers* par de La Fontaine, Amsterdam (Paris, Barbou, 1762), 2 vol. pet. in-8. Édition dite des Fermiers généraux; bel exemplaire en maroquin rouge ancien : 800 fr.; — *Recueil des meilleurs contes en vers*, Paris, Cazin, 4 vol. in-12 avec fig. 1 reliure pleine en maroquin rouge du Levant : 305 fr.; — *Les Baisers*, La Haye et Paris, Lambert et Delalain, 1770, grand in-8, reliure ancienne : 525 fr.; — *Fables nouvelles*, par Dorat, La Haye et Paris, Delalain, 1773, 2 tomes en 1 vol.

in-8 ; 360 fr. ; — *Les Bienfaits du sommeil ou les quatre rêves accomplis*, par Hubert de Nîmes, Paris, Brunet, 1776, pet. in-8, fig. de Moreau : 185 fr. ; — *Les Quatre heures de la toilette des dames*, Paris, Bastien, 1779, pet. in-4, reliure en maroquin rouge de Petit : 130 fr. ; — *Œuvres de Molière*, Paris, 1734, 6 vol. grand in-4, reliure ancienne : 745 fr. ; — *La Folle Journée*, Paris, 1785, grand in-8 ; exemplaire en grand papier, nombreux témoins, reliure de Capé : 132 fr. ; — *Romans et Contes de Voltaire*, Bouillon, 1778, 3 vol. in-8, fig. de Marillier, vignettes de Monnet, épreuves avant les numéros : 695 fr. ; — *Felicia ou mes fredaines*, Londres (Paris, Cazin, vers 1780), 4 vol. in-18, fig. avant la lettre ; exemplaire dans sa première relieure : 230 fr. ; — *Les Liaisons dangereuses*, Londres (Paris), 1796, 2 vol. in-8, reliure de Cuzin. Exemplaire en papier vélin relié sur brochure et presque non rogné, contenant, outre les fig. de Monnet, de Fragonard et de Mlle Gérard, 2 portraits de Choderlos de Laclos, dessiné par Carmontelle et gravé par Morel, dont un sur chine avant la lettre, et 7 dessins découverts : 921 fr. ; — *Le Temple de Gnide*, Paris, Le Mire, 1772, in-4, reliure ancienne : 370 fr. ; — *Les Nouvelles de Marguerite, reine de Navarre*, Berne, société typographique, 1780-81, 3 vol. in-8, fig de Freudenberg, reliure ancienne : 650 fr. ; — *Œuvres de Scarron*, Amsterdam, Wetstein, 1752, 7 vol. pet. in-12, reliure de Capé : 205 fr.

2e VENTE. — *Catéchisme du curé Meslier*, 1789, in-8, édition originale très rare : 20 fr. ; — *La Chasse du Loup*, Paris, 1569, in-4 : 51 fr. ; — *Dictionnaire des monogrammes*, Munich, Cotta, 1832, 3 part. en 1 vol. in-4 : 77 fr. ; — *Dictionnaire des graveurs*, par Basan, Paris, 1789, 2 vol. in-8 : 135 fr. ; — *Iconographie française*, Paris, 1840, 3 vol. in-folio : 444 fr. ; — *Les Cent et un Robert-Macaire*, par Daumier, Paris, Aubert, 1839, in-4, 101 fig : 71 fr. ; — *Le Moyen Age monumental et archéologique*, Paris, Hauser, 1843, 4 vol. in-folio : 76 fr. ; — *Architectural antiquities of great Britain*, Londres, Nattali 1835, 5 vol. in-4 : 71 fr. ; — *Anacréon*, Paphos (Paris), Le Boucher, 1773, in-8, fig. d'Eisen. Exempl. en papier de Hollande ; ancienne reliure : 160 fr. ; — *Le Parnasse satyrique*, Elzevier, 1668 : 35 fr. ; — *Contes et nouvelles en vers*, par M. de La Fontaine, Amsterdam, 1764, 2 vol. in-8 : 86 fr. ; — *Romances* de Berquin, 1775-76, 3 vol. in-16 ; papier de Hollande, fig. de Marillier en premières épreuves : 345 fr. ; — *Les Plaisirs de l'amour*, Cazin, 1782, 3 vol. in-16 : 124 fr. ; — *Œuvres poissardes de Vadé*, Paris, Didot jeune, 1796, pet. in-12, fig. avant la lettre : 110 fr. ; — *L'Année Terrible*, par V. Hugo, Lévy 1872, un des 25 exemp. sur chine. Cet exemplaire possède les 3 gravures supprimées par la censure : 59 fr. ; — *Les Saisons*, 1795, in-18, ex. en papier vélin : 35 fr. ; — *Chansons nouvelles* de M. de Piis, Paris, 1785, in-18, fig. de Le Barbier avant la lettre : 200 fr. ; — *Œuvres complètes de Béranger*, Paris, Perrotin, 1834, 4 vol. in-8, papier vélin, 104 vignettes sur chine formant un 5e vol. : 199 fr. ; — *Deburau. Histoire du théâtre à quatre sous*, Paris, 1832 : 30 fr. ; — *Théâtre des boulevards*, 1756, 3 vol. in-12 : 27 fr. ; — *Les après-soupers de la Société*, Paris, 1782-83, 23 parties en 6 vol. in-18, ex. de la bibliothèque de Soleinne : 340 fr. ; — *Hernani ou l'honneur castillan*, par V. Hugo, Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1830, 1re édition : 50 fr. ; — *Daphnis et Chloé*, Paris, Leclère, 1863, in-8, reliure de Petit : 60 fr. ; — *Rabelais*, édition Jannet, 1858, 2 vol. ; un des 12 ex. sur chine : 46 fr. ; — *La bibliothèque de* *** (Arétin), Cologne, Pierre Marteau, s. d. in-12,

404 p., 79 fr.; — *Histoires* ou *Contes du temps passé*, par Perrault; La Haye et Liège, Bassompierre, 1777, in-8, reliure de Chambolle-Duru : 88 fr.; — *Les Aventures de Télémaque*, Paris, Delaulne, 1717, 2 vol. in-12 : 161 fr.; — *Le Diable boiteux*, Paris, 1756, 3 vol. in-12, reliure de Smeers : 37 fr.; — Voltaire *Romans et Contes*, Bouillon, 1778, 3 vol. in-8 fig. et vign. par Marillier, Martini, Monnet et Moreau : 265 fr.; — *Les amours de Mirtil*, Constantinople, 1761, in-12, fig. de Gravelot : 81 fr.; — *Tableaux de la vie ou les mœurs du dix-huitième siècle*, par Restif, 2 vol. in-18, fig. de Moreau : 80 fr.; — *Valentine*, par G. Sand, Paris, 1832, 2 vol. in-8, 1re édition : 45 fr.; — *Contes populaires de l'Allemagne*, par Musœus, Paris, Havard, 1846, 2 vol. in-8; reliure de Petit : 64 fr.; — *Le moyen de parvenir*, imprimé cette année, pet. in-12, 617 p., reliure de Chambolle-Duru : 115 fr.; — *De l'heur et malheur du mariage*, Lyon, 1602, in-16, ex. de la bibliothèque de Bure : 58 fr.; — *Œuvres complètes de Laurent Sterne*, Paris, Bastien, 1803, 6 vol. fig. avant la lettre de Chasselat : 30 fr.; — *Œuvres de Gessner*, Paris, Dufart, s. d. 2 vol. in-8 : 48 fr.; — *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, Genève, 1580, in-8, fig. : 60 fr.; — *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, id. de Monmerqué et Paulin-Paris, Techener, 1854-60, 9 vol. in-8: 57 fr.; — *Le parc aux cerfs*, Paris, 1790, in-8 : 60 fr.; — *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, Paris, 1754-58, 15 t. en 9 vol. : 112 fr.; — *Paris dans sa splendeur*, Paris, Charpentier, 1861, 3 vol. in-folio : 49 fr.

Le Livre a fait connaître, page 12, quelques-unes des adjudications les plus remarquables qui ont eu lieu à la première vente de la très riche bibliothèque formée par le duc de Sunderland et qui était devenue la propriété des ducs de Marlborough; une seconde vente commencera le 17 avril; elle est l'objet d'un catalogue qui s'étend du n° 2,701 au 5,507. Disons-en quelques mots à l'avance.

On y remarque une très importante réunion de classiques anciens; vingt-sept éditions complètes des *Œuvres* de Cicéron depuis la première, *Milan*, 1498-99, jusqu'à celle d'*Amsterdam* donnée par Gronovius en 1692; parmi les éditions séparées des divers écrits de l'illustre orateur romain, mentionnons le *De officiis*, imprimé par Furt et Schœffer à Mayence en 1465, c'est le premier ouvrage classique qu'ait reproduit la typographie et l'exemplaire est sur peau-vélin. Quinze autres anciens livres sur vélin figurent sur le catalogue dont nous parlons; entre autres, Cicéron, *de Rhetorica, Jenson*, 1470; *Orationes* (premier volume) imprimé par les Aldes ainsi que le *de Oratore*, 1554 et *Rhetorica*, même année; notons aussi les *Constitutiones* du pape Clément V, Mayence, 1460, le Durandus, *Rationale*, de 1462, et le Aulu-Gelle, *Rome*, 1469.

Catalogue Sunderland. — Les bibliophiles sauront distinguer une fort précieuse collection de chroniques espagnoles et françaises.

La *Cronica del Rey don Rodrigo*, Séville (*His pali*), 1499, est signalée comme une édition originale, restée inconnue aux bibliographes.

Un exemplaire des *Chroniques de Saint-Denis*, Paris, 1496, sera à coup sûr très vivement disputé.

Huit éditions de Dante, imprimées au xve siècle, depuis celle de Numeister à Foligno en 1472, jusqu'à celle de Venise, en 1491.

N'oublions pas un livre de toute rareté, le *Dialogus creaturarum moralisatus*, imprimé à Gonda, par Gérard Leenn, en 1480.

Deux *Dialogis* de Juan de Valdes, un des rares Espagnols qui se rallièrent aux doctrines de Luther, atteindront certainement des prix fort élevés. — Les vieux voyages, les relations françaises et espagnoles du xvie siècle, relatives au Nouveau Monde, sont en grand nombre; on peut compter sur des demandes empressées de la part des bibliophiles américains.

Ventes annoncées. — Du 2 au 4 mars, hôtel Drouot, salle n° 4, — se vendra une collection de livres précieux, en partie annotés par des hommes célèbres, des manuscrits, des lettres autographes et des estampes composant le cabinet d'un amateur.

Cette collection est peu volumineuse, mais bien choisie.

Le catalogue contient 429 numéros. Le *Recueil* inscrit sous le n° 1 sera vendu le dernier jour en un seul bloc. Il contient de très curieuses lettres autographes.

Dans les livres annotés on retrouve la main du Tasse, de Rabelais, celle d'Érasme, de Malherbe, de Balzac, d'André Chénier, de Voltaire, de Piron, de Racine, etc., etc.

La collection des ouvrages de luxe avec gravures est remarquable.

On signale encore pour le commencement de mars, du 8 au 11, maison Sylvestre, à sept heures et demie du soir, la collection des ouvrages sur la Franche-Comté et des ouvrages sur la noblesse qui composent la bibliothèque de M. de J... On pourra faire d'intéressantes trouvailles dans les 740 numéros du catalogue.

Enfin, le samedi 18 mars, dans le même local, on vendra les livres composant la bibliothèque médicale et littéraire de feu M. le docteur R...

Le catalogue se compose de 160 numéros dont la majeure partie est consacrée à la science médicale et chirurgicale.

Nous devons signaler un catalogue d'une importance exceptionnelle, celui de la bibliothèque de M. P. C. P., rédigé avec un soin tout particulier, par M. A. Durel ; au moment où paraîtra notre livraison du 10 février, les enchères auront déjà commencé ; nous ferons connaître les adjudications les plus remarquables.

734 articles seulement, mais tous des livres d'élite ; les éditions originales, devenues si rares des grands écrivains français, occupent une très large place. Les poètes du xvie siècle (Alain Chartier, Villon, Marot, Ronsard, et bien d'autres) brillent avec éclat ; Corneille montre ses éditions les plus rares ; Molière 18 comédies et éditions originales séparées et deux éditions collectives du plus grand prix ; toutes les pièces de Racine en éditions princeps sans exception. Il faudrait d'ailleurs signaler la presque totalité des articles du catalogue ; tenons-nous-en à de très précieuses éditions de Rabelais ; la *Vie inestimable du grand Gargantua*, Lyon, F. Juste MDXXXVII ; le *Quart livre des faicts du bon Pantagruel*, 1553 ; la *Plaisante histoire...*, Valence, 1547.

Le catalogue dont il s'agit se distingue par une innovation dont nous ne connaissons pas encore d'exemples pour les ventes publiques : il donne des fac-similés exacts des frontispices d'un grand nombre d'ouvrages de haute valeur. Indiquons au hasard et sans choix les *Essais* de Montaigne, *Bovrdeaux*, MDLXXX (n° 71) ; la *Bergerie*, de Belleau, *Paris*, 1572 (n° 186); le *Cinna*, de Corneille, *Paris* MDCXLIII (n° 387); 17 comédies de Molière, nos 423-439 ; *Turcaret* de Le Sage, MDCCIX (n° 506), etc.

L'éditeur n'a pas reculé devant une forte dépense pour rendre de plus en plus intéressant le volume qu'il présentait aux bibliophiles.

Quelques articles provoquent des notes, fort dignes d'attention, au point de vue bibliographique ; nous indiquerons seulement celles du n° 164 (le *Marot*, imprimé par Geofroy Tory en 1532, et du n° 167, le *Miroir de très chrestienne princesse Marguerite*, Paris, Ant. Augereau, 1553, édition non décrite au *Manuel du libraire*.

— La bibliothèque de M. Charles Blanc ne sera pas dispersée ; elle a été léguée à l'Institut.

Voici le passage du testament relatif à ce legs :

« Je laisse tous les livres de ma bibliothèque à la bibliothèque de l'Institut, en priant M. le bibliothécaire en chef de remettre à la bibliothèque de l'École des beaux-arts ceux de ces livres dont il n'aurait pas besoin.

« Fait à Deuil-Montmorency, le 12 février 1879. »

C'est un cadeau magnifique : la collection léguée par M. Charles Blanc contient des exemplaires précieux d'ouvrages d'art et une série importante de publications spéciales à l'histoire de l'art qui la rendent unique et peu abordable à des budgets tels que celui de la bibliothèque de l'Institut.

Une vente curieuse et importante a eu lieu, le mois dernier, au château de Beauregard, à Villeneuve-Saint-Georges, chez Mme veuve Honoré de Balzac.

Me Marie, commissaire-priseur, était chargé de vendre un magnifique mobilier ancien, des objets d'art et ouvrages rares ayant appartenu à Honoré de Balzac, la plupart annotés par lui.

Cette vente avait attiré au château de Beauregard l'élite des savants et des connaisseurs. Les objets ont été disputés et les enchères se sont élevées à un chiffre considérable ; quelques livres ont été achetés pour le compte de l'État et seront placés à la Bibliothèque nationale.

Un plagiat. — Une Revue anglaise, le *Temple Bar*, a publié récemment un article intitulé : *Une visite à Voltaire* (*A visit to Voltaire*) ; c'est textuellement la reproduction du chapitre dans lequel Casanova raconte sa visite au patriarche de Ferney ; point d'indication de la source de ce récit.

La Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de la Bretagne vient de décider, sur la proposition de M. de la Borderie, la publication d'une collection

de documents sous le titre : *Archives de Bretagne, recueil de chroniques, titres et documents inédits, relatifs à l'histoire de cette province.* La publication doit prochainement commencer. Il paraîtra par an un demi-volume.

Une nouvelle artistique des plus intéressantes.

L'élite des peintres et dessinateurs français illustre en ce moment les chansons de Nadaud. Point n'est besoin de dire ce que sera cet album. Nous aurons là le pendant des fables de La Fontaine par les aquarellistes de la rue Laffitte. Nous reviendrons plus tard sur ce recueil hors ligne, car la première édition ne sera pas mise dans le commerce : elle est d'ores et déjà retenue par les amis du chansonnier... En ce qui concerne les autres, disons avec le spirituel rimeur :

...J'en ai le ferme espoir
N'en auront pas tous ceux qui voudront en avoir.

Belgique. — Tous les travailleurs connaissent la grande publication des *Acta sanctorum,* due à une congrégation connue sous le nom des Bollandistes, le Père Jean Bolland qui l'avait entreprise ayant fait paraître le premier volume à Anvers en 1642; le 69e volume, publié en 1867, est le douzième consacré au mois d'octobre; il le conduit jusqu'au 12 de ce mois. On annonce qu'après un temps d'arrêt d'une quinzaine d'années, le treizième volume, destiné à terminer le mois d'octobre, sera mis au jour en 1882.

Allemagne. — Shakespeare rencontre en Allemagne des admirateurs tout aussi passionnés qu'en Angleterre; il se publie à Berlin un *Annuaire* (Iahrbuch) *shakesperien*, qui est parvenu à son seizième volume. Un libraire fort instruit, M. Albert Cohen, vient d'y insérer une *Bibliographie shakespearienne* pour 1880 et 1881; elle comprend tous les ouvrages et articles de journaux ou de revues publiés en tous pays durant ces deux années. Il a été tiré des exemplaires à part de ce catalogue raisonné; in-8°, 47 pages.

Croquis romantiques

LE BIBLIOPHILE JACOB

I

AVANT que le romantisme eût conquis le terrain et planté sa glorieuse oriflamme de Montjoie-Saint-Denis sur les murailles d'un Paris qui ne comptait que douze arrondissements, le bibliophile Jacob fut un des combattants mémorables de l'époque : il portait la visière de son casque baissée; mais son armure, admirablement ouvragée, le faisait remarquer de tous, et quand, à vingt ans de là, de jeunes et vaillants écrivains surgirent tout à coup entre 1845 et 1850, ils n'entrevoyaient qu'avec respect l'un des pères du roman historique, bien que déjà ce mode de récits fût délaissé pour la peinture de mœurs modernes.

H. Vogel del. Imp A. Quantin Charreyre sc.

Le bibliophile eut-il conscience de cette transformation profonde qui n'était pas seulement particulière à la France, car Dickens, opposé à Walter Scott, ne dut plus tard sa popularité qu'au même courant ? Toujours est-il qu'abandonnant le roman historique qui lui avait donné droit d'entrée, en compagnie des auteurs sacrés, des historiens et des moralistes dans la classique collection du *Panthéon littéraire,* le bibliophile Jacob, laissant de côté un pseudonyme fatigué, reprit son véritable nom de Paul Lacroix.

Rarement on vit depuis lors un auteur plus fécond. Le sang de l'écrivain semblait de l'encre, son cœur un encrier, ses doigts une plume à cinq becs. Paul Lacroix, si particulièrement doué au point de vue de la productivité, ne connut dès lors ni trêve, ni loisirs, ni fêtes carillonnées. Écrivant sur tout et bien d'autres choses encore, il donnait quotidiennement de la besogne à un atelier de typographes et faisait hausser, dit-on, les actions de la papeterie où se fournissaient ses éditeurs.

Il n'en fut pas tout à fait ainsi, alors que, voué à l'acharné labeur des œuvres d'érudition, l'écrivain pâlissait sur les études que commandent de semblables recherches.

Entre les divers romans qui avaient consacré le nom du bibliophile Jacob, il convient de citer particulièrement la *Danse macabre.* Ce fut le joyau de son œuvre, le livre type que le public accroche au nom d'un auteur et qui fait qu'à Victor Hugo l'écho répond *Notre-Dame de Paris,* comme *Eugénie Grandet* fut longtemps le roman qui accablait Balzac : écho qui ne sonne pas juste, mais dont le son répond au cœur des masses. Pour la génération qui suivit et qui avait besoin d'une étiquette nettement écrite, le bibliophile Jacob fut appelé à traîner à sa suite la *Danse macabre,* et il eut l'insigne honneur d'être l'auteur *d'un* livre, récompense publique qui n'est pas toujours accordée aux littérateurs de talent.

Il importe peu de savoir si le romancier avait bénéficié de la popularité imprimée par Holbein à cette danse sarcastique et égalitaire ; aussi bien le bibliophile prouvait par de profondes recherches que le titre de la *Danse macabre* était amplement justifié et qu'il ne recouvrait pas une marchandise de pacotille. Rien que l'introduction historique qui se dresse devant l'œuvre semble un porche précédant une majestueuse cathédrale. Dans cette longue préface, l'auteur se plut à montrer l'échafaudage qui supportait son livre. Embarrassé devant ce trésor de connaissances les plus diverses, j'en détacherai l'étymologie du mot *macabre* : bien des pensées, bien des veilles, bien des lampes mourant faute d'huile, au petit jour, sont la conséquence de cette savante étymologie.

« *Macabra* en arabe veut dire *cimetière ;* en anglais, *make* signifie *faire* et *break* briser ; en hébreu *macchabi* s'explique par le latin *plaga ex me*, c'est moi qui fais le mal ; en vieux français, *ma cabre* se prend pour *ma chèvre,* et d'autres ont prétendu que Macabre était l'inventeur

de cette danse; en effet, ce peut être un troubadour nommé *Macabrus* qui a composé des espèces de complaintes sur la mort et la fragilité humaines.

« Enfin le mot de *macabre* n'a-t-il pas certaine analogie avec la formule magique *abracadabra*[1] ? »

On voit combien l'imagination en éveil, prêtant son appui à l'érudition plus raisonneuse, peut ouvrir de voies aux écrivains. *Abracadabra* gros de *macabre*, c'est la rosace à vitraux de couleur par laquelle la clarté entre dans une œuvre et illumine les lecteurs.

A l'époque où fut publié ce roman historique, se débattait dans la littérature un cerveau plein de choses, parfois confuses, parfois lumineuses, cerveau appartenant à un être tourmenté qui mêlait l'industrie à l'art, la critique à la création et, nourri de lectures accumulées, prétendait se rendre compte de toutes les formes de l'imagination. Je parle de Balzac qui, non content de chercher à se juger lui-même, jugeait volontiers les autres et faisait passer ses propres inquiétudes dans l'esprit de ses confrères. En ce sens le morceau de critique qu'il consacra dans le *Feuilleton des journaux politiques*[2] à un livre nouveau que venait de publier le bibliophile Jacob, *les Deux fous, histoire du temps de François Ier*, mérite d'être lu, quoique un peu acerbe et emporte-pièce. Cet article critique, curieux pour l'époque où l'art de la critique allait disparaître étranglé par le journalisme, ne suffit pas à Balzac. Il revint à la charge, mais équipé plus à la légère. Le portrait intitulé « le bibliophile Jacob » montre un Balzac plein de bonne humeur et de gaieté rabelaisienne. Dans cet article anonyme, mais signé à chaque mot, apparaît un Balzac qui s'est emparé du bâton de Polichinelle et qui en joue avec une verve que n'ont jamais atteint certains personnages gausseurs de *la Comédie humaine*.

« Quoiqu'il [M. Jacob] ait la mine refrognée d'un vieux juge fatigué d'une audience, il est doux, affable, un peu bavard, et simple comme La Fontaine. Si vous ne le questionnez pas et que vous passiez devant lui, il ne s'offensera pas de vos rires, et vous regardera en marmottant ou marmottera en vous regardant, comme il écrit en feuilletant et feuillette en écrivant. C'est toujours à lui que le garçon de la Bibliothèque vient dire : « Monsieur, il est trois heures, on va fermer. » Ce bonhomme rassemble alors ses papiers, et s'en va par les rues, étonnant les flâneurs qui le prennent pour l'ombre d'un prieur de Sorbonne. Il a l'air d'un vieux portrait qui sort de son cadre et marche, ou plutôt il ressemble à une note, à un bourdon d'imprimerie, mis au milieu d'une page : il vit en marge du temps présent.

1. Préface de la *Danse macabre*, édition de 1832.
2. *Œuvres complètes de Balzac*, tome XVII.

« Eh bien, cet homme-là est, en quelque sorte, la conscience de l'histoire même ou quelque chose de plus que l'histoire, un tiers de Dieu, car il voit le passé comme s'il était devant lui. »

Tout être qui a rêvé de devenir chat, pour se donner la jouissance d'attraper des souris, trouvera une certaine satisfaction sarcastique à savourer le passage où le bibliophile Jacob devient « *la conscience de l'histoire, l'histoire même ou quelque chose de plus que l'histoire.* »

Balzac continue à faire sauter sa souris en l'air et à la rattraper avec d'amusants coups de patte.

« M. Jacob connaît tous les siècles avec leurs meubles, leurs costumes, leurs mœurs, leur langage, leurs gestes, leur architecture. Il vous dira, en voyant sur le boulevard des gaufres roulées, que, sous Charles VI, cette pâtisserie avait une forme bien plus déshonnête. Il sait quand un mot est né, pourquoi il est né, de quoi il est né et quand il est mort. Il ne connaît pas la rue aux Ours, mais bien une *rue aux Oües*, où l'on vend des oies, et qui mène de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Martin. Souvent il demande des *macreuses* à sa ménagère et se plaint qu'on ne lui serve pas des *foulques*, des *paons* et *du beurre rôti*, comme en savait faire *Taillevent.* »

A part lui, l'auteur ainsi secoué put se dire que Balzac, qui jadis s'était essayé dans le roman historique, était peut-être jaloux de ce genre.

Toujours occupé avec sa souris, le critique continuait :

« C'est à P.-L. Jacob, bibliophile, c'est à ce digne et excellent homme, c'est à cette espèce de mouleur en cire qui passe sa vie à guetter une syllabe, un fait, qui prend les empreintes de toutes les faces héroïques des vieux siècles; c'est à ce modèle des antiquaires qui voudrait mettre sous verre toute une époque, qui se plaint de la petitesse des médailles et souhaite vingt fois par jour un *carporama* des faits historiques[1]; c'est à ce consciencieux et modeste auteur, l'ami de tous ceux qui le connaissent; c'est à ce Vaucanson littéraire que nous devons *les Deux fous !...* Lire ce livre, c'est vivre dans le XVIe siècle, et nous le comparerions volontiers au cabinet de Curtius dont, par un coup de baguette, les figures auraient reçu, pour un jour, la vie et le mouvement. En effet, cette composition tient de la peinture, de la sculpture, du drame et de la magie. C'est un *siècLorama.* On regrette bien vivement que le temps prodigieux réclamé par ces sortes de compositions les rende si rares. Enfin, m'est advis que Sa Majesté Charles X devrait donner quelques fonds à notre

1. A l'époque où furent inventés le *Panorama*, le *Diorama*, le *Toporama*, un industriel organisa une exposition de fruits et de plantes exotiques à laquelle il donna le nom de *Carporama*; d'où la langue *rama* des rapins de 1830, dont Balzac a donné de facétieux échantillons dans *le Père Goriot.*

ami P.-L. Jacob pour élever, fonder, administrer, diriger, entretenir une manufacture royale de mosaïque historico-littéraire. »

Ainsi conclut le chat qui, fatigué de donner des coups de patte à sa souris, se repose victorieux en la regardant étendue, sans mouvement,

PAUL LACROIX (Bibliophile Jacob), en 1835
(D'après un dessin inédit).

sur le plancher. Après s'être longuement amusé, le chat n'en fera qu'une bouchée tout à l'heure et ce goûter sera vraiment succulent. Eh bien, non, la souris n'est pas morte; la preuve, c'est que d'un trait elle vient de regagner son trou à la barbe du matou ébahi.

Pour l'édification du petit monde littéraire où, du plus gros au plus petit, chacun joue le même jeu, il convient de rapporter comment plus tard la souris se vengea du chat.

Avec son système de surexcitation et de travail désordonné, Balzac avait abrégé ses jours; les efforts du bibliophile Jacob étaient incessants, mais mesurés et moins fiévreux. Le style « fiel et amertume », « sang et malédiction », de ses conceptions moyen âge n'était que pour la montre.

Avec une pointe d'ironie qui devenait juste, Balzac avait dit du bibliophile : « Il a la naïveté d'un La Fontaine. » Un La Fontaine du XIXe siècle, il est vrai, faisant gémir la presse et obligé pour vivre de se répandre en publications de toute sorte.

Le bon Paul Lacroix n'avait pas de rancunes. Balzac mort, il se vengea de son adversaire en écrivant une notice très élogieuse du romancier en tête des *Femmes de Balzac*. N'est-ce pas un rare exemple que celui-là, donné par un saint Sébastien criblé de flèches qui chante un hymne à la louange de son bourreau?

J'estime l'excellent bibliophile Jacob à ce titre; à ce titre je lui pardonne *Vertu et tempérament*, comme je pardonne à son frère Jules Lacroix *Une Grossesse*, *Fleur à vendre*, romans de la même catégorie.

Quoique rêveur et aimant à regarder voltiger l'idée dans les étincelles du foyer ou à travers la fumée d'une cigarette, je ne suis pas de ceux qui envient les hommes pressés de produire, jaloux d'emplir les colonnes des dictionnaires bibliographiques, et je laisse l'avenir se prononcer sur cet amoncellement de produits. Mais un point tout particulier commande mes sympathies pour le doyen des écrivains d'aujourd'hui, Paul Lacroix. Le bibliophile Jacob n'a-t-il pas droit à un chapitre spécial par son culte des images? Pour lui, Tony Johannot a dessiné quelques vignettes qui caractérisent le mieux la souplesse de son talent. En tête, il faut placer *le Roi des Ribauds*, une silhouette reconstituée sans doute d'après les indications de l'érudit auteur de cet ouvrage.

Tony Johannot a laissé en outre un petit chef-d'œuvre dans la vignette du roman *le Divorce*, une merveille de grâce et d'élégance, ce n'est pas trop dire. La Parisienne ainsi vue, c'est à un thème du bibliophile Jacob qu'on la doit, et il faut savoir gré au laborieux écrivain d'avoir laissé ses truands et ses malandrins pour fournir à un artiste une si délicate représentation de la femme de 1830.

CHAMPFLEURY.

NOTA. — Notre spirituel collaborateur, au cours de cet article qui formerait un chapitre complémentaire à son histoire des *Chats*, sous ce titre : *les Chats littéraires*, a peut-être mis quelque malice dans ce joli *Croquis romantique*.

Nos lecteurs comprendront que dans cette étude rétrospective il n'y a rien qui puisse atteindre notre illustre doyen et ami le Bibliophile Jacob, et nous serions heureux de voir celui-ci nous répondre par un article de souvenirs anecdotiques concernant ses relations littéraires avec Balzac.

N. D. L. R.

PROJETS LITTÉRAIRES

DE THÉOPHILE GAUTIER

A PROPOS

DES ŒUVRES QU'IL N'A PAS ÉCRITES OU QU'IL N'A PAS TERMINÉES

Un très petit nombre d'écrivains contemporains ont laissé un monument littéraire aussi important que celui de Théophile Gautier, et pas un seul peut-être, parmi les plus célèbres, ne possède à son actif un ensemble de travaux plus colossal.— Les œuvres réellement écrites par Alexandre Dumas, celles de Victor Hugo, de Lamartine, de George Sand et de Balzac, les cinq autres grands producteurs littéraires français de ce temps, ne sont pas plus considérables, et néanmoins l'auteur de *Fortunio* est bien loin encore d'avoir écrit tous les ouvrages qu'il a projetés. Nous avons entrepris de retrouver la trace de ces livres rêvés seulement par le poète, et voici le résultat de nos recherches. C'est la première fois, pensons-nous, qu'une étude bibliographique dresse le tableau des œuvres qu'un auteur *n'a pas écrites*. Si cette initiative nous était reprochée, nous nous excuserions en faisant remarquer combien un document de ce genre relatif à Molière, à Racine ou à Corneille, et provenant d'un de leurs contemporains, serait précieux aujourd'hui. — C'est, du reste, une histoire curieuse que celle des projets littéraires de Théophile Gautier, projets entravés le plus souvent par les circonstances. Il lui fallait écrire des articles, en écrire toujours, et, par suite de cette incessante production forcée, vingt œuvres plus personnelles et plus fortement pensées sont malheureusement restées ensevelies dans le cerveau qui les avait conçues.

Il serait impossible à cette heure de retrouver les traces de toutes, mais nous allons en indiquer, du moins, les principales. Déjà, M. Émile Bergerat,

le gendre du poète, a parlé de quelques-unes dans le volume qu'il a consacré à son beau-père, et nous ne reviendrons pas sur les ouvrages dont il s'est occupé; nous ne ferons d'exception que pour un seul, *le Vieux de la montagne,* dont la conception remonte à une époque beaucoup plus ancienne qu'on ne le croit.

Le nom de Théophile Gautier fut connu de bonne heure, et ses productions recherchées dès 1833 par les éditeurs et par les directeurs de journaux de cette époque. S'ils avaient obtenu livraison d'un manuscrit, ou seulement la promesse vague d'une œuvre à peine née encore dans l'imagination de l'écrivain, ils s'empressaient aussitôt de l'annoncer dans leurs catalogues, au revers des couvertures de leurs publications nouvelles, ou parmi les travaux promis à leurs lecteurs.

Ses premiers balbutiements littéraires furent des *Poésies* écrites en langue provençale ou dans le patois gascon que le poète enfant avait parlé à Tarbes et qu'il eut, raconte-t-il lui-même, quelque peine à désapprendre. Sans parler ensuite de traductions et d'imitations de Musée et de *l'Anthologie grecque*, telles qu'un *Héro et Léandre,* ni même d'une traduction d'un *Chant d'Ugolin*, œuvres disparues, citons du moins deux poèmes perdus aussi : *le Fleuve Scamandre* et *l'Enlèvement d'Hélène,* ce dernier écrit en vers de dix pieds, essais exécutés quand l'auteur était encore au collège. La première trace, à notre connaissance, d'un livre du grand écrivain resté à l'état de projet se trouve inscrite sur la couverture des *Rhapsodies*, par Petrus Borel, volume daté de 1832, mais publié en décembre 1831[1]. On y voit indiqué : « Sous presse pour paraître incessamment, *Odes artistiques*, par Théophile Gautier », et « pour paraître le 15 janvier (1832), *Contes du Bousingot,* par une camaraderie. In-octavos, ornés de vignettes de Célestin Nanteuil. Les deux premiers volumes sont sous presse ».

Du premier de ces ouvrages, on ne connaît aujourd'hui que l'ode : *A Jean Duseigneur*, insérée dans le *Mercure de France au* XIX*e siècle* du 22 octobre 1831, et celle intitulée : *Notre-Dame;* cette dernière, croyons-nous, ne vit le jour qu'en décembre 1833 dans les *Annales romantiques* pour 1834; mais le manuscrit autographe est daté d'octobre 1831. L'auteur ne plaça pas ces deux pièces l'année suivante dans son volume d'*Albertus,* ce qui prouve qu'à cette date il n'avait pas encore renoncé aux *Odes artistiques.*

Les *Contes du Bousingot*, dont Renduel devait être l'éditeur, auraient été écrits par Théophile Gautier, en collaboration avec ses amis de cette époque : Gérard (de Nerval), Augustus Mac-Keat (Auguste Maquet), etc., et l'ouvrage eût été publié sans noms d'auteurs. Ce recueil est encore inscrit sur la couverture de son volume d'*Albertus* (paru en octobre 1832), toujours édité chez Renduel, sous le titre un peu modifié de : *Contes du Bouzingo,* sans aucune autre indication quelconque, ni aucun nom d'auteur.

Deux nouvelles au moins destinées à ce livre ont été écrites et publiées. La première, *la Main de gloire, histoire macaronique*, par Gérard (de Nerval), fut imprimée dans le *Cabinet de lecture* du 24 septembre 1832, accompagnée de cette note : « Extrait des *Contes du Bousingo,* par une camaraderie. Deux volumes in-octavo qui paraîtront vers le 15 novembre ». Elle fait aujourd'hui

1. N° 6153 de la *Bibliographie de la France,* du 31 décembre 1831.

partie de la *Bohème galante.* La seconde n'est autre qu'*Onuphrius Wphly,* par Théophile Gautier. Ce récit, publié dans *la France littéraire* d'août 1832, fut reproduit dans le *Cabinet de lecture* du 4 octobre suivant, portant pour titre : *l'Homme vexé; Onuphrius Wphly,* et accompagné de ces mots : « Cet article est un deuxième extrait des *Contes du Bousingot* qui seront publiés prochainement en deux volumes in-octavo. *La Main de gloire,* insérée dans notre numéro du 24 septembre, doit en faire partie. » Ces contes fameux ne parurent jamais, et Théophile Gautier inséra dans *les Jeunes-France* ceux qu'il leur destinait.

Ce ne fut pas là, du reste, son seul projet de collaboration avec Gérard de Nerval. Plus d'une œuvre fut entreprise avec ce cher compagnon de ses jeunes années, pour lequel il garda toujours une si vive affection. L'auteur d'*Albertus* a raconté lui-même qu'il mit un prologue rimé au mystère de Gérard, écrit en vers de huit pieds : *le Prince des Sots,* et qu'ils firent ensemble une pièce en prose intitulée : *la Dame de Carouge,* dont Alexandre Dumas utilisa plus tard l'idée dans *Charles VII chez ses grands vassaux.* Outre une traduction de *la Fiancée d'Abydos* de Byron, et non de *la Fiancée de Corinthe,* ainsi que le dit, par erreur, *la France littéraire* de Quérard, un autre drame, intitulé : *Ugo,* dont le sujet était tiré de la *Parisina,* du même auteur, fut aussi commencé par le poète vers 1830, en collaboration avec son ami Augustus Mac-Keat, et un fragment en a même été cité il y a quelques années. Toutes ces œuvres, détruites sans doute, sont en tout cas demeurées inédites. Nous tenons enfin d'un des plus anciens amis de Théophile Gautier, M. Charles Ménétrier, qui signe ses écrits : Listener, qu'il songea pendant l'été de 1830, avant l'apparition de ses *Poésies,* à composer un drame tiré de l'histoire de *la Belle Ferronnière,* dont Alfred de Musset et Félix Arvers s'occupèrent aussi peu de temps après. Il voulait en faire une œuvre *truculente,* pour employer un terme de l'époque, et la jouer seulement entre camarades. Voici comment il comptait traiter ce sujet, et l'on verra qu'il n'eût pas été facile, en effet, de faire accepter au public une pièce de ce genre.

Le mari de la belle Ferronnière, un bon bourgeois de Paris, découvrait que sa femme le trompait avec le roi François Ier. Pour se venger à la fois de tous deux sans s'exposer lui-même, il s'informait auprès de la plus mal portante des pensionnaires d'une maison interlope, quel avait été son dernier amant. Elle lui désignait un moine dont les remords, augmentés encore par la maladie que son péché lui avait value, devaient être exprimés en longues tirades abracadabrantes. Par une suite de combinaisons adroitement amenées, ce moine devenait alors l'amant de la belle Ferronnière, et, après la mort de celle-ci emportée par l'horrible maladie qu'il lui donnait, on devait voir, au dénouement, son mari remarié avec la créature cause première de tous ces maux, mais guérie, heureuse, et dont tous les bons instincts s'étaient réveillés et développés, passer, sa seconde femme au bras, dans une rue de Paris. Il assistait ainsi, sa vengeance satisfaite, au cortège des obsèques du roi François Ier, mort à son tour d'avoir aimé la belle Ferronnière.

Ce dénouement curieux et les outrances de l'intrigue n'eussent pas manqué de couleur romantique; certain de ne pouvoir faire représenter son drame sur un théâtre public, Gautier, s'il l'eût écrit, s'était promis de jouer le moine, rôle auquel son embonpoint déjà naissant semblait le destiner; Auguste Maquet

eût fait François Ier, et le personnage du mari eût été tenu par M. Listener. Mais ce beau projet n'eut pas de suite, et la pièce ne sortit jamais du cerveau de son auteur.

Le 1er décembre 1833, un traité fut passé entre le poète et Charles Malo, directeur de *la France littéraire,* pour la publication dans ce recueil d'une série de portraits d'écrivains oubliés, sous le titre général d'*Exhumations littéraires.* Ceux qu'il y publia sont entrés en 1844 dans *les Grotesques,* mais il en manque plusieurs, indiqués dans ce traité, que nous avons sous les yeux, car les biographies de *Tabourot, d'Aubigny, Hardy, Dubartas,* ne furent jamais écrites.

Citons ici, pour mémoire, une *Lysistrata* promise en 1835 au *Monde dramatique,* dont nous n'avons retrouvé aucune autre trace. C'est peut-être le premier projet de *la Chaîne d'or* qu'il publia en 1837 dans la *Chronique de Paris,* après avoir changé, en ce cas, le nom de l'héroïne primitive, ou, plus probablement encore, un ressouvenir du théâtre d'Aristophane, qu'il ne fixa jamais sur le papier.

Une de ses œuvres les plus remarquables, *le Capitaine Fracasse,* fut bien près aussi de ne jamais voir le jour. Annoncé pour la première fois en 1836 sur les catalogues de Renduel, ce roman fut inscrit comme sous presse pendant près de vingt ans, aux faux-titres ou sur les couvertures de presque tous les ouvrages de Théophile Gautier. Environ dix ans après, cette annonce se retrouve en outre, et pendant une dizaine d'années, parmi les promesses des *Revues des Deux Mondes* et *de Paris,* puis, en même temps, à partir de 1854, sur les catalogues de la Librairie nouvelle, dirigée alors par MM. Jacottet et Bourdilliat.

Après avoir été cause en 1853 d'un procès que la *Revue des Deux Mondes* intenta à son auteur pour en obtenir livraison, *le Capitaine Fracasse* fut enfin commencé vers 1854 ou 1855. Le premier chapitre, *le Château de la misère,* fut écrit et composé en placards pour être inséré dans la *Revue de Paris.* Mais l'œuvre devait encore s'arrêter; la *Revue* fut un jour supprimée, et le grand Théo, avec son insouciance habituelle, oublia son héros, et l'abandonna au seuil de son manoir délabré. Pourtant ce merveilleux chapitre était connu de quelques personnes; on poussa Gautier à continuer son roman et, en mars 1861, un traité fut enfin signé entre l'éditeur Charpentier, qui publiait alors la *Revue nationale,* et les directeurs de la défunte *Revue de Paris;* ceux-ci lui cédèrent le début de l'ouvrage pour l'insérer dans son recueil, et l'auteur s'engagea de son côté à continuer son œuvre. Chose curieuse, elle fut dès lors écrite page à page; chacune lui était payée à part, et lorsqu'il reprenait son travail, parfois après une longue interruption, il n'hésitait pas un instant en commençant le feuillet nouveau, quoique le précédent, resté souvent au milieu d'un mot, ne fût jamais sous ses yeux. Le sujet de ce roman est bien celui que Théophile Gautier devait concevoir après *Mademoiselle de Maupin,* dont la première édition fut mise en vente en décembre 1835 avec le sous-titre : *Double amour,* aujourd'hui disparu. *Fracasse* est par quelques côtés la contre-partie de sa première héroïne, et les deux œuvres se complètent l'une par l'autre.

Et pourtant le plan de cet ouvrage ne fut jamais absolument arrêté dans l'esprit du maître. Jusqu'au moment de l'exécution, il hésita à propos de plusieurs personnages, et M. Arnold Mortier (un monsieur de l'orchestre) a recueilli

dans *le Figaro* du 3 juillet 1878 (à propos de la représentation de l'opéra comique : *le Capitaine Fracasse*), ces intéressants détails : « On me raconte le fait suivant, connu seulement de ceux qui ont vécu dans l'intimité du grand poète.

« Vous savez — tout le monde sait — quel est le dénouement du *Capitaine Fracasse?*

« Sigognac s'est battu avec Vallombreuse, père d'Isabelle, et il l'a grièvement blessé; mais Vallombreuse guérit de sa blessure, Sigognac épouse Isabelle et rentre triomphalement dans son château restauré qui a été *le Château de la misère* et qui est devenu *le Château du bonheur*.

« Tel est le dénouement heureux qui termine le roman à la satisfaction de tous.

« Eh bien, cette fin satisfaisante n'est point celle qu'avait conçue Théophile Gautier.

« Dans la pensée première de l'illustre écrivain, Vallombreuse ne guérissait pas, Sigognac ne pouvait épouser la sœur de celui qu'il avait tué, et le triste capitaine Fracasse rentrait seul dans le château de la misère, où il retrouvait plus mornes, plus maigres, le vieux chien Miraut, le vieux chat Belzébuth, le vieux maître d'armes, Pierre!

« Sûr de son admirable palette, le poète peintre reprenait la description déjà si désolée du château de la misère.

« Il mettait plus de toiles d'araignée dans les angles, plus de poussière sur les meubles rompus, plus de tristesse dans les yeux des ancêtres peints.

« Les jours se passaient horriblement moroses. Le chien mourait, le chat mourait; un matin, le vieux serviteur ne se relevait plus de son grabat dans la salle basse, et Sigognac, pauvre, délaissé, oublié par Isabelle elle-même, se mourait d'inanition dans *le Château de la misère* devenu *le Château de la famine*.

« Pourquoi Gautier a-t-il changé son dénouement primitif? A-t-il été vaincu par le préjugé des dénouements heureux? A-t-il cédé à quelques conseils? Je l'ignore.

« Quant à dire s'il a eu raison ou tort, si la version publiée est préférable à la version rêvée, cela me paraît bien inutile. L'œuvre est lancée, l'ouvrier est mort. »

Ces renseignements sont parfaitement exacts, et nous en tenons la confirmation d'un des plus intimes amis du grand poète.

En songeant qu'un ouvrage de cette valeur doit son existence plus au hasard des circonstances qu'à la volonté de son auteur, combien ne faut-il pas regretter ses autres œuvres perdues à jamais!...

Sur ce même catalogue de Renduel, paru en 1836, où le titre du *Capitaine Fracasse* se trouve inscrit pour la première fois à notre connaissance, nous voyons annoncé aussi un autre ouvrage qui fut moins heureux et ne parut jamais : *les Confessions de deux gentilshommes périgourdins* (en collaboration avec Gérard Labrunie). Deux volumes in-8°. On sait que Gérard Labrunie était le vrai nom de Gérard de Nerval.

L'Ariel, journal du monde élégant, publia en mars et avril 1836 sept articles sur le *Salon de 1836* par notre écrivain; ce recueil en annonçait un dernier,

lorsque la mort subite de cette rarissime petite feuille empêcha l'auteur de l'écrire. Ajoutons ici que ses *Salons* de 1867 et de 1872 sont aussi restés inachevés.

La Chronique de Paris du 16 juin de la même année 1836 promit une nouvelle du poète intitulée : *les Amours d'une morte*. Elle y parut sous le titre qu'elle a toujours porté depuis : *la Morte amoureuse*.

En 1837, Arsène Houssaye dirigeait un petit journal hebdomadaire intitulé : *Don Quichotte*. Il avait publié l'année précédente son roman, *la Couronne de bluets* qu'une eau-forte et une moralité de Théophile Gautier ont fait si ardemment rechercher depuis quelques années. Ce dernier donna quelques vers au journal de son ami, et il venait de lui promettre une nouvelle intitulée : *Madeleine*, lorsque le *Don Quichotte* mourut. Cette *Madeleine* devint *la Toison d'or* et vit le jour dans *la Presse* en 1839.

C'est à la fin de 1838 que le même journal publia : *une Nuit de Cléopâtre*. Quelques mois après, le maître songea à tirer de cette nouvelle un ballet qui eût porté le même titre. Il en rédigea le scénario abrégé et le confia à M. Xavier Boisselot, l'auteur de *Ne touchez pas à la reine*, pour en écrire la musique. Ce projet n'eut malheureusement pas de suites, et le plan même de ce ballet est perdu.

Nous lisons, en 1839, au faux titre de son livre : *une Larme du Diable*, édité par Dessessart, l'annonce parmi ses œuvres sous presse de l'ouvrage suivant : *Promenades de deux voyageurs enthousiastes*, première livraison, un volume. Nous soupçonnons que la part de Théophile Gautier dans ce livre devait se composer seulement de son *Tour en Belgique*, paru en 1836 dans la *Chronique de Paris*, et qui ne fit partie qu'en 1845 de ses *Zigzags*. Le complément de ces *Promenades* eût été sans doute fourni par Gérard de Nerval, l'autre « voyageur enthousiaste », qui s'est souvent servi de ce qualificatif aux titres de ses récits de voyages.

En 1839 toujours, une publication satirique fondée en 1838, *la Caricature provisoire*, prit une certaine extension et l'auteur de *la Comédie de la mort* y collabora assez activement. Il y publia *le Garde national réfractaire*, *le Portrait de Madame Jabulot* et promit en outre toute une série de travaux qu'il n'écrivit jamais. Le 11 août, le journal annonce de lui : *le Rapin*, puis quelques jours après sous le titre général de : *les Bourgeois et les Artistes*, il promet : I *le Rapin;* II *Mademoiselle Zinzoline;* III *la Famille du modèle;* enfin à propos de cette série, on lit dans un prospectus du journal publié en décembre 1839 : « Dans ces articles, M. Gautier mettra aux prises deux races si bien faites pour s'estimer et ne jamais se comprendre. Ni l'esprit ni la verve pittoresque ne manqueront à la peinture de ces mœurs excentriques décrites par un écrivain dont la plume est si souvent un pinceau. » D'autres articles encore furent promis à ce journal sous les titres suivants : *mes Cachots (pour faire suite aux* PRISONS *de Silvio Pellico); les Cachots du quai d'Austerlitz; mon Spielberg*. Ces trois derniers ne sont qu'un unique et même article dont l'en-tête seul varia. Aucun d'eux ne fut du reste écrit; les derniers furent annoncés dans *la Caricature* jusqu'en avril 1840, mais l'auteur partit pour l'Espagne le 5 mai, et son départ coupa court à sa collaboration.

Les premiers chapitres de son *Voyage en Espagne*, qui fut terminé, celui-

là, parurent dans *la Presse* sous le titre de : *Sur les chemins, lettres d'un feuilletonniste*, et il y promet dans la huitième un travail sur le *Musée de Madrid* qu'il n'écrivit pas. En volume, cette promesse est supprimée, mais en voici le texte même tel qu'il se trouve dans *la Presse* : « Nous ne parlerons pas ici du *Musée*, nous en ferons l'objet d'un travail particulier. Les bornes d'une lettre ne nous permettent pas de nous y arrêter, etc. » Ajoutons aussi que deux feuillets de sa troisième lettre à *la Presse* ont été égarés en route ; le journal le constate le 7 avril 1840 par cette note : « Deux feuillets de cette troisième lettre,

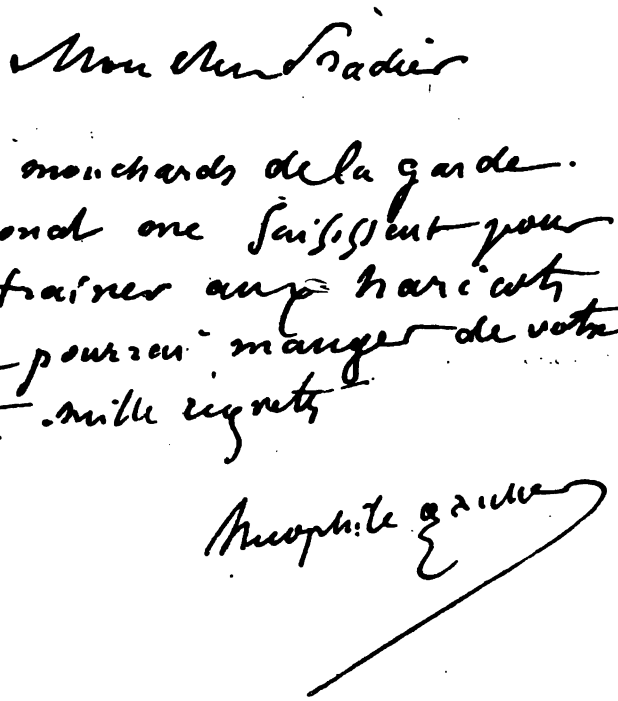

sur lesquels étaient écrites deux pièces de vers ont été égarés ; c'est le motif qui en a retardé si longtemps la publication. Nous nous sommes empressés d'en informer notre voyageur pour qu'il nous renvoyât un double de ses vers ; mais, les ayant plutôt improvisés que composés, il nous répond « qu'il n'en a pas gardé copie ».

Un livre qui du moins ne fut point perdu pour les lecteurs, ce sont les *Poésies espagnoles*, un volume in-octavo, que nous trouvons inscrit en 1843 sur les couvertures des livraisons des *Actrices de Paris*, publiées chez Delavigne. Il forma en 1845 sous le titre d'*Espana* la partie inédite des *Poésies complètes* de Théophile Gautier, réunies pour la première fois. En revanche, le portrait de *Madame Damoreau Cinti*, promis par lui aux *Actrices de Paris*, ne fut jamais imprimé dans cette collection. Ce n'était peut-être du reste qu'une réimpression de son article du *Figaro* de 1837, article recueilli aujourd'hui dans ses *Portraits contemporains*.

Le sujet du ballet : *la Péri,* représenté à l'Opéra le 17 juillet 1843, fut d'abord traité en poème dont les premiers vers, les seuls écrits, ont même été recueillis par l'auteur dans le compte rendu de sa pièce, publié sous forme de lettre à Gérard de Nerval, alors en Orient, dans *la Presse* du 25 juillet 1843. Il en fit ensuite une nouvelle qui parut dans le *Musée des familles* d'août 1842 sous le titre de *la mille et deuxième Nuit,* puis enfin un plan de ballet qu'il soumit au danseur Perrot dans une lettre, lettre insérée en 1877 dans la deuxième édition de son *Théâtre.* Cette fois *la Péri* était née, et peu de temps après elle faisait sa première apparition sur la scène de l'Opéra, sous les traits charmants de Carlotta Grisi.

On lit aussi, dans le *Messager* du 20 décembre 1843, l'annonce d'une nouvelle promise à ce journal où elle ne fut jamais publiée ; elle porte le titre de *l'Obsession* et nous ignorons absolument de quel récit il pouvait être question.

La plupart des promesses faites par l'écrivain en 1844 ne furent pas exécutées. Un seul des ouvrages projetés fut publié plus tard; ce sont les *Roués innocents* que nous trouvons au nombre des œuvres annoncées par *la Presse* à ses lecteurs dans son numéro du 21 juin 1844, sous le titre de *Sénange et Lucinde ou les Roués innocents.* En revanche, *l'Arche de Noé,* deux volumes in-octavo annoncés chez Dessessart au faux-titre des *Grotesques,* ne vit point le jour. Ce n'était sans doute là qu'une série de nouvelles et de mélanges qui sont entrés plus tard dans *la Peau de tigre,* dont, soit dit en passant, une édition in-douze, qui n'a jamais paru, fut annoncée longtemps sur les catalogues de la Librairie nouvelle. La seule édition in-douze de cet ouvrage fut publiée plus tard, en 1865, chez Michel Lévy.

La première livraison du *Diable à Paris* fut mise en vente au commencement d'avril 1844 et le *Prospectus* que nous avons sous les yeux annonce trois articles de Théophile Gautier : *Aurea mediocritas, les Jours et les Nuits d'un peintre* et *Paris futur.* Seul, le second de ces morceaux fait partie de l'ouvrage sous le titre de *Feuillets d'album d'un jeune rapin.* Le premier ne fut jamais écrit et *Paris futur* ne fut publié qu'en décembre 1851 dans *le Pays.* L'auteur parle dans *les Feuillets d'album d'un jeune rapin* d'un traité : *Ars natandi;* on le lui a souvent attribué comme un de ses propres livres; nous trouvons même la phrase suivante dans la biographie du poète par Nadar, biographie publiée dans le *Journal amusant* du 6 novembre 1858 : « Citons seulement dans les moins connus (de ses ouvrages) un poème latin, *De arte natandi,* et un *Traité du combat sans armes.* » Inutile d'ajouter qu'aucun des deux n'a jamais vu le jour et n'a sans doute jamais été écrit.

Mis en rapport avec M. Hetzel par le *Diable à Paris,* l'écrivain lui promit encore en 1844 un volume pour sa collection naissante : *le Nouveau Magasin des enfants.* Il devait être intitulé : *Histoire d'un moutard* et nous en trouvons la première indication sur la couverture de la première livraison : *Trésor des fèves et fleur des pois,* par Charles Nodier, volume faisant partie de la même collection, dont ce fascicule parut en septembre 1844. Nous la retrouvons encore sur une page de catalogue du même éditeur qui termine le volume d'Eugène Briffaut, *Paris à table,* paru en 1845, quoique la première livraison et le titre, qui porte le millésime de 1844, aient paru en effet cette année-là. Sur ces deux imprimés le nom de l'auteur est orthographié : « Théophile Gauthier » ce

qui lui causait une très vive contrariété. Il eut plus d'une fois l'occasion de l'éprouver, car cette faute s'étale même au dos du titre de l'édition si artistique des *Émaux et camées*, publiée par Poulet-Malassis en décembre 1858. Un autre falsification de ses deux noms ne lui était pas plus agréable; c'est l'interversion des deux dernières syllabes : *Théotier Gauphile*. Jules Lecomte passe pour en avoir été l'inventeur.

Pour en revenir à l'*Histoire d'un Moutard*, il est permis peut-être d'en soupçonner le sujet ou du moins l'esprit, en lisant les lignes suivantes que l'auteur écrivit en 1845, alors que son livre était toujours annoncé sur les catalogues d'Hetzel, à propos des *Enfants terribles* par Gavarni.

« Les poètes et les peintres, ces menteurs involontaires, ont prodigieusement flatté les enfants; ils les ont représentés comme de petits chérubins qui ont laissé leurs ailes dans les cieux, comme des âmes de lait et de crème que le contact du monde n'a pas encore fait tourner à l'aigre. Victor Hugo, entre autres, a fait sur eux une foule de vers adorables, où les métaphores gracieuses sont épuisées : ce sont des fleurs à peine épanouies où ne bourdonne nulle abeille au dard venimeux, des yeux ingénus où le bleu d'en haut se réfléchit sans nuage; des lèvres de cerise que l'on voudrait manger et qui ne connaissent pas le mensonge; des cheveux palpitants, soie lumineuse et blonde que soulève le souffle de l'ange gardien ou la respiration contenue de la mère penchée avec amour, tout ce qu'on peut imaginer de coquettement tendre et de paternellement anacréontique !

« Quelle peau de camélia, de papier de riz! quel teint de cœur de clochette s'ouvrant dans la rosée, les peintres et surtout Lawrence ont donnée à l'enfance! Quel regard intelligent déjà dans sa moite profondeur, dans son étonnement lustré! quel frais sourire errant, comme le reflet d'une source sur une fleur, sur cette bouche qu'on croirait faite de pulpe de framboise! quel charmant embonpoint troué de fossettes! quelles épaules grassouillettes, frissonnantes de luisants satinés! quels pieds mignons à désespérer Tom-Pouce, non celui qui se montre et qui vit sur nos théâtres pour de l'argent, mais l'aérien, l'imperceptible, l'impalpable Tom-Pouce dont Stahl nous a raconté la merveilleuse histoire.

« Oh! peintres et poètes, ce que vous en faites est pour flatter les mères; mais vous n'en êtes pas moins des imposteurs fieffés; vous peignez les enfants tels qu'ils devraient être et non pas comme ils sont. Vos enfants sont des enfants de Keepsake, bons pour regarder la mer du haut d'une roche, comme le jeune Lambton, ou pour figurer sur le devant d'une calèche entre une gouvernante anglaise et un king's charles. Vous avez créé une enfance de convention qui n'a aucun rapport avec le moutard pur sang. Par vos récits et vos peintures, vous induisez frauduleusement les gens en paternité, ce qui est un délit que le Code a oublié de punir. Mais à quoi pense le Code!

« Par malheur, l'enfant réel ne ressemble guère à tous ces portraits de fantaisie : c'est un simple bimane à grosse tête, à bedaine proéminente, à membres grêles, à genoux cagneux, qui lèche les confitures de sa tartine, fourre ses doigts dans son nez, et bien souvent, vu la rigueur de la saison, fait de sa langue ou de son coude un mouchoir, comme le gamin moyen âge dont il est question dans *Notre-Dame de Paris*.

« Un homme d'esprit, nous ne disons pas son nom de peur de lui nuire, à

qui une femme demandait s'il aimait les enfants, répondit : « Oh oui! madame, beaucoup, — à huit heures du soir, parce qu'on les couche; ou quand ils sont très méchants, parce qu'on les emporte [1] ».

« Quel trouble, quel désordre jettent dans un intérieur ces démons baptisés! Avec eux plus de rêverie, plus de travail, plus de conversation possible. Ils choisissent le moment où vous cherchez une rime à *oncle* pour exécuter la plus stridente fanfare de trompette en fer-blanc; ils battent du tambour, juste quand vous alliez trouver la solution de votre problème; ils égratignent vos meubles et prennent, à écouter le bruit que font en tombant les porcelaines de la Chine et du Japon, le même plaisir que les singes, dont ils sont une famille non encore classée. Si vous avez un beau portrait de femme auquel vous teniez beaucoup, ils n'ont rien de plus pressé que d'y dessiner des moustaches avec du cirage; pour faire une galiote en papier, ils sauront bien trouver au fond de votre tiroir le titre d'où le gain de votre procès dépend; et malgré votre surveillance, ils finissent par accrocher une casserole à la queue de votre chat ou de votre épagneul favori.

« Mais ce ne sont là que de faibles inconvénients. Les enfants sont nos espions, nos ennemis, nos dénonciateurs; ils nous observent d'un œil inquiet, furtif et jaloux, ils ne cherchent qu'à nous prendre en faute, ils nous haïssent de toute la haine du domestique pour le maître, du petit pour le grand, de l'animal pour le cornac. Ils nous rendent en trahison, en avanies de toutes sortes, les leçons de grammaire et de civilité puérile et honnête que nous leur faisons subir. Gavarni, ce profond philosophe, a le premier constaté ce penchant dans sa série de dessins, *les Enfants terribles,* le plus éloquent plaidoyer qu'on ait jamais fait en faveur du célibat. En feuilletant ces tableaux d'une vérité si grande, on se sent des envies de laisser finir le monde! car ils n'épargnent rien, ces monstres, avec leur candeur sournoise et leur naïveté machiavélique : ils trahissent la mère et l'amant, le père et la maîtresse, le domestique et l'ami; leur cruauté tenace s'en prend à tout. Les secrets du boudoir, du cabinet de toilette et de la cuisine, rien n'est sacré pour eux. Ils découvrent à l'amoureux désenchanté les mensonges cotonneux du corsage de madame; ils apportent en plein salon le casque à mèche de monsieur. Chaque visiteur apprend par leur entremise le mot désobligeant qui a été dit sur lui. A celui-ci l'enfant terrible demande pourquoi il a des yeux comme des lanternes de cabriolet; à celui-là pourquoi on n'a pas tiré de feu d'artifice à sa naissance. Que de catastrophes, que de duels, que de séparations ont amenés ces bandits en jaquette et en pantalon à la matelote, par leurs révélations inattendues, par leurs caquets scélérats! Et le mal qu'ils font, ils en ont la conscience, quoi qu'on en dise; leur air bête n'est qu'un masque. Les enfants sont féroces par caractère; ils se plaisent à faire le mal, à plumer des oiseaux vifs, à causer des scènes et des querelles; car jamais ils ne rapportent une chose indifférente, c'est toujours la phrase dangereuse qu'ils vont redire, tout en se balançant sur les genoux de la victime!

« Ouf! quelle tirade, quel dithyrambe! Mais ne nous laissons pas aller par réaction à un paradoxe inverse. Certes, les enfants ne sont pas des anges,

1. C'est à Sainte-Beuve que ce propos a été attribué.

mais ce ne sont pas non plus des diables. Il n'y a qu'à les débarbouiller souvent et à les fouetter quelquefois pour en faire de petits êtres fort gentils, fort mignons et fort poupins, très dignes d'être trouvés charmants par d'autres même que par leurs mères. »

Le 22 avril 1845, l'auteur de *Mademoiselle de Maupin* passa un traité avec l'éditeur Delavigne, au sujet d'un roman qui l'occupa toute sa vie, et voici ce que nous y relevons :

« M. Théophile Gautier vend et cède le droit à M. Delavigne de réimprimer et d'exploiter pendant deux ans, à partir de la mise en vente, le livre qu'il doit publier dans le journal *la Presse* ayant pour titre *le Vieux de la Montagne*, devant former deux volumes in-octavo...

« *Le Vieux de la Montagne* devra être livré audit sieur Delavigne dans un an, à partir de la signature du présent... »

L'année s'écoula et le roman ne fut ni livré ni publié dans *la Presse*, ni surtout écrit. Puis une pièce de M. Latour de Saint-Ybars, composée pour Mlle Rachel et portant le même titre, fut jouée en 1847, et le sujet se trouva défloré, si bien que le 15 décembre 1850, dans un nouveau traité passé avec le même éditeur, nous trouvons cette clause : « M. Gautier reconnaît de plus devoir à M. Delavigne la somme de cinq cents francs pour la non livraison du *Vieux de la Montagne*, qu'il s'engage à lui payer de la manière suivante, etc. ». Pendant bien des années, l'œuvre sembla abandonnée ; un jour, cependant, l'écrivain se sentit attiré de nouveau par ce projet presque oublié et, vers 1866 ou 1867, il promit formellement *le Vieux de la Montagne* au *Petit Moniteur universel*. Des annonces furent même imprimées; mais il était dit que cette œuvre ne verrait pas le jour, quoique Théophile Gautier n'ait cessé d'y songer jusqu'aux derniers mois de sa vie. Elle avait dû certainement naître dans son esprit à la suite de conversations sur l'Orient avec Gérard de Nerval, qui était précisément revenu du Liban vers l'époque où nous trouvons la première trace du *Vieux de la Montagne*. Un autre ouvrage dont il n'en existe, croyons-nous, aucune, c'est un roman sur *Cagliostro*, où devaient paraître aussi Mesmer et Saint-Martin. Un ressouvenir de ce sujet se retrouve dans le ballet de *Gemma*.

En juillet 1845, le poète partit pour l'Afrique, où il passa deux mois. Il devait résulter de cette absence une œuvre des plus importantes, mais qui devait, elle aussi, rester inachevée ; et voici comment Gérard de Nerval en parlait dans son *Courrier de Paris*, publié dans le numéro de *la Presse* du 7 juillet :

« Grâce à la facilité actuelle des relations d'un peuple à l'autre, il n'y a plus de raison pour négliger l'observation vraie, l'analyse exacte. Les poètes n'ont plus besoin de rêver les choses lointaines ; la vapeur a établi une transition toute-puissante entre la réalité immobile et l'idéal souvent trompeur.

« M. Théophile Gautier est de cet avis ; il ne veut plus parler de l'Orient sans le connaître par lui-même. Il a quitté Paris cette semaine et vogue en ce moment vers l'Algérie. Il va étudier et saisir dans ses derniers aspects d'originalité locale cette seconde France conquise sur la barbarie et sur le désert. De ce voyage doit résulter un livre pour l'heureux et intelligent éditeur du *Diable à Paris*. *La Presse* aura seule le droit d'y puiser d'avance de curieux chapitres, d'ingénieuses et riches descriptions. Pour nous, qui tiendrons pendant quelques semaines la place de notre ami et collaborateur, nous nous voyons obligé de

suspendre momentanément le *Courrier de Paris*, ou du moins la partie de ce feuilleton qui nous a été confiée. »

Il s'agit du *Voyage pittoresque en Algérie; Alger, Oran, Constantine, la Kabylie*. Un volume grand in-octavo, illustré d'après nature par MM. Benjamin Roubaud, Théophile Gautier, Français, Baccuet, etc., publié en trente livraisons à cinquante centimes. A Paris, chez J. Hetzel, rue Richelieu, 76. Nous le trouvons indiqué ainsi dans *l'Almanach du jour de l'an*, mis en vente chez le même éditeur le 1er janvier 1846, et sur les couvertures des *Œuvres choisies de Gavarni* (Hetzel, 1845). Cette dernière annonce l'indique comme devant se composer de vingt-quatre livraisons à cinquante centimes, l'ouvrage complet coté douze francs. Ce livre fut encore inscrit à la dernière page du numéro d'avril 1847 des *Guêpes illustrées*, par Alphonse Karr, et, la même année, sur la couverture du *Budget des chemins de fer*, par Bertall, sous le titre de *Tableau d'Alger*, un volume in-octavo, du prix de quinze francs. Malgré toutes ces belles promesses, l'ouvrage ne parut jamais, mais nous en voyons annoncer encore des fragments à la fin de 1852, sur les catalogues d'Eugène Didier, le premier éditeur des *Émaux et Camées*, sous le titre de *Scènes d'Afrique*, puis chez Michel Lévy, en mars 1853, sous celui de *En Grèce et en Afrique*. En 1865, enfin, la partie de cet ouvrage écrite en 1845-1846, jointe à différents fragmens nouveaux, fut imprimée dans *Loin de Paris*, chez ce dernier éditeur. Disons pourtant que le livre primitif avait reçu un commencement d'exécution. La première livraison fut *tirée*, et pendant longtemps l'éditeur Hetzel espéra terminer la publication de l'ouvrage. Gautier mit en 1851-1853 quelques fragments de ce début dans la *Revue de Paris*, et y ajouta même une ou deux pages complémentaires. Mais il avait oublié la fin de sa rédaction de 1846, les dernières lignes écrites autrefois par lui et qui sont restées inédites. Nous avons eu la bonne fortune de les retrouver, et nous allons les citer ici, conformes à l'autographe. Elles doivent prendre place à la page 73 de *Loin de Paris*, après le paragraphe terminé par le mot : « commerce ».

« A propos de bergers, faisons cette remarque que les Arabes ne se servent pas de chiens pour conduire les troupeaux. Dans les idées mahométanes, le chien est un animal impur, et c'est sans doute ce motif qui empêche là-bas de les associer à la garde du bétail. L'absence de cet utile auxiliaire n'a pas l'air de gêner le moins du monde les pâtres arabes qui, au moyen de certains cris, de certains sifflements gutturaux et d'un bâton à tête recourbée comme ceux des bergers d'Arcadie, n'en conduisent pas moins très aisément un nombre considérable de bêtes à travers toute sorte d'obstacles. Ce sont les pasteurs par excellence.

« La colonne de sauterelles que nous avions rencontrée dans la campagne passait sur la ville, en ce moment poussée par le vent du côté de la mer, où il s'en noyait par millions. Elles tombaient sur nos chapeaux avec un bruit de grêlons; nos poches s'en remplissaient : nous voulions prendre un sou, nous tirions une sauterelle par la cuisse; elles nous entraient dans le dos par l'hiatus de nos cravates; elles se cognaient à notre figure comme des hannetons contre le carreau de la boîte qui les enferme. On aurait dit qu'on vidait du haut des maisons des milliers de paillasses, à voir voltiger en tourbillons ces fétus jaunâtres, et rien n'était plus drôle que tous les passants qui se donnaient à eux-

mêmes des multitudes de soufflets pour écarter ces essaims importuns. Nous prions nos lecteurs de croire que nous n'exagérons rien. — Cela serait impossible. — Qu'il nous suffise de dire qu'une prime de quelques centimes par hectolitre de sauterelles détruites, étant accordée par le gouvernement, trente-trois mille francs avaient été payés déjà, sans diminuer en rien l'intensité du fléau.

« Les invasions de sauterelles obéissent à des lois inconnues. Aujourd'hui le ciel en est obscurci, la terre en est jonchée, et demain tout a disparu. Un souffle les apporte, un souffle les emporte. Mais en voilà assez sur ce sujet.

« En longeant les arcades, nous vîmes un jeune gamin français, une espèce d'apprenti quelconque de quatorze ou quinze ans, qui marchait derrière un Mozabite de grande taille et de proportions herculéennes, s'amusait à lui tirer le capuchon et lui faisait toute sorte d'avanies. L'Arabe se retournait de temps en temps et jetait un regard de colère sur le mauvais drôle qu'il eût écrasé d'une chiquenaude, puis reprenait sa route avec une placidité méprisante. Le gamin, enhardi par l'impunité, recommençait de plus belle. Impatienté de ce manège, nous crûmes qu'il était bon d'intervenir, et nous entrâmes en conversation avec ce petit misérable par un coup de pied au derrière assez bien détaché, le menaçant de réitérer s'il continuait.

« Quand l'Arabe vit cela, il se mit à rire, montrant jusqu'aux molaires ses dents aiguës et blanches, clignant les yeux et se frottant les mains d'un air de jubilation extrême ; puis il nous fit le salut oriental en répétant : *Bono! Bono!*

« Le mauvais petit drôle s'éloigna, assez confus et grommelant quelques invectives contre nous. — Il faut dire que les gamins français sont assez Turcs à l'égard des Arabes et ne leur épargnent guère les avanies, et même ils sont imités en cela par des gens qui devraient être plus raisonnables et plus humains. L'on acquiert vite en Algérie une très grande légèreté de main et de bâton. Ce sont ces petites injures de détail, aussitôt oubliées de ceux qui les font, qui fomentent dans le cœur de ceux qui les ont reçues des haines irréconciliables. La paix entendue ainsi nous fait plus d'ennemis que la guerre. — La plupart de ces brutalités ont presque toutes le même motif. Le Français, et surtout le Parisien, ne peut jamais s'imaginer qu'on ne comprenne pas sa langue; il donne avec cet idiome un ordre quelconque à un indigène qui, naturellement, prend un air rêveur et stupide, cherchant dans sa tête ce que le *Roumi* lui commande, et fait quelque chose au hasard pour lui prouver sa bonne volonté. Le Français élève alors le ton et répète sa phrase d'une voix de tonnerre, croyant se faire mieux entendre en criant comme un sourd. L'Arabe, ahuri, s'arrête, et roule de grands yeux blancs, pleins d'interrogation. L'Européen, furieux, fait de son discours une traduction libre avec le pied ou la main.

« Nous autres Français, nous n'avons pas le don des langues. Il y a force gens établis en Afrique depuis la conquête, qui ne savent pas encore un mot d'arabe et qui n'en apprendront jamais davantage; ils mènent exactement, là-bas, la vie qu'ils mèneraient à Paris, persistant à n'admettre l'idiome des naturels que comme un grognement indistinct qu'ils emploient pour contrarier les vainqueurs. Ne serait-il pas sage que le gouvernement, puisque l'Algérie est tout à fait française, substituât dans les collèges, à l'étude parfaitement inutile du latin et à celle encore plus fantastique du grec, l'enseignement de l'arabe, qui ouvrirait aux élèves mille carrières dans cet Orient profond et mystérieux que

la civilisation doit fatalement envahir d'ici à un temps très court? Que d'erreurs, que de fautes, que de trahisons on eût évitées avec la connaissance de la langue! Beaucoup de cruautés, de part et d'autre, n'auraient pas été commises si l'on avait pu s'entendre. »

Une sorte de malchance s'est attachée aux récits de voyages de l'écrivain; la plupart ne sont pas terminés; sauf l'*Espagne* et la *Russie*, d'où le lecteur revient en France avec l'auteur, ses excursions en *Afrique*, en *Italie*, en *Grèce*, en *Suisse* et en *Égypte* sont toutes restées inachevées, et *les Trésors d'art de la Russie* n'ont pas vu non plus le mot *fin*, écrit au bas de leur dernière page.

La France musicale du 11 octobre 1846 promit un article intitulé *Prométhée, ou la musique imaginaire*, qui ne parut jamais et dont nous ne connaissons nulle autre trace. Cette même année un journal illustré, *le Journal du Dimanche*, avait promis aussi *le Bal*, et *la Presse* du 14 décembre 1846, renchérissant sur ce premier avis, indiqua *le Bal* comme inséré déjà dans les numéros parus. L'important dossier des erreurs littéraires commises à propos de l'auteur de *Militona* s'augmenta donc d'un chapitre de plus, car ce morceau ne fut jamais publié.

Nous trouvons, en 1847, l'indication suivante sur la couverture de la deuxième série des *Romans, contes et voyages*, par Arsène Houssaye, volume paru chez Sartorius: « *Les Artistes contemporains*, par Théophile Gautier, un volume, trois francs cinquante. » Ce livre, qui devait paraître format Charpentier, n'a jamais été livré au public. L'article intitulé *Marilhat*, inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1848 après avoir été promis longtemps sous le titre de ; *Vie et correspondance de Marilhat*, était peut-être destiné à ce volume.

Un ouvrage plus intéressant encore eût été : *la Plastique de la civilisation*, dont nous trouvons la première mention, ainsi que celle de : *les Ateliers de peintres et de sculpteurs*, dans le spécimen du journal de Victor Hugo, *l'Événement*, spécimen portant la date des 30-31 juillet 1848. C'est Charles Hugo qui fut chargé d'encadrer les promesses du feuilleton dans un commentaire à sensation. Il le fit dans un article intitulé *les Premières Hirondelles*. Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer ici la partie relative à ces deux œuvres, car elle donne le plan de la principale :

« *Les Ateliers des peintres et des sculpteurs* seront souvent visités pour nous par Théophile Gautier, le statuaire du vers, et par Auguste Préault, le poète du marbre. L'auteur du *Roi Candaule* nous parlera, dès la semaine prochaine, de la nouvelle *Vénus Anadyomène* d'Ingres, et l'auteur de la *Clémence Isaure*, des *Peintures murales* d'Eugène Delacroix à l'Assemblée nationale[1].

« Théophile Gautier ne s'en tiendra pas là. Il nous a promis *la Plastique de la civilisation*, — tout un livre! — le livre des élégances, l'histoire des formes nouvelles dont l'art actuel relève les choses de la vie, le bulletin de la mode agrandi jusqu'aux proportions de l'idéal. Sculptures extérieures des maisons, meubles et tentures des appartements, toilettes des femmes, costume des hommes, bijoux, ustensiles, Théophile Gautier va fixer en types magnifiques et populaires, à l'usage du pauvre et du riche, tout ce qui peut devenir la poésie

1. Cet article de Préault, promis par *l'Evénement*, n'y parut jamais.

THÉOPHILE GAUTIER

D'après un portrait charge de H. MAILLY.
vers 1862.

AUTOGRAPHE INÉDIT DE THÉOPHILE GAUTIER [1].

Fumée dans les arbres

Sous les pâles noyers s'abrite
une cheminée au toit bossu :
le mur par écailles s'effrite
le seuil désert est tout moussu

une rone en javelle tombe
auprès du puits demi comblé
ni poule ni coq, ni colombe
tout est muet et désolé

on dirait que Mob seule y couche
mais cependant comme entre froid
la tiède haleine d'une bouche
sa respiration se voit

un tirebouchon de fumée
tournant son mince filet bleu
de l'âme en ce bouge enfermée
porte des nouvelles à Dieu

Théophile Gautier

1. Cette pièce de vers, *en trois strophes* et sous le titre de : *Fumée*, parut pour la première fois dans la *Revue de Paris* du 15 Novembre 1855. Elle entra ensuite, sous la même forme, dans *Émaux et Camées*. Notre version est *en quatre strophes*, dont la deuxième est inédite.

La lettre à Pradier, imprimée en fac-similé dans notre texte, fut écrite en Décembre 1839.

de chaque lieu et le charme de chaque jour. Il dira ce que doit être le salon du millionnaire et ce que peut être la chambrette de l'ouvrier. Avec un plâtre, une fleur, une gravure, une cage d'oiseau, il fera briller pour quelques francs dans la plus humble mansarde les chefs-d'œuvre de l'art et les merveilles de Dieu. L'art autrefois pouvait n'être que le luxe de quelques-uns ; il faut, sous la démocratie, qu'il soit le besoin de tous. »

Le 1er novembre suivant, l'*Événement,* énumérant de nouveau les œuvres qu'il compte publier et qui toutes sont destinées au *peuple,* dit encore : « C'est à lui (le peuple) que Théophile Gautier, dans sa *Plastique de la civilisation*, parlera de Delacroix ».

Quel malheur que ces belles promesses n'aient pas été tenues et qu'il n'existe aujourd'hui que le premier chapitre de chacune des deux séries annoncées, chapitres insérés dans *l'Événement* des 2 et 8 août 1848, le premier sous le titre de *les Ateliers de peintres et de sculpteurs : I. M. Ingres*, et le second sous celui de *Plastique de la civilisation : I. du Beau antique et du Beau moderne.*

C'est en 1849 que parut le prospectus d'une publication devenue très importante, et l'auteur de *l'Art moderne* est nommé parmi les collaborateurs de l'ouvrage, bien qu'il n'y ait, croyons-nous, jamais écrit une ligne. En voici le titre exact, tel que l'indique ce prospectus : *Histoire des peintres de toutes les écoles depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, par MM. Charles Blanc, Théophile Gautier et P.-A. Jeanron.*

Le Magasin des familles de janvier 1850 publia : *la Physiologie de l'homme du monde ; le Parfait gentleman*, et l'écrivain annonça comme pendant *la Physiologie de la femme comme il faut.* Mais ce complément, annoncé pendant longtemps par le journal, n'y fut jamais imprimé.

Vers 1850 ou 1851, Arsène Houssaye, alors directeur du Théâtre-Francais, voulut décider son ancien ami à donner à son théâtre une œuvre digne de lui. Une prime lui fut offerte, et Théophile Gautier promit d'écrire une pièce en vers. Il hésita d'abord entre *l'Amour souffle où il veut,* dont nous parlerons plus loin, et une traduction de *l'Orestie.* La première de ces œuvres l'emporta et la traduction commencée ne fut pas continuée. Le monologue du début de la pièce, recueilli dans ses *Poésies complètes*, édition de 1872, est la seule trace qui reste de ce projet.

C'est en 1850 que l'auteur d'*Avatar,* accompagné de son ami Louis de Cormenin, visita l'Italie. *La Presse* inséra ses impressions de voyage sous les titres de : *Loin de Paris : Notes de voyages ; la Vie à Venise* », mais l'ouvrage ne fut jamais terminé dans ce journal. Deux ans plus tard, *le Pays* en publia à son tour un ou deux chapitres complémentaires, sous le titre de : *Loin de Paris ; Notes de voyage*, et annonça la prochaine apparition de ceux sur *Rome* et sur *Naples*, qui eussent terminé le volume. Voici ce que nous trouvons au sujet de ces pages dans *le Pays* du 12 décembre 1851 : « Sous ce titre (*Loin de Paris, Notes de voyage*), sans frontière et sans horizon, M. Théophile Gautier donnera d'abord, dans *le Pays,* les impressions et les souvenirs de son récent voyage en Italie. L'auteur de *Fortunio* n'est pas seulement le poète par excellence de la forme et de la couleur, il est encore le plus spirituel et le plus curieux des touristes. Ses récits entremêlent aux splendides descriptions de l'artiste les

fantaisies et les aventures de la flânerie humoristique. *Loin de Paris* nous conduira successivement à Pise, à Florence, à Rome, à Naples et nous révélera, par-dessous l'Italie monumentale et pittoresque, l'Italie intime et familière, que presque tous les voyageurs ont négligée. »

Cette promesse ne fut malheureusement pas tenue et l'intéressant récit de son excursion à Rome et à Naples ne fut jamais écrit.

La partie publiée de son voyage en Italie, parue successivement en volumes sous les titres d'*Italia* et de *Voyage en Italie*, porte pour titre, dans son traité de cession à l'éditeur Lecou : *Voyage de Paris à Venise.*

A la fin de 1851, le même éditeur annonça successivement aussi sur les couvertures de ses nouveaux volumes, entre autres sur celle des *Œuvres humoristiques : Les Jeunes France, Une Larme du Diable,* par Théophile Gautier, deux autres ouvrages : *Nouvelles nouvelles* et *Contes et nouvelles.* Bien qu'ils n'aient jamais été publiés, il ne les fit même pas suivre de la mention : *sous presse*, et tous deux furent remplacés par *Un trio de romans*, volume mis en vente au commencement de 1852. D'autre part, la *Revue orientale et algérienne* de février 1852 annonça un souvenir de son voyage en Afrique, intitulé *M'Bita, danse moresque*, qui ne vit pas le jour ou devint *la Danse des Djinns*, publiée dans la *Revue de Paris* du mois de novembre suivant. *Le Pays* du 13 juin promit, de son côté, une série d'*Études et fantaisies* qui ne lui fut jamais livrée.

La nouvelle annoncée d'abord dans la *Revue de Paris* sous ces deux titres *Pompeia* et *Mammia Marcella* » fut définitivement publiée sous celui d'*Arria Marcella*, dans le numéro de mars 1852.

Théophile Gautier partit pour Constantinople au mois de juin 1852 et c'est là que lui vint l'idée de *Dénouement turc*, ou *le Dénouement turc*, nouvelle qu'il n'a pas écrite, mais à laquelle il songea jusqu'à sa mort. Voici un fragment inédit d'une lettre adressée par lui de Constantinople à Louis de Cormenin, en juillet 1852, qui prouve ce que nous avançons :

« Aussitôt que j'aurai fini les articles d'*impressions* nécessaires à mon retour, je gribouillerai une nouvelle intitulée *Dénouement turc* pour la *Revue*, d'une vingtaine de pages, mais chouette. »

C'était à la *Revue de Paris* que Gautier destinait alors ce récit, puis il le promit à *l'Artiste*, où il est déjà annoncé sur la couverture du numéro du 5 avril 1857. La *Revue du* XIXe *siècle* l'imprima à son tour, en septembre 1866, parmi les œuvres qu'elle devait publier, et son numéro d'octobre la promet même pour celui de novembre. Cette revue se fondit ensuite avec *l'Artiste*, et le numéro d'avril 1867 de ce dernier recueil fait espérer de nouveau l'ouvrage à ses abonnés, à propos d'un extrait du *Paris-Guide*, qu'il publie accompagné de cette note : « Ce travail considérable (*le Musée du Louvre*) nous a fait attendre *le Dénouement turc*.... Il était bien naturel que la Librairie internationale nous donnât la primeur de ces pages colorées et lumineuses, pour que nos lecteurs attendissent plus patiemment le roman de M. Théophile Gautier. »

Enfin, la *Gazette de Paris* l'annonçait encore en 1872, au moment de la mort du grand poète. Cette nouvelle devait avoir quelque analogie avec ses deux récits antérieurs : *Laquelle des deux?* et *les Roués innocents*, si nous en croyons certain article anonyme du *Journal des Débats* du 17 novembre 1880,

que, sans crainte d'erreur, nous croyons pouvoir attribuer à M. Henri Houssaye, fils du directeur de *l'Artiste*, de la *Revue du* XIXe *siècle* et de la *Gazette de Paris*. L'article a trait au roman de la comtesse Julie Apraxin : *l'Une ou l'autre*, et débute ainsi :

« *L'Une ou l'autre!* Le héros du *Dénouement turc*, cette nouvelle que Théophile Gautier n'a pas écrite quoiqu'il y ait souvent songé, aurait dit : *l'Une et l'autre*, Gautier voulait mettre en scène un Parisien du meilleur monde qui, amoureux de deux jeunes filles, se faisait Turc pour les épouser toutes les deux. »

Si la *Revue de Paris* ne publia pas cette œuvre, elle annonça sans plus de succès, de septembre 1852 au 15 septembre 1853, un travail intitulé *le Séraï*, qui finit par paraître dans *la Presse*, où fut publié en entier le voyage à Constantinople, la première partie sous le titre de *De Paris à Constantinople ; promenades d'été*, et ensuite sous celui de *Constantinople*.

Ce volume fut annoncé dès 1852 chez ce jeune éditeur dont nous avons déjà parlé, M. Eugène Didier, qui se retira trop tôt du mouvement littéraire, car ses éditions étaient charmantes, *Émaux et Camées* en font foi. *Constantinople* fut promis d'abord sous le titre de *Voyage en Orient*, puis sous celui-ci : *De Paris à Constantinople*, qu'il porte encore en 1853 sur les catalogues de Michel Lévy. Ce fut cet éditeur qui le mit enfin en vente sous son titre actuel.

Eugène Didier annonça encore deux autres volumes : *Scènes d'Afrique* et *Voyage en Grèce*, qui ne furent jamais publiés non plus, et nous avons déjà parlé de l'un, à propos du *Voyage pittoresque en Algérie*. Ils reparurent pendant plusieurs années, à partir de 1853, sur le catalogue de Michel Lévy, réunis en un seul ouvrage sous le titre de *En Grèce et en Afrique*, mais les trop courts fragments écrits de ces deux voyages ne furent définitivement livrés au public qu'en 1865 dans *Loin de Paris*, et en 1877, dans *l'Orient*, car les six chapitres du *Voyage en Grèce*, les seuls écrits, furent imprimés pour la première fois en volumes à douze ans d'intervalle et formant ainsi deux séries incomplètes chacune. Ces chapitres sont en réalité la suite de *Constantinople*, car on sait que l'écrivain se rendit en Grèce en quittant Stamboul et revint d'Athènes en France, en passant par Venise. Toute la fin de ce voyage n'a donc jamais été écrite. Les six chapitres dont nous venons de parler avaient paru en 1852 et en 1854 dans le *Moniteur universel*, les trois premiers sous le titre général d'*Excursion en Grèce*, et les trois autres seulement sous celui que chaque chapitre porte en volume.

Le 1er octobre 1853, Théophile Gautier, d'accord avec Meyerbeer, signa un traité avec M. Brandus, l'éditeur du musicien, par lequel il s'engageait à traduire en vers le drame allemand *Struensée*, pour lequel l'auteur des *Huguenots* avait écrit la remarquable musique symphonique que l'on sait. Voici les clauses les plus intéressantes de cet acte : « M. Théophile Gautier s'engage à faire pour MM. Brandus et Cie, à l'aide de la version littérale qu'ils lui ont remise, la traduction libre ou imitative en vers français du poème allemand de *Struensée*, fait par M. Sternau pour la musique de M. Meyerbeer.

« M. Théophile Gautier promet de livrer la traduction dans deux mois, c'est-à-dire au 1er novembre au plus tard, et d'y faire toutes les corrections que M. Meyerbeer jugerait utiles.

« Il pourra s'adjoindre pour ce travail M. Gérard de Nerval, mais sans augmentation du prix ci-dessous fixé, l'obligation d'indemniser son collaborateur lui restant toute personnelle.

« Pour prix de la cession absolue faite à MM. Brandus et Cie de l'œuvre à composer, M. Théophile Gautier aura droit à la somme de quinze cents francs qui lui sera payée trois mois après la livraison du manuscrit.

« La cession ainsi faite est absolue; MM. Brandus et Cie pourront, tant en France que dans les pays étrangers, imprimer, graver, vendre et faire exécuter *Struensée* avec la version de M. Théophile Gautier et en disposer comme de chose leur appartenant.

« M. Théophile Gautier s'engage à faire, s'il y a lieu, les changements que M. Meyerbeer jugerait utiles. »

Vers la même date, Meyerbeer écrivait au poète cette curieuse lettre inédite :

Monsieur,

Monsieur Brandus est venu deux fois pour avoir l'honneur de vous rencontrer. Il voulait vous amener un pianiste prêt à vous jouer les morceaux mélodramatiques pour savoir sous quelles mesures de la musique il faut placer les paroles déclamées.

J'ai eu également l'honneur de passer deux fois chez vous pour vous prier de vouloir bien me donner (ainsi que nous en étions convenus) la partition de piano de *Struensée,* afin de vous indiquer le sens des paroles allemandes qui doivent être déclamées sous la musique. Votre concierge me dit que vous habitez la campagne, et que je ne puis pas espérer de vous trouver à Paris. Comme je ne possède pas un autre exemplaire de la partition de piano de *Struensée,* j'ose donc vous prier d'avoir l'extrême bonté de m'envoyer le vôtre; j'y ferai ce travail en vingt-quatre heures et je vous renverrai la partition pour que vous puissiez continuer votre travail poétique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression des sentiments les plus distingués de votre très dévoué,

MEYERBEER.

Samedi; écrit dans la loge de votre concierge.

Le 12 octobre 1854, les choses n'étaient guère plus avancées, ainsi que le prouve cette lettre adressée par MM. Brandus et Cie à Meyerbeer :

Monsieur,

Je m'empresse de vous confirmer ce que vous a dit ce matin M. L. Brandus au sujet de *Struensée.*

Non seulement nous n'avons pas mis un instant sa publication en question, mais encore nous attachons un très grand prix à cette œuvre, et conséquemment nous nous chargerons de payer à M. Théophile Gautier les quinze cents francs qu'il a demandés pour le poème.

Quant à la nouvelle forme qu'il avait l'intention d'y donner et dont il vous a communiqué le projet, nous ne partageons pas ses idées, et nous aimons mieux nous en tenir au plan déterminé primitivement entre vous et M. Brandus.

Permettez-nous, Monsieur, de profiter de cette occasion pour vous renouveler l'assurance de notre respectueux dévouement.

G. BRANDUS, DUFOUR et Cie.

Malgré tous ces projets et ces pourparlers, le traité ne fut pas exécuté, et le *Prologue* seul de l'ouvrage, œuvre originale et non pas traduction, fut écrit par l'auteur de *Pierrot posthume*. Ce morceau inédit a été recueilli en 1872 dans son *Théâtre*.

Nous trouvons ensuite, dans *la Presse* du 14 décembre 1853, l'annonce d'un roman intitulé *Le Jettatore*, roman qui continua jusqu'en 1855 à faire partie des promesses du journal, sous le titre légèrement modifié de : *Le Jettator*. Théophile Gautier ayant à cette date quitté *la Presse* pour le *Moniteur universel*, l'ouvrage fut effacé de la liste des promesses du premier de ces journaux et ne parut dans le second qu'en 1856, sous le titre de *Paul d'Aspremont*, qu'il quitta définitivement pour celui de *Jettatura*, en prenant l'année suivante la forme de livre. L'auteur avait d'abord voulu traiter ce sujet en poème, et le début en fut même écrit ; il a été publié en 1870 dans *le Parnasse contemporain*, sous le titre de *Marine*, puis en 1876 dans le tome II de ses *Poésies complètes*, sous celui de *Jettatura*.

C'est vers 1853 ou 1854 que l'éditeur Gabriel de Gonet entreprit une *Collection illustrée des romans nouveaux et inédits*, dans laquelle parurent *Raphaël et la Fornarine*, par Méry, *les Amours d'un Hercule*, par Savinien Lapointe, etc. Aucune de ces publications n'est inscrite dans la *Bibliographie de la France*, ce qui nous empêche de préciser mieux le moment de leur apparition. Le prospectus de cette collection, que nous avons sous les yeux, porte le titre d'un roman de Théophile Gautier, *Eveline*, qui, nous en sommes convaincus, n'a même jamais été projeté par lui.

Le 22 septembre 1854, l'auteur de *Fortunio* passa un traité avec les directeurs de la Librairie nouvelle, MM. Jacottet et Bourdilliat, pour la publication de son théâtre. Le titre indiqué dans l'acte fut : *Théâtre bleu*, mais l'ouvrage parut en 1855 sous celui de *Théâtre de poche*. Aujourd'hui ce livre n'en porte plus d'autre que : *Théâtre*. Disons aussi que la pièce intitulée : *le Tricorne enchanté*, dont l'idée est empruntée à une parade de l'ancien boulevard, *le Chapeau de Fortunatus*, fut écrite sous le titre de : *le Dernier Frontin*.

Nous trouvons ensuite, sur le catalogue de Michel Lévy de décembre 1854, l'indication d'un autre livre qui n'a jamais vu le jour : *Études sur les arts*. Il fut remplacé en 1855 par *les Beaux-Arts en Europe*, 1855, qui formèrent deux volumes au lieu d'un, et qui, avec un autre ouvrage, *l'Art moderne*, composent toute la série des livres d'art publiés par Théophile Gautier à la librairie Lévy.

Le 30 mars 1855, un nouveau traité fut passé entre l'écrivain et son ancien éditeur, M. Hetzel, pour la publication d'un ouvrage resté malheureusement inachevé aussi. Il s'agit de : *l'Art et le Théâtre en France depuis vingt ans*, que nous voyons annoncé sous ce titre, *en deux volumes in-trente-deux* (!), de 1854 à 1858 sur les catalogues de Michel Lévy, collection Lévy-Hetzel. Cette réunion des feuilletons critiques du poète, dont six volumes in-douze ont seuls été publiés, c'est-à-dire une très faible partie de l'ouvrage, parut définitivement en 1858-1859, sous le titre de : *Histoire de l'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*.

Un autre traité fut encore passé avec Hetzel, le 1er avril 1856, pour la publication en volume, dans sa collection in-trente-deux, du roman *Avatar*. Nous y lisons cette adjonction, datée du 15 novembre 1856, qui n'a jamais eu de suite ni

Pendant le siège de Paris, l'auteur de *Constantinople* avait renoué des relations avec la *Revue des Deux Mondes;* on sait qu'elles avaient été rompues à la suite du procès relatif au *Capitaine Fracasse*, dont nous avons déjà parlé. Nous lisons dans une lettre du poète qu'il pensait en 1871 à collaborer de nouveau à ce recueil et qu'il avait même commencé un travail qu'il lui destinait. Nous tenons de M. Ch. Buloz lui-même que ces pages devaient être intitulées : *les Malheurs de la guerre*, et encadrer une étude sur l'album de Callot portant le même titre. Si nous en croyons M. Charles Asselineau[1], un chapitre des *Tableaux de siège* serait perdu; voici ses propres paroles : «... Un de ses plus beaux livres, les *Tableaux de siège*. Encore n'eut-il pas toujours la chance de faire accepter ses « peintures » si impartiales et si naïvement pittoresques. J'ai mémoire notamment d'un article sur *la Neuvaine de sainte Geneviève,* qui lui fut laissé pour compte par ménagement pour les passions anticléricales. Il n'avait voulu que varier ses tableaux en introduisant un intérieur d'église parmi ses tableaux de rempart et de la navigation séquanaise. « Me voilà, me disait-il en redescendant l'escalier du journal, me voilà réduit à faire des articles comme un commençant, avec la crainte de me les voir refuser ! »

Nous ne savons si ce détail est exact, ou s'il s'agit non d'un morceau rédigé, mais seulement d'un projet soumis d'abord au *Journal officiel* et qui ne fut pas suivi d'exécution.

Nous voici arrivés maintenant au fragment dramatique publié pour la première fois en octobre 1872, dans le *Théâtre* de Théophile Gautier, quelques jours avant sa mort, et dont nous avons déjà parlé. Cette pièce en vers, dont il s'occupa pendant vingt ans au moins et qui ne fut jamais terminée, malgré la note qui l'accompagne, fut intitulée d'abord *la Perle du Rialto,* et le premier acte de cette version, absolument différente de l'œuvre imprimée, a été recueilli en 1876 dans ses *Poésies complètes*. Ensuite, la pièce reçut successivement les titres : *le Nouvel Arnolphe, le Tuteur, l'Amour est comme la grâce,* pour prendre enfin celui qu'elle porte aujourd'hui : *l'Amour souffle où il veut.* Voici, s'il faut en croire M. Henri de La Pommeraye qui analysa la pièce dans *le Bien public* du 28 octobre 1872, quel était le plan primitif des scènes non écrites de *l'Amour souffle où il veut;* après avoir constaté que l'ouvrage est incomplet d'une partie du second acte et de tout le troisième, le critique continue ainsi : « Des confidences nous mettent à même de combler en prose, — et quelle prose ! — cette lacune. Agnès devait montrer à Arnolphe que le cœur de la jeune fille ne s'échauffe que pour les images lointaines, qui ne se reflètent pas tous les jours dans le lac le plus souvent uniforme de la vie en commun. Georges est adoré comme un frère, mais voilà tout.

« Le tuteur de trente ans prend alors un parti héroïque : il quitte sa pupille, va courir les aventures fertiles en dangers, devient, sous un nom d'emprunt, un Jules Gérard, un Bombonel, remplit les journaux du récit de ses prouesses courageuses, a bien soin que l'écho en arrive aux oreilles de Lavinia, persuadé que la vierge romanesque aura quelque penchant instinctif, quelque caprice fantasque pour ce héros séduisant, et finit ainsi par attirer dans ses filets, grâce au chatoiement de l'inconnu, cette alouette un peu légère, dont

1. *Bulletin du bibliophile,* septembre-octobre 1872.

l'imagination voletait au dehors du nid paisible et sûr. Tel est le canevas : la broderie ne peut plus être faite par l'artiste délicat dont la main est glacée.

« Delaunay, le ravissant sociétaire de la Comédie-Française, qui avait appris par cœur les premières scènes, pressa bien souvent Gautier de lui donner l'occasion de jouer un aussi gracieux rôle. Le poète n'aimait pas chanter deux fois la même chanson : le vent, comme l'amour, souffle où il veut ; il a emporté les feuillets épars, bon voyage ! *Allez, partez mes vers*, s'est écrié Théophile, ainsi que Boileau, et voilà pourquoi les scènes suivantes sont muettes. »

C'est une véritable perte pour les lettrés que l'absence des dernières scènes de cette pièce, car les parties écrites sont absolument délicieuses, d'une versification tout à fait supérieure, et dignes en tout point du grand écrivain qui les a signées.

Sa dernière œuvre est cette intéressante et malheureusement incomplète *Histoire du romantisme,* que lui seul pouvait écrire. La mort brisa sa plume après la publication de quelques chapitres seulement, dont le dernier n'est même pas terminé. *Le Bien public,* où tout ce qui existe de l'ouvrage fut imprimé en 1872, ne publia cette page inachevée qu'après la mort de l'auteur.

Il ne nous reste plus à mentionner, pour terminer ce travail, qu'une préface de Théophile Gautier annoncée en 1876 chez Sagnier, en tête d'un volume de M. Alfred Aubert, intitulé : « *Histoire du théâtre Miniature,* introduction de Théophile Gautier, dessins de Draner, un volume in-douze. Un franc. » Nous en trouvons l'indication sur la couverture d'un ouvrage de M. Louis Durieu : *Poèmes couronnés, suivis d'autres opuscules en vers et en prose joyeuse,* paru chez Sagnier, en février 1876. Ajoutons que cette introduction d'un volume, qui ne vit jamais le jour, n'était autre que l'article publié dans *la Gazette de Paris* du 18 décembre 1871, sous le titre de *Théâtre Miniature.*

Puissent ces recherches toutes spéciales et bien incomplètes sans doute sur un des plus remarquables écrivains de notre temps, dont le nom grandit chaque jour davantage, avoir quelque intérêt pour les lecteurs ; puissent-elles aussi engager les curieux d'aujourd'hui à entreprendre, tandis qu'il n'est pas trop tard encore, des travaux analogues à propos d'autres écrivains du XIXe siècle !

CHARLES DE LOVENJOUL.

Décembre 1881.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LIVRES AUX ENCHÈRES. — C'est le 6 février que s'est vendue à l'hôtel Drouot une partie de la superbe collection appartenant à M. P.-G. P. (lisez : Guy-Pellion). Dans notre précédente livraison nous avons parlé de l'heureuse innovation due au libraire chargé de la vente, M. A. Durel, qui, à d'excellentes indications bibliographiques, a joint au catalogue des fac-similés exacts des frontispices d'un grand nombre d'ouvrages précieux.

La vente, qui a duré six jours, a produit la somme totale de 146,532 francs.

Voici quelles ont été les adjudications les plus remarquables : *Sentiments d'une âme touchée de Dieu*, par M. Massillon, Paris, 1754, 2 vol. in-12, exemplaire aux armes de Louis, Dauphin, père de Louis XVI : 455 fr. ; — *Sermons du père Bourdaloue*, Paris, Rigaud, 1707-1734, 16 vol. in-8 ; exemplaire de la Bibliothèque Turner : 875 fr. ; — *Imitation de Jésus-Christ*, Rouen, 1656, in-4, édition originale, reliure de Du Seuil : 225 fr. ; — *Omnia Platonis opera. Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ soceri*, MDXIII, reliure de Thomas ; première édition grecque de Platon : 300 fr. ; — *Discours de la méthode*, Leyde, Jean Maire, 1637, in-4, reliure de Chambolle-Duru, édition originale, 225 fr. ; — *Principes de la philosophie morale*, Amsterdam, 1745, 1 vol. ; *Pensées philosophiques* de Diderot, La Haye, 1746 ; *Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voyent*, Londres, 1749 ; *Pensées sur l'interprétation de la nature*, Londres, 1754 ; *Lettres sur les sourds et muets*, 1751, 1 vol. ; ensemble 4 vol. in-12, exemplaire de la Bibliothèque Turner : 500 fr. ; — *Essais de Montaigne*, Bordeaux, MDLXXX, 2 tomes en 1 vol. in-8 ; reliure du XVIe siècle ; première édition : 980 fr. ; — Le même ouvrage, cinquième édition, Paris, 1588, in-4, exemplaire de la bibliothèque Didot : 625 fr. ; — *Réflexions, ou sentences et maximes morales*, Paris, Claude Barbin, MDCLXV, 1 vol. in-12 ; reliure de Thibaron-Joly. Édition originale avec les cartons et le texte pour les pages 69-70, 141-142, 143-144 : 850 fr. — Le même ouvrage, cinquième édition, la dernière donnée par l'auteur, Paris, Cl. Barbin, 1678, in-12 réglé ; reliure de Du Seuil : 780 fr. ; — *Pensées réflexions*, au nombre de 250, par Vauvenargues. In-4 de 12 feuilles. Le manuscrit autographe de Vauvenargues contient 250 pensées numérotées en

chiffres arabes, dont plusieurs ont été supprimées dans la première édition, un plus grand nombre dans la seconde, mais qui, ajoute M. Durel, semblent avoir été toutes recueillies dans les éditions de Belin, Brière et Gilbert. Ce manuscrit a été vendu 560 fr.; — *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France*, par M. l'abbé Bossuet, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1669, in-4, mar. r., reliure de Chambolle-Duru, édition originale : 1,000 fr.; — *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre*, Paris, 1670, in-4, reliure de Trautz-Bauzonnet, édition originale provenant de la bibliothèque Sauvage : 910 fr.; — *Oraison funèbre de très haute et très puissante princesse Anne de Gonzague de Clèves*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1685, in-4, édition originale, reliure de Cuzin : 360 fr.; — *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus*, à Paphos et se trouve à Paris, 1773; *Héro et Léandre*, à Sestos et se trouve à Paris, 1774, 2 parties en 1 vol. grand in-8, tiré in-4 sur papier de Hollande, fig. d'Eisen, exemplaire en grand papier de Hollande relié par Derôme, exemplaire de la vente Desbarreaux-Bernard : 1,760 fr.; — *Les Métamorphoses d'Ovide*, traduction de l'abbé Banier, Paris, 1767-1771, 4 vol. in-4, fig. d'Eisen, Moreau, Boucher, etc.; exemplaire de premier tirage, reliure ancienne : 2,000 fr.; — *Le Rommant de la Rose*, s. l. n. d. Petit in-folio goth. à 2 colonnes; première édition; provient de la bibliothèque Turner : 1,920 fr.; — *Les Faiz maistre Alain Chartier*, Paris, 1489, in-folio goth. à 2 col., fig. sur bois; 1re éd. des Poésies d'Alain Chartier : 720 fr.; — *Les œuvres de maistre Francoys Villon*, Paris, MDXXXII, petit in-8, lettres rondes. Cette édition contient diverses pièces rejetées comme étrangères à Villon, dans l'édition de cet auteur donnée en 1533 par Cl. Marot. L'exemplaire de M. Guy-Pellion a été adjugé 1,510 fr.; — *Œuvres de Clément Marot*, Lyon, 1545, 1 vol. in-8; exemplaire de Sainte-Beuve : 1,510 fr.; — *L Adolescence Clémentine, autrement les œuvres de Clément Marot*, Paris, 1532; petit in-8 de 4 feuilles prél., 115 feuilles chiffrées et 1 feuille non chiffrée; reliure de Duru. Édition originale, rare et précieuse, dont on ne connaît que 4 exemplaires : celui de la vente Solar acquis par la Bibliothèque nationale, celui du Musée britannique, celui de M. Quentin-Bauchart, qui fut acquis par le baron James de Rothschild et celui-ci qui a été adjugé pour la somme de 500 fr.; cet exemplaire provenait de la vente Firmin-Didot (1878); — *La suite de l'Adolescence Clémentine*, édition originale in-8, reliure de Trautz-Bauzonnet : 500 fr.; — *Le Miroir de tres chrestienne princesse Marguerite de France*, Paris, 1533, petit in-4 réglé, lettres rondes, de 36 feuillets à 30 lignes par page. Reliure de Thibaron-Joly. Cette édition, qui s'est vendue 1,900 fr., est restée inconnue à Brunet. Elle a été imprimée par Antoine Augereau. Au dernier feuillet on lit : *Povr la royne de Navarre; Marguerites de la Marguerite des princesses*, Lyon, Jean de Tournes, MDXLVII; deux parties en 1 vol. in-8, fig. sur bois, reliure du XVIe siècle; exemplaires des bibliothèques Brunet et Paradis : 1,500 fr.; — *Le tombeau de Marguerite de Valois*, Paris, 1551, petit in-8, reliure de Lortic : 350 fr.; — *Œuvres poétiques de Mellin de S. Gelais*, Lyon, MDLXXIII, in-8, reliure de Trautz-Bauzonnet. Exemplaire de la bibliothèque de Béhague : 321 fr.; — *La Bergerie de R. Belleau*, Paris, 1572, deux parties en 1 vol. in-8, reliure de Thibaron-Joly, édition originale : 305 fr.; — *Œuvres poétiques de Jean et Jacques de la Taille*, Paris, Morel, 1572-74, 5 parties en 1 vol. in-8, reliure de Trautz-Bauzonnet : 410 fr.; — *Evvres en rime de Jean-Antoine de*

Baif, Paris, Lucas Breyer, 1573; *les Amours*, Paris, Breyer, 1572; *les Jeux*, Paris, Breyer, 1573; *les Passe-temps*, Paris, Breyer, 1573; ensemble 4 tomes en 2 vol. in-8 reliés par Duru. Exemplaires de Sainte-Beuve : 850 fr.; — *Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn*, Paris, 1575, in-4, éd. orig. : 304 fr.; — *les Diverses poésies du sieur de la Fresnaie-Vauquelin*, Caen, 1612, petit in-8. Exemplaire de Pirexécourt, de Ch. Nodier et de Sainte-Beuve. A la vente de ce dernier il se vendit 3,105 fr.; il n'a atteint cette fois que le prix de 1,850 fr. S'il faut en croire une note de Sainte-Beuve qui se trouve sur la garde du volume, cet exemplaire aurait autrefois appartenu à la bibliothèque Mazarine et serait sorti de la collection du cardinal lors de la vente qui se fit par arrêt du parlement. *Le Virgile travesty*, Paris, 1648-1653, 7 parties en 1 vol. in-4; éd. originale : 500 fr.; — *la Pucelle*, Paris, Courbé, 1656; gr. in-folio, éd. orig., de la bibliothèque Double : 310 fr. — *Œuvres diverses du sieur Boileau-Despréaux*, Paris, Denys Thierry, 1701, 2 vol. in-12, de la collection Double : 710 fr.; — 197 pièces pour illustrer la *Pucelle* de Voltaire. Parmi ces pièces se trouvent la suite de Moreau, de l'édition de Kehl, fig. avant la lettre; la suite des figures de Gravelot; la suite des figures qui lui ont été attribués; la suite de Duplessis-Bertaux pour l'éd. Cazin; la suite des figures de ce même artiste (tirage de Leclerc), imprimée sur vélin, et la suite de Desenne. Ces 197 pièces ont trouvé acquéreur à 800 fr.; — *Œuvres complètes de Grécourt*, Luxembourg (Paris), 1764, 4 vol. petit in-12, reliés par Derôme : 720 fr.; — *les Baisers*, 1770, grand in-8 et *les Sens*, 1766, grand in-8, les deux ouvrages en grand papier de Hollande, reliés en un seul volume par Derôme : 1850 fr.; — *Fables choisies mises en vers*, par M. de La Fontaine, Paris, Claude Barbin, 1668, in-4, éd. orig. reliée par Trautz-Bauzonnet : 3,620 fr.; — Le même ouvrage, première édition complète en 5 vol. in-12 publiée par La Fontaine avec fig. à mi-pages par Chauveau et autres. Le tome I (1678) contient le carton et le texte primitif pour les pages 85-86; le tome II (1678) contient les cartons et le texte pour les pages 9-10 et 47-48. M. Durel ajoute que jusqu'ici ces cartons n'avaient point été signalés. Le tome III (1678) possède le carton et le texte pour les pages 101-102; enfin le tome IV (1679) contient également le carton et le texte pour les pages 19-20 et 115-116. Cet exemplaire, en reliure ancienne, a été adjugé 1,450 fr.; — *Fables nouvelles*, par Dorat, La Haye, 1773, exemplaire en grand papier de Hollande, relié par Derôme : 3,000 fr.; — *Contes et Nouvelles en vers*, par M. de La Fontaine, Amsterdam (Paris), 1762, 2 vol. in-8, édition dite des Fermiers généraux : 800 fr. — Le même ouvrage, édition Didot, 1795, 2 vol. imprimés sur papier vélin; exemplaire contenant la suite des 20 grav. de Fragonard, Mallet et Touzé (avant la lettre); la suite des 57 estampes de Fragonard publiées par Rouquette (épreuves avant toutes lettres); le portrait de Fragonard (en deux états, avant la lettre), publié par Lefilleul; enfin 16 copies des dessins de Fragonard : 2,850 fr.; — *Choix de chansons* de Laborde. Paris, 1773, 4 vol. gr. in-8, reliés par Derôme : 3,880 fr.; — *Œuvres de Corneille*, Paris, Antoine de Sommaville, MDCXLIV, in-12 de 4 feuil., 654 p., 1 feuil. blanc, front. et port., édition originale; superbe exemplaire, le plus grand connu (h. 136 millim.), relié par Thibaron-Joly : 1,450 fr.; — *Cinna ou la Clémence d'Auguste*, Paris, Toussaint Quinet, MDCXLIII, éd. orig. reliée par Duru : 1,010 fr.; — *les Œuvres de monsieur de Molière*, Paris, Denys

Thierry et Claude Barbin, 1674, 7 vol. in-12 reliés par Cuzin, éd. orig. : 1,030 fr.; — *l'Estourdy ov les Contre-Temps*, Paris, Gabriel Quinet, MDCLXIII, in-12 de 6 feuil. prél., 118 p. et 1 feuil. banc : 1,260 fr.; — *Dépit amovrevx*, Paris, Gabriel Quinet, M.DC.LXIII, in-12 de 4 ff. prél. (et non 2 comme l'indique la *Bibliographie moliéresque*) et 135 p. : 950 fr.; *l'Escole des Femmes*, Paris, Guillaume de Luynes, M.DC.LXIII, in-12 de 6 ff. prél., dont une figure, 93 p. et un carton paginé 73-74 entre les pages 74 et 75, 1,220 fr.; — *la Critique de l'Escole des femmes*, Paris, Estienne Loyson, M.DC.LXIII, in-12 de 6 ff. prél. dont 6 blanc et 118 p. : 1,150 fr.; — *les Faschevx*, Paris, Jean Gvignard, M.DC.LXII; in-12 de 11 ff. prél., les fascheux des pages 0 à 76 inexactement chiffrés et 1 f. pour le privilège du Roy : 1,300 fr.; — *le Mariage forcé*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXVIII, in-12 de 2 ff. prél. et 91 p. : 1,220 fr.; — *le Misanthrope*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXVII, in-12 de 12 ff. prél., y compris le frontisp. et 84 p. : 1,220 fr.; — *le Sicilien*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXVIII, in-12 de 2 ff. prél., 81 p., 5 p. pour le privilège et 1 feuillet blanc : 1,120 fr.; — *le Tartuffe*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXIX, in-12 de 12 ff. prél. et 96 p.; exempl. du comte Sauvage : 2,205 fr.; — *Monsieur de Pourceaugnac*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXX, in-12 de 4 ff. prél. et 136 p. : 1,120 fr.; — *Amphitryon*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXIX, in-12 de 4 ff. prél. et 88 p. : 1,120 fr.; — *l'Avare*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXIX, in-12 de 2 ff. prél. et 150 p. : 1,100 francs; — *George Dandin*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXIX, in-12 de 2 ff. prél. et 154 p. : 1,120 fr.; — *les Fourberies de Scapin*, Paris, Pierre Le Monnier, M.DC.LXXI, in-12 de 2 ff. prél., 123 p. et 4 p. pour le privilège : 1,320 fr.; — *les Femmes savantes*, Paris, Pierre Prômé, M.DC.LXXIII, in-12 de 2 ff. prél. et 92 p. : 900 fr.; — *le Festin de Pierre*, Amsterdam, M.DC.LXXXIII, pet. in-12 de 3 ff. prél. y compris la fig. et 72 p. : 565 fr.; — *les Fragmens de Molière*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXXXII, in-12 : 730 fr. Toutes ces pièces de Molière étaient en édition originale et reliées par Trautz-Bauzonnet, à l'exception des *Femmes sçavantes*, signées Duru et de *l'Avare*, signé Cuzin; — *la Thébayde*, Paris, Gabriel Quinet, M.DC.LXIV, éd. orig. reliée par Capé : 300 fr.; — *Alexandre le Grand*, Paris, Pierre Trabouillet, M.DC.LXVI, édit. orig. : 1,900 fr.; — *Andromaque*, Paris, Girard, MD.LXVIII, éd. orig. signée Lortic : 1,000 fr.; — *les Plaideurs*, Paris, Claude Barbin, M.DC.LXIX, reliure de Trautz-Bauzonnet : 330 fr.. — *Britannicus*, Paris, Claude Barbin, M.DC.LXX, éd. orig.; reliure de Cuzin : 270 fr.; — *Bérénice*, Paris, Claude Barbin, M.DC.LXXI, édit. orig., reliée par Chambolle-Duru : 151 fr.; — *Bajazet*, Paris, Pierre Le Monnier, M.DC.LXXII, éd. orig.; reliure de Cuzin : 200 fr.; — *Mithridate*, Paris, Cl. Barbin, M.DC.LXXIII, éd. orig. reliée par Belz-Niédrée : 160 fr.; — *Iphigénie*, Paris, Cl. Barbin, M.DC.LXXV, éd. orig. reliure de Thibaron-Joly : 450 fr.; — *Phèdre et Hippolyte*, Paris, Jean Ribou, M.DC.LXXVII, éd. orig. en 78 p. , reliée par Capé : 450 fr.; — *Esther*, Paris, Denys Thierry, 1689, éd. orig. : 460 fr.; — *Athalie*, Paris, Denys Thierry, éd. orig., reliure de Hardy : 440 fr.; — les comédies suivantes de Regnard, toutes en éditions originales, reliées en mar. vert par Cuzin, ont été adjugées pour le prix de 2,980 fr. : *Attendez-moi sous l'orme*, Paris, Guillain, M.DC.XCIV; — *le Bourgeois de Falaise*, Paris, Guillain, M DC.XCIV; — *la Sérénade*, Paris, Guillain, M.DC.XCV;

— *le Distrait,* Paris, Pierre Ribou, M.DC.XCVIII; — *Démocrite,* Paris, Pierre Ribou, M.DC.C.; — *le Retour imprévu,* Paris, Pierre Ribou, M.DCC; — *les Folies amoureuses,* Paris, Pierre Ribou, M.DC.XCIV; — *les Menechmes,* Paris, Pierre Ribou, M.DCCVI; — *le Légataire universel,* Paris, Pierre Ribou, M.DCCVIII; — *la Critique du légataire,* Paris, Pierre Ribou, M.DCCVIII; — *Crispin, rival de son maître,* Paris, Pierre Ribou, M.DCCVII, éd. orig., reliure signée Lortic, 310 fr.; — *Turcaret,* Paris, Pierre Ribou, MDCCIX, édit. orig. reliée par Cuzin : 300 fr.; — *le Legs,* comédie de Marivaux, Paris, Prault, MDCCXXXVI, éd. orig., reliure de Cuzin : 195 fr.; — *la Folle Journée,* Paris, de l'imprimerie de la Société littéraire typographique, 1785, g. in.-8°, reliure ancienne : 290 fr.; — *les Amours pastorales de Daphnis et Chloé,* s. l. (Paris), 1718, petit in-8, édition dite du Régent : 590 fr.; — *la Vie inestimable du grand Gargantua,* Paris, MDXXXVII, in-16 goth. de 119 f. : 400 fr.; — *Œuvres de maistre François Rabelais,* éd. de Duchat, Amsterdam, 1741, 3 vol. in-4 : 255 fr.; — *la Relation de l'isle imaginaire et l'Histoire de la princesse Paphlagonie,* in-8, M.DC.LIX (par la duchesse de Montpensier). Exempl. de l'édition originale imprimée à Bordeaux par les soins de Segrais et tirée à 100 exemplaires pour Mademoiselle et ses amis : 670 fr.; — *les Amours de Psyché et de Cupidon,* Paris, Cl. Barbin, MDCLXIX, éd. orig., reliure ancienne : 250 fr.; — *Zayde, histoire espagnole,* Paris, Cl. Barbin, MDCLXX, éd. orig., reliure de Chambolle-Duru : 270 fr.; — *la Princesse de Clèves,* Paris, Cl. Barbin, MDCLXXVIII, 4 tomes en 2 vol. in-12 reliés par le précédent, éd. orig. : 440 fr.; — *Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère, ou les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse,* Paris, Cl. Barbin, MDCXCIX, éd. orig.; reliure de Cuzin : 305 fr.; — *les Avantures de Télémaque,* Paris, Florentin Delaulne, 1717, 2 vol. in-12 reliés par Chambolle-Duru. Éd. orig. Hauteur : 169 mill. : 305 fr.; — *le Diable boiteux,* Paris, veuve Barbin, MDCCVII, éd. orig.; reliure de Cuzin; exemplaire provenant de la bibliothèque Sauvage : 595 fr.; — *Histoire de Gil Blas de Santillane,* Paris, Pierre Ribou, 4 vol. in-12, éd. orig., 1725, pour les tomes I et II, 1734, pour le tome III et 1735 pour le tome IV : 2,400 fr.; — *Mémoires et Avantures d'un homme de qualité,* Amsterdam, 1731, 7 vol. pet. in-12, reliés par Thibaron-Joly : 400 fr.; — *Romans et Contes de M. de Voltaire,* à Bouillon, aux dépens de la Société bibliographique, 1778, 3 vol. in-8, fig. de Marillier, Monnet, Moreau, reliure ancienne : 250 fr.; — *le Paysan perverti,* La Haye et Paris, 1776, 4 vol. in-12 : 191 fr.; — *la Paysanne pervertie,* à La Haye, et se trouve à Paris chez la veuve Duchesne, 1784, 4 vol. in-12, première édition : 190 fr.; — *les Cent Nouvelles nouvelles,* Cologne, P. Gaillard, 1701, 2 vol. pet. in-8 : 410 fr.; — *Histoire des amans fortunez,* Paris, Robinot, 1558, in-4 vélin; édition originale très rare de l'*Heptaméron.* Cet exemplaire, sorti de la bibliothèque Solar, est incomplet de 2 feuillets : 600 fr.; — *l'Heptaméron,* Paris, Vincent Sextenas, 1559, in-4 réglé de 6 f. prél., 212 f. chiffrés et 2 f. non chiffrés, seconde édition de *l'Heptaméron,* mais la première offrant un texte authentique et renfermant les 72 nouvelles : 1,500 fr.; cet exemplaire est revêtu d'une reliure qui passe pour être un des chefs-d'œuvre de Lortic; — *Heptaméron françois,* Berne, 1780, 3 vol. in-8, fig. de Frendenberg; cet exemplaire, qui porte sur la reliure le nom de Frendenberg, paraît avoir appartenu à cet artiste; il a été adjugé pour le prix de

800 fr.; — *les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure des Périers,* in-8, édit. orig. Bel exemplaire provenant des bibliothèques Pichon et Paradis : 1,200 fr.; — *le Décaméron de Jean Boccace*, Londres (Paris), 1757-1761, 5 vol. in-8; superbe exemplaire avec la suite des vingt figures doubles et leur titre : *Estampes galantes :* 1,300 fr.; — *le Grand Dictionnaire des Prétieuses*, Paris, 1661, 3 part. en 1 vol. in-8, exemplaire de Ch. Nodier, relié par Padeloup : 405 fr.; — *Œuvres du seigneur de Brantôme,* La Haye, 1740, 15 vol. petit in-12, exemplaire aux armes du duc d'Aumont : 300 fr.; — *Œuvres meslées* de Saint-Evremont, Londres, 1709, 2 vol. gr. in-4, exempl. en grand papier : 240 fr.; — *Discours sur l'histoire universelle,* Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1681, gr. in-4, éd. orig., exempl. en grand papier : 520 fr.; — *le premier (second tiers et quart) volume de Froissart des Croniques de France, d'Angleterre, d'Escoce,* etc., Paris, imprimé par Michel Le Noir, 1505, 4 tomes en 3 vol. pet. in-folio : 1,000 fr.; — *Mémoires du cardinal de Retz,* Amsterdam, 1731, 4 vol., — *Mémoires de Guy Joly*, Amsterdam, 1739, 2 vol.; — *Mémoires de madame la duchesse de Nemours*, Amsterdam, 1738, 1 vol.; ensemble 7 vol. in-12 reliés par Padeloup : 320 fr.

La place nous fait défaut pour parler des autres ventes qui ont eu lieu le mois dernier; leur intérêt, d'ailleurs, disparaissait en présence de la collection Guy-Pellion. Nous ne pouvons toutefois passer sous silence la vente de la seconde partie de la bibliothèque de M. de Sinety; elle comprenait principalement des ouvrages imprimés en Provence et relatifs à cette contrée.

A propos du fac-similé tiré à quarante exemplaire d'un manuscrit admirable du poète Vatel appartenant au duc d'Aumale. Tous les journaux se sont empressés d'écrire que le duc bibliophile avait tenu à faire don d'un exemplaire de ce curieux fac-similé à chacun de ses confrères de l'Académie française.

C'est là une erreur manifeste, et nous tenons de Mgr Henri d'Orléans lui-même que cette reproduction (faite à 40 exemplaires par les soins de M. Emmanuel Bocher, à la maison Goupil) a été distribuée aux membres de la Société des grands *Bibliophiles français.*

Le noble duc a eu en outre la courtoisie d'adresser une copie héliogravée de sa préface à tous ses collègues de la Société des *Amis des Livres*, dont il est président d'honneur.

On a vendu, le mois dernier, à l'hôtel Drouot, un exemplaire unique au monde des œuvres de Voltaire. Cet exemplaire, provenant de la collection d'un amateur bien connu, M. V. de Saint-Mauris, était de l'édition Beuchot, en grand papier vélin, soixante-douze volumes divisés en quatre-vingt-neuf. Mais ce qui caractérisait cet exemplaire, c'était l'illustration spéciale qu'y avait introduite M. de Saint-Mauris. Tant en gravures, eaux-fortes, cartes autographiques, etc., on ne comptait pas moins de onze mille huit cents pièces dans les feuillets de cet exemplaire. L'état de conservation de ce Voltaire, orné d'ailleurs d'une magnifique reliure, était absolument irréprochable. L'adjudication a été prononcée sur le chiffre de 5,700 francs.

Le 30 janvier dernier, a eu lieu la vente d'une fort importante collection

d'autographes. Deux documents ont atteint le prix de 5,000 francs; c'est d'abord le testament de Voltaire, daté du 10 juillet 1769, et dont la dernière phrase est celle-ci : « Je ne dois que le courant; toutes mes affaires sont en règle »; puis le manuscrit original de la procédure faite à Paris pour la canonisation de saint Vincent de Paul.

Un dossier relatif au procès et à l'exécution de Louis XVI a été payé 2,000 francs. Parmi les quatorze pièces dont il se compose se trouve l'original de l'arrêté de la Commune invitant les citoyens à illuminer « pendant tout le temps que durera le procès de Louis Capet et de sa famille »; les originaux de l'arrêté décidant que, pour prévenir des troubles pendant lesquels on essayerait de « soustraire à la puissance de la loi un grand coupable », les théâtres seraient fermés le 14 janvier 1793, jour du jugement; les originaux des traités de la Commune et du département de Paris réglant les mesures de précaution le jour de l'exécution : « Les sections sont invitées à rester en permanence, à tenir tous les citoyens sous les armes, à ne permettre à qui que ce soit, même aux femmes, de circuler dans les rues. »

Le roi de Hollande, qui est un des grands collectionneurs de notre temps, a fait acheter pour son compte trois lettres de Gentz d'un très grand intérêt pour l'histoire de 1805, 3,050 francs, et 34 lettres de la duchesse de Civrac, dame d'honneur des filles de Louis XV, contenant des détails fort intéressants sur la cour, 1,500 francs. Le duc d'Aumale a fait acheter, de son côté, pour 203 francs, une lettre de Dumouriez au secrétaire de son père, alors qu'il était duc d'Orléans et qu'il cherchait du service en Espagne contre Napoléon Ier.

La collection contenait un certain nombre de documents autographes sur quelques-uns des généraux les plus célèbres de la République et de l'empire; trente-deux lettres adressées à Marceau, soit par d'autres généraux, soit par des conventionnels, ont été vendues 700 fr.; une lettre de Davout, 151 fr.; quarante et une lettres de Kellermann, 600 fr.; quatre lettres du même à sa maîtresse, 350 fr.; cinq lettres de Mouton, comte de Lobau, 250 fr.; trois lettres du comte de Montholon, 510 fr.; un manuscrit autographe de Ney sur un plan de bataille, 600 fr.

Citons encore comme ayant atteint des prix élevés, une simple lettre de compliment de la belle et célèbre Bianca Capello, 600 fr.; la minute autographe d'une lettre de conseils de Louis XIV à Philippe V, 1,000 fr.; une lettre de Mme de Maintenon, 1,300 fr.; une lettre de Georges de Scudéri, 505 fr.; une lettre par laquelle Voltaire soumettait à J.-B. Rousseau le plan de la *Henriade*, 1,000 fr.

Il a été dernièrement procédé à la vente des ouvrages de musique composant le fonds d'édition de Léon Escudier, décédé l'année passée.

La vente a eu lieu en l'étude de Me Cherrier, notaire.

L'estimation générale des ouvrages formant le fonds s'élevait à 530,000 fr.; mais un grand nombre de ces ouvrages n'ont pu être vendus : les mises à prix de chaque lot ayant été fixées par la justice ne pouvaient être abaissées, et la plupart d'entre elles ont paru trop élevées. Les ouvrages non vendus seront remis aux enchères dès qu'un nouveau jugement aura établi des mises à prix moins fortes.

Le fonds de Léon Escudier comprenait un grand nombre de partitions, notamment la plupart de celles de Verdi; voici les prix auxquels quelques-unes ont été adjugées.

Les ventes comprennent les planches et les exemplaires existant en magasin, ainsi que la propriété pour la France.

M. Léon Grus a acheté la partition de *Rigoletto* qui, mise à prix à 54,500 fr., a monté jusqu'à 62,000 fr., frais compris.

La *Traviata* a été acquise pour 72,000 fr., frais compris, par M. Benoît.

Aïda, mise à prix à 90,500 fr., n'a pas trouvé d'acquéreur.

MM. Heugel et fils ont acheté un *Ballo in maschera* et *le Roi l'a dit*, ouvrage de M. Léo Delibes, représenté en 1874 à l'Opéra-Comique.

M. Henry Lemoine a fait l'acquisition de *Maître Pathelin*, de François Bazin, et *Bataclan*, de Jacques Offenbach, est échu à M. Bathlot, qui s'est fait adjuger aussi *Bonsoir, monsieur Pantalon*, de Grisar.

MM. Choudens et fils ont payé dans les environs de 40,000 fr., un lot de partitions de Verdi, comprenant *Attila, Giovanna d'Arco, Aroldo, I due Fiscari, Luisà Miller, Macbeth, I Masnadieri, Alsira, la Bataglia de Legnano, El Finto Stanisla, Stifelio*. La douzaine y est bien.

Les autres ouvrages de Verdi, *la Forza del destino, Don Carlos, Ernani*, les *Vêpres siciliennes, Jérusalem*, etc., n'ont pas trouvé d'acquéreur. La messe de *Requiem* du même maître, sur la mise de 5,500 fr., a été retirée sans enchère.

Le lot des partitions de M. Ambroise Thomas, comprenant le *Caïd*, le *Songe d'une nuit d'été*, le *Tonelli* et *Raymond ou le Secret de la reine*, a été mis à prix à 37,000 fr. et retiré également.

Même sort pour les partitions d'Auber, *Gustave III*, le *Premier jour de bonheur*, la *Fiancée du roi de Garbe*, *Rêve d'amour*, ainsi que pour la *Magicienne*, d'Halévy; le *Pierre de Médicis*, du prince Poniatowski; le *Dom Sébastien*, de Donizetti, et les partitions des frères Ricci; une *Folie à Rome; Crispino e la Comare*, etc.

Quelques personnes ont été étonnées de ne point voir figurer dans cette vente la partition du *Trovatore*, une de celles qui avaient le plus contribué à la fortune du fonds Escudier : elles ignoraient que la propriété de cette œuvre avait été cédée, il y a quelques années, pour *cent mille* francs, à l'éditeur Benoît.

Le total des ventes effectuées dans cette séance s'est élevé à la somme de 216,000 fr.

Ventes annoncées. — Du 20 mars au 3 avril, le libraire Chossonnery mettra en vente à la salle Sylvestre une superbe collection de livres, de journaux et de documents relatifs à la Révolution française. Cette collection est celle de M. Pochet-Deroche. C'est dans le cabinet de cet amateur que M. Eug. Hatin rédigea sa *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*.

Vente de la bibliothèque de William Beckford.— On ne connaît en France William Beckford que d'une façon assez vague; c'était un personnage excen-

trique, écrivain fort habile à ses moments de repos (son *Vathek, conte oriental* qu'il composa en langue française, conserve encore sa réputation, et, ce qui ne gâte rien, possesseur d'une fortune des plus considérables; lord Byron qui l'envisageait avec admiration l'appelle le plus riche des fils de l'Angleterre; *England's wealthiest son)*. Il érigea un château splendide, *Fonthill Abbey*, qu'on regarde comme une des merveilles du monde, et qu'il vendit en 1822 pour la somme assez respectable de 330,000 livres sterling. Il s'était réservé des tableaux, des livres, des objets d'art, qui furent livrés en l'année suivante à une vente publique qui dura trente-sept jours; il se retira à Buth où il mourut en 1844 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, employant ses loisirs et son argent à réunir des livres précieux. Il avait toujours aimé les livres; on raconte qu'il acheta en bloc la bibliothèque de l'historien Gibbon, mort à Lausanne et qu'il la laissa toujours enfermée sous clef dans cette ville, en disant que s'il y allait un jour, il trouverait de quoi lire.

En 1810, Beckford maria une de ses filles au comte Alexandre Douglas devenu en 1819 duc d'Hamilton, par suite de la mort de son père; il lui légua tout ce qu'il possédait. Sa magnifique bibliothèque, transportée à Hamilton Palace, y est toujours restée depuis. Une première vente aura lieu au mois de juin; le catalogue rangé d'après l'ordre alphabétique comprendra les lettres A à F.

On sait d'avance que les amateurs se trouveront en présence de livres d'élite, édités par les Alde et les Elzevier, d'exemplaires aux armes de François Ier, d'Henri II et de Diane de Poitiers, de De Thou et autres personnages illustres. Devançant le goût des amateurs actuels pour les reliures du XVIIIe siècle, Beckford avait réuni un grand nombre de volumes ayant passé par les mains de Padeloup et des Derome. Un des grands libraires de Londres, M. Bohn, a adressé au *Times* une lettre dans laquelle il exprime l'idée que la bibliothèque Beckford offre aujourd'hui une valeur de 50,000 livres sterling (1,120,000 fr.); il en offrit en bloc 30,000 livres sterling avant 1850, à un moment où le duc d'Hamilton avait l'intention de la vendre; mais la duchesse s'y opposa, par respect pour la mémoire de son père.

Ce sera un grand jour dans les fastes de la bibliophilie, lorsque commencera cette retentissante *auction*.

Après la vente Beckford aura lieu celle du duc d'Hamilton, elle ne lui cèdera en rien. Nous en reparlerons. — G. B.

Dans une séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres tenue dernièrement, M. L. Delisle a annoncé qu'une lacune existant dans le plus ancien manuscrit que nous aient conservé les annales de Georges Cedrenus venait d'être comblée. Il s'agit d'un ancien volume copié au XIVe siècle, que François Ier fit mettre dans sa bibliothèque de Fontainebleau et qui est aujourd'hui le n° 1713 du fonds grec à la Bibliothèque nationale. On reconnut qu'il existait dans la bibliothèque de Bâle une quinzaine de feuillets paraissant provenir du n° 1713.

M. Sieber, bibliothécaire de l'université de Bâle, mit M. Delisle à même de vérifier la conjecture, et après un échange de photographies et d'observations, il fut constaté que les feuillets de Bâle étaient du même parchemin, de la même

écriture que le manuscrit de Paris et, de plus, que leur finale s'adaptait exactement au début d'une page de ce dernier manuscrit. La distraction des feuillets était antérieure à l'époque où le volume devint la propriété de François Ier.

Delisle proposa un échange. Le conseil d'administration de la bibliothèque de Bâle répondit gracieusement en autorisant M. Liéber à remettre purement et simplement à la Bibliothèque nationale les quatorze feuillets provenant du manuscrit royal.

« En m'annonçant cette décision, qui fait tant d'honneur aux sentiments des administrateurs de la bibliothèque de Bâle, et dont nous garderons le plus reconnaissant souvenir, M. Siéber, ajoute M. Delisle, a bien voulu me renseigner sur les circonstances qui avaient amené à Bâle les fragments des Annales de Cedrenus. Ces feuillets ont été trouvés à la fin d'un gros manuscrit renfermant les œuvres de saint Jean Chrysostome, apporté à Bâle et légué au couvent des dominicains de cette ville par Jean de Raguse en 1443.

Il y avait des lacunes dans le volume de saint Jean Chrysostome; pour les combler et se procurer le parchemin nécessaire, on se mit à râcler quelques feuillets d'un manuscrit de Cedrenus, déjà sans doute incomplet. Il paraît donc certain que notre manuscrit de Cedrenus, auquel François Ier fit mettre la belle reliure ornée de fleurs et des armes de France, de fleurs de lis, de grands F couronnés, que nous admirons aujourd'hui, est arrivé d'Orient en même temps que saint Jean Chrysostome. Le cardinal Jean de Raguse avait été député à Constantinople, en 1433, par les pères du concile de Bâle, avec des instructions dont un article était conçu en ces termes: « Date operam perquirendi libros auctorum græcorum antiquorum (s'occuper de rechercher les livres des anciens auteurs grecs) ».

La vente Rochebilière ou Antoine Rochebilière. — Notre siècle, qui est par excellence le siècle de la curiosité, possède aussi entre tous le privilège d'avoir des spécialistes incarnés dans telle ou telle époque, ne vivant que par elle ou pour elle, respectés et consultés à ce titre, comme s'ils avaient réellement vécu au temps qu'ils connaissent si bien. Mon collègue Rochebilière comptait parmi ces experts d'un autre âge. C'était le XVIIe siècle fait homme et bibliothécaire. Dès la vingt-quatrième année, sa chevelure précocement argentée semblait avoir voulu se faire aussi vieille que les objets de sa constante prédilection, mais l'œil restait noir et vif, ses jambes ne se lassaient point de faire chaque jour entre quatre et cinq heures la ronde des bouquinistes du quai, à moins que Sainte-Beuve ne l'appelât, pour causer de Port-Royal, dans son ermitage de la rue Montparnasse. Depuis quinze ans, les libraires trouvaient qu'il n'achetait plus. Et à dire vrai, c'était parce qu'il avait tout acheté. Toutes les éditions du grand siècle, il les possédait en son logis de la rue Saint-Maur; il ne s'était pas contenté de les aligner sur ses rayons, il les avait lus, relus, épluchés et annotés de la bonne manière, car c'était un critique implacable ; son recueil d'*errata* est immense; il embrasse, au point de vue typographique comme au point de vue de l'histoire littéraire, toutes les éditions de ses auteurs favoris. Il y a là de quoi faire le désespoir des éditeurs passés, mais aussi la joie des éditeurs futurs. Et à vrai dire, c'est là l'œuvre unique de Rochebilière. L'examen

prolongé d'autrui amène presque toujours ainsi les plus purs à cette sorte de suicide littéraire causé par un sentiment trop vif de la perfection. Cas d'autant plus regrettable qu'il y avait chez lui une vocation vraie. Graveur de son métier, dès l'âge de quatorze ans, il consacrait à l'achat de vieux livres le peu d'argent qu'il pouvait gagner. Vers 1824, les cours de Cousin décidèrent absolument de sa vie qui resta vouée au XVIIe siècle. Les trouvailles étaient possibles; alors, on n'entassait pas les billets de banque sur les éditions originales, on pouvait se livrer avec quelque bonheur à la chasse discrète des raretés qu'on ne se lasse plus de coter en hausse aujourd'hui.

Nommé bibliothécaire à la Nationale, puis à Sainte-Geneviève, Rochebilière devint rapidement le fournisseur accrédité des auteurs qui se risquaient sur son terrain. Il n'en est guère, et des meilleurs, qui n'aient frappé à sa porte. Walckenaer le consulta pour ses éditions classiques; Basse, pour son *Pascal;* Gilbert, pour son *Vauvenargues;* Monmerqué, pour ses *Lettres de Mme de Sévigné*... Tous ces consulteurs ont disparu aujourd'hui, et c'est l'arsenal où siégeait leur consultant qui va se disperser aux enchères. On y verra bien des raretés : les *Molière* de 1666 et 1682, *la Prétieuse* de l'abbé de Pure, les éditions originales de Racine et de Corneille; une suite du *La Bruyère* avec des cartons et des clefs à l'infini; un Bossuet sur grand papier, aux armes de Condé; *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague;* les *Contes* de La Fontaine de 1665 et de 1674, ses *Fables* de 1668; *les Provinciales* de 1657; un Boileau de 1675; les La Rochefoucauld de 1664 et de 1665; des Montesquieu de toute rareté, pour ne citer qu'une édition des *Considérations* de 1734.

Dans cette galerie si complète et si unifiée ont pris place cependant deux modernes. Ces intrus s'appellent Béranger (*Chansons morales et autres.* Paris, Eymery, 1816) et Victor Hugo (*Odes et poésies diverses*). 1822). — Mais il faut se reporter à la date de la naissance de Rochebilière (11 août 1811) et lui pardonner ces deux faiblesses, qui coûteront probablement encore plus cher à d'autres.

L. LARCHEY.

CROQUIS ROMANTIQUES

PÉTRUS BOREL

En 1845, alors que s'agitait dans les bureaux de *l'Artiste* une bande gaie et tapageuse à laquelle Arsène Houssaye ouvrait les portes de sa Revue, je me rappelle un personnage mélancolique qui, debout devant la cheminée, parlait gravement.

C'était Pétrus Borel. Un nom éclatant des anciens jours.

Pétrus Borel faisait partie du petit groupe d'écrivains : Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Alphonse Esquiros, amis de jeunesse d'Arsène Houssaye; mais en même temps que ses anciens camarades, le directeur de l'*Artiste* avait su attirer à lui une jeune garde tant soit peu indisciplinée : Henry Mürger, Charles Monselet, Baudelaire et bien d'autres, sans compter les poètes, presque aussi nombreux que les grains de sable de la plage.

Dans cette Revue qui, jusqu'en 1850, fut un salon ouvert l'après-midi aux impatiences des uns, à la sérénité des autres, les relations entre les anciens et les nouveaux furent de bonne camaraderie. Rien qui fît penser à l'ennui et à la malsaine influence des bureaux de rédaction de journaux : en plein quai Malaquais, dans l'hôtel Pellaprat, un des plus importants du quartier, au milieu d'une belle galerie du rez-de-chaussée dont les fenêtres donnaient sur la Seine, arrivaient, pour causer plus que

pour écrire, ceux qui avaient donné des gages à la littérature, ceux qui aspiraient à les imiter.

Ce fut là que j'aperçus une seconde fois Pétrus Borel, dont le nom retentissait à mes oreilles comme le son d'une trompette. Pétrus Borel le lycanthrope, l'auteur de *Madame Putiphar,* le biographe des croque-morts, le beau Pétrus Borel était un de ces personnages qui s'imposent à la jeunesse et lui apparaissent avec le nimbe d'une réputation bizarre.

Il n'en était plus tout à fait ainsi en 1845. L'étrangeté de l'homme s'était quelque peu décolorée aux yeux des astronomes parisiens qui constatent les étoiles filantes du monde intellectuel. Les *Rhapsodies,* les *Contes du Lycanthrope*, *Madame Putiphar* elle-même, malgré son titre, n'avaient pu triompher de l'indifférence du public. A *l'Artiste,* Pétrus Borel publiait des articles tout à fait singuliers : un pastiche de Montaigne (Montaigne et Pétrus Borel !!!), une étude sur *la Chaussure chez les anciens et les modernes???* De tels sujets n'étonnaient plus. La signature de l'écrivain devenait insuffisante pour faire passer ces caprices.

« La caisse de *l'Artiste,* a dit quelque part Monselet, était plus bourrée de roses que d'écus. » Nous nous contentions volontiers, nous jeunes, d'une poignée de roses, et si un louis égaré, extrait des profondeurs de cette caisse fantastique, nous permettait d'aller nous ébattre, en compagnie de nos amies, sous les ombrages d'Aulnay ou de l'île du Bas-Meudon, une si mince rémunération n'était pas à la hauteur d'un personnage de la réputation de Pétrus Borel ; aussi disparut-il de cet endroit trop poétique pour chercher sa vie dans la fondation de petits journaux : n'y trouvant la gloire ni la fortune, il fut forcé d'accepter un poste au delà des mers, dans l'administration de l'Algérie.

Tel je cherche à revoir, dans l'ombre de mes vingt ans, de mes lectures, de mes souvenirs, ce Pétrus Borel reforçant l'étrangeté pour dissimuler peu d'imagination, se présentant en « loup » dans la civilisation, goguenard très travaillé, sans cesse en quête de sujets étonnants, voulant forcer l'attention du public par son orthographe, n'écrivant toutefois qu'avec peine de bizarres récits en prose; poète jadis, dont les vers étaient hirsutes et martelés, à la tête autrefois d'un groupe d'artistes à tous crins, qui, depuis, avaient laissé leurs cheveux dans les mains de l'occasion. Une austère coiffure à la malcontent, une admirable barbe que jalousait Théophile Gautier, un habit noir boutonné sévèrement jusqu'au col avec adjonctions à la Marat, avaient fait remarquer, dans sa jeunesse, l'homme par les Parisiens. Le plus clair de la réputation de Pétrus Borel n'était-il pas dû à un fameux portrait de Louis Boulanger, dont le modèle se profilait, noir et fatal, sur le paysage avec un vague reflet d'attitude à la Velasquez?

Les motifs particuliers au lycanthrope, les souvenirs de Morgue et de pompes funèbres, déteignirent momentanément sur quelques jeunes

gens, Baudelaire et moi-même tout le premier. La jeunesse se regarde comme prodigieusement avancée de jouer avec les sujets macabres ; elle se donne pour très hardie, se complaît dans ce qu'elle croit une étrangeté sans s'inquiéter de la somme de voulu, de peiné qui forment la trame de ces productions en apparence bizarres. Au début, on ne goûte pas le charme du naturel, de la simplicité, dont la clarté et la transparence demandent plus d'études que de violentes oppositions de noir et de blanc.

Malgré ses efforts, Pétrus Borel ne fit pas école. Heureusement. Le jacobinisme qu'il invoque dans ses écrits, et qui est tout de fantaisie, la liberté de Diogène qu'il réclame pour son art, les néologismes malheureux qu'il essaya en vain de mettre en circulation, les *racas* de Fracasse qu'il jetait à la hure des « flasques » et des « gavaches », tout cela put étonner un moment et servir de prétexte à des préfaces guerroyantes ; tout cela, sauf quelques élans, quelques cocasseries, a-t-il plus de valeur aujourd'hui que les fameux « beaux vers » frappés par les auteurs de tragédies du premier empire ?

Pétrus Borel, à bien chercher, a laissé quelques pages ; mais son œuvre, à cinquante ans de distance, n'est pas viable. On peut réimprimer, pour répondre au désir de quelques bibliophiles attardés, certains de ses livres devenus rares ; on ne les fera pas sortir du domaine de la « curiosité ».

Pétrus Borel n'en reste pas moins, physiquement, un spécimen très accentué du romantisme. Comédien habile, il s'était composé une tenue tout à fait particulière ; son masque avait été soigneusement travaillé dans le silence du cabinet avant de se profiler devant le public.

Un peintre dans le mouvement, Louis Boulanger, se prêta aux fantaisies du modèle ; un graveur, qui fut bien l'expression de l'esthétique du temps, colora, à l'aide de sa pointe, ce portrait, et Pétrus Borel bénéficia de cette association, comme *l'Homme au gant* avait été immortalisé par les pinceaux du Titien.

M. Jal rapporte, dans les *Causeries du Louvre,* qu'un certain Napoléon Thomas avait exposé, au Salon de 1833, un portrait de Pétrus Borel ainsi costumé : « Gilet rouge, habit aux larges revers pointus, gants sang-royaliste, chapeau pointu, barbe et cheveux flottants. »

Ce merveilleux portrait excitait d'autant plus l'attention qu'il avait un *cadre tricolore !!*[1]

Il est fâcheux que la critique d'art n'ait pas été plus développée

1. Invention à recommander aux peintres de l'école impressionniste que ce cadre tricolore ! Ils n'ont guère osé jusqu'à présent que le cadre vert-pomme ; mais un cadre tricolore entourant un portrait, voilà bien ce qui démontre jusqu'où peut aller le génie humain. Pétrus Borel avait-il deviné cette poussée des peintres indépendants, en affichant ses sentiments politiques par l'exhibition du fameux cadre tricolore ?

en 1833. A part la courte analyse donnée par M. Jal, je ne trouve pas de renseignements sur le portrait; et on peut en conclure que la peinture n'était pas à la hauteur de l'encadrement.

Ce Napoléon Thomas, acclamé par l'auteur des *Rhapsodies :* « A toi, Napoléon Thom., le peintre, air, franchise, poignée de cœur soldatesque », était, en réalité, un ouvrier médiocre, peu digne de faire partie de la bande du Bousingot. Les pauvres eaux-fortes dont il a « orné » le volume de vers de Pétrus Borel ne valent que par le thème qui lui a été dicté par le poète. La faiblesse de l'exécution fait comprendre comment Napoléon Thomas, rangé au début parmi la bande des « cœurs de salpêtre », devint un lithographe aux gages des marchands d'estampes de la rue Saint-Jacques.

Aussi la seconde édition (fausse) des *Rhapsodies* fut-elle précédée d'un frontispice de Célestin Nanteuil; dans cet encadrement, plus digne du poète, tout grouilla avec des alternances de noir, de blanc, d'anges, de démons, de gardes nationaux, de blagues à tabac, de têtes de morts, enfin toute la salade qu'accommodait si merveilleusement le graveur.

Une autre représentation fut donnée de Pétrus Borel par le sculpteur Jehan Dusseigneur [1]. A part le collet d'habit à la Marat, ce n'est pas dans ce médaillon qu'il faut chercher le farouche lycanthrope. Le poète paya, toutefois, largement son sculpteur : « A toi, Jehan Dusseigneur, le statuaire, beau et bon de cœur, et courageux à l'œuvre, pourtant candide comme une jeune fille ! Courage ! Ta place serait belle : la France, pour la première fois, aurait un statuaire français ! »

Pétrus Borel ne paraît pas se rappeler qu'à cette même époque un nommé David d'Angers modelait avec quelque puissance les médaillons des grandes figures intellectuelles de l'Europe; mais David, quoique en communion d'idées avec les républicains, ne descendait pas jusqu'aux bousingots. De cœur avec les romantiques réellement puissants de son époque, il négligea d'introduire dans son Panthéon le personnage

> Drapant sa souffrance secrète
> Sous les fiertés de son manteau.

Et c'est ce qui me paraît expliquer comment Jehan Dusseigneur était appelé à fournir « *pour la première fois* » un statuaire à la France.

On peut dire que l'art rendit de nombreux services à la réputation de Pétrus Borel. Au portrait de Louis Boulanger, au frontispice de Célestin Nanteuil, il faut joindre la vignette de Gigoux pour le *Champavert*. C'est une image à sensation qui donnerait la chair de poule si le conte de *Barbe-Bleue* n'existait pas. D'André Vésale, le grand

1. De ce médaillon, M. Aglaüs Bouvenne a donné une lithographie à 35 exemplaires.

PORTRAIT-MEDAILLON DE PETRUS BOREL

PAR JEHAN DUSEIGNEUR

chirurgien du XVIe siècle, Pétrus Borel avait fait le héros d'un de ses récits, sous le nom d'Andrea Vesalius. Les galants de sa femme, le chirurgien les tuait : par jalousie autant que par amour de la science, il se livrait sur eux à une dissection approfondie, et les squelettes, bien préparés, rangés dans une armoire, André Vésale les montrait à l'épouse coupable, qui elle-même devait être à son tour préparée anatomiquement. C'est la scène palpitante qu'a dessinée Gigoux.

Je ne veux pas perdre de temps à analyser l'œuvre de Pétrus Borel : la critique contemporaine a amassé les matériaux suffisants pour faire connaître l'œuvre et l'homme [1].

Un témoignage d'un contemporain ne doit cependant pas être négligé. Gabriel Laviron, rendant compte du *Champavert*, disait : « Ce livre est d'une étrange vérité : vrai dans ses passions et ses meurtres, vrai dans sa philosophie désolée et son suicide athéiste, vrai dans son rire de crâne [2]. » Voilà des mots de l'époque précieux à collectionner, car nous n'en trouvons pas de pareils dans les dictionnaires de 1880.

Si le *Champavert* est « *vrai dans son rire de crâne* », on n'en peut dire autant de *Madame Putiphar*, roman qui fut annoncé pendant plus de trois ans en librairie, et dont l'enfantement fut laborieux ; aussi, après une lecture de cette œuvre, le lecteur cherche-t-il le pourquoi du brouillard malsain qui pénètre et enveloppe son esprit, brouillard vraisemblablement produit par la fumée d'une lampe charbonneuse qui a éclairé les vaines méditations d'un auteur se battant inutilement les flancs et se donnant tant de peine pour aboutir à si peu d'intérêt.

Il est un remède aux fâcheuses sensations causées par ce genre d'écrits. Jetez la *Madame Putiphar* de Pétrus Borel dans un coin et prenez en main un livre plein de calme et de science d'un érudit, son homonyme, un de ses aïeux peut-être, le traité de 1655 de Petrus Borellus : *De vero Telescopii inventore cum brevi omnium conspiciliorum historia; accessit etiam centuria observationum microscopicarum.* Pour rasséréner l'esprit des hommes, la science est toujours prête à ouvrir sa porte à ceux qui veulent l'interroger sur les mystères de la nature.

CHAMPFLEURY.

1. Pour plus de développements, touchant l'écrivain, on peut consulter : Asselineau, *Bibliographie romantique;* Baudelaire, *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* (Œuvres complètes, t. II), et surtout l'intéressant petit volume de Jules Claretie, *Pétrus Borel le lycanthrope*, in-18, 1865.

2. *L'Artiste.*

LE

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A PROPOS DU REJET D'UN RÉCENT PROJET DE LOI

« *De minimis non curat... legislator.* »

DEPUIS longtemps il est à la mode de railler plus ou moins agréablement l'étonnante lenteur avec laquelle l'Académie française procède à la rédaction de son Dictionnaire; toutes les plaisanteries, parfois un peu injustes, accumulées sur ce sujet légendaire pourraient, il semble, être appliquées, avec non moins de fondement que de succès, au fameux catalogue de la Bibliothèque nationale, dont on parle beaucoup mais qui n'avance guère. Tour à tour commencé, délaissé, repris, transformé, ce monument bibliographique, par suite de tant de vicissitudes, ne paraît pas devoir être achevé de sitôt. Quelles ressources, quels secours il fournirait cependant aux chercheurs, aux gens de lettres, aux bibliophiles qui déplorent chaque jour davantage l'insuffisance des moyens d'investigation et d'étude mis à la disposition des travailleurs dans la première bibliothèque du monde!

Cette importante lacune tant de fois signalée semblait devoir être incessamment comblée, de la manière la plus efficace et dans des conditions inespérées, grâce à l'intelligente initiative de deux honorables députés. Il ne s'agissait plus seulement, en effet, de rédiger le catalogue de la Bibliothèque nationale, mais bien de dresser l'inventaire aussi complet que possible des richesses bibliographiques de toute la France.

Vers la fin de l'année dernière, MM. Victor Plessier et E. Lockroy déposèrent sur le bureau de la Chambre la proposition de loi suivante :

ARTICLE PREMIER. — Il sera déposé à la Bibliothèque nationale un double des catalogues de toutes les autres bibliothèques publiques.

ART. 2. — Un règlement d'administration publique réglera le mode d'exécution de cette disposition.

ART. 3. — La dépense d'établissement des doubles sera à la charge de la République.

A ce projet si simple et si clair, MM. Plessier et Lockroy avaient joint un court exposé des motifs, non moins net et bien conçu, permettant, même aux esprits les plus indifférents en la matière, de se bien rendre compte de l'importance du sujet.

« Le travailleur, disaient-ils, qui éprouve le besoin de consulter un livre qu'il ne possède pas en fait la demande de préférence à la Bibliothèque nationale, la plus grande et la plus riche, où il a le plus de chances de le trouver. Il est obligé, si elle ne l'a pas, de recourir à d'autres bibliothèques. La longueur et la difficulté de ces recherches l'empêchent souvent de les entreprendre ou le forcent à les abandonner. Pour améliorer cette situation, il suffit de mettre la Bibliothèque nationale en possession d'un double du catalogue des autres bibliothèques, de manière que, si elle ne peut communiquer l'ouvrage demandé, elle soit à même d'indiquer la bibliothèque publique où il est possible de se le procurer. Ce renseignement sera d'une grande utilité pour tous les hommes de lettres, les historiens, les artistes et les savants, *dont l'État ne saura jamais trop faciliter les travaux*. Le dépôt à la Bibliothèque nationale d'un double du catalogue des autres bibliothèques publiques aura d'autres avantages d'une réelle importance. Il assurera l'établissement et l'existence des catalogues et contribuera à la conservation des bibliothèques en donnant un moyen certain de constater la disparition des livres ; il permettra de reconnaître et de rectifier les erreurs trop fréquentes commises par les catologographes ; il révélera l'existence de livres nombreux et précieux en mettant en lumière nos richesses bibliographiques ; enfin, la dépense nécessitée par cette mesure sera peu importante. »

Suivant l'usage, la proposition de loi fut imprimée, distribuée et mise à l'étude au sein de la première commission d'initiative. Cette commission, composée de vingt-deux membres (ne vouons pas leurs noms à l'exécration des bibliophiles !), alla assez vite en besogne, car, dès le 6 décembre, le rapporteur, homme excellent d'ailleurs, vint lire à la Chambre un rapport sommaire détruisant impitoyablement la proposition de MM. Plessier et Lockroy. Deux raisons principales, la question de

temps et la question d'argent, avaient déterminé la commission à rejeter le projet de loi. « A l'heure actuelle, dit le rapport, un bien petit nombre de bibliothèques possèdent leur catalogue complet, et il est impossible de prévoir à quel moment ils seront tous terminés. Les hommes du métier font souvent défaut en province, les communes n'ont pas ou ne votent pas les ressources nécessaires. Si l'État en prenait la charge, il lui faudrait tout à la fois de longues années et des sommes considérables pour achever et imprimer ces nombreux et volumineux catalogues. » Ces arguments, que l'on s'efforcera de rétorquer plus loin, ont leur valeur ; mais le rapport n'est-il pas un peu téméraire quand il affirme qu'il n'y a pas en province de livre imprimé qui ne se trouve également dans les bibliothèques de Paris et particulièrement à la Bibliothèque nationale ? Il convient de dire que, beaucoup mieux disposée pour les ouvrages manuscrits que pour les imprimés, la commission reconnaissait la nécessité de dresser un inventaire de ces richesses, d'avoir le catalogue des manuscrits que possèdent les archives et les bibliothèques publiques, et de l'avoir non seulement dans chacune de ces bibliothèques, mais en double à la Bibliothèque nationale de Paris ; quant au catalogue des livres imprimés, elle en niait absolument, sinon l'utilité, du moins l'indispensabilité et concluait à la non-prise en considération du projet de loi en question.

Déjà, on le voit, la proposition de MM. Plessier et Lockroy était bien malade ; une circonstance exceptionnelle rendit sa situation plus critique encore et assura un rejet qu'il était dès lors facile de prévoir : la discussion sur la prise en considération était inscrite à l'ordre du jour du lundi 23 janvier 1882 ; or, c'est dans cette séance que fut déposé le « rapport de la commission chargée d'examiner le projet de résolution tendant à la revision des lois constitutionnelles ». On se rappelle sans doute quelle émotion régnait alors dans le parlement ; tous les esprits attachés à cette question fameuse de la *revision* n'étaient guère disposés à étudier un pauvre projet de loi sur les bibliothèques. Ce fut donc au milieu de l'indifférence, pour ne pas dire de l'inattention générale, que M. Plessier dut se faire entendre, avec bien de la peine d'ailleurs, et produire quelques arguments succincts, mais très topiques, à l'appui de sa proposition ; en vain il demanda l'ajournement de la discussion ; ce fut inutile : il lui fallut aller jusqu'au bout et plaider une cause à laquelle personne ne s'intéressait en ce moment ; aucun de ses collègues ne prit même la parole pour le soutenir ou le combattre, et bientôt la Chambre, consultée sur les conclusions de la première commission d'initiative, les adopta purement et simplement. On ne prétend nullement critiquer ici la décision du parlement ; on se borne à la constater en regrettant que les préoccupations de la politique aient préjudicié une fois de plus aux intérêts des lettres et des hommes d'étude.

Indépendamment des circonstances contraires qui viennent d'être relatées, le projet de loi de MM. Plessier et Lockroy paraît avoir succombé surtout parce qu'on pensait que son exécution entraînerait de trop fortes dépenses et exigerait un trop long temps. Ces appréhensions, nous n'hésitons point à le dire, furent en grande partie exagérées. C'est ce que nous allons tâcher de démontrer : mais, pour rendre plus sensible la vérité de cette assertion, on nous permettra de citer d'abord l'exemple d'un travail analogue à celui du catalogue général de nos bibliothèques publiques, travail au moins aussi considérable, accompli cependant dans des conditions satisfaisantes d'économie et de rapidité.

Tout le monde se rappelle que, pendant l'insurrection parisienne de 1871, la plupart des archives de la préfecture de police furent incendiées ; parmi les documents détruits, le plus important de tous devint la proie des flammes ; nous voulons parler de l'immense répertoire connu sous le nom de « Sommier judiciaire ». On appelle ainsi le recueil de toutes les condamnations prononcées par les cours et tribunaux de la France et de ses colonies, depuis l'année 1800 jusqu'à ce jour. Il était impossible de le reconstituer, même à l'aide du casier central établi au ministère de la justice, qui ne contient qu'une certaine catégorie de condamnations. On dut donc recourir au procédé le plus long, mais aussi le plus sûr, en demandant à chaque tribunal de province une copie intégrale du casier judiciaire. Des cartes ou fiches uniformes furent expédiées à tous les greffes correctionnels, remplies par les greffiers et retournées à la préfecture de police, où elles furent centralisées et classées alphabétiquement. Ajoutons que, dans cette administration, il fallut en outre procéder à un travail de fusion de toutes les fiches applicables à un seul et même individu, certains condamnés (et ils sont nombreux) ayant encouru par récidive jusqu'à cinquante condamnations prononcées par des tribunaux différents et sur tous les points du territoire. La rémunération affectée aux greffiers pour ces transcriptions était de cinq centimes par fiche et d'un centime par condamnation inscrite. Nous ignorons à quel chiffre s'est élevée la dépense totale de cet immense travail ; mais ce qui est bien certain, c'est que, dès l'année 1876, le sommier judiciaire était entièrement reconstitué ; il comprenait alors près de six millions de fiches, pour le classement et la rédaction desquelles les greffes de province en avaient expédié plus du double.

Ceci exposé, il devient aisé de comprendre comment l'inventaire général de nos richesses bibliographiques ne serait une œuvre ni très longue ni très coûteuse, si l'on employait pour sa rédaction le même procédé que pour la reconstitution du sommier judiciaire.

Supposons en effet que les bibliothèques publiques possèdent ensemble *dix millions*, non pas de *volumes* mais d'*ouvrages ;* ce chiffre purement approximatif est peut-être exagéré, mais cela n'en vaudra que

mieux pour les conséquences de notre raisonnement. L'État, ou pour mieux dire le ministère de l'instruction publique, devra faire confectionner et imprimer, d'après des indications convenues, des fiches qui seront envoyées à chaque bibliothécaire, suivant l'importance du dépôt confié à ses soins. Chaque bibliothécaire cataloguera ses livres non pas en double, mais en triple expédition (une fiche pour sa bibliothèque, une autre pour la Bibliothèque nationale, la troisième pour le dépôt des archives du département, afin qu'en cas d'incendie le travail ne soit point à refaire). Le bibliothécaire recevra la rémunération, bien minime il est vrai, de quinze centimes par fiche originale et de cinq centimes par expédition, soit en tout vingt-cinq centimes par ouvrage qu'il cataloguera. Il résulte de ce qui précède que la dépense occasionnée par ce travail, tant pour les trente millions de fiches que pour leur rédaction et leur expédition, se chiffrerait comme suit :

30,000,000 de fiches à 1 centime l'une.	300.000 fr.
10,000,000 d'ouvrages catalogués (rédaction : 15 cent.) .	1.500.000
20,000,000 id. (expédition : 5 cent.) .	1.000.000
Frais généraux de transport, poste, etc., etc.	200.000
Total.	3.000.000 fr.

Trois millions, c'est une grosse somme assurément, surtout si elle devait être inscrite au budget d'une seule année; mais comme on ne saurait prétendre exécuter le travail qui nous occupe dans l'espace d'un an, elle devrait être divisée et répartie sur plusieurs exercices. Voyons donc combien de temps il faudrait raisonnablement pour dresser le catalogue de nos dix millions d'ouvrages.

Un rédacteur peut, sans trop de peine, cataloguer trente ouvrages par jour et remplir ainsi quatre-vingt-dix fiches, étant donné qu'il doit faire son travail en triple exemplaire. S'il travaille seulement trois cents jours par an, il aura inventorié neuf mille ouvrages à la fin de l'année : le personnel des bibliothèques comprend bien deux cents employés de tous ordres (bibliothécaires, adjoints, conservateurs, commis, etc.) qui, travaillant dans les mêmes conditions, arriveraient à répertorier dix-huit cent mille ouvrages par an. On voit dès lors que cette énorme tâche serait accomplie en moins de six années, ce qui permettrait de faire peser sur six exercices consécutifs la somme totale de trois millions dont il est parlé plus haut, soit cinq cent mille francs par an. Or nous avons admis dans notre hypothèse que le travail serait exécuté dans les conditions les moins favorables, c'est-à-dire comme si tout était à faire, aucun catalogue, aucun répertoire n'existant déjà. Personne n'ignore qu'il n'en est point ainsi : depuis trente à quarante ans, les bibliothécaires se sont beaucoup occupés en province; secondés par les conseils départementaux, soutenus

par des municipalités intelligentes et généreuses, ils ont pu, en tout ou en partie, publier l'inventaire de leurs richesses ; sans parler des beaux travaux faits à Paris et, pour ne citer que les documents les plus récents, plus de vingt villes possèdent aujourd'hui le catalogue complet ou en cours d'exécution de leurs manuscrits ou de leurs livres : nommons, en passant, ces cités qui n'ont point hésité à s'imposer un sacrifice pécuniaire pour un but aussi noble qu'utile : ce sont Reims, Marseille, Troyes, Amiens, Douai, Lille, Valenciennes, Orléans, Angers, Bourges, Rouen, Laon, Soissons, Nantes, Caen, Bordeaux, Cambrai, Niort, Limoges, Lyon, Sens, Ajaccio et d'autres encore que nous avons le regret de ne point nous rappeler. N'est-il pas bien certain que tous ces répertoires faciliteraient singulièrement la tâche des futurs rédacteurs du catalogue général des bibliothèques publiques de France ?

En résumé, malgré des difficultés plus apparentes que réelles, il serait très possible de mener à bonne fin ce travail immense, en assez peu de temps et sans trop de frais : trois millions et six années devraient y suffire ; c'est ce que nous nous sommes efforcé d'établir dans cette note, dont nous prions le lecteur de nous pardonner la longueur et l'aridité.

L'échec subi par la proposition de MM. Plessier et Lockroy ne doit point décourager les amis des livres. C'est un projet à reprendre et à représenter dès la plus prochaine législature. Que tous ceux qui s'intéressent aux lettres, bibliographes, littérateurs, savants, y veuillent bien songer ; que chacun, au moment propice, use de son influence ou de son autorité et nous obtiendrons enfin, suivant la remarquable expression de l'ordonnance de 1839, la constitution définitive du *Grand-livre des bibliothèques de France.*

SPECTATOR.

LES ILLUSTRATEURS DE LIVRES

AU XIXe SIÈCLE

GAVARNI

Lettre ornée de Gavarni.

La Bruyère s'est trompé. Il y a des artistes sur le compte desquels on n'aura jamais tout dit. Gavarni est du nombre. Après le catalogue de MM. Mahérault et Bocher; après le travail photographique de MM. de Goncourt, après les études de MM. Ch. Yriarte et Duplessis, il semble présomptueux de reprendre un sujet traité si souvent déjà, et par des autorités de cet ordre. Et pourtant, il y a tout un côté de l'œuvre de Gavarni qui a jusqu'à présent échappé à l'analyse des critiques. On n'a voulu voir en lui que le prince de la lithographie, le maître lapidaire qui devait immortaliser les débardeurs et les étudiants; les plus audacieux ont fait l'éloge du satirique impitoyable qui inventa Vireloque; mais nul n'a parlé des innombrables illustrations que Gavarni a semées, sa vie durant, dans les plus belles publications du temps, et qui constituent plus de la moitié de son œuvre. La raison en est simple : de ces publications, quelques-unes sont introuvables aujourd'hui; la plupart sont très rares. De plus, la bibliographie n'en a pas encore été faite, ce qui complique infiniment les recherches à ce

GAVARNI PAR GAVARNI

Fac-simile d'un portrait inédit appartenant à M. Forgues

sujet. Il y a donc là un Gavarni inconnu que nous voudrions révéler; un aspect nouveau de son génie multiple. Ce sera quelque chose comme une exhuma-

Le Juif errant.

LA FOLIE.

tion, une fouille dans un Pompéi artistique qui n'est pas encore bien loin de nous, et dont les reliques ont la saveur originale des vieilles choses où le temps a mis sa patine.

Nous prendrons Gavarni à trente-quatre ans, en 1838; au moment où, émergeant des limbes de sa jeunesse tourmentée, il se révèle au *Charivari* comme un artiste de premier rang. Jusque-là, il n'a guère illustré que dans des journaux de modes ou de théâtre, ou dans *l'Artiste*, auquel il a toujours collaboré, et où l'on trouverait, au besoin, l'échelle complète de son talent. A part la *Grèce* du baron de Stackelberg [1], où il a reproduit en grandes lithographies plusieurs des dessins de l'écrivain; à part la *Duchesse de Châteauroux* [2], de Sophie Gay, où il a mis un portrait, il n'a pas encore abordé, à proprement parler, l'illustration d'un livre. Cette année-là, — l'année des *Fourberies de femmes*, — il publie chez Bourmancé une suite de six lithographies pour les *Confessions de J.-J. Rousseau*, qui sont ses débuts dans le genre. On y trouve encore un peu le Gavarni timide et scrupuleux des débuts de l'artiste; son dessin est encore un peu maigre et étriqué; mais les deux dernières surtout, *Rousseau et son ami Bâcle*, *Rousseau et Mlle Galley*, ont une valeur réelle, et annoncent le maître, avec la franchise de ses allures, la pleine liberté de son crayon, et surtout la confiance en soi qui est pour l'artiste la condition du succès.

Vignette de *Paris marié*.

Dès 1839, la renommée de Gavarni est acquise; et la première preuve que nous en recueillons est l'enthousiasme des éditeurs à lui confier l'illustration de leurs livres. On commence à s'arracher ses croquis et il ne peut déjà plus suffire aux travaux qu'il a entrepris; ce qui ne tardera pas à lui valoir une réputation d'inexactitude proverbiale. Cette année-là, il publie une suite de six lithographies pour le *Jocelyn* de Lamartine, où l'on retrouve les mêmes qualités que dans la *Jeunesse de Rousseau;* puis ses succès du *Charivari* le conduisent à illustrer le *Musée pour rire* [3] où il accompagne de ravissantes lithographies les textes fins et amusants de Louis Huart et de Maurice Alhoy; puis vient *Paris au* XIXe *siècle* [4]; où il abandonne la lithographie exclusive et commence à faire graver ces ravissants croquis qu'on dirait faits à la plume, dans lesquels sa verve endiablée se donne libre carrière, et où il souligne avec tant de finesse les ridiculités, les travers, les déformations de ses contemporains. Parmi ces petites merveilles de souplesse et d'agilité, nous en signalerons trois qui seront indéfiniment reproduites : *le Chicard*, cette création lyrique éclose un matin dans le cerveau carnavalesque de Gavarni; *le Lecteur de journaux dans les jardins publics*, et une *Vieille fille dévote* à genoux sur son prie-

1. Paris, Osterwald, 1834, in-fol.
2. Paris, Dumont, 1834, 2 vol. in-8.
3. Paris, Aubert, 1839, 3 vol. in-4.
4. Paris, Beauger, 1839, 1 vol. in-fol.

Dieu, un de ces êtres hybrides qui pullulent à l'ombre des églises et que l'on a surnommés assez irrévérencieusement des « punaises de confessionnal ».

Pendant les années qui suivent, Gavarni, entraîné par son propre succès, se laisse aller à une production effrénée, et nous offre le spectacle admirable d'une organisation artistique tellement solide, qu'elle résiste aux labeurs multiples, aux efforts inéquilibrés auxquels la soumet ce travailleur endiablé.

Le Juif errant.

RODIN.

Il illustre successivement *les Anglais peints par eux-mêmes,* de La Bédollière [1], *les Étrangers à Paris* [2], et entame cette série de planches qui font des *Français peints par eux-mêmes* [3] un ouvrage qu'aucune librairie illustrée n'a pu égaler jusqu'à ce jour. Dans ces deux dernières publications, il retrouvait un ancien ami, Old Nick, dont la plume élégante s'associait à son crayon pour lui prêter un charme nouveau. Il y a dans cette collaboration précieuse, fondée sur une profonde affection, quelque chose de touchant et de rare, qui fait que nous tenons à la rappeler. Viennent ensuite *les Petits Français* [4], *le Muséum parisien* [5], par L. Huart, écho des succès remportés alors par Gavarni dans le

1. Paris, Curmer, 1840, 1 vol. in-8.
2. Paris, Warée, s. d., 1 vol. gr. in-8.
3. Paris, Curmer, 1840-42, 9 vol. gr. in-8.
4. Paris, 1841, in-12.
5. Paris, Beauger, 1841, gr. in-8.

genre charivarique. Puis c'est la série des ouvrages de tout genre entassés sous les presses avec fureur par des libraires qui s'arrachent un dessin du maître. Nous n'avons pas la prétention d'en donner un catalogue. Nous nous bornerons donc à citer les principaux. Ce sont d'abord des études de mœurs parisiennes, *la Grande ville*, par Ch. Paul de Kock [1]; *Autrefois ou le bon vieux temps* [2], malencontreux essai d'un archaïsme pour lequel Gavarni n'était pas fait; puis *les Beaux-Arts* [3]; *les Contes du chanoine Schmid* [4], *le Panthéon de la jeunesse* (1843); *Paris comique*, par L. Huart, Philippon, etc. [5]; *les Récits historiques à la jeunesse*, par le bibliophile Jacob [6]; *les Petits mystères de l'Opéra*, par Albéric Second; *les Œuvres de Balzac*, éditées par Hetzel, qui sont loin d'être ce que Gavarni a fait de meilleur; *Paris marié*, [7] par Balzac, spirituelle illustration d'un texte qui ne l'est pas toujours; enfin la *Giralda* [8], publication luxueuse, où l'artiste a mis deux chefs-d'œuvre : sa *Gulnare*, ravissante étude de femme aux allures d'oiseau de proie, vêtue d'une veste noire savamment veloutée, qui, malgré tous ses efforts pour paraître orientale, restera toujours une fine et nerveuse Parisienne, et *l'Homme à la cigarette*, qui n'est autre que le portrait de Gavarni par lui-même, portrait souvent reproduit depuis, et qui n'a qu'un tort, celui de nous offrir un Gavarni vu à travers le prisme de l'idéalisateur, le Gavarni qu'il aurait voulu être, et non le véritable Gavarni [9].

Mais ce n'est là que la moindre partie de l'œuvre du grand illustrateur; ces publications, déjà si remarquables, ne sont rien à côté de celles que nous avons réservées pour en parler plus longuement, de celles où Gavarni s'est incarné, pour ainsi dire. Ce sont, d'abord, *les Français peints par eux-mêmes*, que nous n'avons fait que mentionner et qui méritent bien qu'on s'y arrête; ce sont les *Physiologies*, ces minces livrets si piquants qui resteront un des monuments de l'esprit français au XIXe siècle [10]. Ce sont encore *les Contes d'Hoff-*

1. Paris, 1842, 2 vol. gr. in-8.
2. Paris, Chalamel, 1842, 1 vol. in-8.
3. Paris, Curmer, 1843-44, in-4.
4. Paris, Royer, 1843, gr. in-8.
5. Paris, Aubert, 1844, gr. in-4.
6. Tours, Pornin, 1844, 1 vol. gr. in-8.
7. Hetzel, 1845, 1 vol. in-8.
8. Paris, Curmer, 1845, in-4.
9. Il ne faut pas perdre de vue qu'à côté de ces travaux plus durables, Gavarni continuait à collaborer à nombre de journaux; outre le *Charivari*, auquel il donne plus d'un millier de dessins, il travaille pour le *Figaro* (1839-1840), la *Renaissance* (1840), le *Bulletin de l'Ami des arts* (1843-1845), la *Sylphide* (1843), etc., etc. On a peine à se figurer une aussi colossale production.
10. Nous n'avons pas la prétention de donner une bibliographie complète des « Physiologies ». Voici seulement celles où Gavarni a semé ses plus amusantes croquades : *Physiologie du Parisien en province*, Paris, Lachapelle, 1841; *Physiologie du provincial à Paris*, par Pierre Durand (E. Guinot), Paris, Aubert, 1841; *Physiologie de l'écolier*, par Ed. Ourliac, Paris, Aubert, 1841; *Physiologie du tailleur*, par L. Huart, Paris, Aubert, 1841; *Physiologie de la femme honnête*, par Ch. Marchal, Paris, Lachapelle, 1841; *Physiologie de l'usurier*, par Ch. Marchal, Paris, Lachapelle, 1841; *Physiologie du musicien*, par A. Cler, Paris, Aubert, 1841; *Physiologie de la grisette*, par L. Huart, Paris, Aubert, 1841; *Physiologie de la lorette*, par Maurice Alhoy, Paris, Aubert, 1841; *Physiologie du chicard*, par Ch. Marchal, Paris, Lachapelle, 1841; *Physiologie du débardeur*, par Alhoy, Paris, Aubert, 1842; *Physiologie des demoiselles de magasin*, Paris, Lachapelle, 1842, etc.

mann[1], *le Diable à Paris*[2], et enfin *le Juif errant*[3], l'une de ses plus magistrales conceptions.

Dans *les Français peints par eux-mêmes* et dans *le Diable à Paris,* Gavarni accumulait tout ce que l'observation lui avait appris sur la vie dans la capitale. Il y a dans ces douze volumes tout un poème immense et grandiose, un kaléidoscope animé, une lanterne vraiment magique, devant la lentille de laquelle vient défiler la foule des contemporains de l'artiste. Tous sont là, depuis le ramoneur et le mendiant jusqu'au fashionable, au sportman, élégamment campé sur le trottoir de son boulevard favori ; depuis le médecin aux manières insinuantes et polies jusqu'à l'avocat, greffant en cour d'assises un mélodrame sur une tragédie; depuis le saltimbanque, recouvrant son maillot collant d'un pardessus déformé, avec ses côtelettes broussailleuses, sa gueule en avant, son chapeau sordide écrasé sur l'oreille, jusqu'au paisible et inoffensif habitant de Versailles, cultivateur d'œillets en pots, qui vient à Paris une fois en dix ans et retourne bien vite s'enterrer dans le satellite de la grand'-ville. Rien ne manque à cette revue intime, qui dévoile nettement toutes nos attitudes, toutes nos grimaces, même les plus familières; nous sommes tous là,

FLEUR DES POIS (Boulevard de Gand).

1. Trad. Christian. Paris, Lavigne, 1843, in-8.
2. Paris, Hetzel, 1845, gr. in-8.
3. Paris, Paulin, 1845, 4 vol. gr. in-8.

comme à la parade, chacun avec son trait caractéristique, sa « cassure », ses tares, ses facettes brillantes ou ternies. Et telle est la puissance d'évocation de l'artiste, la réalité permanente de son observation, qu'aujourd'hui encore, après quarante ans, ces portraits sont toujours ressemblants et viennent nous mur-

PORTEURS ET PORTÉS.

Un grand-père, c'est presque une nourrice.

murer à l'oreille, avec l'ironie impitoyable d'un Sosie malicieux; l'éternel γνῶθι σεαυτον du moraliste antique.

Dans cette épopée, un chant spécial est consacré à la femme. Comme tous les poètes, Gavarni adorait l'éternel féminin; il s'en était constitué le connaisseur exquis, le dilettante que Stendhal aurait voulu être. Il *savait* la femme, il la savait par cœur, il en avait consciencieusement approfondi l'étude, et, pour rappeler une métaphore qu'il employait souvent, son esprit était comme ces cartons vitrés d'entomologistes où sont classés, dans un ordre régulier et savant, des papillons de toutes nuances et de toute rareté. Rien d'étonnant ensuite, s'il savait faire usage de ces joujoux délicats : il était le virtuose de la femme; il en jouait avec un art infini, comme un artiste joue d'un instrument de choix,

et il savait en tirer des notes adorables de justesse et de profondeur, des sonorités harmonieuses, toute une orchestration révélatrice qui faisait ressortir ingénieusement les séductions et les faussetés, les dévouements et les trahi-

DRAMES BOURGEOIS.

Le père est financier.

sons, les gloires et les bassesses du Protée féminin. Nul ne possèdera plus que lui le secret de cette créature infiniment variée dont il nous montre les divers aspects, depuis *la Demoiselle à marier, l'Actrice*, et cette charmante figure du *Rat*, jusqu'à *la Panthère, la Calège, la Vénérienne*, voire même *la Reven-*

deuse. Car il ne s'en est pas tenu à la femme jeune, belle, attrayante, il a étudié en elle même la misère, l'abjection et la décrépitude. Ses vieilles femmes sont le pendant de celles de Baudelaire; lui aussi sans doute, il a souvent suivi de l'œil dans la rue ces marionnettes détraquées qui vont au hasard, incertaines et tremblotantes, qui se traînent douloureusement sur leurs membres déformés,

> Ou dansent sans vouloir danser, pauvres sonnettes
> Où se pend un démon sans pitié...

A voir cette parité d'impression entre l'œuvre de Baudelaire et celle de Gavarni, on se demande involontairement lequel des deux est le peintre, lequel le poète; et les légendes shakespeariennes que l'illustrateur met au bas de ses dessins, font oublier les alexandrins grandioses de l'auteur des *Fleurs du mal.*

Cette figuration de nos pères immédiats a encore conservé de nos jours presque toute sa ressemblance, avons-nous dit. Pourtant, il faut bien signaler quelques vieillissures, quelques types disparus qui manquent à la collection actuelle de nos travers ou de nos vices. La grisette n'est plus, et son oraison funèbre a déjà souvent été faite. A l'étudiant, Gavarni a consacré des pages tellement heureuses qu'il y eut un moment où chacun de nos écoliers voulait ressembler aux gaillards immortels du *Charivari;* et ce n'est pas une de ses moindres gloires que cette réaction de l'artiste sur son public. Mais l'étudiant aussi s'est transformé depuis cette époque. Nous ne connaissons plus le luron sans le sou, débraillé, pipeur, coureur de fillettes, paresseux comme un loir et joyeux comme un pinson. A sa place nous trouvons aujourd'hui un jeune homme mûr qui s'habille correctement chez un tailleur qu'il paye, qui a pour maîtresse une fille à tant par mois, qui fume le cigare et travaille assez souvent pour s'ennuyer. — Bien changée également, l'élève du Conservatoire que Gavarni nous montre en cheveux, au coin d'une rue, avec une petite robe d'indienne et un cabas, le sourire vif, l'œil en quête d'amoureux. Nous l'avons remplacée par la jeune fille élégante et sérieuse, dont la vertu garantie sur facture est à l'épreuve de toutes les séductions, à moins qu'elles ne revêtent la forme d'un petit hôtel aux environs de l'avenue de Villiers. Plus de cabas : un rouleau de maroquin chiffré. Sa mère elle-même s'est métamorphosée; elle a bien rarement conservé le parfum originel de sa loge de concierge; c'est une femme mûre et digne comme toutes les femmes dignes et mûres. Ce sont là autant de personnalités défuntes, disparues dans le courant uniforme de notre décadence, et qui manquent à notre époque sans couleur et sans vie. Heureux encore que Gavarni s'en soit constitué l'historiographe et nous en évoque aujourd'hui les fantômes comme un magicien fait revivre le passé en images cabalistiques.

Quant aux *Physiologies,* elles nous donnent le côté amusant de l'esprit de Gavarni; sa verve drôlatique s'y est ouvert libre carrière et y fait jaillir, à droite, à gauche, des croquis d'une finesse et d'une bouffonnerie exquises. C'est de la caricature de délicat, sans méchanceté ni fiel; tout au plus y trouverait-on de la malice. Les grotesques à la façon de Daumier, les épaisseurs d'Henri Monnier ne se retrouvent pas parmi ces bonshommes de leste allure, qui font rire par la vérité même avec laquelle ils sont saisis, par l'observation photo-

graphique qui les a figés dans l'attitude précise où ils sont drôles. Il y a là les éléments d'une collection charmante que les amateurs, du reste, commencent à se disputer.

Le Juif errant et les *Contes d'Hoffmann* ont, dans l'œuvre de Gavarni, une importance particulière, car ils nous permettent de nous rendre compte de l'imagination de l'artiste et d'en apprécier l'étendue. Imaginer, c'est combiner ensemble les observations puisées dans la vie réelle, de manière à en former des tableaux, des images qui en conserveront les proportions et l'apparence. L'imagination n'est pas autre chose que cette faculté de combinaison.

PRÉSENTEURS ET PRÉSENTÉS.

Un traducteur d'*Anacréon*.

Elle ne crée rien, n'invente rien; elle compose et reproduit. A ce point de vue, il est curieux d'en étudier le fonctionnement dans la fiction et le fantastique. Là, elle a pour objet la recherche de l'invraisemblable; et tout son effort consiste à dénaturer d'une manière quelconque les éléments vraisemblables qu'elle a à sa disposition, à leur ôter l'apparence de la vérité en modifiant leurs caractères principaux, en leur en donnant d'autres qu'ils ne possèdent pas. Ce travail suppose nécessairement des goûts raffinés et quelque peu corrompus; un amour de l'artificiel poussé jusqu'à la limite de l'absurde. Aussi tous les fantastiques, depuis Gozzi jusqu'à Edgar Poë, en passant par Hoffmann, ont-ils toujours été de véritables décadents, et cela souvent de parti pris. Gavarni n'avait

pas ce tempérament de déformateur à froid. Il reste naturel quand même; il lui faut le vrai comme point de départ; l'observation comme moyen; c'est un *voyant* au sens strict du mot. Son Vireloque est vrai, et c'est là son premier mérite. Au contraire, dans ses illustrations d'Hoffmann, il se sent transporté dans un monde qu'il ne connaît pas, où il n'a pour guide que l'écrivain, dont les procédés lui sont non seulement étrangers, mais antipathiques. Il est mal à l'aise, et ses efforts échouent dans la banalité ou aboutissent involontairement

Vignettes de *Paris marié.*

à la caricature. Dans *le Juif errant,* au contraire, il y a tout un côté *vécu* dont il s'empare, qu'il éclaire et détaille avec amour, qu'il analyse avec un soin jaloux pour le reproduire ensuite, vivant et vrai, avec toute la souplesse de son merveilleux instrument. Gavarni n'est donc pas un fantastique, au sens ordinaire du mot, et si, dans le cours de sa carrière, il a voulu s'en donner l'illusion, il a bien vite reconnu l'inanité d'un tel effort et est revenu en toute hâte au naturel, son véritable élément.

A la fin de décembre 1844, Gavarni se marie. Il est arrivé au pinacle, la gêne et les soucis ont quitté son foyer; il gagne ce qu'il veut et comme il veut. Aussi une certaine paresse, compagne inévitable du succès, s'introduit-elle dans son existence. Il y a là deux années infécondes au point de vue de l'illustration, une halte au milieu de l'étape du soldat. C'est d'ailleurs l'époque de ses plus belles séries : *les Impressions de ménage, le Carnaval, les Mères de famille,* etc., toute cette savante analyse du Paris contemporain qu'il continue dans les journaux. D'autre part, des projets importants occupent son esprit; puis en 1847, attiré par l'appât d'un bénéfice royal, il part pour l'Angleterre. Là le dessinateur un peu blasé, fouetté par l'aspect nouveau des choses qu'il voit, se remet au travail et publie les curieux croquis de *l'Illustration* et de *l'Illustrated London News,* époque extrême de la valeur de Gavarni, où nous avons encore à mentionner *l'Album grotesque et pittoresque* (1849) et les splendides

études jointes au volume de Michel Bouquet, *An artist's Ramble in the North of Scotland*[1]. Pourtant déjà, au milieu de cette perfection suprême, une faiblesse éclate, qui semble comme un avertissement pour l'avenir; c'est la publication bizarre des *Perles et parures*, par Méry[2], recueil d'estampes singulières, de planches de cuivre très fines de travail, avec des lavis de couleur, le tout entouré d'un papier de dentelle qui évoque involontairement l'idée des images de piété comme il s'en vend autour de Saint-Sulpice. On y sent repoindre vaguement le faire maniéré, les allures précieuses et tortillées de ses débuts.

Lors de son retour à Paris en 1851, il se remit au travail; mais, dès l'abord, ses amis purent reconnaître qu'un changement immense s'était accompli en lui. Sous l'influence des brouillards de Londres et de la vie solitaire qu'il y avait menée, une réaction s'était produite sur son système nerveux; il s'était fait morose et fuyait la société avec autant d'acharnement qu'il en mettait autrefois à la rechercher. Le dégoût de son art lui était venu, et transformait pour lui en travail de métier, ingrat et ennuyeux, ce travail d'enthousiasme auquel il devait ses succès. Le rêve stérile était devenu pour lui une habitude, une véritable passion. Il y revenait avec l'entêtement du fumeur d'opium. Et quel rêve! Son esprit dévoyé s'emplissait de visions mathématiques, dont l'inanité était trop facile à constater. Il s'acoquinait pour ainsi dire dans sa songerie, se plaignant « d'être obligé de faire des images pour amuser les bourgeois ». L'équilibre manque tout à coup à son cerveau surmené jusque-là, et la névrose artistique, après avoir d'abord abouti chez lui au génie, perdant son contrepoids à mesure que l'âge arrive, tourne à l'hallucination, à une demi-folie non encore classée dans le catalogue de nos déviations mentales. Il en vient à vouloir supprimer la pesanteur, à bouleverser la statique, et à faire flotter en l'air des caisses de fer-blanc, etc., ajoutant ainsi, sans le vouloir, une preuve à la démonstration de cette lugubre théorie qui veut qu'au fond de tout artiste il y ait un aliéné à l'état latent.

Le pis, c'est que son travail s'en ressentira désormais. De jour en jour plus adonné à sa chimère, il se laisse aller à une production facile et hâtive, qui peu à peu engendrera chez son public l'indifférence. Pourtant sa rentrée en France est inaugurée par un coup d'éclat. Il entre au journal *Paris* (1852-1853); et là, pendant six mois, il donne chaque jour une pierre. C'est là qu'il fait paraître ses grandes séries : *les Invalides du sentiment*, les *Lorettes vieillies* et les *Propos de Thomas Vireloque*, où, à travers la perfection du faire, on sent la lassitude et l'énervement, où son crayon trop savant finit par s'épointer dans la bourbe, où commence, en un mot, la vieillesse misanthropique de l'artiste. En même temps, il s'est remis à illustrer, sans intérêt ni goût, uniquement par profession, pour remplir les intervalles de sa manie mathématique. Il fait quelques croquis pour le *Voyage autour de mon jardin* d'Alphonse Karr[3], pour les *Fables de la Fontaine*[4], pour les *Contes de Perrault*[5], illustrations

1. Londres, 1851, in-fol.
2. Paris, de Gonet, 1850, 2 vol. gr. in-8.
3. Paris, Curmer, 1851, 1 vol. g. in-8.
4. Paris, Lecou, 1851, 1 vol. in-8.
5. Paris, Blanchar, d1851, 1 vol. carré.

sans grande valeur, auxquelles succèdent cinq années de découragement improductif, quelque chose comme le harassement d'un lutteur qui veut s'arrêter avant d'avoir été vaincu.

En 1856, la gêne revient comme autrefois; aiguillonné par sa présence il reprend son travail. Mais quelle navrante différence! Pendant ces cinq années de torpeur, le public, ce peuple ingrat des Parisiens, l'a oublié. Son nom sert de réclame aux éditeurs qui l'inscrivent en tête de nombreux volumes où il ne met presque rien. Et quand par hasard on le retrouve, quel changement! Des publicateurs peu scrupuleux lui font illustrer des livres d'étrennes, pour lesquels ils font graver ses aquarelles[1] à la manière anglaise; aussi, dorénavant, toutes ses planches s'enfumeront-elles d'un brouillard gris, uniforme, dû au fini, au pointillé de ces vignettes de keepsake. D'ailleurs, son propre travail subit aussi une transformation manifeste. Ses personnages, par un singulier retour des choses, reprennent l'aspect émacié qu'ils avaient à ses débuts. En même temps, leur anatomie se gâte : ils se dégingandent en des postures fausses et forcées, l'expression devient terne ou banale, le métier, la « patte, » en langage d'atelier, prend le pas sur l'étude; en peu de temps, dans ces figures faites de chic, on voit s'introduire le convenu, le poncif; c'est le commencement de la décadence. De cette époque datent *Paris et les Parisiens au* XIXe *siècle*[2]; *les Petits bonheurs de la vie*[3], par J. Janin, où on devine encore de temps à autre le véritable Gavarni, puis un malencontreux retour sur le passé, les *Masques et visages*[4], et plus bas encore, les *Symphonies de l'hiver*, de J. Janin[5], la *Dame aux Camélias*, d'A. Dumas fils[6], et les *Fables proverbes* de Berlot-Chapuit[7], où il ne reste plus rien de Gavarni, pas même son fantôme : pages condamnées en naissant à un oubli tellement justifié, qu'il semble cruel d'aller les exhumer de leur vénérable poussière!

Puis au milieu de cet abaissement, tout à coup, le vieux lion se révolte. Un éclair lui revient, il se refait pour un jour le Gavarni d'autrefois, le grand Gavarni. Il publie les trois dizains de lithographies intitulées : *d'Après nature*[8], pour lesquels J. Janin, les Goncourt, P. de Saint-Victor font quelques pages de texte. C'est le bouquet de son feu d'artifice, le dernier joyau du roi de la pierre; il n'a jamais fait plus simple et plus magistral, plus vrai et plus artistique à la fois. Là encore, la femme revient, toujours attrayante, mais cette fois comme une fleur un peu fanée d'arrière-saison, avec une note légèrement empreinte de mélancolie et de vague attendrissement. Rien de plus expressif que la dernière page du volume : un débardeur à peine vêtu de sa chemise qui la quitte et de son pantalon de velours, adossé à un portant dans une attitude où se dévoile Ève avec tous ses défauts et tous ses charmes; au-dessous, Gavarni

1. M. Hetzel possède une curieuse collection de ces aquarelles du maître. — Ajoutons que c'est à la maison Hetzel que nous sommes redevable d'une grande partie des bois qui ornent cet article.
2. Paris, Morizot, 1856, 1 vol. in-8.
3. Paris, Morizot, 1856, 1 vol. in-8.
4. Paris, Paulin et Lechevalier, 1857.
5. Paris, Morizot, 1858, 1 vol. in-8.
6. Paris, Librairie moderne, 1858, 1 vol. in-8.
7. Paris, Garnier, 1858, 1 vol. gr. in-8.
8. Paris, Morizot, 1858, 1 vol. gr. in-4.

GAVARNI

LES ARTISTES

écrivait cette légende qui résume ses idées au sujet de la femme : « Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup dansé ! »

Puis, comme épuisé par cet effort, navré d'ailleurs de la perte de son fils aîné, mort en 1857, l'artiste retombe dans son apathie et s'enfonce chaque jour davantage dans sa conception chimérique d'un monde refait par le calcul. Trois années s'écoulent sans que rien vienne rappeler son nom au public;

Vignette du *Juif errant.*

trois années pendant lesquelles chaque jour ajoute un pli, une ride à son visage et à son esprit. La nécessité seule parvient à le ramener encore une fois à son travail. En 1862, à dix ans d'intervalle, il revient sur son séjour en Angleterre, et reprend dans ses croquis de quoi illustrer *Londres et les Anglais,* par E. de la Bédollière[1]. Puis il retourne aux livres d'étrennes et reparaît successivement dans *les Mille et une Nuits*[2], dans *Robinson Crusoé*[3], dans *Gulliver*[4] et dans *Gil Blas*[5], où la charmante fantaisie de Le Sage parvient à peine à réveiller en deux ou trois endroits la verve somnolente de l'artiste à bout de talent et de forces.

1. Paris, Barba, 1862, in-8.
2. Paris, Morizot, 1863, in-8.
3. Paris, Morizot, 1863, in-8.
4. Paris, Morizot, 1863, in-8.
5. Paris, Morizot, 1863.

Et c'est là tout. Trois ans restaient à vivre à Gavarni, pendant lesquels lentement et graduellement il abandonna son art pour se retirer chaque jour davantage dans ce for intérieur, clos à tous, où il s'enfermait à présent avec ses visions mathématiques, comme un cénobite hautain en adoration devant la Vierge. Pendant ces trois années, plus rien ne vint rappeler au public, dès longtemps indifférent, le vieil artiste qui s'éteignait.

Il ne sortit de cette contemplation intime, de cette extase de fakir indou, que pour mourir doucement, comme une lumière qui disparaît, le 24 novembre 1866.

Nous n'avons pas à apprécier ici l'œuvre de Gavarni dans son ensemble. Sa gloire est sienne désormais. Mais, au point de vue spécial qui nous occupe, on peut dire que la carrière de Gavarni renferme un enseignement. Il faut à l'illustrateur de livres, pour réussir, deux ordres de facultés spéciales, dont les unes sont naturelles, et les autres peuvent s'acquérir par la persévérance. Outre le don de l'observation personnelle, il lui faut la faculté de saisir celle d'autrui, de se l'assimiler même dans une large mesure. Il faut qu'il voie les choses avec la lorgnette de son auteur, qu'il s'identifie avec lui, de manière, non seulement à le comprendre, mais à l'interpréter, et à faire, à son égard, œuvre de commentateur intelligent. L'illustration est une véritable glose, dont les résultats peuvent être, suivant les cas, funestes ou merveilleux. — De toutes les qualités que suppose chez l'artiste un travail aussi important, Gavarni avait su acquérir par son obstination dans la lutte, doublée de cet amour-propre de chercheur qui ne veut pas s'avouer vaincu par la difficulté, presque toutes celles qu'il était possible d'acquérir. Il était arrivé, sinon à la perfection, du moins à l'excellence; et l'on peut en conclure que l'artiste véritable a dans son tempérament hypéresthésié, aidé d'un travail assidu, une ressource infinie, qui peut le faire triompher de bien des difficultés, de bien des impossibilités même.

EUGÈNE FORGUES.

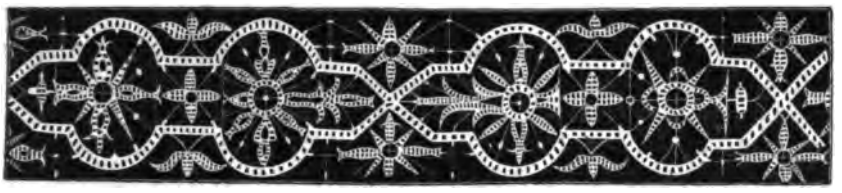

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LIVRES AUX ENCHÈRES. — Les livres de l'école romantique et les ouvrages à figures des XVIIIe et XIXe siècles continuent à être recherchés des amateurs. Nous n'en voulons pour preuve que la nouvelle vente faite, à la fin de février, par les soins du libraire Durel, chargé de mettre aux enchères la collection de M. L...

Voici quelques-uns des prix d'adjudication :

Physiologie du mariage, par de Balzac, Paris, 1830, 2 vol. in-8, reliure de Cuzin, édition originale : 150 fr. ; — *la Peau de chagrin*, Paris, 1831, 2 vol. in-8, édition originale : 135 fr. ; — *le Père Goriot*, Paris, Werdot, 1835, 2 vol. in-8, éd. orig. : 80 fr. ; — *Odes funambulesques*, par Th. de Banville, Alençon, Poulet-Malassis et de Broisse, 1857, in-12 : 36 fr. ;—les *Iambes* de Barbier, Paris, 1832, in-8, éd. orig. : 75 fr. ;— *Chansons morales et autres*, par Béranger, Paris, 1816, in-18, chef-d'œuvre de reliure de Cuzin : 410 fr. ; — *Chansons de P.-J. Béranger*, anciennes, nouvelles et inédites, avec des vignettes de Devéria et des dessins coloriés d'Henry Monnier, Paris, Baudouin, 1828, 2 vol. in-8 : 250 fr. ;— *Œuvres complètes d'André Chénier*, Paris, Baudouin, 1819, in-8, éd. orig. : 180 fr. ;—*les Contes rémois*, troisième édition, Paris, Michel Lévy, 1858, in-8, reliure de Cuzin, exemplaire en grand papier de Hollande, avec les vignettes tirées sur Chine : 780 fr. ; — *les Trois Mousquetaires*, par Alex. Dumas, Paris, Baudry, 1844, 8 vol. in-8, éd. orig. : 300 fr. ; — *la Dame aux Camélias*, par Alex. Dumas fils, Paris, Alex. Cadot, 1848, 2 vol. in-8, éd. orig. : 230 fr. ; — *Madame Bovary*, Paris, Michel Lévy, 1857, in-12, éd. orig., exemplaire sur grand papier de Hollande : 199 fr. ; — *les Jeunes-France*, Paris, Renduel, 1833, in-8, éd. orig. : 235 fr. ;—*le Diable à Paris*, Paris, Hetzel, 1845, 2 vol. gr. in-8 : 100 fr. ;— *Odes et Poésies diverses*, par M. Victor Hugo, Paris, Pélicier, 1822, in-12, éd. orig. : 240 fr. ; — *Han d'Islande* : 250 fr. ; — *Nouvelles Odes*, Paris, 1824, in-12 : 190 fr. ;—*Odes et Ballades*, Paris, 1826, in-12, 200 fr. ;—*Cromwell*, 1828, in-8 : 50 fr. ;— *les Orientales*, Paris, 1829, in-8; — *le Dernier jour d'un condamné*, Paris, 1829, in-12 : 47 fr. ;—*Notre-Dame de Paris*, 1831, 2 vol. in-8 : 800 fr. ; — *les Feuilles d'automne*, 1832, in-8 : 305 fr. Tous ces ouvrages étaient

en éditions originales. — *Méditations poétiques* de Lamartine, Paris, 1820, éd. orig. : 230 fr. ;—*Chroniqne du règne de Charles IX*, par Mérimée, Paris, imprimé par Chamerot pour *les Amis des Livres*, 1876, 2 vol. gr. in-8 : 650 fr. ; — *l'Anglais mangeur d'opium*, Paris, 1828, in-12 : 150 fr. ; — *Contes d'Espagne et d'Italie*, 1830, in-8, éd. orig., reliure de Cuzin : 255 fr. ; — *un Spectacle dans un fauteuil*, Paris, 1833-1834, 3 vol. in-8, éd. orig., reliure de Cuzin : 670 fr. ; — *la Pléiade*, par Gust. Planche, Paris, 1842, in-8 : 205 fr. ;— *le Rouge et le Noir*, par Stendhal, Paris, Levavasseur, 1831, 2 vol. in-8, éd. orig. : 105 fr. ;— *Cinq-Mars*, Paris, 1826, 2 vol. in-8, éd. orig. : 299 fr. ;— *Servitude et Grandeur militaires*, Paris, 1835, in-8, éd. orig. : 180 fr. ;— *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus*, 1773, in-8, fig. d'Eisen, reliure ancienne : 150 fr. ; — *Satires du sieur D...* (Boileau-Despréaux), Paris, Claude Barbin, 1666, éd. orig. fort rare, reliure de Cuzin : 405 fr. ; — *Discours sur l'Histoire universelle*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1681, gr. in-4, rel. de Cuzin : 501 fr. ; — *la Folle journée ou le Mariage de Figaro*, gr. in-8, 1785, exemplaire en grand papier, avec le feuillet d'errata qui manque souvent : 230 fr. ; — *Idylles* de Berquin, 1775, 2 tomes en 1 vol. pet. in-8 ; *Romances*, par le même, 1776, pet. in-8, ensemble 2 vol. reliés par Cuzin : 501 fr. ; — *Mémoires de messire Philippe de Commines*, Leyde, chez les Elzeviers, 1648, pet. in-12 : 200 fr. ; — *le Théâtre de Pierre Corneille*, Paris, Trabouillet, 1682, 4 vol. in-12, 501 fr. ; — *les Baisers* de Dorat, 1770, in-8, exemplaire en grand papier : 900 fr. ;— les *Fables*, du même, 1773, 2 tomes en 1 vol. in-8, 800 fr. ; — *les Aventures de Télémaque*, Paris, 1717, 2 vol. in-12, éd. orig. : 360 fr. ; — *les Bienfaits du sommeil ou les Quatre rêves accomplis*, par Imbert, 1776, in-8 : 299 fr. ;—*Chansons* de Laborde, 1773, 4 tomes en 2 vol. : 2,120 fr. ; — *les Caractères de Théophraste*, Paris, 1688, in-12, première édition : 500 fr. ; — *les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, 1718, pet. in-8, édition dite du Régent, superbe exemplaire dans une reliure mosaïque de Thibaron-Joly : 1,320 fr. ;— *les Œuvres de Clément Marot*, édition très rare de 1539 : 460 fr. ; — *les Œuvres de monsieur de Molière*, 1682, 8 vol. in-12, exemplaire contenant deux cartons pour « le Festin de Pierre » : 605 fr. ; — *Recueil des meilleurs contes en vers*, 1778, 4 vol. pet. in-12, portrait et fig. de Duplessis-Bertaux, reliure ancienne : 1,199 fr.

La bibliothèque du savant et regretté libraire Potier s'est vendue au commencement du mois dernier. La bibliographie tenait, comme on le peut penser, une grande place dans cette collection, qui était riche surtout en catalogues de bibliothèques publiques et particulières. Nous donnons ici l'indication des catalogues les plus estimés et les prix qu'ils ont atteints.

Catalogues du Fay : 19 fr. ; Colbert : 25 fr. ; du comte de Hoym : 20 fr. ; de Boze : 15 fr. ; Secousse : 16 fr. ; de la marquise de Pompadour : 12 fr. ; de Mme Du Barry (reproduction du manuscrit original faite en 1874 par le bibliophile Jacob) : 14 fr. ; du duc de La Vallière, première partie : 19 fr. ; seconde partie : 30 fr. ; Méon (exemplaire couvert de notes et contenant la table des auteurs et des anonymes, les prix d'adjudication et le nom des acquéreurs) : 43 fr. ; Renouard (1811-1814) : 60 fr. ; Renouard (1819) : 21 fr. ; Duriez (1827) : 26 fr. ; Viollet-le-Duc (1843-1847) : 15 fr. : Soleinne et de Pont-de-Vesle : 33 fr. ; catalogue de la librairie Fontaine (1872-1879) : 31 fr.

Quelques jours après la vente Potier avait lieu, par les soins de M. Labitte, celle d'une remarquable collection qui comprenait, outre des livres de luxe et des exemplaires annotés par des hommes célèbres, plusieurs manuscrits des plus intéressants.

Dix-neuf lettres autographes de Ducis, datées de Versailles, an XII à 1806, et adressées à Bernardin de Saint-Pierre, ont été adjugées moyennant le prix de 210 fr. Trente-deux lettres autographes de Mme de Genlis, écrites également à Bernardin de Saint-Pierre, ont été vendues 118 fr. Cinq lettres de Voltaire à Vauvenargues et différentes pièces autographes de ce dernier ont été poussées jusqu'à 490 fr. Un manuscrit autographe de Bossuet pouvant s'intituler : *Additions pour le Discours sur l'Histoire universelle* (in-4, 47 feuillets) : 305 fr. Plan de l'Amazone, manuscrit de B. de Saint-Pierre : 60 fr. Carnet de voyage de B. de Saint-Pierre, composé de 53 feuillets, dont quelques-uns en blanc : 122 fr. Instruction générale, manuscrit de Mme de Maintenon, in-16, 33 feuillets : 220 fr.

Parmi les livres rendus précieux par les annotations qui y ont été faites, il convient de citer :

Un Cicéron enrichi de notes manuscrites attribuées au Tasse : 215 fr. ; — *le Parnasse des plus excellents poètes de ce temps* (1607), exemplaire annoté et corrigé de la main de Malherbe : 105 fr. ; — un Pline le Jeune, ayant appartenu à Érasme, qui l'a couvert de plus de 1,500 notes marginales : 200 fr. ; — un exemplaire de Regnier, portant sur le titre la signature de Racine : 105 fr. ; — *les Saisons*, de Saint-Lambert, exemplaire de Roucher avec notes autographes : 111 fr. ; — un recueil comprenant : 1° deux éditions différentes d'une pièce de Voltaire intitulée : *Discours en vers sur les événements de l'année 1744* (Paris, Prault, 1744) ; 2° quatre éditions différentes du *Poème de Fontenoy*, a été acheté 800 fr. par M. Ét. Charavay. Ce recueil est d'autant plus précieux qu'il contient, outre des notes manuscrites de Voltaire, des corrections importantes, faites par le célèbre écrivain lui-même pour le *Poème de Fontenoy*.

Dans les livres de luxe, nous avons remarqué :

La Sainte Bible, Paris, Lefèvre, 1828, 1834, 13 vol. grand papier : 380 fr. ; — *Discours et méditations chrestiennes* de Philippe de Mornay (Saumur, 1605) ; exemplaire unique, sur vélin, aux armes de Mornay et avec des notes de sa main : 2,460 fr. ; — *Coutumes de Berry* (1540), exemplaire sur vélin : 1,000 fr. ; — *Musée de la Caricature*, Paris, Delloye, 1838, 2 vol. in-4 : 300 fr. ; — *la Caricature morale, religieuse, littéraire et scénique* (n° 1, 4 nov. 1830, au n° 251, 27 août 1835), 6 vol. in-4 : 1,205 fr. ; — *le Roman de la Rose*, Paris, Didot, 1813, 4 vol. ; un des deux exemplaires sur vélin : 345 fr. ; — *Fables choisies* de La Fontaine, Paris, Desaint et Saillant, 1755-59, 4 vol. in-fol., exemplaire en grand papier de Hollande ; belles épreuves des figures d'Oudry : 1,499 fr. ; — *Œuvres de Rabelais*, 1741, 3 vol. in-4, reliure de Petit : 905 fr. ; — *Paul et Virginie*, Paris, Didot, 1789, in-18, fig. de Moreau ; exemplaire sur vélin, reliure de Bozérian : 1,499 fr.

Le mois dernier a eu lieu la vente, sur baisse de mises à prix, des ouvrages de musique composant le fonds de Léon Escudier, qui n'avaient point été adjugés à la première vacation.

La vente s'est faite, comme la première fois, en l'étude de Me Cherrier,

notaire, rue Jean-Jacques Rousseau. Les éditeurs y étaient venus en si grand nombre que le local avait peine à les contenir; ces messieurs se sont montrés d'ailleurs plus empressés qu'à la précédente séance, et quelques-uns des lots mis en vente ont été disputés avec la plus vive animation. Voici le résultat des principales adjudications :

La partition d'*Aïda*, de Verdi, dont la mise à prix avait été abaissée de 90,000 francs à 54,000 francs, a été particulièrement disputée; finalement, elle est restée à M. Alphonse Leduc, au prix de 100,000 francs, frais non compris.

Les quatre partitions de M. Ambroise Thomas : *le Caïd, le Songe d'une nuit d'été, Raymond ou le Secret de la reine,* et la *Tonelli*, réunies en un seul lot, ont été adjugées à MM. Heugel et fils, pour 40,000 francs.

M. Henri Lemoine a acheté *Ernani*, de Verdi, 14,500 francs; la messe de *Requiem*, du même maître, 6,600 francs, et la méthode de contrebasse de M. Bottesini, 4,200 francs.

Don Carlos et *Simon Boccanegra*, de Verdi, ont été poussés par un avoué de Paris, M. Dubost, qui surenchérissait, dit-on, pour le compte de la maison Riccordi, de Milan. Ces deux lots lui sont restés, le premier pour 9,800 fr., le second, pour 3,100 fr.

M. Vianesi, qui, assure-t-on, a le désir d'ouvrir un théâtre italien à Paris, l'hiver prochain, a fait l'acquisition des partitions d'*I Lombardi* et *Jérusalem,* au prix de 7,000 fr.

La partition des *Vêpres siciliennes* est restée à l'éditeur Kybourtz, du passage du Havre, au prix de 6,100 fr.

L'éditeur Bathlot s'est fait adjuger *le Premier jour de bonheur*, d'Auber, pour 6,700 fr., et *Une Folie à Rome,* des frères Ricci, pour 3,200 fr.

M. Lumière, qui représente, dit-on, une société, laquelle veut fonder à Paris un important magasin de musique, a acheté pour 3,400 fr. le *Dom Sébastien* de Donizetti.

Au nombre des quelques partitions peu favorisées, nous citerons celle de *Gustave III* d'Auber, que MM. Heugel et fils ont eue pour 950 fr.; *Rêve d'amour*, du même, et *Pierre de Médicis,* du prince Poniatowski, adjugées à M. Bathlot pour 700 fr. et 650 fr.; *Gibby la Cornemuse*, de Clapisson, et *Gastibelza,* le premier ouvrage d'Aimé Maillard, adjugés en un lot, pour 350 fr., à M. O'Kelly.

Outre les œuvres théâtrales, il a été vendu un grand nombre de propriétés musicales, dont quelques-unes fort importantes. Nous citerons, entre autres, la Grande Méthode de cornet à piston, d'Arban, qui, mise à prix à 24,000 fr., est montée jusqu'à 33,500 fr., et est restée à M. Leduc.

Parmi les lots de musique de piano, les œuvres très pianistiques d'Espadero, fort répandues à l'étranger, mais peu connues en France, ont été acquises par l'éditeur Louis Gregh.

Les lots les plus importants du piano avaient été adjugés à la première vacation, à la suite de laquelle M. O'Kelly a racheté un lot composé de plusieurs morceaux de Prudent, de toutes les compositions de Gottschalk et de toutes les chansonnettes de Berthelier, au prix de 60,000 fr.

Le produit total de la seconde vacation s'est élevé à plus de 210,000 fr.

Il y a quelques jours, on a vendu, à Berne, une bibliothèque qui contient une collection unique, dit le catalogue, en tant qu'œuvre complète de *Die Junge Schweiz* (La jeune Suisse), qui parut à Brienne, en français et en allemand, du 1er juillet 1835 au 23 juillet 1836, sous la direction de Mazzini.

Cette bibliothèque appartenait à feu M. l'avocat Bucher, de Berthoud.

Un ouvrage très rare, l'*École des armes*, d'Angelo, datant de 1763, vient d'être acquis, à la vente Sunderliona, au prix de 450 fr., par un amateur anglais.

Ventes annoncées. — La vente de la quatrième partie de la bibliothèque Ambroise Firmin-Didot aura lieu dans la première quinzaine de juin. Elle comprendra une série de livres anciens, rares et précieux, manuscrits et imprimés relatifs à la théologie, à la jurisprudence, aux sciences et arts, ainsi qu'une collection remarquable de livres avec figures sur bois.

Parmi les manuscrits, nous citerons plus particulièrement le *Psautier et Livre de Prières* de la reine Bonne de Luxembourg, femme du roi Jean. Ce manuscrit est orné de miniatures qui sont des chefs-d'œuvre de finesse et d'esprit; un *Évangéliaire* du xe siècle, richement orné; le *Missel du Mont-Cassin*, daté de 1404; un *Livre d'Heures*, enrichi de 107 miniatures, et qui paraît avoir été exécuté pour Anne de Beaujeu, régente de France; un *Livre d'Heures*, ayant appartenu à Marie de Bourgogne; un *Livre d'Heures* du xve siècle, orné de près de 400 miniatures et ayant appartenu à Louis XV; un *Livre d'Heures*, fait pour le roi René d'Anjou; un *Livre d'Heures*, fait pour Marguerite de Rohan, comtesse d'Angoulême (avec son portrait), grand'mère de François Ier, et dont l'exécution est attribuée à Jehan Foucquet; un *Livre d'Heures* du xve siècle, orné de miniatures d'une finesse extraordinaire, à la reliure de Philippe de Béthune; un *Livre d'Heures*, fait pour Louis XII; un *Recueil de Traités de dévotion*, avec miniatures, de la bibliothèque de Charles V; deux *Traités politiques* de Christine de Pisan, avec miniatures; plusieurs *Traités* de Léonard de Vinci, ornés de dessins de la main du Poussin, et un grand nombre d'autres manuscrits avec miniatures.

Parmi les imprimés, on trouvera une remarquable série de Livres d'Heures, des reliures exécutées pour des souverains ou des personnages célèbres, des volumes avec des notes autographes de Rabelais, Bossuet, etc.

Bibliothèque Sunderland. — La seconde partie, qui va être mise en vente prochainement, est aussi intéressante que la première, et il y a dans le catalogue de nombreux numéros qui touchent particulièrement notre pays.

Parmi les deux mille ouvrages qui vont être vendus en avril, on remarque les quatre éditions des *Faictes, Dictes et Ballades* d'Alain Chartier, et, parmi elles, la première de toutes, celle de Caron, quoique Brunet la considère comme postérieure à celle de 1489. Suivent les *Chroniques de Saint-Deny;* c'est le premier livre avec date imprimé à Paris, dont il ne se trouve malheureusement que le premier volume. Mais la collection contient un bel exemplaire de l'édition de Vérard, ainsi que la première édition des *Chroniques de Normandie*, imprimée à Rouen par Guillaume Tailleur, en mai 1487, et deux édi-

tions de chroniques non décrites jusqu'à ce jour ni mentionnées par les bibliographes, dont l'une est la *Chronica del Rey don Rodrigo.*

Mais ce qui intéresse le plus la France, c'est une collection de livres, brochures, pamphlets relatifs aux affaires de notre pays, embrassant tout un siècle de l'histoire de France, depuis 1563 jusqu'à 1663. Ils consistent en satires, en prose et en vers, relations de batailles, sièges, mariages, couronnements, apparitions et signes remarquables aux cieux, pestes, événements locaux, politiques et nationaux. Un grand nombre se rapportent aux disputes et controverses religieuses et théologiques du temps. Comme plusieurs de ces écrits ont été imprimés et mis en circulation secrètement, et aussi à cause de leur nature éphémère, il est évident qu'il doit y en avoir parmi eux une grande quantité d'*uniques* ou du moins de la plus grande rareté.

On annonce, pour le mois de juin prochain, la vente de la bibliothèque du duc d'Hamilton, à Hamilton-Palace (Écosse). Cette bibliothèque contient des ouvrages fort rares et de précieux manuscrits, entre autres des lettres de Marie Stuart à Bothwell, qui fixeront les historiens sur le caractère encore mal connu de cette malheureuse reine.

A L'HÔTEL DES HARICOTS

M'en voilà encore pour vingt-quatre heures de paysage hors tour.

ESSAI

SUR

L'ORNEMENTATION ANCIENNE DES LIVRES

ANS entrer dans des détails historiques qui sortent du cadre de cette étude, nous allons examiner quelles sont les différentes espèces de lettres ornées dont nous trouvons les modèles dans les imprimés anciens, et qui forment, sans contredit, la première et la plus importante *ornementation des livres,* avec les têtes de chapitres, les culs-de-lampe et les entourages artistiques qui n'apparaissent que beaucoup plus tard. Je crois que la nomenclature qui va suivre n'a jamais été faite : du reste, je m'empresse de déclarer qu'elle m'est toute personnelle et qu'elle résulte entièrement de l'expérience que j'ai dû forcément acquérir dans les travaux de recherche et de classement auxquels je me suis livré pour mettre en ordre les 20,000 lettres antiques de ma propre collection.

Les *lettres ornées* et tous les ornements qui en sont les succédanés naturels se divisent en huit groupes.

1° Les Gothiques

Les *gothiques* sont les lettres primitives, dont la forme archaïque révèle l'antiquité respectable.

Allemandes, françaises ou italiennes, ces lettres se reconnaissent facilement et forment une première classe à part. On y voit, ornant la lettre, des fleurs comme des animaux, des figures comme des paysages.

Il y règne la plus curieuse diversité.

En dehors des gothiques, qui forment un tout inséparable, les lettres ornées doivent être classées suivant la forme spéciale qu'elles affectent et le genre d'ornementation qui les décore. Nous trouvons alors :

2° Les Arabesques sur fonds blancs

On nomme arabesques les lettres dont les ornements sont entremêlés de types animés, figures, animaux, sujets mythologiques, etc. La Renaissance nous offre une incalculable variété de ces magnifiques ornements au trait, exécutés avec plus ou moins de richesse de composition.

3° Les Arabesques sur fonds noirs

Ce sont des ornements semblables aux précédents, c'est-à-dire entremêlés de types animés, figures, animaux, sujets mythologiques, etc. Seulement, ils sont sur fond noir ou *criblé* et le dessin est réservé en traits blancs. Les arabesques sur fonds noirs sont moins nombreuses que les arabesques sur fonds blancs; mais elles nous offrent des modèles admirables de composition.

4° Les Ornements simples sur fonds blancs

Une série fort nombreuse de l'ornementation des lettres est celle où l'ornement est pur, c'est-à-dire où il ne se rencontre ni figures ni animaux, en un mot, rien d'animé.

Les enjolivements sont faits au trait, en noir, avec fleurs ou feuillages, rinceaux ou niellures de toute espèce, sur fond blanc.

Ces lettres sont d'un genre plus grave que les précédentes et l'aspect en est moins riche.

5° Les Ornements simples sur fonds noirs

Ce sont, comme les précédents, des ornements purs, c'est-à-dire sans sujets animés. Le trait est blanc sur fonds noirs ou seulement criblés. La collection en est merveilleuse. On ne s'imagine pas le parti qu'ont tiré les artistes du XVIe siècle de ce mode d'ornementation.

6° Les Personnages

Il serait difficile de se faire, même approximativement, une idée du nombre considérable de lettres et d'ornements avec sujets à personnages. Il n'existe pas de Bible (et Dieu sait s'il y en a au XVIe siècle!) qui ne possède de lettres représentant des sujets tirés de l'Écriture sacrée! Pas d'Ovide, de Virgile ou de Tite-Live qui ne nous représente, sous prétexte d'une lettre initiale, des scènes historiques, des personnages mythologiques et autres événements aussi antiques que curieux.

C'est certainement la classe d'ornements la plus nombreuse : on n'a jamais tout vu.

Il y a, il faut l'avouer, et surtout en Italie, vers le milieu du XVIe siècle, une véritable débauche de lettres et d'ornements à personnages dont parfois la valeur artistique n'est pas très remarquable.

Mais, vu le genre, la France et l'Allemagne nous offrent de réels chefs-d'œuvre.

7° Les Enfants

Une des plus jolies séries que je connaisse est celle où des jeux et des scènes d'enfants servent de sujets d'ornements. Il y a là des merveilles. On y rencontre le Titien et Holbein!

Les deux illustres maîtres ont dessiné des alphabets entiers : c'est surtout dans les œuvres des maîtres imprimeurs de la Suisse que l'on trouve ce type charmant d'ornementation.

8° Lettres simples et entrelacées

J'ai gardé pour la fin une série très curieuse qui concerne les lettres simples, c'est-à-dire à ornements rudimentaires et celles qui se composent d'entrelacements compliqués du plus joli effet.

Des têtes de chapitres et des culs-de-lampe fort curieux se rattachent à cette série pittoresque : je me propose de reproduire quelques types absolument étonnants de ce genre extraordinaire qui consiste à poursuivre un trait commencé, de façon qu'on ne puisse plus lui trouver ni commencement ni fin, et cela à travers mille méandres et sinuosités dont l'apparent désordre est certainement un effet de l'art.

Comme corollaire de ce qui précède, je signalerai de façon toute spéciale les frontispices ou titres des anciens livres, qui forment à eux seuls une collection de la plus haute importance.

C'est un véritable monde que cette série des titres sur bois du XVIe siècle, parmi lesquels il y a de véritables merveilles.

Enfin, complément de l'œuvre, je citerai la collection des marques de librairies, depuis les marques primitives des premiers imprimeurs ou libraires, ce qui était parfois tout un, de Venise, de Paris, de Lyon, etc., jusqu'aux chefs-d'œuvre de gravure de la fin du XVIe siècle.

Un ouvrage est à faire, ouvrage sympathique entre tous : *l'Histoire de la gravure sur bois par les monuments.*

Il suffirait de reproduire, pas à pas, les types de marques, de titres, d'encadrements et de lettres ornées depuis 1450 jusqu'en 1600 : tout cela sans commentaires, sans affectation d'érudition, sans montre de science.

Ce serait le dictionnaire officiel et authentique de l'ornementation des livres qui auraient pour auteurs *les livres eux-mêmes.* Où trouver de meilleur guide?

On aurait ainsi l'histoire la plus vraie et la plus intéressante de cet

art magistral de la gravure xylographique, que chaque jour emporte et qu'un avenir peu éloigné ne connaîtra sans doute plus que de nom.

LES GOTHIQUES

Les scribes et les enlumineurs du xve siècle, surpris par l'envahissement de l'imprimerie qui absorbait si triomphalement leur ancienne industrie, commencèrent par demander aux maîtres imprimeurs de leur réserver, au commencement de chaque chapitre de leurs livres nouveaux, une petite place blanche où ils pussent utiliser leur talent d'écrivains : de là, ces lettres rouges ou bleues, d'extérieur si modeste, que nous rencontrons dans les vieux incunables. Puis un jour vint, où le graveur en caractères osa graver sur bois une initiale : qui sait? quelque querelle peut-être entre un maître imprimeur et son écrivain ! A partir de ce jour-là, les scribes durent reconnaître que leur industrie était bien réellement morte.

Les plus intelligents se mirent sans doute en devoir d'utiliser leur talent en fournissant aux imprimeurs ou aux graveurs de l'époque des dessins d'initiales ornées qu'ils durent évidemment tracer d'après le sentiment de celles qu'ils avaient autrefois peintes et *miniaturées* dans les manuscrits. De là cette ressemblance frappante entre les premières lettres ornées imprimées et les anciens monuments manuscrits.

Pendant longtemps, la forme archaïque des lettres usitées à cette époque se retrouva sous la main des artistes, de façon toute naturelle.

Dès que la Renaissance lumineuse apparut, traînant derrière elle l'admirable cortège de ses maîtres délicats, fils de la Grèce antique, qui moulaient la feuille divine de l'acanthe sur le sein nu d'une vierge endormie, le vieux monde s'écroula et l'ornement gothique fit place à la triomphante et poétique arabesque, devenue l'aurore nouvelle.

Mais aujourd'hui nous passerons seulement en revue l'ornementation gothique des livres.

A l'époque qui nous occupe, on ne trouve dans les livres que peu ou point de frises ou têtes de chapitres et de culs-de-lampe. Ce sont donc les lettres qui, seules, forment la base de l'ornementation.

Les lettres ornées, en thèse générale, peuvent se classer en trois grandeurs différentes :

1° Les *majuscules,* qui mesurent depuis 30 millimètres de hauteur et même plus, jusqu'à 80 millimètres et même plus;

2° Les *lettres courantes* qui mesurent depuis 20 millimètres jusqu'à 30 millimètres de hauteur;

3° Enfin, les *lettrines,* qui mesurent depuis 9 millimètres jusqu'à 20 millimètres de hauteur.

Nous allons parcourir, dans les gothiques, ces trois séries différentes.

Gothiques majuscules. — Dans les anciens psautiers de Mayence, l'on rencontre de très grandes lettres en rouge plein avec dessins en réserve représentant des lévriers ou chiens courants, qui donnent leur nom à ces alphabets rarissimes, fort curieux par leur ancienneté.

Les traduire en noir serait leur enlever leur *personnalité.*

En Espagne, je rencontre de très grandes lettres à ornements tourmentés, dont le T ci-dessous rend très fidèlement la nature.

A Venise, les premiers alphabets sont d'une remarquable simplicité. Le P que voici donne une idée générale de ces lettres, où les enfants, transformés en anges bouffis, se présentent sous tous les aspects.

Les célèbres alphabets vénitiens sur fond noir pur ont un cachet artistique tout spécial : ce sont également des enfants qui en font le prin-

cipal ornement, comme le montrent les lettres I, M, O. On rencontre ces lettres magnifiques chez Ottaviani Scoto, en 1490, puis chez Jean Tamino

en 1506, chez Gregorio de Rusconibus en 1510, chez Melchior Sessa,

Pierre de Ravanis, etc. C'est un des plus beaux alphabets que je connaisse.

On a vu, reproduite par la gravure moderne, la série si curieuse des

lettres ornementales de Van Mecken, dont la lettre N ci-dessus nous

montre l'originale disposition. Ce fouillis de fleurs et de feuillages décoratifs est d'un très pittoresque effet.

Josse Badius d'Asch, le beau-père de notre célèbre Robert Estienne, est connu entre tous nos imprimeurs pour le soin qu'il apportait à l'ornementation de ses livres.

On y rencontre à profusion les lettres ornées de tous styles, et nous en retrouverons de très beaux spécimens dans la série des *ornements simples sur fonds noirs.*

De cette illustre imprimerie, *Prælum Adcensianum,* sont sortis des

alphabets gothiques fort remarquables, dont le G ci-dessus reproduit l'un des types.

L'Italie, qui, en vertu de la loi des couleurs, aime les tons tranchés, n'a pas fait que des alphabets avec anges ou enfants.

En voici un des plus gracieux, que notre H représente aussi bien que possible.

Melchior et Gaspard Trechsel ont gravé de remarquables lettres à feuillages épineux.

Impossible de passer sous silence les merveilleuses lettres à sujets de Simon Vincent et de Jean Remy à Lyon.

Cette S coupée à la mode gothique et qui montre le pape entouré de ses cardinaux laisse juger du reste.

Dans nos vieilles chroniques, toutes pleines de bruits de batailles et de tournois, les lettres représentent souvent des combattants.

L'E que voici nous montre nos ancêtres bardés de fer et frappant

d'estoc et de taille, comme il convient à des gens qui n'avaient que cela à faire.

Fr. Fradin de Lyon a dû avoir chez lui des artistes vénitiens, car

nous voyons reparaître chez lui, sur des fonds noirs, les anges enfants que nous avons déjà vus ailleurs et dont fera foi le C placé ci-dessus.

Le même Fradin a créé un nombre considérable d'alphabets fleuris sur fonds noirs grisés et fonds blancs, dont je me fais un devoir de montrer le genre (lettres N).

Lorsqu'on s'occupe de livres gothiques, le nom célèbre de Thielman Kerver et de sa dynastie vient tout de suite à l'esprit. Les trois lettres

F, G et Q qui accompagnent ces lignes nous montrent un de ses plus jolis alphabets.

Quoi de plus curieux que ces types italiens primitifs, où chaque jam-

bage forme une figure qui parfois, comme on peut le supposer, a dû être un portrait?

L'I que voici, avec ses deux monstres en colère, me fait regretter de

ne point posséder l'alphabet tout entier; ce qui arrive trop souvent, hélas!

Voici deux lettres R et B, provenant de deux alphabets différents, et qui représentent toute une série considérable d'alphabets français à fleurs

et feuillages entrelacés, dont sont remplis les livres de la première période du XVIe siècle.

J'ai gardé pour la fin l'admirable lettre monumentale qui accompagne

ces lignes et qui provient du *Tite-Live* de Jean Schœffer de Mayence en 1518, successeur de Pierre Schœffer et de Jean Fust, les célèbres créa-

teurs de l'imprimerie. Cette édition magnifique, parue sous le patronage du cardinal de Brandebourg, archevêque de Magdebourg et de Mayence, renferme quelques lettres du même format et du même style, et que j'ai le bonheur de posséder; malheureusement, l'alphabet est loin d'être complet.

Lettres courantes. — Si, des majuscules, nous passons aux lettres courantes, c'est-à-dire à celles qui mesurent moins de 30 millimètres de hauteur, nous trouvons de fort curieuses et respectables lettres de Wolgemuth qui sont tout ce que l'on peut imaginer de plus archaïque.

Jehan Petit nous ramène à un style beaucoup plus aimable que celui du maître flamand.

Les deux lettres R et P ci-dessus sur fonds criblés sont un échantillon des alphabets de cet éditeur célèbre.

Louis Hornken émaille ses livres d'un grand nombre de lettres ornées, dont les deux A que voici nous montrent assez bien le style. Toutes

les séries employées par lui ne sont pas, cependant, d'une égale valeur, car on en rencontre dont la gravure est réellement primitive.

Ce T provient d'une des éditions de Denys Roce : le reste de l'alphabet répond à l'élégance de ce type finement gravé.

Il nous est impossible de reproduire des échantillons de tous les maîtres imprimeurs, surtout de ceux des provinces d'Italie, comme les de Junt, Balarius, Baldasarrii, etc. Mais nous ne pouvons nous empêcher de donner une mention nouvelle à Fradin de Lyon pour ses jolies séries de lettres fleuries, auxquelles il faudrait consacrer un volume.

Je donnerai une mention spéciale à son alphabet au trait dont je reproduis ici la lettre M, qui charme, par sa simplicité, au milieu de la

richesse de décoration de tous les autres types si nombreux de cet imprimeur.

Je voudrais posséder la série dont fait partie l'M que voici, avec sa

tête de fou qui tire la langue, et qui a dû illustrer quelque *Éloge de la folie* du grand Érasme.

Parmi les maîtres dont les types rentrent dans la classe des lettres courantes, je citerai encore Jacques Myt, Guy Morin et Benoît de Télix, qui m'amènent à Jacques Mareschal, dit Roland, dont les curieuses lettres à figures ornent la Bible de 1526.

La lettre C ci-dessous représente un de ces braves docteurs lisant et

commentant le livre sacré, pendant que d'autres sont représentés en prière et joignant les mains.

Nos pères, on le sait, aimaient à rire; et la lettre Q, que je représente ici et qui est fort curieuse, prouve que la prononciation de l'inexpressible mot français n'a pas changé depuis bientôt quatre cents ans.

Voilà de la philologie avec preuves à l'appui, je pense.

Ce qu'il y a de plus réjouissant, c'est que j'ai trouvé cette lettre dans un ouvrage allemand; et, comme dans cette langue, le calembour en question n'est plus possible, nos braves amis les Germains avaient tout simplement, par pudeur sans doute, retourné la lettre qui, en ce cas, au lieu d'un Q forme un D.

Évidemment gravée par un artiste français, cette lettre *grasse,* en émigrant à l'étranger, a perdu son caractère carnavalesque et ne ressemble plus à rien.

Lettrines. — Les lettres ayant moins de 20 millimètres de hauteur nous montrent, dans les gothiques, quelques suites très intéressantes.

Les Kerver, que nous avons déjà vus dans la série majuscule, occupent ici une place importante.

Le nombre est grand des initiales de petit format que l'on rencontre dans les livres d'heures de ces artistes imprimeurs. Le K et le V ci-dessous

font partie de leurs créations, et un grand nombre de types sont encore de format beaucoup plus petit.

Nicolas Savetier, Émile Le Bret, Jacques Myt et Jehan Petit, déjà vus plus haut, Graphæus d'Anvers, Jean Remy, Vincent de Portonaires et Josse Badius ont créé un grand nombre d'alphabets de grandeur réduite; mais le plus curieux de tous est celui de Bailly de Lyon, dont chaque lettre reproduit un saint personnage, un roi, des femmes et des bienheureux armés d'épées flamboyantes. Tout le calendrier, ou à peu près, se retrouve dans ces lettres, finement gravées par Noury dit Le Prince.

Comme il faut se borner et qu'il est impossible de tout citer, je termine en indiquant l'alphabet minuscule de Simon Vincent représentant, à chaque lettre, des figures comiques d'astrologues regardant les étoiles.

On ne peut rien voir de plus drôle et de plus finement traité.

Voici terminée cette promenade à bâtons rompus à travers tout ce petit monde si charmant et si pittoresque des lettres gothiques.

Je pense que, grâce aux quelques exemples donnés, le lecteur aura pu se rendre un compte suffisamment exact de ce genre le plus ancien d'ornementation.

L'encadrement où figurent les célèbres simulacres de la mort provient des livres d'heures de Simon Vostre.

Il y a longtemps qu'un amateur distingué a dit ce mot bien vrai, ma foi : qu'il suffisait de voir un ancien livre d'heures gothique pour devenir bibliophile.

Quel malheur qu'ils soient devenus si rares ! le monde entier bouquinerait !

GLUCQ.

SIMPLE HISTOIRE
DE MES RELATIONS LITTÉRAIRES
AVEC HONORÉ DE BALZAC[1]

(EXTRAIT ABRÉGÉ DE MES *Mémoires inédits.*)

Je n'ai connu personnellement Honoré de Balzac que dans les derniers mois de l'année 1829, et nos relations littéraires, qui avaient été d'abord ou qui avaient paru être très sympathiques et très cordiales, furent rompues tout à coup complètement, dans le cours du mois de mai 1830, par suite d'un mauvais procédé que je n'eus pas la longanimité d'endurer sans me plaindre et sans en faire justice.

Il faut donc que je fasse remonter mon récit à trois années antérieures à ma connaissance avec Balzac, pour expliquer l'opinion que je m'étais faite de son individu, de son caractère et de son talent, longtemps avant de l'avoir rencontré lui-même, et pour expliquer comment je m'étais trouvé, à son insu, le collaborateur ou plutôt le continuateur d'un de ses ouvrages.

Balzac était plus âgé que moi de huit ou neuf ans; dès sa première jeunesse, il avait, comme moi, cherché sa voie dans la carrière des lettres; de-

1. M. Champfleury a bien voulu consacrer gracieusement un de ses spirituels *Croquis romantiques* au bibliophile Jacob (voy. LE LIVRE, livraison du 10 mars 1882). En raison de l'hospitalité qui m'est ici largement ouverte je dois, en réponse, parler de moi, pour rectifier quelques erreurs involontaires de mon aimable biographe, et surtout pour ajouter certains détails curieux à la biographie et à la bibliographie de Balzac, détails ignorés même de Charles de Lovenjoul, qui a recueilli *l'Histoire des Œuvres* de l'auteur de *la Comédie humaine.*

puis 1821, il faisait de nombreux essais, qui servaient peu à sa réputation, d'autant plus qu'il gardait toujours l'anonyme; on lisait ses romans, mais personne ne songeait à s'enquérir du véritable nom de l'auteur, à travers les pseudonymes dont il s'affublait. Il n'en était pas moins résolu à marquer tôt ou tard dans la littérature, à devenir illustre comme romancier et comme auteur dramatique, et surtout à devenir riche.

Il avait commencé par travailler en collaboration avec Le Poitevin, qui prenait au théâtre le pseudonyme de *Saint-Alme,* et qui prit celui de *Viellerglé* pour écrire des romans. Les deux premiers que Le Poitevin écrivit, ou qu'il fit écrire par Balzac, furent *les Deux Hector ou les Deux Familles bretonnes* (Paris, G.-C. Hubert, 1821, 2 vol. in-12) et *Charles Pointel ou mon Cousin de la main gauch (ibid., id.,* 1821, 4 vol. in-12). Balzac nia depuis sa participation à ces deux romans qu'il jugeait indignes de lui, mais il ne désavoua jamais les suivants, dont il était bien le seul auteur, quoique Le Poitevin de Saint-Alme se soit attribué la meilleure part dans leur composition, et quoiqu'ils aient été publiés avec les deux pseudonymes de MM. *A. de Viellerglé* et *lord R'hoone. l'Héritière de Birague, histoire tirée des manuscrits de dom Rago, ex-prieur des bénédictins, mise au jour par ses deux neveux* (Paris, Hubert, 1822, 4 vol. in-12), et *Jean-Louis ou la Fille trouvée (ibid., id.,* 1822, 4 vol. in-12).

Il est presque certain que ces deux derniers romans, qui sont fort remarquables et dignes de Balzac, avaient été composés et écrits par lui seul, alors qu'il n'était pas encore associé avec Le Poitevin de Saint-Alme; cependant celui-ci revendiqua sa part de propriété, lorsque Balzac crut pouvoir comprendre ces deux romans dans les *Œuvres d'Horace de Saint-Aubin,* qu'il regardait comme siennes, et, bien longtemps après, en 1853, Le Poitevin de Saint-Alme obligea Mme de Balzac à lui racheter cette part de propriété.

Balzac s'était refusé à continuer un métier de dupe, en apportant à Le Poitevin des ouvrages tout faits, que celui-ci se contentait de publier pour y mettre son pseudonyme et toucher la moitié des droits d'auteur. Ce fut donc chez le même libraire-éditeur, G.-C. Hubert, que Balzac fit paraître immédiatement, en 1822, sans le concours de son ancien collaborateur, un nouveau roman, composé de longue date par lui seul : *Clotilde de Lusignan ou le beau Juif, manuscrit trouvé dans les archives de la Province, et publié par lord R'hoone.* Il faut supposer que Le Poitevin chercha noise à Balzac et lui enjoignit de renoncer au pseudonyme de *lord R'hoone,* comme ne lui appartenant qu'à titre collectif et encore indivis, car Balzac changea, en même temps, de pseudonyme et de libraire : il s'entendit avec Pollet, qui fit imprimer successivement deux romans, tous deux sous le nom d'*Horace de Saint-Aubin : le Centenaire ou les deux Beringheld* (1822, 4 vol. in-12) et *le Vicaire des Ardennes* (1822, 4 vol. in-12). C'étaient ainsi 20 volumes in-12 que Balzac fit sortir de la presse dans le cours de l'année 1822.

Il n'en fut pas plus connu, malgré le mérite incontestable de ces romans, et Horace de Saint-Aubin dut se mettre en quête d'autres éditeurs, pour faire imprimer, en 1823, chez Barba, *la Dernière fée ou la nouvelle Lampe merveilleuse,* en 2 volumes in-12, et, en 1824, chez Buissot, *Annette et le criminel, ou Suite du Vicaire des Ardennes,* en 4 volumes in-12. Ce dernier ouvrage réveilla les susceptibilités du Parquet, qui avait failli poursuivre, en 1822, le

roman du *Vicaire des Ardennes*, et qui ne s'était arrêté que devant une haute influence judiciaire. On se borna, cette fois, à signaler *le Vicaire des Ardennes* comme immoral et irréligieux, en le mettant à l'index, par mesure de police, en 1825.

On a lieu de s'étonner que ces romans, historiques ou dramatiques, qui, la plupart, ne sont pas inférieurs à ceux que Balzac a écrits depuis, n'aient pas triomphé de l'indifférence du public intelligent, et soient restés ensevelis dans les bas-fonds des cabinets de lecture. Balzac ne se découragea pas : il répondit aux premières manifestations de l'école romantique, en composant un de ses meilleurs romans, *Wann-Chlore* (Paris, Urbain Canel, 1825, 4 vol. in-12), qu'il mit au jour sans aucun nom d'auteur. L'anonyme lui réussit : *Wann-Chlore* trouva de vives sympathies dans l'école romantique et fut attribué, avec insistance, à un des chefs de cette école ; les journaux s'occupèrent de ce roman et ne lui ménagèrent pas les éloges. Balzac put croire qu'il touchait au but et que désormais le succès, un succès de bon aloi, était assuré à ses ouvrages.

Il avait essayé aussi de faire quelques excursions dans différents genres de littérature, auxquels il se sentait propre et préparé. Ce fut la conséquence naturelle de son intimité avec Horace Raisson, qui avait beaucoup d'aptitude et de facilité pour se prêter à toute espèce de travail littéraire. Ce fut de concert avec Horace Raisson, que Balzac improvisa une petite *Histoire impartiale des Jésuites* (Paris, Delongchamps, 1824, in-18), le *Code des gens honnêtes ou l'Art de ne pas être dupe des fripons* (Paris, Barba, 1825, in-18), et plusieurs autres Codes, plaisants et spirituels du même genre, qui ne furent publiés qu'en 1828 et 1829.

Balzac avait tout à coup abandonné les lettres pour courir sus à la fortune qui semblait lui tendre les bras. Il s'était associé avec un habile imprimeur, nommé A. Barbier, dans la direction d'une imprimerie, située en la rue des Marais, et il se proposait de joindre à cet établissement une fonderie et une librairie. Le malheureux Balzac était entré en aveugle dans les hasards des responsabilités commerciales, lui écrivain passionné pour la gloire littéraire. Le point de départ de cette étrange déviation avait été une simple association pour la publication des *Annales romantiques*, chez le libraire Urbain Canel ; mais quand ce premier volume des *Annales romantiques*, contenant deux jolies pièces de poésie, signées du nom de Balzac, vit enfin le jour en 1828, un certain nombre d'ouvrages nouveaux et d'éditions nouvelles avaient déjà paru en 1827, et même en 1826, avec cette enseigne : *Imprimerie de H. Balzac, rue des Marais, S.-G., n° 17*. L'auteur de *Wann-Chlore* n'était plus qu'imprimeur en titre, et son prédécesseur A. Barbier lui avait cédé la place, moyennant la somme de 200,000 francs, prix total d'un immense matériel d'imprimerie et de fonderie typographique.

Balzac paya comptant la plus grande partie du prix d'achat ; une amie dévouée et généreuse, Mme de Bernis, qui avait pour lui une affection toute maternelle, s'était dessaisie en sa faveur d'une somme considérable, que le jeune imprimeur croyait suffisante pour mener à bien cette importante entreprise. Le mari de Mme de Bernis, juge au tribunal de première instance, partageait les espérances et les illusions de Balzac, qu'il regardait comme un homme

de génie, au point de vue des conceptions industrielles, et il ne doutait pas que la fortune de sa famille ne fût bientôt doublée par les produits de cette imprimerie, qui devait être bientôt la première de Paris. Balzac était convaincu, en effet, que tous les libraires viendraient à lui sans effort et lui confieraient à l'envi leurs impressions. On lui avait fait sans doute des promesses, mais on ne se pressait pas de les tenir, et de tous les libraires qu'il considérait comme ses clients naturels, deux ou trois seulement, qui n'avaient ni renom ni crédit, à l'exception d'Urbain Canel, lui donnèrent quelques travaux à faire, assez peu avantageux pour l'imprimeur, et destinés à ce qu'on appelait alors « la librairie de nouveautés ». Balzac ne tarda pas à s'apercevoir que son magnifique matériel restait sans emploi; que son personnel était trop nombreux et trop coûteux pour un si médiocre courant d'affaires, et qu'il n'avait pas, d'ailleurs, gardé en main une somme d'argent disponible pour subvenir longtemps aux dépenses journalières de son établissement, quoique ses vastes ateliers fussent presque déserts. La fonderie seule était en pleine activité, mais les labeurs d'impression manquaient tout à fait. Quant au crédit commercial, Balzac n'en avait aucun chez les banquiers qui le connaissaient à peine pour lui avoir escompté difficilement des billets à ordre souscrits par de pauvres éditeurs de romans, *valeur reçue en manuscrit littéraire.*

Balzac était donc un commerçant novice, fort embarrassé et peu solide, dès son entrée dans le monde des affaires; il eut alors une idée lumineuse, qui fut du moins accueillie comme telle par ses commanditaires, M. et Mme de Bernis; il résolut de se faire lui-même éditeur et libraire, pour employer ainsi à son profit toutes les ressources actives de son imprimerie, que les autres libraires-éditeurs en vogue laissaient sans travail et sans encouragement : il fit donc, à son propre compte, l'essai d'une fonte de caractères microscopiques, fabriqués dans sa fonderie, pour imprimer une charmante petite édition des œuvres de Napoléon Bonaparte, précédées d'une préface de sa façon, et plusieurs autres éditions du même genre, destinées à former une collection d'amateurs. Il imprima aussi, avec des caractères d'un type différent, une belle édition compacte des œuvres complètes de La Fontaine, pour laquelle il avait écrit des notices nouvelles.

Mais ce n'était pas là ce qui pouvait alimenter une imprimerie et couvrir les frais généraux qui s'augmentaient sans cesse par les efforts mêmes que Balzac avait faits pour obvier à l'absence des travaux de commande. Cette imprimerie, qu'il supposait pouvoir élever au premier rang, était tombée au dernier, faute de clientèle, et les moyens pécuniaires lui faisaient défaut pour attendre des jours meilleurs. C'était la ruine imminente, c'était la faillite à court terme. Il se hâta de sortir de cette galère, avant la fin de l'année 1828, en rétrocédant, avec perte, son imprimerie à l'ancien imprimeur Barbier, qui était encore son principal créancier, et il redevint, comme devant, un pauvre homme de lettres chargé de dettes, qu'il ne pouvait pas acquitter, mais qui perdirent bientôt leur origine commerciale, après des renouvellements successifs de billets non payés. Il se remit courageusement à sa tâche d'écrivain, pendant que les deux fils de M. de Bernis s'associaient, de leur côté, pour diriger ensemble l'exploitation de la fonderie typographique, que Balzac leur avait abandonnée, à titre de garantie de sa dette personnelle envers leurs parents. On sait que cette fonderie, bien

administrée, prospéra tellement qu'elle reconstitua la fortune patrimoniale de cette honorable famille.

Je ne fus instruit que plus tard des détails intimes de la triste expérience que Balzac avait faite, dans l'état d'imprimeur, des périls et des déceptions du commerce. A cette époque, je ne l'avais pas encore vu, mais j'avais souvent entendu parler de lui par son premier collaborateur, Le Poitevin de Saint-Alme, qui lui gardait rancune, et qui n'était pas tendre pour lui, dans les réminiscences de leurs anciens rapports de collaboration.

J'étais beaucoup plus jeune que Balzac, mais j'avais fait mon entrée dans la carrière des lettres peu de temps après lui, puisque je n'avais pas quitté les bancs du collège quand le libraire Rapilly publia, en 1823, le prospectus de mon édition des « Œuvres complètes de Clément Marot », augmentée d'un « Essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur », de notes historiques et critiques, et d'un « Glossaire ». Les trois volumes de cette belle édition parurent en 1824, et, l'année suivante, je faisais paraître, chez le libraire Jehenne, non seulement une édition des « Œuvres de Malfilâtre », accompagnée de notes et précédée d'une notice, mais encore les deux premiers volumes d'une jolie petite édition des « Œuvres de Rabelais », accompagnée de notes explicatives du texte. Déjà le rôle d'éditeur et de commentateur de vieux textes ne suffisait plus à mon ambition littéraire : en cette même année 1825, où j'étais loin d'avoir atteint l'âge de majorité, je me posai en historien, par la publication de *l'Éloge historique du lieutenant général Foy*, et en romancier, par celle d'un roman historique, en deux volumes in-12, intitulé *l'Assassinat d'un roi*. Ce roman fut annoncé simultanément avec *Wann-Chlore*, dans le onzième Supplément à la *Petite bibliographie biographico-romancière*, du libraire Pigoreau, le 15 octobre 1825.

Je raconterai ailleurs les prodigieux efforts de persévérance, plus ou moins infructueux, que j'avais dû faire, depuis deux ans, pour prendre rang et conquérir une place parmi les auteurs dramatiques et les poètes : vingt-cinq ou trente pièces en tout genre présentées à tous les théâtres, depuis l'Académie royale de musique jusqu'à la Gaîté, témoignaient hautement de ma puissance laborieuse et de ma volonté dominante. Une satire injuste et cruelle, imprimée en décembre 1825, sous le titre d'*Épître à M. le vicomte Sosthène de la Rochefoucauld*, fut suivie, peu de temps après, de l'*Épître d'un jeune homme, qui a remporté le prix de vertu, à sa mère*, pièce de vers qui avait concouru pour le prix de poésie à l'Académie française, et *qui n'avait pas même été mentionnée*, disais-je avec indignation, sur le titre de la pièce même, que je fis distribuer aux portes de l'Institut, le jour de la séance où devaient être décernés les prix académiques. Ces deux épîtres, ou plutôt ces deux satires prouvaient assez, ce me semble, que je n'hésitais pas à m'attaquer à un adversaire plus grand et plus fort que moi, quand il s'agissait de défendre mon droit ou de venger une offense.

Ce fut sous cette préoccupation que je me jetai dans la bataille de la petite presse. C'est là que Balzac aurait pu me rencontrer, en 1826, lorsqu'il côtoya les journaux dans lesquels j'avais pris pied, après avoir retaillé ma plume en poignard de salon : *la Lorgnette*, d'Hippolyte Magnien, *le Mentor*, d'Armand Seville, *la Nouvelle Année littéraire ;* mais Balzac s'enfonçait déjà dans les dange-

reux détours d'un labyrinthe commercial. Je suivis la fortune de Le Poitevin de Saint-Alme, qui m'enlevait à la rédaction du *Miroir,* pour m'attacher à celle du *Figaro,* qu'on avait vu commencer avec éclat le 15 janvier 1826, mais que ses spirituels fondateurs, Étienne Arago et Maurice Alhoy, n'avaient pu faire vivre au delà de deux mois et demi. Le Poitevin de Saint-Alme entreprit de le ressusciter, en le continuant à ses frais, avec des prodiges d'adresse et d'invention. Le nouveau *Figaro* réussit promptement, parce que tous les acteurs et actrices de Paris furent obligés de lui payer le tribut, c'est-à-dire de s'abonner. Parmi les rédacteurs, au nombre desquels étaient Étienne Arago, Rolle, Bruker, Michel Masson, etc., personne n'était payé; on travaillait pour l'honneur, et quel honneur! Des menaces, des querelles, des duels, des lettres d'injures! Mais on était jeune, insouciant et gai; on supportait, sans se plaindre, les misères de la guerre de plume, et chacun pouvait se croire *in petto* un petit Beaumarchais.

J'étais le factotum, le secrétaire, le confident de Saint-Alme et, j'en ai honte aujourd'hui, l'exécuteur des hautes œuvres de *Figaro.* Aucun de mes collègues ne savait, comme moi, donner un *coup de lancette,* et je retournais sans pitié mon arme dans la blessure. J'en demande pardon à tous ceux que j'ai saignés ainsi de la belle manière. Aussi Saint-Alme, le maître tortionnaire, m'honorait-il de toute sa confiance. J'avais lu tous les romans qu'on lui attribuait et qu'il s'attribuait, en raison de son pseudonyme de Viellerglé : j'étais donc plein d'estime et d'admiration pour son talent de romancier.

« Viellerglé, c'est bien vous! lui dis-je, un jour. Mais quel est ce lord R'hoone, qui marche derrière vous, comme votre gentilhomme caudataire? »

— Lord R'hoone? reprit-il avec un air de dédain : c'est un apprenti romancier, que j'ai voulu former, mais que sa vanité féroce a perdu. Il ne fait plus rien de bon, depuis que je l'ai cassé aux gages. Il y avait quelque chose dans son *Héritière de Birague,* mais il s'est perdu, en voulant travailler seul et en n'écoutant plus les conseils du maître.

— Je ne suis pas tout à fait de votre avis; il a travaillé depuis, ce lord R'hoone, avec M. Horace de Saint-Aubin, et ils ont composé ensemble des romans très remarquables : *Clotilde de Lusignan, le Centenaire, le Vicaire des Ardennes, Annette et le criminel...*

— Tout cela ne vaut pas le diable! interrompit Saint-Alme. Lord R'hoone, c'est Balzac; Horace de Saint-Aubin, c'est encore Balzac; *Wann-Chlore,* c'est toujours Balzac, du mauvais Balzac! Cet homme-là n'a jamais su faire un plan, et ne le saura jamais. Il se croit un Voltaire, un Jean-Jacques, un Diderot, un Beaumarchais!... Oh! l'impertinent, le présomptueux! Toi, un Beaumarchais, mon pauvre marquis de Tufière?

— Vous ne permettez pas, repartis-je en riant, qu'il y ait des Beaumarchais, en dehors du *Figaro?*

— C'est pourtant comme je vous le dis, répliqua-t-il. Ce diable d'homme est convaincu qu'il doit entrer dans la peau de Beaumarchais! La première fois que nous nous sommes vus... C'était en 1821, et il m'avait invité à déjeuner, pour causer d'un roman qu'il me priait de revoir et de publier avec lui... Par parenthèse, son déjeuner était exécrable et si court, que je ne pus m'empêcher de murmurer, en pliant ma serviette · *La suite au prochain numéro.*

— Mais le mauvais déjeuner vous fait oublier Beaumarchais? m'écriai-je.

— Nous y voilà, dit Saint-Alme. Balzac ne pensait plus au roman qui était l'objet unique de notre réunion. Il m'annonça qu'il avait étudié la manière et les procédés de composition dramatique qu'on admirait dans Beaumarchais, et que pas un seul écrivain n'était capable de s'approprier. C'était à lui qu'il appartenait de compléter, d'achever l'œuvre de Beaumarchais; il se proposait donc d'écrire « à la Beaumarchais » deux ou trois grands drames, qui avaient leur place marquée entre *le Mariage de Figaro* et *la Mère coupable*. Les plans étaient ébauchés, sinon faits, et je n'attendis pas que mon Balzac m'offrit de m'en donner lecture. « C'est une idée, lui dis-je, de vouloir faire du Beau-« marchais; mais je vous conseille de vous y préparer, en créant deux ou trois « petits romans comme *Manon Lescaut*. Pensez-y donc, et je suis votre homme « pour les offrir au public, sur un plat d'argent, dès que vous les aurez « pondus. »

— En tout cas, vous avez publié quatorze volumes de romans en collaboration avec Balzac?

— Quatorze? Peut-être plus, peut-être moins; mais ce n'est pas de la bonne besogne. »

A quelques jours de là, je trouvai Saint-Alme rangeant des papiers et rassemblant des manuscrits qui semblaient de plusieurs mains.

« Il y a un libraire qui me demande un roman, dit-il, un libraire du passage du Caire, nommé Lugan... Ça n'a pas trop bonne mine; mais il consent à payer comptant, à raison de 400 francs le volume : c'est respectable.

— Votre *Figaro* ne vous laissera guère le temps d'écrire des romans? objectai-je.

— Sans doute; mais j'ai là un roman auquel il manque peu de chose; vous devriez lire cela, et vous finiriez l'histoire dans vos moments perdus.

— Je n'ai pas de moments perdus, répondis-je, surtout depuis que vous me demandez tous les jours une épigramme en énigme, en charade ou en logogriphe. Ce n'est pas une petite besogne : 365 épigrammes, bien aiguisées et bien piquantes, dans l'espace d'un an!

— C'est affaire à vous, comme le disait l'autre jour M. Henri de Latouche qui ne veut pas croire que vous suffisiez seul à cette rude tâche de rimailleur...

— On vous en donnera, des rimailleurs! interrompis-je en feuilletant les manuscrits qu'il avait mis entre mes mains. Mais ce n'est pas là votre écriture?

— Non, sans doute, puisque c'est celle de Balzac, du moins pour le premier volume; quant au second, il a été écrit, toujours sur ma donnée, par notre ami Étienne Arago et par le sculpteur Forster. Je me suis mis à l'ouvrage au début du troisième volume, qui n'est pas terminé; et si nous faisons un quatrième volume, ce qui est facile, car le sujet porte...

— Mais votre roman n'a pas de titre, repris-je, et je vous avoue que je n'ai pas le génie de la collaboration...

— Moi non plus, dit-il le plus gravement du monde; si j'avais eu du temps à moi, j'aurais toujours travaillé seul; mais on va plus vite, en travaillant deux ou trois ensemble.

— L'écriture de Balzac est inintelligible! dis-je après avoir feuilleté les manuscrits. Je ne suis pas tenté de déchiffrer ce grimoire... Tenez, vous me

conterez le sujet, puisque c'est vous qui en avez fait le plan, et je tâcherai de parachever l'œuvre de lord R'hoone...

— Et la mienne, et celle d'Étienne Arago et de Forster. J'ai besoin de parcourir ce manuscrit, qui est, en effet, peu lisible, et demain je vous conterai l'histoire, que j'avais, ma foi! oubliée. »

Le lendemain, Saint-Alme avait lu le manuscrit, peut-être pour la première fois; il lui avait donné un titre : *le Corrupteur*, et il était en état de m'en exposer le sujet sommairement. Ce sujet me parut assez commun et mal développé, mais le commencement du roman était bon.

« Nous allons créer le monstre décrit dans *l'Art poétique* d'Horace, dis-je gaiement à Saint-Alme. C'est moi qui lui mettrai une queue de poisson : *desinit in piscem;* quant à la tête, Balzac l'a faite assez belle : *mulier formosa superne.* Mais ne parlons pas du corps.

— Les enfants difformes ont presque toujours de l'esprit, répliqua Saint-Alme. Vous allez donc me fabriquer un volume et demi, environ, pour que j'aie mes quatre volumes complets, et que je puisse palper mes 1,600 francs chez ce brave homme du passage du Caire...

— Tenez, j'aime mieux lire moi-même le manuscrit et m'inspirer de l'œuvre de mes devanciers : il y en a trois, et je serai le quatrième. Nous ferons ainsi les quatre fils Aymon, mis en selle par vous, tant bien que mal, sur le dos d'un maigre sujet de roman.

— Allons, ne décriez pas la marchandise, dit Saint-Alme en me remettant le manuscrit. Vous en êtes justement au bon endroit : « Ici, *M. le Corrupteur* prend la parole et nous conte son histoire. »

J'emportai le manuscrit, dont la première partie était tout entière de la main de Balzac, et je le lus, le soir même : je fus très satisfait de cette première partie, mais la seconde changeait tout à coup de forme et de ton : Étienne Arago avait fait succéder, à l'introduction dramatique de l'ouvrage, un épisode vivement et lestement tracé; mais le sculpteur Forster, qui maniait la plume moins habilement que l'ébauchoir, avait brouillé tout et gâté tout. C'était tout à refaire. Je ne refis rien, et je me contentai de narrer à ma manière l'histoire du *Corrupteur*. Après quoi, je rendis à Saint-Alme le manuscrit, auquel j'avais ajouté seulement la valeur d'un demi-volume.

« Voici l'histoire de votre *Corrupteur*, lui dis-je. Il ne faut plus qu'un dénouement pour finir le livre. Finissez-le à votre guise, car il est juste que vous fassiez votre part de besogne dans ce roman-arlequin, dont vous seul aurez le bénéfice et l'honneur.

— L'honneur! je m'en soucie bien! grommela-t-il de mauvaise humeur, en comptant les pages de mon écriture. Nous n'avons pas même de quoi faire trois volumes, et il en faudrait quatre, pour mes 1,600 francs! Paresseux!

— Paresseux! m'écriai-je d'un air boudeur. C'est ainsi que vous traitiez Balzac, quand il venait vous livrer son travail!...

— Taisez-vous, enfant! interrompit doucement Saint-Alme. Si M. de Balzac m'avait écouté, il ne serait pas maintenant un méchant imprimeur... A propos, si nous lui faisions imprimer *le Corrupteur?* »

Saint-Alme ne donna pas suite à son idée malicieuse, qui n'était qu'une boutade de dépit. Il se résigna donc à finir lui-même le roman des quatre fils

Aymon, en ne dépassant pas les limites du troisième volume, et il ne toucha, pour sa peine, que 1,200 francs, au lieu de 1,600 francs. L'ouvrage fut mis sous presse, et c'est à moi qu'échut encore la tâche de corriger les épreuves. Ce roman était un véritable arlequin, ainsi que je l'avais qualifié. Le libraire Lugan le fit paraître obscurément dans sa petite boutique du passage du Caire; il le vendit peu ou prou; les journaux ne daignèrent pas en rendre compte, et Balzac, dont la collaboration ne fut pas même soupçonnée, ne réclama point. Saint-Alme, fidèle à sa promesse, m'offrit un exemplaire broché, sur lequel il avait écrit de sa plus belle main : *Donné par l'auteur à son ami Paul Lacroix.*

Ce fut vers ce temps-là, à la fin d'avril 1827, que je quittai *le Figaro,* en interrompant tout à coup mes énigmes épigrammatiques, dont Saint-Alme avait fait des devises de bonbons-réclames, au jour de l'an, dans la boutique des confiseurs. Balzac n'était pas alors assez connu, pour que je l'eusse fait figurer parmi les victimes de mes épigrammes quotidiennes. Mais je n'ai pas à parler de moi; pendant deux ans, ma vie littéraire suivit son cours avec certain éclat, sans que j'aie rencontré une seule fois, sur mon chemin, la personnalité de Balzac, qui ne reparut, avec l'auréole du romancier, dans le monde des lettres, qu'au milieu de l'année 1829, lorsqu'il publia, chez Urbain Canel, *le Dernier Chouan, ou la Bretagne en 1800,* ce beau roman historique, le premier livre qu'il signa de son vrai nom.

On trouvera, dans mes « Mémoires inédits », quand ma mort les aura mis en lumière, on trouvera, dis-je, l'historique détaillé de mes travaux multiples et de mes premiers succès pendant les deux années 1828 et 1829, qui me firent connaître comme auteur dramatique, comme poète, comme journaliste, et surtout comme romancier. Le premier volume des *Soirées de Walter Scott à Paris*, publié chez Eugène Renduel, pendant l'hiver de 1829, eut un retentissement extraordinaire, qui porta le nom du bibliophile Jacob à tous les échos de l'école romantique. Le bibliophile Jacob, ignoré la veille, était en faveur et presque à la mode le lendemain. La réputation d'un littérateur se fait ainsi en un jour; mais elle passe vite, si elle n'a pas en soi un principe sérieux de durée : il faut qu'elle soit née viable. La mienne, Dieu merci! paraissait de nature à tenir bon et longtemps. Renduel, qui devint dès lors le libraire assermenté de l'école romantique, s'était empressé de me faire signer un traité, un peu léonin, par lequel je m'engageais à lui fournir, dans un délai assez rapproché, le second volume des *Soirées de Walter Scott,* et deux grands romans historique : *les Deux fous*, histoire du temps de François Ier, et *le Roi des Ribauds,* histoire du temps de Louis XII.

Mais, avant de remplir les engagements que m'imposait ce traité, j'en avais conclu un autre, beaucoup plus avantageux, avec les libraires Mame et Delaunay-Vallée, qui publiaient, à grand bruit, les *Mémoires de la comtesse Du Barry,* composés par le baron de la Mothe-Langon, remaniés et récrits par Amédée Pichot. J'étais allé proposer à Mame et Delaunay-Vallée de tirer plus grand parti de leur heureuse initiative, et d'entreprendre la publication d'une collection de Mémoires secrets et inédits sur la cour de France aux XVIIe et XVIIIe siècles; ma proposition fut acceptée avec enthousiasme, et, séance tenante, on acheta, aux conditions les plus brillantes, quatre volumes in-8° des Mémoires inédits du cardinal Dubois, et quatre volumes des Mémoires inédits de Gabrielle d'Es-

trées, qui devaient sortir de mon encrier et dont je n'avais pas encore écrit une ligne. Je commençai sur-le-champ à les écrire, sans désemparer, et, en moins de six semaines, le premier volume était imprimé, après avoir passé sous les yeux d'un excellent juge et bienveillant reviseur, le docteur Amédée Pichot, l'élégant traducteur des œuvres de lord Byron, lequel possédait à si juste titre la confiance de plusieurs grands libraires de Paris, entre autres Ladvocat, Mame et Gosselin.

Amédée Pichot, que je ne connaissais pas encore, mais dont j'eus bientôt apprécié les rares qualités, au double point de vue de l'esprit et du cœur, me prit en amitié, dès que nous nous trouvâmes rapprochés l'un de l'autre par des rapports journaliers de collaboration ou plutôt d'entente littéraire. C'est à lui que je devais le bon accueil des libraires Mame et Delaunay-Vallée, auxquels il m'avait recommandé dans les termes les plus flatteurs. Je m'étais, de prime abord, soumis cordialement à la direction de son expérience, parce que j'avais pu, dès nos premières relations, constater quelles étaient la finesse et la supériorité de son goût dans les choses littéraires. Ses conseils eurent une précieuse influence sur mes procédés de composition et sur ma manière d'écrire. C'était un maître aimable et bienveillant, qui n'avait rien du pédagogue, lors même qu'il en venait à une critique sévère, à laquelle il fallait bien se rendre. Nous nous écrivions tous les jours, lors même que nous nous étions vus, ces jours-là; je lui demandais souvent son avis, et je m'y conformais, même après y avoir parfois résisté. Il avait toujours le dernier mot avec moi, parce qu'il avait toujours raison. Deux mois de fréquentation journalière firent de nous deux amis, deux intimes, malgré les différences d'âge, de caractère et d'existence, et jamais il n'y eut, entre nous, de nuages, de désaccords, de refroidissement ni de brouille.

Je poursuivais la composition des Mémoires du cardinal Dubois; Amédée Pichot s'occupait à remettre en ordre, à rajeunir, à raviver les Mémoires du maréchal de Richelieu, que Soulavie avait si lourdement compilés en 1790. Le libraire Renduel attendait, réclamait avec impatience le second volume des *Soirées de Walter Scott* et le roman historique des *Deux fous*. Sur ces entrefaites, le libraire Ladvocat, qui avait acquis la propriété du *Mercure du* XIX*e siècle*, et qui n'en savait que faire, offrit, à Amédée Pichot et à moi, de nous la transmettre à nos risques et périls. L'affaire n'était pas brillante; nous acceptâmes néanmoins l'offre de Ladvocat, et nous devînmes, à partir du mois d'août 1829, les deux rédacteurs confraternels de ce journal littéraire, plus estimé que lucratif. L'imprimeur attitré du *Mercure* était A. Barbier, qui avait repris à son compte l'imprimerie de la rue des Marais, vendue naguère à Balzac.

Amedée Pichot m'avait dit, un jour, sans que j'accordasse beaucoup d'attention à la nouvelle qu'il m'annonçait avec indifférence :

« A propos, nous aurons des articles de M. de Balzac, dans *le Mercure*. Je me suis trouvé hier avec lui, et il m'a offert très poliment son concours; mais il est encore trop absorbé par sa *Physiologie du mariage*, qu'on imprime pour Levavasseur.

— *La Physiologie du mariage?* repris-je distraitement. Il a déjà composé, avec son ami Horace Raisson, un Code conjugal, qui ne peut être que très

spirituel, venant d'eux. Ce diable de Balzac a un grand talent; son *Dernier Chouan* est un bien beau livre! »

Quelques jours après, pendant que nous préparions ensemble, Pichot et moi, la copie de la livraison hebdomadaire du *Mercure du* XIXe *siècle*, mon collaborateur s'arrêta court dans son travail :

« Vous ne savez pas? me dit-il. Nous aurons, nous avons déjà une redoutable concurrence dans la maison Mame!

— Quelle concurrence? répliquai-je, sans lever la tête.

— L'auteur du *Dernier Chouan* a eu l'infernale idée de jeter d'étranges Mémoires, au milieu de nos Mémoires secrets et inédits sur la cour de France aux XVIIe et XVIIIe siècles...

— Quels Mémoires? demandai-je vivement. M. Mame ne fera rien sans nous consulter.

— La chose est faite, ou du moins décidée. M. de Balzac est venu offrir à M. Mame de publier les Mémoires authentiques de Sanson.

— Quel Sanson? m'écriai-je, inquiet et troublé. Nicolas Sanson, ingénieur et géographe du roi Louis XIII? Ou bien un de ses fils, tous géographes comme lui, et dont l'aîné fut tué à Paris, pendant la Fronde...

— Non, repartit Amédée Pichot en souriant, un ingénieur d'une autre espèce, Sanson, l'exécuteur des arrêts criminels durant la Révolution, celui qui a eu l'honneur de guillotiner le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette! »

P.-L. JACOB, bibliophile.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LIVRES AUX ENCHÈRES. — Les ventes se sont succédé le mois dernier, nombreuses et importantes. Quatre grandes collections méritent notamment de fixer notre attention. Ce sont celles de MM. Edmond Maas, Pochet-Deroche, Paul de Saint-Victor et de lord H..., secrétaire perpétuel de la société *Philobiblion* de Londres.

Voici les prix principaux atteints dans la vente Maas :

La Bible, de Lefèvre, 1828-1834, 13 vol., exemplaire en grand papier vélin, fig. de Devéria sur chine. Cet exemplaire, qui contenait la suite des 300 figures de Marillier et Monsiau avant la lettre, les figures de Wesstall et Bird, les 120 figures de Moreau pour les Évangiles et les suites d'Owerbeck et de Johannot, a trouvé acquéreur à 2,085 fr.; — *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans,* Paris, Cramoisy, 1670, in-4, édition originale, reliure de Trautz-Bauzonnet : 415 fr.; — *Lettres à Émilie sur la mythologie,* Paris, Renouard, 1801, exemplaire en papier vélin avec les figures de Moreau et de Monnet avant la lettre : 620 fr.; — *Réflexions ou sentences et maximes morales par La Rochefoucauld,* Paris, Claude Barbin, 1656, in-12, édition originale, reliure de Thibaron (haut. 149 millim.) : 765 fr.; — *les Caractères de Théophraste,* Paris, Michallet, 1688, in-12, édit. orig. (haut. 159 millim.), reliure de Thibaron : 495 fr.; *la Vénerie de Jacques du Fouilloux,* Poitiers, par les de Marnefz et Bouchet frères, 1562, in-4, seconde édition, reliure de Trautz-Bauzonnet : 900 fr.; — *Almanach iconologique,* par Gravelot et Cochin, Paris, Lattré, 1765, 1781, 17 vol. in-18, ancienne reliure : 1,525 fr.; — *les Métamorphoses d'Ovide,* traduction de l'abbé Banier, Paris, 1767 à 1771, 4 vol. in-4. Cet exemplaire, qui a fait partie de la bibliothèque Paillet, comprend un cinquième volume renfermant 38 eaux-fortes et 142 fig. avant la lettre d'après Lebarbier, Monsiau et Moreau, figures qui ont été exécutées pour l'édition Villenave. Cet exemplaire remarquable, habillé par Trautz-Bauzonnet, a été adjugé au prix de 5,250 fr.; — *Fables et contes des* XIIe *et* XIIIe *siècles,* traduits et extraits par Legrand

d'Aussy, Paris, Renouard, 1829, 5 vol. gr. in-8, exemplaire en grand papier vélin, relié par Lortic; les gravures de Moreau sont en trois états : avant la lettre, sur chine, sur soie et eaux-fortes : 1,400 fr.; — *Parnasse satirique*, 1660 : 640 fr.; — *Œuvres satiriques de P. Corneille Blessebois*, Leyde, 1676, 2 tomes en 1 vol. pet. in-12, très rare, reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,100 fr.; — *les Baisers*, précédés du *Mois de mai*, à Paris et à la Haye, chez Lambert, 1770, exemplaire sur papier de Hollande : 805 fr.; — La Fontaine : *Fables choisies, mises en vers*, Paris, Desaint et Saillant, 1755-59, 4 vol. in-fol., 1 front. et 276 fig. d'Oudry, retouchées par Cochin; exempl. en grand papier de Hollande, reliure ancienne : 810 fr.; — Dorat : *Fables nouvelles*, à la Haye et se trouve à Paris, Delalain, 1773, 2 vol. in-8, exemplaire avec nombreux témoins et relié sur brochure par Lortic : 1,490 fr.; — *Choix de chansons mises en musique par M. de Laborde*, Paris, de Lormel, 1773, 4 tomes en 2 vol. gr. in-8, exempl. très grand de marges, reliure de Lortic : 1,980 fr.; — *les A-propos de société et les à-propos de la folie*, 3 vol. in-8, fig. de Moreau en deux états et avant les numéros, exemplaire relié sur brochure par Cuzin : 810 fr.; — Corneille : *Rodogune*, au Nord, 1760, in-4, édition de Versailles : 516 fr.; — Racine : *Œuvres*, Paris, Pierre Trabouillet, 1687, 2 vol. in-12 : 500 fr.; — Molière : *Œuvres*, Paris, 1734, 6 vol. in-4 : 900 fr.; — Molière : *Œuvres*, édition publiée par Aimé Martin, Paris, Lefèvre, 1824, 8 vol. in-8, exemplaire en grand papier vélin, relié par Chambolle, et enrichi de 309 portraits et figures dus à Moreau, Desenne, Boucher, Vincent, Hillemacher, Lalauze et Tony-Johannot : 4,300 fr.; — *les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, 1718, pet. in-8, avec les 28 fig. du régent : 690 fr.; — *les Nouvelles de Marguerite, reine de Navarre*, Berne, chez la nouvelle Société typographique, 1780-1781, 3 vol. in-8, fig. de Freudenberg, vignettes et culs-de-lampe de Dunder, bel exemplaire non rogné, épreuves des figures avant les numéros, reliure de Chambolle : 1,450 fr.; — *les Amours de Psyché et de Cupidon*, Paris, Didot, 1795, in-4, exempl. en grand papier, reliure de Thibaudin : 1,399 fr.; — *les Aventures de Télémaque*, Paris, Estienne, 1717, 2 vol. in-12 (haut. 169 millim.), reliure de Trautz : 725 fr.; — le même ouvrage, Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 2 vol. gr. in-8, fig. avant la lettre de Moreau et Cochin, et figures ajoutées de Marillier et de Lefèvre également avant la lettre : 700 fr.; — *Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut*, Paris, Didot, 1797, 2 vol. gr. in-12, 32 fig., exempl. en grand papier vélin, reliure sur brochure signée Lortic : 2,650 fr.; — Voltaire : *Romans et Contes*, Bouillon, 1778, 3 vol. in-8, exempl. rempli de témoins (haut. 228 mill.) : 1,100 fr.; — *les Amours du chevalier de Faublas*, 3e édition, an VI de la République, 4 vol. in-8, fig. de Marillier, Monnet et Gérard avant la lettre : 850 fr.; — *les Liaisons dangereuses*, Genève, 1792, 4 vol. in-18, papier vélin, fig. de Le Barbier avant la lettre : 1,805 fr.; — le même ouvrage, Londres, 1796, 2 vol. in-8, exemplaire en papier vélin contenant les figures de Monnet avant la lettre, reliure de Chambolle : 2,050 fr.; — Mérimée : *Chronique du règne de Charles IX*, eaux-fortes de Morin, Paris, Chamerot, 1876, 2 vol. in-8, reliure de Thibaron; publication tirée à 115 exempl. : 605 fr.; — *le Décaméron*, Londres, 1757, 5 vol. in-8, fig. de Gravelot, Boucher et Eisen : 400 fr.; — *Lettres de Madame de Sévigné*, Paris, Techener, 1861, 11 vol. in-12, reliés par Hardy; exemplaire en grand papier de Hollande, orné de 254 dessins coloriés de Bau-

det-Bauderval et de 314 portraits ou vues : 550 fr.; — Copies fac-similés *gothiques* faites par le bibliophile Veinant de facéties ou pièces les plus rares du XVIe siècle, 29 vol. in-4, in-8 et in-12 : 1,220 fr.; — Collection d'ouvrages français en vers et en prose, imprimés par ordre du comte d'Artois, Paris, Didot, 1780-84, 64 vol. in-18, exemplaire en papier fin : 1,040 fr.; — *Historiettes de Tallemant des Réaux*, 3e édition, Paris, Techener, 1860, 9 vol. in-8, exemplaire en grand papier vergé : 540 fr.

Le total de la vente de cette bibliothèque s'est élevé à la somme de 31,990 francs.

Du 20 mars au 3 avril, s'est dispersée la curieuse collection de M. Pochet-Deroche. Cette collection, qui se composait surtout de journaux politiques et littéraires, avait été en partie formée des livres du colonel Maurin, des doubles de l'immense bibliothèque Deschiens et de ce qui restait de la librairie de M. France, autrefois fort connu pour son choix d'ouvrages et de journaux relatifs à la Révolution. La littérature française occupait également une place importante dans cette bibliothèque, dont le catalogue, soigneusement rédigé, trouvera tout naturellement sa place à côté de la *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, de M. Hatin. Nous avons eu en effet occasion de rappeler, en annonçant la vente de M. Pochet-Deroche, que M. Hatin avait trouvé dans cette bibliothèque quantité de documents précieux et de renseignements intéressants pour sa *Bibliographie*.

Voici, avec les prix d'adjudication, la liste des ouvrages sur lesquels s'est portée l'attention des amateurs : *Collection des moralistes anciens*, Paris, Didot, 1782-1793, 24 vol. in-18, papier vélin, 29 portraits de Dottu ajoutés : 306 fr.; — *les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, Paris, Quillan, 1718, édition du Régent, reliure de Derôme : 1,725 fr.; — *Chansons* de La Borde, Paris, de Lormel, 1775, 4 vol. : 1,600 fr.; — *Recueil des meilleurs contes en vers*, Londres (Paris, Cazin), 1778, 4 vol. in-18, exemplaire, dans une ancienne reliure et contenant les 54 culs-de-lampe de l'édition des fermiers généraux : 1,400 fr.; — *Primerose*, Paris, Didot l'aîné, 1797, in-18, et *Zélomir*, Paris, Didot, 1801, ensemble 2 vol. cartonnés, non rognés; exempl. en grand papier vélin, provenant de la bibliothèque Pixérécourt : 2,010 fr.; — *les Contemporaines*, par Restif de la Bretonne, Paris, 1780-1783, 42 vol. in-12, 2e édition : 320 fr.; — *le Paysan et la Paysanne pervertis*, La Haye et Paris, 1784, 16 parties en 8 vol. in-12 : 255 fr.; — *le Bon genre*, recueil très rare de caricatures publié par de la Mésangère, Paris, 1827, in-folio : 1,150 fr.; — une collection de 2,780 caricatures, pendant la guerre, le siège et la Commune, a été vendue 900 francs.

Dans la collection des journaux, nous signalerons *la Silhouette*, 1829-31, 52 liv. et 104 planches in-4°; exemplaire complet et très rare : 1,205 fr.; — *le Charivari*, du 1er décembre 1832 à l'année 1852 : 600 fr.; — *l'Ami du peuple*, par Marat, du 12 septembre 1789 au 21 septembre 1792; 685 numéros; *Journal de la République française et publiciste de la République française*, par Marat; du 25 septembre 1792 au 14 juillet 1793, 242 numéros. Ensemble, 10 vol. in-8 : 1,860 fr.; — *Journal général de la cour et de la ville*, du 15 sep-

Imp. A. Quantin

FRANÇOIS RABELAIS
(D'après la maquette inédite de Noël Ruffier)

tembre 1789 au 10 août 1792 et du 20 mai au 4 septembre 1797, 108 numéros : 400 fr.; — *le Père Duchesne*, 1790-1794, 385 numéros in-8 : 905 fr.; — *le Logographe*, du 27 avril 1791 au 17 août 1792 : 160 fr.; — *Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire*, 58 numéros et table : 435 fr.; — *Courrier de l'Égalité*, 1792, Anv., 1,596 numéros : 139 fr.; — *Histoire des caricatures de la révolte des Français*, Paris, 1792, 2 tomes in-8 : 306 fr.; — *Premier journal de la Convention nationale*, du 21 septembre 1792 au 30 juin 1793, 3 vol. in-4 : 310 fr.; — *Journal de la Montagne*, exemplaire complet de ce journal très rare qui fait suite au *Journal de la Convention* : 800 fr.; — *Journal de la liberté de la presse*, par Gracchus-Babeuf, exemplaire complet : 415 fr.; — *Journal de l'instruction publique*, par Thiébault et Borelly, exemplaire complet : 200 fr.; — *Journal des défenseurs de la patrie*, du 28 germinal an IV au 4e jour complémentaire an XIII : 260 fr.

La collection de Paul de Saint-Victor a été vendue à l'hôtel Drouot du 11 au 15 avril, par le ministère de Me Chevallier, assisté du libraire Porquet qui avait mis une certaine coquetterie dans l'impression du catalogue. La couverture portait l'*ex libris* du maître : *Deux Masques*, emblème en quelque sorte du chef-d'œuvre de l'écrivain. En tête, se trouvait une préface du bibliophile Jacob. Nous croyons intéressant d'en donner ici quelques extraits :

« ... Cette bibliothèque, si importante qu'elle fût par le nombre et l'ensemble des livres qui la composaient, n'était pas celle que Paul de Saint-Victor avait rêvée et qu'il se proposait de former par la suite... « J'ai été un gourmand « de livres, me disait-il, je suis devenu un gourmet. Je me ferai une bibliothèque « nombreuse et bien choisie, telle qu'un amateur lettré peut la souhaiter avec « quelques anciens livres rares et précieux, beaucoup de bonnes éditions en « beaux exemplaires honorablement reliés, des exemplaires en grand papier et « même en papier de luxe, des ouvrages à gravures du XVIIIe siècle, de jolis vo- « lumes avec eaux-fortes de l'école actuelle et de grands livres d'art.... »

« P. de Saint-Victor ne s'expliquait pas comment la plupart des bibliothèques dont il recevait les catalogues de vente ne renfermaient que bien peu de classiques grecs et latins. « Notre siècle devient ignare, disait-il. On ne conçoit pas « que des gens qui ont fait leurs études dans un collège puissent se passer d'un « Homère et d'un Virgile... Quant à moi, j'entends avoir dans ma bibliothèque « toutes les éditions *variorum* des grands écrivains de l'antiquité. Il en avait, en effet, un assez bon nombre; mais on ne les trouvera pas, excepté un ou deux, dans le catalogue de sa bibliothèque, car la meilleure édition *variorum* vaut à peine un franc le volume lorsqu'elle n'est pas relevée par une bonne reliure en vieux maroquin. On ne trouvera pas davantage dans ce catalogue, à l'exception de quelques bons exemplaires du Dante, de Pétrarque et de l'Arioste, tous ces auteurs italiens que P. de Saint-Victor lisait sans cesse... Il les lisait dans des éditions communes et usuelles qui ne méritaient pas de figurer dans un catalogue descriptif, et ces éditions, qu'il aurait pu annoter comme un académicien de la Crusca, ne contenant aucune note de sa main, sont allées s'éparpiller dans les paquets de livres vendus en lots et achetés par les bouquinistes des quais... »

Parmi les ouvrages qui ont atteint un plus haut prix, citons *le Livre d'heures* de la reine Anne de Bretagne : 620 fr.; — la collection de la *Gazette des beaux-arts*, de 1859 à 1881 : 600 fr.; — Quatre cents gravures et eaux-fortes des maîtres anciens : 600 fr.; — *la Caricature,* dessins de Philippon, Daumier, Grandville, Bellanger, etc. : 500 fr.; — les *Conséquences de la guerre de l'indépendance,* de Goya : 365 fr.; — *les Caprices,* de Goya : 89 fr.; — *la Tauromaquie,* de Goya : 200 fr.; — *les Saints Évangiles,* traduits par Bossuet : 330 fr.; — un lot de caricatures politiques datant du siège de Paris : 320 fr.; — Études à l'eau-forte de Francis Seymour Haden : 355 fr.; — *les Évangiles des dimanches et des fêtes de l'année,* de l'abbé Delaunay : 265 fr.; — *l'Œuvre de Jehan Fouquet :* 240 fr.; — *l'Imitation de Jésus-Christ,* de Marillac : 225 fr.; — un lot d'eaux-fortes modernes : 182 fr.; — *Recueil des costumes historiques,* d'A. Racinet : 132 fr.; — *les Costumes historiques,* dessinés par Lechevallier-Chevignard : 113 fr.; — Eaux-fortes de Jules de Goncourt : 102 fr.; — l'Œuvre d'Eugène Delacroix : 155 fr.; — *les Proverbes*, de Goya : 125 fr.; — *l'Histoire des costumes et de l'ameublement*, de Charles Louandre : 200 fr.; — *Histoire des peintres de toutes les écoles*, par Ch. Blanc, 13 vol. in-4 demi-rel. mar. rouge : 320 fr.; — *l'Art au* XVIIIe *siècle,* par Edmond et Jules de Goncourt : 345 fr.; — *François Boucher*, par Paul Mantz : 100 fr.; — *Musée de sculpture antique et moderne, en description historique et graphique du Louvre*, par le comte de Clarac, 1841-1853, 6 vol. : 170 fr.; — *les Chefs-d'œuvre d'art au Luxembourg*, sous la direction de M. E. Montrosier, exemplaire sur papier du Japon : 120 fr.; *Recueil descriptif et raisonné des principaux objets d'art ayant figuré à l'exposition rétrospective de Lyon,* 1877, par I.-B. Giraud : 60 fr.; — *Catalogue de la Société des aquarellistes français*, 1re, 2e et 3e exposition, exemplaires sur papier du Japon, avec 75 planches : 72 fr.; — *Catalogue des objets d'art et tableaux du palais San Donato,* 1880, 2 vol. : 78 fr.; — *les Gemmes et joyaux de la couronne,* par H. Barbet de Jouy, 1865, 1 vol. in-fol., 315 fr.; — *la Céramique japonaise,* par Audsley et L. Bowes, 1 vol. in-fol. : 210 fr.; — *Oraison funèbre du grand Condé*, par J.-B. Bossuet, 1879, exempl. sur papier du Japon, « imprimé pour M. P. de Saint-Victor » : 112 fr.; — *Ramayana,* poème sanscrit, 1854-1858, 9 volumes : 92 fr.; — *les Amours,* de Jean-Antoine de Baïf, 1572, in-8, bel exemplaire : 140 fr.; — *Œuvres complètes de Dorat,* contenant les *Baisers*, avec les figures d'Eisen, 18 vol. in-8 : 245 fr.; — *les Fleurs du mal,* par Baudelaire, seconde édition, 1861, in-12; exempl. grand papier, avec envoi autographe de Ch. Baudelaire : 75 fr.; — *Poésies* de Sully-Prudhomme, 3 vol., avec envoi autographe : 45 fr.; — *Fables choisies de La Fontaine,* 1755-59, 4 vol. in-fol., fig. d'Oudry, veau écaille : 275 fr.; — *Fables de La Fontaine,* avec les dessins de Gustave Doré : 102 fr.; — *Contes et nouvelles en vers,* par M. de La Fontaine, édition des fermiers généraux : 705 fr.; — *les Contes Rémois*, par M. le comte de Chévigné, 1858, premier tirage des figures de Meissonier : 52 fr.; — *Choix de chansons* mises en musique par M. de La Borde, ornées d'estampes par J.-M. Moreau, 1773, 4 tomes en deux vol. gr. in-8 : 1,060 fr.; — *Il Petrarcha con l'espotione d'Alessandro Villutello di novo ristampato con le figure ai triomphi,* 1547, in-4, fig. sur bois : 212 fr.; — *Hernani* ou l'honneur castillan, drame par Victor Hugo, édition originale : 95 fr.; — *les Contemporaines,* par Restif de la Bretonne,

1781-85, 42 vol. in-12 : 205 fr.; — *Madame Bovary,* par Gustave Flaubert, 1857, exempl. grand papier, avec envoi autographe de Flaubert : 250 fr.; — *Salammbô*, par Gustave Flaubert, 1863, édition originale sur papier de Hollande, avec envoi autographe : 126 fr.; — *les Contes drôlatiques*, par H. de Balzac, avec 425 dessins par Gustave Doré, exempl. très rare, sur papier de Chine, du premier tirage : 1,525 fr.; — les *Contes du temps passé,* par Ch. Perrault, 1843, éd. Curmer : 365 fr.; — *De l'organisation des bibliothèques dans Paris*, par le comte de Laborde, avec le palais Mazarin, 2 vol. in-8, avec les notes : 250 fr.

Le total des vacations s'est élevé à 45,000 francs environ.

Parmi les livres de la collection de lord H..., nous mentionnerons *les Évangiles,* de Curmer : 960 fr.; — *le Tailleur sincère,* Paris, de Rafle, 1671, in-8, fig. : 139 fr.; — *Œuvre de Jean Marot,* Paris, Mariette, 1727, in-fol. : 160 fr.; — *le Théâtre des bons engins,* Paris, Denys Janot, s. d. : 435 fr.; — *Ballet comique de la royne*, Paris, 1582, in-4, reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,205 fr.; — *les Métamorphoses du jour,* par Grandville, s. l. n. d., in-4, premier tirage : 149 fr.; — *Faictzs, dits et balades,* d'Alain Chartier, édition rare, imprimée vers 1500, exemplaire relié par Niédrée : 100 fr.; — *Contes et nouvelles en vers* de La Fontaine, Amsterdam (Paris), Barbou, 1762, 2 vol. in-8 : 675 fr.; — *Orlando furioso*, Venetia, Francesco de Francheschi, 1584; in-4, exemplaire de la bibliothèque Renouard : 1,001 fr.; — *Chansons nouvelles de M. de Piis,* Paris, 1785, in-18, figures avant la lettre, gravées par Gaucher, d'après Le Barbier : 2,700 fr.; — *le Mistère par personnaiges de la vie, passion, mort, résurrection et ascension de N.-S. J.-C, en 25 journées, avec la figure du théâtre, lequel mistère fust joué triumphamment en la ville de Vallenchiennes*, 1547, manuscrit gr. in-fol., contenant 48 peintures, v. br. sur ais de bois; reliure du XVIe siècle : 4,000 fr.; — *Rodogune,* tragédie de Corneille; *au nord,* 1760. Cette édition a été imprimée à Versailles, sous les yeux de Mme de Pompadour, dans un appartement situé *au nord;* l'ouvrage contient un frontispice de Boucher qui a été gravé à l'eau-forte par la favorite. L'exemplaire a été adjugé sur la mise à prix de 450 fr.; — *Œuvres de Rabelais,* Amsterdam, Bernard, 1741, 3 vol. in-4 : 300 fr.; — *Mémoires du comte de Grammont*, Londres, Edwards, s. d. (1792), in-4 : 205 fr.; — *Julie ou la Nouvelle Héloïse,* Amsterdam, Rey, 1761, 6 vol. in-12, reliés par Duru. Édition originale avec les figures de Gravelot : 190 fr.; — *Zoloë et ses deux acolytes* (par le marquis de Sade), Turin, de l'imprimerie de l'auteur, thermidor an VIII; in-12, reliure de Trautz-Bauzonnet : 225 fr. Cet ouvrage est un libelle dirigé contre Joséphine, alors épouse du premier consul, désignée sous le nom de Zoloë; les deux acolytes sont, nous dit M. Labitte, Mmes Talien et Visconti. C'est ce livre et non *Justine* qui fit renfermer le marquis à Charenton. L'exemplaire de lord H... provenait de la vente Cicongne.

Une riche bibliothèque vient d'être dispersée aux enchères, à Rome.

C'était celle du prince Massimo.

Elle avait été en grande partie formée par ses ancêtres; elle renfermait les premières éditions qui furent imprimées à Rome et en Italie après les quelques ouvrages qui furent publiés à Subiaco.

En effet, l'imprimerie fut introduite à Rome sous le pontificat de Paul II, vers 1463, par Conrad Schveinheim, Arnold Pannartz et Ulrich Hahn, qui vinrent de Mayence.

Les frères Pierre et François Massimi donnèrent l'hospitalité dans leur palais à ces premiers typographes qui étaient restés quelque temps chez les bénédictins de Subiaco.

Le premier livre qui y fut imprimé fut celui qui contenait les *Lettres* de Cicéron.

Ce fut dans le palais des princes Massimi que furent imprimées pour la première fois les *Œuvres* de Tite-Live, de Virgile et de plusieurs autres auteurs latins.

Les 25 et 26 avril dernier a eu lieu la vente d'une partie des livres qui composaient la bibliothèque de Mme veuve de Balzac, dont nous annonçons la mort dans la seconde partie du *Livre*. Dans notre prochaine livraison, nous parlerons de cette collection qui renfermait quelques-uns des manuscrits de l'œuvre du grand romancier.

Il en coûtait chaud aux érudits d'autrefois qui voulaient s'offrir le luxe d'un livre. Voici ce que dépensa Étienne de Conty pour faire copier les *Commentaires*, d'Henry Bohic :

	Liv.	Sous.
Salaire de l'écrivain	31	5
Achat et apprêt du parchemin, y compris la réparation des trous	18	18
Prix de six grandes initiales dorées	1	10
Prix des autres enluminures rouges, noires et bleues	3	6
Location d'un exemplaire fourni au copiste par le bedeau des Carmes	4	
Réparation des trous de marges et tirage du livre	2	
Reliure	1	12
Soit (monnaie parisis)	62 liv.	11 sous.

Environ 825 francs de notre monnaie actuelle.

On vient de trouver, en Angleterre, dans une bibliothèque privée, un manuscrit contenant un poème français du XIIIe siècle, complètement inconnu jusqu'ici et comprenant plus de dix-neuf mille vers. Le poème a pour sujet l'histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, qui fut régent d'Angleterre pendant les premières années de la minorité d'Henri III. On y trouve de nombreux renseignements inconnus jusqu'ici et qui semblent authentiques sur l'avènement de Richard Cœur de Lion, les guerres entre Richard et Philippe-Auguste, les affaires d'Irlande, etc. L'ouvrage va être publié.

CHARLES NODIER

AUTEUR DRAMATIQUE

Il semble qu'il y ait peu à apprendre à la génération actuelle sur Charles Nodier ; polygraphe fécond, il a fourni le thème de nombreux articles et la critique a étudié tour à tour le naturaliste, le poète, le linguiste, le romancier, le moraliste, l'écrivain à tout faire de la librairie, le journaliste, le bibliographe, l'humoriste, le bibliothécaire, l'académicien, celui que les caricaturistes nous représentent lisant sans cesse, feuilletant toujours, assis sur une pile d'in-folio.

On l'appelait « le bon Nodier », de même qu'on disait « le bon Ducis, le bon Andrieux » ; mais « ils étaient tous bons à cette époque », a fait spirituellement remarquer Henry Monnier, qui n'admettait qu'avec quelque réserve cette « bonté » entre écrivains.

Un homme qui débute en 1798 par une *Dissertation sur l'usage des antennes dans les insectes,* qui donne de nouveaux gages aux sciences naturelles par la publication d'une *Bibliographie entomologique* (1801) et qui change tout à coup de voie en livrant au public *le Peintre de Salz-*

bourg, Journal des émotions d'un cœur souffrant (1803), est déjà quelque peu inquiétant, surtout s'il ajoute à son bagage les *Essais d'un jeune barde* pour les faire suivre des *Questions de littérature légale* (1802).

Je ne voudrais pas faire de catalogue; encore faut-il noter le volume des *Pensées de Shakespeare*, publié en 1801 à Besançon; la traduction de *Bertram* (1821), d'après le révérend père Mathurin; le *Jean Sbogar*, publié en 1820. On croit que Nodier est voué désormais au roman, à la poésie, au théâtre; le voilà qui apparaît avec le *Dictionnaire des onomatopées françaises;* puis il entreprend en 1820, avec ses amis Taylor et Cailleux, la lourde publication des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Mêlé aux luttes du journalisme, Nodier trouve encore le temps d'étudier *l'Éloquence révolutionnaire* qui est la trame du dernier *Banquet des Girondins* (1833) et au milieu de ces diverses études se glisse le livre humoristique du *Roi de Bohême et de ses sept châteaux*.

C'est là, moins la flamme et le génie, un cerveau à la Diderot, c'est-à-dire un cerveau d'écrivain besogneux servi par des facultés intellectuelles multiples, qui enrichissent rarement leurs auteurs. Si ces études ne sont pas faites à coups de ciseaux, si la pensée a cherché son moule, si une déplorable *facilité* ne forme pas le fonds de ces livres, que de lectures diverses, de méditations, de volte-faces et de soubresauts intérieurs pour passer d'un sujet à un autre et combien le public, dérouté par cette polygraphie, préfère les écrivains médiocres qui, toute leur vie, suivent la même route plane, sans cahots et sans secousses!

Dans cet ordre d'idées de tels êtres ne sont appréciés que par leurs pairs; ceux-là seuls se rendent compte du labeur qui a présidé à une telle multiplicité de travaux; aussi l'œuvre de Nodier fut-elle étudiée dans ses diverses parties et on aurait aujourd'hui une idée quasi complète de l'écrivain si son théâtre n'avait pas été passé sous silence.

C'est pourtant dans l'œuvre dramatique de Nodier que sort des limbes le gnome du romantisme. Quelque timidement qu'il jette le gant, la préface de *Bertram*[1] doit compter dans la série des nombreux manifestes qui devaient suivre.

Il est inutile d'analyser ce « Bertram exalté par le crime, orgueilleux de l'assassinat, cruel envers tous les hommes », cette « âme de fer » touchée par la douce voix d'une femme; il vaut mieux relater la déclaration des droits des penseurs faite en 1821. « On est tombé depuis peu, disaient les traducteurs du *Bertram*, dans une grossière erreur en rapportant arbitrairement au genre romantique toutes les productions que le genre classique aurait désavouées ».

Le drame d'ailleurs ne fut pas joué et si d'autres *Bertram* se glissè-

1. *Bertram ou le château de Saint-Aldobrand*, tragédie en cinq actes, traduite librement de l'anglais du révérend père Mathurin, par MM. Taylor et Ch. Nodier. Paris, Gide-Ladvocat, 1821. In-8°.

rent sur la scène, c'étaient de piteuses interprétations du héros de Mathurin, dues à des faiseurs.

Il est d'autres pièces que Charles Nodier ne voulut pas signer et qui constitueraient un volume curieux, je parle du mélodrame *le Monstre et le Magicien*[1] et particulièrement du *Vampire*[2] qui précéda cette hardie conception dramatique.

Je ne voudrais pas me priver du plaisir d'analyser le *Vampire*, plaisir qui vraisemblablement sera partagé par mes lecteurs. C'est une composition hors ligne qui marque l'heure de l'horloge dramatique de 1820. Tout d'abord il convient de remarquer que les auteurs de cette fantastique affabulation s'étaient retranchés derrière l'anonyme.

Une prudence de Nodier, à en croire Alexandre Dumas.

La direction du théâtre s'était mise en frais. La musique de Piccini réalisait merveilleusement l'intention des auteurs. Avant le lever de la toile « l'ouverture a exprimé une tempête ».

La toile se levait lentement et si nous ne pouvons admirer les merveilles du décorateur, le texte des auteurs suffit : « La scène se passe dans une grotte basaltique, dont les longs prismes se terminent à angles inégaux vers le ciel. L'enceinte est semée de tombeaux de formes diverses, de colonnes, de pyramides, de cubes, d'un travail brut et grossier. »

J'admire l'astuce profonde de Charles Nodier, son désir de pénétrer dans les masses. Pour mieux se faire comprendre, il emploie, comme s'il l'avait pratiquée toute la vie, la langue des célèbres mélodramaturges de son époque ; témoin ce détail de mise en scène :

Sur une tombe on voit une jeune fille couchée et plongée dans le plus profond sommeil. Sa tête est appuyée sur un de ses bras, et *recouverte* de son voile et *de ses cheveux*.

Le prologue ne comporte que trois personnages : *Ituriel, l'ange de la Lune,* représenté par Melle Descottes (?), Oscar, *le génie des mariages* que jouait dans la perfection, disent les contemporains, M. Moessard et un *vampire,* dont l'emploi était tenu par un certain M. Philippe.

Ituriel, vêtu d'une longue robe blanche flottante, parle ainsi au génie des mariages :

— Que vois-je ? Est-ce toi, mon cher Oscar, toi le génie protecteur des mariages, dans ces lieux redoutables que je crains moi-même d'éclairer !... Oui, de toutes les scènes lugubres de la nuit, dont l'astre que je conduis sert à dissiper l'horreur, il n'en

1. *Le Monstre et le Magicien,* mélodrame-féerie à grand spectacle, par MM. Merle et Antony. Paris, 1826.

2. *Le Vampire,* mélodrame en trois actes avec un prologue, par MM. ***. Paris, 1820.

est point qui m'effraye autant que l'approche des grottes de Staffa. Quand les premiers rayons de la lune se brisent sur la neige éblouissante des sommets de la Calédonie, je frissonne malgré moi et l'aspect de ses tombeaux me saisit d'une horreur que je n'ai pu m'expliquer encore.

L'âme des spectateurs devait déjà tressaillir, émue des craintes de l'ange de la Lune.

— Serait-il vrai, demande Ituriel, que d'horribles fantômes viennent quelquefois, sous l'apparence des droits de l'hymen, égorger une vierge timide et s'abreuver de son sang ?

— Ces monstres s'appellent les vampires, répond Oscar. Une puissance dont il ne nous est pas permis de scruter les arrêts irrévocables a permis que certaines âmes funestes, vouées à des tourments que leurs crimes se sont attirés sur la terre, jouissent de ce droit épouvantable qu'elles exercent de préférence sur la couche virginale et sur le berceau. Tantôt elles y descendent formidables, avec la figure hideuse que la mort leur a donnée; tantôt, plus privilégiées parce que leur carrière est plus courte et leur avenir plus effrayant, elles obtiennent de revêtir des formes perdues dans la tombe et de reparaître à la lumière des vivants sous l'aspect du corps qu'elles ont animée.

Ainsi est posé dès le début lord Ruthwen, un faux lord, un faux Ruthwen, qui n'est autre que le vampire lui-même et qui tente de faire tomber dans la trappe de ses ténébreuses machinations la jeune Malvina, que Mme Dorval rendait si intéressante.

Je n'entreprendrai pas de détailler *le Vampire,* cette fantastique composition simple comme les œuvres du génie. Il me paraît suffisant, ayant donné une idée du prologue, d'arriver immédiatement à l'épilogue.

On entend sonner une heure au timbre *argentin* d'une cloche éloignée. Le tam-tam la répète d'écho en écho par gradation.

Toutes les tombes se soulèvent. Un spectre vêtu d'un linceul s'élance jusqu'à la place où miss Aubray est endormie, en criant : *Malvina !*

Alors un accord de harpes se fait entendre, annonçant le retour du bon Oscar, le génie des mariages, « un vieillard dont la tête vénérable inspire le respect » et dont la « démarche a quelque chose d'imposant et de majestueux ».

OSCAR. — Retire-toi.

LE SPECTRE. — Elle m'appartient.

OSCAR *(saisissant la jeune fille endormie).* — Elle appartient à Dieu et tu appartiendras bientôt au néant.

LE SPECTRE *(se retire menaçant en répétant).* — Le néant !

Alexandre Dumas rapporte dans ses *Mémoires* qu'assistant en 1820 à une représentation du *Vampire,* il se trouva à côté d'un spectateur qui sifflait vertement le mélodrame et que le spectateur exaspéré n'était autre que Nodier. L'invention est peut-être plaisante; mais il faut une foi d'enfant à la mamelle pour se laisser prendre aux histoires de Dumas.

Je n'ai pas vu le bon Oscar, le génie du mariage, disputer l'infortunée Malvina au faux lord Ruthwen; mais, vers 1833, une bande de comédiens de province, qui essayait de représenter le mélodrame *le Monstre et le Magicien,* avec toutes les pompes que comportait le chef-d'œuvre, me laissa une impression ineffaçable [1].

Je cherche pourquoi ce drame m'a frappé si vivement. Est-ce parce que je l'ai vu jouer dans ma jeunesse et que le tendre cerveau de l'enfant reçoit de ces représentations un décalque ineffaçable que ne ternit pas le souffle de la critique? Cependant si, à l'âge d'homme, je revois le drame et que l'effet premier se produise, dois-je l'attribuer à un entendement prévenu par des impressions d'enfance?

Je pense au vacillement de la raison sur lequel on ne peut guère faire plus de fonds que sur la flamme d'une bougie entre deux airs. A combien d'inclinaisons semblables est exposé notre jugement suivant la disposition du moment, l'âge, le cadre, les interprètes!

J'eus plus tard la bonne fortune de voir jouer en hollandais *le Monstre et le Magicien,* pendant la kermesse de Rotterdam; de la pièce il ne restait que le squelette, la mimique, mais un squelette plus grand que nature, imposant comme celui d'un animal antédiluvien et j'admirai que la France eût pu produire une conception quasi shakespearienne.

C'est vraisemblablement à Nodier qu'en est due l'idée; le bibliographe Quérard est d'avis de lui attribuer cette paternité; le collaborateur *Antony,* adjoint au nom de Merle, ami de Nodier, doit cacher le polygraphe qui, à ce moment déjà, rêvait sans doute les palmes académiques et ne voulait pas les compromettre dans les cahots du char dramatique.

Théoriquement d'ailleurs Charles Nodier défendait le mélodrame et lui prêtait même une haute portée sociale. Dans un compte rendu que faisait le journaliste de la *Gaule poétique* de M. de Marchaugy, Nodier concluait ainsi : « L'inutile levée des boucliers des classiques contre les romantiques, ou, si l'on veut, des routiniers de la littérature contre ses idées libérales, n'empêchera pas le mélodrame de se naturaliser sur notre scène. C'est, puisqu'il faut le dire, un des pas de la perfectibilité et une de ces conquêtes irréparables dont il n'est pas possible de s'appauvrir, parce qu'elles sortent d'elles-mêmes de l'institution sociale et qu'elles deviennent, comme la littérature l'est toujours, l'expression d'un siècle. »

Il nous paraît que Nodier avançait bien imprudemment ses pions en prononçant de telles paroles. Le mélodrame, *expression d'un siècle,* dut

1. Le drame a été repris depuis et sans doute reparaîtra-t-il sur la scène lorsque la roue de la Fortune aura tourné et fera jeter un regard en arrière sur une conception qui ne manquait pas de grandeur.

faire frissonner les auteurs de tragédies, contemporains de Nodier. Il n'en était rien. Ouvrez les *Tablettes romantiques* de 1823, vous y trouverez réunis, dans le même keepsake, les portraits des célébrités du jour : Alexandre Guiraud, auteur de la tragédie des *Machabées*; Ancelot, le poète de *Marie de Brabant;* Alexandre Soumet, père de la tragédie *la Fête de Néron,* et Charles Nodier, auteur de tout ce qu'on voudra. Il était critique important, dispensateur de la réputation de ses confrères; on lui passait ses exagérations et comme il sautillait de branche en branche et ne restait jamais sur le même arbre, peut-être ne passait-il pas pour un confrère dangereux.

Cependant le mélodrame avait fait son temps. Tous ces héros fictifs, hors nature, que les auteurs dramatiques avaient tirés des grottes de Fingal ou des brumes du Nord, semblaient usés. Nodier se dit qu'ils devaient être remplacés par des personnages empruntés à notre histoire; peut-être y était-il poussé par un jeune homme plein d'ardeur qui piaffait comme un cheval arabe impatient de courir. Qui pouvait mieux comprendre Alexandre Dumas que Charles Nodier? Tous deux grands donneurs de crocs-en-jambe à l'histoire et jongleurs de première force dans l'art de faire sauter en l'air des noms historiques, de les mêler à des incidents romanesques, tous deux finissant par croire à leurs propres tours de passe-passe.

Il est très curieux en ce sens, le prospectus signé par Nodier en tête des *Œuvres complètes* d'Alexandre Dumas, que le libraire Charpentier publiait en 1834. Avec précaution, au début, Nodier énumère complaisamment tous les écrivains qu'il a aidés, sur lesquels il a appelé l'attention.

Avant tous les autres j'ai osé attacher la garantie obscure de mon nom aux premiers écrits de Ballanche, aux premières chansons de Béranger, aux premiers vers de Casimir Delavigne, de Lamartine et de Vigny, aux premières inspirations de Sainte-Beuve. La première voix qui ait fait retentir aux oreilles de mon cher Victor le *macte animo* du poète, il me semble que c'était la mienne. Ce n'est pas jouer de malheur, n'est-il pas vrai ?

Voici Dumas dont le berceau était placé si près du leur, et qui marche avec eux : Dumas arrivé à cet âge de force où le génie se complète de tous les progrès de la méditation, cette fille modeste de l'imagination, qui détrône innocemment sa mère et qui ne l'exile point. Vieux héraut placé sur le chemin de la renommée, je proclame mon Alexandre à son tour comme le prophète des Hébreux qui annonçait infailliblement la terre promise et qui ne devait jamais la voir.

Parlant de l'ami de La Fontaine qui s'appelait Gâche, de l'ami de Rousseau qui s'appelait Bâche, de l'ami de Voltaire qui s'appelait Thiriot, Nodier ajoute :

Gâche, Bâche et Thiriot ne mourront jamais dans la mémoire des hommes, ni moi non plus, je suis l'ami de Dumas.

Si on soumettait cette conclusion à un creuset délicat, on y trouverait peut-être un élément légèrement ironique. Nodier s'était fait volontairement paterne et bonhomme; mais la bonhomie a toujours comporté son grain de malice.

A entrer plus profondément dans la personnalité de Nodier, j'ajouterai que Franc-Comtois et madré comme certains enfants de cette province, l'homme assistant à la naissance du mouvement romantique jugea jusqu'où iraient les audaces des novateurs. Peut-être pourrait-on avancer qu'il était plus par la plume avec eux, que par le cœur; nourri de littérature classique, la langue qu'il avait apprise dans les maîtres ne le poussait pas aux tendances modernes. On trouve de l'audace dans ses pensées, on n'en trouve pas dans la forme. De même son costume d'érudit était en désaccord avec les coupes triomphantes des habits de Jeune-France de son temps. Peu importait à ce doyen qui était âgé de cinquante-quatre ans, quand Alexandre Dumas n'en comptait que trente et un.

— Laissons passer ce carnaval, dut se dire Nodier qui, grâce à cette tolérante complicité, fut appelé le « bon Nodier ».

Cette politique, d'ailleurs, contribuait à sa réputation et lui permettait d'entrer à l'Académie, quoique ce corps respectable ne goûte pas la société des gens besogneux.

Mais un point reste acquis dans cette vie de production décousue, le titre d'auteur dramatique que Nodier eût porté haut sans doute s'il n'avait pas jugé que ses aspirations vers le théâtre seraient réalisées, avec plus d'audace, de fougue et de passion, par un groupe de jeunes hommes dont l'œuvre devait marquer et modifier, pendant une période de cinquante ans, les conditions du drame romantique.

CHAMPFLEURY.

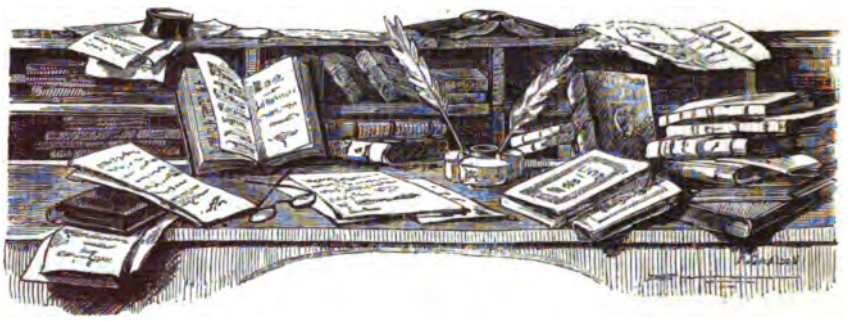

SIMPLE HISTOIRE
DE MES RELATIONS LITTÉRAIRES
AVEC HONORÉ DE BALZAC

(EXTRAIT ABRÉGÉ DE MES *Mémoires inédits.*)

(2e ARTICLE)

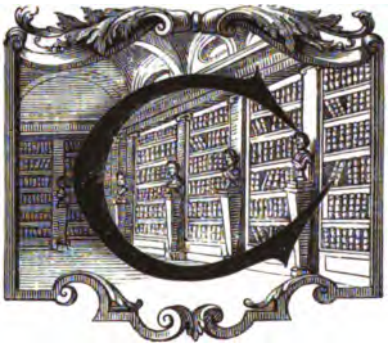

Ce fut M. Mame lui-même qui me rapporta dans quelles circonstances il s'était fait l'éditeur des *Mémoires de Sanson*, sans avoir vu l'auteur responsable de ces *Mémoires*, sans savoir comment et par qui ils seraient rédigés. Je ne répéterai pas ici les détails que j'ai donnés à ce sujet dans un article qui a paru le 25 octobre 1862, nº 10 des *Annales du Bibliophile, du Bibliothécaire et de l'Archiviste*. Je me bornerai à en extraire ce qui concerne spécialement Balzac et à y ajouter quelques particularités nouvelles que j'avais omises dans mon premier récit.

M. Mame avait rencontré, chez le libraire Levavasseur, l'auteur du roman *le Dernier Chouan*, qu'il admirait beaucoup, comme il me l'avait dit plus d'une fois. Il ne manqua donc pas d'exprimer hautement son admiration à Balzac, qui fut très flatté de cet éloge que lui adressait un des principaux éditeurs de Paris, en présence de son libraire-éditeur. Balzac s'empressa de lui répondre qu'il avait un ouvrage important, dont il lui proposerait la publication, après *la Physiologie du mariage*, qui s'imprimait alors et qui serait bientôt publiée par Levavasseur. M. Mame accepta tout d'abord la proposition et invita Balzac à le venir voir, pour en parler. La conversation s'engagea entre eux, comme s'ils

se connaissaient depuis longtemps. Balzac, qui avait en mains quelques épreuves de sa *Physiologie du mariage,* en lut des passages avec l'entrain et la chaleur d'un auteur content de lui-même et de son œuvre. M. Mame fut émerveillé et déclara qu'un pareil livre aurait certainement un succès énorme.

« Ce que nous publierons ensemble, repartit Balzac, aura plus de succès encore ; ce sont les *Scènes de la vie privée,* qui doivent faire cinq ou six volumes et peut-être davantage.

— On commencerait toujours par deux volumes, pour tâter le public, dit M. Mame, que le titre de l'ouvrage avait laissé froid. C'est ainsi que j'ai lancé mes *Mémoires d'une Femme de qualité* et mes *Mémoires de la comtesse du Barry*.

— Je vois que vous tenez à vos Mémoires apocryphes, répliqua dédaigneusement Balzac. Je n'aime guère cette marchandise-là. Encore faudrait-il que ce fût fait de meilleure main ! Pourquoi ne pas vous en tenir aux Mémoires authentiques, comme ceux de Saint-Simon, que publie Sautelet?

— En avez-vous, des Mémoires authentiques? je les prends ! s'écria Mame, piqué au vif. En attendant, je me contente des Mémoires que je vends à deux ou trois mille exemplaires : les Mémoires de la Femme de qualité, de Mme du Barry, du cardinal Dubois, de Gabrielle d'Estrées.

— Il ne faut pas disputer des goûts, dit Balzac en haussant les épaules. Mais, si vous demandez des Mémoires authentiques, qui se vendront aussi bien que vos faux Mémoires de pacotille, j'ai justement votre affaire : des Mémoires curieux pour servir à l'histoire de la Révolution française.

— Ce n'est pas mauvais, reprit M. Mame, quoique la Révolution soit un peu usée, depuis que Baudoin a publié son interminable collection de Mémoires relatifs à la Révolution. C'est trop sérieux et trop triste. Mais est-ce vous qui écrirez les Mémoires curieux que vous m'offrez?

— Moi ou un autre, peu importe, pourvu que ce soit bien écrit dans le style de la chose. L'ouvrage que je vous offre, ce sont les Mémoires de Sanson, exécuteur des jugements criminels pendant toute la Révolution. Hein ? Que vous en semble ? c'est du nanan. Il y a là-dedans de quoi faire huit ou dix volumes effroyables et pourtant admirables, qui intéresseront tout le monde et que tout le monde voudra lire.

— J'accepte, dit M. Mame, qui avait réfléchi un moment. Ces Mémoires, vous les avez ?

— Non, mais vous les aurez, en un ou deux mois, si vous les faites rédiger. Il s'agit seulement d'acheter à l'auteur nommé, au respectable M. Sanson père, qui n'exerce plus aujourd'hui, à cause de son grand âge, le droit de publier ses Mémoires, tels qu'ils seront rédigés sous son nom et sous sa garantie. Cela vous coûtera 4,000 francs. »

Balzac, sans mot dire, prit une plume sur le bureau de Levavasseur et libella l'engagement suivant : « Je soussigné, déclare que je payerai comptant la somme de quatre mille francs, en échange du consentement formel et définitif du sieur Sanson, ancien exécuteur des jugements criminels, à la publication de ses Mémoires relatifs à la Révolution française, écrits par lui-même ou signés par lui, *ne varietur,* pour le cas où lesdits Mémoires auraient été rédigés sous ses yeux, d'après ses propres récits. »

« Et maintenant, dit Balzac à M. Mame, lisez ceci ; puis, approuvez l'écriture, datez et signez. »

M. Mame prit le papier que Balzac lui présentait, en lut et relut la teneur, réfléchit quelques instants, et ensuite approuva l'écriture, data et signa. Balzac, à qui M. Mame rendit le papier signé, le plia et le mit dans son portefeuille sans autre explication; après quoi, il souhaita le bonjour à Levavasseur, tendit la main à M. Mame, en promettant de passer chez lui le lendemain matin, et partit en grande hâte.

Voici pourquoi M. Mame avait souscrit si promptement à la proposition imprévue de Balzac. Peu de jours auparavant, un libraire était venu lui offrir de publier, de compte à demi, les *Mémoires du bourreau,* dont il disait avoir le manuscrit, qu'il refusait de communiquer cependant, sans vouloir s'expliquer sur l'origine de ces Mémoires, qu'il prétendait avoir payés fort cher. M. Mame ne lui avait pas caché que la publication d'un pareil ouvrage ne pouvait avoir lieu qu'avec l'autorisation de l'exécuteur alors en fonctions, auquel on attribuerait la responsabilité de cet ouvrage anonyme. Les pourparlers des deux libraires n'avaient donc pas eu de suite, mais le bruit s'était répandu dans la librairie que les *Mémoires du bourreau* étaient sous presse. M. Mame avait donc cru que ces Mémoires n'étaient autres que ceux dont Balzac lui garantissait la publication autorisée par le sieur Sanson, exécuteur des jugements criminels pendant la Révolution.

Il y avait, dans toute cette affaire, un mystère qui ne fut jamais bien éclairci. Le lendemain, Balzac s'était rendu chez M. Mame, en compagnie d'un homme de lettres d'un talent réel, mais d'une assez triste réputation, L.-Fr. L'Héritier, de l'Ain, ancien officier du génie, rédacteur des fameux *Mémoires de Vidocq,* dont les derniers volumes venaient d'être achevés et qui obtenaient un succès d'assez mauvais aloi. L'Héritier, de l'Ain, annonça donc à M. Mame qu'il se faisait fort de rendre immédiatement exécutoire l'engagement qui avait été souscrit la veille et dont M. de Balzac lui avait fait connaître les conditions. En conséquence, il devait apporter, d'un jour à l'autre, un acte authentique, signé par le sieur Sanson, ancien exécuteur, qui autoriserait, de la manière la plus formelle, la publication des Mémoires qu'on rédigerait sous son nom et expressément avec son concours. M. Mame aurait alors à payer comptant la somme de 4,000 francs, en échange de cet acte, qui constituerait le droit de l'éditeur.

« Il s'agira donc de rédiger ces Mémoires, dit M. Mame; ce qui change un peu la situation, car je pensais que le manuscrit était prêt, comme on me l'avait annoncé.

— Qui a pu vous annoncer cela? interrompit Balzac. Ce n'est pas moi, car j'ai écrit positivement le contraire, dans l'engagement que vous avez signé.

— Sans doute, mais je me suis trompé moi-même, en croyant acquérir le droit de publier les *Mémoires du bourreau,* qu'on m'avait offert de faire imprimer de compte à demi sur le manuscrit original, lequel se trouvait à la disposition d'un libraire.

— Je sais, s'écria Balzac en riant, c'est le vieux Lombard, de Langres, qui a bâclé des Mémoires de l'exécuteur des hautes œuvres, que M. Sanson fera saisir dès qu'ils paraîtront, s'ils paraissent jamais.

— Mais qui est-ce qui composera les Mémoires de Sanson? objecta

M. Mame, car il faut que ces Mémoires soient publiés tout de suite, dans un mois ou deux au plus tard.

— Comme vous y allez! dit Balzac. Et vous pensez à faire, avec le nom de Sanson, huit ou dix volumes?

— Pourquoi pas, si la chose réussit? L'important, c'est de commencer tout de suite et de mettre sous presse la semaine prochaine. Voyons, monsieur de Balzac, est-ce vous, qui vous chargerez de l'affaire? Il me faut un volume imprimé dans un mois.

— Je suis bien occupé, dit Balzac : la *Physiologie du mariage* à terminer, les *Scènes de la vie privée* à continuer.

— Vos *Scènes de la vie privée,* je vous les achète; mais vous parliez d'un ouvrage entièrement achevé en quatre ou cinq volumes in-8° ?

— Au moins six volumes; je n'en ai fait encore que trois et je veux les publier tous ensemble. Si je n'avais que cela à faire! Je travaille, en outre, aux *Contes drôlatiques,* qui formeront dix dizains de contes, en dix volumes.

— Je les achète, reprit Mame; mais je veux avoir d'abord les Mémoires de Sanson.

— Je consens à mettre la main à la pâte, pourvu que l'on m'aide. Toi, L'Héritier, tu pourrais entamer l'ouvrage, en 1789, à la prise de la Bastille, et tu entrerais de plain-pied dans la Révolution, que tu connais mieux que personne, comme si tu avais été massacré au 2 septembre 92, guillotiné sous la Terreur, fructidorisé et envoyé à Cayenne.

— Je saurai ce que je dois faire, interrompit L'Héritier, quand M. Sanson aura signé l'acte de cession et d'autorisation. Nous pourrions revenir demain, avec cet acte en règle et l'on se mettrait à l'œuvre? Je consens à m'atteler au second volume, si tu veux bien fournir à M. Mame un premier volume qui sera comme un bouquet de fleurs. »

Le lendemain, dans l'après-midi, Balzac revint seul, apportant l'acte en question, copié sur papier timbré, et dûment signé par Sanson, que L'Héritier lui avait remis; mais ce dernier se faisait excuser de n'avoir pu venir au rendez-vous : il était indisposé, dit Balzac, et gardait le lit. M. Mame demanda où il demeurait pour aller le voir. Balzac parut embarrassé et répondit qu'il s'informerait de son adresse, car il avait besoin de le voir lui-même, pour s'entendre au sujet des *Mémoires de Sanson.* M. Mame remit à Balzac les 4,000 francs, qu'il s'était engagé à payer, en échange du consentement de Sanson à la publication de ces Mémoires, qui n'existaient encore qu'en projet et qu'il s'agissait de préparer le plus tôt possible.

Balzac aurait bien voulu se soustraire à un travail qu'il regardait comme une corvée désagréable; M. Mame le décida, en lui offrant, pour le premier volume, une rétribution bien supérieure à celle dont L'Héritier avait promis de se contenter pour le second; quant à la suite de l'ouvrage, M. Mame déclara qu'il ne serait pas en peine de la confier à un des jeunes gens que je lui avais recommandés pour des travaux analogues, qu'il y aurait à faire dans la collection des Mémoires inédits sur la cour de France aux XVIIe et XVIIIe siècles. Sur ces entrefaites, j'entrai dans le bureau de M. Mame, à qui j'apportais de la copie des *Mémoires de la belle Gabrielle.* C'était la première fois que je me rencontrais avec Balzac. M. Mame nous présenta l'un à l'autre, en faisant notre

éloge réciproque très rondement et très gracieusement, et se félicitant d'être notre éditeur en titre. Balzac répondit avec une grâce parfaite à cette flatteuse présentation, en disant que nous ne pouvions souhaiter un meilleur éditeur, et que, comme nouveau venu dans la maison, il me priait de lui en faire les honneurs.

« Il y a longtemps, lui dis-je, que je désirais faire votre connaissance personnelle, car je vous connais, par tous vos ouvrages, monsieur, par vos anciens romans, et surtout par votre beau roman de *Wann Chlore*.

— Ah! ne me parlez pas de ces babioles, reprit-il vivement avec l'intention de me fermer la bouche; ce sont là des péchés de jeunesse. Mais vous avez peut-être vu mon *Dernier Chouan*, et vous verrez bientôt ma *Physiologie du mariage*, qui vous donnera une idée de ce que je suis capable de faire comme écrivain moraliste et humoristique.

— On en dit merveille, répliquai-je, et mon ami Amédée Pichot, qui a eu l'avantage d'en lire quelques pages sur les épreuves, se plaît à répéter que le succès de votre livre est assuré.

— Certainement, ajouta M. Mame. M. de Balzac a eu la bonté de m'en lire lui-même différentes pages et je ne puis que regretter de n'être pas l'heureux éditeur d'un pareil ouvrage. Mais j'aurai ma part très prochainement, je l'espère, car c'est moi qui publierai les *Scènes de la vie privée*, que M. de Balzac m'a promises, et auparavant les *Mémoires de Sanson*, exécuteur des jugements criminels pendant la Révolution.

— Oh! monsieur Mame, pas d'indiscrétion! interrompit Balzac, qui rougit et parut contrarié. Vous savez, messieurs, je n'avoue absolument que les livres qui sont signés de mon nom.

— C'est bien comme je l'entends, dit M. Mame; mais, entre nous, les *Mémoires de Sanson* doivent être faits de la même manière que les Mémoires historiques que publie Ladvocat : Bourrienne, Constant, Mlle d'Avrillon.

— Nous reparlerons de tout cela en temps et lieu, reprit Balzac. Je vous reverrai à cet égard, demain sans doute, lorsque j'aurai revu L'Héritier. Nous allons faire route ensemble? me dit-il de l'air le plus affable, en se tournant vers moi. Où demeurez-vous?

— Rue d'Enfer, numéro 8, répondis-je; mais, dans quelques semaines, je dois aller demeurer au numéro 53 de la même rue, presque au coin de la rue Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

— Alors nous serons assez voisins, dit Balzac, car j'ai loué un appartement dans la rue Cassini, près de l'Observatoire, où j'irai m'installer au commencement de l'année prochaine... Alors nous nous verrons souvent, je l'espère ».

Nous sortîmes ensemble de chez M. Mame, et nous nous promîmes de nous retrouver sans cesse dans cette librairie, où nous appelaient dès lors nos travaux et nos intérêts littéraires.

Cette première entrevue avec Balzac avait éveillé chez moi plus de curiosité que de sympathie pour lui, C'était bien le type accompli de la personnalité la plus envahissante et la plus absorbante. Il ne devait pas avoir un ami, et il s'en passait le mieux du monde, puisqu'il ne pouvait être occupé que de lui seul. On n'avait chance de l'intéresser ou de lui plaire, qu'en le flattant ou en l'écoutant se flatter lui-même, ce qu'il ne se lassait pas de faire avec la plus

naïve complaisance. Il n'était pas méchant, car il ne prenait pas le temps de se mêler des actions et des affaires des autres; mais il le devenait quelquefois par boutade, quand il avait à venger les susceptibilités de son amour-propre. Il n'avait jamais douté de sa supériorité et il ne souffrait pas qu'on eût l'air d'en douter. Jamais, peut-être, la vanité littéraire n'avait offert un plus complet spécimen.

Mais, en revanche, il faut bien le reconnaître, c'était un génie de premier ordre, qui avait à son service toutes les puissances de l'imagination, de l'invention, de l'observation, de la création; il aurait pu exceller dans tous les genres, s'il était parvenu à se faire un style correct, élégant, simple et noble à la fois; là seulement il sentait son insuffisance, et il fit des efforts continuels pour acquérir ce qui lui faisait défaut de ce côté-là.

Les portraits de Balzac sont nombreux, mais je n'en connais pas de cette époque. Il avait environ trente-deux ans et paraissait plus jeune que son âge. Il n'avait pas encore pris trop d'embonpoint, mais il était loin d'être maigre, comme il l'avait été cinq ou six ans plus tôt. Il ne portait pas encore les cheveux longs ni la moustache. Sa physionomie ouverte accusait ordinairement un caractère bienveillant et jovial: haut en couleur, sa bouche rubiconde et ses yeux émerillonnés pouvaient souvent faire croire qu'il sortait de table et qu'il n'y avait pas perdu son temps, quoiqu'il fût, disait-on, très sobre et peu difficile en matière de cuisine. Son air, sa démarche, son maintien, manquaient absolument de distinction; quel que fût le soin qu'il apportât à sa toilette, il était ou du moins semblait être mal habillé. Ainsi on ne l'avait jamais vu porter de gants.

Cependant les *Mémoires de Sanson* en étaient au même point, c'est-à-dire que M. Mame, qui les avait annoncés partout en librairie, ne se trouvait pas en possession d'un feuillet de copie. Balzac ne s'était mis au travail qu'avec une invincible répugnance, et il imaginait tous les prétextes pour retarder la livraison du manuscrit de ce premier volume, que Mame lui avait payé d'avance et très largement. Quant à L'Héritier, on ne le voyait plus et il ne donnait pas signe de vie à l'éditeur, qui ne savait pas même où le trouver. Il y avait eu pourtant, dans la maison patrimoniale des Sanson, rue Albouy, plusieurs dîners mémorables auxquels M. Mame fut invité avec Balzac et L'Héritier. J'ai raconté, d'après le propre récit de Balzac, ce qui s'était passé à un de ces dîners, où le vieux Sanson, entouré de sa famille comme un patriarche, avait exhibé, au dessert, le couteau de la guillotine, qui avait tranché la tête de Louis XVI et celle de Marie-Antoinette. En outre, dans ces dîners, Sanson avait narré avec bonhomie une foule d'anecdotes horribles, mais intéressantes, relatives à son rôle d'exécuteur pendant la Révolution. L'Héritier s'était chargé de recueillir ces anecdotes, pour les employer dans le second volume des Mémoires.

Le premier volume devant être tout entier une œuvre d'imagination, puisque Balzac, qui en avait fait le plan, voulait y présenter un tableau des exécutions antérieures à la Révolution, M. Mame me pria, à plusieurs reprises, de venir en aide à Balzac pour la rédaction de ce volume; mais, tout en lui cachant l'horreur que m'inspirait un travail de cette espèce, je lui fis comprendre que j'étais empêché, non seulement par la composition des *Mémoires de la belle Gabrielle,* que l'imprimeur réclamait sans paix ni trêve, mais encore par plusieurs romans historiques, qu'il me fallait livrer à mon libraire Eugène

Renduel, suivant les termes rigoureux d'un traité d'ancienne date. Paul Lacroix n'avait que trop attendu pour acquitter la dette du bibliophile Jacob.

« Ma *Physiologie du mariage* paraîtra demain ! me dit Balzac, que je pressais de contenter M. Mame dans l'intérêt bien entendu de ses relations futures avec cet éditeur bienveillant et généreux. Je vous en fais envoyer un exemplaire. Je ne voudrais pas que ce fût Amédée Pichot, qui en rendît compte dans le *Mercure ;* je me défie de lui ; son sourire caustique ne promet rien de bon.

— Vous avez tort ; c'est le plus aimable et le plus obligeant des hommes ; il est fort lié avec votre libraire Levavasseur, et il tiendra peut-être à parler du livre.

— Et moi, je ne tiens pas du tout à ses épigrammes, ni à ses conseils protecteurs. C'est à vous que j'ai demandé un article sur mon livre et j'y compte, pour vous rendre la pareille.

— Mais, votre livre à part, repris-je en insistant sur la nécessité de publier promptement les *Mémoires de Sanson,* vous ne quitterez plus votre bourreau, jusqu'à ce que son premier volume soit imprimé et mis en vente. C'est M. Mame qui m'a prié expressément d'obtenir de vous, à titre de service personnel, l'achèvement de ce premier volume.

— J'en ai fait quelque chose, entre autres une très jolie nouvelle, que je voudrais vous lire : le fond n'est pas de moi, car c'est une simple anecdote que j'ai entendu raconter par Becquet, du *Journal des Débats*. Cette nouvelle, que j'appelle le *Mouchoir Bleu,* mériterait de prendre place dans mes *Scènes de la vie privée.*

— Entre nous, je vous dirai, mon cher monsieur de Balzac, que M. Mame est buté et qu'il ne publiera pas vos *Scènes de la vie privée*, si vous vous refusez à lui donner votre premier volume des Mémoires de Sanson.

— Qu'il ne me pousse pas à bout, votre Mame ! s'écria Balzac avec plus de dédain que de colère. Je ne suis pas en peine d'un éditeur, j'en trouverai dix pour un : Boulland, par exemple, qui a les trois premiers chapitres de mon roman de la *Bataille de Dresde,* et qui me sollicite, l'argent à la main ; Urbain Canel, qui ne se console point de n'avoir pas eu les *Scènes de la vie privée.* « C'est votre faute aussi, lui ai-je dit ; pourquoi n'avoir pas mis sous presse, quand vous aviez le manuscrit qui est resté six mois dans vos mains ? » A propos, vous êtes de bon conseil : il faut que je vous consulte.

— Mon cher monsieur de Balzac, répliquai-je, voulez-vous que M. Mame mette sous presse vos *Scènes de la vie privée ?* Donnez-lui ces Mémoires de Sanson, qui l'empêchent de dormir.

— Je ne demande pas mieux, et c'est pour cela que je veux vous consulter. Il y a, dans mes *Scènes de la vie privée,* une nouvelle excellente, un petit chef-d'œuvre, intitulé *la Messe expiatoire.* Cela ferait une magnifique introduction pour les Mémoires ; mais j'ai regret de perdre, de sacrifier une œuvre aussi bien réussie.

— En effet, ce serait là un sacrifice dont vous pouvez vous dispenser, en écrivant sans prétention une vingtaine de pages, où vous exposerez historiquement que l'exécuteur est devenu, à l'époque de la Terreur, un premier rôle tragique et inconscient sur la scène de la République. Il n'était, avant la Révolution, qu'une espèce de boucher plus ou moins habile dans son métier ; il n'était

pas encore un représentant presque solennel de la peine de mort. Vous en serez quitte pour des phrases sonores, et vous garderez votre *Messe expiatoire* dans les *Scènes de la vie privée.*

— Excellent! Mais il y a une question délicate. J'ai eu l'imprudence de lire à M. Mame ma nouvelle de la *Messe expiatoire*, et M. Mame en est resté enthousiasmé. C'est que cette nouvelle, qui formerait une admirable préface pour les Mémoires, repose sur un fait ignoré, le plus curieux, le plus touchant de l'histoire de la Révolution.

— En ce cas-là, il faut faire le sacrifice de votre *Messe,* car M. Mame, et je le connais bien, ne vous pardonnerait pas d'avoir gardé une œuvre qu'il regarde comme sa chose.

— C'est vrai, ce que vous dites là. Je sacrifie donc ma *Messe.* Ce n'est pas tout, je destine, au troisième volume des *Scènes de la vie privée,* un bijou, un des meilleurs morceaux que j'aie écrits, une nouvelle des plus dramatiques, une véritable idylle au milieu d'une sanglante tragédie ; cette nouvelle porte ce titre mystérieux : *Monsieur de Paris et Monsieur de Versailles.* Voilà un titre comme on n'en trouve guère.

— Eh bien, avez-vous révélé votre titre à M. Mame? Le lui avez-vous promis pour les Mémoires de Sanson ? Bien mieux, lui avez-vous lu votre idylle en pleine tragédie ?

— Non, je ne lui ai pas lu ma nouvelle, qui remplirait un demi-volume in-8°, qui composerait un roman entier, un délicieux roman, si je voulais lui donner les développements qu'elle comporte, et c'est là une idée que je caresse et qui m'a empêché de fourrer mes deux messieurs dans le tome premier de *Scènes de la vie privée;* aussi bien, en littérature, faut-il aller toujours *crescendo,* de plus fort en plus fort, de mieux en mieux. Si j'avais lu à M. Mame l'histoire de mes deux bourreaux, car ces deux messieurs sont les maîtres exécuteurs de Paris et de Versailles, M. Mame n'en dormirait plus, et il m'enverrait un huissier pour appréhender au corps mes deux jolis messieurs.

— Vous pouvez donc sans crainte garder vos deux messieurs et les incorporer dans vos œuvres? interrompis-je, fatigué de cette apothéose que Balzac se décernait à lui-même.

— Je ne lui en ai rien lu ou presque rien, reprit Balzac continuant son plaidoyer balzacien *pro domo sua;* mais je lui en ai parlé plus d'une fois, je lui ai même raconté mon sujet, qui est très original; je lui ai dépeint mes personnages, je lui ai décrit les scènes les plus saisissantes.

— Vous m'en direz tant ! m'écriai-je. Pas moyen de sauver vos deux messieurs; ils appartiennent à M. Mame et, qui plus est, aux Mémoires de M. Sanson, qui me paraît être un bon type.

— Je suivrai donc votre conseil, quoique bien à regret, car on ne fait pas deux fois dans sa vie une nouvelle aussi bien venue que *Monsieur de Paris et Monsieur de Versailles.* C'est peut-être là mon chef-d'œuvre.

— Adieu, il faut que je vous quitte, dis-je en lui prenant la main. Je viens d'emménager dans mon nouvel appartement et j'ai beaucoup à faire pour mon installation.... Adieu !

— Le mois prochain, j'aurai les mêmes tracas et les mêmes ennuis, dit-il en me retenant par la main, car je déménage aussi. Nous nous verrons, quand je

serai logé près de vous, rue Cassini. A propos, je vous aurais montré le premier exemplaire de ma *Physiologie*, qui paraît demain.

— A quoi bon, puisque vous m'enverrez le livre, pour que je lui consacre un article dans le *Mercure du* XIXe *siècle.*

— Cet article, je ne veux pas que M. Pichot s'en occupe, vous m'entendez ? Je le lui ai dit à lui-même ; je ne veux pas qu'il délaye mon ouvrage dans son style à la guimauve....

— Que dites-vous là ? Amédée Pichot écrit mieux que nous. Mais, puisque vous le désirez, c'est moi qui me chargerai d'annoncer votre ouvrage dans le prochain numéro du *Mercure.* »

Je m'enfuyais, pour échapper à cette tyrannie d'infatuation et d'égoïsme ; il me rappela et courut après moi, en me forçant à m'arrêter pour l'attendre.

« J'oubliais, me dit-il : vous nous donnerez bientôt quelque chose ?

— J'achève les Mémoires de Gabrielle d'Estrées, répondis-je : les compositeurs ont peine à me suivre.

— Ces Mémoires-là, n'est-ce pas, c'est de la boutique ? Mais vous verrez plus tard mes Mémoires de Ferragus.

— Ferragus ! repris-je, piqué au vif du dédain de Balzac pour mon ouvrage que le public, le bon public, accueillait avec tant de faveur. Ferragus ! N'est-ce pas un des anciens rois de votre dynastie ?

— Non, répondit-il distraitement, sans avoir senti l'épigramme. Ferragus, c'est le chef des Treize ; vous serez étonné de cette création.... Mais vous, faites autre chose que votre belle Gabrielle, qui m'avait, comme vous, acoquiné ? Que faites-vous de bon ?

— Le second volume des *Soirées de Walter Scott,* et *les Deux Fous,* histoire du temps de François Ier, que Renduel est impatient de mettre sous presse.

— C'est encore une chronique, avec dialogue en vieux langage ? L'idée est ingénieuse, mais vous auriez dû vous y préparer de longue main, mieux étudier Rabelais et Béroalde de Verville.

— Adieu, monsieur de Balzac. Malgré le plaisir de causer avec vous, il me faut aller où je suis attendu. Je vais chercher, pour vous les offrir, un exemplaire de mon édition de Clément Marot et un exemplaire de mon édition de Rabelais, afin de vous prouver que j'avais lu ces deux auteurs, avant notre conversation d'aujourd'hui. »

Je l'avouerai, bien que je n'aie jamais eu la moindre velléité de présomption et de suffisance, j'avais été blessé de la désobligeance avec laquelle Balzac s'était exprimé au sujet de mes ouvrages, qui avaient mérité un succès et une vogue, que les siens étaient loin d'avoir obtenu. Dès ce moment, je me rendis bien compte de mon antipathie pour cette grosse vanité faite homme de lettres, et je restai convaincu qu'il y avait, qu'il y aurait toujours un abîme entre lui et moi. Je l'évitai donc avec autant de soin qu'il semblait me rechercher, sans doute pour me débiter son Apologétique, plus longue et moins acceptable que celle de Tertullien.

Il n'avait pas oublié de m'adresser un exemplaire de sa *Physiologie du mariage,* deux beaux volumes très bien imprimés, avec couverture allusive en papier jaune serin, portant cet *ex dono* autographe : *A monsieur de Lacroix, témoignage d'estime.* H. DE BALZAC. Les critiques, qui reçoivent beaucoup de

livres et de toute espèce, n'en lisent jamais un seul en entier; ils les effeuillent, pour ainsi dire, en allant tantôt de la fin au commencement et tantôt du commencement à la fin; ils promènent çà et là leur regard plus ou moins paresseux, en attaquant çà et là un paragraphe et en saisissant au hasard une phrase ou un mot. Loin de là, j'accordai au nouvel ouvrage le privilège d'une lecture suivie, souvent minutieuse et toujours attentive : j'étais conquis et accaparé par ce prodigieux esprit, par ce merveilleux fantaisiste, par ce trouveur original. Les deux volumes y passèrent, sans désemparer; peu s'en fallut que je ne fusse entraîné à relire ce qui m'avait le plus charmé.

J'étais encore tout confit d'admiration pour le livre de Balzac, quand, deux ou trois jours après (c'était le 1er de l'an 1830), j'eus l'occasion d'en parler avec Amédée Pichot.

« Vous me voyez encore, lui dis-je, tout ébahi, après lecture de la *Physiologie du mariage*. L'auteur me l'a envoyée, en me priant d'en rendre compte, et je l'ai dévorée d'un seul coup.

— Et vous n'en avez pas eu une indigestion? reprit-il avec son fin et malicieux sourire.

— C'est tout simplement un chef-d'œuvre, mon cher ami; un chef-d'œuvre d'esprit.

— Et d'audace, interrompit-il, et d'impertinence, et de polissonnerie. Je suis peut-être un peu sévère à certains points de vue; mais, pour être plus indulgent, j'admettrai, si vous voulez, que c'est une folie trop sérieuse; c'est aussi, convenez-en, une facétie spirituelle trop prolongée.

— Je comprends le motif de votre désapprobation : vous trouvez de mauvais goût cette furieuse attaque contre le mariage. Il y a là, je le reconnais, un cri furieux de *Delenda Carthago*.

— Je vous prédis, mon ami, que votre terrible Scipion l'Africain ne détruira pas Carthage et ira quelque jour s'y établir avec ses pénates. Mais, plaisanterie à part, nous ne parlerons pas, dans notre *Mercure*, de cette petite drôlerie en deux gros volumes in-8° et cela par convenance.

— Il n'est pas possible, mon ami, de passer sous silence un ouvrage qui va faire tant de bruit. Je reconnais que je vais un peu loin dans mes éloges, mais il faut au moins l'annoncer.

— Annoncez-le, si vous voulez. Moi, je m'en lave les mains, et je proteste. »

Je n'eus pas de peine à faire fléchir les répugnances d'Amédée Pichot, qui avait déclaré au libraire Levavasseur que *le Mercure du* XIXe *siècle* ne dirait mot de la *Physiologie du mariage;* il consentit à me laisser glisser cette annonce dans la seconde livraison de janvier 1830 : « Les *Physiologies* vont devenir à la mode : la *Physiologie du goût*, œuvre d'art de M. Brillat-Savarin, a donné naissance à la *Physiologie du mariage*, laquelle sera suivie de la *Physiologie du célibat*, que nous devrons à un homme du monde de beaucoup d'esprit. La *Physiologie du mariage*, dont un célibataire a pris toute la responsabilité, est, sans contredit, un livre prodigieux. La lecture, que nous en avons faite rapidement, nous a laissé stupéfait et ébloui. L'auteur est nourri à l'école de Rabelais, de Diderot et de Beaumarchais. On pourrait trouver un ouvrage plus raisonnable que le sien, mais non plus étincelant de verve et d'originalité. Nous le relirons. »

Amédée Pichot n'avait pas souffert que je nommasse Balzac, qui ne s'était pas nommé, et n'avait pas osé se nommer sur le titre de son ouvrage qu'il présentait comme « publié par un jeune célibataire ».

« J'approuve votre annonce, m'avait dit Pichot en corrigeant l'épreuve, et je l'approuve d'autant mieux que vous vous êtes abstenu de citer en entier le titre du livre, où s'étale une magnifique faute de grammaire : *Physiologie du mariage. Méditations de philosophie éclectique sur le bonheur et le malheur conjugal.* Il eût fallu mettre : *conjugaux*, puisque l'épithète qualificative se rapporte également au bonheur et au malheur des gens mariés. Mais qu'est-ce qu'un solécisme de plus ou de moins pour M. de Balzac? »

Ce fut chez moi que Balzac me vint trouver pour épiloguer sur l'annonce que j'avais faite de son livre. J'étais absorbé dans le travail d'achèvement de mon roman historique : *les Deux Fous,* lequel devait voir le jour, au courant de février; ma porte avait été fermée et défendue; personne ne pouvait pénétrer jusqu'à moi. Mais cet enragé de Balzac fit un tel vacarme, pérora et cria si fort, témoigna de tant d'obstination, que le domestique vint frapper à la porte de mon cabinet et me remettre la carte de ce visiteur impatient, qui m'attendait au salon. Je fus horriblement contrarié, mais je fis bonne contenance, et j'allai rejoindre mon homme qui s'était mis à refaire le feu, comme pour se préparer à une longue conférence.

« Vous avez eu le temps de relire le livre? me cria-t-il de sa voix la plus vibrante, en me voyant paraître en robe de chambre, la plume entre les dents. Eh bien! que vous en semble?

— Je l'avais lu avec plaisir, répondis-je; il n'était pas nécessaire que je le relusse.

— Vous avez dit pourtant dans votre annonce : « Nous le relirons. » Franchement, une seconde lecture n'était pas de trop, pour vous persuader que ce livre est le plus raisonnable qu'on ait écrit sur le mariage depuis *l'École des femmes* et le *George Dandin*, de Molière.

— Ne faites pas attention à une apparence de critique générale, qui est faite pour la galerie. Votre ouvrage est superbe, et je ne vous ai pas, d'ailleurs, mâché les éloges.

— Bien, bien, je ne viens pas pour vous chercher querelle; je viens pour vous sommer de tenir votre promesse et pour vous demander de publier un compte rendu où vous me rendrez mieux justice.

— Par grâce, vous me laisserez au moins le temps de respirer, monsieur de Balzac. Je suis, en ce moment, tout à fait pris par mes travaux; je n'ai pas une minute à moi, c'est-à-dire aux autres, car je termine mon roman des *Deux Fous,* qu'on imprime à force et qui est annoncé pour février.

— C'est si peu de chose que de faire un article de journal! On a si vite écrit quatre ou cinq pages!

— Vous en parlez à votre aise, vous qui, depuis deux mois, n'en avez pas fini avec votre premier volume des *Mémoires de Sanson!* Quatre ou cinq pages d'écriture, c'est neuf ou dix pages d'impression : en fournissant dix pages d'impression par jour, vous avez un volume de 400 pages en six semaines!

— Il y a là de la mauvaise volonté. Un homme comme vous, comme moi, qui tient la plume pendant vingt heures chaque jour, improvise lestement un

article de critique, dans lequel il ne faut que des éloges. C'est votre annonce qui m'autorise à compter sur ces éloges. Allons, cher monsieur, un peu de complaisance; vous avez là votre plume; il ne faut plus qu'un cahier de papier, et l'article est fait. Écrivez-le, là, devant moi; je vous aiderai, je vous soufflerai le mot propre, je vous rappellerai ce que vous avez à citer dans ce *livre prodigieux,* comme vous dites.

— Si vous insistez, je ne vous pardonnerai pas d'avoir forcé ma porte, lorsque j'étais dans la fièvre du travail... A vous parler franc, la chose est plus épineuse que vous ne croyez. Vous avez dit à Amédée Pichot que vous le dispensiez de rendre compte de votre ouvrage, et Pichot n'en est que mieux décidé à faire cet article où il donnera carrière à son humeur de critique. Moi, je n'y peux rien et je me vois empêché de vous tenir la promesse...

— Ce serait affreux et indigne de vous, si vous souffriez que M. Pichot me taillât des croupières. Il n'y a pas de sympathie entre M. Pichot et moi. C'est lui, je m'en aperçois bien, qui me dessert auprès de M. Mame... Il me faut un article signé de vous, dans *le Mercure.*

— Ne demandez pas l'impossible; je ne signe jamais, pas même de mes initiales. Pichot, au contraire, signe ses articles de l'initiale de son prénom Amédée... Je ne sais que faire.

— Ma parole d'honneur! si vous me livrez au bras séculier de Pichot, je me brouille avec vous; oui, j'aurai le chagrin de me brouiller avec un confrère, qui m'est si sympathique.

— Écoutez; j'imagine un biais pour arranger tout. Faites vous-même l'article.

— Que je fasse moi-même un article sur mon ouvrage? Ce serait indécent et ridicule.

— Mais vous savez bien que cela s'est toujours fait, et cela n'empêche pas la terre de tourner et le soleil de faire mûrir les petits pois. Oui, mon cher monsieur de Balzac, faites votre article, ou plutôt le mien, car les lecteurs du *Mercure* croiront que l'article sort de ma plume, et je dirai à Pichot que cet article m'a été fourni... par un de nos meilleurs collaborateurs, que je me garderai bien de nommer.

— Et vous me permettez de défendre mon livre dans cet article et de faire valoir des raisons toutes-puissantes pour justifier l'intention et pour louer l'exécution? L'idée est originale; j'y songerai. »

Balzac y songea de telle sorte, que la semaine suivante il m'apportait son article et me le lisait lui-même avec l'emphase de satisfaction intime, qu'il prêtait à ses lectures faites à haute voix. Cet article était écrit avec une verve et un humour qui me charmèrent. Je lui promis de le faire insérer dans *le Mercure du* XIXe *siècle,* le plus tôt possible, et sans y changer un seul mot. Ce fut la seule condition formelle et rigoureuse qu'il m'imposa. J'allai raconter l'aventure à Pichot et lui montrer l'article, dont Balzac m'avait donné l'original autographe. Amédée Pichot le lut attentivement, en riant sous cape.

« C'est fort bien, me dit-il gaiement. Nous ne rendrons pas l'autographe qui nous servira de *pour copie conforme.* Je vais porter l'article à l'imprimerie. Quelle signature faut-il donner?

— Aucune. C'est une convention entre l'auteur et moi. De plus, ne pas y

ajouter un seul mot, ne pas en changer un seul. En outre, mon cher ami, je pense que nous sommes tenus de garder le secret; car ce n'est pas Balzac, qui est venu spontanément m'offrir cet article écrit à sa louange; c'est moi qui l'ai prié expressément de le faire, pour m'en épargner la peine. »

Amédée Pichot se rendit à mes observations, et l'article fut imprimé dans la seconde livraison du mois de février. Nous le réimprimons ici textuellement pour la première fois, en invitant l'éditeur des Œuvres complètes de Balzac à reprendre ces pages qui renferment le jugement de l'auteur sur son propre ouvrage.

— « *Physiologie, que me veux-tu?* disais-je avec l'auteur, au commencement de son ouvrage éclectique ou plutôt *pantagruélique* et *sganarellique*. Je suppose, en faisant cette exclamation, que je suis marié avec une femme jeune ou vieille, laide ou belle, vertueuse ou non; je suppose encore que j'ai des enfants, qui me ressemblent ou ne me ressemblent pas; le cas peut se rencontrer conjugalement. Or, pour continuer la supposition, étant marié et père, qualités respectables et non assez respectées, je ne lirai pas les *Méditations du jeune célibataire*, méditations que chaque mari doit faire, au moins par humilité, une fois par semaine. Ou je connais ce sujet épineux et m'y suis résigné, ou j'ignore ce mystère horrifique, et je perdrai la tête à être initié? Voilà les raisons, tirées de la condition du mariage, que les critiques font valoir contre ce livre qu'ils traitaient d'hérétique, de schismatique, et qui me semble, à moi, fort orthodoxe, si je suppose, au contraire, que je goûte les douceurs du célibat.

« C'est donc à titre de célibataire, ou me supposant tel, que je louerai la *Physiologie du mariage*, sans restriction et sans arrière-pensée; peu m'importe que ce soit un traité sérieux ou une débauche d'esprit. Il y a du vrai au milieu de l'exagération, de la profondeur sous le semblant de la légèreté, de la sagesse mélangée de folie, et de l'originalité d'exécution, pour compenser le commun du sujet. Car est-il un fonds plus usé et cependant plus fertile que le mariage depuis le paradis terrestre jusqu'à la mairie du Xe arrondissement? Les vieux écrivains français surtout, que le jeune célibataire paraît avoir en affection, se sont jetés sur cette matière inépuisable de plaisanteries. Depuis *les Seize joyes du mariage*, depuis l'admirable Panurge de Rabelais, depuis les Snagarelle de Molière, on compte toute une population de poètes, de comiques, de conteurs et de galants compères, qui ont perpétué, à propos du mariage, le rire inextinguible des dieux. Il en est résulté cette vieille conséquence que le mariage serait la chose la plus bouffonne, si elle n'était pas la plus sérieuse. Le célibataire a professé, d'après cette doctrine *bifrons*. On dirait, tantôt à sa grande gravité, qu'il pense tout ce qu'il dit, et tantôt, à sa joyeuseté, on reconnaît qu'il dit tout ce qu'il pense. Ceux qui ont vu quelque chose d'immoral dans cette excellente satire en deux volumes condamneraient au feu la satire de Boileau sur les femmes, le *George Dandin* du bon Poquelin, et plusieurs articles du Code civil. C'est imiter Armande qui voulait bannir des mots les syllabes sales, ou bien c'est regarder le mariage comme inviolable. Il ne faut jamais oublier que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles. Le célibataire ne propose rien moins que de reconstituer le mariage. Pourquoi? On a bien fait le Code Napoléon. Mais ce qui est merveilleux, c'est sa perspicacité à voir la paille dans l'œil d'un *prédestiné*. C'est le nom poli qu'il donne à la plupart de ceux qui ont cessé d'être

célibataires. Dieu lui fasse la grâce de ne pas changer d'état! Il n'est pas rare qu'un pilote se noie en conduisant les autres au port. Le célibataire, au joyeux temps de la Régence, aurait passé pour un roué de bonne compagnie, et son livre de théorie lui aurait ouvert les portes du Palais-Royal et peut-être de l'Académie. Il a étudié les Grecs, les Romains et nos vieux Gaulois; mais particulièrement les femmes, qui, dit-on, aiment qu'on les calomnie. Le mal que dit d'elles le célibataire avec une si charmante fatuité aurait valu dix conquêtes au duc de Richelieu.

« En somme, ces Méditations contiennent tant de choses de tous genres et de toutes couleurs, qu'il serait difficile de les analyser ; et, selon l'expression de Pascal, le mariage est un grand centre dont la circonférence n'est nulle part. La première Méditation, dans laquelle l'auteur lutte avec son sujet, comme Jacob avec l'ange, est en tout point un chef-d'œuvre de fine raillerie. La *statistique conjugale* est plus amusante que les calculs du baron Charles Dupin : le célibataire prouve clair et net (malheur à la foi conjugale!), d'après le nombre exact des femmes en France, celui des femmes *honnêtes* et des femmes *vertueuses*. Je n'oserais rapporter les totaux, de peur de décourager ce petit bataillon sacré. La Méditation des *pensionnats* est pleine d'une prudente morale, basée sur les faits. Ce chapitre s'adresse aux mères de famille et mérite d'être médité. Ce ne sont pas les seules choses bonnes et utiles que l'auteur ait dites pêle-mêle avec les plus étranges utopies. L'*Hygiène du mariage, les Aphorismes, la Charte conjugale,* offrent souvent un sens remarquable, une grande expérience pour un célibataire, et trop d'esprit. Il n'est pas jusqu'aux Méditations des *lits jumeaux*, d'*un seul et même lit,* qui ne renferment de quoi plaire, instruire et divertir. Le chapitre *des religions et de la confession considérés dans leurs rapports avec le mariage* en dit plus qu'on ne croit au premier coup d'œil. Enfin, cet évangile sacramentel est vraiment *confortable,* de quelque façon qu'on le considère; et le défaut dont n'a pu se garder le célibataire est d'avoir quelquefois rompu la glace. Glissez, mais n'appuyez pas. Mais un style chaleureux et pittoresque, des bons mots et des sarcasmes, des anecdotes agréables et plus agréablement racontées, sont le dernier trait à l'éloge sincère de cet ouvrage curieux. où la pensée est plus hardie que l'expression et qui, après la *Physiologie du goût,* de Brillat-Savarin, ne semblera fade à personne. Nous attendons l'auteur au jour de ses noces, si tant est qu'il ose se marier, passé l'âge des *Physiologies.* »

Certes, un pareil article, écrit de main de maître, serait la plus digne préface qu'on devrait placer en tête de la *Physiologie du mariage.*

P.-L. Jacob, bibliophile.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

NOS GRAVURES

1° Nous avons eu la bonne fortune de découvrir récemment à Venise un portrait de Casanova de Seingalt, à l'âge même où il écrivit ses fameux *Mémoires* dont notre collaborateur Armand Baschet a si brillamment prouvé l'authenticité dans une série d'articles qui ont eu grand retentissement. Casanova appartenait donc au *Livre* et nous nous sommes empressé de faire graver ce portrait rarissime dont la seule épreuve connue se trouve en tête d'un exemplaire de l'*Isocaméron* (4 vol. in-8°, à Prague s., d.) qui appartient à un très érudit vénitien M. le chevalier Federico Stefani.

Nos lecteurs seront, nous l'espérons, aussi ravis que nous-même de posséder le profil de ce prodigieux aventurier qui fit tourner tant de jolies têtes en conservant toujours la souplesse de son génie et les charmes de sa galanterie exquise.

La légende qui est au bas du portrait, évidemment rédigée par ce « passionniste », est touchante dans sa philosophie coquette.

Altera nunc rerum facies, me quero, nec adsum
Non sum qui fueram non putor esse: fui.

JACQUES CASANOVA DE SEINGALT
à l'âge de 63 ans

LE LIVRE III° Année VI° Livraison Imp A Quantin

On ne manquera pas de rapprocher ce profil casanovien de celui de Restif de la Bretonne. Les points de ressemblance apparaîtront très nombreux aux yeux des disciples de Lavater.

— 2° Illustrations de T. de Marc, d'après Ch. Coypel, pour Molière. — Il y a quelques mois nous signalions les charmantes gravures de M. T. de Marc, d'après Boucher, pour illustrer les *Œuvres de Molière.* Mme Lefilleul, qui était l'éditeur de ces belles illustrations, vient d'y donner un complément, en faisant exécuter par le même artiste une réduction des grandes estampes faites d'après Ch. Coypel pour les principales comédies de notre grand poète comique.

Les originaux de ces sujets datent de 1726 et furent exécutés en grand format in-4° oblong. Ils étaient au nombre de cinq, plus un frontispice qui représente le rideau d'un théâtre, la rampe et les premiers rangs de spectateurs, la plupart vus de dos, avec ce titre au milieu : *Suite d'estampes des principaux sujets des comédies de Molière gravées sur les esquisses de Charles Coypel, dédiée au public en 1726.*

Les cinq sujets sont tirés des pièces suivantes : *George Dandin, Monsieur de Pourceaugnac, l'École des Femmes, les Femmes savantes* et *Psyché.*

Ces grands sujets étaient fort bien gravés par François Joullain. M. T. de Marc, dont nous n'avons plus à vanter ici le talent déjà connu et très apprécié, a tiré un parti excellent de ces réductions. Tout en leur laissant le caractère prime-sautier et large des grandes planches, il leur a donné une finesse et un rendu qui ne sauraient déplaire dans des gravures de cette dimension.

En un mot, cette petite série de 7 planches à l'eau-forte ne le cède en rien à la suite « d'après Boucher » publiée l'année dernière par Mme Lefilleul et il sera très intéressant de réunir ces deux œuvres relatives à Molière.

Le sujet de la gravure que nous offrons ici est tiré de *l'École des Femmes*, acte V, scène IIIe.

— 3° Victor Hugo dessinateur. — « On sait que Victor Hugo, s'il n'était pas le plus prodigieux des poètes, serait le plus merveilleux des peintres. Sa plume, quand elle a cessé d'écrire des chefs-d'œuvre, se repose en en dessinant.

« C'est ainsi, dit un des rédacteurs du *Temps*, que des amis et des admirateurs de Victor Hugo présentent au public une collection de dessins tracés par l'auteur des *Travailleurs de la mer* en marge du manuscrit de ce roman ou en face de la page écrite — et, avec ces cinquante-deux dessins, une dizaine de *marines* qui sont comme la représentation graphique de ces drames de la mer si magnifiquement contés par le poète. Ce livre, ou plutôt cet album, dont le prix sera considérable un jour, ne se vend pas. Il n'est point mis dans le commerce. M. Paul Dalloz l'a imprimé admirablement, pour le plaisir de rendre l'aspect même des dessins de Victor Hugo, la différence des encres, le fac-similé du paysage ou du personnage jeté sur le papier par le poète.

« On connaissait déjà de Hugo un album de dessins, publié, il y a de longues années, par M. Chenay avec une *préface* de Théophile Gautier ; mais cet album, devenu rare, n'est point comparable à celui-ci. C'est une œuvre d'art que

la collection de ces précieux dessins aux aspects étranges, qui ont stupéfait plus d'un peintre.

« Aspects fantastiques des ruelles bossuées du vieux Guernesey ou de Saint-Malo; tempêtes pleines d'épouvantes, torsions des arbres échevelés par le vent d'orage, gouffres creusés en pleine mer par l'ouragan; personnages farouches comme miss Lethierry, ou effrayants comme Clubin noyé, Victor Hugo a rendu lui-même avec une énergie supérieure les types et les scènes de son roman. Quel manuscrit inappréciable que celui-là! Il ira, comme tous les autres, à la Bibliothèque nationale. »

Cet album de planches fac-similés, admirablement gravées par Méaulle, vient de paraître et sera vite recherché, étant tiré à très petit nombre. Le *Livre* a voulu donner à ses nombreux abonnés la plus belle reproduction de ce recueil précieux. C'est une *marine* magistrale que l'on peut admirer ici; une de ces belles pages digne des *Rayons et des Ombres* où le maître a hardiment fixé une vision, traçant un ciel du bec de sa plume d'oie, retroussant les vagues avec les barbes de la plume trempées d'encre et crânement traînées sur le papier.

Nos lecteurs auront donc ici un aperçu de *Victor Hugo à la plume,* mais la plupart d'entre eux, cela est certain, s'empresseront d'acquérir la collection complète des dessins marginaux du manuscrit des *Travailleurs de la mer,* reproduits par M. Méaulle.

Livres aux enchères. — Plusieurs critiques, entre autres M. P. Bourget du *Parlement* et Dancourt de la *Gazette de France*, ont, avec raison, déploré que l'État n'ait pas cru devoir se rendre acquéreur d'un certain nombre de manuscrits qui se sont vendus à l'hôtel Drouot au mois d'avril dernier.

A la plupart de ces manuscrits qui étaient la propriété de la veuve de Balzac étaient jointes les épreuves en deuxième, troisième et dernier état, avec les nombreuses corrections, suppressions et additions de la main de Balzac. On sait comment travaillait l'auteur de *la Comédie humaine.* Il livrait à l'imprimerie son premier jet: l'épreuve lui revenait, entourée de grandes marges blanches. Sur ces marges il ajoutait des phrases, des pages entières, qu'il intercalait dans le premier texte, en tirant, ce qu'en langage de typographie on appelle des fusées. Ce travail accompli, l'épreuve, ainsi surchargée de texte manuscrit nouveau, retournait à l'imprimerie. Elle revenait ensuite à Balzac, entièrement remaniée, réimprimée au net. Alors Balzac recommençait, comme si de rien n'était, à *piquer* en marge de nouveaux *ajoutés*, qui venaient, comme les précédents, s'intercaler dans le texte déjà complété. Et cela continuait jusqu'à ce que l'infatigable écrivain fût satisfait, jusqu'à ce qu'il trouvât que son œuvre fût bonne. Tel de ses livres, *Pierrette* par exemple, lui a coûté 1,000 à 1,500 francs de correction, au lieu de lui rapporter le moindre bénéfice. Et c'est tout simple, les corrections typographiques aussi étendues entraînent des remaniements de *caractères* qui constituent un surcroît de travail manuel, et par conséquent de dépenses. Mais Balzac, emporté, dominé par cette passion de génie de donner tout ce qu'il pouvait, tout ce qu'il devait, oubliait jusqu'à son intérêt même pour livrer un livre seulement lorsqu'il le jugeait digne de lui[1].

1. On trouvera dans une petite plaquette de M. Champfleury, intitulée *Balzac, sa méthode de travail,* de curieux renseignements sur ce sujet. (Paris, Patay, in-32.)

Inv. par Ch. Coypel — Gravé par T. de Mare.

l'Escole des Femmes. Act. 5. Sc. 3.

Imp. Lallement & Cie Paris.

Quelques-uns de ces manuscrits contenaient des notes, des additions curieuses, ou même de très singuliers dessins.

Parmi les plus curieux manuscrits se trouvait celui de *César Birotteau.* Il se compose de 196 feuilles d'une écriture penchée, très fine, peu lisible le plus souvent. En tête de la première page, Balzac avait dessiné le type de son héros. Birotteau est vu de profil, il a l'œil à demi fermé; les cheveux sont relevés sur le front.

Il y avait également deux manuscrits des *Contes drôlatiques.* L'un complet; l'autre ne contenant qu'un conte et un autre, entièrement raturé, de ces ratures en forme de crochet qui reprennent chaque lettre et qui rendent indéchiffrable la première pensée.

Les *Illusions perdues* étaient, moitié en manuscrit, moitié en épreuves. Il n'y avait là que notes ajoutées et collées, formant comme un second manuscrit greffé sur ce qui fut imprimé.

Un énorme scarabée se dessinait sur la première page de l'*Histoire des Treize.*

Des comptes, retraçant les préoccupations matérielles qui assiégeaient le malheureux écrivain, se lisaient sur plusieurs manuscrits. Nous avons pu lire ceci sur celui de la *Recherche de l'absolu :*

Total de juin.....	7,505
— juillet	1,500
Dette flottante.....	3,700
	12,705

Et, au-dessous :

Manque : 1,705.

Sur la couverture du manuscrit d'*Eugénie Grandet,* Balzac avait tracé le plan de la maison de M. Grandet. Il y a, là aussi, une liste de noms qu'il a cherchés, avant de se décider. C'est ainsi que celui du président de Bonfonds a été l'objet de divers tâtonnements.

Le papier dont se servait Balzac était un papier de format in-8°, parcheminé. Tous les manuscrits sont renfermés dans des chemises de cuir de Russie.

Voici, au surplus, d'après le catalogue, la description de ces manuscrits, avec l'indication des prix auxquels ils ont été adjugés :

Pierrette : 420 fr.; — *Histoire des Treize,* avec cette dédicace : *Offert à Mme Evelina de Hanska, née comtesse Rzewuska* . 650 fr.; — *Eugénie Grandet,* avec cette dédicace : *Offert par l'auteur à Mme de Hanska, en témoignage de son respectueux attachement; 24 décembre 1833. Genève.* H. de Balzac: 2,000 fr.; — *César Birotteau;* le manuscrit, 1 vol.; deuxièmes épreuves, avec de nombreuses corrections, 2 vol.; troisièmes épreuves, également avec corrections, 4 vol.: ensemble, 7 vol. in-4° et in-8° : 1,520 fr.; — *Memento pour les Cent contes drôlatiques :* 200 fr.; — *le Lys dans la vallée;* le manuscrit 1 vol.; premières et deuxièmes épreuves, avec suppressions et additions, 2 vol.: troisièmes épreuves, avec de nombreuses corrections, 3 vol.; ensemble, 6 vol. ; 1,500 fr.; — *la Recherche de l'absolu :* 860 fr.; — *Seraphita;* manuscrit, 1 vol.;

premières épreuves, avec nombreuses corrections, 1 vol.; dernières épreuves, avec corrections, 1 vol.; ensemble, 3 vol. : 720 fr.; — *Béatrix :* 820 fr.; — *le Médecin de campagne;* le manuscrit et les feuilles de première correction, 4 vol.; deuxièmes épreuves corrigées, 4 vol.; ensemble, 8 vol. : 1,620 fr.; — *Illusions perdues;* le manuscrit et premières épreuves, 1 vol.; deuxièmes épreuves avec corrections, 3 vol.; deuxième partie, *Un grand homme de province à Paris;* manuscrit, 1 vol.; ensemble, 5 vol. : 2,050 fr.

Ces manuscrits ont été achetés par les grands libraires parisiens.

Les enchères ont été belles, le mois dernier, à l'hôtel Drouot. Ainsi le libraire Porquet a fait trois ventes dont une seule a produit plus de trois cent mille francs.

Le catalogue de cette collection ne comprenait que 564 numéros; il est vrai que les ouvrages qui la composaient avaient appartenu à des personnages célèbres et qu'ils étaient reliés par les du Seuil, les Padeloup, les Le Gascon, etc.

Voici quelles ont été les adjudications les plus remarquables.

Biblia sacra; manuscrit de la fin du XIIIe siècle, relié aux armes de Clément XI : 1,010 fr.; — *Psalterium Davidicum,* Paris, Gomarre Estienne, 1535, in-16; exemplaire ayant appartenu au connétable Anne de Montmorency : 3,950 fr.; — *Pseaumes de David,* Trévoux, 1689, in-8°, ancienne reliure : 1,500 fr.; — *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament,* Paris, Pierre Le Petit, 1670, édition originale, reliure de du Seuil : 5,100 fr.; — *Presentes heures à l'usage de Chalons,* imprimées sur vélin et ornées de 21 grandes planches : 2,000 fr.; — *Heures à l'usaige de Romme,* Paris, Gillet Hardouyn, exemplaire sur vélin, reliure du XVIIe siècle : 1,700 fr.; — *Méditations sur l'histoire,* Lyon, chez Léon Plaignard, 1696, 3 vol. in-12; exemplaire de Longepierre : 1,650 fr.; — *Aristotelis opera,* Venise, Alde Manuce, 1495-98, 5 tomes en 6 vol. in-folio, reliure du XVIe siècle; exemplaire parfaitement conservé de la première édition grecque d'Aristote : 3,060 fr.; — *Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld,* Paris, de l'imprimerie royale, 1778, in-8°, aux armes d'Anisson du Perron; reliure de Derôme : 2,005 fr.; — *la Dissection des parties du corps humain,* Paris, Simon de Colines, 1546, in-folio; exemplaire avant appartenu à Diane de Poitiers : 1,500 fr.; — *le Pastissier François,* Amsterdam, chez Louis et Daniel Elzevier, 1655, petit in-12 : 450 fr.; — *Virgilius, apud Aldi filios,* 1541, in-8°; exemplaire de Grolier avec son nom et sa devise : 3,400 fr.; — *Métamorphoses d'Ovide,* trad. de l'abbé Banier, Paris, Leclerc, 1767-1771, 4 vol. in-4°; exempl. de premier tirage : 2,780 fr.; — *Pontani opera,* Venetiis, in ædibus Aldi, 1505, in-8°, aux armes du roi François Ier : 2,900 fr.; — Le même ouvrage, 1513, exemplaire rempli de témoins au nom et à la devise de Grolier et portant sur le dos le chiffre de J.-A. de Thou; sur le plat, le nom de Renouard : 2,450 fr.; — *V. Ampliss. Christophori Thuani tumulus,* Paris, 1583; exemplaire en grand papier aux armes de de Thou : 3,500 fr.; — *Œuvres de Nicolas Boileau-Despréaux,* Amsterdam, David Mortier, 1718, 2 vol.; reliure de Pasdeloup : 3,500 fr.; — *les Baisers,* la Haye et Paris, chez Lambert et Delalain, 1770, in-8°, papier de Hollande, reliure ancienne : 2,700 fr.; — *Fables choisies, mises en vers,* par M. de La Fontaine, Paris, Desaint et Saillant, 1755, 4 vol. grand in-folio, fig. d'Oudry, exemplaire en grand papier, avec le portrait

[illegible] *Un grand* [illegible]

[illegible] Ans.

[illegible] personnages [illegible] Gaston et [illegible] nobles.

[illegible] de Clé-[illegible] Ans de Montmorency [illegible] Pierre Le [illegible] — *Prose des heures* [illegible] *de Rome* [illegible] *Lyon* [illegible] *Vie et réflexions morales du duc de* [illegible] *La Dissection des parties du corps humain* [illegible] — *Le Pistolet* [illegible] — *Vie du* [illegible] *Ans* [illegible] — *Vie* [illegible] *Ans* [illegible] *Les Dernières* [illegible] par M. [illegible]

L'ANTIQUAIRE

(Walter Scott illustré)

— Nouvelle édition Didot et Cie —

Le Livre. Imp. A. Quantin.

d'Oudry : 4,100 fr.; — *Orlando furioso di Lodovico Ariosto,* Birmingham, Baskeroille, 1773, 4 vol. in-4°; un des cent exemplaires sur grand papier de Hollande, aux armes du marquis de Bièvre : 1,700 fr.; — *la Gerusalemme liberata,* Paris, Delalain, 1771, 2 vol. in-4°; exemplaire en grand papier de Hollande, relié par Derôme : 1,060 fr.; — *Œuvres de Molière,* Paris, David l'aîné, 1739, 8 vol. in-12, reliure de Derôme; exemplaire en papier fort : 3,600 fr.; — *Œuvres de Molière,* Paris, Compagnie des libraires associés, 1773, 6 vol.; reliure de Derôme; exemplaire contenant l'ancienne suite des figures de Moreau avant la lettre : 7,800 fr.; — *Cy commence le premier livre de la Table-Ronde;* manuscrit du milieu du xve siècle, 4 vol. in-folio : 2,410 fr.; — *Œuvres de maître François Rabelais,* Amsterdam, Bernard, 1741, 3 vol. in-4°; exemplaire en grand papier : 1,595 fr.; — *Recueil des Lettres de Mme de Sévigné,* Paris, Compagnie des libraires, 1774, 8 vol. in-12; *Lettres de Mme de Sévigné au comte de Bussy-Rabutin,* Delalain, 1775, in-12; ensemble, 9 vol. in-12, aux armes de la famille de Sévigné : 1,720 fr.; — *M. Tullii Ciceronis opera,* Paris, Coignard et Guérin, 1740-1742, 9 vol. petit in-folio; exemplaire aux armes du chancelier d'Aguesseau : 2,000 fr.; — *le Miroir du Monde,* Anvers, Plantin, 1579, petit in-4° : 1,945 fr.; — *Essai géographique sur les isles Britanniques,* s. l. (Paris), 1757, in-4°; exemplaire aux armes de Mme de Pompadour; 1,100 fr.; — *Histoire du clergé séculier et régulier,* Amsterdam, Brunel, 1716, 4 vol.; *Histoire des ordres militaires ou des chevaliers des milices séculières,* 4 vol. in-8°; ensemble, 8 vol.; exemplaire en grand papier, relié par Derôme : 6,020 fr.; — *Cornelius Tacitus,* ex J. Lipsii editione; 1640, 2 vol. petit in-12, reliure de du Seuil; exemplaire aux armes du comte d'Hoyus : 5,130 fr.; — *Suetone,* 1 vol. in-8°, 1656; reliure du xviie siècle; exemplaire aux armes et aux chiffres de du Fresnoy : 1,800 fr.; — *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France,* Paris, Prault, 1752; Supplément, 1 vol., 1756; exemplaire aux armes de Louis XV : 4,350 fr.; — *Mémoires de messire Philippe de Comines,* Londres et Paris, chez Rollin, 1747; 4 vol. in-4°, reliure de Derôme; exemplaire en grand papier : 4110 fr.; *Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully,* Londres (Paris), 1747, 3 vol. in-4°; exemplaire en grand papier aux armes de Mme de Pompadour, portraits ajoutés : 3,050 fr.; — Le même ouvrage, 1763, 8 vol. in-12; exemplaire aux armes et chiffres de Louis XV; provenant de la bibliothèque de Pixérécourt : 3,750 fr.; — *Mémoires du cardinal de Retz,* Amsterdam, Bernard, 1731, 3 vol.; *Mémoires de Gui Joly,* Amsterdam, 1738-1739, 2 vol.; *Mémoires de la duchesse de Nemours,* Amsterdam, Bernard, 1738, 1 vol.; ensemble, 7 vol. in-12, reliés par Derôme : 2,650 fr.; — *Histoire de la conqueste du Mexique,* Paris, Compagnie des libraires, 1704, 2 vol. in-12, reliure ancienne, exemplaire de Mad. de Chamillard : 3,500 fr.; — *les Hommes illustres,* par Ch. Perrault, Paris, Dezallier, 1696-1700, 2 tomes en 1 vol. in-folio, relié par Derôme : 2,800 fr.

Pour terminer, signalons un livre qui a atteint le prix de 14,800 fr.; en voici le texte et la description : *Hypnerotomachia Poliphili* (le Songe de Polyphile), *ubi humana omnia non nisi somnium esse docet atque obiter plurima scitu sane quam digna commemorat. (Opus a Franc. Columna compositum et a Leon. Crasso Veronensi editum).* Venetiis, *in ædibus Aldi Manutii, M. I. D.* (1499); in-folio, fig. sur bois, veau fauve, reliure du xvie siècle.

La seconde collection, vendue par les soins de M. Porquet, sans être aussi riche que la précédente, n'en contenait pas moins de précieux volumes, parmi lesquels il convient de citer : une *Bible,* de 1535; la première publiée par les protestants; exemplaire aux armes du comte d'Hoyin : 810 fr.; — *l'Office de la vierge Marie,* Paris, Rocolet, 1635, reliure de Le Gascon : 505 fr.; — *Réflexions des Saints-Pères,* Paris, Robustel, 1708, in-12, reliure de Padeloup : 1,000 fr.; — *Hippocratis coi, medicorum principis, jusjurandum,* 1587, petit in-12, reliure ancienne aux armes de Marguerite de Valois : 1,505 fr.; — *les Métamorphoses d'Ovide,* Paris, Basan et Le Mire, 1767-1771, in-4°, reliure de Derôme; fig. du premier tirage : 1,130 fr.; — *Lettres à Émilie,* vignettes de Moreau et double état : 1,205 fr.; — *le Romman de la Rose,* s. l. n. d. (édition décrite par Brunet, III, 1171) : 500 fr.; — *Œuvres de Louis Labé,* seconde édition, Lyon, 1556 : 460 fr.; — *Fables nouvelles de Dorat,* la Haye et Paris, Delalain, 1773; exemplaire de premier tirage en grand papier de Hollande : 1,850 fr.; — *Contes et Nouvelles en vers de La Fontaine,* édition dite des fermiers généraux : 1,505 fr.; — *Œuvres de Molière,* 1666, 2 vol. (premier volume, chez Jean Guignard; le second, chez Guillaume de Luyne), première édition collective, reliure de Trautz-Bauzonnet : 2,620 fr.; — *les Amours pastorales de Daphnis et Chloé,* s. l. (Paris, Quillan), 1718, in-12, reliure de Derôme, première édition : 1,800 fr.; — *Histoire du Petit Jehan de Saintré,* Paris, Didot, 1791, in-12; exemplaire en grand papier vélin; fig. de Moreau avant la lettre et eaux-fortes : 1,300 fr.; — *Histoire du chevalier des Grieux,* Amsterdam; aux dépens de la Compagnie (Didot), 1753, 2 vol. in-12, reliés par Cuzin, exemplaire en papier de Hollande de la dernière édition donnée par l'auteur : 850 fr.

Le catalogue de cette bibliothèque qui appartenait à M. Kaminski contenait 379 numéros qui ont été ensemble vendus pour la somme de 61,320 fr.

La troisième vente faite par M. Porquet comprenait principalement des livres de l'école romantique et des publications illustrées du XIXe siècle. Les prix auxquels ont été adjugés ces volumes sont à peu près les mêmes que ceux qui figurent sur les catalogues des principaux libraires parisiens.

L'énumération de ces divers ouvrages serait fastidieuse et n'apprendrait que peu de chose; nous ne parlerons donc pas de la vente de cette bibliothèque qui appartenait à M. Marius Barras.

Du 8 au 13 mai a eu lieu, par les soins de M. Labitte, la vente d'une collection non moins précieuse que celle dont nous venons de parler. On en jugera par l'énumération des ouvrages suivants :

Psalterium Davidis, J. et D. Elzevier, 1653 : 1,100 fr.; — *Pseaumes mis en rimes françoises,* par C. Marot et Th. de Bèze, précédés du *Calendrier historial,* reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,000 fr.; — *Heures de la reine Jeanne de Naples;* manuscrit sur vélin, orné de miniatures du XVIe siècle (ce livre a fait partie de la bibliothèque de la duchesse de Berry) : 1,750 fr.; — *Heures de la Vierge;* manuscrit sur vélin du milieu du XIVe siècle, orné de 22 miniatures : 2,300 fr.; — *Livre d'heures d'Anne de Neufchatel;* manuscrit sur vélin de la fin du XVe siècle, orné de 17 miniatures : 5,000 fr.; — *Horæ beatæ Mariæ Virginis;* manuscrit sur vélin de la fin du XVIe siècle, orné de 15 miniatures dans une

reliure à compartiments signée Thibaron-Echaubard : 5,100 fr.; — *Officium Virginis Mariæ;* manuscrit sur vélin du commencement du XVIe siècle, que l'on dit avoir appartenu à Catherine de Médicis; il est orné de 67 miniatures et provient de la bibliothèque du duc de Sussez : 11,000 fr.; — *Heures du Dauphin, depuis François II;* manuscrit sur vélin du XVIe siècle, orné de 23 miniatures, reliure de Trautz-Bauzonnet : 5,000 fr.; — *les Sept pseaumes de la Pénitence de Mlle de la Vallière;* manuscrit sur vélin, exécuté à l'Hôtel des Invalides pour Anne Rohan-Chabot, princesse de Soubise, orné de 14 miniatures : 4,200 fr. (ce manuscrit avait été acheté 10,625 fr. à la vente William Tite); — *Office de la Vierge;* petit manuscrit sur vélin, écrit par Jarry avec miniatures, dans une reliure en maroquin de Padeloup et portant sur les plats les armes de Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles, 4,450 fr.; — *Prières de la messe;* manuscrit au chiffre de la reine Marie Leczinska, orné de miniatures, relié par Padeloup et provenant de la bibliothèque de la duchesse de Berry : 3,500 fr.; — *le Doctrinal moral;* manuscrit in-4°, sur vélin, exécuté à Bruges en 1427, orné de 19 miniatures dans une reliure de Derôme; exemplaire de Caigniat, du prince Galitzin et de J. Perkins : 3,055 fr.; — *Cabinet des modes,* Paris, Buisson, 1785-89, 4 années en 5 vol. in-8° : 1,100 fr. (à la vente Béhagen un exemplaire incomplet avait été payé 570 fr.); — *Costumes parisiens de la fin du* XVIIIe *siècle et du commencement du* XIXe *siècle,* Paris, au bureau du *Journal des Dames,* 1797-1836, 17 tomes en 18 vol. : 1,700 fr.; — *Entrée d'Henri II à Paris,* 1 vol. in-4°, fig., Paris, Jehan Dallier, 1549; exemplaire avec témoins, relié par Thibaron : 3,000 fr.; — *Esemplario di Lavori,* Venise, 1530. Bel exemplaire de ce recueil de patrons de broderies, un des plus anciens livres de ce genre imprimés en Italie; reliure de Thibaron-Echaubard : 1,500 fr.; — *Nouveaux pourtraits de points coupés et de dentelles,* par Frédéric Vinciolo, Montbéliard, 1598; reliure de Trautz : 1,300 fr.; — *le Pastissier françois,* Amsterdam, Loys et Daniel Elzevier, 1655, petit in-12, reliure de Thibaron, dorure de Marius Michel; hauteur, 131 millim. 1/2 : 1,000 fr.; — *le Roman du duc Guillaume, en son vivant roi d'Angleterre et duc de Normandie,* Paris, s. d.; magnifique exemplaire non rogné et richement relié par Trautz-Bauzonnet de ce roman en vers dont on ne connaît pas d'autre exemplaire complet : 3,070 fr.; — *les Abus du Monde,* par Gringoire. Superbe et précieux manuscrit in-4°, sur vélin, orné de l'écu d'Écosse, et de 14 belles miniatures. Il fut exécuté pour Jacques d'Estouteville, qui en fit don à sa petite-fille, Marie de Lorraine, reine d'Écosse, mère de Marie Stuart. La reliure, doublée de vélin, parsemée de lys et de chardons est un des chefs-d'œuvre de Trautz-Bauzonnet. Il appartint à Ch. Nodier. V. *Description raisonnée d'une jolie collection de livres;* n° 341. Il a été vendu 8,800 fr.; — *Œuvres de Clément Marot,* Lyon, Dolet, 1543, reliure de Trautz : 1,900 fr.; — *l'Aventurier rendu à Dagier, traitant des guerres de Bourgogne et de la Journée de Nancy.* In-4°, goth. Paris, 1510. Livre des plus rares et dont on ne connaît qu'un autre exemplaire : 1,250 fr.; — *les Joyeux devis récréatifs de l'esprit troublé,* Lyon, Ollivier Arnoulet, 1536, in-8°, reliure de Trautz-Bauzonnet. Exemplaire seul connu jusqu'ici : 1,950 fr.; — *le Tombeau de Marguerite de Valois,* Paris, 1551, recueil curieux et rare, reliure de Trautz : 1,900 fr.; — *Élégie de la belle fille lamentant sa virginité perdue,* 1557, un des deux exemplaires connus de cette édition (l'autre se trouve à la bibliothèque

publique de Besançon); exemplaire de Ch. Nodier et d'Ymeniz : 1,460 fr.; — *Odes d'Ollivier de Magny,* 1559; exemplaire avec envoi d'auteur : 1,010 fr.; — *les Quatrains de Pibrac;* manuscrit du XVIe siècle, exécuté par Le Gangneur et relié par Clovis Eve; provient de la bibliothèque du baron Pichon : 1,800 fr.; — *Poésies de Vauquelin de la Fresnay,* Caen, 1612, in-8°, reliure de Trautz : 2,360 fr.; — *Œuvres de Corneille,* 2 vol. in-12, première édition donnée sous le titre d'Œuvres (le premier volume a été imprimé à Rouen en 1644, le second à Paris en 1647), reliure de Trautz : 4,510 fr.; — *Œuvres de Molière,* Paris, chez les libraires associés, 1773, 6 vol. in-8°, avec 172 pièces ajoutées : 1,190 fr.; — *Œuvres de Regnard,* Paris, Pierre Ribou, 1698, 1 vol. in-12 : 2,800 fr.; — *Hernani,* édition originale : 420 fr.; — *Marion Delorme,* édition originale : 500 fr.; — *Angelo,* édition originale, envoi d'auteur : 405 fr.; — *Télémaque,* Paris, Estienne, 1717, 2 vol. in-12, de la bibliothèque du baron Pichon : 645 fr.; — *Histoire de Gil Blas,* Paris, Lefèvre, 1825, 3 vol. in-8° : 610 fr.; — *Recueil de pièces curieuses et nouvelles en prose et en vers,* 1694-1701, 30 parties en 5 vol. Ouvrage complet, très rare et où se trouve toute la première édition des contes de Perrault : 1,070 fr.; — *Christophori Colombi epistola, de insulis nuper in mare Indico repertis,* 1494, pièce excessivement rare, reliure de Thibaron-Echaubard : 3,300 fr.; — *les Gestes et la vie du preux chevalier Bayard,* par S. Champier, Paris, Treppel, s.d. : 1,550 fr.

La perle de cette collection était un livre d'heures, magnifique manuscrit du XVe siècle, sur vélin, enrichi de 43 miniatures. Il a été acquis par M. de Beurnonville moyennant le prix de 16,000 fr.

Dans le courant du mois dernier s'est également vendue la bibliothèque de Mme veuve Marie Blanc. Il y avait peu d'ouvrages intéressants. Signalons une collection de gravures historiques concernant Napoléon Ier. Cette collection se composait d'environ 950 pièces qui ont été achetées 1,700 fr.

VENTES PUBLIQUES EN ANGLETERRE. — Indépendamment de la bibliothèque Sunderland dont l'importance était exceptionnelle, quelques collections, fort dignes d'attention, ont été, le mois dernier, livrées à Londres aux chances des enchères.

Nous mentionnerons quelques-uns des prix qu'ont obtenus des ouvrages précieux, publiés hors de la Grande-Bretagne :

Biblia germanica, 1483 : 10 l. 15 s.; — Androuet du Cerceau : *Livre d'architecture,* 1548 : 16 l. 5 s.; — *Chronicon Nurembergem,* 1493 : 12 l. 12 s.; — *Justiniani institutiones,* 1478; *Codex,* 1479, ensemble : 11 l. 10 s.

En fait de livres d'origine anglaise, *le Polyglotte,* de Walton, avec *le Lexique,* de Castell., 9 vol. : 13 l. Un volume fort rare : *Remarkable Delivrance from shipcoreck and the cannibals of Florida,* par Dickenson, Philadelphia, 1699, a atteint le prix élevé de 34 l. 10 s.

La collection en 48 volumes des reproductions fac-similé des éditions originales des pièces de Shakespeare a été payée 176 l.; un exemplaire de l'édition collective de Shakespeare, 1623, in-folio, a été adjugée 420 l. On a donné 105 l. pour un exemplaire du très rare ouvrage de Barnfield : *Encomium of lady Pecunia,* 1598. — Des lettres de Dickens, réunies en deux volumes, ont atteint

Amp. de Gravier.

Il a quitté Livrémon.

Le Lavar.

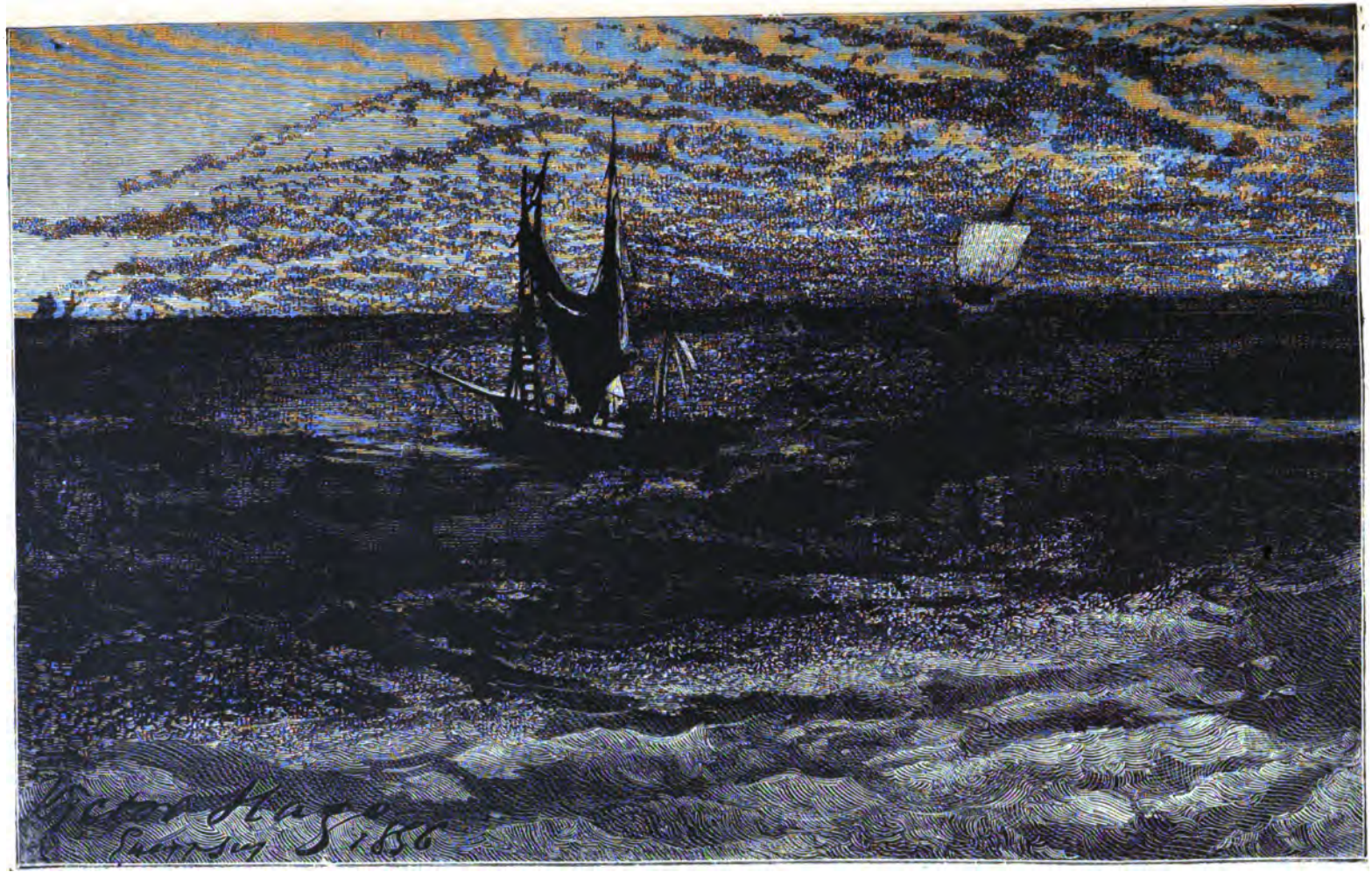

LA PANSE

Dessin fait par VICTOR HUGO sur le manuscrit des *Travailleurs de la Mer*

150 l.; un recueil de 370 lettres autographes d'auteurs dramatiques et de musiciens célèbres : 245 l.

Autographes.— Il s'est vendu, le mois dernier, par les soins de M. E. Charavay, une des plus belles collections d'autographes qui se soient vues depuis longtemps. Elle appartenait à M. Cottenet, mort récemment, après avoi roccupé, pendant près de trente ans, les fonctions de secrétaire de la chambre de commerce de Paris. M. Cottenet avait, dès l'enfance, commencé sa collection en s'efforçant de recueillir plus particulièrement ce qui concernait les artistes.

Voici les pièces les plus remarquables de ce cabinet : Lettre de *Corot* à Ch. Duverney, datée de Rome, le 27 mars 1828 :

L'on a bien raison de dire, écrit-il, que plus on avance, plus on trouve de difficultés. Il y a certaines parties de la peinture, comme je désirerais les traiter, qui me paraissent *inattacables ;* c'est au point que je n'ose plus aborder les tableaux que j'avais ébauchés au commencement de l'hiver.

Cette lettre s'est vendue 52 francs.

Lettre de *David*, datée de Rome, 16 février 1785. Il parle de son tableau des *Horaces* qu'il exécute en ce moment pour le roi : 20 francs. — Une supplique du même artiste, écrite de la prison du Luxembourg et adressée aux membres de la Convention pour solliciter sa mise en liberté provisoire : 180 francs. — *Gavarni :* Lettre relative à des projets d'articles pour le *Journal des gens du monde :* 21 francs. — *Meissonier :* Lettre datée de Poissy, 23 mars 1864, et adressée au général X. Meissonier exprime son regret de n'avoir pu réussir le portrait que lui a demandé l'empereur. Il sollicite la faveur de tenter une seconde épreuve : 21 francs. — *Célestin Nanteuil :* deux lettres relatives à ses œuvres : 11 francs. — *Th. Rousseau :* Lettre sans date dans laquelle se trouve une description de son atelier :

De la fenêtre de mon atelier, à la campagne, j'aperçois sur une légère élévation de terrain le coin d'un petit bois de chênes. Il est pauvret, rabougri et rocheux, mais relevé à point dans son humilité par la projection majestueuse de trois beaux peupliers qui sont le monument de la plaine.

Cette lettre s'est vendue 60 francs.

Ary Scheffer : Lettre adressée à Trognon (1835) où il le charge de remercier le duc d'Orléans d'avoir promis de prendre Augustin Thierry comme bibliothécaire du Palais-Royal, aux appointements de 3,000 francs par an : 40 fr. — *Calamatta :* curieux billet de Calamatta, daté de 1848. Billet plein d'humeur, où l'écriture trahit l'emportement, dans lequel il donne sa démission de membre de la commission des écoles de Paris et de Rome, « puisque ses collègues lui ont reproché sa qualité d'étranger et l'ont empêché de voter ». Cette pièce n'a été vendue que 2 fr. — *Barbier :* Pièce de vers contenant un fragment de *la Curée :* 41 fr. — *Baudelaire :* Lettre autographe adressée à Carjat auquel il donne de curieux renseignements sur le compte du peintre Manet : 20 fr. — *Béranger :* Lettre à Madier-Montjau, 2 mai 1828; Lettre sur les élections dans lesquelles les protégés de Royer-Collard ont partout échoué. « Ceci prouve bien, dit Béranger, que Royer-Collard n'est pas l'expression de l'opinion publique en France. Il a

été le courage des poltrons; voilà tout. Les Casimir Perier et autres continuent leur marche ténébreuse..... » : 18 fr. — *Charles X :* Lettre adressée à Louis XVI (1778) par celui qui fut Charles X après son duel avec le duc de Bourbon. Document saisi dans les papiers de l'armoire de fer : 200 fr. — *Gambetta :* Lettre à un ami :

Le 2 décembre 1863.

Je suis allé voir ta protégée à Saint-Lazare; son affaire, d'après ses explications mêmes, me paraît très grave; il y a répétition dans le délit d'excitation à la débauche de filles mineures. Il sera bien difficile de la retirer des filets des magistrats; ce sont mailles serrées et drues qui gardent tout, surtout les *carpes*. Mais, par amour de toi, je ferai l'impossible, et je la disputerai à ces vautours en prurit de moralité, jusqu'à épuisement.

Je voudrais seulement qu'elle eût confiance en moi, c'est une des conditions d'énergie de ma nature : c'est peut-être bizarre ; mais qui rendra raison de la bizarrerie des hommes et du caprice des avocats?

Aie donc la complaisance de voir et envoie ça à mon cabinet, rue Bonaparte, 45. Tous les jours avant onze heures du matin.

Que les temps de Brantôme sont loin de nous; voilà qu'on se met à poursuivre les dames galantes.

La vergogne envahit la langue, la mode et jusqu'au parquet.

Où allons-nous!

La Vertumanie nous tuera.

Ton fidèle quand même.

LÉON GAMBETTA.

45, rue Bonaparte.

Cette pièce a été vendue 41 fr. — *Louis XIII :* Lettre autographe à son garde des sceaux pour le féliciter d'avoir fait saisir les exemplaires de *Petrus Aurelius,* ouvrage dirigé contre les jésuites : 200 fr.

La pièce la plus importante de la collection Cottenet était une lettre de *Velasquez*, datée du 17 juillet 1660 (21 jours avant sa mort) et adressée à Damiens Gœtens. Cette lettre, la seule qui existe dans les collections particulières, provenait de la vente Esterhazy et a été poussée jusqu'à 2,350 francs.

JG 12 1882

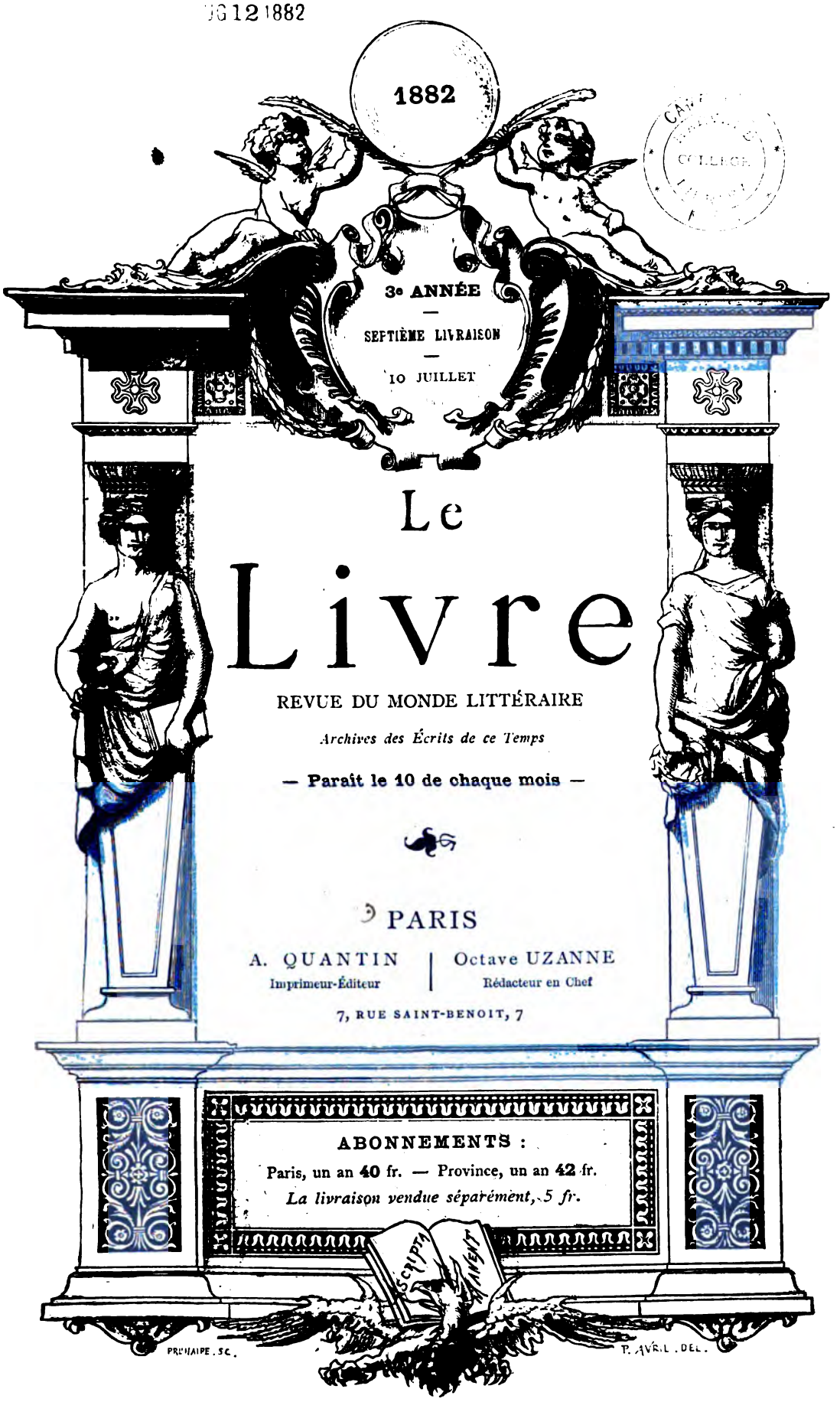
1882
3e ANNÉE
SEPTIÈME LIVRAISON
10 JUILLET
Le
Livre
REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE
Archives des Écrits de ce Temps
— Paraît le 10 de chaque mois —
PARIS
A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur
Octave UZANNE
Rédacteur en Chef
7, RUE SAINT-BENOIT, 7
ABONNEMENTS :
Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.
La livraison vendue séparément, 5 fr.
SCULPTA
MANENT
PRUNAIRE. SC.
P. AVRIL. DEL.

LE LIVRE

— TROISIÈME ANNÉE —

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 JUILLET 1882

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

I. — ROMANTIQUES OUBLIÉS : SIMÉON CHAUMIER, par CHAMPFLEURY.
II. — LES OUTILS DE L'ÉCRIVAIN : LE CRAYON, par SPIRE BLONDEL.
III. — JAMET LE JEUNE (quatrième article), par GUSTAVE MOURAVIT.
IV. — CHRONIQUE DU LIVRE. — Ventes aux enchères. — Renseignements et miscellanées.

Gravures hors texte : UN ÉRUDIT CHERCHEUR, par CANELLA.

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

I. — **Correspondances étrangères** : *Allemagne. — Pays-Bas. — Pologne. — Russie. — Suisse.*

II. — **Questions du jour** : Victor Hugo : *Torquemada*, par Armand d'Artois.

III. — **Comptes rendus des livres récents** publiés dans les sections de : *Théologie, Jurisprudence. — Philosophie, Morale. — Questions politiques et sociales. — Sciences naturelles et médicales.* — BELLES-LETTRES : *Linguistique, Philologie, Romans, Théâtre, Poésie. — Beaux-arts. — Archéologie, Musique. — Histoire et Mémoires. — Géographie et Voyages. — Bibliographie et études littéraires.—Livres d'amateurs et Mélanges.*

IV. — **Gazette bibliographique** : *Documents officiels. — Académie. — Sociétés savantes. — Cours publics. — Publications nouvelles. — Publications en préparation. — Nouvelles diverses. — Nécrologie. — Le livre devant les tribunaux.*

V. — **Sommaire des publications périodiques françaises** : *Revues littéraires. — Principaux articles littéraires ou scientifiques parus dans les journaux quotidiens de Paris. — Nouveaux journaux parus à Paris, d'après la liste des dépôts*, etc.

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris	40 fr.
Province	42 fr.
Étranger (union postale — première zone)	46 fr.
Étranger (union postale — deuxième zone)	50 fr.
Étranger (hors de l'union)	60 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue, **7, rue Saint-Benoît, à Paris**, chez tous les Libraires, ou à tous les Bureaux de poste.

Pour toute communication relative à la Rédaction, s'adresser à **M. Octave Uzanne**, directeur littéraire.

Pour ce qui concerne l'administration, à **M. A. Quantin**, éditeur-gérant.

AVIS : Les deux premières années du LIVRE, en volumes brochés, sont en vente au prix de 60 fr., chaque année prise séparément.

Nos nouveaux abonnés de la 3e année reçoivent, A TITRE DE PRIME, ces deux années au prix de l'abonnement annuel, sans augmentation, soit à 40 fr. chacune

SIMÉON CHAUMIER

Qui n'a remarqué, sous le porche des cathédrales, de nobles et pensives figures dont les pieds reposent sur des consoles historiées de profils grimaçants? Les tailleurs de pierre du moyen âge se plaisaient à ces contrastes; ils savaient fondre de telle sorte la majesté des lignes

avec les caprices que gravité et raillerie s'harmonisaient et se complétaient comme dans la vie.

J'entrevois presque sous un même jour la littérature romantique. Au seuil se dressent de nobles statues pensives que le temps a respectées, d'autres mutilées conservant toutefois de la grandeur, certaines tout à fait frustes gisent sur le sol, couvertes de mousse, pendant qu'à côté les hommes et les intempéries de l'atmosphère ont respecté des bas-reliefs de peu d'importance.

Ces images n'ont pas la même proportion et ne jouissent pas de la même lumière. Aux étages supérieurs du monument s'agite, perdu le plus souvent dans l'ombre, tout un monde de statuettes, de figurines, de mascarons, de gargouilles que notre siècle curieux fait mouler dans leurs niches et leurs tourelles pour les mettre en pleine lumière dans des musées d'architecture. Ce sont là les proportions et les écarts de l'art qui trouvent un écho dans le monde intellectuel. A côté de Balzac et de Victor Hugo, ces hommes au regard profond qui transperce l'humanité, se dresse toute une série de figures de troisième ordre qui n'avaient pas été vues jusqu'ici et qu'il était bon de descendre de la hauteur où elles étaient placées pour les bien juger.

La critique moderne a donné beaucoup d'extension, peut-être trop, à un groupe d'êtres méconnus et oubliés dont on remplirait un Panthéon. J'y adjoindrai volontiers quelques statuettes, par cette raison que sous les maîtres il est utile de grouper les élèves. Dans l'école je choisis quelques écoliers : ils ont pour avantage d'avoir moins de tenue, de réserve, de dire imprudemment tout haut ce que les maîtres pensaient tout bas, de montrer les défauts des qualités, enfin de servir d'écorchés faciles à étudier.

Dans cette galerie Siméon Chaumier réclame sa place. En tant que romancier historique il est au bibliophile Jacob ce que celui-ci est à Victor Hugo; mais alors qu'au faîte de l'échelle tout est lumière et nimbe glorieux, en bas les ombres accumulées et la poussière du temps n'avaient pas permis jusqu'ici de discerner ce héros plein d'ardeur.

L'œuvre de Siméon Chaumier n'est pas considérable et on peut citer la nomenclature bibliographique donnée par Quérard, sans risque de noyer la bibliographie de l'homme dans une note trop développée [1]. Trois romans, deux volumes de poésie, une brochure forment le bagage d'un écri-

1. L'auteur de *la France littéraire* et ses continuateurs ont mis à l'avoir de Siméon Chaumier les ouvrages suivants :

La Tavernière de la Cité, Paris, Baudouin, Pougin, Corbet, 1835. In-8°.
L'Hôtel de Petau-diable, Paris, His, 1836. 2 vol. in-8°.
L'évêque d'Autun. Paris, Baudouin, Legrand, Pougin. 2 vol. in-8.
Les Dithyrambes. Paris, Gallois, Pougin, Legrand. 1840, in-8.
Les Auréoles. Paris, Baudouin. 1841, in-8.
Napoléon III. Odyssée. Paris, Moquet, 1854. In-8.

vain ignoré de la génération actuelle et qui peut cependant fournir certains points utiles pour l'histoire des lettres.

Siméon Chaumier naquit à Nantes en 1806 et mourut à Paris en 1860. C'est tout. Au début de l'étude actuelle je ne savais rien de la biographie de l'homme; je ne voulais rien savoir, ayant devant les yeux son portrait en tête des *Dithyrambes,* image qui est une révélation, une confession. Le portrait est dessiné par un ami, Aimé de Bayalos, et lorsqu'à mes heures de mélancolie j'ouvre ce volume, l'image de Siméon Chaumier écarte tous les brouillards de mon esprit.

Le poète m'apparaît en chair et en os avec sa chevelure romantique et son habit d'une coupe quelque peu jacobine. Les yeux de l'homme, Aimé de Bayalos a essayé de les ouvrir aussi grands que possible sur des mondes inconnus. C'était un penseur que Siméon Chaumier, assurément candide, mais de bonne foi; de son propre portrait l'homme a dit dans le dithyrambe *Études et impressions,* dédié à son peintre ordinaire :

Si quelque ami lisant les livres que j'ai faits
Donnait à leur auteur à sa guise des traits,
Toi, tu lui paraîtras tenant en main ta pierre,
Lui découvrant du doigt ma tête tout entière,
Non point telle jamais qu'elle paraît aux yeux
Du monde, où je souris quand j'assiste à ses jeux,
Mais pleine de l'idée à l'heure où je travaille
Quand l'inspiration m'apporte sa trouvaille,
Ou que son coin de fer forme un pli sur mon front,
Lorsque sa main saisit une idée à tâtons,
Et que pour l'enchaîner au tuyau de ma plume
Mon cerveau l'analyse et bientôt la résume.

Le portrait est donc garanti ressemblant par le modèle lui-même. C'est l'image exacte de Siméon Chaumier aux heures d'inspiration. Ce qui n'empêche pas le curieux de le juger et de faire connaître l'impression qu'il en ressent. Est-il injuste de trouver dans cette face, sous ces habits, un mélange romantique de saint-simonien, d'accusé d'Avril, de disciple de Buchez et de grenouille? Tels étaient les courants qui produisaient en 1840 cette singulière fusion et dont il est facile de se moquer; mais la génération qui suivit ne fut-elle pas quelque peu atteinte de la même maladie en matière de costume?

Pour moi, il ne me coûte pas de déclarer que vers 1848, imbu des doctrines rustiques du peintre de la *Femme qui taille la soupe,* je revins un jour du Puy-en-Velay, habillé à la mode des paysans des montagnes par un petit tailleur de l'endroit qui avait obéi scrupuleusement à mes instructions : soit un habit en bouracan vert avec col à la Marat, un gilet de couleur bachique et une culotte en drap de bourre d'un jaune assez malséant. Une triomphante cravate de soie jaune, mise à la mode par le poète Baudelaire, un feutre ras dans le goût de la coiffure de Camille Des-

moulins complétaient cette toilette que j'étais assez effronté pour porter en plein quartier latin et arborer fièrement sous la porte cochère de l'hôtel Pellaprat, siège d'un caravansérail de lettrés dont le costume appartenait à tous les styles.

J'éprouve aujourd'hui quelque étonnement à me voir dans mes habits de Bacchus de cabaret à côté de Théophile Gautier revenant de Constantinople, coiffé d'un fez rouge imperturbable, à côté surtout d'Arsène Houssaye habillé par les meilleurs faiseurs, et que je ne saurais mieux comparer qu'à un élégant personnage des vignettes de Johannot. Heureusement Gérard de Nerval et Alphonse Esquiros étaient si piteux dans leurs habits d'un noir inquiet qu'ils faisaient comprendre la nécessité du rehaut de couleurs voyantes; aussi bien les maîtres, nos prédécesseurs, affirmaient la doctrine que tout artiste, ou se croyant tel, avait la liberté de traverser Paris, vêtu à sa fantaisie, sans s'inquiéter des regards ahuris des bourgeois.

Ne raillons donc pas à la légère Siméon Chaumier. En 1840, son costume, symbole des anciennes doctrines jacobines, était sans doute quelque peu arriéré. Il n'en disait pas moins sa foi politique, ses regrets de n'avoir pas pris part aux barricades du cloître Saint-Merry; comme ses devanciers, il regardait la coupe d'habit et les pans eux-mêmes comme une révélation [1].

Ces développements donnés à la toilette ne doivent pas prendre la place réservée à l'étude des œuvres de Siméon Chaumier.

La préface de *l'Hôtel du Petau-diable* met en lumière le pourquoi intellectuel de l'auteur; là il a tracé à grands traits un historique de la poésie depuis le commencement de la civilisation, mais ne convient-il pas de donner un spécimen de l'auteur?

Siméon Chaumier dit qu'ayant trouvé « sous la main un tuyau de plume pour servir de siphon à son besoin d'épanchement, il s'est pris à le tailler avec le tranchant modeste d'une réflexion trempée à l'océan des faits ».

Ce style à redoublements d'images fera sans doute regretter aux admirateurs du roman historique que l'auteur n'ait pu mettre la dernière main au *Prêtre-baron* qui, avec *le Tavernier de la Cité* et *l'Hôtel du Petau-diable*, formait un ensemble de vues sur les mœurs des siècles antérieurs.

C'était le temps des nobles ambitions. Un livre n'était pas jeté alors à la tête des lecteurs pour les désennuyer. Grave était la pensée de l'écrivain; elle s'infiltrait à travers d'autres œuvres et aboutissait parfois à une

1. Le pan de l'habit était alors regardé comme une partie caractéristique du vêtement. Les romantiques couvraient les bourgeois d'opprobres, à cause de leurs habits à queue d'aronde ou en tuyau de sifflet. Un poète de l'école démoniaque et byronnienne se faisait remarquer à cette époque dans la vie par un habit d'une coupe tout à fait particulière, avec de singuliers pans qui avaient fait qualifier cette partie du costume d'habit à pandœmonium.

trilogie. L'existence de Siméon Chaumier ne suffit pas à l'achèvement de sa trilogie.

Il fut plus heureux dans le domaine poétique. De son livre Siméon Chaumier put dire qu'il était « une épopée intime fièvreusement faite par dithyrambes ».

Portrait de Siméon Chaumier

(Fac-similé de la lithographie d'Aimé Bagalos).

En étudiant les diverses pièces qui le composent, j'y constate un esprit patriotique, une nature chrétienne, des aspirations au grand art et, avec les préoccupations d'un penseur, celles d'un démocrate.

Sur un brancard formé d'hostiles baïonnettes
Les Bourbons sont venus s'asseoir, marionnettes,
Sur un trône déjà sapé;
Et, faisant la courbette aux cours coalisées,
Ils ont mis leurs couleurs en or fleurdelisées
Sous ce patronage râpé.

La politique est absorbante pour les natures peu richement douées. Le puissant cerveau de Siméon Chaumier était assez développé pour per-

mettre à l'art de s'y introduire. Ce sont des conseils de haute portée qu'il donne à un statuaire de ses amis.

Sonde l'esthétique,
Code de pratique
En la loi de Dieu
. . . . . .

Juge les statues,
Ou qu'elles soient nues
Ou sous le manteau.
. . . . . .

Siméon Chaumier grave a ses heures de badinage. S'inspirant des caprices des poètes du XVIe siècle qui, rompus à toutes les difficultés de la prosodie, assouplissaient les vers et en faisaient une pâte malléable, si propre à s'adapter à toutes les formes que certaines de leurs chansons bachiques prenaient la forme d'un vase à boire, l'auteur des *Dithyrambes* a donné, par une coupe habile de vers, la forme d'un sablier à la pièce intitulée *le Sablier de mes heures*.

. . . . Oh! je pense, penser du diable!
Sablier, que tout marche à descendre au cercueil.

Il n'eût pas fallu défier ce poète habile en l'art des fantaisies rythmées; si la pensée lui en était venue, il eût donné à son inspiration poétique la forme d'une faux pour compléter le sablier.

Siméon Chaumier ne fut pas toutefois un sectateur de l'art pour l'art; aussi a-t-il dit sévèrement leur fait à ceux qui se laissaient entraîner à cette fallacieuse doctrine. Dans *les Dithyrambes*, pas de fâcheuses personnalités; parfois un coin de rideau entr'ouvert sur les passions des jeunes hommes de son temps; je ne crois pas me tromper en disant que dans les quatre vers qui suivent ressort une admonestation adressée à Alfred de Musset.

Ceux-ci, gorgés d'orgueil par un brillant début,
Jugeant que l'avenir sera du peu qui fut,
Déposent le laurier que leur tête dérobe
Dans les bras crapuleux d'une femelle en robe.

Siméon Chaumier était marié et réprouvait la courtisane, fût-elle habillée d'une robe de brocart d'or. L'idéal du poète, plus chaste, plus intime, s'échappe d'une pièce de vers adressée à sa femme Arsène; mais à travers les lignes de ce portrait on sent poindre quelque misanthropie, et, comme les Alceste trop sincères sont laissés à l'écart par leurs contemporains, Siméon Chaumier fut méconnu de son temps. Il ne vivait pas avec ses confrères, avec les journalistes. Son œuvre passa inaperçue; j'ai

longuement feuilleté les journaux de l'époque et je n'ai trouvé le nom du poète cité que par le clown malicieux qui en parle dans *les Odes funambulesques :*

Avant que la brise adultère,
Qui fait le charme des hivers,
N'émaille de recueils de vers
Les parapets du quai Voltaire;
Avant que Chaumier Siméon
N'ait publié ses hexamètres.
. . . . . .

Le poète n'a rempli qu'une partie de sa mission; s'il vit à l'écart, il doit communiquer, mieux encore, communier avec le public. Il faut que les femmes s'accrochent aux cordes de sa lyre, qu'un public nombreux soit suspendu à ses lèvres. Le poète a charge d'âmes et ce n'est pas dans l'ombre qu'iront le trouver les esprits inquiets.

Si le poète craint de salir ses ailes au contact de la foule, que, retranché derrière un petit groupe d'intelligences choisies, il cherche des adeptes capables de discuter avec lui, d'épouser sa pensée, de répandre sa parole. Ce fut le projet auquel s'arrêta Siméon Chaumier. Peu soucieux d'adapter de gothiques palmes vertes au collet d'un habit à la française, le poète avait brigué l'honneur de s'adjoindre aux membres d'une société dans les veines de laquelle coulait un sang moins académique. *L'Institut historique* venait d'être fondé avec des hommes nouveaux : les Monglave, les Stéphane Niquet, les Saint-Prosper, les Fresse-Monval, les Marc Jodot, les Constant-Berrier, les Saint-Edme, les Odolant-Desnos. Tous poètes, philologues, penseurs, esprits d'élite. Dans ces réunions on lisait des Mémoires savants, des fragments de tragédie, des morceaux poétiques dignes de remporter la violette ou l'églantine au concours des Jeux Floraux. Paris possédait enfin un Institut libre, une Académie sans préjugés où des récompenses flatteuses pour l'amour-propre étaient décernées aux plus méritants.

Dans la burlesque moralité qui termine un roman d'ami[1], l'auteur des *Jeune-France* signait irrévérencieusement :

THÉOPHILE GAUTIER,
De la province du Béarn,
Membre de l'Institut historique.

Cette fondation était donc assez en vue pour exciter la veine des railleurs.

Il me reste à traiter un point plus inconnu de la vie de Siméon Chaumier. En lui le Breton n'était pas Vendéen; peut-être si sa biographie

1. *La Couronne de bluets*, par Arsène Houssaye.

était plus élucidée, trouverait-on que ce poète dut le jour à un de ces bleus qui combattirent les chouans. Il en a l'enthousiasme révolutionnaire en même temps que la foi ardente et plus moderne de rénovation sociale. Avec Casimir Delavigne Chaumier fut le Tyrtée des journées de Juillet. Lisez ;

Ils sont là les enfants du grand quatre-vingt-neuf
Qui, couvés quarante ans sous l'aile de la gloire,
Vinrent, bons combattants, aux trois jours de victoire,
S'enfermer dans Paris comme le coq dans l'œuf.

Il est des poètes qui font vibrer les cordes d'airain de leur lyre et qui se retirent sous la tente lorsqu'elles ont monté les esprits au diapason de la révolte. Siméon Chaumier ne fut pas de ces êtres prudents. Il resta insurgé. Lisez encore :

Aux armes!
Allons!
Chassons
Gendarmes,
Qui vont
Et font
Vacarmes.
. . . . . .

Tirez!
Parez
La fusillade!
Levez
Pavés
En barricades!

De tels vers valent des coups de fusil. Oui, celui qui, à des époques troublées, trouve l'inspiration nécessaire à ce tour de force duo-syllabique a le cœur plein de tempêtes, le fusil plein de poudre, la giberne pleine de cartouches, du sang révolutionnaire plein les veines.

C'est pourquoi, en 1848, alors que les pavés de Février n'étaient pas encore rentrés dans leur trou, attendant leurs frères, les pavés de Juin, Siméon Chaumier, laissant de côté la lyre, prit d'assaut la tribune et devint président du club. Vous entendez : président de club à côté du club Barbès, du club Blanqui, du club Raspail, du club Sobrier, du Club central, du Club des Clubs!

Un ancien ami du poète, à qui je dois connaissance de ce détail biographique, me prie de n'en parler qu'avec réserve, quoiqu'il réprouve les doctrines politiques de Siméon Chaumier. Il m'en coûte peu de répondre à ses vœux. L'histoire moderne a des ombres qui enveloppent les plus glorieux combattants. Siméon Chaumier, président de club, sans doute du quartier de la Bastille, n'a laissé que je sache aucune trace des bouillon-

nements patriotiques de son sang de généreux citoyen. Je ne trouve pas son nom mentionné parmi les défenseurs des barricades non plus que parmi les envahisseurs de l'Assemblée. Le citoyen révolté ne passa pas devant les conseils de guerre; il ne fut pas transporté. Son nom, je le cherche en vain parmi celui des victimes des guerres civiles.

J'ai su qu'il mourut à Paris en 1860, dans la maison de son beau-père, rue Beautreillis. Tout donne à penser que Siméon Chaumier l'humanitaire déplorait profondément ces sanglants malentendus entre la bourgeoisie et le peuple et que, retiré au coin de son foyer, il ne voulait pas admirer de trop près « les horreurs de la canonnade ».

L'homme, las des révolutions, crut à Napoléon III, sauveur de la société. En 1854 il lui adressa une « Odyssée ». Ce fut le chant du cygne du poète. En fut-il récompensé selon ses mérites? J'en doute. L'Empire avait son barde attitré, qui, au seuil de l'Élysée, écartait les poètes ses rivaux.

Siméon Chaumier rentra dans la coquille de l'oubli. Il avait commis une faute; il l'expia dans la solitude. Ses *Dithyrambes* n'en restent pas moins dans leur audace et leur vigoureux élan, et j'ai fait un jour un pèlerinage au Marais, cherchant le logis de l'auteur de *l'Hôtel du Petaudiable.*

Au numéro 6 de la rue Beautreillis demeurait le poète. La maison a été bâtie par un architecte; elle n'appartient pas au domaine de l'architecture. Si une époque pleine d'agitations n'eût fait disparaître l'Institut historique, nul doute que ses membres n'eussent apporté leur obole pour rendre hommage à un de leurs collègues les plus méritants : au-dessus de la porte qui donnait quotidiennement passage à Siméon Chaumier et à ses tumultueuses pensées, un buste du poète, d'après l'image tracée par Aimé de Bayalos, eût appelé l'attention du passant. Ne seraient-elles pas à méditer les paroles mêmes du penseur gravées sous son effigie? *Ayant sous la main un tuyau de plume pour servir de siphon à son besoin d'épanchement, l'auteur s'est pris à le tailler avec le tranchant modeste d'une réflexion trempée à l'océan des faits.*

CHAMPFLEURY.

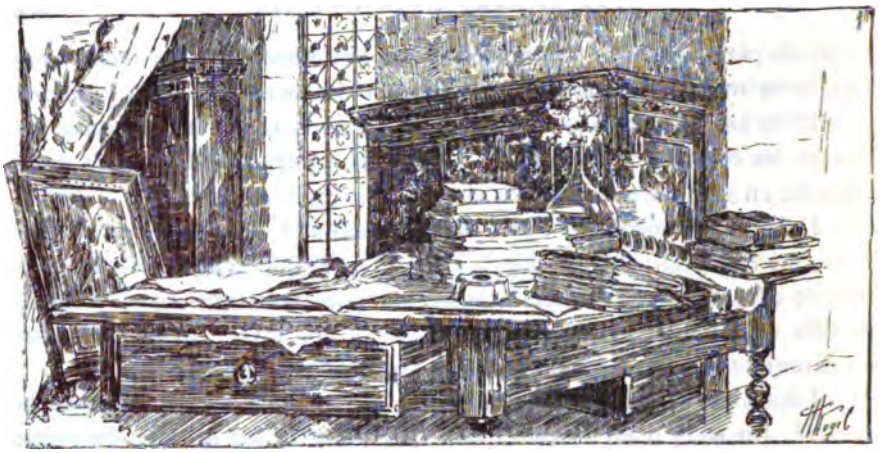

LES OUTILS DE L'ÉCRIVAIN

I

LE CRAYON, LA RÈGLE, ETC.

Il n'est point nécessaire après tant d'excellentes monographies de parler ici du papier. En possession de cette précieuse découverte, l'homme chercha à y confier l'expression de sa pensée avec ordre et symétrie. De là l'emploi du compas, de la règle et du crayon, pour tracer des lignes espacées régulièrement. Le crayon des anciens *(plumbum)* consistait en un morceau ou plutôt en une plaque ronde et mince, et non un long cylindre, forme qui dispensait de tailler le crayon et l'empêchait de se courber ou d'écorcher le parchemin en glissant sur la règle (*regula*), comme le remarque Saumaise dans ses notes sur Solin.

Plusieurs épigrammes votives de *l'Anthologie grecque* en font mention. Philippe de Thessalonique parle d'un « plomb circulairement aiguisé pour régler les pages » ; Damocharis cite « un disque de plomb noir à tracer les lignes et une règle qui en garantit la rectitude » ; enfin Paul le Silentiaire décrit « un plomb cylindrique », c'est-à-dire « la rondelle de plomb qui trace la route suivie par l'écriture en lignes harmonieuses, et la règle qui sert de guide au plomb dans sa course rapide ». Catulle consacre également

quelques mots au crayon à régler (poème XXII), quand il nous montre le parchemin réglé à l'aide du plomb, entre autres préparatifs qui devaient mettre un livre dans son dernier état de perfection.

Du XIe au XIIIe siècle, les copistes se servaient d'un style de fer ou pointe sèche pour la réglure des pages, ce qui ne laissait pas d'endommager le papier. Les paléographes connaissent bien ce genre de réglure, qui leur sert parfois à déterminer l'âge d'un manuscrit.

A partir du XIIIe siècle, on remplaça le style de fer par une tige de plomb simple et taillée en pointe. On n'obtenait pas, de la sorte, le moelleux des crayons modernes, ni les différents degrés d'intensité dans la couleur ; mais on traçait ainsi des lignes suffisamment apparentes sur le parchemin ou le papier, sans entamer les substances.

C'est alors que le crayon emprunta la forme du style antique (*stilus*). Si l'on consulte des représentations irrécusables, dit Arthur Forgeais (*Crayons historiés du moyen âge*), par exemple des peintures antiques bien conservées, entre autres celles reproduites dans le *Museo Borbonico* (t. XIV, p. 31), on reconnaîtra que le *style* est une pointe sèche en métal ou en matière dure, dont la partie supérieure se termine par un bouton ou un élargissement quelconque, qui s'employait pour écraser (sur les tablettes enduites de cire) les caractères qu'on voulait remplacer.

Ce crayon un peu grossier, avec son bouton supérieur en tête de clou, fut apparemment la forme primitive employée par les mouleurs en plomb du moyen âge. Ainsi Floire, séparé de Blanceflor qui est envoyé à Montoire, est tenté de se suicider avec le poinçon que lui avait donné son ami d'enfance.

Un grafe (graphium) a trait de son grafier (écritoire);
D'argent estoit, moult l'ot cier.
Por Blanceflor qui lui donna
Le darrain jor qu'à lui parla.

Ailleurs, dans le même roman, les deux enfants se communiquent l'un à l'autre des phrases en façon d'exercices scolaires :

..... à l'école venoient,
Lor tables (tablettes) d'yvoire prenoient
Adont lor voissiez escrire
Lettres et vers d'amor en cire.

De telles allusions à la littérature jadis en vogue pouvaient recommander notre gros poinçon malgré sa forme en clou de charpentier.

En effet, Arthur Forgeais a publié dans le *Musée archéologique* plusieurs spécimens curieux des crayons en plomb historiés du XIIIe siècle, trouvés dans la Seine, à Paris. La plupart de ces styles sont surmontés d'un écusson en forme de spatule ou de croissant, ornés de croix latines ou de fleurs de lis, et reposant quelquefois sur un nœud ajouré en forme de quatre-feuilles. L'un d'eux porte cette inscription : KAROLI SCRIPTORIS.

Le moyen âge connut aussi la règle pour tracer les lignes sur le papier.

Selon le *Dit de la Maaille,* petite monnaie qui valait une obole, on pouvait, au XIIIe siècle, s'approvisionner à peu de frais d'objets de toute sorte, même

En règles ou en régleoirs.

L'érudit et paléographe Pierre-Camille Lemoine, dans sa *Diplomatique* publiée en 1765, cite un document de 1387 réglé au moyen d'un crayon, et il fait remarquer que l'usage de régler l'écriture à l'aide d'un style de plomb et

Un marchand de crayons au pont Neuf — XVIIe siècle.

d'une règle fut abandonné vers 1421 ou 1424, ce qui est cause que l'écriture est devenue irrégulière et gauche.

Quoi qu'il en soit, dans les pays qui possèdent des gisements de carbure de fer naturel, nommé *graphite* ou *plombagine,* on ne tarda pas à découvrir la propriété que possède cette substance de laisser sur le papier une teinte grise et luisante, et l'idée vint de l'appliquer au même usage que les stylets de plomb, qui avaient le défaut d'inciser le papier. Seulement, comme elle est très fragile, on imagina de la rendre plus solide en l'enfermant dans de petits cylindres de bois. Ainsi naquit, en Angleterre ou en Allemagne, peut-être même dans les deux pays à la fois, la fabrication des crayons modernes ou crayons de mine de plomb, mais on ignore à quelle époque précise. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est qu'elle existait bien avant le XVIe siècle. Comme la plombagine la plus pure se trouve à Borrowdale, dans le Cumberland, c'est en Angleterre que, depuis très longtemps, on a pu faire des crayons de bonne qualité.

En effet, la notice la plus ancienne du crayon, rapporte M. Daniel Ramée, se trouve dans un livre imprimé de C. Gessner de l'année 1565, intitulé : *De*

Rerum fossilium figuris. On a, dit-il, des crayons pour écrire avec un manche de bois : ils sont en plomb ou d'un mélange artificiel que quelques-uns nomment *stimmi anglicanum.* L'auteur en donne un dessin, ce qui fait présumer que ces crayons étaient encore rares. Ensuite on enveloppa le métal de bois. Trente années plus tard, André Césalpin, médecin italien, né à Arezzo en Toscane, donna dans son traité *De Metallicis*, etc. (1596) une description plus complète du métal employé qu'il nomma *molyboïdes,* parce qu'il croyait que Dioscoride l'avait appelé ainsi. En 1599, Imperato nomme le crayon *grafio*

Essai des premiers crayons Conté.

piombino, et il en donne une meilleure description. Enfin l'Anglais Pettus, auteur d'un ouvrage paru en 1683, rapporte que les crayons faits avec la mine de Cumberland sont enchâssés dans du bois de sapin ou de cèdre. L'usage du crayon a eu sa renaissance au XVIe siècle, où tant d'artistes en avaient besoin pour leurs dessins, surtout les architectes.

Au commencement du XVIIe siècle, les crayons de mine de plomb étaient généralement couverts de bois. C'est, dit Tavernier, dans son *Voyage des Indes,* « de peur qu'ils ne se rompent, et à mesure que le crayon s'use on oste du bois pour le découvrir ». Plusieurs écrits contemporains mentionnent aussi les porte-crayons. Le *Testament et Inventaire des biens de Claudine Bouzonnet Stella* (1693-1697), femme artiste de cette époque, cite « dix pièces d'argent,

tant porte-crayons qu'estuys à cure-dent », ainsi que des « petits porte-crayons d'argent ».

Nos crayons à régler ou à prendre des notes devinrent d'un usage général à partir du XVIIIe siècle, puisque, selon le grammairien Dumarsais, les écoliers devaient avoir « des cahiers propres et réglés avec du plomb ou du crayon », qu'ils effaçaient à volonté à l'aide du caoutchouc. En effet, avant 1771, suivant Édouard Fournier, le caoutchouc manufacturé en petites tablettes servait pour effacer le crayon; c'était là son seul emploi. Il existait alors deux espèces de crayons, toutes deux vendues à Paris, par les petits marchands installés sur les parapets du Pont-Neuf.

Les crayons de qualité inférieure, semblables à nos crayons noirs actuels, se mettaient dans des porte-crayons; on les fabriquait en plombagine de Hollande. Ajoutons que, dès 1726, les porte-crayons à calendrier commencèrent à être à la mode. Suivant le *Mercure* d'avril de cette année-là, l'inventeur était un sieur Meynier.

Ce fut vers la fin de 1794, sur l'ordre du Comité de salut public et sur la désignation de l'École des mines, que le chimiste français Jacques Conté inventa les célèbres crayons qui portent son nom et l'ont rendu populaire. L'Angleterre fournissait alors l'Europe de crayons fabriqués chez elle avec le graphite ou plombagine. Plus ou moins chargée de carbone, cette substance donnait un crayon plus ou moins tendre : on la faisait bouillir dans l'huile; après quoi on la sciait en petites baguettes fines qu'il n'y avait qu'à introduire dans les rainures de cylindres de bois. Le Conseil des Mines de la République, lorsque la guerre eut privé la France des crayons anglais, chargea Conté (an III) de rechercher les moyens de fabriquer des crayons artificiels. Le problème était difficile, écrit un de ses biographes, M. Paul Boiteau, et la solution de ce problème beaucoup plus importante qu'elle ne le paraît tout d'abord. Conté, dès le 2 pluviôse de la même année, avait résolu la question et obtenu un brevet pour la fabrication des crayons qui manquaient à sa patrie. L'invention consistait à mélanger avec de l'argile parfaitement pure, soit du carbure de fer pour obtenir des crayons faisant l'effet et jouant le rôle de la plombagine, soit du noir de fumée pour obtenir des crayons noirs, soit diverses substances pour obtenir des crayons diversement colorés. Rien de plus simple en apparence; mais il fallait découvrir les propriétés de l'argile, et surtout il fallait triompher heureusement des mille difficultés qui pouvaient empêcher la bonne préparation et la fabrication économique des crayons artificiels. En lisant les détails donnés par Conté lui-même, lorsqu'il dut, en demandant un brevet, décrire ses procédés, on a un exemple de plus des obstacles qui se présentent presque partout devant l'industrie des hommes et des ingénieux efforts que les inventeurs ont à faire pour enrichir leurs concitoyens de leurs travaux.

Ainsi furent inventés les crayons gris artificiels, les crayons noirs de toutes nuances, et les crayons bistre, les crayons rouges, les crayons bleus, etc., etc.

Les crayons ne présentant pas par eux-mêmes assez de résistance, on les renferme dans des cylindres de bois préparés convenablement, tels que le peuplier ou le bois blanc, quelquefois noircis au moyen de la noix de galle et d'un sel de fer, particulièrement le nitrate. Mais comme le bois blanc a l'inconvénient de présenter des fils qui deviennent une occasion fréquente de fracture

du crayon, quand on le taille, l'industrie lui a substitué certains bois des îles, entre autres le bois du genévrier virginien ou genévrier rouge, dit aussi cèdre rouge, que sa solidité et la facilité avec laquelle il se laisse tailler ont fait généralement préférer.

Pendant quelques années, la France a tiré d'Angleterre la plombagine nécessaire pour la fabrication des crayons; vers 1835, Fischtenberg, de Paris, employa avec avantage celle des environs de Briançon. Mais cette industrie, d'origine toute française, n'a pu continuer à prospérer dans notre pays, et maintenant elle lutte avec peine contre la concurrence étrangère. Les fabricants français se trouvent, en effet, dans les conditions les plus désavantageuses; ils n'ont ni le bois, ni la mine qu'ils sont obligés de tirer, l'un d'Amérique, l'autre de Prusse et de Bohême. A part les crayons fabriqués dans l'Ariège, la France n'exporte plus guère que les crayons de l'ancienne maison Conté, qui possède le secret d'un noir que les étrangers n'ont pu encore imiter.

Après les crayons Conté, les plus renommés sont ceux de Cacheux, de Gilbert, de Faber, de J.-G. Walther, etc., etc.

Terminons par une anecdote. Notre grand poète Lamartine ne se servait de plumes que pour écrire sa correspondance. Lorsqu'il confiait au papier ses inspirations, prose ou vers, c'était à l'aide du crayon. Il y trouvait cet avantage, que le crayon glisse sur le papier rapidement et sans bruit, sans l'exposer aux interruptions, aux lenteurs, aux impatiences, aux refroidissements qui naissent de l'obligation de s'interrompre pour prendre de l'encre, d'en prendre avec mesure, ni trop, ni trop peu, de la crainte d'effacer l'écriture, de l'ennui de la sécher, etc., etc. Il diminuait ainsi autant que possible l'intervalle qui sépare la pensée de l'expression. Plusieurs douzaines de crayons étaient toujours taillés sur son bureau.

S. Blondel.

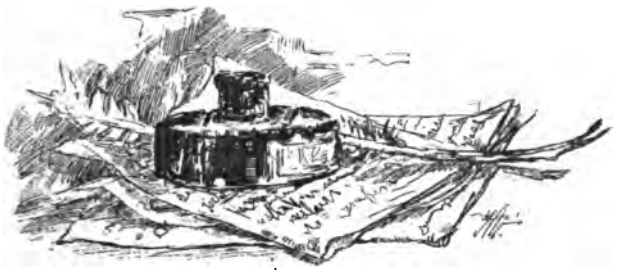

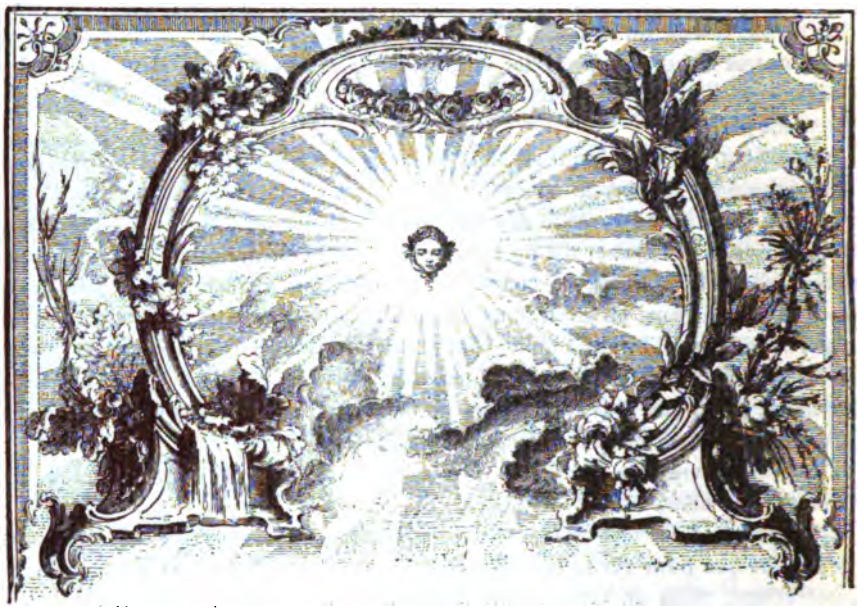

JAMET LE JEUNE

(QUATRIÈME ARTICLE)

VI

Il me reste à parler de la bibliothèque de Jamet; à examiner la nature et la valeur de ses annotations manuscrites.

Sa bibliothèque, qui était assez nombreuse, mériterait une étude à part, car l'homme y est tout entier; dans la pénurie des documents qui subsistent sur Jamet, c'est là qu'on a chance de ressaisir les éléments qui peuvent permettre de restituer sa physionomie.

Cette bibliothèque comprenait un fonds lorrain qui était certainement important et pour lequel Jamet paraît avoir eu une particulière affection. Personne encore n'a signalé cette partie des collections jamétiques, et l'on ignore ce qu'est devenue cette réunion de volumes. C'est une perte fâcheuse, surtout pour l'étude intime et profonde de notre personnage, si énigmatique par tant de côtés. En effet, les rares épaves qui ont survécu au naufrage portent, dans leur condition matérielle et dans leurs annotations, le double témoignage des prédilections de Jamet pour les études et les livres lorrains. On y trouve aussi la preuve de ses vastes et sérieuses connaissances, surtout dans le cercle contemporain, des hommes et des choses de son pays d'adoption; — sans compter

que son caractère et ses idées s'y montrent parfois sous un jour tout nouveau et accusent une pénétration et une sûreté de vue dont il donne peu de preuves ailleurs.

Quant au reste de sa bibliothèque, — seule part qui ait jusqu'ici attiré, sans la fixer beaucoup, l'attention des érudits, — il n'offre, à la vérité, et bibliographiquement parlant, rien de bien remarquable.

Presque toutes les classes de la bibliographie y sont représentées. Mais dans l'ensemble, on ne voit point se dessiner avec ses proportions exactes, avec les exigences des goûts particuliers d'un collectionneur, le plan d'une bibliothèque de bibliophile, encore moins d'une bibliothèque d'homme d'étude. Je ne parle pas seulement au point de vue de la critique bibliophilique de notre temps : il serait souverainement abusif et injuste de demander à Jamet cette étendue de notions spéciales, cette méthode méticuleuse, ces patientes investigations bibliographiques où se dégage si bien la valeur comparative des livres ; en un mot, tout l'appareil d'une véritable science, née d'hier.

Mais, en nous tenant aux traditions, aux goûts, à la pratique du XVIIIe siècle, dont les témoignages se conservent en tant d'œuvres didactiques et de catalogues de bibliothèque, cette réunion de volumes, organisée par Jamet au hasard des circonstances ou de ses fantaisies, fait une étrange impression, qui dispose peu à la juger avec indulgence. C'est bien pis, si l'on prend garde à la quantité considérable d'ouvrages sotadiques qu'il y a fait entrer et dont le chiffre s'augmente encore de pauvres bouquins qui n'en peuvent mais — l'ami de don Calmet ayant eu le talent (grâce à ses annotations) de fourrer en cette compagnie équivoque jusqu'à de vénérables traités tout confits d'ascétisme.

Après cela, le chapitre des livres rares et précieux est ici bien court ! Aussi bref pour le moins est celui de la haute littérature et des maîtresses sciences.

Ce capharnaüm bibliographique ne renferme guère que de petites œuvres singulières ou bizarres, des écrits de second ou troisième ordre, à la portée d'un esprit sans élévation, qui ne donne rien à l'imagination, encore moins à l'art, et qui ne perd pas son temps à la lecture des chefs-d'œuvre.

La théologie y est relativement assez importante, grâce aux générosités de l'abbé Lebeuf. Il ne s'y trouve toutefois aucun ouvrage véritablement digne de remarque. Je note seulement : *la Marmite renversée*, de Beaulxamis (1572) ; *l'Explication du cantique des cantiques*, de Bourdaille (1689) ; *le Catéchisme en vers*, de d'Heauville (1706).

En jurisprudence, presque rien ; mais le *Discours sur l'impuissance* (inévitablement) et trois autres pièces sur ce sujet scabreux.

Dans les sciences et arts, je rencontre : *les Centuries*, de Nostradamus (1689) ; *la Doctrine curieuse*, du P. Garasse (1624) ; le *Dictionnaire des monogrammes*, de Christ (1750).

Dans les belles-lettres, *les Emblèmes*, d'Alciat (1552, en latin ; 1549, en français) ; *le Celt-hellénisme*, de Trippault (1581) ; *la Nomenclature françoise et espagnole*, d'Oudin (1643) ; *Sainte-Aldegonde*, tragédie (1645) ; *le Livre jaune* (1748) ; *Chaulieu* (1750).

Enfin, l'histoire nous offre : *l'Ordre tenu au sacre de la reyne Catherine* (1549) ; *le Voyage du prince de Fernando*, de Chifflet (1635) ; *le Problème his-*

torique sur la Pucelle, de Polluche (1749)[1]; le *Catalogue* de la riche bibliothèque de Lancelot, l'ami de Jamet (1741).

Ce petit relevé donne à peu près exactement le niveau bibliophilique des livres composant la bibliothèque de Jamet le jeune. Au-dessus de ce niveau, il n'y a rien ou presque rien. Je l'ai dit, on ne saurait y rencontrer qu'un petit nombre des œuvres consacrées par l'admiration universelle et qui sont les vrais et premiers objets de toute culture intellectuelle. L'examen le plus scrupuleux ne m'a fait découvrir, en dehors des limites que je viens d'indiquer : parmi *les anciens*, qu'un *Horace* en latin (1613)[2]; *les Épîtres* et *les Élégies,* d'Ovide, en français (1736); chez *les modernes*, Cl. Marot (1553)[3]; Rabelais (1566); Montaigne (1725); l'*Adonis,* de La Fontaine (1669); les *Maximes,* de La Rochefoucauld (1672).

Je ne crois pas que Jamet ait possédé d'histoire de France, pas plus qu'aucune autre histoire générale, à l'exception toutefois des œuvres historiques pouvant concerner la Lorraine et le Barrois.

Je dois aussi remarquer, et cela confirme ce que j'ai dit des goûts et des tendances de Jamet, que ce dernier collectionnait fort peut les poètes : en dehors des volumes de poésie amoureuse ou érotique, je ne vois pas qu'il se soit guère attaché à recueillir les inspirations de la muse. La muse chaste et idéale n'était pas son fait : ce philosophe, fort peu platonicien, était d'avis aussi de bannir les poètes de son cénacle bibliographique; mais il retenait ceux qui étaient couronnés de roses... sur des oreilles de satyre.

Enfin, il y a un autre genre d'omission que je ne puis passer sous silence à cause de sa singularité. On ne trouve presque nulle trace des ouvrages composés par les amis de Jamet dans la bibliothèque qu'ils avaient si généreusement dotée. Non seulement l'*Essai sur les lanternes,* auquel avait collaboré Jamet, en est absent, mais pas une des productions de l'abbé Lebeuf n'y figure ! Je constate le fait. Toutefois, des découvertes ultérieures pourront me contredire à cet égard, car il y a lieu de croire qu'une grande partie de ces volumes d'*ex dono* sont entrés dans cette collection lorraine, particulièrement chère à Jamet et qui a disparu presque tout entière. Il y a là une piste à suivre.

Toutes réserves faites en ce qui touche ce fonds lorrain, dans l'exposé qui précède, je me suis guidé sur des données aussi sûres que précises, sur les témoignages même fournis par la bibliothèque de Jamet, j'entends cette bibliothèque véritablement sienne et familière, aujourd'hui en grande partie reconstituée, qui se compose de ses volumes annotés.

Telle fut cette collection, si souvent citée, mais très peu étudiée; un mot suffit pour l'expliquer et la juger : elle était « composée un peu au hasard de volumes de hasard ». Car c'est un dernier trait à noter, Jamet n'était, en général, ni curieux de beaux livres, ni scrupuleux à l'endroit de la conservation et

1. Ce volume est suivi d'une notice bibliographique de la main de Jamet, sous le titre : *Bibliothèque de la Pucelle d'Orléans.*

2. Cet *Horace,* qui a appartenu à Parison, et, en dernier lieu, au marquis de Morante, contient d'assez nombreuses notes, dont quelques-unes fort singulières.

3. Jamet a possédé deux éditions des œuvres de Cl. Marot : celle de 1552, depuis passée à Colomb de Batines, et une petite édition de Niort, 1556, en dernier lieu chez M. de la Fons de Mélicocq.

de la condition des exemplaires qui obtenaient son hospitalité. Que ui importait cette fleur de bibliophilie qui ravit les amoureux du livre? Qu'avait-il à faire de volumes au papier de choix, aux belles marges, aux reliures élégantes, lui qui était avant tout (il faut le reconnaître) un esprit studieux et qui devait inévitablement les livrer un jour ou l'autre aux caprices de sa plume?

Nous savons, en effet, qu'il annotait presque sans exception tous les livres qu'il lisait[1].

Maintenant que nous connaissons la bibliothèque du collectionneur, nous allons passer en revue ces notes dont les rangs pressés s'alignent sur les feuillets préliminaires, ou se divisent en petites escouades le long des marges des volumes de Jamet. Les ouvrages obscènes ont eu surtout le privilège d'attirer cette noire volée de réflexions et de commentaires, tout ainsi qu'aux rayons d'un soleil d'été on voit s'abattre de petites nuées bourdonnantes sur ces choses impossibles à nommer qui s'étalent le long des murs.

Je vais essayer d'indiquer la méthode de notre bibliophile-graphomane et la forme habituelle de ces commentaires, son œuvre capitale, œuvre bigarrée, multiple, importante par sa variété et son étendue, mais avant tout essentiellement personnelle et intime; car il ne faut pas perdre cela de vue, Jamet, ici, travaille pour lui seul, — pour sa satisfaction d'abord, pour son profit éventuel ensuite, — sans jamais songer au public et au contrôle de la critique. C'est à ce point de vue qu'en bonne justice nous devons nous prononcer sur le fond et sur la forme des annotations qui ont fait la réputation de Jamet.

Or, voici comment il procède :

Sur le titre du livre, et sans respect aucun pour les blancs et pour l'imprimé, il étale tout à l'aise sa signature, avec paraphe, et constate les circonstances et le temps de l'entrée du volume dans sa collection. Une notice biographique, plus ou moins étendue, souvent une liste bibliographique, couvrent les feuillets de garde. Jamet a été loué publiquement en son temps de ces petits résumés en forme de prolégomènes; l'un des rédacteurs du *Journal de Verdun* lui écrit : « J'applaudis fort, monsieur, à l'usage où vous êtes de joindre, aux livres rares que vous rassemblez dans votre cabinet, un abrégé de la vie de l'auteur et une courte notice sur ses ouvrages. C'est le moyen de faire une histoire littéraire intéressante et curieuse. » (1757, t. XII, p. 44). Il n'y a, en effet, qu'à décerner des éloges à cette pratique intelligente qui permet de faire connaissance avec l'écrivain, avant de pénétrer dans son œuvre.

1. Un assez grand nombre de bibliophiles et d'écrivains ont eu le goût d'annoter les livres de leur bibliothèque, mais aucun, sans contredit, ne s'y est adonné autant que Jamet. M. Gustave Brunet a cité les noms des personnages les plus connus qui ont sacrifié à ce goût (*Fantais. bibliogr.*, p. 264-268). A sa longue liste, on peut ajouter parmi nos contemporains : Sainte-Beuve, le poète Brizeux (voy. ses *Œuvres*, 1874, t. Ier, p. 47), feu du Bois de Beauchesne, l'auteur de *Louis XVII;* Edouard Fournier, M. Gustave Brunet lui-même. Quel prix ajoutent ces notes aux volumes qu'elles enrichissent! Après avoir signalé les écrivains qui ont aimé à annoter leurs livres, il serait curieux de nommer les bibliophiles qui se sont plu à recueillir les livres annotés par des plumes plus ou moins célèbres; je me bornerai à citer, pour notre temps, deux collectionneurs émérites qui ont fait leurs preuves de savoir et d'intelligence : A.-A. Barbier et Aimé Martin. On prend encore le plus vif intérêt à parcourir, à ce seul point de vue des livres enrichis d'autographes, leurs catalogues : 1° Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Barbier, *Paris*, 1828, in-8, 2210 et 60 nos; 2° Bibliothèque de M. Aimé Martin, *Paris*, 1847, gr. in-8, 1186 nos.

Après cela, Jamet, en compagnie de son auteur, prend avec lui et avec le malheureux volume toutes les libertés imaginables. En haut ou en bas, à droite ou à gauche, suivant sa commodité, il établit des conférences de textes, rectifie les fautes que l'errata lui révèle et celles qu'il découvre lui-même, cherche et fournit des étymologies, multiplie les explications, formule ses critiques, glisse des renseignements historiques ou bibliographiques, accumule les citations, sème les réflexions et les anecdotes; le tout, d'ordinaire, avec une assez grande sobriété et un laconisme que le court espace laissé à sa plume, autour de la justification typographique, explique suffisamment. Si, par exception, il lui prend fantaisie de donner à une note quelque développement, il la confie à un de ces papiers volants, mis par le hasard à sa portée[1], dont notre regretté Édouard Fournier a rempli ses volumes, lui que son respect pour le livre a presque toujours porté à en épargner les marges. Ce n'est pas tout : dans les volumes de Jamet, au commentaire écrit, s'associe celui qui, muet pour nous, ne se révèle que par des vestiges parfois trop abondants. Je veux parler de ces soulignures et traits de plume qui s'étendent, en tous sens et sous toutes les formes, dans le texte imprimé : lignes droites ou brisées, verticales ou horizontales, doubles ou simples; stries rapides, bizarres crochets! Comme tout liseur acharné, Jamet va vite et sa ligne n'est pas, tant s'en faut, d'une rectitude géométrique. Dans cette précipitation, quand sa plume, trop chargée, laisse échapper un de ces astéroïdes si redoutés des bibliophiles, il y remédie bravement en un tour de manche, et la malencontreuse tache se transforme en comète ou se profile en spectre solaire. Ces accidents sont assez rares, à vrai dire, dans les volumes qui ont passé par mes mains; mais le procédé employé pour y remédier m'a paru constant.

Il faut, en outre, remarquer que Jamet n'abordait pas toujours ses commentaires de front et avec le dessein arrêté de conduire la campagne jusqu'au bout. Il quittait son travail et le reprenait à loisir. Parfois, une étoile placée en vedette, renvoyant à une note laissée en blanc, nous avertit que l'annotateur est resté court, ou qu'il a remis le commentaire aux calendes... grecques. D'ailleurs, sa tâche terminée, Jamet y revenait à de longs intervalles, ajoutant ou modifiant, suivant les circonstances et au fur et à mesure des informations nouvelles que lui apportait une plus grande lecture. La couleur de l'encre, le plus ou moins de fermeté de l'écriture, rendent témoignage à cet égard.

En ce qui concerne son écriture, — qui n'est pas précisément « fort jolie », comme l'affirme Nodier, mais correcte et assez nette, même dans son exiguïté, — il y aurait beaucoup à dire, car elle a varié suivant le temps et les circonstances, et il est parfois très difficile d'en établir l'identité. De grosseur moyenne, assez libre et dégagée, incolore et sans aucun cachet de personnalité, si j'ose dire, quand Jamet se fait copiste et se livre à une œuvre courante, où il est à l'aise, elle s'amenuise et prend une physionomie très spéciale dans ses annotations. Elle est là tout autre, en général peu déliée, parfois même grasse et alourdie; manquant d'ailleurs de solidité, elle se déforme avec l'âge ou se disloque quand la plume a pris un trop vif galop.

Voilà pour la forme matérielle. Quant au fond des commentaires jamé-

1. On sait que l'abbé Mercier de Saint-Léger n'annotait guère autrement ses volumes.

tiques, après le jugement que j'ai porté sur Jamet érudit, je me bornerai à quelques remarques caractéristiques et me dispenserai d'entrer ici dans un examen détaillé.

Dans les annotations manuscrites de Jamet, rien ne trahit une main sûre ou profondément expérimentée. Au total, cet annotateur, perpétuel et obstiné, fait preuve d'une science philologique assez bornée et d'un sens critique peu délicat et peu développé. Les citations de Montaigne et de Rabelais reviennent sous sa plume à satiété; elles forment, avec celles d'Horace, Juvénal, Bouchet, Tabourot, de Verville, Régnier, Deslauriers, Oudin, Bayle et Niceron, le fond le plus solide de son érudition. Tout le reste compte peu. Sans doute, il excite quelquefois la surprise et pique la curiosité par des rapprochements inattendus et des *testimonia* inopinés. Ce n'est là qu'un trompe-l'œil : un examen un peu attentif révèle le vide qui se dissimule sous ce léger apparat d'érudition. Sa richesse n'est que pauvreté; toutes ses citations, prises à droite et à gauche, réalisent à merveille le *doctus cum libro,* mais il est facile de se convaincre qu'hors les ouvrages des auteurs que j'ai nommés tout à l'heure et les travaux concernant la Lorraine, Jamet connaissait réellement assez peu cette masse d'écrits dont les titres émaillent ses annotations.

D'autre part, sa bile contre le clergé et son acrimonie antireligieuse se déversent à tout propos, à pleins bords et sans mesure; jusque-là, qu'il n'a pas craint d'atteindre Fénelon et Bossuet lui-même de sa petite seringue chargée d'encre[1].

L'intérêt et le piquant de ses commentaires résident tout entiers dans ses réflexions sur l'histoire (je dirais mieux l'historiette) locale et contemporaine, dans la désinvolture avec laquelle il lance ses traits de bonne ou de mauvaise humeur. On ne saurait se défendre de trouver plaisantes et parfois très originales ses boutades satiriques; on se laisse désarmer par la rondeur et la franchise, en quelque sorte, de ses grivoiseries. Que dis-je? En le voyant instruit, quoique médiocrement, d'une foule de choses qui n'ont pas, du moins, le défaut de la banalité et qu'il assaisonne d'une façon si singulière, on irait jusqu'à l'absoudre, même avec éloge, s'il n'abusait de la permission d'être mordant et obscène, et s'il ne répandait trop abondamment les condiments de haut goût, là même où ils sont le moins tolérables.

En résumé, les conférences de textes, la recherche des petites curiosités de la littérature ou de l'érudition, la poursuite des étymologies sur l'hippogriffe des conjectures, les diatribes impies, les traits de satire, les gauloiseries au gros sel, tels sont les points les plus saillants dans son œuvre d'annotateur.

A l'égard du style, je ne puis trouver aucune atténuation à la critique : ces myriades de remarques ont, à peu près invariablement, une grande sécheresse et une désespérante vulgarité de forme; Jamet est bas et commun. Nodier lui-même avoue « le peu de soin qu'il a mis à la rédaction de ses notes ». D'autre part, M. Gustave Brunet écrit, après un examen spécial des recueils de la Bibliothèque nationale : « La très grande partie des notes jamétiques excitent

1. Il est vrai que, par compensation, dans son commentaire sur le *Traités des Bibl.*, de Le Gallois, à la liste des Pères de l'Eglise donnée par ce dernier (p. 192), il a ajouté de sa main : « et Bossuet. »

fort peu l'intérêt. » Je le crois volontiers. La faiblesse et la médiocrité de la forme donnent encore plus de relief à *l'insignifiance*, qui est aussi le défaut de beaucoup de ces notes et le trait par lequel j'achève de les caractériser.

Je vais maintenant, comme pièces à l'appui et pour la complète édification du lecteur, rapporter quelques-uns des commentaires de Jamet. Je donnerai exclusivement de l'inédit[1].

I. — Je voudrais bien pouvoir produire les notes du *Montaigne*[2], où Jamet, revenant sur l'œuvre fraternelle, avait réuni, d'après le témoignage de Barbier, tous les éléments d'un commentaire pour une nouvelle édition des *Essais*. Qui nous rendra cet exemplaire ? Nos regrets seraient certainement diminués si nous nous persuadions (et pourquoi pas?) que Jamet n'avait pas mieux fait pour Montaigne qu'il ne fit pour Rabelais, le plus cher et le plus familier de ses hôtes, celui dont l'humeur et les idées étaient si parfaitement en harmonie avec les siennes. En effet, si quelque chose doit surprendre, c'est le peu que Jamet a trouvé à écrire sur l'œuvre rabelaisienne, son véritable bréviaire, son livre de chevet, qu'il n'a cessé de citer à tous propos et hors de propos. M. Gustave Brunet a déjà donné une idée des annotations déposées par Jamet sur un exemplaire de la petite édition de 1566. (*Bulletin du Bouquiniste*, 1863, p. 471 et suivantes). Je vais élargir un peu son cadre et, en évitant de reproduire ce qu'il a imprimé, je donnerai tout ce que peut offrir de plus intéressant la partie restée inédite de ce commentaire.

Liv. I, ch. 22 : *Grignoteur d'un transon de grâces...* « V. *le Baron de Feneste*, par d'Aubigné, liv. II, ch. 1. »

Ch. 23 : *Se disputoient en Bracque...* « Jeu de paume dans le faubourg Saint-Marceau, à Paris : un chien braque y pendoit pour enseigne. Ménage, *Dict. étymol.* »

Ch. 38 : *Les poyzards* : « Chaume ou tige de pois. En Poitou et dans le pays messin, poizar; en Normandie, posa. »

Ch. 68 : Énigme : « Cette pièce est de Melin de Saint-Gelais, aux deux premiers vers près et aux deux derniers qui sont de Rabelais[3]. »

Liv. II, ch. 3 : *Foy de gentilhomme.* « Serment ordinaire de François Ier. V. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. 15. »

Ch. 22 : *Faire la combrecelle.* « Prêter le dos, s'abaisser. »

Liv. III, ch. 10 : *Pierre Amy.* « P. Amy, ami intime de Rabelais et comme lui cordelier en 1520; il se déroba depuis aux farfadets ou cordeliers. V. les Épîtres (C. et I) du célèbre Budé, leur ami commun. »

Ch. 14 : *Nostre maistre de Cornibus.* « C'est le nom latin d'un Cordelier,

1. Dans ces citations, je ne puis, cela se comprend, offrir de spécimen des notes gaillardes ou des réflexions indécentes ; il est facile de recourir, pour être édifié à ce sujet, aux parties imprimées des Commentaires de Jamet, par exemple, aux notes sur le *Bruscambille*. Je me bornerai à de rares échantillons suffisamment gazés et anodins. Avant de faire ces citations, je dois avertir que, pour les bien apprécier, il est nécessaire de se reporter au texte qui a motivé la note de Jamet.

2. Publié par Gueulette et par Jamet l'aîné.

3. Voir Melin de Saint-Gelais, édit. de Blanchemain, 1875, t. II, p. 202 à 207.

appelé Pierre Cornu, docteur à Paris, mort en 1542. V. Moréri, au mot Cornu, et des Accords, dans ses *Bigarrures*. »

Liv. IV, ch. 3 : *Un dar de Loyre*. « Voy. Champier, liv. II, ch. 22, *de Recibaria*. »

Ch. 9 : *L'un appeloit une autre mon verd; elle l'appeloit son coquin*. « Vert est ici un tapis, ordinairement d'étoffe verte; coquin se prend pour fripon, dans la signification de bon compagnon; c'est comme si ce drôle eût voulu faire souvenir à sa garce qu'elle lui servoit souvent de tapis à jouer. »

Ch. 12 : *Ne peuvent... dresser s'ils ne sont très bien fouettez*. « Voir Pic de la Mirandole, liv. III de son *Traité contre l'astrologie judiciaire;* Cœlius Rhodiginus, liv. II, ch. 15, de ses *Anciennes leçons;* S. Goulart, t. IV, p. 635, de ses *Histoires admirables*[1]. »

Ch. 38 : *Le serpent qui tenta Ève estoit andouillicque*. « Telle est l'opinion d'Agrippa. Voir le 4e entretien du comte de Gabalis; *Menagiana*, 1716, t. III, 449. C'est aussi l'avis de Robert Pludd. »

Ch. 45 : *Je vais tenter les nobles nonnains de Pettesec*. « Les auteurs du pamphlet de l'*Académie des francs-péteurs de Caen* ont ignoré cette gentille polissonnerie qui a fait dire plaisamment à l'abbé Thomasseau[2] qu'il falloit se méfier d'une sainte qui pette. »

Prognostication. « Olivier de Grave, docteur en l'Université de Louvain et astrologue, a composé plusieurs pronostications et almanachs imprimés; Od. Thibaut, mathématicien de Louvain, et Guy Vidame, médecin de la même ville, en ont fait aussi; c'est d'eux que se moque Rabelais[3]. »

II. — De Rabelais, je passe au *Maranzakiniana*, le plus inepte, mais aussi le plus rare des *anas*. »

Je ne reproduirai pas la petite notice fort curieuse dont Jamet a fait précéder le *Maranzakiniana* (Philomneste Junior l'a publiée), mais je citerai, parce qu'ils méritent d'être rapportés à plus d'un titre, les mots qui la terminent : « Je me souviens d'avoir ouï dire, en 1742, à l'abbé de Grécourt, que

1. Comment Jamet a-t-il pu s'arrêter en aussi beau chemin et ne pas citer le *de Flagorum usu*, de J.-H. Meibomius, sur lequel une notice bibliographique a paru à Londres en 1875 (in-18), et les dissertations de J. Ælhaf. d'Olaüs Worm, etc.? Comment sa plume médisante n'a-t-elle pas consigné ici le trait si connu attribué par la chronique scandaleuse à son contemporain La Popelinière.

2. C'est le singulier abbé dont M. Célestin Port a révélé, dans la *Revue de l'Anjou* (1877 dern. livr.), les prétentions nobiliaires si mal justifiées. Le savant archiviste ne paraît pas avoir connu la plus ancienne des pièces où l'abbé a étalé ses prétentions. Cette pièce, que possédait Jamet, est aussi restée inconnue à M. G. Brunet; on la trouvera mentionnée ci-après.

3. Telle est la dernière note jamétique sur Rabelais. Je dois observer que MM. Rathery et Burgaud des Marets ont utilisé le petit travail de Jamet sans en prévenir le lecteur. J'en ai trouvé la preuve en rapprochant de leur commentaire les annotations de Jamet. M. Rathery, qui serait le vrai coupable, a-t-il oublié de citer la source, ou bien a-t-il accordé trop peu d'importance à ses emprunts pour les laisser sous leur vraie signature? Au surplus, feu Prosper Blanchemain n'en a guère usé autrement avec Jamet dans son édition des *Œuvres de Melin de Saint-Gelays* (1873, 3 vol. in-16); il dit bien qu'il « a profité des notes de Jamet », écrites sur un exemplaire des *Œuvres poétiques*, de 1574, petit in-12, mais je n'ai trouvé cité qu'une seule fois avec sa signature le commentaire de Jamet.

Mme la duchesse s'amusoit tellement de l'esprit balourd de son Maranzac qu'elle l'auroit préféré à Fontenelle et à Fénelon ». Jamet était bien un peu du même avis, car, après le don de son premier exemplaire à l'abbé Lebeuf, non seulement il a mis tout en œuvre pour en obtenir un second, mais encore il a fait réémmarger celui-ci[1] pour y placer plus commodément les commentaires dont voici quelques extraits :

Pag. 50 (Édit. de M. G. Brunet) : *Cé solut.* « Officier de la vénerie du Dauphin[2]. »

P. 63 : *Darboulin.* « Marchand de vin du roi, au lieu de Dumoulin, médecin. »

P. 65 : *Rhemus et Romulus.* « Deux tableaux qu'on envoyoit au roi[3] ».

P. 71 : *Un nouveau wourstier.* « Nom d'un cheval (wourst) donné à un postillon. »

P. 74 : *Olo, monseigneur.* « Holo, olio, cri de chasse des veneurs en voyant la bête qu'ils poursuivent. V. le *Diction.* de Trippault, p. 172 ; 1550. »

P. 76 : *Il y a dans la bulle de cette année-cy qu'il faut être Molinos pour faire ses Pâques.* « (Bulle *Unigenitus,* 8 septembre 1713.) Pour moi, je n'y crois pas, car je suis de l'an XII (1672), où l'on ne connoissoit point cela. (Addition de l'abbé de Grécourt.) »

P. 78 : *Martialo.* « Martialot, fameux cuisinier de Mme la Duchesse. Le fils de ce Martialot, dit Fontenay, est trésorier de France à Paris, 1746. »

P. 85 : *Je suis vrai comme l'angil.* « L'Angely, fou du grand Condé[4]. »

P. 88 : *Fin.* Jamet ajoute : « Comme Gribouille. »

Cette plaisanterie de la fin est une appréciation fort pertinente d'un livret qui n'a d'autre mérite que de déterminer les limites extrêmes où s'arrête la bêtise humaine.

III. — Jamet, bibliophile, commentant un bibliographe, est digne de nous intéresser davantage. J'ai ttouvé sur un livre injustement décrié de quoi satisfaire à cet égard la curiosité des amateurs. J'emprunte les citations qui vont suivre aux notes d'un exemplaire du *Traité des plus belles bibliothèques,* par Le Gallois (1680, in-12), donné à Jamet par l'abbé Lebeuf, le 22 juillet 1751. Dix ans encore après, notre annotateur travaillait à ce petit commmentaire : on trouve, en effet, sous sa plume les dates de 1760 et 1761, dans les citations qui suivent :

Page 18 : *Le livre des remèdes attaché à l'entrée du temple.* « *Vide.* Cedremus. V. aussi la *Prose chagrine,* de La Motte le Vayer, 2e partie, p. 92-93. *Paris, Courbé,* 1662, et le singulier ouvrage du jésuite Binet, intitulé : *Remèdes souverains contre la peste et la mort soudaine,* p. 39-40. *Paris,* 1629. »

1. L'édition originale de 1730 est de format in-24.

2. Sur cette dénomination bizarre, qui revient jusqu'à trois fois dans le *Maranzak,* voy. *Polissoniana,* édit. de Bruxelles, 1864, in-12, p. 24.

3. Un peu plus loin, à l'article de Mme de Blagny, Jamet répète *textuellement* une note de son commentaire sur Rabelais (liv. 1, ch. 3).

4. Il y a aussi l'intention d'un mauvais jeu de mot : comme Évangile.

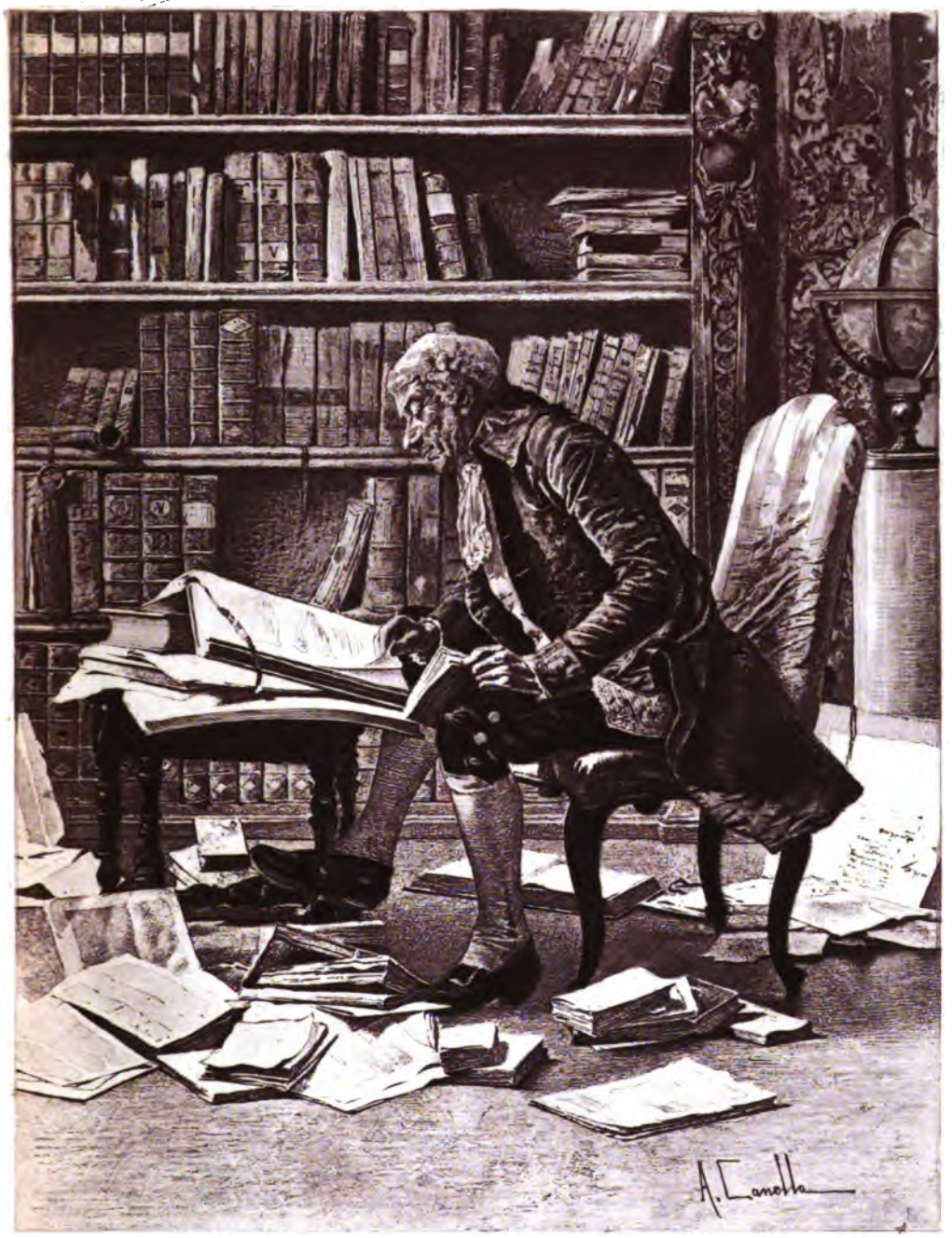

A. Canella inv. Imp. A. Quantin

UN ÉRUDIT CHERCHEUR

P. 38 : *Il n'y avoit pas beaucoup de livres parmi les anciens latins.* « La manie d'en faire vint au dernier excès du tems d'Horace :

> ..... *Populus levis, et calet uno*
> *Scribendi studio.*

(Hor. *Epist. ad. August.* — V. aussi Juvénal, sat. 7, v. 50.)

P. 48 : *Il faut remarquer que les premiers chrétiens ont été peu soigneux de faire et d'amasser des livres.* « Voïez les *Mœurs des premiers chrétiens,* par Fleuri et par Fronteau, qu'il a copié sans le citer. Son traité intitulé *Idée de l'Église naissante et des mœurs des premiers chrétiens* a été imprimé à la Flèche, en 1667. Celui de Fleuri parut pour la première fois en 1682. »

P. 90 : *Guill. Postel.* « Sur cet homme singulier, voïez les *Mémoires* de Niceron, t. VIII et X, et son *Apologie,* publiée par lui-même en 1551, et réimprimée dans *le Conservateur,* avril 1758, avec des remarques anonimes du savant Dreux du Radier. »

P. 112 : *Version de la Bible qu'on appelle de complute.* « Bible polyglotte de Ximenès. Cet illustre cardinal mourut empoisonné le 8 novembre 1517 (né en 1437). Sur cette Bible, voïez le *Discours historique des principales éditions des Bibles polyglottes,* par le P. Jacques Lelong de l'Oratoire. Paris, 1713. »

P. 114 : *M. Lambetius a déjà fait 4 vol. in-fol. du Catal. de la Bibl. de Vienne.* « Nota. — Celle du roi en aura 27 ou 30. »

P. 120 : *La Pologne n'est pas privée de l'honneur d'avoir des bibliothèques.* « Nota. — Messieurs de Zaluski forment à Varsovie une bibliothèque de cent mille volumes. Voïez la table du *Journal de Verdun,* t. II, *verbo* Zaluski, 1760. En 1738, je vis emporter de Lorraine en Pologne, par l'abbé comte Zaluski, grand aumônier du roi Stanislas, plus de dix mille volumes qu'il avait acquis à Rome, en 1734 et, depuis, à Paris et en Lorraine. Voir mes *Miscellan.* m^es^ (les *Stromates*), p. 1926 et 1943. »

P. 126. — *La bibliothèque de l'archevêque de Rheims.* « Le Tellier, mort le 22 février 1710. Il a légué sa bibliothèque aux Genovefains de Rheims, à condition qu'elle sera publique. »

P. 133 : *Celle de Sorbonne* (*sic*). « C'est celle des manuscrits, que l'abbé Ladvocat, bibliothécaire, a mis dans un très bel ordre. 1745-1760. »

P. 163 : *On vit en France les Estienne.* « Sur tous ces savants et habiles imprimeurs, voïez les *Jugemens,* de Baillet, t. I, avec les notes de Lamonnoye. Il a oublié de faire mention de Jean-Jacques Liguano, habile imprimeur de Milan. J'ai la première édition de la *Théologie* naturelle, de Raymond de Sebunde, qu'il donna l'an 1517, très bien exécutée in-12 gothique. Montaigne nous en a donné une traduction et a publié *l'Apologie* de Sebunde dans un chapitre de ses *Essais,* qui est regardée, avec raison, comme un chef-d'œuvre et un vrai cours de pyrrhonisme. »

P. 169 : *G. Bruschius nous a donné* De Ortu progressu, et fine imperii romani. « Il a beaucoup servi à Montesquieu pour son *Traité de la grandeur et de la décadence des Romains,* qui a eu l'injustice de ne le pas citer, ce qui est un plagiat. »

P. 184 : *Les Mythologistes.* « Nota : *les Images des dieux,* de Duverdier Vauprivas (*sic*), 1602. Jean Baudoin Banier. *Tableaux du temple des Muses,* de l'abbé de Marolles, 1655, in-fol. »

P. 188 : *Le baron de Verulam.* « *Id est,* l'illustre François Bacon, inventeur de l'Encyclopédie, le séraphique, le subtil, ainsi qu'on a fait Socrate, R. Lulle, Thomas d'Aquin, Bonaventure, Scot, dans le temps que chaque docteur avait son épithète. »

P. 189 : *Les livres de politique doivent être mis dans cette classe* (des sciences philosophiques), *parce que cet art fait la plus noble partie de la philosophie.* « Quelle balourdise ! *Politica est ars non tam regendi quam fallendi homines,* dit Gui Patin. Voïez pour preuve *le Prince,* de Machiavel ; *le Traité de la politique charnelle* de la cour de Rome, imprimé pour la première fois en 1719, et le *Bréviaire,* du cardinal Mazarin. »

P. 191 : *Le Thalmud.* « Sans oublier *l'Oracle des anciens fidèles* pour servir de suite et d'éclaircissement à la sainte bible. Imprimé à Berne (c'est-à-dire à Provins, chez Michelin, cassé de maîtrise pour ce, 1760. Condamné au feu, par arrêt du parlement du 3 décembre 1760, comme impie et blasphématoire. Sur quoi, voïez la *Gazette janséniste* du 13 février 1761, p. 27. »

P. 193 : *Les Livres impies.* « Livres impies tels que Cicéron, Montaigne, Charron, Rabelais, Bayle, Voltaire, Montesquieu, Vanini, Collins, *Moyens de parvenir*[1], etc. »

P. 193 : *Thomas des Champs.* « L'usage est de dire Thomas à Kempis. Cela est aussi ridicule que de dire Thomas Clochette pour Campanella, comme a fait ridiculement Colomiez dans ses *Mélanges historiques ;* ou de déguiser le nom de Cornaro (Ascagne), qui commandoit les Vénitiens à Lépante, en Ascagne de la Corne, ainsi que l'a fait du Bartas dans son poème de Lépante. »

P. 196 : *Turselin.* « Horace Turselin, jésuite italien. Son livre a été condamné au feu par arrêt du parlement du 3 septembre 1761[2]. »

P. 198 : *L'Histoire d'Aug. de Thou.* « Nota : l'édition de *Basle,* 7 vol. in-fol., préférable à celle de *Londres.* »

P. 198 : *Mézeray.* « Y ajouter le jésuite Daniel et l'abbé Legendre, bâtard de François de Harlay, archevêque de Paris, écrivain infiniment estimable. »

Je m'arrête sur cette appréciation de l'auteur de la *Nouvelle histoire de France.*

GUSTAVE MOURAVIT.

1. Cette assez singulière association rappelle involontairement l'enrôlement plus que fantaisiste du *Dictionnaire des Athées,* de Silv. Maréchal.

2. Le P. Torcinello, né à Rome en 1545, a écrit plusieurs notices et dissertations historiques. L'ouvrage auquel Jamet fait ici allusion est l'*Epitome historiarum a mundo condito* (Rome, 1598, in-12), traduit plusieurs fois en français, avec les continuations ; la dernière de ces traductions est celle de *Paris,* 1757, 4 vol. in-12, laquelle suscita les rigueurs du parlement.

LIVRES AUX ENCHÈRES. — *Bibliothèque Didot.* — La vente de la quatrième partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot a eu lieu du 12 au 17 juin dernier. Le catalogue comprenait principalement des ouvrages de théologie, de jurisprudence et de sciences. Les arts et les beaux-arts étaient également représentés. Voici le relevé des prix atteints par les ouvrages les plus curieux et que recommandait leur rareté ou leur provenance : *Biblia sacra*, manuscrit in-4, à 2 col. de 514 ff., orné de 83 miniatures et exécuté dans la seconde moitié du XIIIe siècle : 1,500 fr., — *Psautier, Cantiques*, etc., manuscrit sur vélin, exécuté en France dans le second quart du XIVe siècle pour Bonne de Luxembourg, femme du roi Jean : 10,000 fr. Ce manuscrit, de 125 millim. de hauteur sur 90 de largeur, contient 333 feuillets in-8; il est orné de 24 petits sujets et de 14 peintures qui offrent, nous apprend le catalogue, un des types les plus parfaits de l'art du miniaturiste français de la première moitié du XIVe siècle. — *Lectiones evangeliorum*, in-4 de 143 ff., lettres ornées; manuscrit de la fin du Xe siècle sur vélin ayant appartenu à l'église de Strasbourg : 3,000 fr.; — *Missel du Mont-Cassin*, manuscrit in-folio sur vélin, exécuté dans le royaume de Naples en 1404. Il contient 515 ff. à 2 col. et est orné de 15 grandes miniatures et de 60 petites : 6,000 fr.; *Horæ*, pet. in-folio de 173 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; velours violet, tr. cis. ancienne, étui de maroquin bleu, richement doré, reliure anglaise : 30,500 fr. Ce manuscrit, d'une richesse extraordinaire, sur vélin, a été exécuté en France dans la première moitié du XVe siècle. Il est orné de douze grandes miniatures et de 369 petites parmi lesquelles 58 avec des sujets des danses de mort. Ce précieux ouvrage paraît être sorti des mains des artistes employés par le duc de Bedfort. Au siècle dernier il a appartenu à Richard Mead, célèbre médecin et bibliophile anglais à qui il avait été donné par le roi Louis XV, ce que constate une note placée sur un feuillet de garde, en tête du volume. En 1755, à la vente de la bibliothèque Mead, le manuscrit fut acquis par Th. Hollis. En 1863, il s'est trouvé en la possession de M. Boone, libraire de Londres, qui le vendit à M. Didot. Il est aujourd'hui la propriété de M. le baron de Beurnonville. — *Horæ*, in-12 carré de 99 ff., manuscrit sur vélin, exécuté en France en 1454, orné de 44 miniatures : 6,000 fr.; — *Horæ*, in-8° de 124 ff. Manuscrit sur vélin, exécuté en France vers 1470 pour Marguerite de Rohan, comtesse d'Angoulême. Le manuscrit est orné de 15 miniatures : 5,450 fr.; — *Horæ*, in-8° carré de 120 ff.; manuscrit de

l'école de Bruges, sur vélin, orné de 34 miniatures exécutées vers la fin du xve ou au commencement du xvie siècle : 8,000 fr.; — *Horæ*, gr. in-8° de 142 ff., manuscrit sur vélin ayant appartenu au roi Louis XII : 7,000 fr.; — *Livre d'heures*, pet. in-8° carré de 10 ff. prél. et 88 p. Manuscrit sur vélin, achevé en 1844. Il a été exécuté en totalité ou en partie par H. Delacroix pour M. Curmer, qui se proposait de le faire reproduire par la chromolithographie et le destinait spécialement à la famille d'Orléans comme livre de mariage. Il a été adjugé pour le prix de 3,400 fr.; — *Recueil de traités de dévotion*, in-4° de 208 ff. Ce manuscrit sur vélin a été décrit par M. Delisle dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1869) : 3,600 fr.; — *Christine de Pisan. Le livre des trois vertus pour l'enseignement des dames.* In-folio de 98 ff. à 2 col., manuscrit sur vélin du xve siècle : 5,150 fr.; — Léonard de Vinci : *Trattato della pittura.* — *Trattato della prospettiva.* In-4° de 162 ff., précieux manuscrit sur papier, écrit en grande partie par Nicolas Poussin et orné de 39 pages de dessins de sa main. Il contient un traité inédit de Léonard de Vinci sur la perspective et a appartenu au chancelier Mathieu Molé : 6,005 fr.; — *Présentes Heures à l'usage de Rouen*, exempl. sur vélin, imprimé sans doute par Nicolas Higmann : 700 fr.; — *Heures à l'usage de Paris*, in-4° goth., Paris, 1490, reliure de Lortic : 2,150 fr.;— *Heures à l'usage de Rome*, Paris, 1503; exempl. sur vélin : 1,000 fr.; — *Justiniani Institutiones*, 1476, in-folio : 1,800 fr.; — *Décrétales de Boniface* VIII, in-folio goth. à 2 col., 1470 : 1,500 fr.; — Plutarque : *La touche naifve povr esprovver lamy et le flateur*, gr. in-8° de 66 ff. Paris, Simon de Colines, 1537 : 550 fr.; — *Essais de Michel de Montaigne*, Paris, Christophe Journel, 1659, 3 vol. in-12, reliure de Duru : 115 fr.; — de Planis-Campy : *Traité des playes faites par les mousquetades*, Paris, Nic. Bourdin, 1623; in-8° de 271 p., livre rare, non cité au manuel : 780 fr.; — *La Vénerie de Jacques du Fouilloux;* à Poitiers, par les Marnefz et Bouchetz frères, s. d., in-4°, fig. sur bois, reliure de Capé; édition fort rare ornée de 58 gravures sur bois : 420 fr.; — O. de la Marche : *le Chevalier délibéré*, seconde édition, 1555 : 200 fr.; — Dante : *la Divine Comédie*, 1491, in-folio, lettres rondes, grav. sur bois, exemplaire incomplet de 2 feuillets : 180 fr.;— Aneau : *Imagination poétique*, Lyon, Macé-Bonhomme, 1552; in-8°; petit volume rare orné de 106 vignettes sur bois : 205 fr.; — *Les Fables et la vie d'Ésope, latines et françaises* (Genève), par Jean de Tournes, 1607, in-16, reliure de Capé : 250 fr.; — *La grande danse macabre*, Lyon, 1568, in-4° goth. de 40 ff., édition extrêmement rare : 400 fr.;— Térence; *Œuvres*, s. d. (vers 1500), in-folio goth. à 2 col. de 375 ff., reliure de Trautz-Bauzonnet; édition fort rare, provenant de la bibl. Yemeniz : 800 fr.; — Colonna : *Hypnerotomachie ou discours du songe de Poliphile*, Paris, 1554, in-folio, reliure de Thouvenin. Deuxième édition. Exemplaire au chiffre de la duchesse de Berry : 850 fr.

Le catalogue comprenait cinq exemplaires d'ouvrages uniques ou seuls connus dont voici l'indication : 1° *Ces presentes heures a lusaige de Rōme furent acheffuez le XXI iour de nouēbre lan mil* (le reste de la date est effacé) || *pour Simon vostre libraire : demourant a Paris a la rue neuve nostre dame a l'enseigne Saint-Jehan le* || *vangeliste.* (Sur le titre, la marque et le nom de Philippe Pigouchet; almanach de 1488 à 1508.) Pet. in-8° goth. de 90 ff. non ch.; maroquin rouge, tranche dorée, exemplaire sur vélin avec gravures en partie colo-

riées : 305 fr.; — 2° *Ces presētes heures a lusaige de Besenson furēt acheuées lan mil. cinq cens T quatre* (1504). *le v. iour de Aoust. pour* ‖ *Symon vostre : libraire demourāt a Paris a la rue Neuve* ‖ *Nostre-Dame a lenseigne Saint-Jean levangeliste.* (Marque de Pigouchet.) In-8° goth. de 95 ff. bas. brune; exemplaire sur vélin non colorié : 240 fr.; — 3° heures à l'usage de Paris. On lit au verso du dernier feuillet : *Ces heures furēt acheuées en l'hōneur de nostre seigneur iesucrist : T de la glorieuse vierge marie. Le xx. iour daoust. Mil. cccc. quatre vings T* ‖ *dix* (1490). *Pour Anthoine verard libraire demorāt a paris. Sur le pont nostre-dame a lymage, s. iehan* ‖ *leuāgeliste, ou au palaiz au pmier pillier deuāt* ‖ *la chapelle ou len chante la messe de Meisseig* ‖ *neurs le présidens.* In-4° goth. de 90 ff. à 29 lignes par pages pleines, sign. A de 4 ff. p. a. b. c. par 8, d de 2, a de 8, ē de 4, d, e par 8, f. de 12, l et m par 4; mar. La Valière, reliure de Lortic, exemplaire sur vélin : 2,150 fr.; — 4° *Ces présentes heures a lusage de Rouen* ‖ *sont au long sans Riēs requerir auecqs les heures de la Cōception et plusieurs aultres suffrages. Nouuellemēt Imprimees à Paris pour* ‖ *Jehā burges pierres huuin T Jacques cousin.* (*Au dessus le S^t-* Graal; au dernier f. la marque de Verard.) S. d. (alman. de 1503 à 1520). In-8° goth., sign. a, b, c par 8; d par 4, e-9 par 8 (pas de cah. 2) et s par 4; veau fauve, 850 fr.; — 5° *Cy est le compōst et Kalēdrier* ‖ *des bergiers : ou quel sōt plusieurs nouuellettes cōme ceulx* ‖ *qui le verront pourront cōgnoistre... Leql cōpost et Kalendrier* ‖ *touchāt les lunes et éclipses est approprie cōme doit pour le* ‖ *climatz de France au iugenēt et cōgnoissance des bergiers.* (a la fin) : *Finist* le *compost et Kalendrier des bergiers. Imprime a Paris par maistre Guy marchant : demourant au champ Gaillard : derrière le collège de Nauarre. Lan M. cccc. iiii. xx. xvii. le xvi. iour de septēbre* (1497), in-4°; reliure de Lortic. Cet exemplaire unique est incomplet du cahier b. (6 ff.) : 480 fr.

Le catalogue de cette quatrième partie comprenait 500 numéros. Le total de la vente s'est élevé à 253,146 francs. Une dernière vente aura lieu au printemps de l'année prochaine.

— *Vente Rochebilière.* — La vente d'une partie de la bibliothèque de M. Rochebilière dont nous avons précédemment parlé [1] a eu lieu le mois dernier par le ministère de M. Delestre. Cette première partie était composée d'éditions originales d'auteurs français des XVIIe et XVIIIe siècles. Le catalogue, admirablement rédigé par M. Claudin, contient un avant-propos dû à M. Pauly, de la Bibliothèque nationale, et une intéressante préface de M. Claudin qui voudra bien nous permettre de lui faire l'emprunt suivant :

L'examen attentif de divers exemplaires d'un même livre nous a démontré qu'une simple date ne suffisait plus pour guider les bibliophiles dans le choix d'une édition originale. Plusieurs écrivains, sans attendre une autre édition, ont sans cesse modifié leurs ouvrages et ont fait des changements pendant le cours de la mise en vente au moyen de *cartons*. La collection Rochebilière a fourni, pour la première fois, les éléments d'un travail comparatif, indiquant dans quelle mesure les textes ont été aussi changés ou modifiés. Nous avons pris soin de noter non seulement les particularités qui distinguent les éditions entre elles, mais encore celles qui feront à l'avenir reconnaître les divers états d'une même édition que précédemment l'on achetait au hasard, sans vérifier. On comprendra quelle variation de prix s'ensuivra si l'on veut

1. Voir p. 103.

avoir le luxe d'exemplaires spéciaux avec toutes les variantes, c'est-à-dire avec les feuillets primitifs et changés d'une même édition, ou si l'on s'attache à n'avoir que des exemplaires purs de toute retouche, ayant échappé à la censure volontaire de l'auteur, véritable texte original, expression fidèle d'une première pensée. Par exemple, rien de curieux à étudier comme les essais par lesquels passe souvent La Rochefoucauld, pour arriver à la concision qui met si bien sa pensée en relief. Nous n'insistons pas davantage sur le degré particulier d'intérêt qui s'attachera désormais aux observations que l'on pourra faire sur les éditions de chaque auteur, selon que son texte, pris pour ainsi dire sur le vif, aura été condensé, développé ou changé. De ce côté s'ouvre pour la bibliophilie un vaste champ, fertile en découvertes.

Voici les prix d'adjudication des ouvrages les plus remarquables : *Essais de Montaigne,* 1580, 2 vol. pet. in-8°. Première édition originale des *Essais* ne contenant que deux livres : 180 fr.; — *Essais de Michel, seigneur de Montaigne,* Paris, Abel L'Angelier, 1588, in-4°, édition la dernière publiée du vivant de l'auteur et dans laquelle parut pour la première fois le III° livre des *Essais* (V. Brunet, *Manuel*, t. III, col. 1835) : 121 fr.; — *Introduction à la vie dévote,* par François de Sales, Lyon, 1610, in-12, seconde édition originale de la *Vie dévote ;* elle est fort rare. Quant à la première, elle est introuvable : 82 fr.; — Regnier : *Satires,* Paris, Toussaint de Bray, 1609, in-8°, deuxième édition originale fort rare : 490 fr.; — Rotrou : *Venceslas,* Elzevier, à la Sphère ; 1648, pet. in-12 : 150 fr.; *la Comédie des Tuilleries,* Paris, Augustin Courbé, 1637, in-4°, édition originale conforme à la description de la *Bibliographie cornélienne* (p. 117, n° 911) : 199 fr.; — *Œuvres de Corneille,* Paris, Ant. de Sommaville et Augustin Courbé, 1644, première édition originale collective de Corneille : 1,600 fr.; — Descartes : *Discours de la Méthode,* Leyde, 1637, pet. in-4° : 119 fr.; — Pascal : *les Provinciales,* à Cologne, chez Pierre de la Vallée, 1657, in-4° ; édition originale des *Provinciales :* 155 fr.; — *Pensées de M. Pascal sur la religion,* Paris, Desprez, 1670, in-12 ; première édition des *Pensées :* 300 fr.; — *Contes et nouvelles en vers de M. de La Fontaine,* Paris, Cl. Barbin, 1665 : première édition originale collective des *Contes :* 4,500 fr.; — *Nouveaux contes de M. de La Fontaine,* Mons, Gaspar Mignon, 1674, pet. in-8°, édition originale et très rare de la quatrième partie des *Contes :* 2,520 fr.; — *Fables choisies,* Paris, Denys Thierry et Cl. Barbin, 1678-79, 4 vol., fig. de Chauveau tirées à mi-page. *Fables choisies*, Paris, Cl. Barbin, 1694, 1 vol., fig. à mi-page, ensemble 5 vol. in-12, seule édition complète des *Fables* de La Fontaine qui ait été imprimée sous les yeux de l'auteur; exemplaire avec tous les cartons et passages supprimés : 2,130 fr.; — *Balade pour Monseigneur le Duc de Bourgogne* (par La Fontaine), s. l. n. d. (1682), pet. in-4°; édition originale de cette pièce très rare : 250 fr.; — Bossuet : *Oraison funèbre de très haute et très puissante princesse Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine,* Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1685, in-4° ; édition originale. Exemplaire tiré sur grand papier fort aux armes de Louis de Bourbon, prince de Condé : 920 fr.; — Bossuet : *Recueil d'oraisons funèbres,* Paris, Vve de Sébastien Mabre-Cramoisy, 1689, in-12; première édition originale des six grandes oraisons funèbres de Bossuet réunies en recueil : 139 fr.; — Molière : *les Précieuses ridicules,* Paris, Gab. Quinet, 1663, in-12, seconde édition originale : 210 fr.; — *L'Amour médecin,* Paris, Trabouillet, 1669, in-12, seconde édition originale : 200 fr.; — *Le Médecin malgré luy,* Paris, Ribou, 1667, pet. in-12, édition originale

(V. *Bibl. moliéresque*, p. 13) : 260 fr.; — *Remercîment au roy* (par Molière), à Paris, chez Guillaume de Luynes, 1663, pet. in-4° de 7 p. et non de 4, comme l'indique par erreur la *Bibl. moliéresque*, p. 55, n° 212. Édition originale de cette pièce rarissime : 800 fr.; — *Œuvres de Monsieur de Molière*, Paris, D. Thierry et Cl. Barbin, 1674-75, 7 vol. in-12, édition très rare : 1,250 fr.; — Racine, *Esther*, Paris, D. Thierry, 1689, in-4°, édition originale : 350 fr.; — *Œuvres de Racine*, tome II, Paris, Jean Ribou, 1675, in-12, très rare : 345 fr.; *Œuvres de Racine*, Paris, Cl. Barbin, 1676, 2 vol. in-12, fig. de Chauveau. Première édition originale à pagination continue des Œuvres de Racine : 440 fr.; — *Sentences et maximes de morale* (par le duc de la Rochefoucauld), la Haye, Jean et Daniel Steucker, 1664, pet. in-8°; édition fort rare contenant le texte original et authentique des *Maximes :* 5,100 fr.; — *Réflexions ou sentences et maximes morales*, Paris, Cl. Barbin, 1665, in-12; édition originale des *Maximes*, exemplaire de premier état et sans aucun carton ni changement : 475 fr.; — Le même ouvrage, exempl. de premier état, mais avec quelques cartons de second état : 440 fr.; — Le même, Paris, Cl. Barbin, 1666, in-12, seconde édition originale : 200 fr.; — *Satires du sieur D*** (Boileau), Paris, Cl. Barbin, 1666, in-12; 1re édition originale : 255 fr.; — Perrault : *Histoires ou contes du temps passé*, Paris, Cl. Barbin, 1697, in-12, édition originale très rare : 72 fr.; — Fénelon : *Éducation des filles*, Paris, 1687, in-12, 31 fr.; — *Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère ou les aventures de Télémaque*, Paris, 1699, in-12; édition originale de *Télémaque* (V. Brunet, *Manuel*, t. II, col. 1210) : 230 fr.; — *Sophronisme*, s. l. n. d. (vers 1700), édition originale : 110 fr.; — La Bruyère : *les Caractères de Théophraste*, Paris, Estienne Michallet, 1688, in-12; 1re éd. orig. des *Caractères :* 549 fr.; — Regnard : *le Joueur*, Paris, Guillain, 1697, in-12; éd. orig. fort rare : 455 fr.; — Regnard : *Œuvres*, t. I, Paris, Ribou, 1708; t. II, Paris, Ribou, 1707, 2 vol. in-12; édition originale à pagination continue : 600 fr.; — Le Sage : *le Diable boiteux*, Paris, Ve Barbin, 1707, in-12, éd. orig. : 405 fr.; — *Histoire de Gil Blas*, Paris, P. Ribou, 1715, 2 vol. in-12, éd. orig. : 1,000 fr.

La perle de la collection Rochebilière était un exemplaire sans aucune suppression, de la première édition complète des Œuvres de Molière. Ce précieux ouvrage, cité dans le Molière de la *Collection des Grands écrivains* (t. V, p. 70), a été adjugé moyennant le prix de 15,600 fr.

N. B. — Nous avons eu toujours le soin d'annoncer les ventes qui présentent un réel intérêt. Plusieurs de nos abonnés nous ont exprimé le désir d'avoir sur ces ventes le plus de renseignements possibles et de connaître, par exemple, la date de la vente, le libraire et le commissaire-priseur qui en sont chargés; le nom des vendeurs, etc. Nous nous empresserons de faire droit aux justes réclamations qui nous ont été adressées; cependant il nous est parfois difficile d'y satisfaire. C'est en effet le plus souvent à des indiscrétions que nous devons de connaître le nom des amateurs qu'une circonstance, souvent pénible, force à se séparer de leurs collections, et l'on comprendra aisément la réserve qui nous est imposée.

Autographes. — Il y a quelque temps on a vendu, moyennant la somme de 3,000 francs, un dossier des plus importants pour l'histoire du XVIIIe siècle. Il

comprenait la correspondance politique et militaire du chevalier de Balleroy qui fut maréchal de camp des armées de Louis XV et Louis XVI. Parmi les 221 lettres adressées au maréchal de 1772 à 1778, et qui composaient ce dossier, on remarquait des lettres du duc d'Aiguillon, de la duchesse de Fitz-James, de la comtesse de Boisgelin, de Mme de Wangen, etc.

Le détenteur de cette correspondance possédait également deux portefeuilles des plus intéressants contenant, le premier 305 lettres adressées par Alexandre de Humboldt à la romancière anglaise Williams; le second, 75 lettres de Simonde de Sismondi dans lesquelles le célèbre historien donne à Mme Major, à qui elles étaient adressées, son appréciation sur les hommes et les choses de son temps. Ces deux portefeuilles, achetés mille francs chacun, pourraient faire l'objet de curieuses publications.

NOTA. — C'est par erreur que nous avons dit dans notre dernière livraison que l'*Icosameron* de Casanova de Seingalt comprenait 4 vol. in-8°, c'est 5 vol. qu'il faut lire.

SEP 17 1882

1882

3e ANNÉE

HUITIÈME LIVRAISON

10 AOUT

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— **Paraît le 10 de chaque mois** —

PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an **40** fr. — Province, un an **42** fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

PRÉNAIRE. SC. P. AVRIL. DEL.

LE LIVRE

— TROISIÈME ANNÉE —

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 AOUT 1882

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

I. — LES PREMIÈRES ÉDITIONS DE CRÉBILLON LE TRAGIQUE, par L. DEROME.

II. — VOLTAIRE ET LE COMTE D'ARGENSON (*trois lettres inédites de Voltaire*), par EUGÈNE MULLER.

III. — LES ILLUSTRATEURS DE LIVRES AU XIXe SIÈCLE : JEAN-FRANÇOIS GIGOUX, par EUGÈNE FORGUES.

IV. — LE BOUQUINISTE ACHAINTRE ET L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE, par CH. COLLET.

V. — CHRONIQUE DU LIVRE. — Ventes aux enchères.

Gravures hors texte : Portrait de JEAN-FRANÇOIS GIGOUX, d'après lui-même. — Statuette de VOLTAIRE, par HOUDON (Vente Hamilton).

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

I. — **Comptes rendus des livres récents** publiés dans les sections de : *Théologie, Jurisprudence. — Philosophie, Morale. — Questions politiques et sociales. — Sciences naturelles et médicales.* — BELLES-LETTRES : *Linguistique, Philologie, Romans, Théâtre, Poésie. — Beaux-arts. — Archéologie, Musique. — Histoire et Mémoires. — Géographie et Voyages. — Bibliographie et études littéraires.—Livres d'amateurs et Mélanges.*

II. — **Gazette bibliographique** : *Documents officiels. — Académie. — Sociétés savantes. — Cours publics. — Publications nouvelles. — Publications en préparation. — Nouvelles diverses. — Nécrologie. — Le livre devant les tribunaux.*

III. — **Sommaire des publications périodiques françaises** : *Revues littéraires. — Principaux articles littéraires ou scientifiques parus dans les journaux quotidiens de Paris. — Nouveaux journaux parus à Paris, d'après la liste des dépôts,* etc.

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris	40 fr.
Province	42 fr.
Étranger (union postale — première zone)	46 fr.
Étranger (union postale — deuxième zone)	50 fr.
Étranger (hors de l'union)	60 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue, 7, rue Saint-Benoît, à Paris, chez tous les Libraires, ou à tous les Bureaux de poste.

Pour toute communication relative à la Rédaction, s'adresser à **M. Octave Uzanne,** directeur littéraire.

Pour ce qui concerne l'administration, à **M. A. Quantin,** éditeur-gérant.

AVIS : Les deux premières années du LIVRE, en volumes brochés, sont en vente au prix de 60 fr., chaque année prise séparément.

Nos nouveaux abonnés de la 3e année reçoivent, A TITRE DE PRIME, ces deux années au prix de l'abonnement annuel, sans augmentation, soit à 40 fr. chacune.

LES PREMIÈRES ÉDITIONS

DE

CRÉBILLON LE TRAGIQUE

Le mérite ni la réputation des auteurs ne se mesurent au prix qu'on met à leurs œuvres. *Le Cid* ou les *Oraisons funèbres* de Bossuet sont aussi bons à lire sur du papier moderne que dans les éditions de luxe où on les a lus d'abord. Pourtant le public lettré et celui des amateurs se sont habitués à considérer comme des reliques précieuses les exemplaires du temps, qu'ils habillent d'or et de maroquin, qu'ils se disputent avec acharnement, et qu'ils enferment sous des vitrines comme des objets d'art. Il y a de cela plusieurs bonnes raisons qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici. Ces exemplaires du temps ont d'ailleurs une physionomie *sui generis* qui les recommande; et puis ils ne sont pas communs. Ce qui n'est pas commun est agréable à posséder. On y met de l'amour-propre; on s'associe, en quelque sorte, à la gloire de l'auteur, et on témoigne à autrui de l'estime qu'on en fait par les

frais que vous occasionne cette estime, ce qui est un relief du goût qu'on a ou qu'on prétend avoir. Cela s'est étendu aux produits de tous les arts. Il y a maintenant une religion artistique et des saints de l'art qui sont l'objet d'une dévotion attendrie.

Mais si l'on s'est mis à recueillir avec un soin attentif les épaves de notre littérature ancienne, le sort de quelques-uns de ceux qui l'ont le plus honorée est fait pour exciter l'étonnement. Il y a des exclusions qu'on ne comprend pas. Le goût et l'amour des livres ont des fantaisies singulières. Il n'y a pas de règle absolue; cependant on peut en général estimer le cas qu'on fait d'un écrivain d'après le prix auquel on achète les éditions originales de ses œuvres. Il ne s'agit pas, bien entendu, de ceux qui ont à peu près disparu de la circulation. Ceux-là ne sont que rares, et on en opère le sauvetage coûte que coûte. Il s'agit des grands écrivains de la langue. Nous n'en voulons citer que trois, qui ont été illustres à divers titres et dont le discrédit actuel est complet. Ce sont Ronsard, Jean-Baptiste Rousseau et Crébillon le tragique, celui qu'on appelait, à la fin du règne de Louis XIV, l'Eschyle français.

Ce qui est arrivé à Ronsard est vraiment extraordinaire. Durant la seconde moitié du XVIe siècle et jusqu'en 1623, date de la dernière édition de ses œuvres (2 vol. in-folio), car elles n'ont pas été rééditées depuis, il est le premier des poètes français. On le compare à Homère. Ce n'est pas un poète de la famille d'Homère; c'est un lyrique élevé, d'un talent flexible et rude. Il a contribué, autant que n'importe qui parmi ses contemporains, plus que Montaigne, à tirer la langue française de cette crise de la Renaissance où, entre un passé qui n'est plus et un avenir qui n'est pas encore, elle oscille incertaine, parlant grec et latin. Ronsard ne l'a pas sortie de l'impasse où elle s'était engagée. Il manque de goût, de mesure, de guides. On ne crée pas une langue : elle se crée elle-même. Mais il lui a donné du ressort. Il a emprunté aux lyriques de l'antiquité des rythmes qui subsistent, que Victor Hugo a repris, qu'il doit à Ronsard. Ronsard est le seul de nos écrivains français que Victor Hugo ait imité, qu'il ait essayé, sans succès pour Ronsard, mais non sans profit pour lui-même, de remettre au jour. Un oubli complet suit immédiatement la gloire éphémère de Ronsard. Ce fut l'école précieuse, celle du temps de Louis XIII, très antérieure à l'hôtel de Rambouillet, qui le détrôna avant que Malherbe et Boileau l'achevassent. Il avait encore du crédit après la mort de Malherbe. On lit dans le XXXIe des *Entretiens* de Balzac : — « Dans notre dernier Entretien, il fut parlé de celui que M. le président de Thou et Scévole de Sainte-Marthe ont mis à côté d'Homère, vis-à-vis de Virgile, et je ne sais combien de toises au-dessus de tous les autres poètes grecs, latins et italiens. » Balzac constate qu'il reste à Ronsard des partisans, mais qu'il a contre lui la cour et l'Académie. Ce n'est pas un poète entier; c'est le commencement et la matière

d'un poète. Balzac ne sait pas que Ronsard n'avait pas de langue et a servi à former celle que parle Balzac, qui écrit ailleurs, dans une de ses *Lettres familières*, à Chapelain : — « Il faudrait que M. de Malherbe, M. de Grasse (Godeau) et vous fussiez de petits poètes, si celui-là peut passer pour grand. » L'arrêt de Balzac, confirmé par Boileau, est resté acquis jusqu'à nos jours. L'étude des origines de notre littérature n'a pas remis Ronsard en possession de sa vieille renommée. Néanmoins elle lui a fait une place considérable dans l'histoire littéraire. On peut consulter à cet égard l'ouvrage de M. Gaudard : *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (Metz, 1854, in-8°). Les amateurs sont venus au secours de la critique. La première édition un peu complète de ses œuvres (6 vol. in-4°, Paris, chez Gabriel Buon, 1567) vaut couramment 2 à 3,000 francs.

Malherbe paraît en 1630 (1re édition). De 1630, date de la réimpression grossière faite en petit format de la grande édition de 1623, jusqu'en 1857, où M. Prosper Blanchemain publia le premier volume de celle à laquelle il a travaillé une quinzaine d'années, — elle contient huit volumes et a été terminée chez Franck en 1867, — deux cent vingt-sept ans se sont écoulés. Ronsard ne sera pas beaucoup lu désormais; cependant il a repris son rang dans les lettres nationales, les lettrés le connaîtront, et il aura une place distinguée dans les bibliothèques d'élite.

Le sort de Jean-Baptiste Rousseau n'est pas si avantageux. Il a joui, au XVIIIe siècle, sinon d'une gloire égale à celle de Ronsard, car il y avait d'autres poètes à côté de lui, et Voltaire emplissait à lui seul la scène, au moins de celle du plus grand poète lyrique qui eût encore paru en France. C'était Pindare. Si quelqu'un avait le droit de compter sur la postérité, c'était lui. Il avait pris la peine de lui écrire :

> Déesse des héros, qu'adorent en idée
> Tant d'illustres amants dont l'ardeur hasardée
> Ne consacre qu'à toi ses vœux et ses efforts;
> Toi qu'ils ne verront point, que nul n'a jamais vue,
> Et dont pour les vivants la faveur suspendue
> Ne s'accorde qu'aux morts...

Voltaire, à qui Jean-Baptiste Rousseau lut à Bruxelles le manuscrit de son *Ode à la Postérité*, écrivait qu'il avait bien peur qu'elle n'allât point à son adresse. C'est Voltaire qui a eu raison. Jean-Baptiste Rousseau a conservé quelques adeptes. On ne le lit plus, on ne le réimprime plus. Il est inconnu du public; les premières éditions de ses œuvres n'ont point de valeur vénale. Ceci ne serait rien : les écrivains du XVIIIe siècle ne sont pas encore entrés au Panthéon. Des amateurs comme ceux-ci disent : Mais il a disparu de la circulation; il est négligé de la critique. Il n'existe

plus. Les lyriques du XIXe siècle, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset et d'autres, ont illustré un genre resté pauvre. S'ils n'étaient point là, Jean-Baptiste Rousseau serait le premier de nos poètes lyriques.

Il est vrai que Crébillon père est un exemple plus étrange de l'instabilité du goût. Ici les mœurs et la mode ont une part égale de responsabilité. On ne joue guère plus les poètes tragiques. On n'écrit plus de tragédies. Le genre tragique est sorti des mœurs. Quoi qu'il en pense, le XIXe siècle n'est pas si tragique que les temps antérieurs. La peur et la mort violente y ont un rôle plus restreint. On ne vit plus dans l'appréhension et la terreur comme jadis. Le drame lugubre, l'incertitude de la vie du lendemain, les yeux terribles de la Fortune étaient l'état normal. La crainte de la Fortune, d'une destinée sans cesse menaçante, tenaient les âmes dans une situation douloureuse. La scène était un écho des sentiments qui régnaient dans chaque conscience. Il en était encore ainsi du temps de Crébillon. Le XVIIe siècle, qui, à la distance où nous sommes, nous apparaît volontiers comme une époque fleurie où le génie de Pascal, de Corneille, de Bossuet, de Molière alternait avec la gloire militaire, fut, pour la plupart de ceux qui eurent à en porter le poids, un enfer de tous les jours. Les guerres civiles, les guerres religieuses, les luttes de peuple à peuple, la famine, le désastre, en un mot, sous toutes les formes, l'emplissent en entier. Crébillon a passé sa jeunesse dans cette atmosphère viciée. Louis XIV menaçait de finir comme il avait commencé. On était au fort de la guerre de la succession d'Espagne. Les tragédies de Crébillon, celles qui l'ont illustré, ont été jouées entre deux batailles perdues, couronnées par la misère et la ruine imminente de la France. *Atrée et Thyeste* est de 1707; *Électre,* de 1709, l'année où à Versailles le roi mangeait du pain d'avoine; *Rhadamiste* est de 1711 : leur succès est contemporain d'écroulements comme on n'en avait pas vus depuis la Réforme. L'orage fini, Crébillon tombe : on ne l'a pas remarqué. Sa puissance tragique ne survit pas à la guerre de la Succession.

La Régence qui lui succède est une comédie; et jusqu'aux nouveaux temps dramatiques de la Révolution et de l'Empire, on ne jouera que la comédie et on ne fera que des comédies. Mais alors on reprendra Crébillon, qui ne sera pas seulement joué, mais dont on fera quinze ou vingt éditions en quelques années.

De nos jours, on ne lit pas plus qu'on ne représente ses pièces. Il semble tout à fait mort. On n'en a pas fait une édition depuis la Restauration, c'est-à-dire depuis le moment où les souvenirs tragiques de la période antérieure ont disparu et produit une détente générale des nerfs. Mais, dira-t-on, on lit les tragédies de Corneille et de Racine. Oui, parce qu'elles sont l'œuvre de noms consacrés. Les joue-t-on? Non, et si on les joue, elles ennuient le public; et sans le respect classique qui les

couvre, la salle de la Comédie-Française serait vide, le soir où on représente encore *Phèdre* ou *Polyeucte*.

Crébillon a un désavantage sur elles : il composait ses pièces de mémoire et ne les écrivait ; en d'autres termes, il les écrivait après les avoir faites. Cette méthode a nui à son style. La perfection littéraire lui manque. Il n'est point correct ; il est raboteux. C'est ce qui donnait à Voltaire un prétexte contre Crébillon.

« On m'ose préférer Crébillon le barbare. » Corneille et Racine, qu'on joue peu, sont toujours lus. Ils le doivent à leur supériorité littéraire. Crébillon ne l'a pas ; ce qui, nous venons le remarquer, tient à sa méthode de composition. Ce n'était pas non plus un écrivain, un lettré, un moraliste. Il n'a qu'une corde, la tragédie ; et il le sent lui-même, quand il écrit, en s'adressant au dieu du Permesse :

> Tu m'as donné pour tout mérite
> Le cruel et morne talent
> De hurler dans la tragédie.

Il a la forme, le génie dramatique. Il n'est pas instruit ; la fréquentation de la société polie n'a pas adouci les angles de son caractère, élargi son imagination, donné à sa parole la flexibilité et la douceur de ceux qui vivent avec tout le monde. Cela tient à son humeur noire. Il emploie des moyens inconnus à la tragédie moderne. A propos de la coupe de sang d'*Atrée et Thyeste,* un Anglais qui assistait à la première représention s'écrie : *Transeat a me calix iste !* Crébillon vivait seul, ne répondait pas aux lettres qu'il recevait. Quand on lui demandait pourquoi il vivait de préférence avec des animaux, car il avait une collection de chiens et de corbeaux qu'il appelait ses conjurés, il répondait : — « J'aime les animaux depuis que je connais trop bien les hommes. » Naturellement, il manquait aussi de tact. Dans son *Catilina* (1748), il fallut retrancher les six vers suivants, qu'on aurait pu croire dirigés contre Mme de Pompadour. Probus dit à Fulvie :

> Vous n'aimâtes jamais ; votre cœur insolent
> Tend bien moins à l'amour qu'à subjuguer l'amant ;
> Qu'on vous fasse régner, tout vous paraîtra juste ;
> Et vous mépriseriez l'amant le plus auguste,
> S'il ne sacrifiait au pouvoir de vos yeux
> Son honneur, ses devoirs, la justice et les dieux.

Voilà pourquoi Crébillon le tragique, celui qui était, au commencement du XVIIIe siècle, l'Eschyle français, n'est pas lu et n'a pas trouvé grâce devant les amateurs qui couvrent d'or une édition originale d'une bluette de Marivaux, et ne connaissent pas les premières éditions d'*Atrée*

et Thyeste, d'*Électre* et de *Rhadamiste*. Comme il est le troisième de nos auteurs tragiques après Corneille et Racine, et avant Voltaire, il y aura pourtant lieu de revenir là-dessus et de lui faire une place, ne fût-ce que dans les bibliothèques théâtrales.

L'histoire des éditions originales de Crébillon est encore à peu près un mystère. On n'en cite pas d'édition collective avant celle de 1750. (2 vol. in-4°), imprimée au Louvre par ordre de Louis XV. De 1750 à la Révolution, il y en a quelques-unes, trois ou quatre. Depuis lors, elles vont en se multipliant jusqu'à la fin de la Restauration. Il y en a au moins une vingtaine. D'autre part, Crébillon tient la scène plusieurs mois de chaque année, surtout au lendemain de la Terreur. Il figure dans le projet de bibliothèque militaire formé par Napoléon, projet qui ne fut pas mis à exécution. Puis, brusquement, il disparaît du théâtre; on cesse de l'éditer et de le lire. A partir de l'édition Lefèvre (1828, 2 vol. in-8°), on n'en entend plus parler. Est-ce l'avènement de l'école romantique qui l'a chassé à la fois du théâtre et des bibliothèques? Oui et non. Il est constant que l'avènement de l'école romantique atteignit d'une manière inopinée presque toute l'ancienne littérature. Au théâtre, elle demeure au répertoire, mais on ne la joue plus; dans le public qui ne va pas au théâtre, surtout dans le public de province, on la croirait morte. Sous la monarchie de Juillet, on ne joue presque plus les classiques; on ne joue plus Crébillon du tout. Les autres genres classiques, il est vrai, ne sont pas plus heureux. L'imprimerie cesse de les reproduire, parce que les éditeurs n'en vendent plus.

Mais si Crébillon n'a pas été réimprimé depuis 1828, les éditions précédentes de ses œuvres ne trouvent pas un meilleur accueil dans les ventes publiques. Il y en a plusieurs qui sont d'un grand luxe, quelques-unes ornées de gravures de maîtres, qui suffiraient, ce semble, à leur conserver un prix élevé. Elles n'en ont pas. Brunet se contente de mentionner l'édition de 1750; ses continuateurs sont muets sur le compte de Crébillon. Les grands catalogues que publient certains marchands de livres anciens ne font pas mention de Crébillon. Il a pourtant un rang trop distingué au théâtre pour n'être pas quelque jour l'objet d'un retour de fortune. Quoi qu'il en puisse être, il n'est pas inutile de rappeler les dates des neuf tragédies dont il est l'auteur: 1° *Idoménée* (27 décembre 1705); 2° *Atrée et Thyeste* (14 mars 1707); 3° *Électre* (14 décembre 1709); 4° *Rhadamiste et Zénobie* (23 janvier 1711); 5° *Xerxès* (7 février 1714); 6° *Sémiramis* (10 avril 1717); 7° *Pyrrhus* (29 avril 1726); 8° *Catilina* (12 décembre 1748); 9° *le Triumvirat ou la Mort de Cicéron* (25 décembre 1754). Quérard nomme les éditions originales suivantes, qu'il n'a pas vues et qu'il ne décrit pas : *Catilina*, cinq actes en vers (Paris, Prault, 1749, in-12); *Électre*, cinq actes en vers (Paris, Ribou, 1709, in-12); *Idoménée* (Paris, Lebreton, 1706, in-12); *Pyrrhus*.

cinq actes en vers (Paris, Coustelier, 1826, in-8°); *Rhadamiste et Zénobie* (Paris, Ribou, 1711, in-12); *Sémiramis* (Paris, Ribou, 1717, in-12); *le Triumvirat ou la Mort de Cicéron,* cinq actes en vers (Paris, 1753 ou 1754, in-12). *Atrée et Thyeste* et *Xerxès* sont absents de cette nomenclature. Il n'indique aucune collection collective avant celle de 1750. Il y en a cependant plusieurs. Le volume que nous allons décrire, et qui appartient à la bibliothèque de l'Université, en est une et n'est sans doute pas la première. Il mérite d'être signalé, parce qu'il contient diverses indications inconnues aux bibliographes. Le titre porte : *les Œuvres de M. de Crébillon, à Paris, chez Pierre Ribou, à la descente du Pont-Neuf, à l'image Saint-Louis, 1711, in-12.* Il n'y a que le titre d'imprimé à nouveau. Le volume est composé de pièces imprimées à part, dont chacune a une pagination propre. Ces pièces sont : *Idoménée,* avec le même titre que ci-dessus et la date de 1711. Le chiffre de l'édition n'est pas indiqué; on y trouve une dédicace en vers à Monseigneur le duc, reproduite dans les éditions collectives de plus tard. La pièce a soixante-six pages et deux pages pour le privilège. *Atrée et Thyeste,* tragédie par M. de Crébillon. Le prix est de vingt sols. Le titre est le même que plus haut, la date 1709. Il y a une préface, la prose comme celle des éditions subséquentes, cinquante-sept pages de texte et trois pages pour le privilège. *Électre,* tragédie par M. de Crébillon. Le prix est de vingt sols. Même titre, date de 1709, préface en prose, soixante-treize pages de texte et trois pages de privilège. *Rhadamiste et Zénobie,* tragédie par M. de Crébillon; seconde édition. Le prix est de vingt sols. Même titre, date de 1711, soixante pages de texte et trois pages de privilège.

Une autre édition collective, dont nous avons un exemplaire sous les yeux, offre une pagination continue, sans titre général néanmoins, ni privilège. Le volume commence par la préface en vers à M. le duc. Le titre, qui remplace le titre commun, est : *Idoménée, tragédie* (il n'y a pas de nom d'auteur), *à Paris, chez la veuve Pierre Ribou, libraire de l'Académie royale de musique, quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'image Saint-Louis, 1719.* Le volume, de format in-12, a quatre cent quinze pages, et, outre *Idoménée,* renferme *Atrée et Thyeste, Électre, Rhadamiste et Zénobie.* Chaque pièce n'a qu'un faux-titre, sauf *Idoménée,* qui vient en premier lieu et porte l'adresse du libraire. On a ajouté à ce volume l'édition originale de *Sémiramis,* tragédie par M. de Crébillon. Le prix est de vingt sols. A Paris, chez Pierre Ribou, 1717. Cette édition de *Sémiramis* a quatre-vingt-onze pages de texte, non compris quatre feuillets préliminaires. Ces deux éditions collectives, l'une factice, à laquelle on n'a pris la peine que de joindre un titre neuf; l'autre, non factice, mais sans titre commun, sont-elles les premières des Œuvres de Crébillon? Il est difficile de le savoir; celle de 1719 est d'ailleurs incomplète, car elle ne contient ni *Xerxès,* donné en 1714, ni

Sémiramis, donnée en 1717, quoiqu'elle porte en tête la date de 1719. Maintenant, dans l'intervalle de 1719 à 1750, il y en a-t-il d'autres? C'est plus que probable. Si on faisait le dépouillement des catalogues du temps, dont il existe un grand nombre, on les trouverait sans doute. Elles doivent être médiocres. On les aura données au public qui suivait les représentations de Crébillon, au fur et à mesure des besoins, sans aspirer à en faire des éditions destinées aux bibliothèques. Dans tous les cas, c'est un point qui reste à éclaircir.

Puissent les renseignements qui précèdent engager quelqu'un à faire les recherches nécessaires! Tels qu'ils sont, ils jettent déjà un certain jour sur les premières éditions partielles ou collectives des œuvres dramatiques d'un homme que son génie, quoique défectueux et s'étant exercé dans un genre aujourd'hui mort, maintiendra au premier rang parmi ceux qui ont fondé l'art dramatique en France.

L. Derôme.

VOLTAIRE ET LE COMTE D'ARGENSON

A PROPOS DE L'*HISTOIRE UNIVERSELLE*

(Trois lettres inédites de Voltaire. — Un erratum à l'édition de Beuchot.)

---

la fin de 1753, Voltaire habitait Colmar. Récemment échappé aux tracasseries de son ci-devant ami le roi de Prusse, et, à la suite de quelques allées et venues dans les principautés allemandes, il était rentré en France par l'Alsace, où il avait cru devoir faire halte; car, ayant encouru la disgrâce de Louis XV, dont un ordre formel lui interdisait le séjour de Paris, il sentait, comme le remarque son très savant et très consciencieux biographe, M. G. Desnoiresterres, « qu'il ne fallait pas trop dépasser la frontière ».

« Las des hospitalités, même royales, l'auteur de *la Henriade,* qui, bien qu'âgé de soixante ans, avait pour ainsi dire vécu jusque-là sans gîte propre, éprouvait alors le besoin du chez-soi » Il voulait donc visiter, en Alsace, certaine propriété, sur laquelle le duc de Wurtemberg lui avait constitué par hypothèque une rente viagère, et où il pensait trouver peut-être à s'établir convenablement.

Chemin faisant, d'ailleurs, après sa sortie de Prusse, pour complaire à la duchesse de Saxe-Gotha, dont il avait été l'hôte très fêté, il s'était engagé à écrire les *Annales de l'Empire*

Cette froide et fastidieuse compilation, que, dit-il, la duchesse lui avait commandée, « comme on commande des petits pâtés », entreprise et faite à contre-cœur, fut achevée à Strasbourg (où l'écrivain s'était arrêté d'abord) avec l'aide d'un érudit du lieu, qui, ayant un frère imprimeur à Colmar, décida Voltaire à lui confier l'édition du livre nouveau. Voltaire accepta, et, pour surveiller de plus près l'impression des *Annales*, se rendit à Colmar.

Il était là, « résolu à y attendre ce que décideraient de lui les dieux et les hommes », quand il apprit qu'un libraire de la Haye, Jean Néaulme, venait de faire paraître un *Abrégé de l'Histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint, par M. de Voltaire.*

Dans les deux volumes imprimés par l'éditeur hollandais, l'auteur nommé dut reconnaître, mais tronqué, défiguré, avec une évidente perfidie, le texte de « certains recueils informes d'anciennes études, auxquelles il s'était occupé quinze ans auparavant, avec une personne respectable (Mme du Châtelet), au-dessus de son sexe et de son siècle, dont l'esprit embrassait tous les genres d'érudition et qui savait y joindre le goût ».

« Je préparais, ajoute-t-il, ce canevas pour son usage et pour le mien... Plusieurs personnes voulurent avoir le manuscrit, tout imparfait qu'il était, et il y en a *plus de trente copies.* Je les donnais d'autant plus volontiers, que, ne pouvant plus travailler à cet ouvrage, c'étaient autant de matériaux que je mettais aux mains de ceux qui pouvaient l'achever. »

Comment une de ces copies avait-elle pu arriver à Jean Néaulme, qui était à la fois éditeur à la Haye et à Berlin ? Il va de soi que, tout à ses rancunes contre l'*homme de Berlin,* Voltaire chercha aussitôt de ce côté. Tout d'abord, cependant, il mit la chose au compte du hasard. « Qui aurait cru, écrivait-il à son ami d'Argental, que mes dépouilles seraient prises à la bataille de Sohr (1745) et seraient vendues à Paris. On prit l'équipage du roi de Prusse dans cette bataille, au lieu de prendre sa personne. On porta sa cassette au prince Charles. Il y avait dans cette cassette gris rouge de l'avare (voy. Molière) force ducats, avec cette *Histoire universelle* et des fragments de *la Pucelle.* Un valet de chambre du prince Charles a vendu l'*Histoire* à Jean Néaulme, et les papillottes de *la Pucelle* sont à Vienne. Tout cela compose une drôle de destinée. » Mais, quelques jours plus tard, dans une lettre au maréchal de Richelieu : « On m'assure que le prince Charles rendit au roi sa cassette, prise à la bataille de Shor, dans laquelle Sa Majesté prussienne prétend qu'il avait mis mon manuscrit... Il me demanda depuis un nouvel exemplaire. Je lui en donnai un, plus correct et plus ample. Il a gardé celui-là ; *son libraire, Jean Néaulme, a imprimé l'autre.* »

« Cela veut-il dire, se demande M. Desnoiresterres, que Frédéric, pour se venger du poète, ne recula point devant une petite noirceur, qui n'aurait eu d'autre résultat, comme d'autre but, que de lui fermer la route de France ?... Convenons-en ; les antécédents du roi autorisaient de tels soupçons. »

Quoi qu'il en fût, bien que l'auteur spolié prétendît que les « mêmes houzards qui se l'étaient approprié par le droit de la guerre en avaient probablement conduit l'impression, *l'ouvrage étant en tel état, qu'on ne s'expliquait pas que le public ait pu le lire* », le livre ne faisait pas moins scandale.

Étant donné ce qu'on savait des opinions de l'auteur, qui d'ailleurs semblait se borner à protester bruyamment contre des infidélités de détails, afin qu'on ne prît pas garde aux vues d'ensemble, une telle publication devait exciter contre lui de nombreuses colères.

Pour nous en convaincre, nous n'aurions qu'à ouvrir ce même livre, devenu l'*Essai sur les mœurs*, dans l'édition que, quelques années plus tard, de Suisse où il était retiré, en fit Voltaire lui-même; et, en nous plaçant à l'époque où il parut, nous imaginerons facilement l'orage qui dut s'élever.

En tout autre temps, et le trouvant en tout autre lieu, cet orage eût été loin sans doute d'émouvoir désagréablement l'écrivain. Mais sa situation était alors délicate. Toute réflexion faite, l'aventure n'avait rien d'heureux. Il fallait aviser, mais aviser à la façon de Voltaire, c'est-à-dire sans que l'esprit, la malignité et, au fond, la liberté de penser perdissent aucun de leurs droits.

Parmi les personnages de marque dont Voltaire pouvait solliciter l'intervention, il n'en était pas de mieux désigné que le comte d'Argenson, alors secrétaire d'État, ministre de la guerre, ayant dans son département administratif la province d'Alsace.

Le comte d'Argenson — oncle paternel du marquis de Paulmy, fondateur de la magnifique bibliothèque qui est aujourd'hui la bibliothèque de l'Arsenal — avait été, au collège Louis-le-Grand, le condisciple de Voltaire, à qui il avait toujours depuis donné des marques d'affection, et qui d'ailleurs était resté avec lui en relations personnelles ou épistolaires très suivies. Ami sincère et libéral des lettres, partisan déclaré des philosophes, c'était à lui que Diderot et d'Alembert avaient dédié l'*Encyclopédie*. Voltaire, à qui il avait fourni les principaux matériaux de son *Siècle de Louis XV*, le lui avait envoyé, comme lui appartenant, « ayant été fait en quelque sorte dans ses bureaux et par ses ordres ».

Tout naturellement donc, l'écrivain menacé crut devoir se recommander aux puissantes influences de son ancien condisciple. Pour entamer la petite négociation, il prit prétexte de l'envoi du premier volume des *Annales de l'Empire*, dont on venait d'achever l'impression.

De cette négociation, on n'avait découvert jusqu'ici d'autres traces qu'une lettre et un billet de Voltaire, existant à la bibliothèque de l'Arsenal, dans un exemplaire de l'*Histoire universelle*, relié aux armes du marquis de Paulmy, et reproduits pour la première fois par Beuchot, dans sa grande édition des Œuvres complètes.

A la vérité, l'éditeur, s'en tenant à la seule appartenance ou provenance bien démontrée du volume qui contient ces pièces, se trompa sur la désignation du destinataire et les plaça dans la correspondance générale, comme ayant été adressées, non au comte d'Argenson, mais à son neveu le marquis de Paulmy.

Nous dirons plus loin quels indices auraient pu l'empêcher de commettre cette erreur.

Ces jours derniers, au cours du récolement général auquel on procède actuellement à la bibliothèque de l'Arsenal, un de nos jeunes collègues, M. Cottin, a trouvé, dans un exemplaire des *Annales de l'Empire* (évidemment celui qui fut envoyé par Voltaire au comte d'Argenson), plusieurs autres pièces.

qui, jointes à la lettre et au billet publiés par Beuchot, complètent pour nous l'historique de cette petite, mais assez curieuse affaire[1].

L'envoi du premier volume des *Annales* est accompagné de la lettre suivante (*inédite*) :

A Colmar, 12 février (1754).

Puisque vous faites une bibliothèque considérable, il faut bien, monseigneur, qu'il y entre des livres médiocres. En voicy un qui est probablement fort indigne de vous être présenté. Je sçais que vous avez une relieure particuliere, et d'ailleurs il y a peu de relieurs à Colmar. Souffrez donc que votre vieux courtisan vous présente ces premices telles qu'elles sont.

Vous avez voulu avoir absolument cette prétendue *Histoire universelle* à laquelle on a mis mon nom, et qui est si ridiculement imprimée. Vous êtes en quelque façon obligé en honneur d'empecher qu'on ne fasse des procédures contre cet ouvrage. Quelque bonne âme a voulu engager un vieux procureur general du conseil d'Alsace à instrumenter dans cette affaire contre le livre et contre l'autheur. Vous êtes secretaire d'État de l'Alsace. Il est très certain qu'un mot de vous au procureur general empecherait un scandale ridicule qui irait aux oreilles du roy, et qui éclaterait dans l'Europe. Deux lignes en general, une recommandation memc vague suffirait assurément pour tout arrêter! J'ose vous la demander instamment. J'ay peur que ma lettre n'arrive dans un moment où la goutte vous tourmente encore; je m'intéresse bien plus vivement a votre santé qu'a tous les livres du monde, et je conserverai pour vous, jusqu'au dernier moment de ma vie, le tendre et respectueux attachement qui par malheur a commencé il y a bientôt cinquante années[2]. *V.*

Deux jours plus tard, tant l'impatience ou l'inquiétude du poète était grande, autre missive plus explicite, plus pressante (*inédite*) :

A Colmar, 14 février.

Mon pied pourri apprend, monseigneur, que le vôtre est enflé et a la goutte encore. Je me flatte que votre regime adoucit vos maux. Permettez-moy de vous dire que je ne suis pas sur mes pieds si bien que vous. Un missionnaire jesuitte, nommé Menar, est venu precher a Colmar, et il s'est avisé de me designer un peu fortement dans ses sermons, que je crois tres édifians, mais que je ne peux avoir la consolation d'entendre, parce que je suis au lit depuis trois mois. Ce saint homme a poussé son zèle jusqu'à écrire apostoliquement a l'eveque de Porentru, qui a Colmar dans son diocese. Ce digne prince de l'Empire a ecrit, apres boire, au procureur general d'Alsace, et ce procureur general, apres boire, a resolu de déferer à son parlement le livre de la pretendue *Histoire universelle*. Les presidents des deux chambres m'en

1. Que ces dernières pièces soient restées ignorées jusqu'à présent dans les deux volumes où elles furent reliées, on peut se l'expliquer par cela que cet exemplaire des *Annales*, simplement recouvert de veau brun, fut et demeura coté comme *double* ou *triple* d'un autre exemplaire, provenant du fonds La Vallière, magnifiquement habillé de maroquin rouge. Ajoutons que si, depuis que la bibliothèque est publique, la médiocre compilation de Voltaire a pu être quelquefois demandée, on dut, pour la donner en lecture, la prendre dans une des éditions des Œuvres complètes, qui furent toujours affectées au service courant. — Le livre est actuellement coté : H. 8971, 2 vol. in-12; et l'exemplaire de l'*Histoire universelle*, contenant les pièces publiées par Beuchot : H. 1753, 3 vol. in-12.

2. On sait que la généralité des lettres adressées par Voltaire aux personnes avec lesquelles il correspondait fréquemment sont signées de cette seule initiale, qui, par le caractère que l'écrivain lui donnait, est devenue une sorte de *monogramme* historiquement consacré pour les *autographiles*.

ont averti. Il est vray que j'ay publiquement désavoué et condamné ce livre dans les journaux et dans les gazettes. Mais enfin il est imprimé sous mon nom, il peut fournir grande matiere a debats et a scandales, il peut diviser le conseil d'Alsace, il peut le mettre aux prises avec l'eveque de Porentru, et je crains un eclat qui irait aux oreilles du roy. Rien n'est plus aisé que de faire un incendie de cette etincelle; mais aussi rien n'est plus aisé que de l'étouffer. Une seule lettre de vous, tres generale, une lettre de protection au procureur general de votre province previendra tout et remédiera a tout. Je vous demande instamment cette lettre. Je l'attends de vos anciennes bontez. Elle sera d'autant plus convenable que je suis icy pour des affaires assez considerables que j'ay avec M. le duc de Wurtemberg, qui a des terres en Alsace. Daignez, je vous en conjure, mander au procureur géneral que vous me protegez beaucoup, et que vous esperez qu'il me favorisera en tout ce qui dependra de son ministere et de son équité. Je ne vous demande que ces trois lignes. Vous savez que trois lignes de vous font quelque effet. Vous préviendrez une scene tres ridicule. On a dejà fait entendre raison au buveur éveque de Porentru, et le buveur procureur général souscrira, en buvant, à tous vos ordres. Pour moi, qui ne bois que de la tisane, je devrai a vos bontez et a votre protection le repos dont j'ay le plus grand besoin du monde, et je conserverai, jusqu'au dernier moment de ma vie, mon tendre et respectueux attachement et ma reconnaissance.

V.

Le 20 du même mois, Voltaire, n'ayant pas reçu de réponse, adresse au comte d'Argenson une troisième lettre (celle qui, dans l'édition de Beuchot, t. LVI, p. 402, porte le n° 2035, et à la première ligne de laquelle l'éditeur, qui ne connaissait pas les lettres précédentes, a supprimé un mot dont la raison d'être lui échappait) :

« Votre bibliothèque souffrira-t-elle *encor* ce rogaton ? écrit Voltaire (Beuchot omet cet *encor*, qui, pour lui, n'a pas de sens). Je vous supplie, monseigneur, de faire relier cette préface avec cette belle *Histoire universelle.* » Le rogaton, ou la préface dont il s'agit ici, est un texte imprimé du procès-verbal de confrontation que Voltaire a fait faire par deux tabellions entre son manuscrit des *Études* et le méchant livre édité par Néaulme. Nous trouvons, en effet, ce petit cahier, placé dans notre exemplaire entre l'introduction et le premier chapitre avec la lettre autographe du poète et la copie imprimée d'une lettre adressée par lui à Jean Néaulme, à qui il dit durement son fait :

« Voudriez-vous bien, continue Voltaire, avoir la bonté de donner l'exemplaire cy-joint à M. le président Henaut, comme à *mon* confrere à l'Academie et à mon maître en histoire ? Pardonnez-moy cette liberté. »

Après s'être égayé de nouveau sur le « buveur » évêque de Porentru, « qui a deux cent mille écus de rente, pendant que la plus grande pauvreté règne dans la province, que les jésuites allemands gouvernent avec toute l'humilité dont ils sont capables, Voltaire constate que monseigneur ne l'a pas honoré du petit mot de protection sollicité de lui. « Mais peut-être le solliciteur a-t-il mal pris son temps; il a bien peur que, dans un accès de goutte, monseigneur n'ait eu pour lui qu'un accès d'indifférence. » Il prie ensuite le « grand ministre » d'intercéder pour que le roi l'autorise « à porter son corps mourant où bon lui semblera ». Non à Paris, toutefois, puisque la volonté royale s'y oppose; mais le roi ne peut vouloir qu'il « meure dans l'hôpital de Colmar », etc., etc.

Voltaire se trompait, paraît-il, sur les dispositions du comte d'Argenson à son égard. L'indifférence n'etait pour rien dans l'affaire. Sans nul doute,

le secrétaire d'État, qui avait à concilier sa vieille affection avec les exigences de sa position auprès du souverain profondément indisposé contre l'écrivain, le secrétaire d'État dut se demander et chercher à savoir ce qu'il lui était possible de faire. Il lui fut malheureusement démontré qu'il ne pouvait que s'abstenir, au moins ouvertement. Nous en trouvons la preuve dans une réponse qui dut se croiser avec la troisième lettre de Voltaire, et dont la minute, ou plutôt le brouillon a été relié à la suite des deux premières lettres de Voltaire, dans le volume d'envoi des *Annales*.

Lettre du comte d'Argenson à Voltaire.

A Versailles, le 21 février 1754.

J'ai reçu, monsieur, le nouvel ouvrage sur les *Annales de l'Empire* que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer, et je vous en remercie. Par rapport a l'*Histoire universelle* que l'on vous attribue, que peut-on dire a un homme qui prend le soin d'avertir le public qu'un ouvrage ne lui appartient pas, et qui, par cette precaution, empeche que la considération pour son nom n'entraisne a une lecture dangereuse? Il me semble que dans ce cas l'auteur doit être séparé de l'ouvrage. Mais vous sentés bien, monsieur, si vous y voulés penser, que la demande que vous me faites par votre seconde lettre n'est pas praticable, et qu'il ne conviendroit pas d'écrire au procureur general d'Alsace pour ralentir son zele[1] sur une pareille matière. Soyés d'ailleurs trés persuadé de l'interest que je prendrai toujours a ce qui pourra vous regarder, particulierement a votre santé, dont l'etat où je suis me fait connoître mieux qu'un autre tout le prix, et ne doutés point de la continuité des anciens sentimens avec lesquels je suis toujours, monsieur, votre[2], etc.

Ainsi le comte d'Argenson refuse *officiellement* d'intervenir. Et pourtant, malgré la sécheresse et la froideur, d'ailleurs un peu embarrassées de sa lettre, nous serions porté à croire que la rigueur dont il pensait devoir faire montre, la plume à la main, ne fut pas *officieusement* aussi absolue.

Sur quoi s'appuie cette opinion? Sur la lettre suivante (inédite) adressée, en date du 16 mars, au comte d'Argenson, en lui envoyant l'exemplaire du second volume des *Annales* (dans lequel elle est reliée) :

A Colmar, 16 mars 1754.

Il n'est pas juste, monseigneur, que vous ayez dans votre bibliothèque le premier volume d'un mauvais livre sans avoir le second. Dieu mercy, il n'y en pas davantage.

Vous avez la goutte comme Charles-Quint; mais je me flatte que vous n'abdiquerez pas comme luy, et qu'il n'y aura jamais pour vous d'hieronimites. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'il faut qu'un secretaire d'État travaille quand il est malade, et qu'un empereur peut se reposer. Je fais assurement des vœux bien sinceres pour le retablissement de votre santé.

Je vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour un procureur general de quatre-vingts ans; ce n'était sans doute qu'en cas que la chose fût aisée, simple, ordinaire, ne tirant à aucune consequence.

Si vous permettiez que j'envoyasse sous votre enveloppe les *Annales de l'Empire*

1. Les mots *pour ralentir son zele* sont mis en surcharge.
2. Après *tout le prix* se trouvent ces mots raturés : *ne doutez... soyés persuadé.*

M. le président Henaut, je prendrais cette liberté. Ce serait mettre l'Empire aux genoux de la France.

J'ignore si, avant ma mort, j'aurai au moins la consolation de vous faire ma cour.

Si ma santé me permet de continuer mes voyages, je me recommande a votre protection, je pense toujours qu'il est permis d'aller chercher le soleil quand une fois on est en chemin. Je ne connais a présent de beaux jours que ceux que le soleil donne.

Je vous supplie de me conserver vos bontez; elles sont la consolation la plus chere d'un cœur qui vous est dévoué depuis longtemps avec le plus tendre respect.

V.

Post-scriptum. — Il est juste qu'un homme qui a un ulcère au pied presente ses hommages a son protecteur qui a la goutte. Il n'est pas moins juste qu'il le supplie de lire ou de se faire lire les imprimez cy-joints.

Il serait encor très juste que le roy m'accordat au moins la permission de venir mettre ordre a mes affaires, que quatre ans d'absence ont bouleversees, et tacher d'assurer du pain a ma famille; après quoy j'irai, si on veut, mourir ailleurs. Si vous pouvez, monseigneur, m'obtenir cette grace, qu'il y aurait bien de l'inhumanité a vous refuser, et qu'on doit a un mourant, vous ferez une belle action. Il n'y a qu'un homme du Nord (Frederic) qui puisse en être faché. Il est plus votre ennemi que le mien, et on luy a fait assez de sacrifices.

V.

N'est-il pas évident que, à vingt jours de la pressante épître que nous avons lue plus haut, tout orage est conjuré, dissipé, et que l'affaire de l'*Histoire universelle* est déjà de l'histoire ancienne? Rien de plus que trois lignes d'excuse, presque incidentes, à propos de la chose qui préoccupait, qui obsédait tant le poète trois semaines auparavant.

Les sollicitations n'ont plus trait qu'à la permission de voyager, pour ce « mourant » qui, par parenthèse, a encore vingt années à vivre, et vingt années des plus brillantes, notamment tout le séjour de Ferney.

Dès le 10 mars, d'ailleurs, Voltaire pouvait écrire à d'Argental : « J'ai fait évanouir entièrement la persécution que le fanatisme allait exciter contre moi jusque dans Colmar... » Comment cet apaisement subit s'était-il produit? Comment le désistement unanime de tous ceux qui semblaient prêts à faire « un incendie de l'étincelle »?

D'après le biographe émérite de Voltaire, il faudrait ne voir là que le résultat des démarches que l'écrivain fit directement auprès des premiers instigateurs de « la persécution », et cette assertion est appuyée des lettres échangées entre Voltaire et l'un des jésuites les plus influents.

A vrai dire, le judicieux historien de cette existence si mobile, si agitée, ne connaissait pas les quelques pièces que nous venons de reproduire. Les connaissant, eût-il modifié son appréciation sur cet heureux dénouement, et eût-il conclu, comme nous serions tenté de le faire, à la pression, non avouée, mais formelle du secrétaire d'État de la province? Question que nous laissons en litige, avouant notre parfaite incompétence sur un sujet que le seul hasard d'une intéressante trouvaille nous a fait aborder.

Quoi qu'il en soit, l'épilogue de l'affaire se trouve dans un billet daté du 13 août 1754 (publié par Beuchot, qui lui a donné encore M. de Paulmy pour destinataire; n° 2094, t. LVI, p. 489).

Afin qu'on puisse voir « l'énorme différence », Voltaire a eu l'idée d'ajouter

un troisième volume aux deux qu'a publiés Néaulme. Il envoie ce volume au comte d'Argenson, en lui demandant tout bonnement « son suffrage pour ses paisibles travaux ».

Et ainsi prend fin l'incident de Colmar.

Nous devons maintenant expliquer comment, malgré les apparences contraires, qui ne résultent, après tout, que d'un chiffre empreint sur une reliure, les lettres ayant trait à cette affaire, aussi bien celles qu'a publiées Beuchot que celles que nous publions aujourd'hui, ne peuvent avoir été adressées à M. de Paulmy; et comment le savant éditeur des *Œuvres complètes* aurait pu, à première vue, pour ainsi dire, s'en convaincre, comme nous venons de nous en convaincre nous-même.

Et d'abord, dans ces lettres, en général, de qui Voltaire réclame-t-il l'intervention? — De M. le secrétaire d'État pour la province d'Alsace. — Qui donc, en 1754, portait ce titre et avait cette qualité? — Pour ne pas nous en rapporter aux dictionnaires biographiques, qui sont ordinairement faits avec... des dictionnaires biographiques, et ont pour spécialité de perpétuer les erreurs des premiers rédacteurs, ouvrons l'*Almanach Royal* de l'année où Voltaire écrivait de Colmar : nous y verrons en toutes lettres, au chapitre : *Départements de MM. les secrétaires d'État*, que le comte d'Argenson, ministre de la guerre, avait dans ses attributions administratives « la province d'Alsace ».

A la vérité, le marquis de Paulmy, porté d'ailleurs au tableau des simples *conseillers* d'État, a son nom inscrit au-dessous de celui de son oncle, admis qu'il est *à la survivance*. M. de Paulmy administrerait-il en sous-œuvre? — Non; quoique encore très jeune (né en 1722, il avait alors trente-deux ans), le neveu du ministre de la guerre avait déjà rempli maintes fonctions importantes. Il est de toute notoriété qu'en 1751 il avait reçu la charge de secrétaire adjoint du département à la tête duquel son oncle était placé. Mais nous savons aussi qu'après quelques mois passés à la cour, il devait employer cinq ans à inspecter dans les diverses provinces de France tout ce qui se rattachait aux services militaires : places fortes, arsenaux, troupes de toute arme, etc.

Et si nous étions tenté de croire aux attributions d'un sinécuriste, nous n'aurions qu'à évoquer le témoignage des nombreux et volumineux cartons, portefeuilles, dossiers, où le consciencieux inspecteur entassa tous les documents réunis au cours de ses longues et laborieuses pérégrinations, et qui garnissent actuellement plusieurs rayons à la bibliothèque de l'Arsenal. Nous y verrions notamment le journal *autographe* de sa tournée en Guyenne, Saintonge, Aunis, à la fin de 1753 (mss n° 4362); et, pour 1754 nous constaterions que, après avoir, pendant trois mois, inspecté les côtes de Bretagne et de Normandie, il se rendit à une date qui coïncide presque avec celle de la dernière pièce publiée par Beuchot en Franche-Comté, où, trouvant les troupes de la province réunies auprès de Gray, il passa des revues, dont ses portefeuilles contiennent de curieuses relations, avec plans et figures (mss n° 6432-6435, portef. 18 et 21).

Remarquons ensuite que Voltaire qualifie son correspondant de « grand ministre ». Or M. de Paulmy n'était point ministre en ce temps-là, et son oncle l'était.

Notons enfin, que, si jeune qu'il pût être alors, le marquis de Paulmy

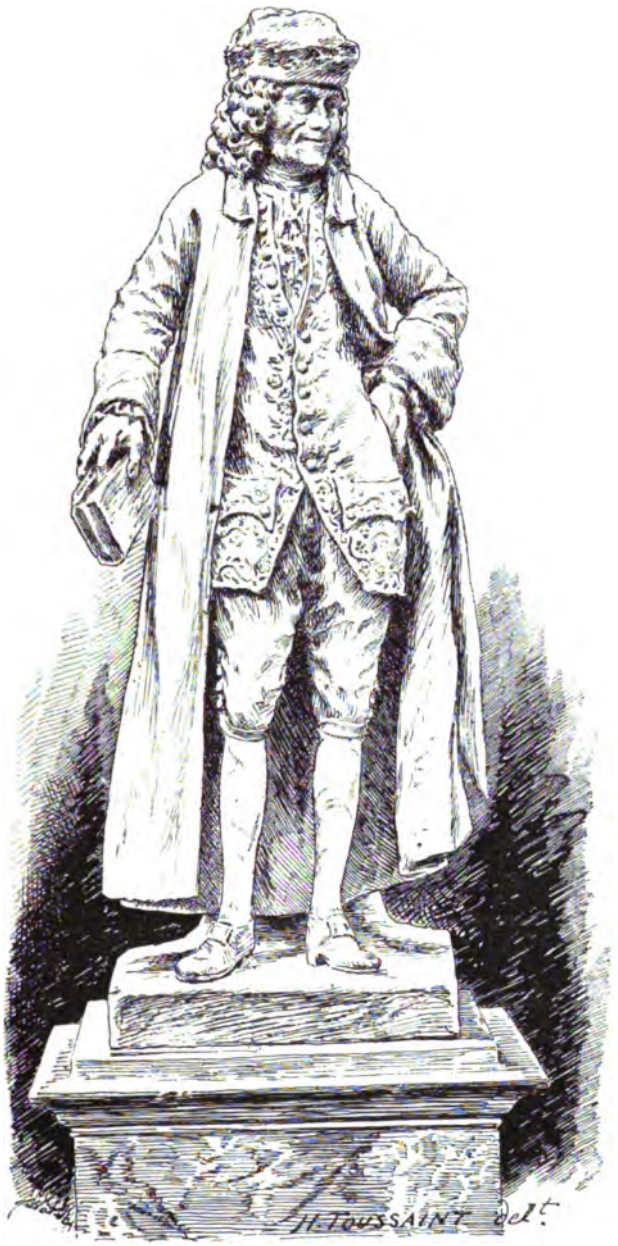

STATUETTE DE VOLTAIRE

PAR HOUDON

— *Vente Hamilton* —

Imp. A. Quantin.

occupait déjà un fauteuil à l'Académie française, et que Voltaire, lui parlant du président Hénaut, au lieu de dire *mon* confrère à l'Académie, aurait certainement dit *notre* confrère.

Telles sont les remarques toutes naturelles à l'aide desquelles Beuchot aurait pu ou dû faire une exacte attribution des deux pièces qu'il a connues.

Dans celles qui viennent d'être retrouvées par M. Cottin, nous nous bornerons à relever, outre ce même appel au *secrétaire d'État de la province d'Alsace*, le passage où Voltaire évoque les *anciennes bontés* de son correspondant, qui lui promet, en retour, la continuité de ses *anciens sentiments;* puis celui où le poète parle « d'un attachement qui a commencé il y a bientôt *cinquante années* ». Ce qui, convenons-en, saurait difficilement se concilier avec les *trente-deux ans* que M. de Paulmy comptait à cette époque.

Et pourtant toutes ces pièces sont reliées dans des exemplaires marqués aux armes du célèbre bibliophile : voilà la grosse objection, qui, croyons-nous, ne peut plus en être une devant les arguments « administratifs et chronologiques » que nous venons de produire.

Associé en titre à la charge de cet oncle, dont il avait la survivance, et avec lequel il devait, quand il rentrait à Paris, vivre en intimité, le marquis de Paulmy s'occupait déjà, en 1754, de réunir les éléments de sa future collection de livres, qui — comme nous en avons la preuve à l'Arsenal — devait recevoir des milliers de volumes provenant de la « bibliothèque considérable » formée par le comte d'Argenson. Celui-ci, tout affairé d'autre part, n'a-t-il pu remettre comme curiosité — cadeau qui avait son prix — les volumes et les lettres de Voltaire à son neveu, qui s'empressa de les faire relier à son chiffre ?...

Les portefeuilles du comte d'Argenson : papiers d'État, papiers de famille notes d'études, provenant du fonds Paulmy, abondent à l'Arsenal : pourquoi n'y trouverions-nous pas aussi bien les pièces d'une affaire à laquelle fut incontestablement mêlé le comte d'Argenson ?...

EUGÈNE MULLER,
De la bibliothèque de l'Arsenal.

LES ILLUSTRATEURS DE LIVRES

AU XIXe SIÈCLE

JEAN-FRANÇOIS GIGOUX.

DANS sa carrière de peintre, si noblement remplie de travail et de succès, M. Gigoux a joué le rôle bruyant et brillant d'un véritable porte-drapeau. Il comptait, dès le début, parmi les ardents du romantisme. Invoqué par les uns, honni par les autres, il a, trente années durant, fait retentir les Salons de ses audaces et de ses luttes contre « l'élément bourgeois » du jury. S'acharnant aux tendances nécrophiles et médiævales de ses contemporains, il choisissait avec soin les sujets les plus propres à faire frissonner un public encore endormi dans les fadeurs du classicisme : il donnait tour à tour *la Mort de Léonard de Vinci* (1835), *Antoine et Cléopâtre essayant des poisons, la Mort de Cléopâtre;* il s'associait au lycanthrope Petrus Borel, dont il illustrait le *Champavert,* mettant à son service tout ce que son crayon pouvait fournir de sang et d'horreur. Aujourd'hui encore, quand on le nomme aux survivants de 1830, pas un qui ne s'écrie : « C'était un des nôtres! » du ton d'un vieux soldat à qui l'on parle d'un de ses frères d'armes.

Et pourtant, par un singulier retour des choses d'ici-bas, aux yeux des représentants de la génération nouvelle, il apparaît comme un modéré, pour ne pas dire un timide. A dire vrai, nous sommes blasés en fait de témérités. Mante et Bastien Lepage ont mis en fuite les ombres de Delacroix et de Courbet. Nous sommes devenus plus difficiles à émouvoir, et l'archaïsme naïf de nos pères nous

arrache presque un sourire, à nous qu'une documentation plus scientifique a faits plus exacts et plus scrupuleux en matière d'antiquités. Le moyen âge, tel que l'ont conçu nos prédécesseurs immédiats, nous affecte à peu près comme un vieil opéra-comique. Il faut d'autres piments à nos admirations; et provoquer l'étonnement du public n'est plus, actuellement, affaire de procédés aussi simples et aussi primitifs. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si de nos jours la renommée guerrière de M. Gigoux s'est légèrement appâlie. Il n'y a rien perdu d'ailleurs, car elle s'est épurée en même temps, et la postérité désormais, en la recueillant de nos mains, n'aura rien à en déduire.

Cette antinomie que nous remarquons entre la nature du talent de M. Gigoux et la réputation qui lui a été faite se retrouve d'ailleurs dans toutes les manifestations de sa personnalité, et jusque dans son individu. Les habitants du quartier des Champs-Élysées ont dû remarquer plus d'une fois ce vieillard un peu voûté, mais resté solide et maître de son corps en dépit des étreintes de l'âge. Les yeux, vifs encore, sont enfoncés sous d'épais sourcils; la moustache, blanche et longue, et la mâchoire au relief singulièrement puissant, donnent à la figure un premier aspect un peu dur; on se croirait en présence d'un vieux capitaine en retraite, et la canne massive accrochée à sa boutonnière, la Légion d'honneur qui fleurit au revers de sa redingote noire achèvent et complètent l'illusion. Mais si l'extérieur est d'un vétéran, la voix aux inflexions douces et presque féminines, l'allure simple et pleine de bonhomie, l'aisance et la politesse des manières sont d'un homme du monde et d'un véritable artiste. A le bien regarder, on retrouve le charme de l'élégante figure que nous publions en tête de cet article [1], et on devine que les succès de tout ordre n'ont pas dû manquer à cette nature privilégiée. D'autre part, une légende assez difficile à contrôler prétend que, dans sa première jeunesse, M. Gigoux a été forgeron; ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui, à soixante-seize ans, sa main est toujours ferme et manœuvre quotidiennement le pinceau avec la même sûreté. Et pourtant, à voir le dessin un peu vague de ses compositions, les ombres molles dont il noie ses contours, et cette sorte de brume générale d'où sortent ses figures aux grands yeux lumineux, on sent qu'on a affaire à un contemplatif, à un indécis épris d'idéal et de sentiment, un Henner un peu timoré. Au bas des nombreuses vignettes qu'il a données à ses amis, on lit sa signature, qui est souverainement caractéristique de l'homme. Elle s'allonge en lettres élégantes, mais ténues et grêles, laissant traîner après elle, avec une sorte d'affectation, un long cheveu d'une finesse extrême, qui frise et se déroule indéfiniment. Il y a là une note vraiment désignative de l'homme, et, sans vouloir s'attarder à faire œuvre de Desbarrolles, on peut dire que ce cheveu résume l'artiste.

Comme illustrateur, M. Gigoux a fait un véritable chef-d'œuvre; c'est le *Gil Blas* qui parut pour la première fois chez Paulin, en 1835, et qu'on a tant de fois reproduit depuis cette époque [2]. L'histoire de ce livre, qui a été l'un des

1. Ce portrait nous a été communiqué par M. Gigoux lui-même, auquel nous en adressons ici nos bien sincères remerciements. Nous devons à la bienveillance de M. Boulanger-Cavé les deux projets de vignettes pour le *Gil Blas*, dont l'intérêt pour l'étude des procédés de l'artiste n'échappera à personne.

2. *Histoire de Gil Blas de Santillane*, par Le Sage. Vignettes par Jean Gigoux. Paris, chez Paulin, libraire-éditeur, 6, rue de Seine, 1835, 1 vol. in-8°.

plus grands succès de librairie au commencement du siècle, ne manque pas d'un certain intérêt.

L'idée première en était venue à Paulin. Par malheur, sa situation était assez embarrassée, et il ne pouvait entreprendre l'affaire à lui seul, faute d'argent. Il s'adressa donc à Dubochet, le Genevois, qui devait plus tard emprunter au gaz le moyen de faire une si brillante fortune. Dubochet possédait toutes les qualités d'homme d'affaires nécessaires à la prospérité de l'entreprise, jointes à la parcimonie radicale, sans laquelle un éditeur sérieux prétend ne pas pou-

Croquis original de Gigoux.

voir atteindre le succès. Par malheur, il n'était pas non plus en situation de fournir à lui seul les capitaux demandés. Mais il s'engagea à les trouver, et s'aboucha dans ce but avec Hingray, qui faisait des publications internationales. Plus tard, un autre libraire, nommé Ricourt, vint jouer le rôle de satellite dans l'association. Ils parvinrent, à eux tous, à réunir une quinzaine de mille francs, avec lesquels ils résolurent de se mettre en campagne. Heureux temps, où une publication de luxe ne réclamait pas, dès le début, des déboursés plus considérables!

Il fallait un illustrateur. Paulin se chargea d'en trouver un. Au Salon de l'année précédente, M. Gigoux avait remporté de très honorables succès. Son *Henri IV écrivant des vers sur le missel de Gabrielle d'Estrées* lui avait valu une médaille de deuxième classe, et le public avait beaucoup remarqué ses portraits de deux célèbres réfugiés polonais : les généraux Divernicki et Ostrowski. Ce fut à lui que Paulin fit ses ouvertures. A cette époque, le jeune artiste commençait le grand tableau qui devait faire sa réputation et lui valoir une médaille de première classe : *la Mort de Léonard de Vinci,* qui est actuellement au musée de Besançon. C'était un de ces efforts gigantesques d'où dépend la carrière d'un artiste, et, aujourd'hui encore, l'émotion avec laquelle M. Gigoux en évoque le souvenir prouve l'intensité avec laquelle ce tableau a été vécu. Malheureusement, jeunesse et pauvreté, d'ordinaire, vont se tenant par la main, et le Pactole ne canalisait guère dans les poches du jeune Franc-Com-

[illegible] ne manque pas d'un [illegible]

[illegible] Paulin. Par malheur, sa situation était [illegible] entreprendre l'affaire à lui seul, toute d'ar- [illegible] Dubochet, le Genevois, qui devait plus tard emprunter [illegible] Dubochet possédait toutes [illegible] à la prospérité de l'entreprise, jointes [illegible] sérieux prétend ne pas pou-

[illegible] de Gaillardet.

[illegible] succès [illegible] malheur, il n'était pas non plus en situation de [illegible] Mais il s'engagea à les trouver, et [illegible] publications internationales. [illegible] Ricourt, vint jouer le rôle de satellite dans [illegible] une quinzaine de mille francs, [illegible] Heureux temps, où une [illegible] plus considé- [illegible]

[illegible] Paulin se [illegible] d'en trouver un. Au Salon de l'année précédente, M. [illegible] très honorables succès. Son *Henri IV écrivant des vers sur le dos de Gabrielle d'Estrées* lui avait valu une médaille de deuxième classe, et le public avait beaucoup remarqué ses [illegible] les généraux Divernicki et Os- [illegible] Paulin fit [illegible] nouveautés. A cette époque, le jeune [illegible] tableau qui devait faire sa réputation et lui valoir [illegible] *la Mort de Léonard de Vinci*, qui est actuelle- ment [illegible] était un de ses efforts gigantesques d'où dépend la carrière d'un [illegible] M. Gé- [illegible] prouve l'intensité avec laquelle le tableau a [illegible] Malheureusement, jeunesse et pauvreté, ordinaire, vont se tenant par [illegible] et le Pactole ne coulait guère dans les poches du jeune Franc-Com-

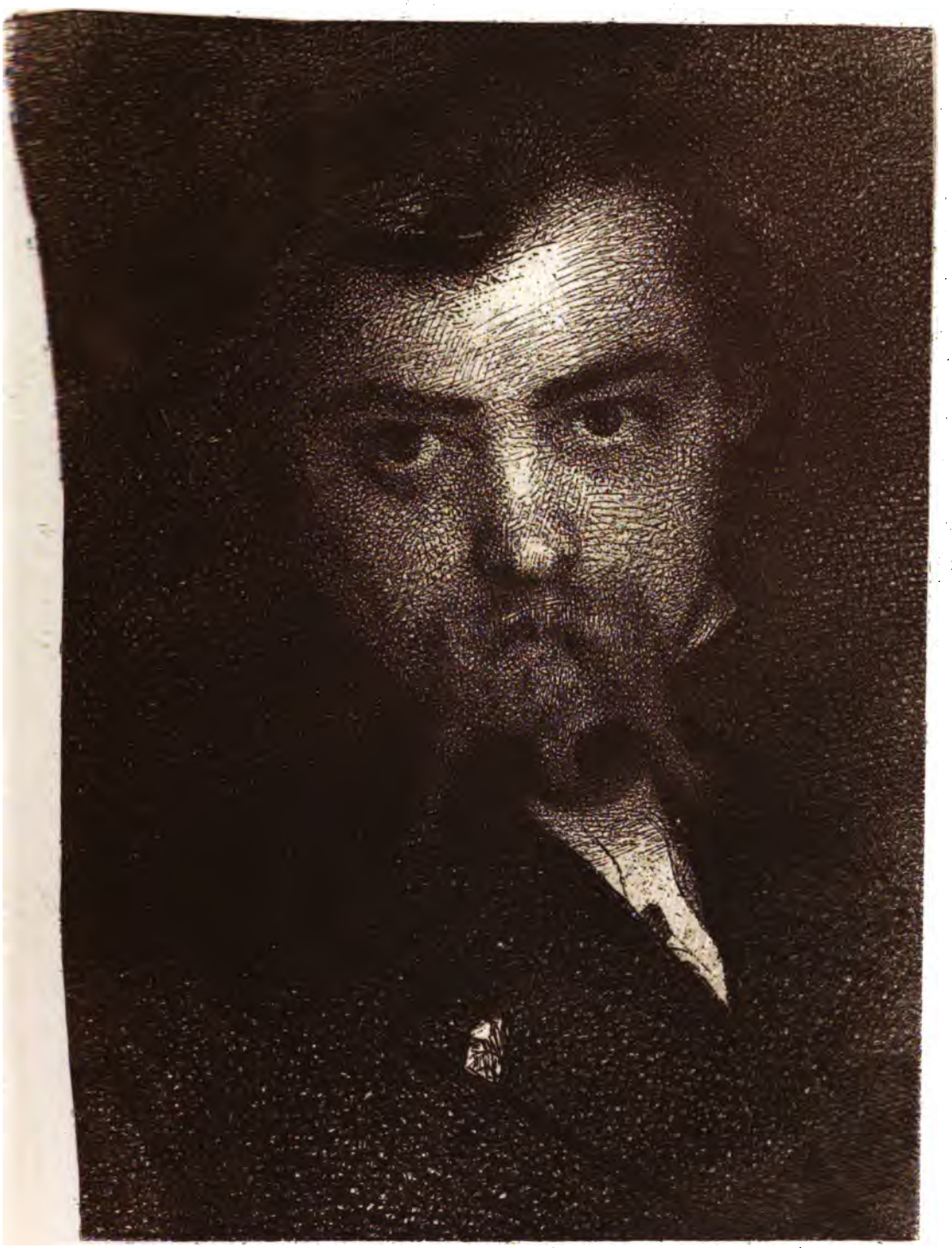

JEAN-FRANÇOIS GIGOUX
D'après un croquis fait par lui-même vers 1835

tois. Dix-huit figures de grandeur naturelle à mettre sur la toile ne sont pas une petite affaire, et les modèles sont chose coûteuse. Il écouta donc volontiers les propositions que lui faisait Paulin, propositions qui passeraient pour bien maigres aux yeux du moindre aquarelliste de nos jours. L'ouvrage devait paraître par livraisons. M. Gigoux se chargeait de toute l'illustration, calculée à raison de trois cents vignettes. Le prix de chaque vignette couvrait à peine la dépense d'une journée de modèle.

L'artiste se mit à l'œuvre. Il lut et relut son *Gil Blas*, et chaque soir, sa

Croquis original de Gigoux.

journée faite, à la lumière de sa lampe de jeune homme, il produisit la vignette demandée. Puis le lendemain, dès les premières lumières du jour, il se remettait à son *Léonard de Vinci*.

Les premières livraisons parurent en temps utile pour les étrennes de 1835. Le succès fut presque immédiat. Ces minces plaquettes, dont l'attrait à nos yeux ne consiste plus guère que dans les charmantes croquades de M. Gigoux, constituaient à cette époque une publication de haut luxe. Dès l'abord, la réussite fut telle que les éditeurs avaient toutes les peines du monde à satisfaire aux exigences du public. Le premier mouvement de surprise passé, ils songèrent à tirer parti d'une veine si heureuse. Le moyen le plus simple était d'augmenter autant que possible le nombre des livraisons. Le Sage étant mort, le texte du *Gil Blas* était malheureusement définitif, et on ne pouvait pas songer à obtenir le moindre allongement de la copie. Force fut donc de se rabattre sur les illustrations. On demanda à M. Gigoux de fournir cinq cents vignettes, au lieu de trois cents. Il hésita d'abord; son siège était fait, son travail arrêté d'avance, et il ne savait pas s'il lui serait possible d'accomplir le véritable tour de force qu'on exigeait de lui avec tant de désinvolture. Une dernière lecture de son texte le décida. — « J'en aurais trouvé mille, si l'on avait voulu! » nous disait-il à ce propos.

Le succès, d'ailleurs, allait s'accentuant de jour en jour; le public, toujours excessif, passait de l'indifférence à l'engouement, sans transition aucune. Les livraisons s'envolaient comme par enchantement; on les trouvait partout; chacun voulait avoir « la dernière du *Gil Blas* de Gigoux »; les étudiants opé-

raient des réductions sur le maigre ordinaire de leur crèmerie pour venir à bout de se compléter l'ouvrage. Paulin embrassait avec effusion M. Gigoux; Dubochet lui-même le regardait avec des yeux tendres. — « Si cela continue, s'écriait aimablement Hingray, nous tenons la fortune, rien qu'avec cette affaire-là! » L'artiste, fort peu homme d'affaires cependant, crut le moment venu de tirer parti de la situation, et insinua timidement aux quatre associés qu'il serait heureux d'avoir un intérêt dans l'entreprise. Cette proposition les rembrunit visiblement. Ils refusèrent de s'engager à quoi que ce fût, prenant d'ailleurs grand soin de faire remarquer au jeune illustrateur « qu'il n'y avait rien d'écrit ». A quelques jours de là, Paulin vint voir M. Gigoux, mit sur sa table quatre billets de mille francs, et lui donna clairement à entendre que ni lui ni ses collègues ne comptaient l'associer d'une façon plus complète au bénéfice qu'il leur procurait. Le livre, illustré par lui, tint longtemps la vogue, et il s'en fit successivement de nombreux tirages. Mais M. Gigoux ne participa plus désormais aux profits de ses éditeurs, dont il n'entendit même plus parler au bout de quelque temps.

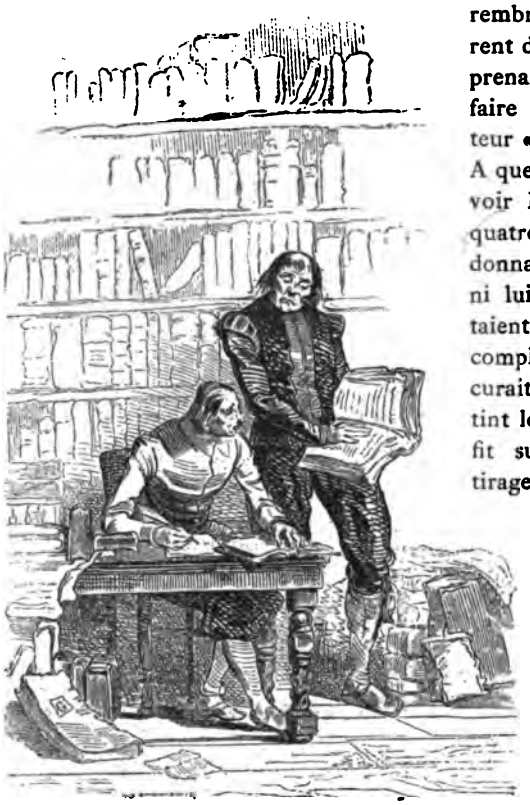

Composition pour le *Gil Blas*.

Pourtant, même à l'heure présente, l'illustration du *Gil Blas* est digne d'être considérée comme un véritable modèle du genre. Nul, mieux que M. Gigoux, ne s'est attaché plus littéralement à la traduction d'un texte dans la langue du dessin; personne n'est arrivé à une interprétation plus vivante et plus graphique de la fantaisie, souvent si difficile à suivre, d'un auteur. On ne trouvera nulle part ailleurs une aussi complète identification entre les deux poètes; et c'est chose vraiment merveilleuse que de voir la pensée de Le Sage, voltigeuse, alerte et gaie comme un papillon immortel, saisie au passage, arrêtée et définitivement fixée par l'artiste d'un seul trait de son crayon rapide et sûr. L'aurore du XVIIIe siècle rayonne dans ces pages heureuses, où chaque effort d'imagination aimable chez l'écrivain trouve immédiatement la délinéation correspondante chez l'illustrateur. Leurs défauts même sont frères. La fable de Le Sage n'a guère d'espagnol que le nom; c'est avant tout une vaste analyse, louangeuse parfois, satirique le plus souvent, de l'état social français; une ample comédie, dont les cent actes

divers enferment tout ce que notre race a de qualités naturelles et de défauts innés, de séductions et de dégoûts, d'attraits et de répugnances. Et le personnage même de Gil Blas, qu'est-il autre chose que la typification du Français idéal, avec son âme mélangée de naïveté et de scepticisme, d'intelligence et de légèreté, de courtisanerie et d'indépendance, avec sa nature fine et souple, sans cesse rebondissante dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et sautant de l'une à l'autre avec cette élasticité qui ne se dément jamais, et que rien ne vient à bout de fatiguer et d'alourdir? L'Espagne de Gil Blas n'existe donc pas; celle de M. Gigoux n'existe guère davantage. Certes, en 1835, le parti pris de « couleur locale » avait, depuis quelque temps déjà, dans le monde artistique, la valeur d'un dogme. Mais les moyens d'investigation dans le passé faisaient malheureusement défaut, et plus d'un se laissait aller à reconstituer en imagination ce qui manquait à la connaissance exacte des mœurs et coutumes de l'époque qu'il cherchait à ressusciter. Les Espagnols de M. Gigoux, comme le Gil Blas de Le Sage sont donc avant tout des personnages de convention, des marionnettes habillées suivant une mode extravagante, où les ajustements des règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV s'unissent dans des disparates souvent frappantes. D'autre part, la gravure de ces vignettes est assez grossière, et nous sommes loin de l'exécution finie et scrupuleuse de nos gilotages modernes. De ce côté encore, nous avons réalisé de très grands et très incontestables progrès.

Composition pour le *Gil Blas*.

Composition pour le *Gil Blas*.

Mais, malgré ces légères taches, qui sont plutôt l'effet de l'époque que le résultat d'une défaillance de l'artiste, quel charmant poème que cette illustration du *Gil Blas!* Quelle variété d'expression dans toutes ces figurines si déliées, depuis le bon chanoine Perez jusqu'à la séduisante Laure, depuis le capitaine Rolando, avec ses allures de bravache, jusqu'au docteur Sangrado, avec sa face de cuistre haïssable! Avec quelle fidélité d'analyse le peintre a su détailler sur chaque figure la ride, le pli correspondant à un ridicule ou à un vice, quelque secrètement dissimulé qu'il puisse être! On dirait que son crayon révélateur dissèque impitoyablement les petitesses et les vilenies de l'âme humaine, pour les traduire ensuite au grand jour et les afficher définitivement sur le visage de ses héros. Prenez, par exemple, la figure du parasite qui se fait offrir par Gil Blas un succulent dîner, « en lui donnant louanges

sur louanges, ce qui le rendoit fort content de sa petite personne ». C'est un vrai chef-d'œuvre que cette tête déplumée à laquelle un long nez, aquilin et pointu, donne l'aspect d'un émouchet, pendant que les yeux, éraillés et vagues encore des ivresses antérieures, semblent caresser du regard l'infortuné qui va lui servir de jouet. Rien de plus vrai et de plus drôle à la fois que ce coup d'œil bénin d'adulateur éhonté, qu'accentue encore l'inflexion des sourcils, pendant que la rougissure du nez, les lèvres incertaines et presque baveuses, les mille petites rides qui maroquinent en tous sens la peau flétrie du visage, trahissent un adepte de toutes les repues d'occasion.

Chaque détail est expressif et vrai, et l'impression qui se déduit de l'ensemble est merveilleuse. Parfois même, mais rarement, l'artiste, à force de vouloir caractériser une figure, arrive à la déformer; mais cette déformation est toujours significative et spirituelle. Elle n'atteint jamais l'outrance ou le grotesque. Ainsi le personnage du licencié Garcias, avec sa bouche vile qui se fend jusqu'à ses oreilles, et son regard hypocritement libertin; ainsi encore les figures d'hommes d'Église, que M. Gigoux a traitées avec un soin particulier, et où l'on retrouve toutes les rancunes drôlatiques d'un contemporain de Béranger, d'un ennemi instinctif et acharné de tout ce qui porte soutane.

Et puis, même au point de vue du costume, l'illustration du *Gil Blas* a également son mérite. Il est vrai que les habillements ne sont pas toujours d'une vérité archaïque incontestable. Mais chacun des personnages est merveilleusement vêtu de son costume de figurant. Nul mieux que M. Gigoux n'a su faire tournoyer noblement un panache autour d'un grand feutre à larges bords, ajuster coquettement un manteau de cour sur les épaules d'un jeune homme élégant et fringant, friper un grand col plat autour du cou maigre d'un cuistre, ou accrocher victorieusement à la ceinture d'un spadassin la longue colichemarde qui lui bat les talons. Ses justaucorps laissent saillir d'amples poitrines, ses culottes bouffent gracieusement autour des cuisses de ses petits-maîtres, ou s'allongent en tire-bouchons autour des jambes maigres de ses vieillards. En un mot, toutes ces poupées portent simplement et vraiment leurs vêtements. Ceux-ci, par malheur sont trop souvent l'ouvrage de la convention pure, mais il est intéressant pourtant de les voir manœuvrer si naturellement dans leurs oripeaux de théâtre. Plus d'un acteur de nos jours montrerait sa gêne et son défaut d'habitude dans l'apparat où les personnages de M. Gigoux se meuvent avec une si leste allure et une aisance si franche; et si le décor n'est pas absolument ce qu'il devrait être, il n'en faut pas moins savoir gré à l'imagination qui, après l'avoir conçu et ordonné, a su le réaliser sous une forme si vivante, malgré son apparence fantaisiste.

Malgré le succès du *Gil Blas*, M. Gigoux n'a plus repris son crayon d'illustrateur qu'à de trop rares intervalles. Tout entier à son art, dont les conceptions grandioses l'absorbaient chaque jour davantage, il exposait à tous les Salons (il n'en a manqué que cinq) des toiles devant lesquelles s'inclinait la critique, et pour lesquelles le public n'était pas avare d'admiration. C'est ainsi qu'il devint le modèle, et, dans un certain sens, l'épouvantail de la génération nouvelle. Les libraires proposaient son exemple aux jeunes illustrateurs, et plus d'un, sans doute, dut s'écrier avec le poète latin : *Timeo hominem unius libri!* A deux ou trois reprises pourtant, M. Gigoux céda aux sollicitations pressantes

dont l'assiégeaient les éditeurs, et reparut dans son premier rôle. Il sema quelques croquis spirituels dans *les XV Joyes de Mariage* [1]; le frontispice, entre autres, qui représente une foule d'infortunés goujons conjugaux se pressant pour entrer dans la nasse gigantesque où ils laisseront toute espérance et toute liberté. L'ouvrage ne pouvait, à coup sûr, être illustré par un plus éminent célibataire. Plus tard, il dessina également un certain nombre de vignettes pour les *Lettres d'Héloïse et d'Abailard* [2]. Malheureusement pour lui, il ne retrouvait pas dans cet ouvrage le côté finement amusant du *Gil Blas*. La raideur austère et quelque peu pédantesque du philosophe scolastique faisait un contraste pénible à la légèreté clownesque du héros de Le Sage. Peut-être aussi l'artiste fut-il opprimé par son contact avec cette trinité doctrinaire où M. Oddoul représentait le fils, M. Guizot le père, et Mme Guizot le faible substitut d'un esprit dont la sainteté n'excusait pas l'absence. — Quoi qu'il en soit, M. Gigoux reconnaît lui-même que, lors de cette excursion sur le terroir monacal, sa verve ne fut pas à beaucoup près aussi heureusement inspirée que dans ses précédentes tentatives. A part une ou deux belles et nobles figures (celle de saint Bernard, par exemple), qui se détachent en médaille sur le fond terne de l'illustration, le reste des vignettes ne sort guère du convenu et du poncif en ce genre.

La passion terrible d'Abailard ne pouvait tenir dans un croquis que par un tour de force excessif, et le résultat, quelque heureux qu'il pût être, devait nécessairement paraître pénible à l'œil; il en sera toujours ainsi lorsqu'on voudra réduire de trop grandes choses à des proportions inutilement exiguës. Les Chinois, dit-on, parviennent à faire croître un chêne dans une boîte à pilules. Faut-il leur envier une pareille habileté? A ce compte, Robert-Houdin l'emporterait sur Michel-Ange, et la prestidigitation prendrait la place de l'art.

Indépendamment des ouvrages ci-dessus mentionnés, M. Gigoux a fait encore quelques illustrations pour les *Contes de Perrault* [3]; il a donné, en outre, un certain nombre de bois au *Musée des Familles* et à *l'Artiste*.

Certes, pour plus d'un membre de la génération actuelle, de ceux chez qui le travail n'est plus guère en honneur, il y aurait, rien que dans la carrière de vignettiste qu'a fournie M. Gigoux, de quoi remplir une vie. Et pourtant, nous n'avons montré ici qu'une des faces du talent de l'artiste. Comme peintre, M. Gigoux a laissé des œuvres plus durables, auxquelles la postérité, à coup sûr, saura faire honneur et dont le catalogue n'est pas encore complet, malgré l'âge de M. Gigoux. Né en 1806, il est en effet resté maître de lui-même et de son pinceau; et si son visage porte encore l'empreinte du deuil récent que lui a causé la mort de Mme de Balzac, sa fidèle amie, on sent que cette tristesse est dominée par la confiance qu'il a dans son art, et dont celui-ci a su si largement le récompenser jusqu'à ce jour.

1. Paris, Techener, 1837, 1 vol. in-18.
2. *Lettres d'Abailard et d'Héloïse*, Paris, Oudaille, 1839, 2 vol. gr. in-8°.
3. Paris, Blanchard, 1851, 1 vol. gr. in-8°.

EUGÈNE FORGUES.

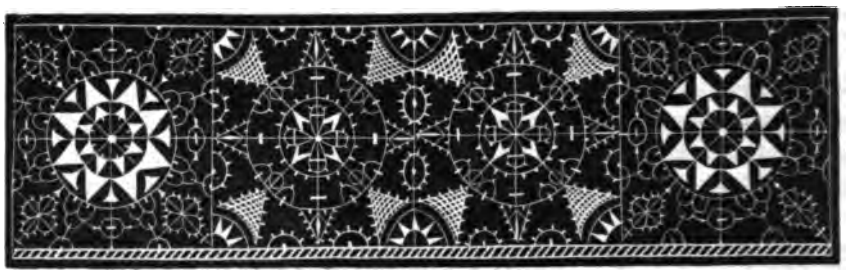

LE BOUQUINISTE ACHAINTRE

ET

L'ETUDIANT EN MEDECINE

Un bien singulier type que le père Achaintre, et surtout un bouquiniste comme il n'y en a guère, et même, sans vouloir médire aucunement des autres, comme il n'y en a plus.

On peut rendre hardiment cet hommage posthume à sa mémoire, du moins si nous en jugeons par l'anecdote suivante qu'un hasard de lecture a fait tomber récemment sous nos yeux et que nous exhumons, en l'abrégeant cependant de plus de moitié, d'un fragment de livraison (novembre-décembre 1839), du *Bibliologue du nord de la France et du midi de la Belgique.*

Connaissez-vous ce modeste recueil qui a été l'un des rares précurseurs du *Livre?* Non, sans doute.

Nous ne pensons pas qu'il ait fait beaucoup de bruit dans le monde, ni qu'il ait pu fournir une bien longue carrière; car, pour notre compte, jamais jusqu'ici nous n'en avions ouï parler.

Mais venons à notre anecdote.

Le 5 février 1811, il faisait un froid de quinze degrés au-dessous de zéro; la Seine était prise, et, vers dix heures, Paris s'éveillait tout scintillant de givre sous un pâle soleil, qui faisait d'incroyables efforts pour paraître radieux.

Il gelait donc à pierre fendre, et pourtant un jeune étudiant en médecine, devenu plus tard, croyons-nous, un savant archiviste, et qui déjà était atteint

de cette maladie chronique qui pourrait avoir sa place dans le cadre nosologique, sous le nom de « bibliomanie », s'était senti le courage d'affronter la bise glacée pour se mettre en quête de bouquins plus ou moins poudreux, plus ou moins roussis et moisis par l'âge.

A force de fureter d'échoppe en échoppe, le long de la rivière, notre homme était arrivé devant le pont des Arts.

Tout en face du palais de l'Institut, sur le parapet même du quai, s'étalaient nombre de volumes, les uns fermés, d'autres ouverts au hasard et maintenus contre les rafales du vent de bise par une ficelle protectrice.

Devant cette friperie littéraire, allait et venait un vieillard long et maigre, et dont le costume, composé surtout d'un feutre à la Macaire et d'un mince carrick d'une nuance sans nom, s'harmonisait à merveille avec le piteux accoutrement de la plupart de ses livres.

Mais que faisaient à notre bibliophile cet homme et son carrick? Il ne les avait aperçus ni l'un ni l'autre. Ce qu'il voyait, ce qu'il couvait d'un regard d'ardente et fébrile convoitise, c'était un assez gros volume in-8°, sur lequel il venait de mettre la main dans la case aux fines épices, et portant pour titre :

Juvenalis et Persius.

« Cum Notis variorum accurante Schrevelio. 1671. »

A la vue de ce livre, il échappa à notre fureteur une large aspiration d'aise qui signifiait : « Je le tiens enfin, et dans quelle superbe condition! »

En effet, le *Juvenalis* était ici dans sa splendide reliure originale en maroquin vert-olive, aux armes de Nicolas de Servières, celles-ci entourées de volutes, de rinceaux et d'entrelacs d'un goût irréprochable, et qui faisaient de cette reliure un vrai chef-d'œuvre d'ornementation et de dorure dite à « petits fers ».

En 1811, c'est-à-dire à cette époque encore si rapprochée de la grande tourmente révolutionnaire, alors que tant de trésors en tous genres, et notamment de bibliothèques, avaient été dispersés à tous les vents, que d'épaves précieuses de toutes sortes ne trouvait-on pas chez les plus infimes marchands de bric-à-brac et même sur les quais!

Trop adroit cependant pour trahir la satisfaction que lui causait sa découverte, ce fut avec un ton de parfaite indifférence que notre étudiant appela le marchand :

« Hé! brave homme, combien ce livre? »

Le vieillard s'approcha humblement, tendit l'oreille et lui fit signe qu'il n'entendait pas.

« Il paraît qu'il est sourd », se dit l'étudiant; et, haussant le diapason de sa voix, il répéta en criant :

« Combien ce livre?

— Six francs, monsieur.

— Six francs! vous voulez rire. Je vous donne trois francs de ce bouquin, et n'en parlons plus.

— Un bouquin! murmura le vieillard, un bouquin! Vous n'y pensez pas, monsieur. Je vous crois trop bon connaisseur pour mésestimer ce livre. Cette

édition des *Variorum*, pour être moins recherchée que celle d'Amsterdam de 1684, ne mérite pas, selon moi, le mépris que vous affectez pour elle. Je ne la comparerai pas cependant aux éditions aldines données à Venise en 1501, et dont la première a cela de particulier qu'elle ne porte pas l'ancre aldine, marque si célèbre de ces fameux imprimeurs. Pourtant, quel que soit le mérite de ces éditions, vous devez vous rappeler qu'Alde lui-même, par son *Monitum* de 1503, y signale plusieurs fautes; par exemple, *tenet uxorem* pour *tener uxorem*, et d'autres encore. »

L'étudiant restait tout ébahi devant le pauvre vieux bouquiniste et ne savait comment concilier ces misérables haillons et ce langage.

Le vieillard, de son côté, se méprenant sur la cause du silence et de l'air stupéfait de son chaland, eut grand'peur de s'être montré trop susceptible, et ce fut avec timidité qu'il reprit :

« Vous savez mieux que moi, monsieur, que les éditions de Juvénal, les plus rares ne sont pas toujours pour cela les plus recherchées. J'oserai vous citer à ce propos les éditions de Juntes, à Florence, en 1513 et 1519. Elles sont introuvables, et pourtant on leur préfère celles de Robert Estienne, en 1544 et 1549. Du reste, puisque Juvénal est du nombre de vos auteurs favoris, vous les avez peut-être collationnées avec l'édition de Plantin, donnée à Anvers en 1566, et enrichie des annotations de Théodore Poulman. »

Oh! alors, confondu par une érudition si profonde, secondée par une mémoire si prodigieuse, il n'y eut plus là pour l'étudiant ni bouquins ni bouquiniste, et, curieux de prouver au vieillard qu'en interpellant à tout propos ses connaissances bibliographiques il ne s'était pas totalement trompé d'adresse, il lui fit observer que, dans sa longue énumération des éditions de Juvénal, il oubliait celle d'Henninius, à Leyde, dont il ne savait plus la date, et celle de Coustelier, Paris, 1746.

« J'en oublie bien d'autres, répondit le vieillard, qui mériteraient cependant d'être nommées »; et là-dessus il se mit à citer encore plusieurs éditions du XVIe siècle et, finalement, le rarissime Juvénal de 1474, imprimé à Naples par Arnold, de Bruxelles.

« Je serais heureux, poursuivit l'étudiant, puisque nous sommes sur ce terrain, de savoir ce que vous pensez de cette nouvelle édition de Juvénal que vient de nous donner M. Achaintre, le premier latiniste de notre époque, édition que les journaux et les recueils les plus autorisés ont prônée à l'envi et signalée à l'attention de tout le monde savant? »

A ces mots, le pauvre bouquiniste parut confus, embarrassé.

« Eh bien! monsieur, vous refusez de me dire votre avis?

— C'est que... voyez-vous, balbutia le vieillard, c'est que... je suis Achaintre. Et tenez, monsieur, après un moment de silence, je ne veux pas vous surfaire. Voici le *Schrevelius cum Notis variorum* pour cinq francs; c'est mon tout dernier prix. »

Il paraît que M. de Fontanes, alors grand-maître de l'Université, avait Achaintre en grande estime et l'aurait très volontiers casé quelque part. Mais où? Là était la difficulté. Car que pouvait-on faire dans un lycée, par exemple, d'un pauvre sourd comme lui?

Il avait d'ailleurs un bon emploi dans la maison Didot, où il était correc-

teur d'épreuves latines; puis, dans ses moments de loisir, on lui confiait quelques livres à vendre, et il faisait son petit commerce sur les quais.

Achaintre est mort depuis longtemps, et mort aussi sans doute son acheteur de 1811.

Quant au *Juvenalis*, cédé alors pour cinq francs à notre étudiant en médecine, qu'est-il devenu? Nous l'ignorons. Mais ce qui est présumable, en raison du profond discrédit dans lequel sont tombés de nos jours, en librairie, les auteurs latins, c'est qu'un exemplaire de condition ordinaire, c'est-à-dire relié en veau brun ou en vélin, de cette même édition de 1671, moisirait sans doute longtemps en magasin avant de trouver acquéreur à ce prix si modique de cinq francs. Mais, en revanche (oyez ici, lecteur bénévole, les étranges caprices de la mode!), grâce à l'engouement actuel et toujours croissant des bibliophiles *de la fashion* pour les reliures en maroquin de provenance historique, à quel prix énorme l'exemplaire de de Thou, l'illustre amateur, avec sa belle reliure à petits fers, — style Renaissance, — ne serait-il pas porté, s'il était, de hasard, exposé aujourd'hui en vente publique?

Ce livre précieux n'aurait-il tout simplement que centuplé de valeur?

Demandez cela aux grands libraires de Paris.

Décidément, le vieil adage a toujours raison : *Habent sua fata libelli!*

CH. COLLET.

CHRONIQUE DU LIVRE

LIVRES AUX ENCHÈRES

AUTOGRAPHES. — La place nous a fait défaut le mois dernier pour parler des ventes d'autographes. Plusieurs ont eu lieu des plus intéressantes.

Voici une lettre du *comte de Montalembert* datée d'Évian, le 25 août 1857 ; on la croirait écrite hier :

« Catholique sincère et zélé, mais en même temps libéral par éducation et par conviction, et libéral conséquent, je n'ai jamais demandé pour moi ou pour les miens un droit ou une liberté que je voulusse refuser à mes adversaires..... Je crois aussi que creuser un abîme entre la liberté et une église qui existe depuis dix-huit siècles et règne sur deux cents millions de consciences, c'est rendre à cette même liberté le plus triste des services. J'ai donc toujours travaillé à les rapprocher et je n'ai jamais cessé de proclamer que la liberté a besoin de la religion comme aussi, selon moi, la religion a besoin de la liberté... »

Cette lettre s'est vendue 100 fr.; — *Sainte-Beuve :* Lettre où il s'excuse de n'avoir pu rendre compte dans la *Revue des Deux Mondes* des *Pages de la vie intime :* « J'ai dû plus d'une fois maudire ce métier de critique qui me met dans la nécéssité ou d'écrire à tout prix et de juger ou de fâcher des personnes dont sans cela les relations resteraient pour moi précieuses et intactes... » : 25 fr.; — *Ch. Nodier;* Pièce de vers intitulée *Une fosse;* la pièce débute ainsi :

« Quand je rêve tout seul à travers la campagne,
Je me creuse parfois des fosses... en Espagne.
Il est bon d'être à l'aise où l'on sera toujours. »

vendue 55 fr.; -- Correspondance inédite du comte de Pontécoulant au comte de Villemanzy (12 janv. au 7 fév. 1814) relative à la défense de la Belgique par les Français en 1814, contre les armées alliées : 1,900 fr.;— Poésies autographes de Dumas père. Manuscrit de 95 p. écrit avec le plus grand soin et destiné à Mélanie Waldor. Ce recueil, composé vers 1826, comprend 16 pièces dont voici les titres : *Foy,* pièce sur la mort de ce général; *l'Enfant malade,* dédié à Mme Desbordes-Valmore; *le Sylphe; Canaris,* dédié à Casimir Delavigne; *le Mancenillier,* dédié à Mélanie Waldor; *l'Aigle blessé,* dédié au poète Arnault; *Souvenir,* dédié à sa sœur; *le Poète,* dédié à F. Soulié; *Leipsick,* dédié au baron Fain; *la Néréide,* dédiée à Pongerville; *le Signe de croix; les Anes; le Pâtre,* dédié à Th. Villeneuve; *Rêverie; la Lettre; les Génies.* Ce manuscrit a été acheté 680 fr.; — *le Meunier d'Angibault,* manuscrit autographe de G. Sand, contenant plusieurs passages raturés et de nombreuses corrections : 2,000 fr.; — *Béranger :* Original de sa lettre (datée de Passy, 30 mars 1848) aux électeurs du département de la Seine, par laquelle il refuse la candidature qu'ils lui ont offerte à l'Assemblée constituante. La lettre se termine ainsi : « Enfin, chers concitoyens, que l'ivresse du triomphe ne vous abuse pas. Vous pouvez avoir besoin encore qu'on relève votre courage, qu'on ranime vos espérances; vous regretteriez alors d'avoir étouffé sous les honneurs le peu de voix qu'il me reste. Laissez-moi donc achever de mourir comme j'ai vécu, et ne transformez pas en législateur inutile votre ami, le bon et vieux chansonnier. » Cette lettre a été achetée 50 fr.; — *Malesherbes,* défenseur de Louis XVI : 60 lettres autographes dont 3 signées (1771-75). Précieuse correspondance adressée à un ami intime, M. Bellanger, avocat général à la cour des aides : 1,000 fr.; — *Marquis de Sade :* 14 lettres importantes pour la biographie de cet écrivain : 710 fr.; — *Comte de Tressan :* 26 lettres intéressantes pour l'histoire politique et littéraire du XVIIIe siècle : 1,950 fr.; — Les pièces suivantes proviennent des cabinets de MM. Fillon et Potier : *les Brames,* tragédie; manuscrit inédit de La Harpe : 70 fr.; — *Plan de l'Amazone,* manuscrit autographe de Bernardin de Saint-Pierre. Précieux manuscrit d'un livre que l'auteur n'exécuta pas et dont on ne connaît que des fragments. Cet ouvrage devait débuter par un affreux tableau de la Révolution française : 300 fr.; — *Entretien de deux philosophes,* manuscrit autographe de Camille Desmoulins contenant des appréciations sur divers sujets de philosophie et de morale, entre autres sur les miracles : 300 fr.; — Ordre d'arrestation du poète André Chénier. Pièce signée par les membres du Comité de sûreté générale, Élie Lacoste,

Vadier, Dubarran, Louis (du Bas-Rhin) et Jagot, 7 prairial an II. Le Comité confirme l'arrestation provisoire du « nommé André Chénier dont la renommée a publié depuis le commencement de la Révolution la conduite incivique. » Ce document a été vendu 210 fr.; — Manuscrits autographes de Lamennais; 38 articles autographes : 200 fr.; — Manuscrit autographe de Mirabeau : *Des lettres de cachet et des prisons d'État;* ouvrage posthume composé en 1778, 188 p. pet. in-4. Cet ouvrage, composé en prison par Mirabeau, fut publié en 1782. Le manuscrit présente un véritable intérêt historique et littéraire par les nombreuses corrections et variantes qui s'y trouvent. Quérard mentionne cet ouvrage dans sa *France littéraire* avec la note suivante : « On assure que ces lettres sont du bailli de Mirabeau, oncle du comte; on y trouve en effet trop de citations pour croire qu'elles aient pu être composées à la Bastille. » La decouverte du manuscrit met à néant cette assertion.

Ajoutons que c'est au donjon de Vincennes et non à la Bastille que Mirabeau composa cet ouvrage. Ce manuscrit, mis en vente le 30 mai dernier, n'a pas été adjugé faute d'enchères suffisantes. La mise sur table était de 15,000 fr.

Dernièrement on a vendu, au prix de 740 fr., un très curieux autographe. C'est un bulletin de la santé de Louis XVI, alors prisonnier au Temple, avec le cachet de la Commune de Paris, et signé par le cordonnier Antoine Simon, l'un des membres les plus ardents du club des Cordeliers.

Ce bulletin, daté du 19 novembre 1792, est ainsi conçu :

« Louis a passé la nuit assez tranquillement, ayant moins toussé que la précédente, de l'avis du citoyen Monier, médecin. Il a pris ce matin du petit lait et le continuera pendant quelques jours. Ensuite il prendra quelques légers purgatifs, ce qui n'annonce qu'une légère indisposition. »

Citons encore une lettre de J.-J. Rousseau au peintre Latour, dans laquelle il le remercie de l'envoi de son portrait; cette lettre a atteint la somme de 410 fr.

Une lettre de Robespierre à André Dumont, commissaire du gouvernement dans l'Oise, 300 fr.

Une lettre de Robespierre jeune, 360 fr.

Une pièce de vers de Sainte-Beuve, *Desir*, a été adjugée 55 fr.

La minute d'une lettre de Voltaire au prince Galitzin, ambassadeur de Russie, 220 fr.

On s'est vivement disputé, avant-hier, une correspondance du comte de Tressan, intéressante pour l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. Elle a été adjugée pour 1,900 fr.

Une lettre du marquis de Sade a atteint 700 fr. Elle a été également très disputée, beaucoup plus disputée qu'une lettre de Salvator Rosa, qu'un amateur a acquise pour 50 fr. seulement.

Une lettre de la Malibran, adressée à son frère, a été vendue 50 fr. aussi, ainsi qu'une lettre de Dupont (de l'Eure) au sous-préfet de Bernay, M. Dubois.

On peut s'étonner cependant qu'on n'ait pas fait monter à plus de 1,300 fr. une très précieuse correspondance relative au mariage de Louis XV avec Marie Leczinska.

OCT 13 1882

CAMBRIDGE HARVARD COLLEGE LIBRARY MASS.

1882

3e ANNÉE

NEUVIÈME LIVRAISON

10 SEPTMBRE

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN, Imprimeur-Éditeur | Octave UZANNE, Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an **40** fr. — Province, un an **42** fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

FRUMAIRE. SC. P. AVRIL. DEL.

LE LIVRE

— TROISIÈME ANNÉE —

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 SEPTEMBRE 1882

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

I. — LES PROUESSES DE CABANON, par CHAMPFLEURY.

II. — HISTOIRE DE MES RELATIONS LITTÉRAIRES AVEC DE BALZAC, par P.-L. JACOB (Dernier article).

III. — CHRONIQUE DU LIVRE. — Ventes aux enchères.

Gravure hors texte : Portrait de MADAME DE BALZAC.

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

I. — **Correspondances étrangères :** *Angleterre. — Espagne. — Hongrie. — Italie.*

II. — **Questions du jour :** *Al misogallo signor Crispi,* par Brachet. — L. DEROME.

III. — **Comptes rendus des livres récents** publiés dans les sections de : *Théologie, Jurisprudence. — Philosophie, Morale. — Questions politiques et sociales. — Sciences naturelles et médicales.* — BELLES-LETTRES : *Linguistique, Philologie, Romans, Théâtre, Poésie. — Beaux-arts. — Archéologie, Musique. — Histoire et Mémoires. — Géographie et Voyages. — Bibliographie et études littéraires.—Livres d'amateurs et Mélanges.*

IV — **Gazette bibliographique :** *Documents officiels. — Académie. — Sociétés savantes. — Cours publics. — Publications nouvelles. — Publications en préparation. — Nouvelles diverses. — Nécrologie. — Le livre devant les tribunaux.*

V. — **Sommaire des publications périodiques françaises :** *Revues littéraires. — Principaux articles littéraires ou scientifiques parus dans les journaux quotidiens de Paris. — Nouveaux journaux parus à Paris, d'après la liste des dépôts,* etc.

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris	40 fr.
Province	42 fr.
Étranger (union postale — première zone)	46 fr.
Étranger (union postale — deuxième zone)	50 fr.
Étranger (hors de l'union)	60 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue, **7, rue Saint-Benoît, à Paris,** chez tous les Libraires, ou à tous les Bureaux de poste.

Pour toute communication relative à la Rédaction, s'adresser à **M. Octave Uzanne,** directeur littéraire.

Pour ce qui concerne l'administration, à **M. A. Quantin,** éditeur-gérant.

AVIS : Les deux premières années du LIVRE, en volumes brochés, sont en vente au prix de 60 fr., chaque année prise séparément.

Nos nouveaux abonnés de la 3e année reçoivent, A TITRE DE PRIME, ces deux années au prix de l'abonnement annuel, sans augmentation, soit à 40 fr. chacune.

LES PROUESSES DE CABANON

Ce que fut Émile Cabanon dans la vie parisienne, on s'en est peu inquiété jusqu'à présent, son passage dans la littérature ayant été par trop intermittent. L'humoriste menaçait de se perdre dans l'ombre où tant de gens d'esprit sont condamnés; mais un chercheur n'a besoin que de dire : *je veux*, et sa volonté est exaucée. La publication dans *le Livre*[1] d'une courte étude sur l'auteur d'*Un Roman pour les cuisinières* eut pour résultat de me faire entrer en relations avec l'artiste qui en avait dessiné le frontispice galant, Camille Rogier. Le peintre fut le compagnon de jeunesse de Cabanon ; il ne demandait pas mieux que d'ouvrir pour moi son tiroir aux souvenirs ; toute une après-midi se passa en récits et en questions sur la vie et la mort de l'homme.

Je me suis bien gardé de dramatiser ; j'ai écrit, pour ainsi dire, sous la dictée de l'artiste, certain que la réalité est la forme essentielle en matière biographique.

Émile Cabanon, fils d'un commissionnaire en soieries du Midi, naquit peut-être à Paris : il y a là un point de doute ; en tout cas, il y fut élevé très jeune. Sur son enfance, pas de détails. Il apparaît tout à coup

1. Voir numéro du 10 septembre 1881.

sur le boulevard de Gand, jeune, non pas précisément joli garçon, mais des yeux pleins d'esprit. Comme Cabanon contait agréablement, avec un regard pétillant de malice, qu'il débutait en coureur d'aventures de femmes, le jeune homme fut admis dans le monde des grands créateurs de journaux du temps, Bohain, Émile de Girardin, ainsi que dans celui des habitués de Tortoni et du balcon de l'Opéra : Lautour-Mézeray, Nestor Roqueplan, Alphonse Royer, qui se piquaient plus d'être des gens d'esprit que des gens de lettres.

Dès lors la vie de Cabanon se passa gaiement en mystifications et en pourchasse de jolies créatures.

Servi par une faculté particulière, le nouveau venu parodiait sans s'arrêter le volume de poésie de Hugo qui venait de paraître, mais d'une façon piquante et sans la bouffonnerie commune des vaudevillistes de profession; aussi le recherchait-on dans un certain monde pour sa verve. Émile Cabanon devint l'ami d'Hippolyte Royer-Collard, du prince de Belgiojoso et de tout un groupe d'étrangers auxquels cette spontanéité d'esprit parisien plaît par-dessus tout.

Avec les femmes, Émile Cabanon faisait preuve d'une audace et d'un sang-froid qui rendaient toute résistance difficile. C'est à Cabanon qu'arriva l'aventure qui depuis a roulé un peu partout, du théâtre au livre; mais ne convient-il pas d'en reporter l'honneur à son inventeur?

L'humoriste suit une femme dans la rue, lui adresse des douceurs; la dame ne répond rien et presse le pas. Cabanon presse le pas. La femme entre dans un hôtel de bonne apparence. Cabanon entre également. La dame monte l'escalier. Cabanon monte l'escalier. Elle s'arrête au premier étage, Cabanon à sa suite. La porte du salon s'ouvre : la dame rend visite à une amie. Cabanon s'assied, se mêle à la conversation. La dame sort; Cabanon lui offre son bras. On ne garde pas rancune à un pareil impertinent.

Une autre histoire est plus dramatique. Un soir d'Opéra, Émile Cabanon avait remarqué au balcon une femme d'une rare beauté. Comment l'aborder? Le spectacle terminé, l'inconnue monte dans sa voiture. Les chevaux partent. Tout à coup éclate un cri d'effroi ; en traversant la chaussée un homme a été renversé par le timon de la voiture; c'est Cabanon, qui n'a trouvé d'autre moyen pour corser son plan que de se faire contusionner. L'étrangère, pleine de pitié, donne asile dans sa voiture au blessé et le fait transporter à son hôtel. Cabanon prolonge sa convalescence, passe deux mois près de la dame, qui s'intéresse à lui et ne peut faire autrement que de se montrer charitable pour un admirateur si déterminé.

On contait à Tortoni vingt histoires de même nature, avec Cabanon pour auteur et acteur. Moins flegmatique qu'Henry Monnier, l'homme d'esprit ne dédaignait pourtant pas la mystification. C'est à l'ambassade

américaine qu'il demandait à une très belle négresse si son deuil serait encore long à porter. Ces facéties ont été depuis mises sur le compte de plus d'un homme en vue.

On doit également à Cabanon les frais d'enterrement de Duponchel de son vivant. Ce directeur de l'Opéra, qui paraît avoir été assez mal vu des gens d'esprit de la Loge infernale, trouva un jour la rue dans laquelle il demeurait obstruée par cinquante voitures de deuil, tandis qu'à sa porte attendait un corbillard empanaché dont les porteurs réclamaient le « chargement », soit la bière contenant le corps de Duponchel. Cela ne ressemblait guère à un corps de ballet.

Dans une des voitures en tête Cabanon, Roger de Beauvoir étaient censés représenter la famille du défunt.

Le « tout Paris » d'alors s'amusa de cette invention, dont Roger de Beauvoir consacra le souvenir dans une épigraphe[1]; renouvelée depuis, cette mystification a quelque peu perdu de son piquant.

Le malheur est que ces gens d'esprit, ces coureurs d'aventures galantes ne trouvent pas le temps de se recueillir : ils guettent les occasions, s'y laissent aller et n'y prêtent guère plus d'attention qu'un policier à un crime, lorsqu'il est dûment constaté. Émile Cabanon était sans cesse trop à l'affût des femmes pour laisser un mémorandum du résultat de ses chasses. Ce qui est fâcheux, car notre littérature manque de récits d'aventuriers galants de l'ordre du chevalier de Grammont.

Toutefois, le principal incident d'*Un Roman pour les cuisinières* est dû, me disait M. Camille Rogier, à une aventure arrivée à Émile Cabanon, et qui causa quelque étonnement dans le monde des grands vainqueurs. L'humoriste, qui avait peu trouvé de cruelles, rencontra en soirée une femme qu'imprudemment il avait blessée quelque temps auparavant. C'était une créature des plus recherchées dans le monde des coulisses. Peu cruelle de son métier, mais rancunière de nature, elle parut se réconcilier avec Cabanon et l'emmena à la suite du souper.

De prime-abord Cabanon s'était introduit dans le lit de la dame; il rêvait déjà au septième ciel de Mahomet, dont la houri était d'ailleurs un fort remarquable échantillon. Cependant la belle, sans quitter son costume de soirée, s'était assise dans un fauteuil, au coin de la cheminée, sonnait sa femme de chambre et se faisait servir du thé.

« Vous avez pris ma place, dit-elle, souffrez que je prenne la vôtre. »

Les heures coulaient; la dame fermait l'oreille aux plus tendres supplications. Ce que voyant, Cabanon se leva en galant chevalier, prit la place de la cruelle près du feu pendant qu'elle reprenait la sienne dans

1. Voir *le Livre*, 10 novembre 1881. Essai de classement méthodique des épigraphes romantiques.

le lit. Une nuit des plus blanches, qui mordit tellement l'infortuné au cœur que cette fois il entreprit de la conter, mais avec un dénouement plus humain. C'est ce qui a valu à la littérature française *Un Roman pour les cuisinières* et une des plus galantes vignettes qui se puisse imaginer.

La vie de Cabanon était passablement décousue. Il devait une somme assez ronde à des fournisseurs, qui d'ailleurs ne le tracassaient pas; imitant ses compagnons, les gentilshommes de lettres du boulevard de Gand, qui nageaient comme des poissons dans le fleuve de la dette, comptaient plus sur leurs relations que sur leur plume, dépensaient de l'esprit comptant en veux-tu en voilà, savaient la puissance de cet agent, professaient le scepticisme politique le plus complet et, en attendant que leur heure vînt à sonner, savaient au besoin faire avancer les aiguilles.

Leur temple était l'Opéra, c'est-à-dire le monde élégant, la galanterie facile, la camaraderie avec des étrangers millionnaires, tout un groupe parisien très particulier, que le filet de la galanterie enveloppe dans ses mailles et qui ne demande qu'à y rester, à condition que l'amour y soit relevé d'un piment d'esprit. Génération d'épicuriens dont le troisième empire a entrevu les derniers représentants : les Véron, les Morny, les Roqueplan.

Émile Cabanon, quoique aussi sceptique que ses amis, s'était toutefois laissé arracher quelques plumes; la galanterie est rarement bon marché. Le père, qui n'admettait pas qu'elle fût le principal ressort de la vie, essaya d'arracher son fils aux pompes et aux œuvres des coulisses de l'Opéra. Le négociant fondait à Paris un important commerce de soieries; il consentait à payer les dettes du mauvais sujet, à condition que celui-ci dirigeât l'établissement. Cabanon se laissa faire. N'ayant pas le génie de la diplomatie comme Lautour-Mézeray et Romieu, il était heureux de ne pas quitter son cher Paris; un établissement semblable à ceux d'Opigez et de Gagelin ne l'empêcherait pas de fréquenter, comme par le passé, ses amis de Tortoni.

A quelque temps de là, Cabanon entreprit un voyage à Lyon pour son commerce. Pressé d'en terminer, il partit en poste. Le chemin de fer n'existait pas alors. Une actrice se rencontra dans la voiture, qui également avait hâte d'aller tenir l'emploi des Dugazon au théâtre de Lyon.

Émile Cabanon fit de ces deux jours et de ces deux nuits de tête-à-tête une succession de folies. Trop prodigue quand, en pareille matière, la nature ordonne de compter, Cabanon dépensa pour l'actrice les économies qu'il n'avait pas.

Il revint à Paris mourant et finit en épicurien. Faut-il l'en blâmer? Mourir jeune, avoir beaucoup aimé, s'être amusé dans la vie, laisser un volume plein d'esprit, est un sort que les anciens viveurs qui s'entêtent à vieillir doivent envier. Cabanon fut peut-être pleuré par quelques

femmes, regretté de certains amis pour la vivacité de son esprit. Il eut la bonne fortune de ne pas emplir les chroniques de ses prouesses.

Cabanon effleura la littérature; il intéresse encore aujourd'hui quelques curieux; c'est pourquoi, sans me préoccuper du gros public, je me suis étendu sur un écrivain que seuls les bibliophiles connaissent, et à l'œuvre duquel on ne saurait trop recommander de réserver une belle reliure.

CHAMPFLEURY.

SIMPLE HISTOIRE

DE MES RELATIONS LITTÉRAIRES

AVEC HONORÉ DE BALZAC

(EXTRAIT ABRÉGÉ DE MES *Mémoires inédits.*)

(3e ET DERNIER ARTICLE)

Le jour même où l'article de Balzac sur sa *Physiologie du mariage* parut dans le *Mercure du* XIXe *siècle,* je dînais chez mon propriétaire, M. N***, juge au tribunal de première instance : son beau-père, le célèbre baron Dubois, ancien premier chirurgien de l'empereur, était au nombre des convives. Mme de B***, l'intime amie et la généreuse protectrice de Balzac, avait aussi été invitée à ce dîner, où je devais lui être présenté par Mme N***, une des filles du baron Dubois. La présentation eut lieu avant de se mettre à table, et Mme de B.... me fit le plus gracieux accueil, en me disant avec la meilleure grâce du monde :

« C'est la première fois, monsieur, que j'ai le plaisir de vous voir, mais je vous connais depuis longtemps, car on fait connaissance avec un homme de lettres dans ses livres. M. de Balzac m'a beaucoup parlé de vous ; il est fort reconnaissant de vos bontés pour lui. Ainsi vous avez écrit, sur la *Physiologie du mariage,* un excellent article qui a paru ce matin dans le *Mercure du*

XIXe *siècle*. Je suis heureuse de pouvoir vous en remercier la première, au nom de l'auteur de la *Physiologie*. »

Je m'inclinai en silence et j'acceptai respectueusement la paternité littéraire que Balzac avait mise sur mon compte. L'article, dont je devenais ainsi l'auteur et l'éditeur responsable, en disait plus que je n'aurais pu en dire moi-même. Le baron Dubois avait entendu le compliment qu'on m'adressait en face; il s'approcha de moi en souriant de son air malin et narquois.

« Ainsi, monsieur, me dit-il d'un ton cassant et un peu bourru, vous avez eu le courage de louer publiquement un ouvrage très spirituel sans doute, mais très impertinent, dont, à coup sûr, les maris ne feront pas l'éloge. M. de Balzac est condamné par lui-même à ne se marier jamais.

— Et il n'aura pas tort! repartit vivement Mme de B***, qui vint à mon aide en répondant pour moi plus hardiment que je n'eusse osé faire. Je suis sûr, monsieur le baron, que vous avez ri plus d'une fois, en lisant la *Physiologie* que j'ai eu l'honneur de vous offrir. Avouez donc que vous êtes désarmé, puisque vous avez ri.

— Votre M. de Balzac est un drôle de corps, reprit le baron Dubois. Il a réimprimé sans façon, dans son livre, la petite galanterie du baron Denon : *Point de lendemain*, que je lui avais prêtée et qu'il ne m'a pas rendue, par parenthèse. Ayez la complaisance de le lui rappeler, madame : je tiens à mon petit volume, qui est fort rare et peu connu, puisqu'on n'en a tiré que dix ou douze exemplaires; j'y tiens surtout, parce qu'il m'a été donné par Denon lui-même, qui est le héros de l'aventure; j'y tiens aussi, parce que l'héroïne de l'aventure n'est autre que la princesse Pauline....

— La princesse Pauline! m'écriai-je, stupéfait, en souriant d'un air de doute qui n'échappa point au baron Dubois. La pauvre princesse Pauline est bien innocente du fait.

— Innocente! répliqua aigrement le baron Dubois. Le mot me semble fort pour elle. C'est Denon lui-même qui m'a confié son secret; il m'a dit aussi qu'il n'avait pas tout mis dans ce récit galant, où il se vante d'avoir fait des merveilles. Il était un peu vantard, ce brave Denon! Je me souviens de l'avoir interrogé sur certains détails scabreux dont je vous fais grâce, mesdames. Par exemple, il avait bien cinquante-six à cinquante-sept ans, quand la chose est arrivée....

— Allons, mon père, interrompit Mme N***, vous raconterez cela à Mme de B*** quand vous serez seul avec elle, d'autant plus qu'elle a connu le baron Denon pour l'avoir vu chez la reine Marie-Antoinette.

— J'étais bien jeune, presque enfant, à cette époque-là, dit Mme de B*** en rougissant. M. Denon, ancien gentilhomme ordinaire de Louis XV, avait composé une fort jolie comédie, *Julie ou le bon père*, qui fut représentée sur le théâtre de la cour, dix ou douze ans avant la naissance de la princesse Pauline.....

— En 1769 ou 70? ajoutai-je pour venir en aide à l'embarras de Mme de B***, forcée d'accuser son âge. C'est à peu près vers la même époque que Dorat publiait, dans le *Journal des Dames*, sa charmante historiette intitulée : *Point de lendemain*....

— Que dites-vous là, jeune homme! s'écria le baron Dubois. Vous donnez

à Dorat l'histoire de la princesse Pauline et de mon ami Vivant Denon? Dorat n'a rien à faire là-dedans!

— C'est bien Dorat qui a écrit *Point de lendemain,* répondis-je avec une assurance pleine de politesse. Vous trouverez l'histoire imprimée textuellement dans un recueil qui parut en 1780, à Paris, sous ce titre : *Coup d'œil sur la littérature, ou collection de différents ouvrages tant en prose qu'en vers,* par M. Dorat, *pour servir de suite* à ses œuvres.

— Il est bien fâcheux vraiment que Denon soit mort, reprit l'implacable baron Dubois; je lui aurais fait compliment de son plagiat, en rendant à César ce qui est à César....

— A Dorat ce qui est à Dorat, continuai-je gaiement, et à la comtesse de Beauharnais ce qui n'a jamais appartenu à Pauline Bonaparte. Au reste, ça ne sortira pas de la famille. Quant à Vivant Denon....

— Nous le renverrons à M. de Balzac, s'écria malicieusement le baron Dubois, pour qu'ils se disputent ensemble la possession de l'âne, comme les deux voleurs de la fable de La Fontaine, en attendant qu'un troisième voleur vienne s'emparer de la nouvelle de Dorat. En vérité, la princesse Pauline était un peu trop compromise; mais, comme dit le proverbe, on ne prête qu'aux riches. »

On passa dans la salle à manger. Mme de B***, qui était visiblement mal à l'aise, me prit le bras avant que je le lui offrisse et me dit à voix basse, avec émotion :

« Je vous prie instamment, monsieur, de ne pas répéter à M. de Balzac la discussion qui vient d'avoir lieu : il en serait très troublé. Ainsi vous êtes bien sûr que la nouvelle de *Point de lendemain* est de Dorat et non du baron Denon?... N'importe; j'avertirai M. de Balzac, qui fera un changement dans la seconde édition de la *Physiologie.* »

Je savais garder un secret et je restai bouche close vis-à-vis de Balzac, qui finit sans doute par se persuader que j'étais l'auteur de son compte rendu de sa *Physiologie du mariage.* Cependant Amédée Pichot, qui ne se faisait pas faute de railler finement le tiers et le quart sans en avoir l'air, rencontrait tous les jours Balzac à la librairie Mame, et lui demandait le plus innocemment du monde s'il mettrait bientôt en vente les *Mémoires de son bourreau.* Mais Balzac faisait la sourde oreille.

« Je ne crois pas, répondait-il, que mes *Scènes de la vie privée* puissent être mises en vente, ce mois-ci. L'imprimeur ne me seconde pas comme il faudrait.

— C'est pourtant un de vos anciens confrères, répliquait Pichot, et l'imprimerie de Lachevardière a souvent imprimé deux volumes en huit jours. M. Mame se plaint des débauches de correction que vous faites; c'est double composition à payer....

— Ce n'est pas vous qui la payez, n'est-ce pas? murmurait Balzac. Je sais bien qu'on monte la tête à M. Mame, au sujet de ces corrections, qui sont l'accessoire indispensable de toute création littéraire. Au surplus, j'aime mieux prendre à mon compte les corrections plutôt que de faire un mauvais travail. Je gagerais que vos épreuves sont nettes de toute surcharge? Une lettre retournée, une virgule à mettre ou à ôter....

— Vous l'avez dit, la correction typographique est très coûteuse. Ainsi donc, vous pourriez, c'est-à-dire nous pourrions nous contenter de corriger les solécismes et les barbarismes; mais, croyez-moi, dépêchez-vous de publier votre *Bourreau,* si vous craignez la concurrence. La mode est aux bourreaux, et nous aurons bientôt, outre vos *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution française,* les *Mémoires de l'exécuteur des hautes œuvres,* par A. Grégoire, qui n'est autre que Lombard de Langres; *le Bourreau,* roman de guillotine, par Maurice Dufresne; *le Bourreau de Drontheim...* »

Balzac ne voulut pas en entendre davantage; il partit à fond de train, en criant: « Monsieur Amédée Pichot, vous me feriez perdre la tête, si vous aviez pris l'état de bourreau, au lieu de traduire les œuvres de lord Byron. » Le lendemain, il me rencontra, encore ému de son entretien de la veille; il évitait de se montrer chez M. Mame, qui le tympanisait avec les *Mémoires de Sanson.*

« Vous avez du crédit auprès de M. Mame, me dit-il assez tristement : rendez-moi le service de lui faire comprendre que j'ai terminé le premier volume, le seul dont j'avais eu l'imprudence de me charger; le second volume a été confié à Lhéritier, qui s'est arrêté court. Je m'en lave les mains. Il ne faudrait que quelques louis pour le remettre en haleine. Ce diable d'homme s'est fait le pensionnaire des demoiselles d'une maison de la rue de l'Échaudé; il y dort la grasse matinée et semble renoncer à Sanson, à ses pompes et à ses œuvres. Son volume sera sans doute affreusement canaille, tandis que le mien est aussi distingué qu'il peut l'être. J'insiste donc pour que mon Sanson voie le jour avant le Sanson de Lhéritier, qui n'est plus bon qu'à faire du Vidocq. Ç'a été pourtant un gaillard de première force, un écrivain de grand talent, mais un jacobin enragé, un souteneur de filles, un coureur de tapis francs. J'ai été bien fou d'entrer dans cette galère, avec un homme qui me déshonorera, si j'ai l'air d'être son copin! »

Balzac voyait juste; je m'intéressai à la situation fausse et malpropre qui lui était faite par un collaborateur peu délicat. Je n'eus pas de peine à persuader au libraire Mame que le plus sage parti à prendre était de faire paraître le premier volume seul des *Mémoires de Sanson.* Ce premier volume parut donc, au mois d'avril, à la librairie centrale du Palais-Royal, galerie d'Orléans. Il n'eut aucun succès; la critique refusa de s'en occuper, et il fut à peine annoncé dans les journaux; les cabinets de lecture eux-mêmes le repoussèrent avec horreur. Et cependant ce volume était un des ouvrages les plus curieux et les plus remarquables que Balzac eût écrits. Mais il n'avoua pas son œuvre, il se défendit même d'y avoir mis la main et il laissa ce volume tomber dans le mépris, sans avoir été lu.

« Combien je regrette, me disait Balzac, d'avoir traîné dans la boue et dans le sang un de mes chefs-d'œuvre, ma *Messe expiatoire,* et la plus belle de mes Scènes de la vie privée, *Monsieur de Paris et Monsieur de Versailles!* Il en faut faire mon deuil : on ne retire pas du ruisseau ce qu'on y a jeté. On découvrira, un jour, que maître Sanson était un écrivain de génie, et je n'aurai pas l'audace de crier à la cantonade : « C'est moi, messieurs, qui suis cet écrivain-là; rien de Sanson, tout de Balzac. »

Il en prit toutefois son parti et n'y pensa plus. On imprimait toujours les *Scènes de la vie privée,* qu'il retouchait et remaniait sans cesse sur l'épreuve.

« Une belle dame, lui dis-je dans une de nos rencontres, Mme N*** m'a bel et bien assuré que, sans vous piquer d'être aussi sage que Numa, vous aviez une nymphe Égérie, et que Mme de B*** mettait les quatre doigts et le pouce dans vos ouvrages....

— Calomnie, sottise, jalousie! interrompit Balzac, rouge de colère. Mme de B*** est sans doute une femme de mérite, et j'ai souvent profité de ses avis, mais les mariages littéraires sont misérables, sous le rapport de leurs produits. La femme est inhabile à créer une grande œuvre; chez elle, tout est mesquin, faible, incomplet, insuffisant.... Mme de B*** n'en est pas moins une femme de valeur réelle; elle a quelque imagination, elle écrit proprement.... Je vous la ferai connaître : vous l'apprécierez, vous l'aimerez.... Noble cœur de femme, mais esprit de femme, fantasque, bizarre, capricieux, inconstant....

— A propos, lui dis-je en prenant congé de lui, lisez donc dans le *Mercure* l'article que j'ai fait sur vos *Mémoires de Sanson.* »

Cet article, je l'avoue, renfermait deux ou trois épigrammes très voilées et très anodines; j'affectais, par exemple, d'attribuer le livre à Sanson lui-même, quoique je fusse bien convaincu que Balzac seul y avait mis la main. Ainsi je représentais l'exécuteur des hautes œuvres *luttant sans cesse contre son ministère qui tue sans crime :* « Cette lutte, disais-je ensuite, cette lutte où la nécessité est aux prises avec le dégoût, fait naître sans doute une sorte de fièvre d'imagination, bien propre à exalter les facultés d'écrivain; alors le bourreau, qui tient la plume, au lieu des instruments du supplice, rencontre des images, des expressions empreintes de terrible ou de grandiose. » J'aurais dû me dire qu'un bourreau, comme Balzac, n'entendait pas la plaisanterie, lorsque je déclarais n'avoir pas trouvé ce que j'attendais, dans ces *Mémoires authentiques et autorisés, ainsi que le nom de l'homme en fait foi,* car, objectais-je malignement, « il ne s'agit pas ici des Mémoires d'un *Sopha* ou des *Bijoux indiscrets.* » La fin de mon article tournait à la louange mitigée : « Je me suis donc prêté à la forme et aux détails romanesques. Le début d'un bourreau, sous le règne de Louis XIV, tiré des papiers de famille de l'auteur, est un épisode dramatique, habilement narré; l'histoire de la première guillotine à Mézières mérite d'être nommée *le chef-d'œuvre du genre.* Il n'y a rien de mieux dans les *Mémoires de Vidocq.* Les autres volumes de Sanson seront dignes de l'affiche qui épouvante les regards, aux vitres des cabinets de lecture : noire et blanche, on dirait une épitaphe. »

Deux ou trois jours après, Balzac se trouva sur mon chemin : il vint à moi, se croisa les bras en branlant la tête, et me regardant en chat tigre : *Il n'y a rien de mieux dans les Mémoires de Vidocq!* répéta-t-il deux fois d'un ton goguenard. Puis, après un moment de silence, il reprit, en grondant :

« Ce que je ne vous pardonne pas, c'est d'avoir dit que j'avais tiré de mes papiers de famille le début d'un bourreau sous le règne de Louis XIV! Mais n'en parlons plus : il n'y a que l'intention qui soit coupable, et vous n'avez pas voulu me blesser, je le crois, je l'espère... Je vous annoncerai que je commence, avec Émile de Girardin, c'est-à-dire avec ses fonds, une grosse entreprise de journalisme. Le *Journal des Débats,* qui avait le privilège de publier un grand nombre d'excellents articles littéraires, est maintenant envahi par la vilaine politique de l'Opposition, qui nous mènera loin, hélas! J'ai donc eu l'idée de

faire paraître, deux fois par semaine, comme supplément au *Journal des Débats* de 1830, un *Feuilleton des journaux politiques,* dans lequel il n'y aura que de la critique et de la littérature. Le *Journal des Débats* a 12,000 abonnés ; je n'en demande pas davantage pour mon *Feuilleton des journaux politiques,* à 20 fr. par an.

— Je vous les souhaite de grand cœur, mais vous savez que l'esprit du temps est réfractaire aux journaux de littérature et de critique. Nous ne sommes plus, hélas ! au bon temps de l'*Année littéraire* et du *Mercure de France.*

— Le temps, mon cher, est ce qu'on le fait, et j'ai la prétention de faire où plutôt de refaire le nôtre. Le premier numéro de mon *Feuilleton* sera lancé demain. Faites-lui bon accueil ! Mais, j'y songe, votre roman des *Deux Fous* est annoncé chez Eugène Renduel ; envoyez-le-moi, j'en parlerai moi-même dans le *Feuilleton des journaux politiques.* Cependant je ne vous promets rien. Le *Feuilleton* sera impartial, mais sévère.

— Diable ! vous me faites trembler, dis-je en ricanant. Vous avez l'air de Minos, juge des enfers. Cependant je n'aurai jamais l'aplomb de vous envoyer, avec mon roman, un article écrit *propria manu, ne varietur.*

— Vous l'enverriez cet article, que j'aurais le chagrin de le refuser ! dit brutalement Balzac, qui ne se rappelait plus son article sur la *Physiologie du mariage.* Nous nous sommes juré, nous autres rédacteurs du *Feuilleton,* d'être incorruptibles, inflexibles....

— Et inodores, ajoutai-je. Permettez-moi seulement de vous lire la lettre que Victor Hugo vient de m'adresser, à l'occasion de mes *Deux Fous.* C'est une recommandation indirecte, que je vous présente humblement, terrible Aristarque du *Feuilleton des journaux non politiques.* Voici la lettre autographe : « Savez-vous, mon bon et mon cher ami, que vous avez fait un bien beau livre ? Je vous demande si vous le savez, parce qu'il y a en vous quelque chose de l'admirable simplicité de La Fontaine, qui s'ignorait lui-même, et du génie aussi. Votre Caillette m'a touché, attendri, ravi. C'est idéal souvent, toujours réel et toujours beau. J'ai lu deux fois vos *Deux Fous ;* ce n'est qu'une fois par *Fou :* ce n'est pas assez ; ils méritent mieux. Je vais les relire et puis j'irai vous voir et vous dire que je vous aime du fond du cœur, vous et vos livres, vos livres et vous. »

— Malpeste ! grommela Balzac : Hugo ne m'en écrirait pas autant ! C'est le nectar dont il enivre ses séides, comme faisait le Vieux de la Montagne au moyen âge. Adieu ! ne croyez pas trop aux flagorneries de ce maître Jacques de l'école romantique. »

Le premier numéro du *Feuilleton des journaux politiques* vit le jour le 3 mars 1830, et l'ingrat public n'eut pas l'air de s'en apercevoir, car rien ne changea dans l'ordre des choses littéraires : il n'y eut ni tremblement de terre ni éclipse de lune visible à Paris. Cependant Balzac, égratignant, fustigeant, écartelant, écrasant ses chers confrères qui n'y prirent pas garde, s'en donnait à cœur joie. Mais les lecteurs, les abonnés ne venaient pas. Il s'en prit aux libraires et aux imprimeurs, en prêchant une révolution radicale dans la librairie et l'imprimerie. Je le rencontrai, par hasard, pendant qu'il travaillait à son œuvre de Fierabras.

« Vous lisez le *Feuilleton des journaux politiques ?* me demanda-t-il.

— Et vous? lui dis-je, d'un ton câlin. Je sais bien que vous corrigez les épreuves de vos articles, et avec plaisir, j'en suis sûr, mais les relisez-vous à tête reposée, pour vous rendre compte de l'effet qu'ils peuvent produire sur vos abonnés, si vous en avez ?

— Nous n'en avons pas encore, reprit-il naïvement, mais cela viendra, j'en réponds. Un journal, quel qu'il soit, ne produit son effet qu'au bout de cinq ou six mois.

— Et vous n'avez pas encore un mois d'existence, répliquai-je. Je vous félicite de vous armer de patience. Quant à moi, je suis plus heureux que vous: mon *Gastronome* marche à merveille, et les abonnés arrivent en foule. La *Physiologie du goût,* de Brillat-Savarin, aura toujours plus d'amateurs que la *Physiologie du mariage.*

— A chacun son plaisir. Je vois que vous êtes dans le camp des cuisiniers et que vous ne maigrissez pas. A propos, vous trouverez votre affaire dans mon numéro de jeudi.

— Quelle affaire? repartis-je avec indifférence. Ne voulez-vous pas faire l'échange de votre *Feuilleton* avec mon *Gastronome?*

— C'est à vous de me dire ce que vous en pensez, lorsque vous aurez lu mon article sur les *Deux Fous*. J'ai été sévère, mais juste. Qui aime bien châtie bien.

— Je vous dispense de m'aimer à ce prix-là, répliquai-je en m'apprêtant à lui tourner le dos. Je vous avertis seulement que je payerai double ce que je vous devrai. »

C'était une rupture en règle, et je me promis de faire bonne mesure à M. de Balzac, qui se donnait des airs de majordome de la littérature et des gens de lettres Balzac me tint parole : son *Feuilleton* du jeudi suivant m'offrait un éreintement de première classe, avec des grimaces protectrices. Mon roman des *Deux Fous* avait un tort impardonnable aux yeux de Balzac : il obtenait un succès de bon aloi, sans camaraderie et sans charlatanisme ; il n'eut qu'une édition dans sa nouveauté, mais cette édition, tirée à 1,500 exemplaires, fut promptement et loyalement épuisée. Ce n'était pas assez pour répondre au mauvais procédé de Balzac, et j'étais impatient de le payer avec la même monnaie. Je ne juge pas utile de reproduire *in extenso* l'article perfide et malveillant, qu'il m'avait décoché, à propos de mes *Deux Fous.* On le trouvera pieusement recueilli, à ma demande, dans la grande édition définitive des œuvres complètes de Balzac, publiée par la maison Michel Lévy, avec le précieux concours de M. le baron de Spolberch.

Balzac et moi, nous étions désormais à couteaux tirés, et je n'attendais que l'occasion de commencer les représailles. Sur ces entrefaites, je me retrouvai avec Mme de B***, qui entreprit la tâche difficile d'innocenter Balzac : il n'avait jamais voulu me faire de la peine; il avait le malheur d'être trop *entier* dans ses opinions; il était sans malice et sans rancune, à telle enseigne qu'il reconnaissait que mon roman des *Deux Fous* pouvait passer pour un chef-d'œuvre, et qu'il était prêt à le crier sur les toits.

« Vous en aurez la preuve avant peu, ajouta-t-elle; vous collaborez, comme lui, aux journaux de M. de Girardin : vous lirez donc, dans *le Voleur,* un remarquable portrait du bibliophile Jacob ; c'est charmant et de main de maître.

M. de Balzac, vous savez, est un portraitiste de premier ordre : il vous a peint d'après nature. Je suis certaine qu'après avoir lu ce petit chef-d'œuvre, vous lui pardonnerez vos griefs et les siens. »

Le portrait, intitulé *le Bibliophile Jacob,* fut publié dans *le Voleur* du 5 mai 1830. C'était ébouriffant, étourdissant, abracadabrant. Il y avait de tout dans cette caricature triomphante : on pouvait, avec un peu de bonne volonté, n'y voir que des éloges exorbitants ou des critiques monstrueuses. Au reste, ledit portrait a été réimprimé, *ne varietur,* dans le tome XXII de la grande édition définitive de Balzac. Je fis le mort et j'attendis mon heure. Les *Scènes de la vie privée* parurent enfin, à la librairie Mame et Delaunay-Vallée, en deux volumes in-8°. Voici dans quels termes j'annonçai dans le *Mercure* (t. XXIX, p. 198) ce grand événement :

« M. Balzac est un de ces jeunes gens qui marchent avec le siècle et qui pèchent plutôt par trop que par moins. M. de Balzac a des idées fausses en morale comme en littérature. Il doit s'élever très haut, lorsqu'il voudra modérer sa fougue, réformer quelques préjugés et dégourmer son style. Avec de l'esprit et beaucoup d'esprit, avec une imagination méridionale, une tête folle et volcanisée, un moule dramatique et une noble impatience d'émulation, il n'a presque rien à faire pour être classé comme il le mérite. Les *Scènes de la vie privée* sont des tableaux du monde en marqueterie, des nouvelles intéressantes et assez peu vraies. L'auteur a vu la société en laid dans le prisme de M. de Latouche. Il veut à toute force que la mère permette à sa fille la lecture d'un livre tout romanesque d'amour et de galanterie. Mais ce piquant libelle, dirigé contre nos mœurs et surtout contre le mariage, ne manquera pas de lecteurs et même de lectrices : les femmes mariées peuvent tout lire jusqu'à Faublas exclusivement. Nous rendrons compte de cet ouvrage, qui eût obtenu encore un plus grand succès si M. Balzac avait fait le sacrifice de quelques phrases ampoulées. Ce n'est pas là un de ces romans, dont on peut dire :

Encore une étoile qui file,
Qui file, file et disparaît ! »

La brouille était désormais complète, et je n'en eus pas, je l'avoue, le moindre regret. Le talent, le génie de Balzac ne faisaient pas doute pour moi, mais sa fatuité, sa suffisance littéraire, sa personnalité envahissante et son égoïsme dominateur me semblaient insupportables. Je ne lui pardonnais pas, d'ailleurs, son article jaloux et injuste du *Feuilleton des journaux politiques,* et j'avais l'intention bien arrêtée de lui offrir son portrait d'après nature, en échange du mien qu'il s'était fait un malin plaisir d'exposer dans la galerie du *Voleur.* En un mot, j'avais juré *in petto* de me venger à la fois d'une injure et d'un méchant procédé. J'attendais donc l'occasion de prendre ma revanche, dans un duel de plume, où Balzac saurait à ses dépens ce qu'on gagne à blesser un galant homme.

Il collaborait, en même temps que moi, à la *Revue de Paris* et à l'*Artiste,* mais je m'étais arrangé de manière à ne le rencontrer jamais. Mon ami Amédée Pichot le détestait cordialement, mais ne laissait pas de lui faire la place belle dans la *Revue de Paris,* dont il était alors le rédacteur en chef.

« Que voulez-vous? me disait-il; nous autres rédacteurs en chef de revues et de journaux, nous devons subordonner entièrement notre goût à celui du public : on demande, on veut *du Balzac;* eh bien! j'en donne à mes abonnés, et même je le paye trois fois plus qu'il ne vaut. C'est une mode qui passera!

— Vous vous abusez étrangement, mon ami, lui répondais-je. Balzac est un fier homme de lettres, un observateur profond, un merveilleux créateur de types originaux, un admirable peintre de caractères, un confident diabolique de tous les secrets de la femme...

— Et, par-dessus le marché, un pauvre écrivain? interrompit Amédée Pichot, impatienté de ces éloges. Ce qui n'empêche pas qu'un article de lui fait monter le chiffre de mes abonnés. »

A peu de temps de là, Balzac s'étant brouillé avec Pichot, comme il se brouillait avec tous ses confrères, Pichot me pria de me charger des adieux que la *Revue de Paris* voulait adresser à Balzac; je fis fermenter le levain de mon vieux ressentiment contre l'ex-rédacteur du *Feuilleton des journaux politiques*, et j'écrivis la plus belle satire en prose qu'on ait jamais trempée de fiel et de vinaigre. Je fus effrayé moi-même de mon ouvrage, et je le condamnai, non au feu, mais à l'oubli. J'en parle aujourd'hui, pour en faire mon *meâ culpâ*, et je le désavoue à toujours, dans le cas où il viendrait à être imprimé après ma mort, car le manuscrit subsiste et n'est plus entre mes mains. J'imaginai une vengeance moins atroce, et Balzac ayant fait paraître chez Charles Gosselin, en 1832, le premier dizain des *Cent Contes drôlatiques, colligez ès abbayes de Touraine,* je ne pus m'empêcher d'admirer ce livre plein de verve et d'humour, cette imitation éblouissante des anciens conteurs français; je voulus néanmoins donner une leçon de grammaire à l'auteur de ce chef-d'œuvre de conteur gaulois, et je publiai, comme objet de comparaison, dans *l'Artiste,* un pastiche de la langue du XVIe siècle, intitulé *les Gaietés de Rabelais à Rome;* mais Ricourt, le directeur de l'*Artiste,* supprima, à mon insu, cette note qui devait précéder mon petit travail à l'adresse de Balzac. Voici cette note, qui ne fut imprimée que deux ans plus tard, avec *les Gaietés de Rabelais à Rome,* dans le second volume de *Mon grand Fauteuil.* La voici telle qu'elle figure dans ce recueil de mélanges en prose et en vers (Paris, Eugène Renduel, 1836, 2 vol. in-8°), pour servir d'appoint à ma dette de colère envers l'ancien rédacteur du *Feuilleton des journaux politiques :*

« M. de Balzac, qui a tant d'esprit et de mémoire, en a fait preuve dans ses *Contes drôlatiques,* où les vieux conteurs français sont mis à contribution, qui pour un sujet, qui pour une scène, qui pour une phrase, qui pour un mot. Or, il y a des mots sublimes dans Rabelais, Verville, Eutrapel, Desperiers, Bouchet, Marguerite de Navarre, comme dans Corneille. Mais M. de Balzac, qui sait si bien prendre, n'a pas pris le langage du temps, qu'il voulait reproduire en fac-similé. Il a fait un style de tous les styles, forgeant des phrases sur l'enclume de son imagination, créant des expressions, des barbarismes, des solécismes, et surtout l'orthographe la plus monstrueuse et la plus drôlatique qui fut jamais; c'est un grimoire parfait et une délicieuse mystification! » J'avais écrit *les gaietés de Rabelais à Rome,* pour donner à M. de Balzac une simple leçon d'orthographe étymologique et pour le renvoyer au chapitre de *Pantagruel : « Comment Pantagruel rencontra un Limosin qui contrefaisoit le langage françois. »*

Je n'ose pas dire que Balzac profita de la leçon, mais toujours est-il qu'il avait promis cent *Contes drôlatiques* et qu'il n'en publia que trente ; le quatrième volume, qu'il annonçait comme étant sous presse et devant offrir le pastiche des principaux conteurs français, ne parut jamais. Sans doute Balzac était un terrible adversaire, et il ne faisait pas bon de tomber sous sa plume, mais je ne pus m'empêcher de remarquer qu'il sembla éviter d'entrer en lutte avec moi dans la lice de la critique littéraire, quoiqu'il eût plus d'une fois manifesté l'intention de foudroyer le roman *Moyen Age,* pour se donner le plaisir de mettre à mal le *Roi des Ribauds* et les *Francs Taupins.* Mais il n'en fit rien et s'abstint d'envenimer la querelle. Latouche, qui s'était brouillé aussi avec cet ami égoïste et peu sûr, lui avait inspiré à mon sujet une terreur salutaire, en lui disant que j'étais homme à lui lancer une épigramme par jour pendant plus de six mois, et qu'il se verrait forcé de me demander grâce, avant que les flèches de mon carquois fussent épuisées. J'ai su en effet, par mon ami Félix Davin, l'auteur du *Crapaud,* devenu le chevalier d'honneur de Balzac, que son patron ne redoutait rien tant qu'une épigramme bien tournée en vers et finement aiguisée.

« Une épigramme en prose, disait-il à Félix Davin, la plus acérée et la plus mordante, ne me fait pas peur, car je suis capable d'y répondre toujours avec avantage. Mais une épigramme en vers s'attache, pour ainsi dire, à la blessure qu'elle a faite, et le blessé la porte partout avec lui. Voltaire a fait plus de mal à Jean Fréron avec quatre petits vers impertinents, qu'avec dix volumes d'injures en belle prose. »

Balzac était donc pour moi un de ces ennemis inoffensifs, que je ne cherchais pas et que je ne rencontrai jamais, quoique nous écrivissions l'un et l'autre dans les mêmes journaux : *l'Artiste, la Revue de Paris, la Mode,* etc., mais nos deux noms se trouvaient éloignés l'un de l'autre dans la liste alphabétique des rédacteurs, quand nos articles se touchaient dans les colonnes d'un journal. Armand Dutacq et Émile de Girardin ayant fondé simultanément, en 1836, deux grands journaux à feuilletons, *le Siècle* et *la Presse,* Balzac et moi nous étions enrôlés ensemble dans la rédaction de ces deux journaux. Nous fûmes alors exposés à nous revoir, bon gré mal gré, dans le cabinet de chacun des deux rédacteurs en chef rivaux. La renommée romancière de Balzac était déjà parvenue à son apogée.

Ce fut dans le salon de Mme de Girardin que je me retrouvai avec lui pour la première fois depuis notre vieille querelle. J'arrivais, un peu tard, en pleine conversation, au milieu d'une nombreuse réunion de littérateurs et de femmes du monde, qui prenaient le thé, en causant d'un sujet que la maîtresse de la maison avait mis sur le tapis. Il s'agissait de Balzac et de ses ouvrages. Balzac était là sur la sellette, faisant assez bonne figure sous le coup des éloges exagérés qu'on lui adressait à l'envi ; il écoutait en silence, sans trop d'embarras, tenant comme un sceptre sa fameuse canne ornée de reliefs allégoriques, richement ciselée, en argent bruni, avec ornementations d'or et de pierres précieuses. Cette canne, qu'il ne déposait pas à la porte de l'appartement avec son manteau, suivant la destination ordinaire des cannes, il la promenait partout, comme un bijou de toilette, et il paraissait très fier de l'exposer à l'admiration des curieux ébahis. Cette canne, enfin, que je pourrais décrire dans ses plus

minutieux détails puisqu'elle m'appartient maintenant, est un très beau jonc, surmonté d'une sculpture délicatement façonnée d'après le dessin de Laurent-Jan et représentant trois têtes de singes, dans lesquelles on avait cru reconnaître Balzac, Émile de Girardin et Lautour-Mézeray. C'était pour moi un singulier spectacle que le roi de l'assemblée, assis, la canne à la main, dans le salon d'une des femmes les plus distinguées par son esprit et par son élégance aristocratique.

« Voici M. Jacob qui va nous mettre tous d'accord, dit Mme de Girardin en me voyant entrer. Il s'agit, ajouta-t-elle en s'adressant à moi, de décider une question que personne encore n'a pu résoudre de manière à nous ramener tous à la même opinion. Quel est le meilleur des ouvrages de M. de Balzac ? Quel est le plus beau, le plus original, le plus admirable, à tous les points de vue ? »

Balzac me regardait avec une certaine inquiétude. Je me défendis d'abord de répondre à une question que je jugeais oiseuse et insoluble, attendu que chacun pouvait avoir des préférences personnelles tout à fait étrangères au mérite de l'œuvre.

« N'espérez pas vous échapper par un faux-fuyant, monsieur Jacob, dit Mme de Girardin, c'est votre opinion franche et loyale que je réclame. Faites-nous connaître quel est l'ouvrage de M. de Balzac, qui vous semble supérieur aux autres ?

— Madame ! repartis-je sur le champ, les yeux fixés sur Balzac : vous me prenez au dépourvu, car, avant de vous répondre d'une manière convenable et motivée, il faudrait tourner sa langue dans sa bouche autant de fois que M. de Balzac a fait tourner sa canne, depuis que cette discussion s'est élevée sur un point qu'il serait bien en peine d'apprécier lui-même. »

Ma réponse évasive fut accueillie par un éclat de rire général, car Balzac n'avait pas fait autre chose que de faire tourner sa canne, de gauche à droite et de droite à gauche, pendant qu'on discutait sur la valeur littéraire de ses ouvrages publiés avec succès depuis six ou sept ans. Balzac se leva, un peu confus, et s'apprêtait à partir.

« Je n'accepte pas votre échappatoire, monsieur Jacob, dit Mme de Girardin qui s'efforçait de retenir le héros de la fête. Faites vite votre choix et dites-nous quel est le meilleur ouvrage...

— Permettez-moi, madame, d'être devin, pour me tirer d'embarras, m'écriai-je. M. de Balzac a déjà fait bien des chefs-d'œuvre, entre lesquels il est difficile de faire un choix exclusif, mais je crois pouvoir prédire que son meilleur ouvrage paraîtra dans dix ans. »

Tout le monde applaudit à ma prédiction, qui me tirait d'embarras, en mettant fin à une discussion interminable. Je me dispensais ainsi de faire un cours de littérature comparée, au profit de Balzac, devant un auditoire enthousiaste d'admiration. Je ne fus pas peu étonné d'entendre Balzac lui-même applaudir à mon jugement évasif et problématique, en disant à Mme de Girardin :

« Ce diable de bibliophile est sorcier, parole d'honneur ! car, d'après mes propres calculs, c'est dans dix ans que je publierai mon véritable chef-d'œuvre. C'est écrit. Je vous montrerai l'ordre chronologique de mes publications jusqu'en 1850. »

Je ne sais si Balzac s'est souvenu de ma prophétie, quand il publia *les Parents-pauvres,* dont la première partie, *la Cousine Bette,* est datée de juillet 1846.

Les hostilités avaient donc cessé entre Balzac et moi; mais nous étions plus que jamais séparés par les incompatibilités de la vie parisienne. Nos goûts et nos habitudes, nos aptitudes et nos tendances littéraires, nos sympathies et nos antipathies politiques nous éloignaient naturellement l'un de l'autre. J'avais, comme toujours, la plus haute estime pour le talent, pour le génie de Balzac, mais l'homme m'était indifférent : je ne le cherchais pas et je l'aurais fui, si j'avais eu la mauvaise chance de me rencontrer avec lui. Le monde, par bonheur, me semblait assez vaste pour que nous n'eussions pas l'occasion de nous heurter au passage sur les grands chemins de la vie; nous ne nous connaissions plus, nous n'avions nulle envie de nous connaître. Je lui rendais justice, je le proclamais, sans haine et sans jalousie, un des plus grands littérateurs de notre temps. Mais je n'aimais ni ses qualités, ni son caractère, ni son humeur, ni ses défauts; j'en étais venu à ne lire plus même ses livres : il en faisait sans doute autant des miens. Je ne me rappelle pas dans quelles circonstances et par quels motifs déterminants je fus entraîné à prendre fait et cause contre Balzac dans son procès avec la *Revue de Paris.* Toujours est-il que je proposai au nouveau rédacteur en chef de cette revue, lequel était Buloz, sous le prête-nom de Bohaire, un roman plaisant et facétieux intitulé *les Aventures du grand Balzac.* On devine que ce grand Balzac n'était pas celui que le goût du jour avait mis au pinacle. L'ouvrage n'était pas bien méchant, mais il s'attaquait à la personnalité présomptueuse et triomphante de Balzac, par une foule de malicieuses allusions, car il y avait des rapprochements naturels et comiques entre le Balzac du temps de Louis XIII et le Balzac du règne de Louis-Philippe. Ce fut dans la *Revue de Paris* que Buloz fit paraître avec délices *les Aventures du grand Balzac :* le succès fut complet, et les lecteurs de la *Revue,* du moins les raffinés et les malicieux, n'eurent pas de peine à découvrir le Balzac vivant dans la peau du Balzac mort. Cette *histoire comique du temps de Louis XIII* fut réimprimée, à la fin de l'année 1837, et parut chez le libraire Dumont, en deux volumes in-8°.

J'avais ajouté à mon roman une longue préface adressée *à mon jeune frère Édouard Lacroix,* dans laquelle j'avais cru devoir consacrer six pages à me défendre de vouloir diminuer l'immense réputation du Balzac contemporain, en racontant les aventures burlesques de l'ancien Balzac. Quelques plaisanteries innocentes et même quelques bonnes épigrammes n'enlevaient rien à la sincérité de mes éloges. Voici, par exemple, un petit spécimen de ces éloges entremêlés de critiques, que je crois encore justes et modérées : « M. de Balzac, qui occupe maintenant le premier rang parmi nous et qui est parvenu à ce poste élevé sans coterie, sans cabale, sans intrigue, par la seule puissance de son talent, est à mes yeux un des principaux moralistes que la France ait jamais produits, si le nom de moraliste appartient à un observateur fin et profond à la fois de notre pauvre cœur humain. Il me semble même qu'un romancier, qui sait donner du relief et du mouvement à ses observations en les revêtant d'une enveloppe dramatique et en les plaçant dans le cadre d'une fable intéressante, est cent fois plus habile et plus éloquent que le simple moraliste qui formule

en apophthegmes concis ou qui aligne en phrases de rhéteur l'étude qu'il fait des mœurs et des caractères de l'homme et de la société. M. de Balzac a poussé l'analyse psychologique aussi loin que possible et s'est rarement arrêté à la superficie dans cette espèce d'anatomie morale à laquelle il se livre avec tant d'adresse et de science ; M. de Balzac a créé le plus beau roman peut-être qui soit dans notre langue, *Eugénie Grandet;* M. de Balzac a publié d'autres œuvres très remarquables : *la Physiologie du mariage,* cette excellente épigramme en deux volumes, sur un sujet que Molière paraissait avoir épuisé; *la Recherche de l'Absolu,* cet admirable tableau flamand si vivement coloré; *les Scènes de la vie privée,* ces charmants joyaux sculptés et montés avec plus ou moins de bonheur; *la Peau de chagrin,* ce coup de baguette d'un grand magicien, etc. Ne sont-ce pas là des expiations capables de faire pardonner *le Lys dans la vallée, César Birotteau,* et le reste? On oublie avec générosité tout ce qu'il y a souvent à reprendre dans ce style hérissé de termes techniques et enflé de terribles alliances de mots, dans ces trivialités qui déparent les plus belles pages, comme des limaçons parmi des fleurs, dans ces invraisemblances qui heurtent de front le lecteur entraîné par le drame et qui paralysent son émotion, et surtout dans ces fréquentes lassitudes d'une imagination qui ne tient pas toujours à la fin autant qu'elle avait promis au commencement. Certes, il n'est pas besoin d'être femme de trente ans, pour savoir se plaire dans les bons ouvrages du Balzac moderne. »

On me pardonnera cette longue citation, qui ne représente que le tiers de l'apologie critique de l'œuvre de Balzac, car on ne sera peut-être pas fâché d'en trouver ici un échantillon sans avoir besoin de recourir à l'édition originale des *Aventures du grand Balzac.* M. le baron de Spoelberch, à qui nous devons une excellente Bibliographie sous le titre d'*Histoire des Œuvres de M. de Balzac,* s'étonnera certainement d'avoir oublié la préface de mon roman balzachique, dans la quatrième partie de son ouvrage, d'ailleurs si complet et si parfait. Ce n'est là qu'un léger oubli à réparer dans la Bibliographie des écrits relatifs à Balzac.

Chose étrange! Balzac ne me garda pas rancune des *Aventures du grand Balzac,* et lorsque le hasard nous eut rapprochés l'un de l'autre, en 1841, dans le comité de la Société des gens de lettres, comité dont nous fîmes partie simultanément cette année-là, il ne manqua pas de me donner spontanément plus d'un témoignage de déférence et de sympathie. Nous avions l'occasion de nous rencontrer, une fois par semaine, aux séances du comité, et il me traitait toujours en bon confrère, comme si nous eussions toujours conservé ensemble les meilleurs rapports. Ce fut entre nous, pendant trois ans, une suite non interrompue de relations amicales et presque intimes. J'eus alors le plaisir de lui rendre un petit service auquel il fut très sensible.

Le *plus fécond des romanciers,* comme ses libraires l'avaient qualifié, était dans un cruel moment de gêne. Un jour, dans l'avant-séance du comité, il nous fit confidence de sa situation précaire, avec beaucoup de franchise et de gaieté :

« Je dois plus de cinquante mille francs, dit-il avec une sorte d'orgueil; c'est le produit net des billets impayés et protestés des libraires insolvables qui ont pourtant bien vendu mes livres. Toute ma fortune, ajouta-t-il en riant, se

compose d'une pièce de quarante sous, avec laquelle j'irai me faire dire ma bonne aventure, en sortant d'ici.

— Eh quoi! m'écriai-je, vous, monsieur de Balzac, vous croyez aux tireuses de cartes!

— Si j'y crois! reprit-il gravement. C'est un si grand bonheur de croire et d'espérer! Je vais, pour quarante sous, me donner plus de cent mille francs d'espérance! Les sots et les hypocrites, qui ont supprimé la loterie, ne savent pas qu'ils ont enlevé au peuple la moitié de son bonheur, c'est-à-dire le plaisir de faire de beaux rêves, tout éveillé. »

Au sortir du comité, j'accompagnai Balzac, qui, traqué par les créanciers et les protêts, était venu se réfugier incognito chez sa sœur, Mme de Surville, laquelle demeurait alors au numéro 8 de la rue du Faubourg-Poissonnière.

« Voulez-vous, lui dis-je, gagner 200 francs, sans avoir la peine d'écrire une page de copie? Sans doute, c'est peu de chose que 200 francs pour vous, qui avez, dit-on, gagné des monts d'or en librairie!

— Des monts d'or! répéta-t-il en soupirant; comme vous y allez! Connaissez-vous un libraire qui paye comptant ses auteurs, qui ne laisse pas protester ses billets, et qui ne tombe pas en faillite tous les cinq ans!

— C'est là, en effet, le vilain côté de notre métier, repris-je, mais je ne vous propose pas de composer une nouvelle et d'en recevoir le prix. Non, c'est une somme de 200 francs à recevoir, sans qu'il vous en coûte le moindre travail.

— Cela s'appelle : gagner à la loterie sans y mettre! répliqua-t-il. Eh bien! j'accepte les 200 francs. Apprenez-moi maintenant à quelle caisse je dois les aller toucher?

— Je vous les apporterai demain, lui dis-je. C'est la chose la plus simple du monde. Mme veuve Janet, libraire de la rue Saint-Jacques, m'a prié de rassembler gratuitement dix ou douze nouvelles qui formeront un volume intitulé *le Royal Keepsake,* un très beau volume d'étrennes avec de jolies gravures anglaises. Les nouvelles ne manquent pas; j'en ai plus qu'il n'en faut, pour un grand merci. Moi-même, bien entendu, je ne me fais pas payer plus que les autres...

— Et vous gâtez le métier! interrompit-il. Travailler gratis pour ces coquins de libraires!

— Je ne vous demande pas ce sacrifice, repartis-je en m'empressant de le rassurer : une nouvelle de vous fera le succès de mon *Royal Keepsake,* et Mme veuve Janet ne fera aucune difficulté de la payer 200 francs.

— A merveille! s'écria Balzac, mais pour faire un civet il faut un lièvre, et par conséquent il faudrait une nouvelle, pour décider Mme veuve Janet à tirer 200 francs de sa caisse, si caisse il y a.

— Caisse il y a pour vous, monsieur de Balzac, et la nouvelle, je la prends où je la trouve... Vous avez publié, en 1830, un très bon livre, le premier volume des *Mémoires de Sanson,* l'exécuteur des arrêts criminels pendant la Révolution...

— Fi! fi donc! murmura Balzac; n'éveillons pas ce vilain chat qui dort!

— Au contraire, réveillons-le! insistai-je. Ce premier volume des *Mémoires de Sanson* est un très beau livre, un livre superbe que personne ne connaît.

C'est à vous de le faire connaître, mais il ne s'agit pas de ça pour le moment : la préface du livre est un vrai chef-d'œuvre ; je m'en empare pour le *Royal Keepsake*, et je la publie avec le titre que vous lui aviez donné jadis...

— *La Messe expiatoire*, dit Balzac qui suivait mon idée.

— C'est donc *la Messe expiatoire* que j'imprimerai dans mon keepsake, continuai-je, et je vous apporterai demain les deux cents francs, de la part de Mme Janet.

— Non, pas demain, reprit-il, mais après-demain, pour me donner le temps de relire et de revoir ce que j'ai écrit il y a douze ans. Je suppose que ce morceau est encore présentable, car je vous avouerai que j'ai regretté plus d'une fois de l'avoir déshonoré et sacrifié, en le traînant aux gémonies dans ces affreux *Mémoires de Sanson*.

— N'en dites pas de mal, répondis-je ; vous savez ce que j'en pense : votre premier volume renferme votre beau roman des deux bourreaux : *Monsieur de Paris et Monsieur de Versailles;* puis, l'histoire de la première guillotine à Mézières...

— Horreur! horreur! s'écria-t-il : tout cela pue le sang! Et le second volume de ce malheureux Lhéritier? C'est du Vidocq assez bien réussi. Mais je ne pardonne pas à ce scélérat de Mame de m'avoir volé mes deux *Messieurs* de Paris et de Versailles. »

Le surlendemain, j'allai porter l'argent à Balzac : il avait furieusement retouché et remanié sa *Messe expiatoire;* il la remania et retoucha encore sur l'épreuve, c'est-à-dire sur trois épreuves successives. Enfin il la jugea digne de figurer dans mon *Royal Keepsake*, sous ce titre : *Une Messe en 1793*. Il était si satisfait d'avoir reconquis sa *Messe* sur les *Mémoires de Sanson*, qu'il la fit reparaître à la fin du tome IV de *Modeste Mignon*, en 1845, et qu'il l'incorpora définitivement dans la *Comédie humaine* (tome XII de la 1re édition).

Je me rappelle avec plaisir mes rencontres hebdomadaires avec Balzac, au siège de la Société des gens de lettres, pendant tout le temps qu'il prit part aux travaux de comité de cette Société, qui le garda deux ans, malgré lui, en refusant d'accepter sa démission. Le Balzac de 1841 à 1844 n'était plus le Balzac de 1830. Ce dernier s'était bien humanisé avec ses confrères, sans descendre tout à fait de son piédestal ; il avait toujours une énorme vanité, un orgueil formidable, mais il en cachait le plus qu'il pouvait : il s'efforçait autant que possible de n'être désagréable à personne et même d'être aimable avec tout le monde. C'était, à vrai dire, un charmeur, un enchanteur, à qui l'on ne résistait pas, dès qu'il vous tenait fasciné sous la séduction de sa parole et de son regard. Je n'ai jamais entendu une conversation plus captivante que la sienne, qui était d'ordinaire un inépuisable monologue. Il parlait de tout avec la même facilité, la même abondance, la même finesse et la même originalité. J'ai connu en France bien des causeurs charmants, mais aucun, à mon avis, n'approchait de Balzac.

Les servitudes et les hasards de la vie nous séparèrent, nous éloignèrent l'un de l'autre ; nous cessâmes de nous voir, nous n'eûmes plus même l'occasion de nous rencontrer dans le monde des salons, ni dans celui des journaux et de la littérature. J'appris seulement qu'il s'était trouvé, un jour, assez riche pour acheter un hôtel, la petite maison du financier Beaujon, dans la rue Fortunée ;

[illegible] pour le moment :
[illegible] *Signal*
[illegible] adis.
[illegible]
[illegible] Keepsake,
[illegible] part de
[illegible] donner le temps
[illegible] que ce mor-
[illegible] plus d'une fois
[illegible] affreux
[illegible] en prose : votre
[illegible] reux : *Monsieur de*
[illegible] ère guillotine à
[illegible] sang ! Et le second
[illegible] de [illegible] en rêves. Mais je
[illegible] deux *Messieurs* de
[illegible] avait turbulemment
[illegible] sur
[illegible] Il jugea digne de
[illegible] *Mercure* 1795. Il était
[illegible] il la fit
[illegible] cour-
[illegible] au
[illegible] aux
[illegible] refu-
[illegible] pas à l'Izac
[illegible] tre
[illegible] cueil
[illegible] que
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Madame de Balzac
1882

pour faire décorer cet hôtel avec beaucoup de goût, et pour y rassembler une nombreuse bibliothèque, une galerie de tableaux anciens et une curieuse collection d'objets d'art de tous les pays et de toutes les époques. On me dit ensuite qu'il était allé en Pologne épouser une grande dame polonaise, la femme de quarante ans de ses rêves. Puis, on annonça sa maladie, à la suite de son mariage, et son retour à Paris dans l'hôtel conjugal de la rue Fortunée. Il n'y fit pas un long séjour : au bout de six semaines, l'auteur de la *Comédie humaine* mourut d'une décomposition du sang, qui était la conséquence d'un long excès de travail intellectuel; il ne s'était pourtant pas vu mourir, et la veille de sa mort, lorsqu'il n'était plus qu'un cadavre pensant et parlant, il énumérait avec complaisance les nombreux ouvrages qu'il lui restait à faire et dont les plans étaient dans ses papiers.

Je ne connaissais pas encore Mme de Balzac; ce fut elle, néanmoins, qui me fit envoyer une lettre d'invitation aux obsèques de son mari : elle avait à cœur que tous les littérateurs contemporains du défunt assistassent à ses funérailles. Je n'eus garde de manquer à cette reunion vraiment littéraire. Au moment où le convoi allait partir pour l'église de Saint-Philippe-du-Roule, Laurent-Jan vint me prier, de la part de Mme de Balzac, de prendre le premier cordon du corbillard, au lieu et place de Victor Hugo, qui n'était pas arrivé. Mais Victor Hugo, qui devait prononcer un discours sur la tombe de l'illustre romancier, reprit de mes mains le cordon qu'il devait tenir jusqu'au cimetière, mais qu'il céda en route à un des assistants.

Ce fut seulement un an plus tard que j'eus l'honneur d'être reçu par la veuve de Balzac. Mme Janet, pour qui j'avais composé et publié, par pure obligeance, plus de dix volumes de keepsakes, avec le concours désintéressé de mes plus honorables confrères, vint me prier de rédiger seul, à son profit, un livre intitulé *les Femmes de Balzac*, dans le genre des *Femmes de George Sand*, que j'avais fait paraître, dix ans auparavant, sans obtenir de Mme Dudevant le moindre témoignage de gratitude ou même de politesse. Je n'étais donc pas trop encouragé à m'occuper de ces héroïnes de romans. Je déclinai ma compétence à cet égard, mais je songeai aussitôt à la sœur de Balzac, Mme de Surville, qui demeurait dans la même maison que moi depuis quelques années, rue des Martyrs, n° 52. Mme de Surville n'avait pas eu la moindre part dans la succession de Balzac, et j'imaginai de lui offrir une bien faible compensation, en lui proposant d'entreprendre la rédaction d'un ouvrage qui ne devait être qu'une analyse louangeuse des ouvrages de son frère. Je me chargeai de fixer, au profit de Mme de Surville, les termes du traité avec Mme Janet, et je consentis volontiers à fournir la préface du livre. Ce fut à cette considération que céda Mme de Balzac, en m'autorisant à confier à Mme de Surville, sa belle-sœur, l'exécution des portraits écrits des *Femmes de Balzac*. La réception de Mme de Balzac avait été des plus flatteuses pour moi, mais la composition du livre que Mme de Surville s'était engagée à écrire seule, sous ma garantie, amena des difficultés et des luttes entre les deux belles-sœurs. Mme de Balzac n'était pas facile à contenter, et Mme de Surville lui paraissait remplir incomplètement les conditions du programme accepté de part et d'autre. Quant à moi, je n'avais qu'à me louer de Mme de Balzac, qui me sut gré d'avoir fait sans réserve, dans ma préface, l'éloge de son second mari, qu'elle regrettait plus que le premier. *Les Femmes de*

Balzac furent donc publiées avec des portraits gravés bien insuffisants, pour ne pas dire plus, à la fin de l'année 1850. Dix mois plus tard, mon frère Jules Lacroix, romancier, poète et dramaturge d'un mérite reconnu et incontesté, épousait une des sœurs de Mme de Balzac.

Je me trouvais ainsi fatalement lié aux intérêts de la veuve de Balzac, laquelle possédait, par le fait d'un testament olographe, la propriété de tous les ouvrages de son mari. Je lui conseillai de publier les œuvres posthumes de ce laborieux polygraphe, et je me faisais fort de réunir assez de matériaux connus ou ignorés, inédits ou déjà imprimés, soit à part, soit dans les journaux et les revues, anonymes ou ayant paru avec le nom de l'auteur, pour en former au moins huit ou neuf volumes. Mme de Balzac s'empressa de me donner toutes les autorisations nécessaires pour une pareille entreprise, et je me mis à la besogne. Dutacq, à qui Mme de Balzac avait confié le droit absolu de tirer le meilleur parti possible de la succession littéraire de Balzac; Dutacq, sachant que Mme de Balzac m'avait chargé de réunir les œuvres posthumes de son mari, me pria de l'associer avec moi pour ce travail considérable, que j'étais plus capable que personne de préparer; je lui fournis donc la liste complète de tout ce que Balzac avait publié çà et là depuis trente-cinq ans dans la librairie et dans la presse; il chercha, il acheta tout ce qu'il put trouver de journaux et de livres; il fit copier dans les bibliothèques tout ce que je lui indiquai d'articles imprimés sans nom d'auteur, comme étant ou pouvant être de Balzac. Ce fut, je crois, M. Champfleury, qui voulut bien s'occuper de ces recherches longues et difficiles. Quatre grands cartons furent remplis de matériaux lentement amassés, et le cinquième carton, consacré aux manuscrits et à la correspondance de Balzac, représentait à lui seul plus de deux volumes inédits. Parmi la correspondance, je signalerai seulement les délicieuses *lettres à Louise,* que Dutacq eut l'adresse d'acquérir en copie, alors que Mme de Balzac croyait posséder seule les originaux. Il y avait bien cent cinquante lettres autographes de Balzac, rassemblées de tous côtés, et qui malheureusement n'ont pas encore été imprimées. Il est bien regrettable que les lettres adressées à la duchesse d'Abrantès vers 1823, et que la duchesse m'avait communiquées, n'aient pas été recueillies.

Dutacq n'attendait qu'un moment favorable pour faire paraître les œuvres posthumes de Balzac; mais il reculait cependant devant cette entreprise, en sachant que Mme de Balzac ne la voyait pas de bon œil. Pour me faire prendre patience, il fit à ses frais une magnifique édition des *Contes drôlatiques,* avec de merveilleux dessins de Gustave Doré, que son illustration de Rabelais avait mis en vogue et qui arriva tout à coup à l'apogée de sa réputation en illustrant les *Contes drôlatiques.* Je n'avais pas caché à Dutacq que cet ouvrage, un des chefs-d'œuvre de Balzac, était malheureusement gâté par des fautes grossières et souvent impardonnables, qui témoignaient trop de son insuffisance à l'égard de la langue française des xve et xvie siècles. Dutacq de l'aveu de Mme de Balzac, me donna carte blanche pour corriger le texte des *Contes drôlatiques;* ce que je fis consciencieusement, sans en parler à personne.

Le pauvre Dutacq mourut, avant d'avoir pu jouir du succès de ce beau livre, qu'il avait fait exécuter à ses frais et qui ne lui avait pas coûté moins de 80,000 francs. Je fus nommé tuteur de ses enfants et je me préoccupai aussitôt

de l'édition des œuvres posthumes de Balzac, que je voulais publier pour indemniser la succession Dutacq des frais que le travail préparatoire avait exigés. Mais Mme de Balzac était revenue sur son consentement et ses promesses. Elle refusa absolument d'autoriser la publication des œuvres posthumes, en me disant qu'elle avait cédé la propriété des œuvres de son mari à Michel Lévy. On travaillait à une édition définitive et complète de Balzac. Michel Lévy avait eu le bonheur de découvrir à Bruxelles une bibliothèque vivante, M. le comte de Spoelberch, qui n'avait cessé pendant vingt ans de rechercher tous les journaux et toutes les revues dans lesquels Balzac avait écrit. Les importants matériaux des œuvres posthumes, que j'avais ramassés de concert avec Dutacq, n'avaient donc plus la valeur que je leur attribuais; je me décidai à les céder à Michel Lévy, pour une somme insignifiante, que je fis rentrer dans la succession Dutacq. Mme Dutacq désira seulement conserver le manuscrit autographe du drame intitulé *Richard Cœur d'éponge,* lequel est encore entre ses mains.

On ne saurait trop regretter que les innombrables projets, plans, essais, ouvrages commencés et inachevés, laissés par Balzac, aient été dispersés, égarés ou détruits, à la mort de sa veuve, qui avait été la collaboratrice intime de l'illustre romancier et qui pouvait revendiquer une bonne part d'auteur dans *Seraphita, Modeste Mignon* et *les Paysans.*

P. L. Jacob, bibliophile.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Nos gravures. — Le portrait de Mme de Balzac, que nous avons obtenu avec peine et qui accompagne les souvenirs sur Balzac de notre collaborateur Paul Lacroix, est publié ici pour la première fois. Nous n'avons pas à faire ressortir l'intérêt de cette gravure, qui permet au public de connaître la physionomie délicate de la très spirituelle correspondante, collaboratrice et épouse du grand romancier.

Livres aux enchères. — *Bibliothèque Hamilton.* — La vente de la bibliothèque Hamilton et Beckford est aujourd'hui terminée.

Voici le relevé des ouvrages les plus remarquables et qui ont atteint les prix les plus élevés :

Accursii diatribœ, 1524; 8 volumes, jolie reliure de Grolier, portant ses devises. Vieux veau brun bariolé; beau travail en partie refait, 1,875 fr.

Adam (R. et J.), œuvre d'architecture, 2 volumes, frontispice par Bartolozzi. Reliure par Kalthœber (1773-1786), 4,250 fr.

Æschylus, Tragœdiæ, 1552. Reliure veau or et parchemins peints à compartiments; beau spécimen bien qu'usé de reliure ancienne, 2,450 fr.

Æschylus, Euripides, etc. *Tragœdiæ selectæ.* H. Estienne, 1567. Trois petits volumes provenant du comte Hoym, et reliés en maroquin bleu, probablement par Boyet, 1,825 fr.

Ésope, avec les additions de S. Brant, Bâle, 1501, in-folio : gravures sur bois très délicates; belle reliure maroquin brun, par Clarke et Bedford, 1,250 fr.

Autre Ésope. 3 volumes imprimés à Venise, 1491. Charmantes gravures sur bois. Reliure par Roger Payre. 1,000 fr.

Ésope, d'Antwerp, 1560. Maroquin rouge, monogramme de Thuanus, 356 fr.

Ésope, en italien, avec jolies gravures sur bois, 4 vol. Venise, 1493. Reliure maroquin olive par C. Lewis, 475 fr.

Ésope en belle humeur. Amsterdam, 1690. Reliure maroquin rouge, par Pasdeloup, 575 fr.

Agricola, *De re metallica.* Bâle, 1561. In-folio. Reliure maroquin bleu, filets d'or, avec les armes du duc de Brancas, 330 fr.

Albani picturæ, in æde Verospia. Rome, 1704. Gr. in-folio. Gravures très belles et très fines. Exemplaire de Joshua Reynolds. Remarquable reliure de Kalthœber. Les plats et les intérieurs sont littéralement couverts de dorures aux fers, de dentelles et de filets d'or, 690 fr.

Androuet du Cerceau. 4 volumes. Dessins d'architecture. Collection de 55 dessins à l'encre de Chine. Reliure en maroquin bleu, 10,000 fr.

Petites arabesques, du même. Reliure maroquin bleu, par Bozérian, 1,150 fr.

De architecturâ, par le même, avec son *opus alterum* et son livre d'architecture; gr. in-folio, trois volumes en un. Grand papier. Belle reliure du temps en vélin doré, 6,500 fr.

Les plus excellents bastiments de France, par Androuet du Cerceau, 2 vol. grand in-folio, exemplaire de Thuanus, première édition, 4,125 fr.

Apiani Romæ historiæ, 2 vol. bel exemplaire, reliure maroquin rouge avec dorures et tranches dorées. Armes et monogramme de Petit du Fresnoy, 2,500 fr.

Apuleius, *De Asino Aurero,* très bel exemplaire avec capitales enluminées; autographe de J. Aug. Thuanus. Venise, Alde, 1521, reliure en vieux maroquin de Venise, avec dorures et tranches dorées, portant sur les plats les inscriptions : *Apuleius Io. Grolierii et Amicorum,* et, au revers, la devise de Grolier : *Portio mea, domine, sit in terra viventium,* 3,950 fr.

Apuleius, *L'Amour de Cupido et de Psyché,* exposé en vers français par J. Mangin, frontispice et 32 planches d'après Raphaël, par L. Gaultier; 4 petits vol. Paris, sans date (1586), reliure veau fauve, tranches dorées, 2,500 fr.

Aretino (P.). *Ragionamento (de li Corti del Mondo e del Cielo.)* Novare 1538. Magnifique exemplaire, reliure maroquin brun rehaussé d'or et peint à compartiments dans le style de Grolier, portant sur le plat; au revers de la couverture, le monogramme du fameux bibliophile H. Petit du Fresnoy; 4,375 fr.

Arfeville (N. d'), *Navigation du roy d'Écosse Jacques V* autour de son royaume et isles Hébrides et Orchades, soubz la conduicte d'A. Lindsay, excellent pilote écossais. 4 vol., Paris 1583. Précieux exemplaire relié en vélin, portant les armes de Thuanus avant son mariage, imprimées en or sur les plats, 3,500 fr.

Argyl (Anna condessa de), el Alma de l'incomparable San Augustin, sacadodel cuerpo de sus confessiones. Reliure en beau maroquin rouge couvert de dorures : au centre, les armes de Catherine de Bragance, femme de Charles II, tranches dorées. Anvers, 1622. Excessivement rare, s'il n'est unique. A fait partie de la bibliothèque d'Horace Walpole, 2,550 fr.

Ariosto (L'), *Orlando furioso,* avec notes. Venise, 1583, petit in-folio,

planches par G. Porro, reliure maroquin bleu, riches dentelles aux petits fers par Derome le jeune, 3,375 fr.

Augurellus (*L. Aurelius*). Venise; Alde, 1505. Très bel exemplaire avec les lettres initiales et l'ancre des Alde enluminées et rehaussées d'or, reliure maroquin brun avec riches dorures, beau modèle de la bibliothèque de Grolier, dont il porte l'*ex-libris* et la devise sur les plats, 6,250 fr.

Augustin (*Saint*). Lettres traduites en françois, Paris, 1684. 6 volumes maroquin rouge, tranches dorées. Armes de Paul de Gondi, cardinal de Retz, en or, sur le dos et les plats. Reliure de Boyer, 3,650 fr.

Boydell (G. et J.) Suite d'estampes gravées d'après les peintures de la collection Catherine II, impératrice de Russie; ouvrage connu sous le titre de *The Houghton Gallery*, 2 vol. in-folio grand-aigle, 1788, avec portrait de Catherine II, par Caroline Watson, et de sir R. Walpole par J. Watson. Nombreuses épreuves ajoutées, dont beaucoup avant la lettre. Reliure en maroquin bleu par Staggemeier, 5,125 fr.

Briennœ comitis (L. H. Lomenii). *Itinerarium*. Frontispice et portrait par Le Brun, vues par Silvestre et cartes par Samson; bel exemplaire relié en maroquin rouge, couvert de dorures aux petits fers par Le Gascon, avec les armes de L. H. de Loménie, comte de Brienne, comme ornement central sur les plats. Paris, 1662, 1,900 fr.

Bry (T. de). *Emblemata nobilitati et vulgo scitu digna*, Francfort, 1593-96. Exemplaire provenant de la bibliothèque du docteur Chauncy : 7,250 fr. Le docteur Chauncy l'avait payé 315 fr.

Buchanani (G.). *Psalmorum paraphrasis poetica* (première édition), chez Henri et Robert Estienne, 7,750 fr.

Buchanani, *Poemata*, avec autographe d'A.-G.-A. Renouard, Paris, 1579, 1,350 fr.

Vues d'Angleterre et du pays de Galles. Châteaux et abbayes, 4 vol., 420 planches (1727-1740). Villes et cités, 2 vol., 68 planches (1728-1739). In-folio oblong, 2,175 fr. Cet exemplaire a été vendu 1,338 fr. en 1817.

Callot. *Les misères et les malheurs de la guerre,* bonnes épreuves de dix-huit eaux-fortes en premier état (avant les vers et les numéros), marges intactes. Paris, 1633. Ensemble, les *Misères de la guerre,* titre gravé et six eaux-fortes, connues sous le nom des *Petites misères,* 1636. Ensemble l'eau-forte intitulée *Supplicium Sceleri Frœnum,* montées en album, 1,250 fr.

Carmina illustrium poetarum italorum, 2 vol. Paris, 1579. Bel exemplaire, réglé, reliure en maroquin brun, portant les armes et devises de Marguerite de Valois. A la fin du deuxième volume, on a joint les œuvres de J. Sannazar. Lyon, 1459, 6,050 fr.

Catullus, Tibullus et Propertius. Paris, S. Colinœus, 1543. Bel exemplaire réglé. Reliure de Monnier, 3,525 fr.

Don Quixote, traduction par C. Jarvis, 4 vol., grand papier, 1801. Portrait, carte et planches, épreuves avant la lettre, dont plusieurs en deux états avec 16 beaux dessins originaux par Stothard. Demi-reliure maroquin non rogné, tête dorée, 2,100 fr.

Don Quixote, traduction de l'espagnol par Mary Smirke, 4 vol., grand papier, 1818; planches et vignettes, épreuves sur chine par R. Smirke. (Beau-

coup sont en trois ou quatre états et avant la lettre). Au volume III, p. 85, une épreuve sur chine, gravure à la manière noire, très rare, 1,700 fr.

Champlain, *Voyages en la Nouvelle France;* cartes et planches, 4 vol., Paris, 1613; très rare, 4,150 fr.

Champlain, *Voyages et descouvertures faites en la Nouvelle France,* jusqu'à la fin de 1618; planches, frontispice daté de 1619, titre de 1620. Paris, 1619-1620. Rare. Reliure veau. Un exemplaire de cette édition s'était dernièrement vendu en vente publique 2,275 fr. L'exemplaire de la « Beckford library » a été adjugé seulement 1,075 fr.

Le *Chevalier de la Tour et le guidon des guerres,* par Geoffroy de la Tour Landry. In-folio gothique avec gravures sur bois. Paris, G. Eustace, 1514. Raccommodage au bas de la marge du feuillet 106 et quelques feuillets piqués. Reliure maroquin marron avec dorures et tranches dorées. Très rare; le feuillet LXXII au revers du LXXXV contient le roman de Mélibée et de Prudence. Brunet n'en cite qu'un exemplaire, imprimé sur papier, qui s'est vendu 12 fr., dans la vente Picart; mais il ajoute qu'il vaut 500 fr., au moment où il écrit, 1,700 fr.

Chinese drawings of temples and idols. — Dessins de pagodes et d'idoles chinoises, par Pi-Ou-Qua, célèbre artiste chinois. Quatre-vingt-sept peintures d'un grand fini, or, argent et aquarelle. In-folio grand-aigle, relié en maroquin rouge avec bordures et filets dorés, tranches dorées. Sur la garde une note autographe dit en anglais :

« Ce beau volume, ouvrage du grand artiste chinois Pi-Ou-Qua, a été acheté à la vente de M. Bradshew 4,225 fr. (169 l.). William Beckford. » Adjugé seulement 3,625 fr.

Chodowiecki (*Œuvres*). — Collection de 1,560 eaux-fortes de cet artiste, pour l'illustration de Shakespeare, Don Quixote, Gil Blas, etc., avec portraits et sujets variés, belles épreuves, dont quelques-unes avant la lettre, montées et reliées en trente-trois volumes, 3,050 fr.

Cicero. *De divinatione et de Fato; de natura Deorum et ejusdem Tusculanæ disputationes,* 3 volumes (1721-1723), bel exemplaire réglé, reliure de Boyer. Armes et cimier du comte Hoym en or sur les plats et les dos, 1,315 fr.

Ciceronis epistolæ ad Atticum M. Brutum et ad Quintum fratrem. Anvers, C. Plantinus 1567. Maroquin rouge, tranches dorées, armes du comte Hoym en or sur les plats, 1,300 fr.

Ciceronis officia, Cato major, Lælius, somnium Scipionis, Paradoxa, en latin, et le *Songe de Scipion* en grec. Venise, Alde, 1517. Sur vélin, avec initiales enluminées en or et couleurs; reliure maroquin olive, doublée en cuir rouge, armes et cimier du révérend J. Williams, en or sur les plats. Seul exemplaire connu; vendu à la vente Williams 1,575 fr., il n'a été adjugé dans la vente Hamilton-Beckford que 1,225 fr.

Claude Le Lorrain, *Liber veritatis.* Collection de 300 gravures in-folio exécutées dans la manière et le goût de ce maître d'après ses dessins originaux, par Richard Earlom (1777-1819). 3 volumes, portraits et planches, épreuves de choix, reliure en vieux cuir de Russie doré, par Baumgarten, 3,025 fr.

Claudiani opera, Venise, Alde, 1523. Bel exemplaire relié en veau, tranches

dorées par P. Roffet Le Faucheux, provenant de la bibliothèque de François Ier, avec autographe de ce roi sur la garde. Les plats portent ses armes estampées en or, le dos porte la lettre F et les fleurs de lys, 2,475 fr.

Cochin. *Estampes.* Trois volumes contenant 1211 modèles des œuvres du célèbre graveur Ch.-Nicolas Cochin. Atlas in-folio, 7,250 fr.

Coelemans. Recueil d'estampes d'après les tableaux des peintres les plus célèbres qui sont dans le cabinet de M. Boyer d'Aquilles. In-folio, Paris, P.-J. Mariette. 115 belles gravures avant le numérotage, reliure maroquin rouge tranches dorées et marbrées, par Derome, armes de Mme de Pompadour en or sur le plat, 1,550 fr.

Comicorum græcorum sententiæ, mises en vers latins avec notes par Henri Estienne. H. Estienne, 1569. Exemplaire réglé, reliure maroquin brun, avec armes et devises de Marguerite de Valois estampées en or sur le dos et les plats, tranches dorées, 1,875 fr.

P. de Commines. *Mémoires.* Elzevier, 1648. Bel exemplaire réglé; reliure maroquin bleu, doublé en cuir citron, filets d'or, tranches marbrées et dorées, par Deseuil, 1,400 fr.

P. de Commines. *Mémoires.* Nouvelle édition enrichie de notes de MM. Godefroy, augmentée par M. l'abbé Lenglet du Fresnoy. 4 vol. in-4° grand papier. Londres (Paris), 1747, avec le portrait supprimé et la dédicace au maréchal comte de Saxe, et illustré de la série des portraits par Odieuvre; reliure maroquin rouge, tranches marbrées et dorées par Derome, avec sa marque, 3,875 fr.

Les trois voyages du capitaine Cook autour du monde, 8 vol. beau papier, portraits, carte et plans (1773-1785).

Ensemble : la *Vie de Cook,* avec portrait par A. Kippis (1788); l'*Atlas du second voyage*, suite de planches, épreuves de choix, beaucoup en deux états, avant et après la lettre (1777); l'*Atlas du troisième voyage,* belles épreuves de planches en deux ou trois états (avant et après la lettre, quelques-unes même inachevées), avec la mort du capitaine Cook par Bartolozzi, en deux états, ajoutée (1785). Ensemble, 9 vol. in-4° et deux atlas in-folio de planches; magnifique reliure maroquin rouge, par Kalthœber, 3,750 fr.

Corneille. *Rodogune, princesse des Parthes,* tragédie. Au Nord (Versailles, 1760) frontispice gravé par Mme de Pompadour. Bel exemplaire entièrement réglé. Jolie reliure de Monnier, en maroquin jaune doublé de noir; les plats et le dos enrichis de mosaïques de cuir et de dentelles fines dorées, gardes de soie, tranches dorées. Exemplaire personnel de Mme de Pompadour dont le timbre forme l'ornement central des plats.

L'ouvrage avait été imprimé sous les yeux de la favorite dans un appartement au nord du palais de Versailles, et seulement pour être donné. Il est actuellement extrêmement rare, 8,125 fr.

Coryat's crudities. In-4° (1611), planches et portraits, par Hole; reliure veau, dédicace autographe à la comtesse de Bedford, avec son portrait, par R. Cooper, d'après Hilliard, intercalé, 1,150 fr.

Costumes. Spécimens du costume et du type de toutes les nations. 600 dessins originaux et copies d'après des gravures rares. 8 vol. Demi-reliure en maroquin vert, provenant de la bibliothèque de lady Blessington, 2,025 fr.

De Courmesnin. *Voyage du levant.* In-4°, grand papier. Paris, 1624. Exem-

plaire réglé. Reliure maroquin olive, orné de riches dentelles d'or, avec les initiales de Louis XIII et d'Anne d'Autriche entrelacées et couronnées, tranches dorées, 4,075 fr.

Damerval. *Livre de la Diablerie.* Paris, Le Noir, 1508, in-folio gothique, gravures sur bois, très rare et curieux, exemplaire Girardot de Préfond. Reliure maroquin rouge doublé de bleu, tranches dorées par Pasdeloup, 2,125 fr. Avait été vendu 300 à la vente Mac Carthy.

Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans (par les abbés de la Chau et Le Blond), 2 vol. in-folio, grand papier. Paris (1780-1784). Reliure maroquin rouge doublé de soie, tranches marbrées et dorées. Exemplaire unique, 2,100 fr.

Deshoulières. *Poésies.* 2 vol. Paris (1707-1711). Portrait d'après E.-S. Cheron par P. van Schuppen. Reliure maroquin rouge, tranches marbrées et dorées par Boyer; armes du comte Hoym, en or sur les plats, 2,025 fr.

Desormeaux. Paris (1772-1788). *Histoire de la maison de Bourbon* et suite d'illustrations pour l'ouvrage, comprenant : frontispice, portraits, vignettes et culs-de-lampe. Reliure maroquin, par Derome, 1,200 fr.

Diane de Poitiers. *Le livre des Statuts et Ordonnances de l'ordre de Saint-Michel,* sur vélin; de la bibliothèque de Diane de Poitiers, reliure maroquin brun, orné des armes d'Henri II. (Le croissant, l'arc et le carquois de Diane, et les fleurs de lis en or sur les plats), 3,875 fr.

Dibdin. *Bibliomania,* 2 vol. grand papier, imprimé seulement à 18 exemplaires en 1811; portrait rare de l'auteur, reliure maroquin rouge tranches dorées, par C. Lewis. Acheté à la vente Watson-Taylor, 983 fr. — 1,125 fr.

Dibdin. *Bibliographical decameron,* 3 vol. grand papier (tiré à 50 exemplaires) (1817). Épreuves de nombreuses gravures, demi-reliure maroquin, non rogné, par C. Lewis, 1,150 fr.

Dibdin. Même ouvrage avec additions de portraits, de planches et d'autographes de M. Beckford, reliure maroquin rouge, tranches dorées par C. Lewis, 2,300 fr.

Dibdin. *Voyage d'un bibliographe, d'un antiquaire et d'un peintre à travers la France et l'Allemagne,* 3 vol. grand papier (1821). Nombreuses gravures, dont beaucoup en deux états, avant et après la lettre; un portrait de Diane de Poitiers, avant la lettre, et des notes humoristiques de Beckford (8 pages), 3,800 fr.

Dibdin. *Souvenirs d'une vie littéraire,* 2 vol. grand papier, 1836, épreuves sur papier de Chine, dont beaucoup en deux états. Dédicace autographe à Francis Feeling. Reliure maroquin bleu; tranches dorées par C. Lewis, 1,500 fr.

Dibdin. *Voyage d'un bibliographe, d'un antiquaire et d'un peintre dans les comtés du nord de l'Angleterre et en Écosse,* 3 vol., 1838. Non rogné. 1,050 fr.

Doublet. *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys,* in-4°, Paris, 1625; exemplaire réglé, reliure maroquin rouge ancien semé de fleurs de lis d'or, avec le armes de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, au centre sur les plats. La garde porte l'inscription suivante . « Ce présent livre a esté présenté à Madame la princesse par Louis Hennequin, religieux de l'abbaye de Saint-Denis, en France, ce onze octobre 1642 ». 5,000 fr.

Drake. *Eboracum* ou *Histoire des Antiquités de la cité d'York, avec l'histoire de sa cathédrale.* In-folio grand papier, 1736; extrêmement rare. Reliure maroquin rouge, tranches marbrées et dorées, 1,575 fr.

Du Chesne. *Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval, avec les preuves.* 2 vol. in-folio, Paris, 1624, avec nombreuses planches enluminées en couleur, or et argent; exemplaire réglé, relié en maroquin olive, tranches dorées; les plats et le dos couverts de M F et de marguerites, devise de Marguerite de Montmorency, dame de Fosseteau, en or estampé, 3,000 fr.

Dupleix. *Mémoires des Gaules,* in-4°, Paris 1619. Exemplaire dédicatoire à Louis XIII. Titre gravé par J. Isaac, contenant le portrait du roi assis sur son trône. Exemplaire réglé, reliure maroquin olive, couvert de fleurs de lis en or estampé, et portant sur le dos et les plats les armes royales et des L couronnés, 4,750 fr.

Albert Dürer. Choix des œuvres de cet artiste. Quarante-quatre très belles épreuves de ses ouvrages les plus connus, la plupart en très bon état. Un vol. in-4°, demi-reliure maroquin.

Albert Dürer. *Passion du Christ,* belles épreuves de 37 gravures sur bois, avec l'inscription suivante sur le faux-titre : « *Albert Dürer pictor, opt. Max, C. Graphev Dono dedit propria ipsius mano, VII. Die Febr. An DDDXXI* », in-quarto vélin (1511). 1,275 fr.

Dutchs Etchings. Eaux-fortes hollandaises. Trois volumes in-folio, contenant les œuvres des maîtres hollandais les plus connus du XVIIe siècle, etc. 1,750 fr.

Dyalogus Creaturarum optime moralizatus, in-folio. *Gondoe per G. Leen,* 1480. Première édition avec nombreuses gravures. Reliure maroquin rouge, tranches dorées. 1,450 fr.

Entrée joyeuse et triomphante de Charles IX en Paris, avec le couronnement de Madame Élisabet d'Autriche, son épouse, et entrée de ladicte Dame (par S. Bouquet), gravures sur bois par O. Codoré; sur vélin. In-quarto. Paris, 1572. Les premières armes de Thuanus et son monogramme en or ornent le dos et les plats. 2,000 fr.

Euripidis Tragediæ, en grec, par les soins de G. Canter, avec autographe du poète *Charilaus Salmonius Macrinus,* maroquin rouge, tranches dorées, par Roger Payne. Anvers. Plantinus (1571), 1,950 fr.

Eutropius et Paulus Diaconus de gestis Romanorum. 2 vol. in-folio. Paris, 1560; ensemble : *Animiani Marcellini Res Gestæ;* Lyon, 1552. Exemplaire réglé. Reliure maroquin rouge ancien; tranches dorées; les plats et le dos couverts de dentelles d'or et des devises de Marguerite de Valois, à la bibliothèque de laquelle il a appartenu, 2,500 fr.

Fénelon. *Aventures de Télémaque,* 2 vol. Paris, 1707. Première édition très rare et donnant l'ouvrage intégralement d'après le manuscrit de l'auteur. Reliure maroquin rouge, tranches marbrées et dorées, par Boyer, 2,125 fr.

Fénelon. *Aventures de Télémaque,* avec examen de conscience pour un roi, vie, généalogie et liste des ouvrages de Fénelon. Un vol. in-folio, Amsterdam, 1734. Portrait par Drevet, bel exemplaire orné d'une double suite des superbes gravures de Picart, Folkema, Van Gunst, etc. Épreuves de choix, dont

cinq avant la lettre. Reliure maroquin bleu filets d'or, doublée de soie, tranches dorées par Bradel aîné (signé). Cette magnifique édition n'a été tirée qu'à 150 exemplaires, aux frais du marquis de Fénelon, alors ambassadeur à la Haye. *L'Examen de conscience*, la *Vie de Fénelon*, etc., supprimés par la cour de France, ne figurent que dans les quelques exemplaires distribués avant cette prohibition, 1,465 fr.

Fêtes publiques données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de M. le Dauphin en 1745. Un volume in-folio grand-aigle, Paris, 1745, avec belles gravures et riche reliure signée de Pasdeloup, maroquin rouge avec larges filets d'or, doublé de soie, tranches dorées. Exemplaire du roi Louis XV, portant sur les plats les armes en maroquin bleu estampé d'or, et sur le dos le chiffre couronné et doré, 1,500 fr.

Fian the sorcerer. Petit in-quarto gothique W. Wright (1591), racontant la damnable vie du docteur Fian, un notable sorcier d'Écosse. Gravures sur bois. Ouvrage très rare, reliure cuir de Russie, 1,500 fr.

Filholii. *Sacra regum historia stersico carmine redacta*. Paris 1587. Bel exemplaire réglé, reliure en maroquin rouge, tranches dorées, les plats et le dos portent en or les devises de Marguerite de Valois, à la bibliothèque de laquelle il a appartenu, 1,625 fr.

Florus et Lucius Ampelius. Amsterdam. Elzevier, 1631. Reliure maroquin bleu, tranches dorées. Armes du comte Hoym, en or sur les plats, 1,215 fr.

Folengii (Theophilii). *Opus macaronicorum*, Paganini, 1621. Exemplaire de Girardot de Préfond, reliure en veau fauve avec armes du comte Hoym sur les plats, 1,775 fr.

Foreign portraits. Un superbe volume atlas, in-folio, contenant une belle suite de quelques portraits par les meilleurs graveurs, notamment, C. Visscher, J. Suyderhoef, Van Sompel, T. Matham, W. J. Delph, 2,500 fr.

France. Collection de 36 dessins de cartes coloriées et de plans exécutés remarquablement en 1602 et 1603 pour l'usage particulier de Henri IV, in-folio, relié en maroquin olive semé de fleurs de lis; les armes du roi forment le centre de chaque plat et son H couronnée est placée à chaque angle. Chef-d'œuvre de Clovis Eve, 9,375 fr.

Franchinini, *Poemata*. Some, Alde, 1554, avec notes manuscrites de Beckford. Bel exemplaire avec initiales enluminées en or et couleurs, reliure maroquin rouge, plats couverts de dentelles aux petits fers dans le style de Grolier; monogramme du marquis de Menars au dos, estampé en or; tranches dorées et gaufrées. Provient des bibliothèques de Grolier et de Thuanus, 5,750 fr.

Frobisher. *Trois voyages à la découverte du passage à Cartaya par le Nord-Ouest*, impression gothique avec deux cartes très rares, 4 Bynnemann, 1578. Ensemble : Keymis (L.). Second voyage en Guyane, J. Dawson 1596, en 1 volume petit in-quarto, 7,500 fr.

Iconographie de Van Dyck. Trois volumes in-folio, reliure cuir de Russie 71,250 fr.

Cette collection est considérée comme la plus belle et la plus complète qu'on ait jamais formée des œuvres du célèbre peintre. Elle se compose de cinq cents portraits, représentés chacun par trois ou quatre des premiers états d'impression, et très souvent accompagnés d'une épreuve avant la lettre. De plus, une grande

quantité de pièces rares en plusieurs états portent l'empreinte de la main de Van Dyck.

Ces trois volumes avaient été achetés 2,500 fr. à la vente du comte Fries.

C'est le baron Edmond de Rothschild qui se serait rendu adjudicataire de ces trois volumes.

Dans une vente récente d'objets d'art qui a eu lieu à Genève, l'*histoire du docteur Festus* avec 107 dessins originaux de Rodolphe Tœppffer a été acquise par un libraire au prix de 555 fr. pour le compte de M. Mirabaud, de Paris.

A Londres a eu lieu également la vente d'une remarquable collection d'autographes. Elle contenait, entre autres lettres rares, les suivantes : Correspondance de C. de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, grand-prieur de France, condamné à mort pour conspiration, puis gracié en 1616; cette correspondance a trait aux ambassadeurs d'Angleterre, au cardinal de Richelieu, à son fils, le comte d'Alais, et au duc d'Orléans. Cette correspondance a été adjugée au prix de 500 fr.; treize lettres d'Henri II de Bourbon, prince de Condé, père du grand Condé, ont été vendues 2,000 fr.; vingt-six lettres de Louis II de Bourbon, prince de Condé, dit le grand Condé, adressées à de Lionne, de Chavigny et au cardinal Mazarin (1637-1661) sur les événements politiques et militaires pendant et après la Fronde, 2,275 fr.; 44 lettres du roi Louis XIII au cardinal de Richelieu, correspondance inédite et du plus grand intérêt, dans laquelle Louis XIII rend compte au cardinal de toutes ses actions, 10,125 fr.; lettre de la reine Marie Tudor au roi de France, Westminster, 14 novembre 1554, 1,050 fr.; quatre-vingt-quatorze lettres de Marie Leczinska, reine de France, femme de Louis XV, plusieurs adressées au cardinal de Fleury et inédites, 12,875 fr.; plusieurs lettres de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, dans lesquelles il demande pardon d'avoir conspiré contre le roi, et d'autres adressées au cardinal de Richelieu, auquel il fait sa soumission, 3,000 fr.; lettres de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, le vainqueur d'Arras, rapportant ses conversations avec le roi et les demandes de l'Angleterre pendant le règne de Charles II, 2,750 fr.

Le total de cette vente de précieux autographes, non publiés pour la plupart jusqu'à ce jour, s'est élevé à 52,225 fr.

NOV 13 1882

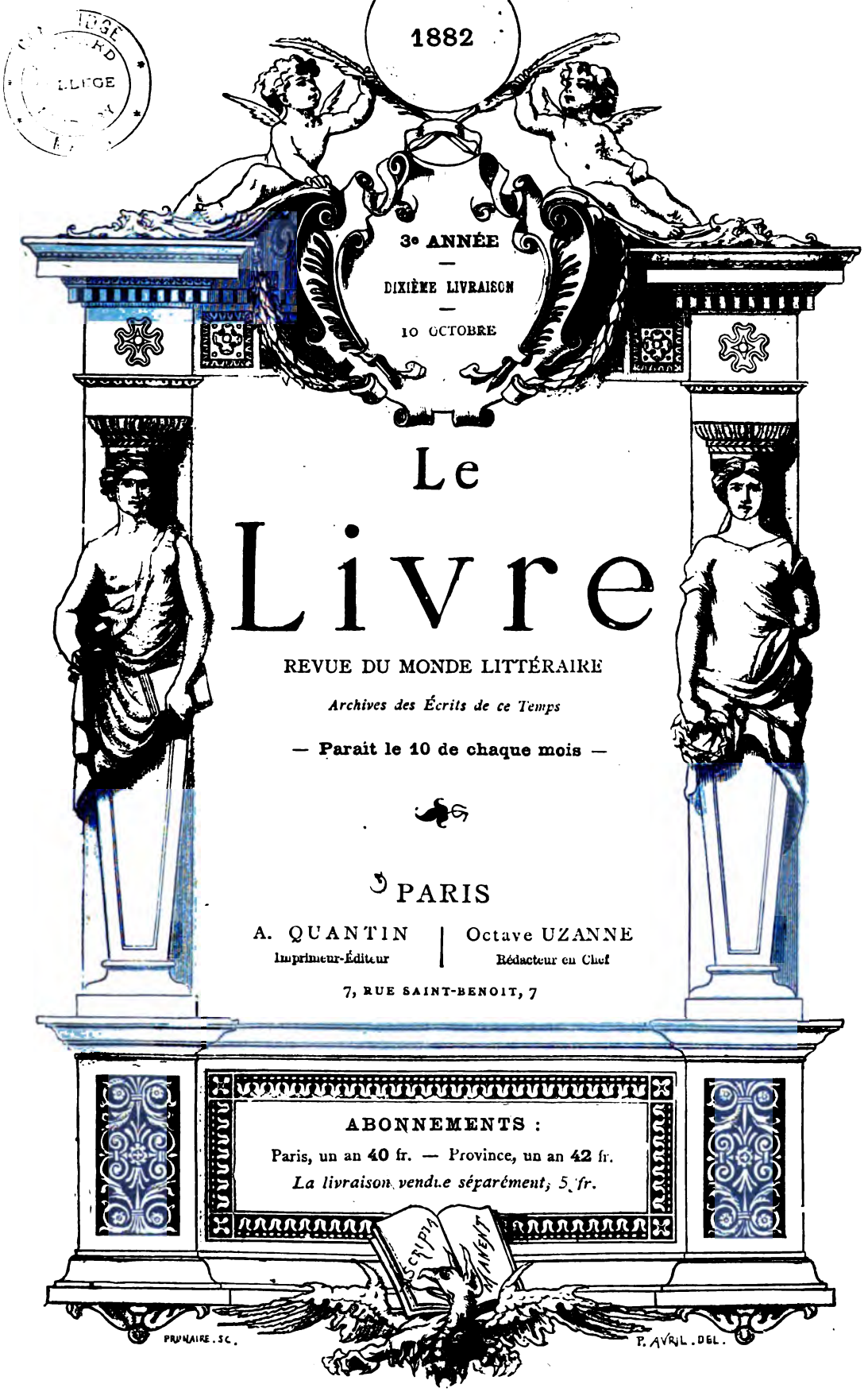
1882
3e ANNÉE
DIXIÈME LIVRAISON
10 OCTOBRE
Le
Livre
REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE
Archives des Écrits de ce Temps
— Parait le 10 de chaque mois —
PARIS
A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur
Octave UZANNE
Rédacteur en Chef
7, RUE SAINT-BENOIT, 7
ABONNEMENTS :
Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.
La livraison vendue séparément, 5 fr.
PRUNAIRE. SC.
P. AVRIL. DEL.

LE LIVRE

— TROISIÈME ANNÉE —

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 OCTOBRE 1882

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

I. — HISTOIRE DE MA PLUME : Mea culpa littéraire, par ARSÈNE HOUSSAYE.

II. — JAMET LE JEUNE, par GUSTAVE MOURAVIT (dernier article).

III. — CHRONIQUE DU LIVRE. — Documents et nouvelles.

Gravure hors texte : Portrait d'ARSÈNE HOUSSAYE.

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

I. — **Correspondances étrangères :** *Allemagne. — Espagne. — Suisse. — Italie.*

II. — **Comptes rendus des livres récents** publiés dans les sections de : *Théologie, Jurisprudence. — Philosophie, Morale. — Questions politiques et sociales. — Sciences naturelles et médicales.* — BELLES-LETTRES : *Linguistique, Philologie, Romans, Théâtre, Poésie. — Beaux-arts. — Archéologie, Musique. — Histoire et Mémoires. — Géographie et Voyages. — Bibliographie et études littéraires.—Livres d'amateurs et Mélanges.*

III. — **Gazette bibliographique :** *Documents officiels. — Académie. — Sociétés savantes. — Cours publics. — Publications nouvelles. — Publications en préparation. — Nouvelles diverses. — Nécrologie. — Le livre devant les tribunaux.*

IV. — **Sommaire des publications périodiques françaises :** *Revues littéraires. — Principaux articles littéraires ou scientifiques parus dans les journaux quotidiens de Paris. — Nouveaux journaux parus à Paris, d'après la liste des dépôts,* etc.

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris	40 fr.
Province	42 fr.
Étranger (union postale — première zone)	46 fr.
Étranger (union postale — deuxième zone)	50 fr.
Étranger (hors de l'union)	60 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue, **7, rue Saint-Benoît, à Paris,** chez tous les Libraires, ou à tous les Bureaux de poste.

Pour toute communication relative à la Rédaction, s'adresser à **M. Octave Uzanne,** directeur littéraire.

Pour ce qui concerne l'administration, à **M. A. Quantin,** éditeur-gérant.

AVIS : Les deux premières années du LIVRE, en volumes brochés, sont en vente au prix de 60 fr., chaque année prise séparément.

Nos nouveaux abonnés de la 3e année reçoivent, A TITRE DE PRIME, ces deux années au prix de l'abonnement annuel, sans augmentation, soit à 40 fr. chacune.

HISTOIRE DE MA PLUME

MEA CULPA LITTÉRAIRE

Simple causerie.

I

Il est des gens qui aiment à se promener sur les tombeaux; ils y cueillent des souvenirs et des espérances qui les fortifient ne fût-ce que pour un jour, dans la bataille de la vie. S'il y a des Campo-Santo pour les corps, il en est aussi pour les esprits. Je n'ai pas souvent trouvé le temps de me retourner vers le passé, je veux aujourd'hui, dans cette Revue, faire une visite funéraire au champ des morts où sont enterrées mes idées; n'est-ce pas la moitié de ma vie? Je ne dirai pas plus de la moitié, car je n'ai vécu par l'esprit que les jours où mon cœur et mes bras n'avaient rien à faire.

C'est du plus loin qu'il m'en souvienne : je ne parlerai pas ici d'un roman fantastique écrit en ma dix-huitième année entre deux émeutes

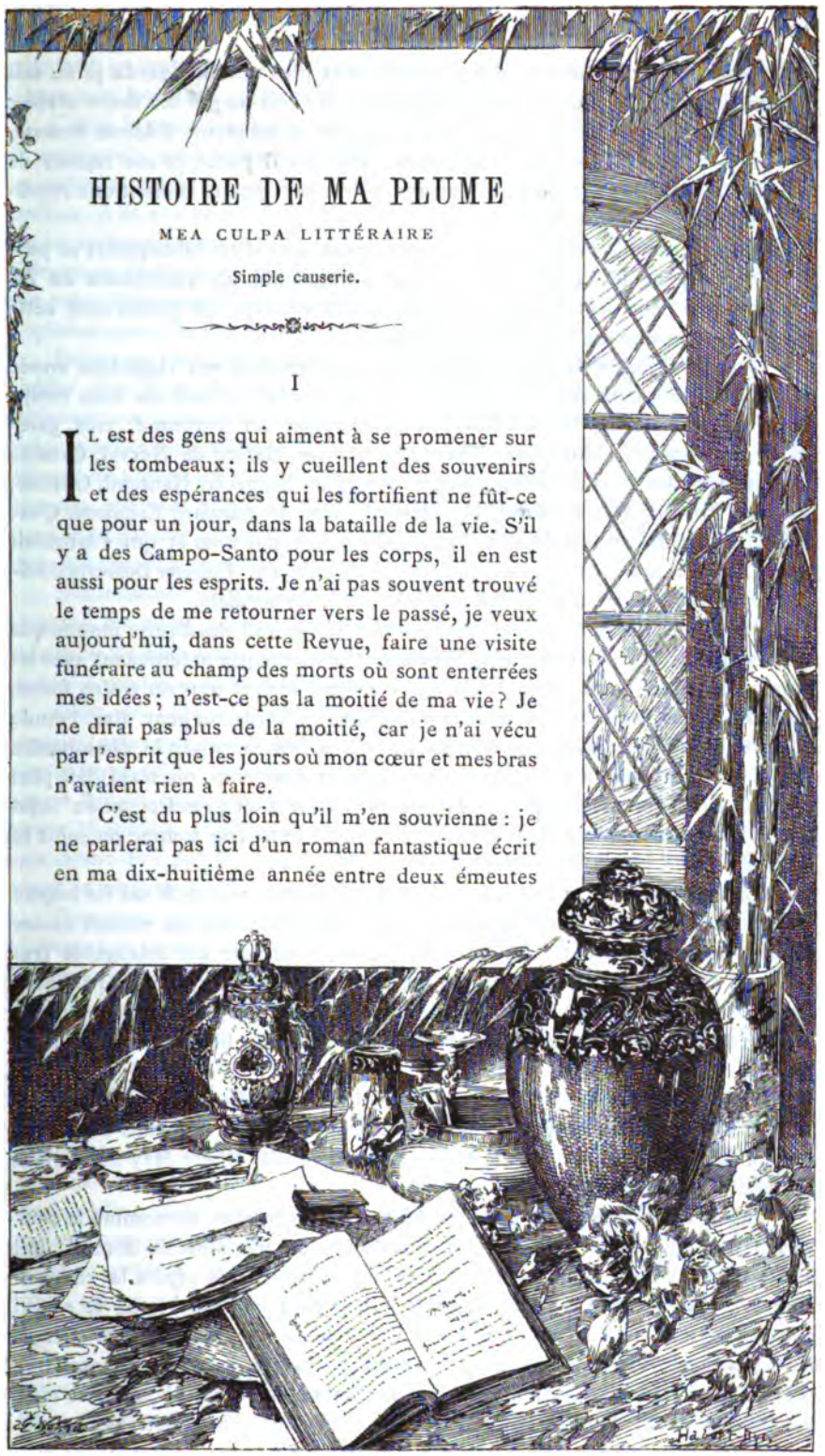

pour prouver que la mère la plus pervertie et la plus souillée garde je ne sais quelle virginité idéale dans l'amour de sa fille. Ne voit-on pas des fleurs divines jaillir d'un fumier? *De Profundis* parut sous le pseudonyme d'Alfred Mousse. C'était la profanation du papier blanc. Le jour où il parut, je me réjouis de voir qu'il tombait dans la fosse commune avec sa vignette romantique représentant une *Danse macabre.*

Je n'en entendis parler que longtemps après, quand les bibliophiles se passionnèrent pour les livres romantiques; aujourd'hui un exemplaire de *De Profundis* se paye cent francs; c'est 100 francs de trop, car j'avais écrit cette rapsodie avant que ma plume ne fût taillée.

Quand j'ai publié *la Couronne de bleuets,* j'étais dans ma vingtième année et je cherchais mon chemin. Je ne l'ai jamais trouvé! C'était au beau temps de la bohème dorée. Nous vivions dans l'impasse du Doyenné, très gaiement dans notre intimité, avec Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Camille Rogier; avec les amis du dehors comme Roger de Beauvoir, Nanteuil, Ourliac, Auguste Préault, Pétrus Borel, Marilhat, Gavarni, Roqueplan, Esquiros, Chatillon, enfin celui qui est devenu l'amiral Coupvent des Bois et qui s'intitulait alors l'Amiral des Galères. Je parle des habitués, car Eugène Delacroix lui-même est venu plus d'une fois nous donner sa main cordiale.

Pour nous, en ces saisons tant regrettées, il n'y avait pas d'autre monde que le romantisme, en art et en poésie; le romantisme, non pas précisément avec les truands et les soudards, mais émaillé de quelques vierges plus ou moins folles, plus ou moins sages, selon le mot d'Esquiros? C'était, on peut dire, l'étude obstinée de peintres cherchant la poésie et de poètes sacrifiant le dictionnaire des rimes à la palette ardente. Si on s'amusait beaucoup, on travaillait plus encore. Je crois même que la femme n'était, à tout prendre, qu'un sujet d'études, à part les jours de passion où l'on subit la femme comme on subit sa destinée.

Quelque léger que puisse paraître aujourd'hui mon roman, il me fut inspiré par une idée toute philosophique. Théophile Gautier menait ou voulait mener la vie orientale, trouvant doux de croire au fatalisme; car cet infatigable travailleur était né paresseux. Si tout est écrit là-haut, pourquoi ne pas vivre comme le poète Régnier, selon « la bonne loi naturelle? » En opposition, j'étais toujours en lutte contre les choses, bravant les vagues au lieu de m'abandonner à elles.

Je mis donc sur pied deux personnages pour représenter ces deux caractères, mais je dois dire tout de suite que le peintre fataliste Édouard Duclos ne ressemblait pas plus à Théophile Gautier que le révolté Oberr May ne me ressemblait à moi-même.

Quand le livre dut paraître chez Hippolyte Souverain, surnommé le souverain des éditeurs et l'éditeur des souverains, ce très aimable libraire, qui existe encore aujourd'hui sous la figure d'un banquier, me répéta la chanson connue : « Votre livre est peut-être très joli, je n'en sais rien, je ne le saurai jamais, car un bon libraire ne doit pas lire; mais si *la Couronne de bleuets* n'est pas signée Victor Hugo, elle me restera sur la tête. » Je lui proposai une préface par Théophile Gautier : « C'est toujours cela, me dit-il, mais ce n'est pas beaucoup, car tout son esprit reste obstinément chez Renduel. » Souverain,

pourtant, se contenta de la préface. Dans son amitié, Théo fit mieux : il s'amusa à graver un frontispice pour mon livre[1].

C'était la première fois qu'il tentait les amoureuses morsures de l'eau-forte. Il avait voulu représenter mes deux héroïnes Sylvia et Suzanne dans les deux nymphes syrénéennes qui s'enroulent au cartouche[1]. Après quoi, au lieu d'une préface, il fit une post-face qui n'est qu'une farce d'atelier, le premier mot des orgies tintamaresques. Ce ne fut pas tout : en bon camarade, il écrivit, dans *la Chronique de Paris* de M. de Balzac, l'éloge de *la Couronne de bleuets*, ce qui me valut l'honneur d'être lu par le grand romancier qui n'était alors dans l'opinion que « le plus fécond de nos romanciers ».

Balzac ne lisait pas beaucoup de romans, pareil en cela à ceux dont c'est le métier d'en faire. Je ne sais pas bien ce qui lui plut dans le mien, mais il m'écrivit une lettre charmante et parla tout haut chez Mme de Girardin de « l'originalité humoristique de ce nouveau venu. » Qui fut bien étonné, ce fut Hippolyte Souverain quand le livre lui fut demandé tout comme un autre. Il en resta pourtant plus d'un dans sa librairie pendant quelques années. Pourquoi n'en garda-t-il pas pour le jour où ce livre, devenu rarissime, fut poussé dans les ventes à deux cent cinquante francs?

Naturellement l'eau-forte de Théophile Gautier, qui n'en a pas fait d'autres, est pour deux cent cinquante francs dans ce prix étrange, éternel désespoir de Souverain, qui m'a dit souvent : « Quand je pense que j'ai eu tant de mal à vendre ce livre à cent sous. »

C'est en 1834 que j'écrivis *la Pécheresse,* je voulais peindre les deux amours, celui qui monte des fumées de la terre, celui qui descend des rayonnements du ciel, — l'éternel combat du corps et de l'âme. Je mis en scène deux sœurs devant ce grand pécheur qui fut brûlé en effigie sous Louis XIII, le poète Théophile, célèbre encore aujourd'hui par le Parnasse satirique, je pourrais même dire par des poésies signées de son nom, car ce fut un poète charmant et savoureux.

Dans mon roman, il aime les deux sœurs Daphné et Marie avec toutes les violences de la passion, avec toutes les voluptés d'un rêve idéal. On cria fort à l'immoralité. Mme de Giardin écrivit dans une de ses premières chroniques : « J'ai lu le premier volume qui est charmant, je n'ai pas osé lire le second parce qu'on m'en a dit trop de mal. » Il n'en fallait pas plus pour faire vendre toute l'édition ; on se passionna pour ou contre le livre, les saints-simoniens, je ne sais pas bien pourquoi, le prirent sous leur drapeau , sans doute parce que j'y chantais l'hymne des voluptés. Théophile Thoré entre autres, un passionné et un passionniste, ne trouva pas sa plume rebelle pour écrire que *la Pécheresse* était un chef-d'œuvre ; un peu plus je le prenais au mot, d'autant mieux que le même jour, Janin écrivait : « Voilà un livre dont je raffole. » On perdrait la tête à moins ; aussi quand je remue les feuillets de ce livre, j'y retrouve un frémissement de jeunesse : je n'ai jamais savouré un succès avec plus d'abandon. J'avais vingt ans, je ne doutais de rien, les amitiés littéraires me venaient en foule,

1. Le frontispice publié dans la réimpression de 1880 n'est qu'une reproduction diminuée de moitié. L'eau-forte se trouve dans les exemplaires sur papier de Hollande.

2. Théophile Gautier a donné à M. Arsène Houssaye un joli croquis de ces deux figures.

Hugo, qui naturellement n'avait pas lu mon livre, me dit que c'était l'œuvre d'un jeune maître; Balzac me serra deux fois la main en disant : « Voilà un roman », comme Voltaire eût dit à un rimeur de son temps : « Voilà un poème épique »; car pour Balzac le roman était la plus haute expression de l'art. Sainte-Beuve, qui publiait alors *Volupté,* écrivit que sa cuisinière, sa bonne Céleste, avait manqué son ragoût dans sa fureur de lire *la Pécheresse :* après cela il fallait tirer l'échelle de soie de mes vanités.

II

Mais je retombai bientôt du haut de l'échelle ; par malheur, j'avais alors pour secrétaire intime une Nini-yeux-bleus qui avait les dents aiguës : j'eus plus de cœur à l'amour que de cœur au travail; pour habiller bien vite la princesse visible, je lui sacrifiai les robes de ma princesse invisible, c'est-à-dire ma jeune renommée.

Je bâclai en six semaines le plus mauvais de mes romans, *le Serpent sous l'herbe,* dont l'idée primitive méritait mieux, ainsi que l'indique le titre de ces deux méchants volumes; le roman tomba comme une pièce sous les sifflets, si bien qu'il entraîna presque dans l'abîme *la Pécheresse* et *la Couronne de bleuets.* Que faire ? j'étais désorienté. Est-ce que j'avais déjà joué mon jeu? Théo me dit que je venais de faire une bêtise de Philistin, dont je me repentirais toute ma vie.

Selon lui, il fallait vivre coûte que coûte pendant toute une année sur le succès de *la Pécheresse.* « Voilà les plumitifs déchaînés contre toi, il te faudra faire un chef-d'œuvre pour les désarmer. » Je n'avais pas de chef-d'œuvre sous la main; heureusement j'écrivis alors dans un petit journal, *le Don Quichotte,* un roman, chapitre par chapitre, avec des illustrations rudimentaires. Ce fut le premier roman illustré. Or autour de moi on trouvait le roman très gai et très joli; c'était tout à la fois naïf et parisien, une gardeuse de vaches et une châtelaine qui se disputent un ci-devant paysan devenu à Paris un homme célèbre. Des Essarts s'empressa de publier en un volume les *Aventures galantes de Margot.* Le vent changea : Philarète Chasles, dans *le Journal des Débats* et dans *la Chronique de Paris,* proclama que c'était le plus beau roman rustique après *Daphnis et Chloé.* Ce ne fut pas mon opinion.

Ce fut un peu l'opinion d'Édouard Thierry, de Léon Gozlan, d'Esquiros, de Joncières, de Roger de Beauvoir, de Victor de Mars et de quelques autres bonnes plumes de Tolède. Je me retrouvai sur le rivage après avoir vu mon esquif à demi naufragé. La *Revue de Paris,* très dédaigneuse, m'appela dans sa rédaction, puis bientôt la *Revue des Deux Mondes ;* ces deux grandes dames tenaient le haut du pavé littéraire, grâce à Balzac, Musset, Sand, Sue, Gozlan, Sandeau, Karr, Planche; c'était la nouvelle académie avec Buloz pour secrétaire perpétuel ; ce fut là que je publiai les premiers volumes de mes portraits du XVIIIe siècle, jusqu'au jour où le docteur Véron me prit dans le *Constitutionnel* d'une main tout à fait prodigue.

Dans les revues, surtout à la *Revue de Paris* où j'entrais vers 1837, j'écrivis des romans, des études littéraires, des contes et des Salons ; mes derniers articles Callot, Boucher, Chamfort, furent publiés vers 1847 par la *Revue des Deux Mondes* où je n'écrivis plus parce que je devins directeur du Tréâtre-Français à la place de Buloz ; il y avait eu déjà des brouilles, quand pour mon malheur quatre de mes amis me condamnèrent à être rédacteur du journal *L'Artiste,* qui me prit beaucoup de temps et ne me donna jamais un sou. Ce fut dans *L'Artiste* que vint mourir *la Revue de Paris* en 1845 ; tant d'esprit, tant de talent, tant de génie devaient aboutir là ; les journaux littéraires n'ont jamais pu s'acclimater en France, parce que les journaux littéraires ne sont lus que par les littérateurs, lesquels ne s'abonnent à aucun journal. Qui le croirait ! la *Revue de Paris* et *L'Artiste* ont à peine dépassé mille abonnés dans leurs bons jours. C'est la politique qui a fait le succès de la *Revue des Deux Mondes.* En 1851, avec toutes les cartes dans notre jeu, nous voulûmes, Théophile Gautier, Maxime Du Camp, Louis de Cormenin et moi, remettre au monde la *Revue de Paris ;* tous les grands noms furent avec nous, il n'y a pas de volume qui ne renfermnt une œuvre hors ligne, mais quand nous fûmes à mille abonnés, il nous fallut faire une croix : c'était déjà l'épitaphe. Maxime Du Camp lutta héroïquement, il s'aperçut plus tard qu'il était bien plus facile, quand on a du talent, d'entrer à l'Académie que de créer une revue.

Je reviens à mes livres. Werdet, qui lisait bien plus les livres des autres libraires que ceux qu'il publiait lui-même, s'était pris aux miens. Il m'invita à dîner avec ses romanciers du dimanche, Balzac, Sandeau, Brucker, Gozlan, Jules David, dîner très gai où le rôti ne manquait pas ; il me donna deux mille francs de *la Belle au Bois dormant,* un roman qui se passe sous la Terreur ; naturellement on y voit la fille d'un révolutionnaire amoureuse d'un grand seigneur, comme on y voit un septembriseur passionné d'une châtelaine. C'est le combat des cœurs et des opinions pendant la tourmente : une œuvre dramatique s'il en fut, où toutes les pages sont des « cinquième acte » de drames. Depuis, on a conté cent fois ces choses-là dans les livres et au théâtre ; on m'a pillé mes caractères et mes situations comme en pays ennemi : moi, au moins, je je n'avais pas pris mon bien chez les autres. Je suis venu le premier, comme Colomb.

Ce livre a été réimprimé depuis sous le titre de *Blanche et Marguerite ;* Blanche, c'est la royaliste ; Marguerite, c'est la républicaine ; deux héroïnes charmantes et superbes. J'aimais mieux le premier titre, qui exprimait bien l'horrible situation de la jeune châtelaine jouant la mort dans son château, quand tous les siens sont guillotinés. Ici le prince Charmant qui vient la réveiller, c'est un horrible septembriseur.

Passons au *Violon de Franjolé,* qui fut publié d'abord par la *Revue du* XIXe *siècle* dirigée par M. de Saint-Priest ; c'est une étude curieuse et romanesque de la Régence ; l'histoire fit fortune. Véron, furieux de ne pas avoir voulu publier le roman de *Franjolé* à cause du titre, le trouva tant de son goût, qu'il le publia en supplément dans *le Constitutionnel.* Quelques jours après, comme on jouait au lansquenet chez le comte Walewski, il me dit gracieusement après une banque très heureuse et en chiffonnant des billets de mille francs : « Tenez, voilà pour votre joueur de violon qui m'a fait pleurer. » Les larmes de Véron !

j'offris à Mlle Rachel, qui était au jeu, de les lui faire monter en perles fines. « Ne m'en parlez pas! Vous ne sauriez croire comme ce gros sceptique m'a noyée à mes débuts, un peu plus je demandais une arche de salut. »

On remarquera que Véron faisait toutes ses affaires en public; il avait été fort généreux avec Eugène Sue, Alfred de Musset, Alexandre Dumas, mais jamais dans le silence du cabinet; je ne fis pas d'ailleurs de façons pour prendre l'argent de Mécénas. Par malheur, j'en perdis la moitié d'un coup de cartes.

Ce fut en cette année 1846 que Véron publia *les Trois Sœurs ou les Filles d'Ève;* il m'avait recommandé d'aller droit au cœur; je me contentais de peindre trois caractères de femmes contemporaines; le premier chapitre contait une histoire qui m'était arrivée à moi-même aux Champs-Élysées et qui avait fait quelque bruit.

Dès ce premier feuilleton, le docteur prit le roman sous sa protection, disant à tout son monde de l'Opéra et du *Café de Paris :* « Il faut lire ça. » Le tambour de Véron valait en ce temps-là un feuilleton du lundi de Jules Janin.

J'écrivis dans le même temps, pour *le Constitutionnel, la Vertu de Rosine* et quelques autres petits romans, *Pourquoi elle allait dans cette chambre à coucher, Mlle de Cormeille, l'Amour qui s'en va et l'amour qui vient,* pendant que je donnais à Girardin *le Repentir de Marion.* Ce fut une des périodes les plus laborieuses, car je continuais mes *Portraits du* XVIIIe *siècle.* Sartorius avait acheté les cuivres de la galerie Lebrun; il me demanda à prix d'or une histoire de la peinture flamande et hollandaise pour accompagner ses gravures et eaux-fortes; j'avais voyagé dans les Flandres et dans les Pays-Bas, une fois avec l'éditeur Werdet, un gai compagnon; une autre fois avec Gérard de Nerval, un fou qui renfermait tous les sages de la Grèce. Je connaissais donc le pays des peintres qu'il me fallait portraicturer. Ce que je fis trop rapidement, car un tel livre demanderait un quart de siècle de travail; mon volume in-folio, réédité bientôt en deux volumes in-8°, eut pourtant un succès de critique comme un succès de vente; je n'ai pas oublié de très éloquentes pages de Van Hasselt, Félix Pyat, Théophile Thoré; je ne parle pas de Théophile Gautier, quiétait trop mon ami pour en dire du mal. L'édition in-folio se vendit d'un coup, l'édition in-octavo la suivit de près.

Sartorius, tout en me payant d'abord l'encre et les plumes, m'avait promis moitié dans les bénéfices, au lieu de me donner les dix mille francs que je lui demandais; il se trouva rudement attrapé. L'édition in-folio se vendait 300 francs, il y eut même cent exemplaires à 500 francs. Ce n'est pas tout: on acheta des droits de traduction pour publier les planches à Leipzig et à la Haye. Ce fut presque une fortune; j'avoue que j'aurais mieux aimé que tout cet argent me vînt pour un autre livre, par exemple, pour mes *Portraits du* XVIIIe *siècle.* Naturellement, on ne laissa point passer une pareille bonne fortune sans vouloir m'en punir; un autre historien de la peinture flamande et hollandaise m'accusa de lui avoir pris son titre et son style. Son titre, c'est vrai; mais ses phrases point du tout, car je ne l'avais pas lu; un titre historique appartient à tout le monde, comme tout ce qui a été écrit jusqu'au jour où l'on prend la plume pour écrire encore; je n'en fus pas moins violemment attaqué, en fort bonne compagnie d'ailleurs, puisque les rédacteurs de la *Revue des Deux Mondes* recevaient tous le même coup de bâton. Gérard de Nerval, plus

royaliste que le roi, riposta par une petite brochure intitulée *Un Martyr littéraire*, où il se contentait d'ailleurs de transcrire toutes les opinions de mon critique et toutes les opinions de ceux qu'il critiquait. C'était pourtant un homme d'étude et de littérature qui au fond n'avait qu'un ennemi, lui-même, par son caractère ombrageux. Je ne devins pas son second ennemi, au contraire. Un ministre, M. Jules Simon, m'ayant consulté sur l'apôtre, je lui répondis que je n'avais qu'à m'en louer. Je reconnais bien volontiers que son histoire, que je n'ai pas lue, vaut mieux que la mienne.

III

Mes premières poésies avaient paru presque à mes débuts de romancier sous ce titre : *les Sentiers perdus;* c'était une envolée d'oiseaux chanteurs entre deux giboulées d'avril. J'envoyai mon premier exemplaire à Victor Hugo avec un sonnet crayonné au frontispice. Je ne me rappelle plus que les quatre premiers vers :

O vous, qui chantez l'hymne, accueillez la chanson,
Je suis la fraîche églogue aux pieds parfumés d'herbes.
Je glane; que glaner après votre moisson?
Quelques bleuets tombés de vos splendides gerbes.

On a beaucoup critiqué le grand poète pour son eau bénite de cour, on a eu tort; c'est comme si on critiquait Apollon de donner le feu sacré ou le diable au corps. Voici ce que m'écrivit Hugo :

« Votre sonnet vaut un poème; votre volume vaut une bibliothèque.
« J'ai cru relire tour à tour Théocrite et Virgile; je vous aime comme poète, soyez « toujours mon ami. »

J'étais bien convaincu que hormis les derniers mots Victor Hugo ne pensait pas un mot de ce qu'il écrivait, ni moi non plus; mais j'avoue que j'aimais bien mieux cette parole dorée que s'il m'eût dit de jeter mon volume au feu. Et pourtant la raison eût été de parler ainsi; mais la raison est l'ennemie de la poésie.

Le recueil que je publiais quelques années après, *la Poésie dans le bois,* me fit pardonner *les Sentiers perdus* par les impeccables. Je publiai ensuite les *Poèmes antiques,* enfin les *Cent et un sonnets.* Le sonnet est le vrai cadre aujourd'hui que la poésie a débordé en mettant trop d'eau dans son vin. Je léguerai un prix pour le meilleur sonnet de chaque année. L'heure est venue d'apprendre à tout dire en quatorze vers.

Après les *Poèmes antiques,* je rencontrai Rachel qui me demanda un drame sur Sapho; elle voulait exprimer sur la scène tout le délire amoureux, tout le désespoir tragique de cette première muse de la passion. Je commençai par le dernier acte, un monologue sur le Rocher légendaire, que la grande tragédienne joua dans son salon avec un si beau sentiment, que je fis tout de

suite les deux autres actes pour elle et pour Brohan. Temps perdu! Buloz me dit qu'il voulait bien me donner lecture, mais que Rachel avait trop de tragédies à jouer, et que d'ailleurs l'antiquité avait fait son temps; il me conseilla d'écrire une comédie sur les mœurs du jour, en s'indignant de ne plus trouver un auteur dans la maison de Molière. C'est que Buloz était brouillé avec tout le monde. C'est l'histoire de tous les directeurs de théâtre qui demeurent trop longtemps dans leur fauteuil directorial. Rachel se fâcha contre Buloz en me jurant que Sapho serait jouée ; vint la révolution de Février, ce fut Buloz qui fut joué. Je devins moi-même directeur du Théâtre-Français ; j'abandonnai Sapho à l'oubli; Rachel me promit de jouer mes trois actes dans ses voyages; elle se contenta de dire en Russie et en Amérique le monologue du Rocher de Leucade.

Au Théâtre-Français, j'étais trop occupé des œuvres des autres pour songer aux miennes. Pendant ces six à sept années, je ne publiai que *le Voyage à ma fenêtre* et *le 41e fauteuil de l'Académie française;* on a peut-être oublié *le Voyage à ma fenêtre,* des rêveries philosophiques et mondaines sur un balcon. A ce paradoxe j'en joignis un autre, *le Roi Voltaire;* c'est que j'étais indigné de voir toujours proclamer la souveraineté de la force : je voulus couronner dans Voltaire la souveraineté de l'intelligence.

On a dit que tout le monde avait plus d'esprit que Voltaire, c'est que Voltaire a donné de l'esprit à tout le monde; or tout le monde voulait couronner Voltaire avec moi. Voilà pourquoi le livre fit du bruit.

De la cour du roi Voltaire, je rebroussai chemin jusqu'à la cour du roi Louis XIV, entraîné par toute une galerie de portraits que j'avais chez moi : les Mancini, les la Vallière, les Montespan, les Fontange me parlaient avec tant d'éloquence du beau temps passé que je perdis deux années de ma vie à évoquer toute la cour du Roi-Soleil. Voilà pourquoi je publiai *Mlle de la Vallière et Mme de Montespan.* Le livre fut fort discuté, on cria au roman parce que c'était une étude de femmes, parce que le style historique y était émaillé de phrases romanesques. Ce n'est pas du tout un roman. Je ne dis pas cela pour sauver le livre du naufrage, mais parce que j'y ai mis toute l'étude et toute la probité de l'historien; il paraît que j'ai eu le tort de ne pas piquer mon livre de commentaires et d'annotations, mais j'appartenais à l'école de Lamartine et de Michelet, qui sont bien plus préoccupés de donner la vie à leurs figures que des infiniment petits qui marquent la date, non seulement la date d'un jour, mais la date d'une heure pour une futilité. — Document, que me veux-tu? — L'histoire étouffera sous le document jusqu'au jour où il ne restera plus que la légende.

Nous assistons d'ailleurs à toutes les violations de la vérité. N'ai-je pas vu, l'autre jour, un plumitif français qui prouvait pièces en mains que Diane de Poitiers était laide, tandis qu'un plumitif allemand trouvait que Lucrèce Borgia fut vertueuse. Les historiens documentaires ne doutent de rien. Voltaire vit un jour venir à lui un abbé sans abbaye qui lui offrit une histoire manuscrite du bon Dieu. « Oh! oh! s'écria le patriarche, en quelle bibliothèque avez-vous écrit cela? » — A Rome, monsieur de Voltaire. « A Rome! mauvaise bibliothèque; voyez-vous, monsieur l'abbé, il n'y a qu'une bibliothèque pour écrire l'histoire de Dieu, c'est celle du ciel. »

Voltaire avait raison. *La Vie de Jésus* de Renan serait bien plus vraie encore si Renan, pour l'écrire, ne fût pas allé à Jérusalem.

Je commence à croire que le véritable historien est celui qui amasse beaucoup de documents, qui les remue pour y respirer le parfum du passé, mais qui écrit en toute liberté de création sans trop secouer la poussière des paperasses. Il faut plus d'imagination que de science à un peintre d'histoire. Celui qui donne la vie à sa figure est un maître, celui qui ne fait qu'entr'ouvrir un tombeau est un sot.

Ce fut encore mon point de vue pour *Notre-Dame de Thermidor,* où j'ai mis en scène presque toutes les grandes figures de cette période épique. Les petits journaux ont dit que je jouais du violon sur l'échafaud, mais beaucoup de ceux qui ont assisté à la Révolution par la seconde vue, Lamartine le premier, ont écrit que c'était là l'histoire vivante. Ce mot ne fera pas vivre mon livre, mais plus d'un des chapitres revivront dans les futures histoires de la Révolution, parce que j'ai vu et ouï bien des acteurs de ce drame en quinze journées qui commence par le mot de Mirabeau et qui finit par le coup d'État du 18 brumaire.

Un dernier livre d'histoire, *Molière, sa femme et sa fille;* — j'ai commencé cela au Théâtre-Français, m'étonnant que la vie de Molière fût si mystérieuse, voulant pénétrer Armande Bejart sous son éventail, comme on voudrait pénétrer la Joconde sous son cruel sourire. Le livre s'est fait peu à peu, un chapitre par ci, un chapitre par là, jusqu'au jour où il fut publié. Cette fois, c'est un livre d'histoire avec des documents; mais les documents sont surtout des gravures d'après d'autres gravures du temps, d'après des peintures et des dessins. Pour moi, voilà les documents les plus précieux de l'histoire; aussi j'aime mieux les musées que les bibliothèques. En effet, à quoi bon une bibliothèque? Tous les chefs-d'œuvre on les sait par cœur, tous les autres livres sont presque non avenus. Une bibliothèque est un cimetière où il y a des morts qui reviennent. C'est tout.

C'est en 1855 que j'achevai d'écrire l'histoire du *41e Fauteuil de l'Académie.* Ce paradoxe est un acte de justice. J'avoue que si quelqu'un fut étonné du succès, ce fut surtout moi. Je croyais n'avoir écrit que pour les curieux littéraires, mais le public tout entier prit le volume sous sa protection; le succès descendit jusque dans la rue où on chanta longtemps ma chanson : *Béranger à l'Académie.*

La critique étrangère a dit que je n'avais fait l'histoire du *41e Fauteuil de l'Académie* que parce qu'on m'avait refusé un des quarante. On sait bien en France qu'au temps où j'écrivis ce livre j'étais trop jeune pour me présenter à l'Académie. L'idée du *41e Fauteuil* m'est venue à vingt-quatre ans, en voyant Victor Hugo repoussé, tout comme Corneille, trois ou quatre fois avant d'être élu. Et Dieu sait combien l'Académie renfermait alors de figures invraisemblables!

Je suis d'ailleurs en très bonne amitié avec messieurs des Quarante; moins quelques-uns que je ne connais pas. On m'a dit souvent : Pourquoi n'êtes-vous pas de l'Académie? J'aime mieux cette question-là que celle-ci : Pourquoi êtes-vous de l'Académie? J'ai continué mon œuvre sans souci des honneurs littéraires, trouvant bien plus simple de donner des fêtes où je recevais l'Académie

chez moi, que d'être reçu par elle, quelle que soit mon estime pour ses doctes vertus.

Je reviens à mes romans. Pendant un séjour à Venise, j'écrivis *Mlle Cléopâtre,* dont je retrouvais l'héroïne bien connue au bras d'un prince russe sur la place Saint-Marc. « Oui, c'est moi, toujours moi; pourquoi n'écrivez-vous pas mon histoire? — C'est une idée; seulement, pour que je peigne bien votre portrait, il faut que vous posiez devant moi. — J'ai trop posé devant vous, car vous me connaissez par toutes mes vertus. » Le prince m'invita à dîner. Le lendemain, je fis un tour en gondole avec l'héroïne, après quoi je me mis à l'œuvre. Quand je revins à Paris, j'étais à la moitié du volume, qui fut interrompu par *les Charmettes,* une étude de Jean-Jacques et de Mme de Warens, qui fut publiée en 1863.

En revenant d'Italie par Chambéry, j'étais monté aux Charmettes et j'avais vécu tout un jour de la vie des deux amoureux; nul plus que moi ne se détache du présent pour courir les aventures du passé sous les avatars les plus divers. J'écrivis dans *la Presse* ma vie aux Charmettes avec Jean-Jacques et Mme de Warens, croyant n'écrire que des Variétés sans lendemain; Girardin me dit qu'il fallait en faire un livre; George Sand écrivit et m'écrivit que rien n'était plus charmant; il n'en fallait pas plus pour me décider à vendre mes Variétés à Didier, qui en fit tout un volume in-octavo. Il n'y avait pas de quoi.

Je détache ici deux alinéas de la préface.

« Ami lecteur, — tu diras que ceci n'est pas un livre. Et tu auras raison. J'étais aux Charmettes par la neige, j'y ai retrouvé très vivants encore Jean-Jacques et Mme de Warens, et, sans préméditation, j'ai conté mon pèlerinage dans *la Presse*. Mais un grand romancier m'a écrit que mes portraits s'étaient détachés de leurs cadres pour aller lui parler; mais un éditeur a vu un livre là où je n'avais vu qu'une page perdue; c'est mon tort d'avoir écouté cette voix d'or et cette voix d'argent.

« J'ai pensé qu'après tout il n'y avait pas de mal à parler de Jean-Jacques et de Mme de Warens, à traverser cette jeunesse poétique, à secouer avec eux l'arbre de la science, à respirer une dernière fois la pervenche dans la chevelure au vent de la blonde amoureuse? »

IV

Mlle Cléopâtre parut en 1864. Les Parisiens qui savaient leur monde et leur demi-monde reconnurent l'héroïne, ce qui fit le succès du livre. On voulait voir de près comment cette beauté célèbre avait pu jouer ainsi, sans monter sur les planches d'un théâtre, deux rôles si opposés: celui d'une vraie marquise, car elle l'était, et celui d'une courtisane, car elle l'était aussi. Donc c'était moins une chronique qu'un roman. La simple histoire la voici : J'avais rencontré à Rome la marquise T....ï, j'étais allé chez elle pour voir une Vierge attribuée à Raphaël, la Vierge di T....ï.

Je ne m'étais point passionné pour la Vierge, mais j'avais pris feu pour la

marquise. Un prince romain me dit que je perdais mon temps parce que c'était une impeccable. « Vous croyez, dis-je au prince, qu'elle ne se donnerait pas au prix qu'elle demande de sa Vierge ? — Combien demande-t-elle ? — Cent mille francs. — Eh bien ! non, elle ne se donnerait point pour ce prix là. — Une femme qui ne se donne pas pour cent mille francs se donne quelquefois pour rien. — Oui, pour de l'amour ; mais la marquise n'a dans son cœur que l'amour de Dieu. »

A mon retour à Paris le souvenir de la marquise passa quelquefois devant mes yeux avec le souvenir de la Vierge de Raphaël ; peu à peu les deux figures se brouillèrent dans mon esprit jusqu'au jour où elles n'en firent plus qu'une seule. Fut-ce pour cela que je conseillai à M. de Morny d'offrir vingt-cinq mille francs de la Vierge di T....ï quand il eut vendu sa galerie flamande pour se refaire une galerie plus variée ; mais il me répondit qu'il n'aimait que les vierges de Greuze, des coquines sous le masque de la candeur, tandis que les vierges de Raphaël avant la Fornarina sont des filles du ciel.

Mais ne perdons pas de vue la marquise. Quelques années après ce voyage à Rome, en 1855, j'étais campé vers une heure sur l'escalier de la Madeleine, au moment où descendent les belles catholiques qui viennent de la messe, à peu près comme on se campe dans l'escalier de l'Opéra pour voir sortir les belles mondaines. Une figure me frappa entre toutes, ce fut comme une apparition. Il me sembla reconnaître la marquise T....ï : c'était une jeune dame avec sa suivante qui semblait promener la mode, tant elle était habillée dans le style du jour ou plutôt du lendemain. On la regardait beaucoup. Je fis un pas vers elle comme pour lui parler, le mot marquise s'échappa de mes lèvres. Elle me fixa et dit à sa fille de chambre : « Tu as entendu ? »

Je reconnus un léger accent italien. « C'est elle, me dis-je en me demandant si j'allais lui parler. Je ne suis jamais les femmes. Il faut les attaquer de face, bravement ; jamais quand elles battent en retraite, parce qu'il n'y a pas de retraite plus savante ni plus dangereuse. Je descendis rapidement les marches pour prendre les devants. Au bas de l'escalier je me retournai et je saluai. « Bonjour, marquise. » La dame sourit et me dit le plus naturellement du monde : — Je m'appelle Jeanne. — Eh bien ! bonjour Jeanne.

Une giboulée passait au-dessus de nous et nous aspergeait : « Madame, voulez-vous mon parapluie ? » Je levais ma canne en l'air : vieille chanson qui ne chante pas plus mal qu'une autre pour entrer en conversation. « Ou plutôt, repris-je, venez déjeuner avec moi au café d'en face. C'était comme aujourd'hui le café Durand. La dame savait qu'on y déjeunait bien. Or elle n'avait pas déjeuné. « Pourquoi pas ? répondit-elle. » Elle prit mon bras et ordonna à sa suivante de rentrer chez elle. Me voilà donc en quelques secondes à la tête d'une marquise ou d'une demi-mondaine.

Je ne savais pas encore : c'était l'une et l'autre, mais elle eut un si grand art à jouer son jeu de haute courtisane, que je m'y perdis. Nous déjeunâmes gaiement, sans souci du lieu ni de l'heure. Un de mes amis, boulevardier s'il en fut, vint me faire ses compliments. Il n'avait jamais vu la dame ; je la lui présentai comme ma voisine. Comme moi, il la trouvait fort jolie : par surcroît, elle lui prouva qu'elle était fort spirituelle, bataillant à tout propos, toujours invaincue parce qu'elle avait le mot cruel. « Ce n'est pas votre voisine, me dit mon

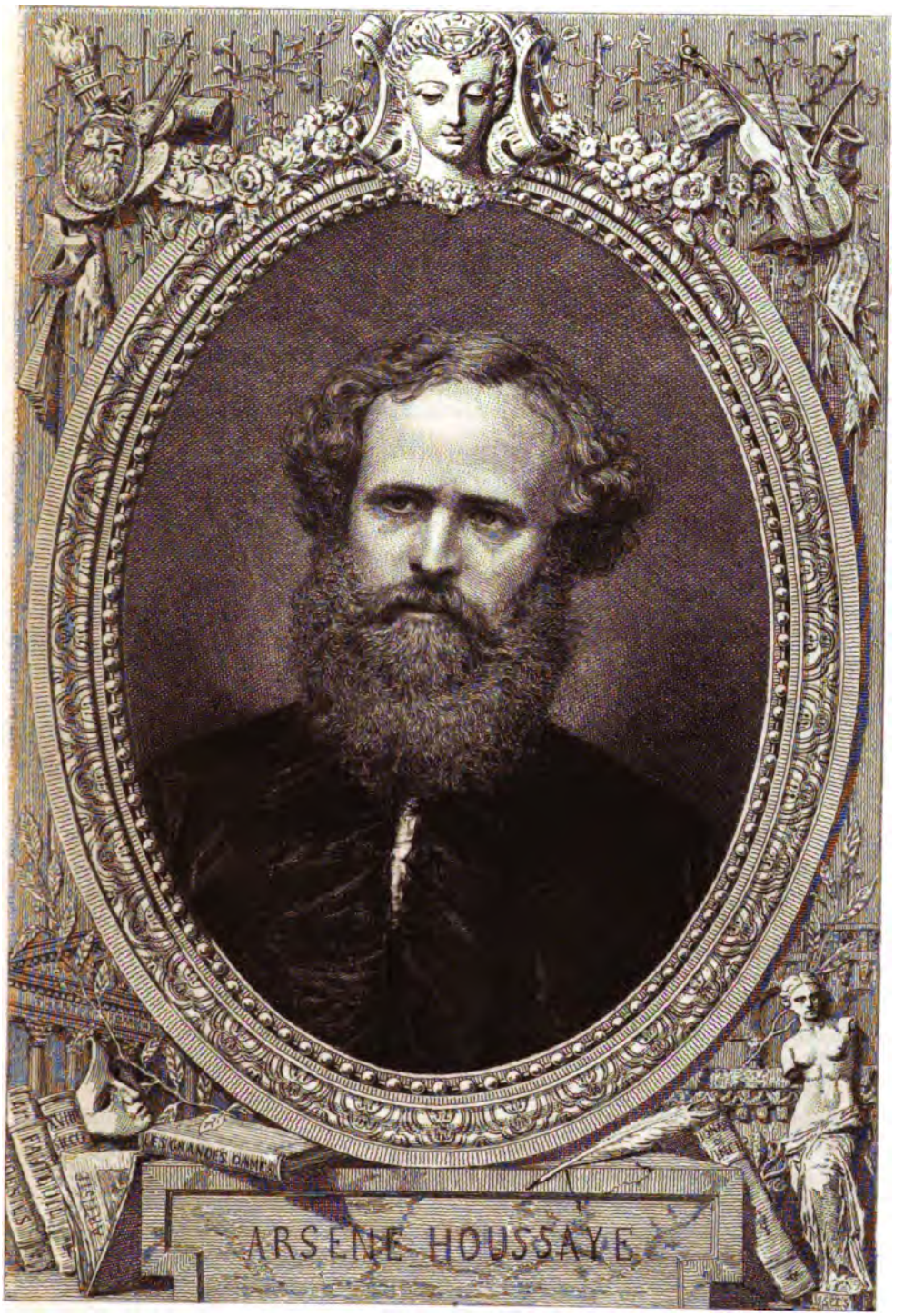

Imp. A Quantin

soient mises en scène pour amuser le public. — Alors il me faudra mettre en scène les ministres. — Mon cher monsieur, Molière, notre maître à tous, ne mettait en scène que les bourgeois. — Et les dieux, monsieur le ministre, rappelez-vous *Amphitryon*. — En un mot, mon cher monsieur, nous n'aimons pas les personnalités : pourquoi seriez-vous désagréable à Rachel et à Brohan qui ont été vos amies ? — Qui sont toujours mes amies, mon cher ministre; vous les reconnaissez dans mes comédiennes, mais elles n'y sont pas. — Elles y sont, Rachel surtout; or Rachel est malade; remettons la pièce à une autre saison.

On me demandait des romans : il y a des auteurs qui mettent leurs romans en pièces, je renversai la coutume : *Les Comédiennes* apparurent bientôt sous ce titre : *le Roman de la Duchesse*. Presque toute la comédie disparut dans le roman, moins la fable qui groupait les personnages : c'était l'histoire de tous ces gentilshommes qui font une fin avec une jeune fille de leur monde sans se résigner à abandonner leur maîtresse du demi-monde, courtisane du turf ou princesse de la rampe.

Le roman eut beaucoup d'éditions, mais j'ai regretté que la pièce ait été interdite. Elle fut jouée en Amérique par la traduction d'une aventurière qui depuis dix ans me promet des droits d'auteur.

V

Je ne fus pas plus heureux avec le drame intitulé *le Roi Soleil* où j'ai mis en scène dans une action presque tragique les trois maîtresses de Louis XIV, Mlle de la Vallière, Mme de Montespan et la Scarron, qui, au temps, n'était pas encore la Maintenon. Je ne lus pas la pièce au Théâtre-Français parce que, selon mes amis du Comité, le directeur qui n'était plus mon ami déclara qu'il ne jouerait pas une pièce où Louis XIV était en scène. Il obéissait déjà au mot d'ordre du Ministre. *Le Roi Soleil* me fut très gracieusement demandé à l'Odéon, où on engagea pour le jouer trois comédiens hors ligne : Brindeau, qui devait jouer Lauzun, Lafontaine, qui devait jouer La Fontaine, Mlle Judith, qui devait jouer Mlle de la Vallière; les autres rôles furent distribués aux meilleurs acteurs de la troupe. Au bout de trois semaines, on savait la pièce, les costumes étaient taillés, on brossait les derniers décors, quand la censure mit son veto. Je courus chez le Ministre. Quoiqu'il eût été toujours plus ou moins mon ami, il me parla du haut de son excellence.

Je ripostai du haut de mes droits; alors, pour me rappeler qu'il était le Ministre et que je n'étais qu'un fonctionnaire de son cabinet, il me dit : « Nous ne pouvons pas discuter pied à pied ; commencez par me donner votre démission d'inspecteur général des Beaux-Arts, après quoi vous parlerez aussi haut que vous voudrez. — Eh bien, je vous donne ma démission. » Mais, au lieu de s'adoucir, Son Excellence monta dans sa colère. « Monsieur, comment ne comprenez-vous pas que Louis XIV ne doive pas être mis en scène sur un théâtre ? — Pourquoi pas ? Louis XIV a dansé dans les ballets de Lulli, il n'y eut pas de roi plus théâtral. — Eh bien, nous, monsieur, nous avons trop le

respect des grandes figures françaises pour permettre qu'on en fasse des fantoches de comédie. — Monsieur, je ne comprends pas très bien; ne vois-je pas tous les jours Napoléon Ier livrant bataille au Cirque avec des généraux à la solde de trente sous par soirée; il est vrai que les maréchaux ont quarante-cinq sous. — Monsieur, ce n'est pas le moment de faire de l'esprit. — Monsieur, Dieu m'en garde, je suis revenu de ces bêtises-là. — En un mot, monsieur, Louis XIV est notre prédécesseur immédiat. C'est une question de haute politique. Il ne faut pas que la grande figure de la France moderne avant Napoléon soit ridiculisée sur la scène. — Mais, monsieur, j'ai trop le sentiment de la vérité dans l'histoire pour vouloir montrer Louis XIV ridicule. — Monsieur, j'ai lu votre drame, Louis XIV n'y joue pas toujours un beau rôle dans son cortége de femmes. — Je ne puis pourtant pas supprimer de son règne ni de son cœur la Vallière, Montespan, Maintenon et les autres. Selon vous, il n'y a plus de théâtre possible; demain vous enverrez l'ordre au Théâtre-Français de ne plus représenter *Amphitryon* sous prétexte que Jupiter y joue un rôle.

Le ministre se leva d'un bond comme Jupiter tonnant.

Je ne fus pas du tout foudroyé, je me levai et je saluai.

C'était le meilleur cœur du monde quand il ne jouait pas à l'homme d'État; il fit quatre pas pour me conduire.

Je me retournai pour saluer une seconde fois, alors il me tendit la main pour me prouver peut-être qu'il n'avait pas entendu mon dernier mot.

Je sortis très mécontent de lui et de moi; dans un mouvement de dignité, j'avais donné ma démission, ce qui n'avait pas sauvé ma pièce, de sorte que je perdais tout à la fois. Mais le lendemain le ministre me renvoya ma démission par un mot très gracieux.

On voit que si j'ai été heureux comme directeur de théâtre j'ai toujours été malheureux comme auteur dramatique. Ainsi, en 1873, Brindeau et Marie Colombier, avec Mlle Henriette Drouart pour satellite, me demandèrent de leur tailler un drame dans un de mes romans, l'*Histoire d'une fille perdue*. Brindeau avait échoué à l'Ambigu, ce fut là que j'échouai moi-même. Le drame fut bientôt fait; *le Monsieur de l'orchestre* y mit la main, mais ne détourna pas les sifflets. Quoique la pièce fût par nous deux détachée du roman en moins d'une semaine, nous n'en sommes pas moins convaincus que c'est un des meilleurs drames de ces dernières années. Par malheur, *Mlle Trente-six Vertus* fut jouée à l'Ambigu au lieu d'être jouée au Gymnase ou au Vaudeville; elle fut mal jouée par de bons acteurs qui n'avaient pas eu le temps de répéter, parce que le directeur aux abois était tous les soirs menacé de la faillite.

Nous lui défendîmes de jouer la pièce; il passa outre, il afficha. On se résigna devant cette infortune: il ne faut jamais se résigner, sinon à mourir. On ne sait jamais d'ailleurs si la pièce qu'on va jouer sera un succès ou une chute. On fit une répétition le matin où tout le monde fut ravi, même les esprits difficiles comme Barrière et Régnier; mais le soir, on siffla dès la première scène. Jamais une représentation n'avait été si bien préparée pour les sifflets. Le directeur, qui ne se préoccupait que de sa faillite imminente qui l'empêcherait de porter sa croix, avait loué toute la salle, ne laissant aux auteurs qu'une

baignoire, deux orchestres et deux balcons; les journaux eux-mêmes ne reçurent qu'un demi-service. Comme on avait parlé d'une représentation orageuse, des loges furent vendues 500 francs, des stalles cinq louis. On s'habitue bien vite au sifflet; j'étais resté sur le champ de bataille; dès qu'on ne sifflait plus, je perdais pied; mais on avait sifflé au commencement, on siffla à la fin. Je n'avais ouï rien de pareil depuis *la Nuit vénitienue* d'Alfred de Musset et *le Carrosse du Saint-Sacrement* de Mérimée. Me croira-t-on si je dis que nous allâmes souper gaiement avec Albéric Second, Paul de Saint-Victor, Xavier Aubryet? Je croyais n'entendre plus jamais parler de *Mlle Trente-six Vertus,* quand le lendemain Moreau-Sainti, secrétaire général de l'Ambigu, vint me dire qu'il y avait beaucoup de locations pour les représentations suivantes. « Comment, m'écriai-je, il faudra aller jusqu'au Père-Lachaise pour enterrer *Mlle Trente-six Vertus?* — Mais elle n'est pas morte du tout; vous verrez ce soir, elle a cent représentations dans le ventre, si le beau temps ne vient pas trop vite. » Nous étions aux premiers jours de mai : on joua la pièce trente fois avec de très belles salles, mais *Mlle Trente-six Vertus* reçut un coup de soleil de juin qui la mit au tombeau. Brindeau et Colombier voulaient la traîner par les provinces, mais les chaleurs sénégaliennes de 1873 sauvèrent *Mlle Trente-six Vertus* de toutes les épitaphes des grandes villes.

Ce qui prouve que les sifflets avaient peut-être tort, c'est que le roman d'où est tombé le drame a été réimprimé vingt fois.

VI

J'allais beaucoup dans le monde quand je ne voyageais pas. Quand on est homme de lettres et qu'on fait des romans dans ses entr'actes, aller dans le monde c'est travailler; un travail attractif pour le moraliste qui ne veut pas prêcher la morale. L'Empire avait créé tout un nouveau Paris. Le Paris des Champs-Élysées et du bois de Boulogne, le Paris des grandes dames tapageuses et des étrangères bruyantes, sans oublier les demi-mondaines qui sont un peu de tous les mondes et de toutes les nations. Comme j'habitais les Champs-Élysées avant que le beau Paris n'y vînt, j'assistai peu à peu à l'épanouissement de cette géographie invraisemblable qui partait des Tuileries, émergeait le boulevard Malesherbes, passait par le parc Monceau, courait jusqu'au lac et revenait par la grande avenue, sans renier comme province le vieux faubourg Saint-Germain, dont les naturels du pays se risquaient çà et là au petit Moulin rouge, au concert Musard, au cirque de l'Impératrice, jusqu'au château des Fleurs.

Je voulus étudier et mettre au jour la grande vie des Champs-Élysées, les passions plus ou moins masquées de toute cette pléiade de charmeuses, de tout ce décaméron de belles impénitentes qui ont fait la loi et la mode pendant une génération. Balzac n'avait pas vu cela, je tentai d'être le Balzac blond des temps nouveaux.

Je pourrais m'enorgueillir du succès des *Grandes Dames,* si je ne croyais beaucoup aux bonnes fortunes littéraires. L'opinion est comme la mer qui prend

un navire pour le conduire au rivage ou pour l'abimer dans la tempête, selon le mouvement de ses caprices. La première édition des *Grandes Dames* a paru au mois de mai 1868, en quatre volumes in-8° et imprimés à cinq mille exemplaires. Quelques jours après, Dentu m'envoyait cette dépêche : « Réimprimons encore cinq mille exemplaires. » Ce ne fut pas tout : on réimprima un si grand nombre d'éditions qu'on ne les compte plus aujourd'hui. Pourquoi cette curiosité ? Je veux bien croire qu'on trouvait du plaisir à lire *les Grandes Dames,* mais combien d'autres romans qui n'étaient pas moins dignes de curiosité restaient-ils oubliés chez les libraires? C'est que j'avais galamment démasqué tout un monde inconnu, vivant alors comme les dieux de l'Olympe au delà du monde connu. Il y eut, en effet, pendant le second empire, une période inouïe d'aventures amoureuses encadrées dans toutes les folies du luxe. On ne croyait plus qu'à la politique des femmes; l'horloge ne sonnait plus que l'heure à cueillir; on s'imaginait que la civilisation avait dit son dernier mot. Aussi courait-on de fêtes en fêtes sans entrevoir la guerre et la révolution, qui s'armaient pour les combats, pour les défaites, pour les déchéances. Qui donc prévoit l'orage pour le lendemain? Moi-même n'ai-je pas inconsciemment donné le couronnement de toutes les fêtes de l'Empire par mes trop célèbres redoutes vénitiennes, où les plus grands personnages et les plus grandes dames auraient pu écouter des vérités dites sous le masque? Mais on riait de tout parce qu'on ne croyait plus à rien.

J'ai donc peint à vif les passions parisiennes de ce temps passé, — et bien passé. — Le succès m'entraîna à écrire *les Parisiennes* et *les Courtisanes du monde :* tout cela ne formait pas moins de douze volumes in-8°. Mais je suis comme mon compatriote La Fontaine : « Les longs ouvrages me font peur, » voilà pourquoi je me contente aujourd'hui de ne réimprimer que *les Grandes Dames.* Et encore je me suis obstiné à mettre les quatre volumes in-8° en un seul volume in-18, rejetant quelques épisodes, mais conservant tout ce qui est l'âme du livre. « *Les Grandes Dames* appartiennent à l'histoire littéraire, a dit Nestor Roqueplan, parce qu'elles sont une page de notre vie intime au XIXe siècle. » Toute la critique, d'ailleurs, a été douce à ce roman, Paul de Saint-Victor comme Nestor Roqueplan, Henry de Pène comme Théophile Gautier. On a reconnu dans Octave de Parisis l'éternelle figure de Don Juan entraînant les femmes affolées dans le cortège des âpres voluptés qui les brûlent toutes vives. Mais Don Juan trouve toujours son maître.

Le duc de Parisis, qui était fort beau, portait dans sa figure la marque de la fatalité. Toutes les femmes qui l'ont aimé ressentaient toutes dans le cœur, aux meilleurs jours de leur passion, je ne sais quelle secrète épouvante. Aussi plus d'une confessait qu'à certaines heures elles croyaient sentir les étreintes du diable quand elles se jetaient dans ses bras.

A chaque période, à Paris surtout, depuis que Paris est la capitale des passions, un homme s'est révélé qui prenait — presque toutes les femmes — pour les aimer un jour et pour les rejeter hors de sa vie toutes brisées dans les larmes éternelles, ne pouvant vaincre cet amour tyrannique qui déchirait leurs cœurs et ensevelissait leur âmes.

Jean-Octave, duc de Parisis, fut cet homme dans la plus belle période du second empire; aussi fut-il surnommé Don Juan par les femmes de la cour, par

les demi-mondaines et par les coquines. Il était si bien admis qu'il faisait le massacre des cœurs que beaucoup de femmes se fussent trouvées ridicules de ne pas se donner à lui quand il voulait bien les prendre. C'était la mode d'être sa victime; or Paris est par excellence le pays de la mode.

Beaucoup de femmes du monde ont porté ses armes — un petit poignard d'or qu'il fichait dans leur chevelure, — quelques-unes s'imaginaient que c'était une fiche de consolation, quelques autres que c'était un porte-bonheur.

Les courtisanes, au contraire, disaient tout haut que le duc de Parisis leur portait malheur. « Octave porte la guigne. » Mais celles qui avaient le plus d'illusions ne furent pas longtemps à les perdre, car on s'aperçut bientôt que le duc de Parisis traînait avec lui la mort, la ruine, le désespoir. Qui eût jamais dit cela, en le voyant si gai en son perpétuel sourire armé de raillerie?

La Fatalité, cette divinité des anciens, n'a pas d'autels parmi nous, mais si on ne lui sacrifie pas des colombes elle n'en est pas moins vivante, impérieuse, terrible, vengeresse, toujours déesse du mal.

Elle est invisible, mais on la pressent comme on pressent l'orage et la tempête. Et d'ailleurs elle a ses représentants visibles. Combien d'hommes ici-bas qui ne sont que les représentants de la fatalité! Combien qui portent malheur sans avoir la conscience du mal qu'ils vont faire!

C'est que le monde vit par le mal comme par le bien. Dieu l'a voulu, parce que Dieu a voulu que l'homme ne pût arriver au bien qu'en traversant le mal : ne faut-il pas que la vertu ait sa récompense? La vertu n'est pas seulement le don de ne pas mal faire, comme le croient beaucoup de gens; c'est la force d'arriver au bien après avoir traversé tour les périls de la vie.

Ceux qui étaient à la surface sous le second empire ont tous connu le duc de Parisis : le comte d'Orsay comme M. de Morny, Kalil-Bey comme M. de Persigny, M. de Grammont-Caderousse comme Georges de Heckereen, le duc d'Aquaviva comme Antonio de Espeletta. Le règne de ce personnage, tragique dans sa comédie mondaine, fut bien éphémère. Il passa comme l'ouragan, mais son souvenir est vivant encore dans plus d'un cœur de femme qu'il a blessé mortellement. Ce n'était pas un cœur que cet homme, c'était un orgueil; c'était une soif de vivre par toutes les voluptés, c'était Don Juan ressuscité pour finir plus mal que ses ancêtres, car on sait que tous les Don Juan ont mal fini.

J'ai été plus d'une fois le compagnon d'aventures d'Octave de Parisis; j'ai vécu avec ce viveur, chez moi et chez lui, dans l'intimité la plus cordiale; j'ai donc conté une histoire que je connais bien.

Il y a certes plus d'un chapitre que j'aurais dû écrire en hébreu pour les jeunes filles; mais pourtant ce livre porte sa moralité. Tout en dévisageant les passions des femmes tombées, je passe avec respect devant toutes les femmes qui ont bravé les passions. C'est d'ailleurs toujours avec sympathie que j'étudie ces pauvres cœurs vaincus qui me rappellent cette épitaphe d'une grande dame au Père-Lachaise : *Pauvre femme que je suis :* Son nom? Point de nom. C'est une femme.

Si je comptais par les éditions des *Grandes Dames,* des *Parisiennes,* des *Courtisanes du monde,* douze volumes in-octavo qui ont paru de 1858 à 1870, je pourrais me croire l'historiographe des mœurs de Paris pendant le second

empire. Mais qu'est-ce qu'un roman? Un chiffon dont la mode fait un joli bonnet, mais que la mode jette bientôt par-dessus les moulins. Je n'en ai pas moins compté beaucoup d'argent pour ces douze volumes. Faut-il parler chiffres? Dentu me donnait près de deux francs par volume, total : près de 300,000 fr. Davyl, qui était imprimeur avant de se faire imprimer si à propos, avait prédit le succès. Je ne trouve jamais qu'un homme soit trop payé, seulement comme le joueur qui gagne beaucoup j'étais fâché de voir que tout le monde ne gagnait pas autour de moi. Combien de beaux romans publiés alors dont les auteurs ne recueillaient qu'une poignée d'or. Oh! l'injustice des choses! Je ne pouvais pourtant pas m'en faire mourir; je pris gaiement mon parti : je donnai des fêtes, j'achetai des tableaux. Je ne perdis pas un jour pour jeter les 300,000 francs par la fenêtre.

Ce succès se renouvela à moitié quand je publiai, en 1875, *les Mille et une Nuits parisiennes,* encore quatre volumes in-octavo, où je mis en scène le diable en habit noir, pour mieux peindre les troisièmes dessous de la vie intime dans le monde romanesque. Comme dans *les Grandes Dames,* je ne contai là que des histoires vraies, quoique toujours invraisemblables; ce qui fit crier les réalistes, ces protestants de la vérité.

Peu de temps après, j'écrivis *les Trois Duchesses,* pour défendre la cause des enfants abandonnés et pour frapper de toute responsabilité le père qui se dérobe. Je croyais que c'était mon dernier roman, quand Girardin me remit la plume à la main pour *la France,* où je n'écrivis pas moins de cent vingt feuilletons sous ce titre : *l'Éventail brisé,* dont voici la fable en quelques mots. Un gentilhomme du turf est trouvé tué chez lui d'un coup de revolver; près de lui gît un éventail brisé. Pourquoi cet éventail? C'est un chef-d'œuvre peint par Leloir ou Clairin. A qui cet éventail? Le juge d'instruction découvre qu'il est à la femme du mari, à moins qu'il ne soit à sa maîtresse; car deux éventails pareils ont été peints par le même artiste. Est-ce la maîtresse ou la femme qui a tiré le coup de revolver? Pendant plus de cent feuilletons, ce fut la question de tous les lecteurs de *la France,* de Girardin lui-même, qui ne voulait pas savoir le dernier mot avant les autres. Je me souviens surtout de ce roman parce qu'Esther Guimond, malade de la dernière maladie, voulant qu'on le lui lût tous les soirs, me disait à chacune de mes visites : « Ne me laissez pas mourir sans me dire si c'est Régina ou Angèle. » Elle est partie pour l'autre monde sans le savoir; ce qui n'a pas dû l'empêcher de faire une longue station au purgatoire. C'était une grande pécheresse qui avait le courage de son opinion. Elle avait péché au grand jour voulant réformer l'axiome : Péché caché est à moitié pardonné. On ne retourne pas l'habit de la sagesse. Mais elle avait fait du bien en se cachant.

VII

J'ai toujours été obsédé par la recherche de l'inconnu. De bonne heure, j'ai fait mon épitaphe en deux sonnets : un sonnet païen et un sonnet chrétien, avec la foi robuste en l'immortalité de l'âme; je n'ai pas douté un seul instant

que la vie ne fût un naufrage, mais dont le navire jetait l'ancre dans le ciel. Je n'ai jamais salué un mort que comme un voyageur qui part en avant. Nous avons trop la marque divine pour n'avoir que des destinées humaines. Les Grecs, ces athées rayonnants qui se croyaient trop des dieux pour en adorer d'autres, n'ont-ils pas créé trois âmes, tout en ne croyant pas à leur âme : Psyché, l'âme sensitive; Pneuma, l'âme qui donna la vie; et Noüs, l'intelligence.

J'avais commencé un livre, *les Destinées de l'âme*, comme pour retrouver un enfant mort; c'était en 1846. J'ai vingt fois repris et vingt fois abandonné ce livre parce que je ne savais pas mon chemin, mais surtout parce que les théologiens et les philosophes m'égaraient en route. « Qu'est-ce que l'âme? demandait-on à Marivaux. » Il se recueillit et répondit : « Il faudra le demander à Fontenelle. » Mais se reprenant : « Il a trop d'esprit pour en savoir plus que moi ».

J'avais abandonné mon livre sur ce mot et sur un autre mot de Napoléon III qui, sachant que je travaillais à cette œuvre de ténèbres, me dit un jour : « C'est un livre qu'on commence toujours et qu'on ne finit jamais. » Quand j'ai vu l'athéisme lever son front superbe et prendre la faux de la mort pour faucher l'idéal, j'ai pensé que mon livre serait une bonne action, sinon un bon livre. Je suis arrivé à la dernière page sans oser y mettre le mot fin, mais en y écrivant ces deux dernières lignes :

« Nous avons soif du lendemain, Dieu ne trompe pas, la nuit du tombeau a son aurore. »

Après quoi je le mis par cette dédicace sous la potection d'une femme bien-aimée :

JE VOUS DÉDIE CE LIVRE,
A VOUS
QUI AVEZ ÉTÉ L'AME DE LA MAISON,
QUI M'APPELEZ DANS LA MAISON DE DIEU,
QUI ÊTES PARTIE AVANT MOI
POUR ME FAIRE AIMER LE CHEMIN DE LA MORT,
VOUS DONT LE SOUVENIR EST DOUX
COMME LE PARFUM DES RIVES REGRETTÉES,
VOUS QUI AVEZ MIS DES ENFANTS DANS LA MAISON,
VOUS QUI NE REVIENDREZ PAS
MAIS QUI AVEZ TOUJOURS VOTRE PLACE AU FOYER,
VOUS QUI AVEZ ÉTÉ
LA MUSE, LA FEMME ET LA MÈRE,
AVEC LES TROIS BEAUTÉS
LA GRACE, L'AMOUR ET LA VERTU;
A VOUS
QUE J'AI AIMÉE, QUE J'AIME ET QUE J'AIMERAI.

Sans doute cette dédicace porta bonheur à mon livre, car il se vendit presque autant qu'un mauvais livre; il fut discuté et traduit parce que cette question de l'âme, qui n'est qu'un jeu d'enfants pour les fiers à bras de la philosophie contemporaine, sera toujours l'éternelle question.

VIII

Et après ce livre, rien : je jetai ma plume au vent. Je me perdis de plus en plus sous la forêt ténébreuse dans la sérénité des horizons voilés. Après tous les orages, la douceur de vivre vous vient au moment de mourir; on se recueille dans la paresse des méditations, on juge sa vie avec sévérité, même si on ne condamne pas les passions qui ont troublé l'âme dans les voluptés corporelles. Je l'ai dit déjà, c'est que de tous les livres, le livre de la vie est le plus difficile à faire.

Mais celui-là comme les autres est si vite oublié! Nous sommes comme les feuilles des arbres que le vent d'hiver disperse et que la neige ensevelit. Quand les feuilles poussent à l'arbre de la vie, l'homme tout glorieux s'imagine qu'il portera les beaux panaches de ses branches par delà les siècles; mais il faut en rabattre, compères. Tous ces romans et toutes ces poésies qui ont distrait ou passionné les oisifs du siècle s'en iront où vont les roses d'antan. Rien n'est plus drôle à voir que le plumet flamboyant de tant de poètes et de romanciers qui s'imaginent avoir trouvé l'adresse de la postérité. Simple affaire de mode, compères; vous avez beau pâlir ou rougir sur votre papier, les nouveaux venus vous renverront à messire d'Urfé et à Mlle Scudéry, qui n'étaient pas plus bêtes que vous.

Vieux habits, vieux galons.

Tout passe, il faut écrire cent mille romans pour en trouver un ouvert dans une bibliothèque comme *Daphnis et Chloé*, *Manon Lescaut, Paul et Virginie.* Je ne parle pas des vivants.

Ce sera miraculeux s'il reste cent volumes, cent volumes du XIXe siècle qui a compté cinq cents célébrités. Sapho est toujours glorieuse parce qu'on ne possède pas cent vers de Sapho. Nous commençons à ne plus admirer que par ouï dire des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Que nous revient-il du moyen âge? Le siècle de Louis XIV laisse en chemin beaucoup de ses chefs-d'œuvre. Voltaire serait bien étonné de voir qu'on ne réimprime que ses contes, lui qui ne croyait qu'à son poème épique et à ses tragédies. Jean-Jacques n'est plus qu'un citoyen de Genève. On dit que Diderot est un dieu, mais on ne le lit pas. Le théâtre, par le génie ou par le caprice d'un grand comédien, redonne la vie à des fantômes; mais Molière a tué le passé et l'avenir. Qui n'a vu Lamartine soleil et George Sand soleil : deux clairs de lune dans un beau ciel. Balzac a encore son église, mais ses grands prêtres et ses enfants de chœur cachent l'autel en le profanant. Qui donc chante Béranger? Chateaubriand n'a plus qu'une parole d'outre-tombe. C'étaient pourtant de grandes figures celles-là. Mais il y a encore celle de Victor Hugo qui domine tout son siècle littéraire, comme Ronsard domine la Renaissance [1].

1. Il ne faut pas pourtant jeter le manche après la cognée dans cette forêt toute chantante encore du XIXe siècle. Pourquoi ne pas croire au lendemain de tant d'œuvres qui nous ont charmés : celles des deux Dumas, de Sandeau, de Mérimée, d'Émile Augier, d'Octave Feuillet? Ne relira-t-on pas toujours les beaux vers d'Alfred de Musset, de Théophile Gautier, d'Alfred de Vigny?

La Renaissance et le Romantisme, voilà deux grandes époques de l'esprit français, parce qu'un grand souffle de vie y répand l'éternelle jeunesse. Boileau aura beau rire de la Renaissance, un autre Boileau aura beau se moquer du romantisme, tous ceux qui auront vécu dans la foi de ces deux périodes de miracles poétiques garderont le rayon des beaux soleils d'avril. Qui ne donnerait toute la philosophie de Victor Cousin et de son cousinage, toute la rhétorique des professeurs des collèges de France et de la Sorbonne, depuis Guizot, l'austère, jusqu'à Charles Blanc, le prudhomme, en passant par Villemain, l'impeccable, pour dix strophes d'Alfred de Musset ou un sonnet de Théophile Gautier ? L'esprit humain n'aime pas les moissons; c'est assez pour lui de cueillir une rose ou de respirer un bouquet de violettes.

ARSÈNE HOUSSAYE.

P.-S. — J'oubliais un livre, le meilleur. Celui-là a pour titre : *Henry Houssaye*. C'est mieux encore de faire des hommes que des volumes.

JAMET LE JEUNE

(CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE).

V

La dernière question à laquelle j'ai promis de répondre est celle-ci : Que connaît-on et que nous reste-t-il de ces livres si recherchés des curieux pour avoir été annotés par notre fantasque bibliomane ?

La réponse, une réponse très ample et très savante, a été donnée par M. Brunet dans l'un des plus piquants articles de ses *Fantaisies bibliographiques* (1864, in-12, p. 251 à 268), qui se trouve résumé à la fin de l'avant-propos de la réimpression du *Maranzakiniana*. Ce travail a vivement excité la curiosité des bibliophiles et de « sçavans à qui appartient la jurisdiction livresque ». Je pense qu'on me saura gré d'y ajouter ici des informations nouvelles. Mes propres recherches m'ont fait découvrir un assez grand nombre de volumes qui ne s'étaient pas révélés à notre éminent bibliographe. Le résumé de ces recherches, en complétant l'habile travail de restitution de M. G. Brunet, achèvera de donner la vraie physionomie de cette bibliothèque de curieux.

Je suivrai, comme mon prédécesseur, l'ordre des divisions bibliographiques.

1° OUVRAGES DE THÉOLOGIE.

— *Theologia naturalis, sive liber creaturarum... aut.* Raymond Sebunde; Milan, J.-J. Liguano, 1517, in-12 goth.

— *De hodierno statu græccæ ecclesiæ epistolæ,* auth. Th. Smith. Oxonii, 1876, in-8°.

— Lettre de M. François de Neufchâteau à l'abbé Drouas, à l'occasion des bruits répandus contre le séminaire de Toul; 1773, in-8°, 56 pp.

— Lettre de B. Ismaël-Ben-Abraham, juif converti, à l'abbé d'Hauteville, sur un livre intitulé « la Religion prouvée par les Faits ». Paris, 1772, in-12.

— Abrégé de la vie admirable de saint François-Xavier, ensemble l'abrégé de la vie de B. Stanislas, par le P. Est. Binet. Rouen, 1638, in-12.

— Vie abrégée de la bienheureuse mère de Chantal. Paris, 1759, in-12.

— Vie de sainte Frémiot de Chantal; 1768, in-12.

— Panégyrique de sainte Jeanne de Chantal, 1772, in-8°.

— Recueil de cantiques spirituels choisis dans divers autheurs approuvez..., divisé en trois parties qui correspondent aux trois estats de la vie purgative, illuminative et unitive, par J.-A.-P. Paris, 1659, in-8°.

— Le Cavalier (fragment de la Cour sainte, par le P. N. Caussin). Paris, 1640, in-8°.

2° JURISPRUDENCE.

— Précis pour Gabrielle-Gen. Fargés, épouse Boudin, par lui accusée d'adultère (par Linguet). 1773, in-4°, 25 pp.

— Arrêt de nos seigneurs du Parlement en faveur de G. G. Fargès, femme Boudin; 1773, in-4°.

— Mémoire pour messire J.-B.-Bern. de Tremolet-Montpezat, marquis de Montmoirac, contre dame Olimpe de Pape de Saint-Auban, marquise de Montbrun, son épouse. Toulouse, s. d. (1761), in-12.

3° SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

— Les Essais de Montaigne, avec des notes par Coste (publ. par Gueullette et Jamet aîné). Paris, 1725, 3 vol. in-4°.

— De la Sagesse, trois livres, par P. Charron. Leyde, J. Elzevir, s. d., petit in-12, fr. gr.

— Recueil d'opuscules sur la patience, 1650-1683, 1 vol. petit in-8°.

— La logique sans épines et les matières rendues les plus claires du monde par des exemples sensibles; composée par C. D. Paris, 1670, p. in-12.

— Prose chagrine (par La Mothe le Vayer). Paris, 1661, 3 part., in-12.

— Bibliothèque abrégée de la vraye médecine conduite par la lumière... s. l. n. d. (1773), in-12.

— Méthode de Keyser sur le traitement des maladies vénériennes; 1766, in-12.

— Recueil d'opuscules scientifiques ou philologiques, 1630-1768, 1 vol. petit in-8°.

— Deffense pour Estienne Pasquier contre les impostures et calomnies du P. Garasse. Paris, 1621, in-8°.

— Abrégé ou raccourcy de la perspective par l'imitation, par Vauzelard. Paris, 1631, in-8°.

— Recueil sur l'architecture, 1697-1757, 1 vol. in-8°.

— Traité des statues, par P. Lemée. Paris, 1688, in-8, fr. gr.

4° BELLES-LETTRES.

— Devis de la langue françoise, par A. Math. sieur des Moystardières. Paris, 1572, in-8°.

— Œuvres de Cl. Marot. Niort, 1596, in-16.

— Les Divertissemens de Guil. Colletet, 2e édit. Paris, 1633, in-8°. Exempl. avec des vers autographes de Colletet.

— Les Épigrammes du sieur Colletet (Guill.), avec un discours sur l'épigramme. Paris, 1653, p. in-12.

— Les plus belles pensées de saint Augustin, prince et docteur de l'Église, mises en vers par Cl. Le Petit. Paris, 1666, in-8° de 12 ff. et 119 pp.

— La Ménagerie de S. A. R. Mademoiselle, par Cotin; s. l. n. d., 1666, petit in-12.

— Dialogues satyriq. et moraux, par M. Petit. Suiv. la copie à Paris. Amst., 1688, in-12.

— Le Cantique des Cantiques, pastorale sainte, par M. de la Bonnodière. Caen, 1708, in-8°, 61 pp.

— Dupuis. Ode et Lettre à M. de Voltaire. 1760, in-8°.

— Bajazet Ier, tragédie par M. le chev. de P*** (Pacarony). Paris, 1739, in-8°.

Dans le même volume : Bajazet Ier, cinquième empereur des Turcs, trag. nouvelle, par M. le comte de S... (de Sommerive). Paris, 1741, in-8°.

— Le Martyre de saint Gervais, poème dramatique, par de Cheffault. Paris, 1670, p. in-12.

— Les Sonnettes, par de Servigné. Utrecht, 1749, in-12.

— Gazette de l'ordre de la Boisson. 1705, in-8°.

— Dissertation sur la question : Lequel de l'homme ou de la femme est plus capable de constance? par Mlle Archambault. Paris, 1750, in-12.

— La femme foible, etc. Amsterdam, 1755, in-12, 130 pp.

— Étrennes aux dames, 1763, in-12.

— Agathe ou la chaste princesse, trag., par Granval père; Paris, s. d. in-8°, fig.

— L'esclavage rompu ou la Société des Francs-péteurs. Pordepolis, 1756, in-12.

— L'art de désopiler la rate, *sive de modo*, etc. A Gallipoli de Calabre. 1758-8487, in-12.

— Almanach des Centenaires. Paris, Lottin, 1770, in-12 [1].

1. Lottin avait depuis longtemps inauguré ce singulier almanach. Voici le titre de son ballon d'essai : *Almanach de la Vieillesse*, ou Notice de tous ceux qui ont vécu cent ans et plus. *Paris*, 1761, pet. in-12. Jamet nous apprend, dans une de ses notes, qu'il collaborait à cette publication, dont l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* s'est récemment occupé.

— Voltariana ou Éloges amphigouriques de Fr. Marie Arouet sieur de Voltaire, discutés et décidés pour sa réception à l'Acad. françoise. Paris, 1748, 2 parties in-8°.

— Jametiana (recueil factice d'articles de journaux, brochures, copies et notes manuscrites de Jamet lui-même). 1 vol. in-8°.

5° SCIENCES HISTORIQUES.

— Discours du voyage d'outre-mer au Saint-Sépulcre de Jérusalem et autres lieux de la Terre Sainte, par Antoine Regnaut. Lyon, 1573, in-4°, fig.

— Mémoire sur ce qui s'est passé à Creil pendant le séjour de Monsieur le Prince; 1615, in-8°.

— Étymologie des noms des rois de France, suiv. d'une dissertation sur la fête de Saint-Martin et la Messe rouge, par Dreux du Radier; 1762, in-8°.

— Anecdote moderne historique françoise et relative aux circonstances présentes, avec quelques poésies légères, par M. de la Place. Paris, 1769, in-8°.

— Abrégé de la vie et du règne de Charles Ier, second monarque de la Grande-Bretagne, traduit de l'anglois. Paris, 1664, in-12, portr.

— Mémoire pour servir à l'histoire de la fête des fous, par du Tillot. Lausanne, 1751, in-8o.

— Abrégé de la vie et de la mort de messire Ch. de la Saussaye, curé de Saint-Jacques; 1621, in-12.

— Histoire du maréchal de Fabert; 1697, in-12.

— Vie de la duchesse de la Vallière; s. d., in-12, 141 pp.

— Visions, réflexions et aveux de Desrues; 1777, in-12.

— Les iniquités découvertes, ou recueil de pièces curieuses et rares qui ont paru lors du procès de Damiens. Londres, 1760, in-12.

— Histoire de Mlle Cronel, dite Frétillon, actrice de la Comédie de Rouen, écrite par elle-même. La Haye, 1740-42, 3 parties, petit in-8°.

— Lettre de M. Bricarstif, Aldermanfurt à M. Erfriderigelpot, touchant les grands prix (de l'arquebuse) de Châlon-sur-Saône, suivie de l'histoire du double osea du jeu de l'arquebuse, de Cassien Bro. Dijon, 1700, in-8°.

— Recueil de pièces curieuses sur divers sujets de l'histoire de France, 1615 à 1762, 1 vol. in-8°.

— L'Armorial des princes, maisons et familles du royaume. Paris, Dubuisson, 1756, in-4°.

— L'Homonymie dans les pièces de théâtre, prouvée par la comédie des « Vendanges de Suresnes », du sieur Dancourt, par Thomasseau, dit de Cursay [1]. S. l., 1756, petit in-8° de 24 pp.

— Recueil de pièces et dissertations historiques ou archéologiques (catalogue Monmerqué, n° 2051), 1 vol. in-8°.

— *Catalogus librorum illust. viri Caroli Henrici comitis d'Hoym.* Paris, Martin, 1738, in-8°.

1. L'abbé dont Jamet, dans son commentaire sur Rabelais, cité plus haut, rapporte une irrévérencieuse plaisanterie. Cet opuscule, non mis dans le commerce, est fort rare. Je le classe ici, parce qu'il rentre dans la section des ouvrages de généalogie, l'abbé ayant pris occasion du personnage de *Thomasseau*, de la pièce de Dancourt, pour établir sa noble descendance.

— Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe, par Le Gallois. Paris, 1680, in-12.

— Liste chronologique des éditions, des commentaires et des traductions de Salluste. Paris, Lottin, 1763, in-12.

J'aurais pu grossir cette liste d'une assez grande quantité de volumes, — la plupart de biographie, — qui figurent dans le catalogue de l'*Histoire de France* de la Bibliothèque nationale. Je me contenterai d'en rapporter ici les numéros et d'y renvoyer les lecteurs qui s'intéressent à ces recherches. Voir, t. XI, nos 31, 1,878, 3,697, 3,899, 4,649, 5,857, 5,986, 6,009, et t. X, nos 13,822, 14,174, 14,224, 14,353, 14,397, 15,392, 15,775, 16,504, 17,146 et 20,576.

En me bornant à ces indications, j'ai entendu me réserver le bénéfice de dire un mot d'un ouvrage qui a passé, à tort, comme quelques autres, pour avoir fait partie de la série des livres annotés par Jamet, et que je suis particulièrement fâché de ne pouvoir y faire figurer. Il s'agit d'un exemplaires du *Ménagiana,* de l'édition de Paris, chez Delaulne, 1715. L'honorable directrice d'une maison de librairie de Paris, celle même que Charles Asselineau a rencontrée dans le troisième cercle de son *Enfer du Bibliophile,* et qu'il appelle « l'amazone des tournois bibliopolesques », annonça cet exemplaire il y a quelques années, en faisant remarquer qu'il était couvert de notes manuscrites de Jamet.

L'annonce était alléchante. Mais un examen attentif des quatre volumes m'a convaincu que, malgré une sorte de ressemblance avec l'écriture de Jamet, les commentaires de ces volumes n'étaient pas de la main de notre bibliophile. D'abord, ils ne portent pas sa signature, et certaines différences graphiques s'accusent dans les *s*, les *r*, le mot *voyez*, etc. A ces objections matérielles, il faut ajouter que les annotations consistent presque exclusivement en conférences de textes entre les éditions de 1693, 1715 et 1729. Ces conférences, très minutieuses, prouvent la patience et le soin avec lesquels les trois éditions ont été comparées. Jamet est plus pressé et moins grave. Comment imaginer qu'en si belle carrière (le *Ménagiana !*) il se soit condamné au rôle de lent et vétilleux éplucheur de variantes, et que, rasant de près les périlleux passages cartonnés depuis, il ait simplement mentionné les cartons enregistrés par Sallengre, sans donner quelque cours à sa verve cynique et à son flux d'impiétés? Mais un fait indéniable coupe court à toutes les conjectures : malgré l'application qu'on a mise à la faire disparaître, on peut lire sur le titre la relation suivante : *Oratorii parisiensis catal. inscriptus,* 1741. Cette indication paraît écrite de la main même de l'annotateur, qui cite trois fois dans son commentaire les *Singularités historiques* de Dom Liron, publiées en 1738. Cet exemplaire annoté du *Ménagiana* est donc celui de la bibliothèque des Oratoriens de Paris, alors confiée au successeur du P. Lelong, le savant Pierre-Nicolas Desmolets, qui aura fait de sa main tout ce long travail de comparaison de texte. Le *Ménagiana* de Jamet (car il en possédait un) reste encore à découvrir.

VI

Arrivé au terme de cette étude sur Jamet le jeune et sur ses livres, j'éprouve le besoin de me disculper des longueurs et des minuties dont j'ai pu me rendre coupable.

Mieux que personne je sens l'inconvénient des discussions de détail. Du moins, si petits qu'ils soient, les faits relevés ici restent, en général, acquis; de leur ensemble, il peut ressortir une connaissance à peu près entière de l'homme et assurément une notion plus juste et plus précise de ce qu'il a valu.

A défaut de cette habile et lumineuse synthèse qui, sous la plume des critiques exercés, redonne la vie à des restes épars et à demi ruinés, j'essayerai de dire le sentiment qui se dégage de cette étude, et d'en résumer les conclusions, sur un personnage hybride et peu définissable.

Jamet, en effet, appartient à un genre mixte qui renoue la chaîne des transitions — comme certaines espèces en histoire naturelle — entre les érudits de profession et les bibliophiles. De ceux-ci il a l'ardeur indomptable, la persistance acharnée dans la poursuite des livres; des autres, la passion de lecture, le zèle des petites choses et des petits faits, la minutie.

Mais, érudit ou bibliophile, Jamet au total est un curieux, de tous les curieux le plus à l'affût des livres égrillards, bizarres ou peu connus; le plus attentif à les interroger, à se les présenter à lui-même pour sa propre et solitaire délectation, tantôt dans leurs vivants rapports d'expressions ou de pensées, le plus souvent dans leurs relations singulières, anormales ou fortuites.

Dans sa vie intime et de chaque jour, comme dans son existence de bouquinomane, aimant avant tout les plaisirs faciles et variés, il a promené son épicurisme bibliophilique au gré de sa fantaisie, ne prenant qu'à la surface, se jouant dans les surprises et les méandres de cette érudition d'amateur qui glisse sans peine, conduite par une main intelligente et un esprit avisé, à travers les sujets les plus disparates et les plus rebutants.

Peu raffiné dans ses goûts et dans ses habitudes, plus avide de sensations fortes que de jouissances délicates, il se contente à peu de frais, pourvu que sa passion de bouquineur et sa manie de recherches y trouvent leur compte.

Il n'a écrit que pour lui et par pur dilettantisme. Aussi se met-il à l'aise, de toutes les manières, dans ses annotations, où sa causticité et son cynisme se déploient avec un sans-gêne dont il y a peu d'exemples. Familiarisé de bonne heure avec les images lubriques et les crudités d'expressions, il s'abandonne à une impudeur presque naïve et laisse couler cette veine ordurière spontanément et à plein jet, avec une perpétuité qui devient maussade.

Ses commentaires ne sont ni plus ni moins que des photographies instantanéees de toutes les drôleries, gaillardises, boutades, savantasseries qui s'élevaient, par volées, de ce cerveau fantasque et sceptique, au premier mouvement qu'y imprimait la lecture.

En rien Jamet n'a de visées, en rien il n'est sorti de son ornière ou n'a fait effort pour en sortir. Esprit ouvert, intelligence vive et souple, il a su saisir parfois des rapports nouveaux et exprimer avec une originalité à lui propre,

composée de son scepticisme d'homme sans illusions et sans croyances et de sa verve prime-sautière, les bizarres réflexions que lui suggérait, souvent d'une extrémité opposée, sa manie de tout voir par le côté grotesque ou libidineux. Mais je ne saurais souscrire à l'appréciation des écrivains ou des érudits qui, de Weiss à Leber, en passant par Charles Nodier, lui ont avec obstination décerné l'épithète de *spirituel*. Il n'avait pour cela ni assez de tact et de finesse, ni la vue prompte, sûre et pénétrante qui trouve le mot, ni l'adroite vivacité qui le décoche, ni la grâce aimable, ni le brillant atticisme.

Sa bizarre gibbosité d'obscénité l'envahit tout entier ; sorte de Mayeux bibliophile, il excite une curiosité qui lui a valu une place dans notre Musée et qu'il faut lui conserver, — avec sa baroque livrée mêlée de recherche et de débraillé, son masque grimaçant et satirique, son geste hardi, sa pose cynique et triomphante.

Le personnage ainsi restitué n'est pas tout à fait celui que nous nous sommes représenté jusqu'ici. Il est surtout bien peu ressemblant à celui que nous a retracé l'exquis littérateur, le fin critique, le bibliophile sans pair qui a écrit les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. J'en demande pardon à mon bien aimé et illustre maître : mérite-t-il d'être contredit pour Jamet ?

Je pose la question, mais j'y réponds sans hésiter : *Amicus Plato, magis amica veritas* [1].

1. En terminant cette étude, non exempte d'erreurs, qu'il me soit permis de remercier les savants amis qui ont bien voulu m'adresser, avec leurs encouragements, leurs trop bienveillantes appréciations. J'ai dessein de reprendre le sujet et d'en faire une œuvre de biographie plus exacte et plus complète, où se trouvera étudié le milieu si curieux dans lequel Jamet a passé, en Lorraine, les plus heureuses années de son existence. Je fais appel à l'obligeance de nos confrères ou collaborateurs qui auraient des renseignements sur Jamet et son entourage.

GUSTAVE MOURAVIT.

LES PSEUDONYMES DE LA PRESSE QUOTIDIENNE.

Nous réunissons depuis quelque temps avec soin, pour satisfaire à la curiosité d'un grand nombre de nos lecteurs, — *bibliophile* est presque synonyme de *curieux* — les principaux pseudonymes de la presse quotidienne depuis deux ans et qui sont assez peu connus en dehors d'un petit cercle de littérateurs et de boulevardiers. Nous soulevons aujourd'hui un certain nombre de masques, les plus transparents. Ce n'est qu'un début. Nous y reviendrons à l'occasion :

Abbé Fillon.	***	*Français.*
Kalil-Bey.	Ganem.	*Débats.*
Gérard.	Brummel.	*Voltaire.*
Gilbert (Fréd.),	Yveling Rambaud.	*Globe.*
Phil. Gille.	Le Masque de fer.	*Figaro.*
Grévin.	Pif-Paf.	*Charivari.*
Guillemot (J.).	Noll.	*Français.*
Henriot.	Pif-Paf.	*Charivari.*
D'Hervilly.	Un Passant.	*Rappel.*
Louis Jourdan.	Thomas Grimm.	*Petit Journal.*
Dr Janicot.	Fonssagrives.	*Français.*
Mme de Lascaux.	Vicomtesse de Renneville.	
Lepetit.	Pif-Paf.	*Charivari.*
Arth. Loth.	Iratus.	*Univers.*
Mars.	Pif-Paf.	*Charivari.*
Albert Millaud.	Baron Grimm.	*Figaro.*
Robert Milton.	Hor. de Saint-Albin.	*Figaro.*
Louis Moland.	Noll.	*Français.*
Arnold Mortier.	Le Monsieur de l'Orchestre.	*Figaro.*
Mouton.	Mérinos.	*Estafette.*
F. Oswald.	Triolet.	*Clairon.*
H. de Pène.	Popinot.	*Gaulois.*
Perrodeau.	Punch (Gaston Vassy).	*Liberté.*
Comtesse de Perrony.	Étincelle.	*Figaro.*
Mme Edmond Adam.	Juliette Lambert.	*Nouvelle Revue.*

Aubert (Alfred).	Peccadille.	*Français.*
Bachaumont.	Brummel.	
Baric (dessinateur).	Pif-Paf.	*Charivari.*
Baron Toussaint.	René Maizeroy.	*Gil Blas.*
Bergerat.	L'Homme masqué.	*Voltaire.*
Besson.	Panserose (ancien Planterose).	*Événement.*
Blavet.	Zadig.	*Voltaire.*
	Le Sphinx.	*Événement.*
Bénavant (de).	Peccadille.	*Français.*
Simon Boubée.	»	»
Bob (dessinateur).	Pif-Paf.	*Charivari.*
Bucheron.	Saint-Genest.	*Figaro.*
Burani (Paul).	Strapontin.	*Estafette.*
Burty.	Ph. B.	*République française.*
Ch. Canivet.	Jean de Nivelle.	*Soleil.*
Catulle Mendès.	Jean Frollo.	*Petit Parisien.*
Delmas.	R. de Pont-Jest.	*Figaro.*
Drance (dessinateur).	Pif-Paf.	*Charivari.*
Escoffier (H.).	Thomas Grimm.	*Petit Journal.*
Flor O'Squar.	Perkéo.	*Figaro.*
Fouquier (H.).	Colombine.	*Gil Blas.*
Fournel.	Bernardille.	*Moniteur.*
Racot (A.).	Dancourt.	*Gazette de France.*
Gustave Rivet.	Un Passant.	*Rappel.*
Scholl.	Gérard de Frontenay.	
Mme Stevens.	Thilda.	*France.*
Saint-Albin.	Peccadille.	*Français.*
Jules Vallès.	Jacques Vingtras.	*Voltaire.*
Émile Villemot.	Bourdeau de Bourdeille.	*Gil Blas.*
Claretie.	Perdican.	*Illustration.*
Gassmann.	Robinson.	*Petit Moniteur.*
Claudin.	Eurotas.	*Moniteur.*
Vicomte de Calonne.	La Toison d'or.	*Henri IV.*
Lavedan.	Un Diplomate.	*Figaro.*
Gabriel Guillemot.	Noll.	*Français.*
René Delorme.	Saint-Juirs.	*France.*
Henri Fouquier.	Nestor.	*Gil Blas.*

(A suivre.)

A Vienne paraît en ce moment par livraisons une histoire illustrée de l'imprimerie, par Charles Faulmann, *Illustrirte Geschichte der Buchdruckerkunst, ihrer Erfindung durch Johann Gutenberg und ihrer technischen Entwicklung bis zur Gegenwart von Karl Faulmann.* A. Hartlebens Verlag. Wien, Pest und Leipzig. 25 livraisons à 80 centimes. Cette œuvre mérite d'attirer toute l'attention des bibliophiles et des savants. L'auteur, avant d'écrire l'histoire de la typographie, l'a étudiée lui-même dans tous ses détails; il a imprimé avec les presses du bon vieux temps et avec les machines modernes. Par l'étude approfondie des incunables, il arrive à démontrer que Gutenberg seul a le droit de revendiquer le titre d'inventeur de l'imprimerie. A côté de lui, comme le second père de la typographie, figure Frédéric Kœnig, l'inventeur de la presse mécanique.

Il a été écrit beaucoup de bons livres sur la matière. Schaab, Wetter et Falkenstein en Allemagne, Bernard, Dupont chez nous, Humphrey, Sothebey, Thomas, de l'autre côté de la Manche, sont des noms connus de tous.

Faulmann prendra rang à côté d'eux; il les remplacera même, parce que son livre a le grand avantage de donner dans des reproductions d'un fini et d'une fidélité absolus, les types, les initiales, les illustrations et des pages entières d'éditions célèbres. Nous voudrions citer beaucoup de ces reproductions; contentons-nous de mentionner, dans la dixième livraison, la première page du *Lancelot*, de Vérard (Paris, 1494, réduction photolithographique de l'original, à Vienne); dans la douzième, le titre et une page du *Virgile* d'Alde Manuce, de 1501; et dans la seizième livraison, la copie chromolithographique d'un titre indien de l'imprimerie royale de Paris, exécutée en 1845. Ces planches sont de toute beauté, et c'est merveille de trouver cette consciencieuse et scrupuleuse exécution, non pas seulement de telle ou telle planche spéciale, mais bien de toutes les parties dans un ouvrage si peu cher.

La publication tire à sa fin. Nous avons devant nous les dix-huit premières livraisons, et la dix-huitième nous fait l'historique de la typographie et de la librairie dans la première moitié de notre siècle. Il va de soi que l'impression de la musique, la lithographie, la taille-douce, la photographie, l'héliogravure et la xylographie ancienne et moderne sont étudiées, au point de vue de l'homme du métier et à celui de l'amateur, avec une science et une lucidité qui ne laissent rien à désirer.

L'histoire de la typographie de M. Faulmann est en même temps un livre du plus grand intérêt historique et un parfait manuel de l'imprimeur et du bibliophile.

Pour les amateurs de vieilles reliures, nous mentionnerons la publication suivante, malheureusement très chère : *Abbildungen von Mustereinbænden aus der Blüthezeit der Buchbinderkunst. In Lichtdruck ausgeführt von A. Naumann und Schrœder, Mitbegleitendem Texte von Dr. J. Bockbauer* (Leipzig, Verlag von Adolf Titze). Les hommes compétents disent le plus grand bien de ces « Reliures modèles ».

Acte de naissance de Descartes. — On écrit de Sucé-sur-Erdre à l'*Espérance* de Nantes :

Une circulaire préfectorale recommande aux maires de faire rentrer aux archives des communes tous les anciens registres de baptêmes, mariages et décès qui seraient aux mains de MM. les curés.

Notre commune, fort modeste d'ailleurs, possède dans ses archives des signatures originales qui, aujourd'hui, auraient un grand prix.

De ce nombre est celle du célèbre des Cartes et de plusieurs membres de sa famille. On les trouve réunies dans l'acte de naissance du fils de Joachim des Cartes, dont nous publions ci-dessous le texte.

On sait que Joachim des Cartes, conseiller au Parlement de Bretagne, possédait dans la paroisse de Sucé deux propriétés, celle de Jaille et celle de Chavagnes, celle-ci ayant fief et juridiction.

Voici la copie exacte de l'acte de naissance du fils de Joachim des Cartes, René Descartes, l'illustre auteur du *Discours sur la méthode :*

« Le neuvième septembre mil six cents quarante quatre, on été faites les « cérémonies du baptême fait le quinzième jour d'août par M. Gabriel Herbert,

« recteur de la paroisse de Succé, d'un fils né le dit jour, quinzième d'août de « la présente année du légitime mariage d'Escuyer Messire Joachim des « Cartes, conseiller du Roi au Parlement de ce pais, et de dame Marguerite « Dupont, seigneur, et dame de Chavagne. On lui a imposé le nom de René.

« Le parrain a esté Escuyer René des Cartes, sieur du Perron, et la « marraine dame Françoise Becdelièvre, compagne d'Escuyer Messire Guy du « Pont, conseiller du Roi au Parlement de ce pais, seigneur d'Eschuilly. »

Suivent les signatures :

René des Cartes, Françoise Becdelièvre, Guy du Pont, Guillaume de Lambilly, Thomas de Rollec, François Rogier, Louis d'Avaugour, Joachim des Cartes, Suzanne Rogier, Ysabelle Merceron, J. des Cartes, Marguerite Dupont; Gabriel Herbert, prêtre; Bailly, vicaire.

On sait que nos édiles viennent de faire placer une plaque commémorative sur la maison où est mort Blaise Pascal.

Nous trouvons dans le *Journal des Débats* deux documents assez curieux relatifs à l'auteur des *Provinciales.*

Extrait des registres de baptêmes de la paroisse de Saint-Pierre à Clermont :

« Le vingt-septième jour de juin 1623, a été baptisé Blaise Paschal, fils à « noble Estienne Paschal, conseiller eslu pour le Roy en l'eslection d'Auvergne « à Clairmont et à noble damoiselle Anthoinette Bégon.

« Le parin noble Blaize Paschal, conseiller du Roy en la séneschaussée « et siège présidial d'Auvergne audit Clermont, la marine dame Anthoinette de « Fontfreyde.

Signé : Paschal; Fontfreyde. »

Billet d'enterrement de Pascal :

« Vous êtes priés d'assister aux convoi service et enterrement de défunt « Blaise Pascal, vivant escuyer, fils de feu messire Estienne Pascal, conseiller « d'État et président en la cour des aydes de Clermont-Ferrand, décédé en la « maison de M. Perrier, son beau-frère, conseiller du Roy en ladite cour des « aydes, sur les fossés de la porte Saint-Marcel, près les Pères de la doctrine « chrétienne, qui se fera le lundi 21e jour d'aoust 1662, à 10 heures du matin, « en l'église Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse, et lieu de sa sépulture, où les « dames se trouveront s'il leur plaît. »

DEC 13 1882

CAMBRIDGE HARVARD COLLEGE LIBRARY MASS.

1882

3e ANNÉE

ONZIÈME LIVRAISON

10 NOVEMBRE

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Parait le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an **40** fr. — Province, un an **42** fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCULPTA MANENT

PRUNAIRE. SC. P. AVRIL. DEL.

LE LIVRE

— TROISIÈME ANNÉE —

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 NOVEMBRE 1882

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

I. — LES RELIURES PEINTES, par JULES ADELINE.
II. — BENVENUTO CELLINI ÉCRIVAIN, par EUGÈNE PLON.
III. — VOLTAIRE ET RÉAULME (lettres inédites de Voltaire), par LOUIS D. PETIT.
IV. — DE QUELQUES AFFICHES DE THÉATRE, par CH. COLLET.
V. — CHRONIQUE DU LIVRE : Renseignements et miscellanées.

Gravure hors texte : Fac-similé d'un croquis de Gravelot pour l'édition du *Tome Jones*, de FIELDING.

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

I. — **Correspondances étrangères :** *Angleterre.— Italie. — Pays-Bas.*

II. — **Comptes rendus des livres récents** publiés dans les sections de : *Théologie, Jurisprudence. — Philosophie, Morale. — Questions politiques et sociales. — Sciences naturelles et médicales.* — BELLES-LETTRES : *Linguistique, Philologie, Romans, Théâtre, Poésie. — Beaux-arts. — Archéologie, Musique. — Histoire et Mémoires. — Géographie et Voyages. — Bibliographie et études littéraires.—Livres d'amateurs et Mélanges.*

III. — **Gazette bibliographique**: *Documents officiels. — Académie. — Sociétés savantes. — Cours publics. — Publications nouvelles. — Publications en préparation. — Nouvelles diverses. — Nécrologie. — Le livre devant les tribunaux.*

IV. — **Sommaire des publications périodiques françaises :** *Revues littéraires. — Principaux articles littéraires ou scientifiques parus dans les journaux quotidiens de Paris. — Nouveaux journaux parus à Paris, d'après la liste des dépôts*, etc.

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris	40 fr.
Province	42 fr.
Étranger (union postale — première zone)	46 fr.
Étranger (union postale — deuxième zone)	50 fr.
Étranger (hors de l'union)	60 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue, **7, rue Saint-Benoît, à Paris,** chez tous les Libraires, ou à tous les Bureaux de poste.

Pour toute communication relative à la Rédaction, s'adresser à **M. Octave Uzanne**, directeur littéraire.

Pour ce qui concerne l'administration, à **M. A. Quantin**, éditeur-gérant.

AVIS : Les deux premières années du LIVRE, en volumes brochés, sont en vente au prix de 60 fr., chaque année prise séparément.

Nos nouveaux abonnés de la 3e année reçoivent, A TITRE DE PRIME, ces deux années au prix de l'abonnement annuel, sans augmentation, soit à 40 fr. chacune

LES RELIURES PEINTES

IEN avant que la mode fût à ces élégantes couvertures si délicatement coloriées que nous voyons apparaître chaque jour aux vitrines des libraires, j'avais eu une idée.

Cette idée, c'était celle-ci.

Un volume broché est tout aussi séduisant, sinon plus qu'un volume relié. Je n'ai jamais compris les amateurs qui adoptent une seule et unique couleur pour leurs reliures, et je trouve souverainement fastidieux des rayons chargés de volumes d'une aussi monotone coloration. Ne serait-il donc pas possible de conserver aux bibliothèques remplies de volumes reliés, un aspect plus séduisant et plus gai. Il est des amateurs, et j'en connais bon nombre, qui ont agréablement introduit, au milieu des maroquins du Levant et des chagrins polis, de délicieux cartonnages en cuir japonais. Avec une seule inscription et un chiffre doré, adroitement jetés, ces reliures modernes sont d'un effet délicieux.

Mais tout cela rentre encore dans une gamme sombre, et c'est précisément cet aspect éclatant des couvertures brochées que je voulais introduire.

Les bibliophiles, je le sais, conservent les couvertures imprimées, mais à l'intérieur du volume comme un double feuillet de garde tout

simplement. Ne serait-il pas plus séduisant et plus gai de juxtaposer aux reliures en cuir sombre, de délicieux cartonnages, dans le genre, par exemple, de celui que l'habile éditeur du *Livre* a trouvé pour *l'Éventail?* Peut-on rêver rien de plus coquet et de plus pimpant que ce délicieux fond de satin bleu pâle sur lequel s'épanouissent des amours, des fleurs et des bijoux? Ce cartonnage est un *fac-similé* — à plusieurs exemplaires — des charmantes compositions de Paul Avril.

Pourquoi ne conserverait-on pas de même les petites merveilles que Vierge, Sahib, Ferdinandus et tant d'autres ont prodiguées aux charmants volumes édités chaque jour?

Pourquoi, sur une reliure de parchemin blanc, par exemple, ne gouacherait-on pas une agréable répétition de ces ravissantes compositions? Pourquoi, sur le dos légèrement convexe du volume, une petite figurine délicatement touchée, spirituelle interprétation d'un des principaux personnages de l'ouvrage, ne détacherait-elle pas une silhouette caractéristique entourée de quelques attributs discrètement groupés?

Et le genre admis, combien pourraient être amusantes même les reliures des traités scientifiques réputés les plus arides! Je n'insiste pas. Mais quelles ébouriffantes compositions architecturales on pourrait édifier sur les in-folio de Piranèse! Quel merveilleux Gargantua, quel superbe Pantagruel on peindrait sur un Rabelais! Quelle franche silhouette de cathédrale on enlèverait en vigueur sur un ciel empourpré, pour la *Notre-Dame de Paris,* de Victor Hugo.

Quel que soit le caractère de l'ouvrage, avec du temps et de l'habileté on se créerait une collection d'exemplaires reliés véritablement uniques.

Or, rien de nouveau sous le soleil, cette idée nouvelle n'en était pas une et l'idée première des *reliures peintes* appartient à un historien de l'époque romantique.

Elle appartient au fils d'un conseiller au présidial de Rodez, elle appartient à l'historien Monteil[1].

On sait qu'Alexis Monteil a laissé de nombreux ouvrages, tels que *De l'Existence des hommes célèbres dans les Républiques (1799)* et une *Histoire des Français de divers États* qui fut l'objet d'un grand nombre d'éloges et de critiques. Les éloges toutefois ont prévalu, puisque l'Académie partagea le prix Gobert entre Augustin Thierry et Monteil[2].

Mais à l'occasion de la vente de sa bibliothèque, cet historien français — qui fut un novateur — puisque l'*Histoire Bataille* ne lui paraissant pas suffisante, il voulut faire l'histoire du génie, des travaux, des mœurs, des habitudes, des citoyens, *état par état, métier par métier;* cet historien, qui mourut pauvre enfin, a fait paraître encore deux

1. Né à Rodez en 1769, mort à Cely (Seine-et-Marne) en 1850.
2. V. Biog. générale. F. Didot, 1865. — T. XXXVI, col. 169-170.

volumes intitulés *Traité de matériaux, manuscrits de divers genres d'histoire,* par Amans-Alexis Monteil, auteur de l'*Histoire des Français de divers États.*

Ce traité, qui forme deux volumes in-octavo et a eu deux éditions (1835 et 1836), est précédé d'une introduction qui commence ainsi :

« Il y a au jardin des Tuileries un banc sur lequel depuis bien des années je m'assois ordinairement, c'est le quatrième de la grande allée à droite lorsqu'on va du Palais aux Champs-Élysées... »

Or, un beau jour, A. Monteil trouva son banc occupé par deux jeunes gens qui se *désolaient* — du moins l'auteur l'assure — parce qu'on ne s'était pas encore préoccupé suffisamment de la conservation des manuscrits. « Si on publiait un ouvrage sur ce sujet, je l'achèterais, dit l'un. — Moi aussi, dit l'autre. — Tout le monde l'achèterait ! » achevèrent-ils d'un commun accord. Un auteur ne sait pas résister à d'aussi pressantes sollicitations; aussi Monteil se mit-il à publier son ouvrage qui n'est, d'ailleurs, qu'un catalogue volumineux et détaillé de tout ce qu'il avait recueilli pour publier son *Histoire des Français,* et il termine ainsi sa préface :

« Jusqu'ici on avait détruit comme inutiles les feuilles détachées de manuscrits souvent très rares, souvent même très anciens; *l'archéographie comme la nature* ne doit rien perdre, et quant à moi qui, dans le classement de *toute ma collection* ou *ailleurs,* ai ramassé un grand nombre de ces fragments, j'en ai fait trois gros volumes d'un *Excerpta* fort varié qui, depuis le VIIe siècle jusqu'au XIXe, offre comme les piquantes éphémérides de ce long espace de temps. »

Ce *Traité de matériaux, manuscrits* est orné de deux planches lithographiées — l'une d'après un dessin de J. Rozier, l'autre d'après un dessin de F. de Fontannois — dont il nous a paru utile de faire un croquis.

L'une de ces planches représente un ouvrage en deux volumes, l'autre un ouvrage en trois tomes, et les deux ouvrages sont ainsi désignés :

Prônes sur l'Évangile de saint Mathieu. Manuscrit autographe du XVIIe siècle, 2 vol. in-4°, RELIURE PEINTE. — Prix : 60 francs.

Excerpta membranea, a seculo VIIe *usque ad seculum* XIXe, *collecta ab Amantio Alexi Monteil.* 3 vol. in-folio. — *Reliure peinte figurant une roche granitique couronnée d'une antique forteresse flanquée de deux tours.* — Prix : 500 francs.

Cette collection de manuscrits fut en effet vendue à la salle Silvestre, le 26 novembre 1835, et c'est à l'occasion de cette vente que ces deux volumes furent publiés.

Sur les *Prônes sur l'Évangile,* l'auteur ne donne que peu de renseignements; il n'en donne même pas. Mais il s'étend plus longuement sur l'*Excerpta* qui contient 623 pièces variées, dessins, miniatures, plans,

manuscrits, cartes, musique, etc., etc. « J'enseigne ici, dit-il, à tout ramasser, à ne rien laisser perdre », et il commence bravement sa description : « LA PREMIÈRE TOUR ou tome Ier renferme... »

Alexis Monteil, quelques pages plus loin, avait expliqué ainsi son idée de reliure :

« Maintenant, dit-il, je dirai *un mot, deux s'il le faut,* sur la nouvelle forme de reliure que j'ai fait donner à ces manuscrits. Je deman-

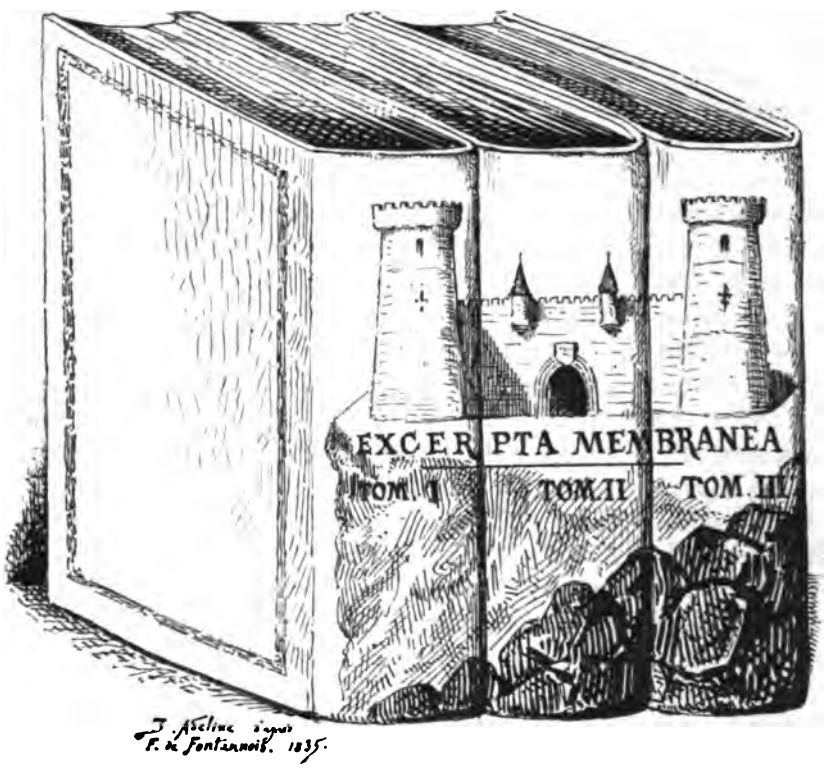

RELIURE PEINTE
Manuscrit en trois volumes. (Collection Monteil, 1835.)

derai d'abord aux bibliothécaires et aux hommes de lettres qui ont de grandes bibliothèques, si ces longues files de volumes à dos dorés, d'une hauteur uniforme, ne leur rendent pas, lorsqu'ils veulent se passer de chiffres et de répertoires, les livres difficiles à distinguer ? Eh bien, je crois avoir trouvé un genre de reliure qui, outre qu'elle variera l'aspect des rayons, facilitera, pour la mémoire, le souvenir de la place matérielle des livres.

« J'ai fait peindre sur les dos plats des deux volumes (*Prônes sur l'Évangile*), qui semblent n'en faire qu'un, un bonnet carré, symbole de

la chaire ecclésiastique, se partageant en deux moitiés, une pour chaque volume.

« L'*Excerpta* est, comme son titre l'annonce, composé de fragments de mélanges de différentes matières; j'ai fait peindre sur le dos de ses trois volumes, qui semblent de même n'en faire qu'un seul, une for-

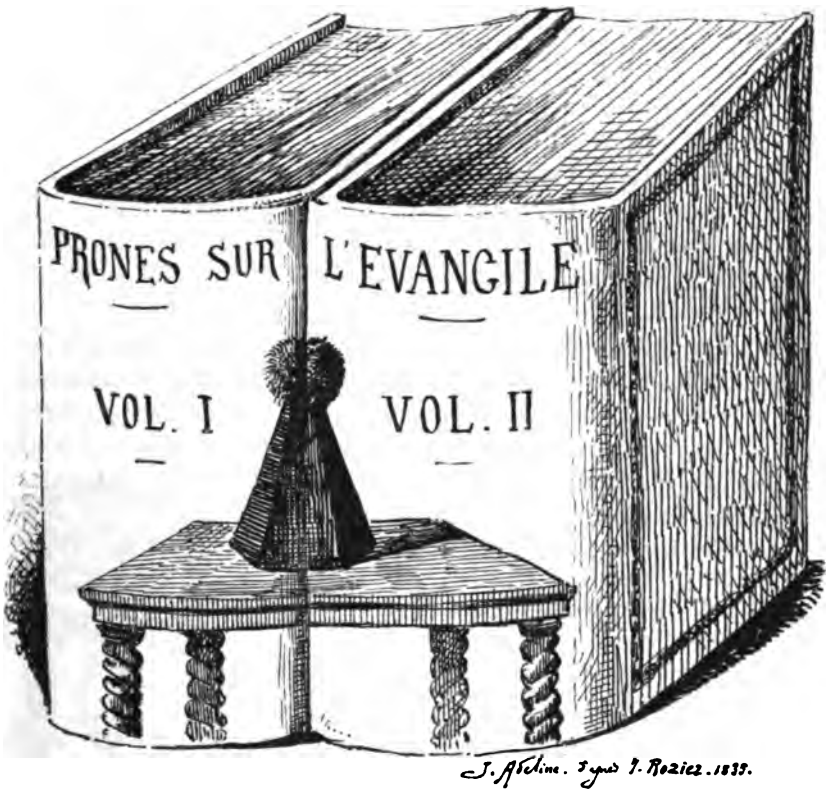

RELIURE PEINTE
Manuscrit en deux volumes. (Collection Monteil, 1835.)

teresse assise sur une roche de granit d'une espèce que les naturalistes nomment poudingue! »

Jusque-là tout va bien, et on peut, dans une sage mesure, être d'accord avec l'inventeur des reliures peintes; mais on peut hésiter à le suivre lorsqu'il ajoute :

« Du reste, il n'est pas *absolument nécessaire que les peintures du dos aient rapport au contenu du livre* (!); ainsi on peut relier un ouvrage en plusieurs volumes, sous la forme d'une *maison se décomposant en fenêtres, une pour chaque volume* (!). Mon relieur, M. Isabeau, qui a déjà imaginé de placer la représentation d'une colonne sur le dos d'un livre,

peut réunir ses colonnes, et en *tenant compte des entre-colonnements*, donner à un ouvrage la forme d'un péristyle ou d'un temple antique, ou d'une bourse. On peut aussi figurer des allées d'arbres (!), des meubles (!!) et toute sorte d'objets (!!!) »

Heureusement Alexis Monteil termine en expliquant que « cette nouvelle décoration de livres, employée *seulement quelquefois* et avec goût, diversifierait la face un peu monotone de nos belles bibliothèques. Je dois enfin, dit-il, à l'habileté et au désintéressement de M. Isabeau, ainsi qu'à l'amitié de Frédéric de Fontannois qui sait, lorsqu'il le faut, être peintre aussi bien qu'imitateur paléographe, d'avoir parfaitement exécuté mon idée de reliure peinte. »

Cette idée de reliure ne devait être dans la pensée de son auteur qu'un moyen mnémotechnique pour trouver rapidement un volume. Aussi les spécimens que nous reproduisons sont-ils fort bizarres. La même idée, reprise au point de vue *décoratif* et au point de vue artistique, donnerait évidemment de tout autres résultats.

Il y a là toute une série de travaux qui seraient un agréable passe-temps pour les bibliophiles artistes qui voudraient décorer eux-mêmes leurs reliures... et il y a peut-être toute une industrie à créer pour reproduire sur le parchemin ou sur l'étoffe à l'aide d'impressions en couleur ou de fac-similés retouchés au pinceau, les aquarelles prestement enlevées des meilleurs artistes de notre temps.

JULES ADELINE.

Rouen, 1882.

BENVENUTO CELLINI ÉCRIVAIN[1]

La « Vita ». — Les éditions successives et les traductions. — Le manuscrit original, perdu et retrouvé. — Franceseo Tassi en donne la vraie leçon. — Tact discret de Varchi. — Les « Trattati ». — L'édition princeps a été écrite par un grammairien. — Restitution du texte de Cellini dans l'édition de M. Carlo Milanesi. — Vaine querelle sur la prééminence entre la peinture et la sculpture. — Les sonnets. — Les lettres.

ENVENUTO pensait que tous les hommes, quelle que soit leur condition, pourvu qu'ils fussent véridiques et gens de bien, devaient raconter leur histoire lorsqu'ils avaient produit quelque œuvre de mérite. Suivant lui, ce n'est qu'après avoir passé l'âge de quarante ans qu'il est convenable de se livrer à une telle entreprise. Bien convaincu de la valeur de ses œuvres, et non moins persuadé que deux ou trois homicides, commis sous l'empire d'une indignation qu'il croyait légitime, n'empêchaient nullement d'être homme de bien, il se considéra comme remplissant les conditions requises pour écrire son autobiographie. Lui-même nous apprend qu'il avait plus de cinquante-huit ans lorsqu'il en commença le récit, au courant de la plume et de sa propre main, sur les pages d'un petit registre. Toutefois, après avoir ainsi rempli plusieurs feuillets, il se lassa de ce métier de scribe, ou plutôt il estima que c'était perdre à ce travail un temps

1. Le vif intérêt que nos lecteurs nous ont dit avoir pris aux articles de M. Armand Baschet sur le manuscrit des « Mémoires de Casanova » nous a fait penser qu'une étude consacrée aux manuscrits et aux diverses éditions des œuvres littéraires de Benvenuto Cellini obtiendrait pareillement d'eux un accueil favorable. Ce chapitre, encore inédit, est extrait d'un livre qui va paraître dans quelques jours : *Benvenuto Cellini orfèvre, médailleur, sculpteur; recherches sur sa vie, sur son œuvre et sur les pièces qui lui sont attribuées.* L'auteur, M. Eugène Plon, a, depuis plusieurs années, travaillé son sujet avec le soin consciencieux que déjà il avait apporté à son intéressante publication sur le sculpteur danois Thorwaldsen.

précieux, qui serait employé plus fructueusement à son art. Il déchira donc les feuillets écrits ; puis, se ravisant, il prit le parti de continuer cet ouvrage en le dictant. Il recolla soigneusement les dix feuillets déchirés et nota sur une des pages de garde la raison de sa nouvelle détermination. Dès lors, ce fut tout en s'appliquant à son métier d'orfèvre, et le plus souvent même en s'adonnant à ses grands ouvrages de sculpture, qu'il se plut à évoquer les souvenirs du passé, tandis qu'un jeune secrétaire les écrivait sous sa dictée. Le premier qui remplit cet emploi était le fils d'un certain Michele di Goro Vestri, qui s'était, par une convention arrêtée le 29 juillet 1557, engagé à tenir les livres de l'artiste, *e lui mi ha a tenere le mia poche scritture*[1], à condition d'être entretenu et logé, de recevoir un demi-écu d'or par mois, et d'avoir la faculté de continuer, suivant l'occasion, à se charger d'autres travaux en ville.

Cellini ne s'est pourtant pas toujours servi de ce même secrétaire : le manuscrit est de plusieurs mains, et de loin en loin on retrouve encore quelques rares passages de sa propre écriture. Fréquemment interrompu, puis repris, suivant que l'auteur s'y sentait disposé, ce travail fut définitivement arrêté en l'année 1562.

A une époque assez rapprochée de la mort de l'artiste, plusieurs copies ont dû être prises de ce manuscrit, passé aux mains de Lorenzo Maria Cavalcanti. Mais lorsqu'il échut à Andrea Cavalcanti, fils de Lorenzo, il ne fut plus possible de le reproduire. Le cardinal Léopold de Médicis, qui avait sollicité avec la plus vive insistance la faveur de le faire transcrire, fut lui-même éconduit, ainsi que l'affirme le fils de ce possesseur jaloux. Au jugement d'Andrea, c'était avilir le prix d'une œuvre que de la faire connaître, et cette pensée peu libérale est notée par son fils, en un quatrain, sur un des feuillets de garde dudit manuscrit. Au milieu du XVIIe siècle, l'écrit de l'artiste trouva un appréciateur plus intelligent dans la personne du savant Francesco Redi[2], médecin des ducs de Toscane Ferdinand II et Cosme III. Philologue distingué, Redi s'appliqua surtout à tirer de l'œuvre de Cellini ces mots heureux qui pouvaient contribuer à enrichir la langue italienne. C'était le temps où les compilateurs de l'Académie de la Crusca s'occupaient de compléter leur fameux vocabulaire. Magliabecchi[3], l'érudit conservateur de la Bibliothèque fondée par Cosme III, nota aussi l'intérêt de cet écrit dans ses *Notizie di scrittori fiorentini*[4]. Le précieux manuscrit jouissait donc d'une grande autorité parmi les érudits ; mais ce n'était là qu'une gloire bien vaine, hélas ! car il avait malheureusement disparu, et longtemps on dut croire à sa perte irréparable. Combien les curieux n'eurent-ils pas alors à maudire la sotte jalousie de ce possesseur égoïste qui, pour conserver plus de prix à son trésor, faillit, en effet, en priver pour toujours le monde intellectuel ! Et combien plus avisé avait été le cardinal Léopold de Médicis, qui souhaitait d'en assurer l'existence par la création d'un duplicata fidèlement transcrit !

1. Document de la *Biblioteca Riccardiana*.
2. Né en 1626, mort en 1694.
3. Né en 1633, mort en 1714.
4. Ouvrage conservé manuscrit dans sa bibliothèque personnelle, la *Magliabecchiana*, qu'il légua en mourant à la ville de Florence. En 1867, la réunion de la *Magliabecchiana* et de la *Palatina* a formé la *Biblioteca nazionale*.

Le manuscrit égaré devait causer des regrets d'autant plus amers qu'une copie de moindre valeur sans doute, mais intéressante aussi, avait également disparu depuis longtemps. Nous voulons parler de celle dont Baldinucci avait extrait plusieurs passages pour les publier dans sa *Vie du Primatice*, et qu'il assurait avoir vue chez les héritiers d'un Andrea Cavalcanti [1].

Cependant l'année 1728 vit paraître une édition imprimée de l'œuvre de Cellini. C'était la première, et l'honneur en revient à Antonio Cocchi. De quel texte l'éditeur s'était-il servi ? Quand et comment la copie en avait-elle été prise? On l'ignore; mais on a reconnu depuis que la leçon laissait beaucoup à désirer. Néanmoins, elle donna une vive satisfaction à la curiosité, et son succès fut prompt dans la république des lettres. Bien que cette première édition porte la marque de Cologne, on sait qu'elle a été imprimée à Naples.

En 1771, Thomas Nugent en publia une traduction anglaise à Londres. Le texte du manuscrit dont s'était servi Cocchi étant non seulement inexact, mais souvent inintelligible par la faute du copiste, Nugent s'appliqua moins à rechercher la vraie pensée de l'auteur qu'à mettre de la clarté dans sa traduction, d'où il résulte que celle-ci ne peut plus être considérée comme la reproduction fidèle de l'œuvre aujourd'hui restituée de Cellini [2].

Gœthe, se servant à son tour de l'édition Cocchi, en donna une traduction allemande, qui est élégante et serre de plus près l'original. Elle a été publiée à Tubingen en 1803.

La traduction française ne vient que la troisième dans l'ordre des dates, puisqu'elle ne parut qu'en 1822. Elle eut pour auteur T. de Saint-Marcel. C'est une œuvre d'une lecture agréable, mais on lui reproche avec raison de nombreuses erreurs dans les noms des personnes. Antérieurement à celle-ci, une autre traduction française avait, dit-on, été écrite par le général Dumouriez vers l'année 1777; mais elle n'a jamais été publiée [3].

Quant aux éditions italiennes, elles s'étaient succédé sans d'abord s'améliorer. Pourtant, à défaut du manuscrit original perdu, deux copies existent à Florence, l'une à la Bibliothèque *Magliabecchiana,* l'autre à la *Laurenziana;* celle-ci est de beaucoup supérieure à la première.

En 1806, l'érudit abbé Palamède Carpani, de Milan, eut la louable intention de publier la vie de Cellini revue sur la leçon de cette dernière copie; mais, par un concours de circonstances dans lequel sa bonne foi fut surprise, il donna le texte *Magliabecchiano*, alors qu'il était fermement convaincu de donner le texte *Laurenziano*. Il ne s'en aperçut qu'en imprimant les dernières feuilles de son édition, et il confessa ingénument son erreur. Quelques années plus tard, en 1821, il eut la satisfaction d'en présenter une édition nouvelle, celle-là confrontée avec le *Codice Laurenziano* et enrichie de notes nombreuses, qui l'ont fait à bon droit rechercher. Et le consciencieux abbé n'aurait guère pu être surpassé par un autre éditeur, si le texte original n'avait pas été retrouvé.

1. Cet Andrea ne doit sans doute pas être confondu avec l'Andrea, fils de Lorenzo, possesseur aloux du manuscrit original. — Voir Tassi, t. II, p. 198, note 2.

2. Thomas Roscoe, en 1823, a publié une seconde traduction anglaise, celle-ci d'après l'édition de P. Carpani.

3. *Annuaire nécrologique* de A. Mahul, octobre 1823. Paris, Ponthieu, Palais-Royal.

Or il advint qu'un lettré du commencement de ce siècle, un Florentin ayant nom Luigi de Poirot, en cherchant et furetant partout, eut cette bonne fortune de tomber sur le précieux volume, dont il s'empressa d'enrichir sa bibliothèque [1]. Comprenant toute la valeur de ce manuscrit, l'excellent éditeur et annotateur Francesco Tassi en fit la publication à Florence en 1829, et c'est ainsi que les lettres ont possédé dès lors la véritable leçon originale de la *Vita di Benvenuto Cellini scritta da lui medesimo.*

L'édition de Francesco Tassi a naturellement servi de texte à toutes les réimpressions qui se sont depuis produites en Italie des mémoires du célèbre Florentin. Farjasse en 1833, Léopold Leclanché en 1847, l'ont, l'un après l'autre, traduite en français : le premier a judicieusement mis à profit les notes de Tassi; le second a joint à la traduction de la *Vita* celle des *Trattati.*

Le manuscrit original retrouvé par Luigi de Poirot a été légué par l'intelligent érudit à la Bibliothèque *Medico Laurenziana.* Nous avons vu et feuilleté ce précieux volume, dont le format est à peu près celui d'un petit in-8°. Il est recouvert d'une feuille de parchemin et porte en lui-même les preuves de son authenticité. D'abord, au revers de la couverture, on lit l'inscription: *De' Libri d'Andrea di Lorenzo Cavalcanti.* Ensuite, sur un feuillet de parchemin est inscrite la note d'Andrea Cavalcanti à laquelle nous avons déjà fait allusion [2]. Puis vient une page tout entière de la main de Cellini, sur laquelle l'auteur a écrit, en un sonnet, une sorte de préambule à ses Mémoires. En voici la traduction littérale.

Cette vie agitée, je l'ai écrite pour rendre grâces au Dieu de la nature, qui, après m'avoir donné l'âme, en a pris soin. Car j'ai mené des entreprises diverses et considérables, et je vis.

Mon cruel destin a rempli autrefois ma vie d'épreuves. Et maintenant ce même destin représente pour moi une telle somme de gloire, de mérites, de grâce, de valeur et de beauté, que je dépasse beaucoup d'autres, et que j'atteins ceux qui m'avaient dépassé.

Une seule chose m'afflige grandement, c'est d'avoir, ainsi que je le reconnais, perdu un temps si précieux en vanité. Nos pensées sont fragiles, et le vent les emporte.

Mais puisque le rpentir est inutile, je m'estimerai content, m'étant élevé comme je l'ai fait, moi le Bienvenu, dans la fleur de cette digne terre de Toscane.

Deux notes également de la main de Cellini sont tracées en tête et en pied

1. La découverte du manuscrit est antérieure à l'année 1805, puisque le chanoine Domenico Moreni, dans sa *Bibliografia storico-ragionata della Toscana,* publiée à Florence en 1805, dit que l'original de la vie de Cellini, très différent de l'imprimé, avait été autrefois chez les « PP. Scolpiti di Firenze », et qu'aujourd'hui il était entre les mains de « l'eruditissimo signor Segret. Luigi de Poirot ».

2. En voici le texte : « Di questo singolarissimo Libro fu fatta sempre grande stima dalla buona e sempre a me cara memoria del signor Andrea Cavalcanti mio padre, quale mai a nessuno volse lasciarlo copiare; schermendosi ancora dalle replicate istanze, che gliene fece il Serenissimo e Reverendissimo Principe Cardinale Leopoldo di Toscana. Perchè

Sol negli Arabi regni una Fenice
Vive a sè stessa e genetrice e prole,
Onde del mondo è in pregio. A' rai del Sole
È vil quel che di avere a ciascun lice.

du même feuillet : la première est devenue illisible. Voici la traduction de la seconde :

J'avais commencé à écrire ma vie de ma propre main, comme on peut le voir à certains feuillets recollés. Mais considérant que je perdais trop de temps, et comme il me paraissait qu'il y avait à cela une vanité excessive, le hasard ayant mis devant moi un fils de Michele di Goro, de la paroisse de Gropine, jeune garçon de quatorze ans environ et maladif, je commençai à le faire écrire; et pendant que je travaillais je lui dictais ma *Vie*. Comme j'y prenais quelque plaisir, je travaillais d'autant plus assidûment, et je produisais beaucoup plus de besogne. C'est ainsi que je laissai cette charge audit jeune garçon; et j'espère poursuivre cette entreprise autant que mes souvenirs me serviront.

Benvenuto, qui avait conscience de l'incorrection de son style, eut la pensée de soumettre le manuscrit de ses Mémoires à son grand ami l'écrivain Benedetto Varchi, pour que celui-ci y corrigeât les fautes de grammaire et de syntaxe. On le sait par une lettre de Cellini à Varchi, dont Tassi a relevé l'autographe même dans un certain *Codice Strozziano*, conservé dans l'*Archivio Mediceo*, et intitulé *Lettere originali di diversi letterati scritte a messer Benedetto Varchi* [1]. Nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner la traduction de cette lettre :

« Votre Seigneurie m'a dit que ce simple récit de ma vie lui plaisait plus dans cette forme naturelle que s'il était relimé et retouché par d'autres, parce qu'alors la vérité de ce que j'ai écrit n'apparaîtrait plus avec autant d'évidence. Et en effet je me suis bien gardé de rien dire des choses au sujet desquelles ma mémoire va comme à tâtons, tandis qu'au contraire je n'ai dit que la pure vérité, laissant de côté beaucoup de circonstances étonnantes que d'autres, tentant la même entreprise, n'auraient pas manqué de mettre en relief; mais j'avais tant de choses importantes à dire, que j'ai laissé de côté une grande partie des petites, pour ne pas arriver à un trop gros volume. Je vous mande donc mon serviteur, afin que vous lui remettiez ma besace et le livre. Je pense que vous n'avez pas pu en finir entièrement la lecture; aussi, ne voulant pas vous fatiguer à un travail trop au-dessous de vous, et ayant de vous à ce sujet ce que je désirais, ce dont je suis très satisfait et vous remercie de tout mon cœur, je vous prie de ne pas vous donner maintenant la peine de le lire au delà, mais de me le retourner, ne gardant que le sonnet, car je désire que celui-ci sente un peu le poli de votre merveilleuse lime. Prochainement j'irai vous rendre visite, et très volontiers je resterai à votre service pour tout ce que je sais et tout ce que je puis. Gardez-vous bien portant, je vous en prie, et maintenez-moi dans votre bonne grâce.

De Florence, le 22 mai 1559.

Par cette date, on voit que Varchi n'eut pas alors communication intégrale du manuscrit, qui va jusqu'en 1562. L'intelligent écrivain, en homme de goût, avait donc bien vite compris que ce serait faire perdre à l'œuvre de l'orfèvre une partie de sa saveur et de son originalité que de la corriger en grammairien. Il se contenta de relever quelques fautes, ou du moins Tassi [2] a cru reconnaître sa main dans un petit nombre de corrections marquées sur les premiers feuillets, et il renvoya le volume sans même changer rien au sonnet. Mais, détail piquant, il apposa sa signature au bas d'un autre sonnet, celui qu'il avait autre-

1. Voir p. III.
2. Voir Tassi, t. Ier, p. LXII.

fois composé, alors que la fausse nouvelle de la mort de Cellini était venue de Rome à Florence. L'artiste avait transcrit cette poésie, qui trouvait sa place naturelle dans le texte de la *Vita,* et Varchi eut ainsi l'occasion d'en contresigner en quelque sorte l'authenticité.

Quelques années après avoir abandonné définitivement le manuscrit de ses Mémoires, Cellini reprit la plume pour écrire cette fois un ouvrage technique, les *Traités de l'orfèvrerie et de la sculpture.* Il dit les avoir composés à l'occasion du mariage de Francesco de Médicis avec Jeanne d'Autriche. C'est du moins l'indication qu'on trouve dans cette épître dédicatoire adressée au fils aîné de Cosme, et dont on a retrouvé un brouillon dans l'*Archivio dei Buonomini di San Martino :*

Depuis que la mauvaise fortune, très glorieux et très heureux Seigneur, m'a empêché, en raison d'une indisposition, de pouvoir composer quelque ouvrage pour les fêtes merveilleuses des noces de Votre Excellence Illustrissime et de Son Altesse, j'étais demeuré quelque peu mécontent. Mais tout à coup une fantaisie nouvelle vint me réveiller. Au lieu de travailler la terre ou le bois, je pris la plume, et à mesure que le souvenir m'en revenait, j'écrivis tous les pénibles travaux qui ont occupé ma jeunesse, et qui se rapportent à des arts très différents les uns des autres. Et à propos de chacun de ces arts, je citai quelques-unes des œuvres les plus notables exécutées de mes mains pour plusieurs grands princes. Semblable chose n'ayant jamais été écrite par d'autres, je pense qu'elle sera utile à plusieurs, en raison des beaux secrets qui se rencontrent dans ces arts, et qu'elle pourra encore plaire beaucoup à d'autres qui n'appartiennent pas à cette profession. Je pense que tel sera le sentiment de Votre Excellence Illustrissme, qui s'y complaît et l'aime plus que tout autre grand prince. Qu'Elle veuille donc accepter ce témoignage de la bonne volonté avec laquelle j'ai toujours eu le désir de lui piaire. Priant Dieu qu'il la conserve longtemps très heureuse.

De Florence...

Le très-fidèle serviteur de Votre Excellence illustrissime,

BENVENUTO, fils de Giovanni CELLINI, citoyen florentin.

Benvenuto croyait être le premier à formuler les préceptes techniques des arts de l'orfèvrerie et de la sculpture. Il ignorait que longtemps avant lui une œuvre aussi modeste par la forme que solide et complète par le nombre et la sûreté des informations, avait été composée sur le même sujet par le moine Théophile.

En 1568, Cellini donna lui-même la première édition imprimée de ses *Traités.* On remarque que cet ouvrage fut alors dédié, non plus à Francesco de Médicis, mais à son frère le cardinal Fernando. Une gravure sur bois, placée au frontispice, présente trois écus portant les armes des Médicis; deux enfants ailés supportent le chapeau de cardinal au-dessus de l'écu du milieu. Nous avons cru devoir donner le fac-similé de cette gravure, dont le dessin pourrait être de Cellini. Ensuite se trouve la dédicace : *All' Illustrissimo et Reverendissimo S. Don Hernando, cardinale de' Medici S. et Padrone svo osservandissimo.* BENVENUTO CELINI. Et au bas : *Di Fiorenza, adi 26 di febbraio MDLXVIII.*

Cette édition princeps a été reproduite plusieurs fois; elle a été traduite en

français par M. Eugène Piot, en 1843[1], et par Léopold Leclanché, en 1847. Le texte italien en est d'un tout autre style que celui de la *Vita*. On n'y retrouve plus cette syntaxe irrégulière, ces périodes mal construites qui laissent le lecteur en suspens faute de se terminer, ces fautes de grammaire, en un mot, qui trahissent l'œuvre d'un artiste peu lettré, ayant l'éloquence naturelle, mais écrivant comme il parle. Tout au contraire, les phrases sont régulières, les périodes faciles et bien pondérées; tout enfin trahit la plume d'un écrivain de

Fac-similé d'une gravure sur bois placée au titre de l'édition princeps (1568) des *Trattati*.

profession, auquel il paraît que l'artiste crut devoir recourir au moment de livrer son œuvre à l'impression. On ne peut s'arrêter à l'idée que ce fut Varchi : celui qui n'avait pas voulu toucher au texte de la *Vita* avait les mêmes raisons pour ne pas corriger les *Trattati*. D'ailleurs, Varchi mourut en l'année 1566, c'est-à-dire à l'époque où Cellini commençait à écrire cet ouvrage, après les noces du fils de Cosme, qui avaient eu lieu le 16 décembre 1565; et ce n'est qu'en 1568 que le livre fut imprimé. Plusieurs indices permettent de supposer avec beaucoup de vraisemblance que ce dut être le secrétaire de don Fernando, messer Gherardo Spini, qui, avec un goût moins judicieux et un tact moins discret que Varchi, eut le dévouement de refondre entièrement les *Traités*. Cellini dit en effet dans sa seconde lettre dédicatoire, adressée celle-ci au cardinal, que ce jeune homme, « très intelligent connaisseur dans les arts du

1. Voir le *Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire*. Deuxième année, 6e et 7e livraisons.

dessin et de l'architecture », lui avait rapporté « combien Sa Seigneurie tenait en haute estime, parmi les beaux-arts, ceux de la sculpture et de la fonte des bronzes ». Gherardo Spini était membre de l'Académie florentine, et il a laissé plusieurs ouvrages sur les arts, sur l'antiquité, sur les sciences, ainsi que quelques poésies. M. Carlo Milanesi est porté à voir en lui le correcteur du texte des *Traités,* et préférant avec raison l'œuvre même de Cellini, toute fruste qu'elle puisse être, à celle que lui a substituée Spini, il a pris le parti de publier non pas une reproduction nouvelle de l'édition princeps, mais le texte d'un manuscrit de la Bibliothèque *Marciana* de Venise. Ce manuscrit avait fait antérieurement partie de la *Libreria Naniana* et avait été décrit par l'abbé Jacopo Morelli[1]; M. Carlo Milanesi croit même qu'il appartint autrefois à Magliabecchi. Détail plus intéressant encore, il a été relu par Cellini, car il porte quelques corrections de sa main. Son mérite très évident est surtout d'avoir été copié sur l'œuvre originale, avant qu'elle eût été refondue par Spini pour l'impression. On y retrouve de tous points la langue incorrecte, mais vive, brillante, pleine de cette grâce native et spontanée qui fait le charme des récits des Mémoires. C'est bien le même Cellini et Cellini tout entier. Francesco Tassi, qui avait eu déjà l'heureuse fortune de restituer la *Vita* d'après le manuscrit original, avait conçu le projet de donner aussi cette vraie leçon des *Trattati.* Il en fut détourné par d'autres travaux, et c'est ainsi qu'il laissa cette tâche délicate à M. Carlo Milanesi, qui s'en est acquitté avec honneur, et a publié une excellente édition, enrichie de notes précieuses.

L'idée de comparer l'œuvre didactique de Cellini à celle du moine Théophile vient naturellement à l'esprit. Ceux qui ont fait de l'une et de l'autre une étude attentive ont remarqué qu'au temps du moine comme à l'époque de Benvenuto, les procédés, dans les diverses branches de l'art, étaient presque identiques. Le moyen âge, si longtemps et si injustement déprécié, les avait légués à peu près tous à la Renaissance. Il n'est pas jusqu'aux expressions spéciales ayant cours parmi les artistes du XVIe siècle, dont on ne retrouve les expressions similaires dans cette langue de basse latinité dont Théophile avait dû se servir pour parler à ses contemporains. Quoique antérieur de plusieurs siècles, sans qu'on puisse encore aujourd'hui en fixer la date avec une absolue précision, le traité du moine : *Diversarum artium schedula,* est de beaucoup plus ample et plus complet. Mais ce qui frappe surtout, comme étant le trait caractéristique de deux époques si opposées, c'est la différence de ton des deux auteurs. Et en effet, autant le moyen âge avait été la période de l'effacement volontaire et désintéressé de l'individu travaillant au profit de la gloire commune de l'humanité croyante, qui n'avait alors d'autre guide, d'autre inspiration et même d'autre récompense que la foi ; autant la Renaissance fut l'exaltation à outrance de la personnalité. De ces admirables architectes, de ces sculpteurs et de ces orfèvres, de tous ces artistes sincères et féconds à qui nous devons nos églises et leurs trésors jusqu'au XIVe siècle, combien peu ont laissé leur nom! Ils paraissent aussi soucieux de le cacher que leurs successeurs du XVIe s'efforcent de faire retentir le leur aux oreilles des contemporains et dans le souvenir de la postérité. Tandis que les premiers ne songent qu'à apporter leur concours et

1. *I Codici manoscritti volgari della Libreria Naniana,* par Jacopo Morelli. Venise, 1776.

leur dévouement à la grande œuvre, avec les autres il n'est bruit, le plus souvent, que de leurs violentes querelles, de leurs âpres rivalités, de leurs implacables jalousies.

C'est ainsi qu'à s'effacer, cet humble moine apporte une attention qui ne se dément pas une seule fois. « Si tu veux faire tel ouvrage, dit-il, tu t'y prendras de telle et telle manière »; mais jamais il n'ajoutera : « Moi-même j'ai expérimenté ceci, moi-même j'ai réussi en cela. » A ce point qu'après avoir lu tout son Traité, on demeure émerveillé de n'y avoir recueilli nulle indication qu'il ait pratiqué aucun art, tandis qu'il résulte clairement de la compétence avec laquelle il en parle, que tous lui étaient également familiers. Benvenuto, bien au contraire, et l'on ne saurait lui en adresser un reproche sérieux, puisqu'il agissait ainsi en homme de son temps, se met à tout propos en scène, dans ses Traités comme dans ses Mémoires, et donne naturellement ses œuvres en exemple de ses démonstrations. D'ailleurs, son récit n'en est que plus vivant, et toujours, par là même, il captivera davantage le lecteur.

Parmi les mémorables erreurs de son époque, il en est une à laquelle Cellini ne pouvait manquer de prendre part. Nous voulons parler de cette fastidieuse querelle de la prééminence de la peinture sur la sculpture, ou réciproquement, de la sculpture sur la peinture. Elle n'était d'ailleurs pas nouvelle, cette dispute byzantine. Déjà Leon Battista Alberti, dans son *Traité de la peinture,* avait donné l'avantage à celle-ci. Baldassar Castiglione, qui fut pourtant l'un des hommes de goût les plus distingués de son temps, consacre à cette vaine question tout un chapitre de son merveilleux livre *Il Cortegiano,* composé en 1514 et publié seulement en 1528 à Venise; il expose les arguments pour et contre, et s'abstient à peu près de conclure. On commençait à n'y plus songer, quand, au milieu du siècle, elle fut remise sur le tapis avec plus de vivacité que jamais. Cela devint comme une matière de dogme, et les artistes furent incités à entrer eux-mêmes dans la lice. Benedetto Varchi prit l'affaire en main avec la gravité du rhéteur et convia peintres et sculpteurs à rédiger des mémoires. Sept d'entre eux répondirent à son appel : Giorgio Vasari, le Bronzino, Jacopo da Puntormo, Tasso, Francesco da San Gallo, le Tribolo, et Benvenuto Cellini[1]. Rappellerons-nous quels étaient les arguments?

Les uns disaient en substance : « La sculpture est supérieure, parce qu'elle donne une représentation plus complète et plus vraie de l'œuvre de Dieu; tandis que la peinture n'est qu'une fiction, un mensonge. La sculpture a plus de mérite, parce qu'elle impose un labeur infiniment plus long et beaucoup plus pénible. Elle est aussi plus utile dans ses applications; enfin, elle est durable, et presque éternelle. »

Les autres répondaient : « Ce n'est pas la sculpture qui est durable, c'est le marbre de Carrare; encore lui-même n'est-il pas éternel. La peinture, obligée à produire le relief sur une surface plane, exige une plus grande habi-

1. Voir Bottari, *Raccolta di lettere sulla pittura, scultura, ed architettura, scritte dai più celebri personnaggi,* etc. Milan, 1822. — Voir aussi l'ouvrage publié par Varchi à Florence, en 1549, intitulé *Due lezioni di M. Benedetto Varchi, nella prima delle quali si dichiara un sonetto di M. Michelagnolo Buonarroti; nella seconda si disputa quale sia più nobile arte, la scultura o la pittura, con una lettera di esso Michelagnolo e più altri eccellentissimi pittori e scultori, sopra la questione sopradetta.*

leté de l'artiste. Grâce à la couleur, elle communique la vie à ce qu'elle représente. »

Varchi doctement résuma, classa, discuta, commenta toute cette argumentation, nous pourrions dire tous ces sophismes, et, par l'intermédiaire de Luca Martini, il soumit la cause au jugement de Michel-Ange. Le Buonarroti répondit que ni la difficulté vaincue ni la peine de l'artiste ne peuvent donner plus de noblesse à une œuvre ; que la peinture et la sculpture sont une seule et même chose. Et sa conclusion fut, à l'adresse des artistes : « Qu'on leur fasse donc conclure une bonne paix, et qu'ils laissent toutes ces disputes, où l'on donne plus de temps qu'à composer des figures [1]. »

Ainsi le génie supérieur du maître mit fin à cette pauvre querelle. Pourtant, après sa mort, elle se réveilla un instant, parce qu'à la cérémonie de ses obsèques, dans l'église de San Lorenzo, on avait assigné le côté droit aux peintres. Cellini, qui n'avait pu assister à la cérémonie, prit encore cette fois la plume pour revendiquer le premier rang en faveur de la sculpture [2]. Ce sont toujours les mêmes arguments. Il a été beaucoup plus heureux dans un fragment *sur les principes du dessin et la manière de l'apprendre,* morceau excellent, et qui renferme des préceptes utiles à appliquer dans tous les temps. Avec le sens juste d'un vrai praticien, il veut qu'on mette d'abord l'élève en présence des fragments les plus simples de l'ossature humaine pour en dessiner les profils ; ensuite, que par degrés on lui fasse successivement étudier les parties plus compliquées du corps, et qu'enfin, en dernier lieu seulement, on lui permette de copier le visage, cette œuvre la plus belle et la plus complète de la création divine.

Comme tant d'autres enfants bien doués de cette heureuse terre de Toscane, cet illettré eut un tempérament de poète ; mais de son temps, l'Italie avait fourni ses plus grands écrivains, et déjà l'on pouvait pressentir la décadence du siècle prochain. Aussi lorsque, cédant à la mode alors générale, il prétend raffiner en *concetti,* s'il y montre un esprit aussi subtil qu'aucun autre de ses contemporains, grands rimeurs de sonnets, il faut bien reconnaître qu'il n'est ni moins obscur ni moins fatigant que la plupart d'entre eux. La recherche, d'ailleurs, ne sied pas à celui que l'on aime surtout pour ce tour naturel et prime-sautier, en faveur duquel on lui passe si volontiers les incorrections. Mais quand il ne songe plus à faire montre d'esprit, quand la passion l'anime, la colère surtout, alors il manie l'invective avec bravoure, comme l'épée, d'estoc et de taille : spontané, rapide, étincelant, il atteint parfois à la vigueur des maîtres. Un jour pourtant, sa haine contre Bandinelli l'emporte au delà de toute borne, au point qu'il ose dire, avec un complet oubli du sens moral :

« Un de nous deux a une nature inquiète et perverse. Des vivants, j'en ai frappé, et la terre les couvre. Vous, ce sont des marbres que vous avez massacrés ; on les voit, et la honte vous en restera [3] ! » Et le même Benvenuto écrira

1. « ... *Far fare loro una buona pace insieme, et lasciar tante dispute, dove và più tempo che a far figure.* »

2. Ce morceau fut imprimé à la suite d'un discours de Mess. Gio. Maria Tarsia sur Michel-Ange. — Jacopo Rilli, *Notizie letterarie ed istoriche.*

3. Sonnet xvi. Tassi, t. III.

ensuite deux pièces de vers en *octave,* vraiment délicates et charmantes, comme introduction à un chapitre en l'honneur des femmes, qui paraît être resté à l'état de projet. Néanmoins, nous le préférons encore dans le style épistolaire : là surtout il donne un libre cours à son originalité naturelle, qui reste toujours le meilleur de son talent.

Certes, pour le nombre et l'ampleur des informations, on ne saurait comparer les écrits de Cellini à ceux de cet autre artiste florentin qui tint aussi la plume, et le fit avec tant de vaillance et de bonne foi. Vasari, d'ailleurs, est écrivain ; il prétend au style, et c'est son droit ; la forme de sa phrase l'intéresse ; il excelle dans l'inversion, il la recherche et s'y complaît. Pourtant, il a lui-même le tour facile, et l'on retrouve dans son œuvre écrite cette même fécondité sans effort, cette même entente de la grande composition et de la méthode, qui constituent le mérite de son œuvre peinte.

Cellini, au contraire, écrit un peu à la diable, comme il fait toutes les choses de la vie courante. Bien parti, c'est le *brio,* la *furia,* l'esprit en gerbes. Les expressions pittoresques abondent, car sa langue est ce dialecte populaire florentin si pur, si original et si fin, qui défie la traduction. Comme homme et comme écrivain, Clément Marot, qui a plus d'un point de contact avec Cellini, eût peut-être réussi à faire passer ce vieil italien dans notre vieux français. Ces deux hâbleurs de race ont pu se rencontrer à la cour de France, où Marot devait se trouver aux premiers temps du séjour de Cellini. Un peu plus tard, les rodomontades espagnoles de Brantôme feront penser à l'auteur de la *Vita.*

Si Benvenuto se fait polémiste, il a l'ironie mordante et acérée dont il joue comme du poignard. Jamais l'idée ne lui viendrait de copier ou d'imiter les maîtres dans l'art du bien dire. Toute sa préoccupation est, on le sent, de courir après sa propre imagination ; il a peine à la suivre, et il la saisit comme il peut. De là vient que ses écrits ont la saveur d'une ébauche rapide, portant partout l'empreinte personnelle.

Jean-Jacques croyait être le premier à mettre l'homme à nu, disant tout le bon et tout le mauvais. Il avait été précédé par Cellini, qui le fit sans y songer, et avec moins de cynisme, car on voit qu'il n'a pas toujours conscience du mal ; souvent l'artiste le dit comme chose louable ou tout au moins glorieuse, selon les idées de beaucoup de ceux au milieu desquels il vivait. Mais ses Mémoires n'ont pas seulement le mérite d'une vivante autobiographie, ils constituent en même temps un tableau saisissant de certains côtés des mœurs d'une époque, puisque ce n'est pas lui seul qu'il met en scène, mais que ce sont aussi les papes, l'empereur, le roi, les princes, les prélats et tout ce monde de cour, grands seigneurs et artistes, qui s'agite autour d'eux. Cet homme, qui d'orfèvre s'était fait reconnaître sculpteur, par le développement naturel de son talent d'artiste, s'imposa aussi comme écrivain, du droit que lui donnait sa verve intarissable. Si bien que, lorsque ensuite les ouvrages de l'artiste eurent en grande partie disparu, Benvenuto écrivain a, par une sorte de phénomène réflexe assez naturel, contribué non seulement à soutenir, mais encore à étendre la renommée de Benvenuto, orfèvre et sculpteur.

On lui a reproché d'avoir vanté trop haut ses talents. Si le fait est vrai jusqu'à un certain point, Cellini eut presque tous ses contemporains pour complices. Or, si ses œuvres écrites ont pu exercer une certaine influence sur l'en-

gouement de la postérité, elles ne pouvaient en exercer aucune à cet égard sur les gens de son temps. Ce n'est pas non plus par l'aménité de son caractère que l'homme était capable de les gagner à sa cause; il faut donc bien admettre que l'artiste y a réussi par l'ensemble des ouvrages si divers qu'il exposa successivement à leurs yeux.

EUGÈNE PLON.

VOLTAIRE ET NEAULME

A PROPOS DE L'ABRÉGÉ DE L'*HISTOIRE UNIVERSELLE*

(Trois lettres inédites de Voltaire. — Un erratum à l'édition de Renouard.)

DÉJA depuis longtemps j'avais l'intention de publier un essai sur Jean Neaulme, le contrefacteur mal famé de quelques écrits de Voltaire, de Rousseau et d'autres littérateurs célèbres. Cette idée me vint après la lecture d'une cinquantaine de lettres inédites que ces écrivains lui avaient adressées, lors de la publication de ces contrefaçons, et qui se trouvent dans la collection de la Bibliothèque de l'Université de Leyde. — Bien que j'eusse déjà fait, concernant Neaulme, un grand nombre d'annotations, tirées des registres de la corporation des libraires et d'autres sources officielles, mes nombreuses occupations m'ont obligé d'ajourner provisoirement l'exécution de mon dessein. — L'article de M. Eugène Muller, dans la livraison du *Livre* du 10 août dernier sur Voltaire et le comte d'Argenson, à propos de l'Histoire universelle, m'a fait reprendre ces lettres et mes annotations, car je croyais me rappeler que les lettres de Voltaire, dans notre Bibliothèque, se rapportaient toutes à l'édition de l'Abrégé publiée par Neaulme et

pouvaient former un complément à l'article de M. Muller. — En les relisant j'acquis la certitude qu'il en était ainsi. — Toutes ces lettres, dont une seule est de Voltaire lui-même tandis que les autres ont été constatées pour copies conformes par Neaulme (qui vendit les originaux à un amateur, M. Vismaer), contiennent les protestations de Voltaire contre cette édition de l'Abrégé. — J'ai donc changé d'idée et, comme mes occupations ne me permettent pas d'achever de suite une étude de plus grande étendue, je commencerai par la publication de ces lettres de Voltaire comme supplément à l'article de M. Muller. En même temps j'aurai l'occasion de donner la copie exacte d'une lettre de Voltaire, déjà publiée, mais incorrectement, dans l'édition Renouard (1821) des œuvres de cet écrivain.

Voltaire s'étant rendu à Colmar pour y surveiller de plus près l'impression des *Annales de l'Empire,* ouvrage composé à la demande de la duchesse de Saxe-Gotha, en 1753, apprit par hasard l'existence d'un exemplaire de *l'Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusques à Charles-Quint,* par M. de Voltaire, publié cette même année par Jean Neaulme, libraire à la Haye. Dans ces deux volumes il reconnut le texte, quoique tout à fait défectueux, d'une compilation d'anciennes études qu'il avait faite en 1738, à Circy, à la demande d'une « personne respectable et au-dessus de son sexe » (Mme du Châtelet); cette compilation embrassant un siècle de moins que le titre ne promettait et n'était point fait pour être publiée. Il en avait fait prendre une trentaine d'exemplaires qu'il avait donnés en cadeau à quelques amis et connaissances à la condition que l'ouvrage ne fût jamais imprimé autrement qu'avec son consentement. Jugez de son indignation lorsqu'il s'apercut que Neaulme, avec qui il avait déjà été en relation, avait imprimé cet ouvrage, et encore sans lui en avoir demandé la revision. Sa fureur augmenta quand il s'aperçut que Neaulme avait aussi changé arbitrairement son orthographe. Il fut également mécontent de l'avis placé à la tête du premier volume et dans lequel Neaulme s'exprimait comme suit :

J'ai lieu de croire que M. de Voltaire ne sera pas fâché de voir que son manuscrit, qu'il a intitulé *Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint,* et qu'il dit être entre les mains de trente particuliers, soit tombé entre les miennes. Il sait qu'il m'en avoit flatté dès l'année 1742, à l'occasion de son *Siècle de Louis XIV.* Auquel je ne renonçai en 1750, que parce qu'il me dit alors à Potsdam, où j'étois, qu'il l'imprimoit lui-même à ses propres dépens. Ainsi il ne s'agit ici que de dire comment cet Abrégé m'est tombé entre les mains, le voici.

A mon retour de Paris, en juin de cette année 1753, je m'arrêtai à Bruxelles, où j'eus l'honneur de voir une personne de mérite, qui en étant le possesseur me le fit voir, et m'en fit aussi tout l'éloge imaginable, de même que l'histoire du manuscrit, et de tout ce qui s'étoit passé à l'occasion d'un *Avertissement* qui se trouve inséré dans le *second volume du mois de juin 1752 du Mercure de France,* et répété dans *l'épilogueur du 31 juillet de la même année,* avec la réponse que l'on y a faite, et qui se trouve dans le même *Épilogueur du 7 août suivant:* toutes choses inutiles à relever ici, mais qui m'ont ensuite déterminé à acheter des mains de ce galant homme le manuscrit après avoir été offert à l'auteur, bien persuadé d'ailleurs qu'il étoit effectivement de M. de Voltaire; son génie, son style, et surtout son orthographe s'y trouvant partout. J'ai changé cette dernière, parce qu'il est notoire que le public a toutes les

peines du monde à s'y accoutumer; et c'est ce que l'auteur est prié de vouloir bien excuser.

. . . . . .

Voltaire prit la plume et, dans toute l'ardeur de son indignation, écrivit le 28 décembre à Neaulme [1].

J'ai lû avec attention et avec douleur le livre intitulé *Abrégé de l'histoire universelle*, dont vous dites avoir acheté le manuscrit à Bruxelles. Un libraire de Paris à qui vous l'avez envoyé, en a fait sur-le-champ une édition aussi fautive que la vôtre. Vous auriez bien dû au moins me consulter avant de donner au public un ouvrage si défectueux. En vérité, c'est la honte de la littérature. Comment vôtre éditeur a-t-il pû prendre le VIIIe siècle pour le IVe, le XIIIe pour le XIIe, le pape Boniface VIII pour le pape Benoît VIII? Chaque page est pleine d'erreurs absurdes; tout ce que je pense vous dire, c'est que tous les manuscrits qui sont à Paris, ceux qui sont actuellement entre les mains du roi de Prusse, de Monseigneur l'électeur Palatin, de Madame la duchesse de Gotha, sont très différents du vôtre. Une transposition, un mot oublié suffisent pour former un sens odieux et criminel. Il y a malheureusement beaucoup de ces fautes dans vôtre ouvrage. Il semble que vous aiez voulu me rendre ridicule, et me perdre en imprimant cette infame rapsodie, et en y mettant mon nom. Votre éditeur a trouvé le secret d'avilir un ouvrage qui aurait pû devenir très utile. Vous avez gagné de l'argent, je vous en felicite. Mais je vis dans un païs où l'honneur, les lettres et les bienséances me font un devoir d'avertir que je (n'ai) nulle part à la publication de ce livre rempli d'erreurs et d'indécences, que je le désavoue, que je le condamne, et que je vous sçais très mauvais gré de votre édition.

A Colmar, 28 décembre 1753.

VOLTAIRE.

Je serai mis en prison pour votre ouvrage : voilà l'obligation que je vous ay.

Ce qu'il avait prévu arriva. Il avait doublement raison de se plaindre à la comtesse de Lutzelbourg qu'on eût donné à la cour ce sujet de scandale, et il lui écrivit aussi qu'il avait eu beaucoup de peine à apaiser les rumeurs causées par ce livre « ridiculement imprimé, et où il y avait autant de fautes que de lignes ». En effet, la publication de l'Abrégé ne laissa pas de lui causer bien des désagréments, car il écrivait à Neaulme, le 10 février 1754 [2].

Ce que j'avais prévu en lisant votre malheureuse édition de la prétendue histoire universelle, où vous avez mis mon nom, est arrivé. Le roi, mon maître, justement indigné de voir mon nom à la tête de cet ouvrage, me prive de la pension dont il m'honorait depuis trente années, et — m'interdit le séjour de Versailles et de Paris. Mon éloignement de la capitale dans ces conjectures me coûte d'ailleurs la moitié de mon bien. Voilà, monsieur, ce que m'a valu vôtre — empressement imprudent d'imprimer sans ma participation et sans m'en donner le moindre avis, un ouvrage aussi informe. Vous devez — de plus sentir que cette édition est la honte de la librairie; je vous l'ai déja dit. Il n'y a presque pas de ligne sans fautes grossières.

1. Cette lettre a déjà été publiée, mais *incorrectement*, dans les œuvres de Voltaire (Paris, Renouard, 1821), *Mélanges littéraires*, t. II, p 267. Une copie, certifiée par Neaulme comme « copie conforme à l'original », est en ma possession, j'en donne l'exacte reproduction.

2. Lettre inédite, de la propre main de Voltaire.

Vous m'avez perdu et déshonoré pour gagner un peu d'argent : — vous ne pouvez vous excuser en me disant que vôtre manuscrit que vous avez acheté d'une main étrangère, est lui-même plein de fautes. Il était de vôtre honneur et de votre intérêt de consulter des hommes — habiles, comme Kœnig et M. Cheisse. Ils auraient daigné vous indiquer toutes les erreurs dont vôtre ouvrage fourmille, ou plûtôt ils vous auraient conseillé de ne — point donner au public cet avorton ridicule. Ce manuscrit n'est point mon ouvrage ; il — n'en est que la quatrième partie défigurée, altérée, et entièrement méconnaissable. — Vous avez sans doute bien des reproches à vous faire, de m'avoir immolé si cruellement, et d'avoir envoïé l'ouvrage en France sous mon nom. Je sais bien que vous n'avez pas eu — intention de me nuire, et je suis persuadé — que vous écouteriez les conseils de votre probité si elle pouvait servir à réparer le mal que — vous m'avez fait. Je vous prie au moins d'empêcher M. Rousset vôtre ami de me déchirer davantage dans ses feuilles périodiques, et d'insulter à mon malheur. Je sais supporter très patiemment mes infortunes ; mais j'avoue — qu'il est douloureux pour moi de voir que, tandis que vous me perdez absolument, vôtre ami ne cesse de m'outrager. Je vous prie de lui donner la lettre ci-jointe ; il verra par cette lettre qu'il a aussi peu de raison de m'offenser, que vous en avez eu de me nuire. Je suis avec douleur, mais sans aucun ressentiment contre vous, vôtre très humble et obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Neaulme écrivit au pied de cette lettre : « Quel contraste ? que peut-on leur dire ? Il veut que mon édition soit pleine de fautes ; cela n'est pas, ainsi il faut se taire sur ce point. »

Neaulme ne manquait pas de se défendre, et quoique ses réponses ne soient pas connues jusqu'à présent, on peut croire qu'il informait Voltaire de nouveau de quelle manière il était entré en possession de ce manuscrit et qu'il se rapportait à ce qu'il avait écrit dans l'avertissement imprimé à la tête du tome Ier de l'Abrégé où il avait dit toute la vérité. De plus, il semble qu'il ait osé écrire à Voltaire qu'il ne pouvait supposer qu'un autre manuscrit n'existait pas. Voltaire lui répondit :

A Colmar, 28 février 1754[1].

En vérité vous êtes un homme étrange. Votre lettre du 23 et toutes les autres ressemblent à votre malheureux Abrégé de l'histoire universelle. Tous les faits y sont estropiés.

1° Rousset a bien fait de critiquer ce livre rempli de fautes absurdes qui n'y seraient pas si vous m'aviez consulté avant de l'imprimer.

2° Vous prétendez toujours que mon véritable manuscrit n'existe pas, et moi je vous avertis que j'ai déjà fait venir de Paris 1,254 feuillets de ce manuscrit véritable, et que j'en ai constaté l'authenticité par-devant deux notaires.

3° Vous m'avez forcé à remplir ce devoir par l'avidité imprudente que vous avez euë d'acheter et d'imprimer sans m'en donner avis un manuscrit si tronqué, si confus, si altéré et si ridicule.

4° Vous me forcez à faire imprimer ce *procès-verbal* authentique pour me justifier auprès du roi de l'édition de votre malheureux ouvrage à laquelle je suis bien loin d'avoir part.

5° Vous ne me parlez jamais dans vos lettres que du petit profit que peut vous valoir cet indigne livre et vous ne songez pas que vous m'avez perdu sans ressource en osant y mettre mon nom, comme si vous ignoriez que la calomnie pénètre aisément à l'oreille des rois et la vérité — difficilement. Sachez que je suis gentilhomme de la

1. Lettre inédite.

chambre du roi, vétéran et surnuméraire, que j'avais des pensions, qu'on perd ses pensions et son bien en gardant un vain titre.

6° Comment pouvez-vous dire que j'inserrerai votre ouvrage dans les *Annales de l'Empire!* tandis que depuis deux mois ces annales qui se débitent à Bâle en Suisse portent expressement que j'y ai inserré tout ce qui m'a paru convenable de ce que contenait mon ancien manuscrit. J'ai donc inséré il y a près d'un an ce que vous dites que j'inserrerai.

7° Ce fut au mois de mai 1753 que je commençai ces Annales de l'Empire à Gotha, avec le secours de cet ancien manuscrit, que Mlle la duchesse de Saxe-Gotha possède. C'est à Mlle la duchesse de Gotha que ces Annales sont dédiées, et c'est à la tête du premier volume de ces Annales que je désavoue et que je condamne votre édition de la prétendue histoire universelle, qui ne pouvait que me perdre et me déshonorer.

8° Je vous avertis encore que cet ancien manuscrit de l'année 1740 dont il y a malheureusement trop de copies, n'est point digne de voir le jour, qu'il y a une grande différence entre des études qu'on fait pour son propre usage et un livre auquel on a donné la dernière main et qu'un libraire qui imprimerait ce manuscrit tel qu'il est ferait une très grande sottise.

On ne peut, je crois, vous parler plus vrai et plus net, et je vous repête encore avec la même vérité et la même douleur que vous avez rempli d'amertumes les derniers jours de ma vie, en faisant sans me consulter votre édition aussi fautive que condamnable.

9° Je sais fort bien que ce n'est pas dans l'intention de me nuire, mais dans celle de gagner de l'argent que vous avez fait cette malheureuse démarche. Mais vous devez avoir gagné très peu et vous m'avez nui beaucoup. Je ne vous veux point de mal, il y a des gens qui m'en ont fait davantage à qui je pardonne. Si vous avez quelque humanité, vous devez assurément me plaindre et vous repentir. Je n'en suis pas moins votre serviteur et prêt à vous rendre service.

VOLTAIRE.

Dans ces intervalles une nouvelle édition corrigée et augmentée parut à Genève, et bien que l'éditeur annonçât dans les gazettes que Voltaire lui-même avait corrigé et augmenté cette édition, Voltaire ne s'en contenta pas, car l'éditeur Philibert avait imité l'exemple de Neaulme et avait fait paraître cette édition sans même le consulter. M. Vernet, professeur d'histoire à Genève, corrigea quelques fautes grossières après lui en avoir donné avis. Voltaire lui avait bien envoyé un petit article concernant l'évaluation des monnaies sous Charlemagne, mais cet article arriva trop tard et l'éditeur n'avait pas demandé son autorisation pour la publication. Toutefois l'édition était aussi défectueuse et aussi pleine de fautes que celle de Neaulme, de sorte que Voltaire se vit obligé d'envoyer à Neaulme la déclaration suivante, datée de Colmar 13 mars 1754 (inédite).

Je déclare que je suis encore plus mécontent de l'édition de Philibert de Genève, que je ne l'ai été des autres. Il annonce dans les gazettes son édition *corrigée et augmentée par moi*, et il l'avoit faite sans me consulter. M. Vernet, professeur d'histoire à Genève, a eu la bonté à la vérité de corriger quelques fautes grossières, à ce qu'il m'a mandé; et j'ai envoïé seulement, il y a huit jours, un petit article concernant l'évaluation des monnaies sous Charlemagne, parce que cette erreur pouvait très aisément avoir échappé à M. Vernet. Je n'ai donc pas la moindre part à cette édition de Genève, je désavoue toutes celles qu'on a faites et qu'on fera, je ne me mêle en aucune manière de cet ouvrage. Les errata que j'ai envoïé aux libraires de Dresde et de la Haye ne regardent presque que les fautes d'impression. Je ne leur ai rendu ce petit service qu'afin que leur édition fût un peu moins mauvaise ; protes-

tant toujours que personne n'a imprimé mon véritable manuscrit, et quiconque se hasardera de l'imprimer sans me consulter ne pourra donner qu'un très mauvais ouvrage que je serai le premier à condamner.

M. Jean Neaulme peut faire mettre cet article dans tous les journaux. Il verra par cette déclaration que s'il s'était adressé à moi, je lui aurais rendu plus de service que son prétendu galant homme qui lui a vendu trois cents florins un mauvais manuscrit qui ne lui appartenait pas; que je lui aurais donné pour rien de meilleurs manuscrits qui m'appartiennent et qu'il vaut mieux recevoir mes bienfaits que de faire de mauvais marchés.

A Colmar.

VOLTAIRE.

Probablement les lettres de Neaulme à Voltaire se rapportant à l'Abrégé se trouveront encore quelque part. Sans doute la publication de ces lettres serait une contribution intéressante à la biographie de Voltaire et à l'histoire de la librairie.

LOUIS-D. PETIT,
Conservateur à la Bibliothèque de l'Université.

Leyde, 12 octobre 1882.

DE QUELQUES AFFICHES DE THÉATRE

L'ART dramatique se rattache évidemment au livre et, comme d'autre part, la réclame est unie au théâtre par des liens si étroits qu'elle est une condition rigoureusement nécessaire de son existence, cet article, que nous aurions pu étendre davantage, ne semblera peut-être pas déplacé dans ce Recueil.

Aussi bien, en admettant que cette chronique rétrospective puisse être ici considérée comme un hors-d'œuvre, si elle est trop dépourvue d'intérêt pour attacher l'esprit, elle est du moins trop courte pour le fatiguer et, au besoin, ce sera notre excuse.

Dans le domaine *ondoyant et divers* de Thalie et de Melpomène — comme ailleurs — les traditions se perdent ou se transforment et, certes, le genre de réclame dont nous exhumons plus bas — *exempli gratiâ* — quelques échantillons est aujourd'hui bien tombé en désuétude. Mais, il y a quelque vingt ans, l'une des préoccupations constantes des directeurs de spectacle, en province, sinon leur étude principale était de chercher aux pièces composant leur répertoire les titres et surtout les sous-titres qu'ils jugeaient les plus propres à piquer vivement la curiosité du public Et peut-être ces modestes ancêtres de l'illustre Barnum n'avaient-ils pas tort, surtout si le public est bien, comme l'a dit quelque part Restif de la Bretonne : « Un grand corps qui résume en son chef les têtes de tous les animaux créés : têtes d'ours et têtes de linottes, têtes de dogues, de brebis, de tigres, de moineaux francs, de rhinocéros et d'insectes, d'ânes — surtout, celles-ci en étonnante majorité ! — Tout cela, campé devant une œuvre d'art, grogne, beugle, aboie, bourdonne, siffle, rugit, et l'écho de ce formidable concert est ce qu'on appelle *l'opinion.* »

Bing ! — il est bien entendu que sur cette définition hardie, mais para-

doxale de l'opinion publique, nous laissons à Restif, cet excentrique à toute vapeur dont les œuvres ont eu, de nos jours, un si vif regain de succès, l'entière responsabilité de la sienne. Dieu nous garde de professer à l'égard du public en général, de cette corporation si nombreuse et si estimable dont nous faisons d'ailleurs partie, ces doctrines irrévérencieuses.

Malgré ses préjugés si absurdes et toujours si difficiles à vaincre parce qu'il y entre beaucoup de superstition et que la foi est, en général, d'autant plus intolérante qu'elle est plus vive, nous croyons fermement, au contraire, à l'intelligence du public et à sa compétence relative en littérature comme en matière d'art, à son goût plus sûr et plus délicat qu'il ne le pense peut-être lui-même.

Dernièrement, dans un compte rendu dramatique du journal *le XIX*e *Siècle,* M. Sarcey constatait une fois de plus cette vérité incontestable qu'aux représentations gratuites et notamment au Théâtre-Français, Corneille, Racine, Molière étaient toujours vivement applaudis aux plus beaux endroits.

Mais fermons cette parenthèse et revenons à nos vieilles affiches dont nous aurons soin de n'offrir ici que la fleur.

En 1837, on lisait sur une affiche à Maubeuge :

LE JUGEMENT DE SALOMON

ou

L'enfant coupé en morceaux par autorité de justice.

Vers la même époque à Valenciennes, on jouait : 1° une comédie

LE MORT VIVANT

ou

Les héritiers dupés.

et 2° un mélodrame.

Pour ce dernier, l'affiche portait :

ROBERT CHEF DE BRIGANDS

ou

La caverne du Crime.

Nota. — Les rôles de voleurs seront remplis *par des amateurs de la ville.* — Vu la longueur du spectacle, on commencera à six heures précises *Monde ou non.*

A Carcassonne, le chef-d'œuvre lyrique de Meyerbeer fut annoncé ainsi :

ROBERT LE DIABLE

ou

Le jeune homme qui se débat entre le vice et la vertu.

Un jour, de son côté le directeur du théâtre de Châteauroux fit placarder l'affiche suivante :

ZAIRE ET OROSMANE

ou

Le Grand Turc victime d'un quiproquo,

Tragédie en cinq actes par M. de Voltaire.

Enfin, sous la Restauration, en 1824, à Saint-Omer, il y avait un directeur, puffiste assurément des plus distingués et qui, pour l'époque, aurait pu servir de modèle à tous ses confrères. Un soir, il s'avança vers la rampe et après avoir fait les trois saluts réglementaires, notre homme improvisa d'une voix émue la petite allocution suivante :

Messieurs, mesdames et mesdemoiselles,

Des engagements d'honneur m'obligent à porter dans quelques jours, sur d'autres rivages, ma troupe et mes pas. Mais, avant de partir, j'aurai l'honneur d'offrir à la belle ville de Saint-Omer une représentation extraordinaire composée de :

LES ILLUSIONS DE MADAME PERNELLE

ou

Le serpent réchauffé dans le sein d'une honnête famille.

Comédie en cinq actes et en fort beaux vers de feu Poquelin Molière.

suivie de :

LES AVENTURES GALANTES D'UN LIEUTENANT D'INFANTERIE LÉGÈRE

Opéra-comique en trois actes d'Eugène Scribe et de Boïeldieu.
Compositeur français.

Il ne manquait au programme que le boniment si connu : La musique devant nuire à l'exécution de ce charmant opéra, elle sera remplacée par un dialogue vif et animé.

Quoi qu'il en soit, le digne impresario tint parole. *Tartufe* et la *Dame Blanche* furent représentés quelques jours après devant une salle comble.

CH. COLLET.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LES PSEUDONYMES DE LA PRESSE

(*Suite*)

Artois (Armand d').	Virgile-Bonnard.	*Gil Blas.*
Altemer (Mme Clémence).	René de Camors.	
Baragnon (Numa).	Miles.	*Paris-Journal.*
Bernard.	Ad. de Sennety.	*Figaro.*
Blanquet.	Chrysale.	
Bonnières (de).	Janus.	*Figaro.*
Bridoye.	Paul Heuzy.	*Vérité.*
Carle des Perrières.	Karl.	*Vie Parisienne.*
Carlier (Henri).	R. Nest. — Raoul Nest.	*Vie Parisienne.*
Charlier (Charles).	Charles Mérouvel.	
Chennevières (marq. de).	Jean de Falaise.— Un Normand.	
Cherville (marquis de).	G. de Morlon.	
Choiesky (auteur dram.).	Charles Edmond.	
Cimochowski (Albert).	Albert Cim.	
Courtois (Edgar).	Inauthentique.	*Vie Parisienne.*
Delease (Paul).	Memor.	*Gaulois.*
Desbeaux.	L'Amateur de spectacles.	*Petit Moniteur.*
Durand (Mme).	Henry Gréville.	
Durand-Morimbeau.	Henri des Houx.	*Défense.*
Favarel (Théodore).	Georges Perrin.	*Journal amusant.*
Fould (Mme Gustave).	Gustave Haller. — Valérie.	
Geoffroy.	Hubert.	*Paris-Journal.*
Goldschmidt (Mme Otto).	Jenny Lind.	
Gramont.	Fauchery.	*Intransigeant.*
Grave (Théodore de).	Jean de Paris.	*Figaro.*
Guyot (Camille).	Comtesse de Bassanville.	
Jouvencel (baron de).	Comte Jeneséki.	
Julia (Alfred).	Julius Prætor.	
Lacoste (auteur dramat.).	Saint-Amand.	

(Collection de Goncourt)

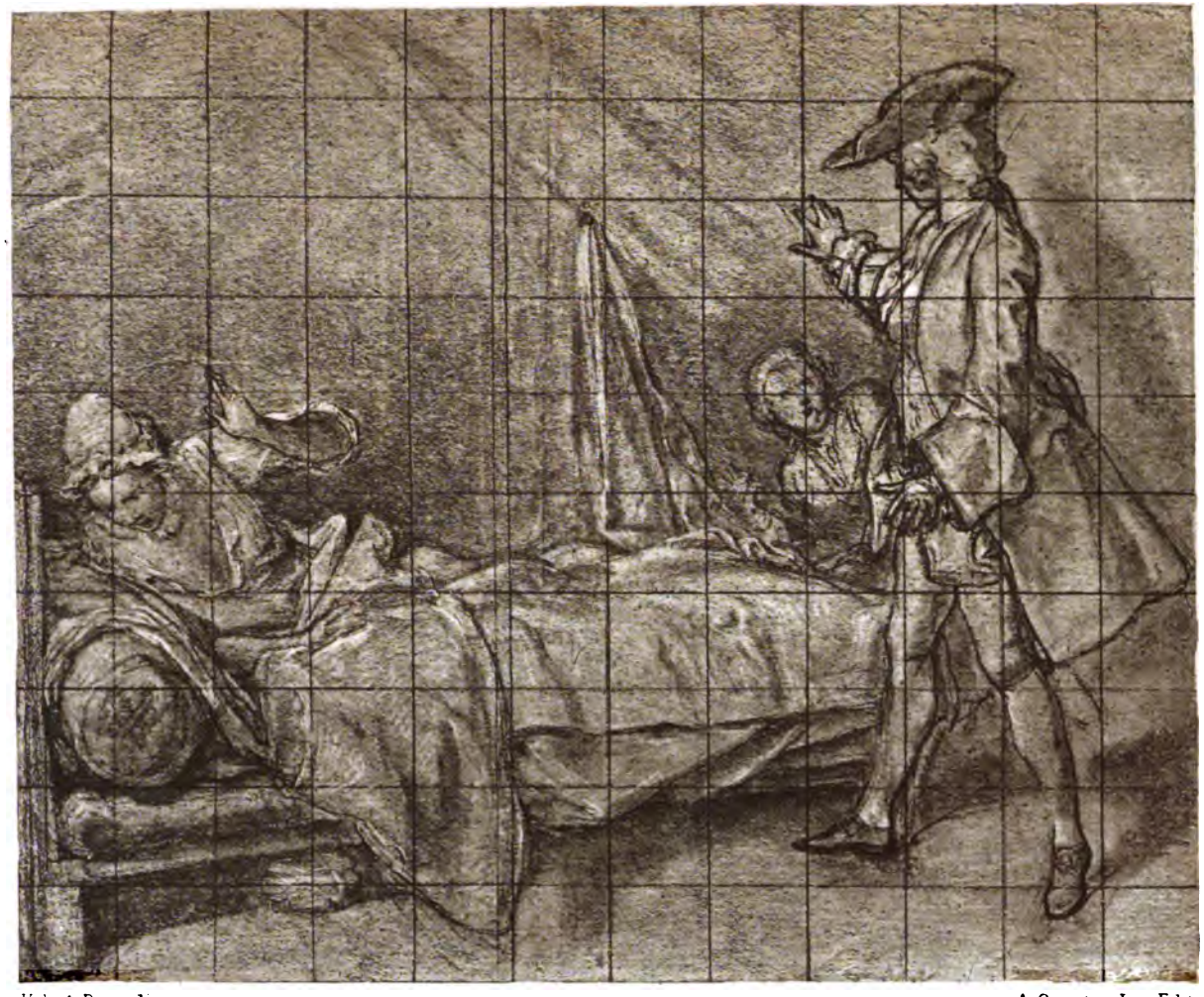

Helio. Dujardin — A. Quantin Imp Edit

TOM JONES SURPRENANT SQUARE CHEZ MOLY
(Grande composition de la vignette de l'édition de 1751)
(Collection de Goncourt)

La Peyrère (Mme).	Pierre Ninous.	
Lavedan.	Philippe de Grandlieu.	*Figaro.*
Luneau (Mme).	Nyl.	*Vie Parisienne.*
Maillot (Jules).	Jules Richard.	*Figaro.*
Maujean (auteur dram.).	Jean Malus.	
Mirabeau (comtesse de).	Chut. — Zut.	*Vie Parisienne.*
Molènes (Mme de).	Ange Bénigne. — Satin.	*Vie Parisienne.*
Nisard (Armand).	P. P. C.	*Vie Parisienne.*
Ortolan.	Pierre Elzéar.	
Paton (Mme Jules).	Jacques Rozier.	
Pène (Henri de).	L. Desmoulins. — Loustalot. — Nemo. — Jean Raimond.	
Percher.	Harry Alis.	
Petilleau (Georges).	Montretout. — Quiquengrogne. — Georges Sparkling. — Un Frondeur.	
Poignand.	Montjoyeux.	*Gaulois.*
Poittevin (auteur dram.).	Maurice Drack.	
Poli (Oscar de).	Albert Nogaret.	*Patrie.*
Poupart-Davyl.	Pierre Quiroul.	*Figaro.*
Pradier (Emmanuel).	Georges Pradel.	
Rogat (Albert).	Covielle.	
Rouvenat.	De la Rounat.	
Rouvier (Mme).	Claude Vignon.	
Saint-Geniès (de).	Richard O'Monroy.	*Vie Parisienne.*
Toché (Raoul).	Frimousse.	*Gaulois.*
Toussaint (baron).	Coqhardy. — Frascata.	*Figaro, Vie Moderne.*
Troubat (Jules).	Héraud.	
Valtesse de la Bigue.	Ego.	
Jules Claretie.	Vieux parisien (un).	*Figaro.*

N.-B. — Dans notre première liste des *Pseudonymes de la presse,* nous avons mis le masque de *Colombine* sur le nom de M. Henri Fouquier qui est bien *Nestor* au *Gil Blas*, mais décline le rôle de Colombine, qui reviendrait, croyons-nous, à Paul Mahalin.

D'autre part, M. Tavernier de l'*Événement*, qui signe dans ce journal du double pseudonyme de *Fronsac* et *Spada*, réclame en outre en qualité de chef des échos de l'*Événement* la signature de *Sphinx* que nous avions par erreur attribuée à M. Émile Blavet.

Vente de la bibliothèque Sunderland. — C'est au mois de novembre prochain qu'aura lieu la vente de la quatrième partie de la très précieuse bibliothèque formée au commencement du XVIIIe siècle par lord Sunderland, et qui, devenue par suite d'un mariage la propriété des ducs de Marlborough, est restée, pendant plus d'un siècle et demi, enfouie dans le splendide château de Blenheim, monument de la reconnaissance de la nation anglaise envers un de ses plus illustres capitaines. Les ouvrages les plus précieux abondent dans cette collection où ne figure presque aucune publication postérieure à l'an 1725 ; les classiques grecs et latins (trop négligés aujourd'hui) s'y trouvent en grand nombre.

Le catalogue qui vient de paraître contient 1,743 articles (lettres M à R) ; on y remarque de très précieux volumes anciens imprimés sur beau vélin, entre autres Maximus Valérius, imprimé par P. Schœffer en 1471, les poésies

de Pétrarque (*Venize, Vindelin de Spire*), 1470, le Pline, imprimé par Jenson, Venise, 1472, le Quintilien, attribué aux presses de Philippe de Lignamine, 1470, etc.

Diverses éditions princeps qui, sans doute, seront l'objet de luttes ardentes: Maxime de Tyr, Musée, Cornélius Nepos, Oppien, Ovide, Pausanias, Phèdre, Pindare, Platon, Plaute, Pline, Ptolémée, Quintilien.

Les Alde sont dignement représentés: nous citerons, sans choisir: Oppien, 1515; Orationes et Oratores, 1514; Petrarca, *Cose volgari*, 1501, sur vélin; Pline le Jeune, 1508; Plutarque (*Œuvres morales*), 1519; *Psalterium græcum*, in-4° (vers 1495); Quintilien, 1514.

Les éditions elzéviriennes sont bien peu nombreuses; nous n'avons observé que le Regnier de 1652.

Les ouvrages en langue française nous semblent mériter une attention spéciale: nous remarquons la *Mer des histoires*, 1488; Mézeray, 3 volumes in-folio grand papier; le *Moyen de parvenir*, exemplaire avec des notes manuscrites de J. de Beaulieu et de J. Beverland;

Les *Annales de Foix*, par Guillaume de la Perrière, 1539; le *Contr'empire des sciences*, par P. P. P. P. (Paul Perrot), 1599; les *Œuvres* de Du Monin, sans date; les *Essais* de Montaigne, éditions de 1588 et de 1595; *Orose*, publié par Vérard en 1491.

Ne laissons pas échapper deux romans de chevalerie: *Milles et Amis; Perceforest.*

Qui pourrait se hasarder à prévoir à quel point s'arrêteront les enchères lorsque seront mises sur table quelques-unes des plus anciennes éditions de Rabelais, le *Gargantua* et le *Pantagruel*, imprimées à Lyon par François Juste en 1536 et 1535; deux éditions de 1542, celle de Tholose, Jacques Fournier, 1546, dont la rareté est telle qu'elle a échappé aux recherches de M. J.-Ch. Brunet.

Ce qui ajoute à l'intérêt du catalogue Sunderland, c'est que des descriptions minutieuses accompagnent les titres de nombreux ouvrages précieux.

Les amateurs de reliures anciennes (et ils sont nombreux) se disputeront le n° 8853: *Nicolai Primi Pont. Maximi Epistolæ* (Romæ, 1542, in-folio), exemplaire de Grolier, et le n° 8176; P. Martyr, *De Rebus Oceanis* (Basil., 1542, in-folio), exemplaire de Maioli.

Le nom de M. de Voltaire. — Tous les Français connaissent, dit le *Figaro*, le nom de Voltaire; à peine mille ont lu ses œuvres en entier et beaucoup ne connaissent que son nom qui est aussi celui d'un quai et d'un boulevard. En France, c'est là ce qui constitue la vraie gloire.

L'histoire du nom de M. de Voltaire sera donc, nous l'espérons, presqu'une nouveauté pour beaucoup de nos lecteurs.

De Voltaire n'est pas un pseudonyme, comme on le dit généralement à tort; ce n'est pas non plus un aristonyme, comme le prétendent ceux qui croient que le grand Français du XVIIIe siècle l'aurait emprunté à un petit bien possédé par sa mère, Marie-Marguerite Daumart. C'est un simple anagramme.

En effet, dans les lettres qui composent le mot de Voltaire, on trouve Arovet

L.-J. (le jeune). Arouet est le véritable nom de Voltaire dont voici l'acte de baptême.

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures qui se sont faits dans la paroisse Saint-André-des-Arcs, à Paris, pendant l'année 1694. (F° 93 v°.

« Le lundi, 22e jour de novembre 1694, fut baptisé dans l'église Saint-« André-des-Arcs, par M. Bouché, prêtre, vicaire de ladite église, soussigné, « François-Marie, né le jour précédent, fils de maître François Arouet, con-« seiller du roy, ancien notaire au Châtelet de Paris, et de Marie-Marguerite « Daumart, sa femme. Le parrain, maître François Castagnier, abbé commen-« dataire de Varenne, et la marraine, dame Marie Parent, épouse de M. de « Symphorien-Daumont, écuyer contrôleur de la gendarmerie du roy.

« CASTAGNIER, M. PARENT, AROUET, DE CHASTEAUNEUF, L. BOUCHÉ. »

Le registre sur lequel était inscrit cet acte a été brûlé en mars 1871 par les bons soins de ces messieurs de la Commune.

Comme si le glorieux pseudonyme qu'avait adopté le jeune Arouet et qui, grâce à son génie, est devenu un nom, un vrai nom fulgurant et colossal, n'avait pas suffi à M. de Voltaire! Celui-ci a poussé la monomanie des déguisements littéraires jusqu'à la frénésie. La liste de ses pseudonymes de combat ou d'occasion est à la fois très longue et très amusante à parcourir. La voici :

Abauzit — Jacques Aimon — le docteur Akakia — le rabbin Akib — Irénée Alettrès — Ivan Alettrof — l'humble évêque d'Aletopolis — Alexis, archevêque de Novogorod — Amabed — des Amateurs — l'archevêque de Cantorbery — l'abbé Darty — plusieurs aumôniers — l'auteur du compère Mathieu — le sieur Aveline — Geo Avenger — feu l'abbé Bazin — Bazin neveu — Beaudinet — Belleguier, ancien avocat — l'abbé Big*** — l'abbé de Bigorre — Milord Bolingbroke — Joseph Bourdillon — le pasteur Bourn — dom Calmet — Jérôme Carré — Cassen, avocat aux conseils du roi — Chambon et autres — Nicolas Charileski — les Cinquante — Clair — Clœpitre — le comte de Corbera — le corps des pasteurs du Gévaudan — Covel, Théro, etc. — Cubstorff, pasteur — le curé de Frène — D*** M*** — le comte Da... — Damilaville — Ambr. Decroze — Demael, capit. — veuve Denys, nièce de Voltaire — Desjardins — Anne Dubarry — Dumarsaix — Dumoulin — de l'Écluse — Eraton — le R. P. l'Escarbotier — Etallonde de Morival — Ehrémère — Fatema — Formey — le P. Fouquet — le gardien des capucins de Raguse — Gérofle — le docteur Goodhéart — Charles Gouju — Gab. Grasset et assoc... — Hude, échevin d'Amsterdam — Huet — Hame — Inchoff — Joussouf Chéribi — le major Kaiserling — M. L*** — de Lacaille — Joseph Laffichard — de la Lindelle — Lantin — La Roupillière, éditeur des éclairs — de la Visclède, secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille — Mairet — Malicourt — Mallet — M. Mamaki — Mauduit — Mauléon — Maxime de Madaure — Caïus, Memmius, Gemellus — le curé Meslier — de Montmolin — M. de Morza — Naigeon — le docteur O'Bern — le comte Passeran — Jean Mokoff — le R. P. Polycarpe — le P. Quesnel — le docteur Ralph — Ramponeau — D. Apulcius Risorius — Josias Ro-

sette — feu M. de Saint-Didier — Saint-Hyacinthe — Scarmentado — le secrétaire de M. de Voltaire — Sherloc-Sheremetof — Tame de Soramus — Tamponet — Théro — Thomson — l'abbé de Tilladet — M. le comte de Tournay — Trois avocats d'un parlement — Un académicien de Londres — Un académicien de Berlin — Un académicien de Lyon — Un amateur de belles-lettres — Un auteur célèbre qui s'est retiré de France — Un avocat de Besançon — Un avocat de province — Un bachelier en théologie — Un bénédictin — Un bénédictin de Franche-Comté — Un chrétien — Un citoyen de Genève — Un ecclésiastique — Un homme de lettres — Un membre du conseil de Zurich — Un membre des nouveaux conseils — Un membre d'un corps — Un prêtre de la doctrine chrétienne — Un proposant — Un quaker — Une belle dame — Antoine Vadé — Catherine Vadé — Guillaume Vadé — Verzenot — le vieillard du mont Caucase — le marquis Villette — le docteur Wellwisher good Natured — le marquis Ximènes — Zapate.

Ce qui peut expliquer et excuser cette profusion de déguisements, c'est que cinquante-deux ouvrages de Voltaire ont été, soit condamnés à Rome et compris dans l'index romain, soit défendus en France. Le pseudonyme devenait pour lui un moyen de tromper la vigilance des censeurs, tandis qu'il mettait sa personnalité à l'abri en cas d'accident.

Cette courte étude sur le nom de Voltaire ne serait pas complète si l'on ne relatait ici que plusieurs littérateurs peu délicats ont emprunté le nom du grand homme pour faire réussir des productions qui, sans ce subterfuge, eussent échappé certainement à l'attention publique. Barbier, dans ses *Anonymes et Pseudonymes,* a donné une liste de sept ouvrages, publiés sous les initiales et le nom de Voltaire. Le patient Quérard, dans ses *Supercheries littéraires*, en énumère dix-neuf. Évidemment ils sont au-dessous de la vérité.

Enfin, disons que François-Marie-Arouet de Voltaire a porté légalement le nom de comte de Tournay, près Genève, qu'il fut successivement gentilhomme de la chambre du roi Louis XV et chambellan du roi de Prusse, et que, malgré son immense et mérité renom, un sieur Montaland-Bouglaux, membre de la Société des sucreries de Seine-et-Oise, a trouvé dans son vrai nom l'anagramme suivant : VALET-ROI.

7

Jan. 19, 1883.

1882

3e ANNÉE

DOUZIÈME LIVRAISON

10 DÉCEMBRE

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN, Imprimeur-Éditeur | Octave UZANNE, Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

PRUNAIRE. SC. P. AVRIL. DEL.

LE LIVRE

— TROISIÈME ANNÉE —

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 DÉCEMBRE 1882

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

I. — DES MALADIES PARTICULIÈRES A CERTAINS OUVRAGES ROMANTIQUES, par CHAMPFLEURY.

II. — LES OUTILS DE L'ÉCRIVAIN : LA PLUME, LE CANIF, LE GRATTOIR, par SPIRE BLONDEL.

III. — LES ANGLAIS QUI ONT ÉCRIT EN FRANÇAIS, par H. S. ASHBÉE.

IV. — CHRONIQUE DU LIVRE : Ventes, renseignements et miscellanées.

Gravure hors texte : Reliure pour *FAUST* de GŒTHE.

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

I. — **Correspondances étrangères :** *Allemagne.— Belgique. — Russie. — Suisse.*

II. — **Livres d'Étrennes** pour 1883.

III. — **Comptes rendus des livres récents** publiés dans les sections de : *Théologie, Jurisprudence. — Philosophie, Morale. — Questions politiques et sociales. — Sciences naturelles et médicales.* — BELLES-LETTRES : *Linguistique, Philologie, Romans, Théâtre, Poésie. — Beaux-arts. — Archéologie, Musique. — Histoire et Mémoires. — Géographie et Voyages. — Bibliographie et études littéraires.—Livres d'amateurs et Mélanges.*

IV. — **Gazette bibliographique :** *Documents officiels. — Académie. — Sociétés savantes. — Cours publics. — Publications nouvelles. — Publications en préparation. — Nouvelles diverses. — Nécrologie. — Le livre devant les tribunaux.*

V. — **Sommaire des publications périodiques françaises :** *Revues littéraires. — Principaux articles littéraires ou scientifiques parus dans les journaux quotidiens de Paris. — Nouveaux journaux parus à Paris, d'après la liste des dépôts,* etc.

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris	40 fr.
Province	42 fr.
Étranger (union postale — première zone)	46 fr.
Étranger (union postale — deuxième zone)	50 fr.
Étranger (hors de l'union)	60 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue, 7, rue Saint-Benoît, à Paris, chez tous les Libraires, ou à tous les Bureaux de poste.

Pour toute communication relative à la Rédaction, s'adresser à **M. Octave Uzanne,** directeur littéraire.

Pour ce qui concerne l'administration, à **M. A. Quantin**, éditeur-gérant.

AVIS : Les trois premières années du LIVRE, en volumes brochés, sont en vente au prix de 60 fr., chaque année prise séparément.

Nos nouveaux abonnés de la 4e année recevront, sur leur demande, A TITRE DE PRIME, ces trois années au prix de l'abonnement annuel, — sans augmentation, — soit à 40 fr. chacune.

DES

MALADIES PARTICULIÈRES

A CERTAINS

Ouvrages Romantiques

QUOIQUE fabriqués pour les cabinets de lecture, c'est-à-dire pour une classe de curieux qui regardaient le livre comme une sorte de gamelle vulgaire, les ouvrages de la période romantique étaient d'une bonne fabrication; aussi le papier a-t-il résisté aux pouces graisseux des lectrices de

basse condition, aux miettes de repas qu'un étudiant avide de lecture laissait tomber entre les feuillets des livres, aux annotations dont des plaisants ou des esprits chagrins couvraient les marges pour invectiver les malheureux auteurs qui, pleins de confiance, appelaient naïvement le lecteur « leur ami ».

Car tel est le fâcheux aspect des livres très lus de cabinets de lecture, qui peut se résumer : 1° en graisse au bas des pages; 2° en détritus de repas économiques; 3° en *graffiti* ou inscriptions au crayon.

De ces déshonneurs qui s'attaquent aux livres de 1830, un habile restaurateur de livres a facilement raison; il lui est presque impossible de tenter la guérison de la maladie la plus invétérée, celle des cachets de cabinets de lecture, aussi lamentable pour le bibliophile que l'est pour un naturaliste un emplâtre de poix sur le tronc d'un arbre exotique.

Habituellement le cachet s'étale dans toute sa noirceur sur le titre des ouvrages romantiques; par là le libraire entendait marquer sa propriété. Imaginez un majestueux monument sur la muraille duquel une municipalité a fait inscrire en gros caractères une inscription pour en écarter les gens grossiers, qui ne se plaisent à satisfaire leurs actes malséants qu'à l'ombre d'une belle façade.

Le cachet de cabinet de lecture, composé d'une encre grasse entourée parfois d'une auréole huileuse débordante, a résisté énergiquement jusqu'ici aux agents chimiques; on peut l'atténuer et le remède est pis que le mal, le faire disparaître, jamais : tous les caustiques connus sont impuissants à en enlever les traces.

Une source de chagrins pour le bibliophile. Avoir payé 1,500 francs l'édition princeps in-octavo de *Notre-Dame de Paris* ou le *Spectacle dans un fauteuil* d'Alfred de Musset, posséder ces livres avec toutes leurs marges, et ne pouvoir faire disparaître des titres le cachet qui s'y étale effrontément est un de ces soucis que le bibliophile a essayé de supporter pendant sa vie, mais qu'il emporte avec lui dans la tombe.

J'ai trouvé pourtant un palliatif à ce fâcheux état de choses, et, désireux d'enlever toute trace de regrets aux amis des livres, je m'empresse de leur en faire part.

Ils sont, je le crois, victimes d'une idée fausse. Si les bibliophiles veulent bien suivre mon raisonnement et y entrer, ils reconnaîtront que les livres romantiques de leurs bibliothèques recouvreront une sorte de virginité et seront dignes de figurer à côté des belles éditions des siècles antérieurs.

J'estime même que, loin de chercher à affaiblir par une restauration mal entendue ces cachets, les amis des livres se plairont dès lors à les voir bien marqués, noirs, suffisamment gras et entrant profondément dans la pâte du papier.

En première ligne le cachet apparaît comme une date. Il marque une

industrie disparue, celle des cabinets de lecture; il précise l'époque qui succéda aux romans « noirs » de Pigoreau; il est une adjonction de marque aux ouvrages fabriqués par les Delangle, les Renduel, les Gosselin, les Charpentier, les Mame, les Werdet, les Souverain, comme la sphère est la marque des Elzevir.

Vous ne pouvez pas empêcher que le livre romantique ait été imprimé spécialement pour les cabinets de lecture. Pourquoi lui enlever sa cocarde? N'est-ce pas une sorte d'armoirie que ce timbre qui indique le propriétaire du livre? Un bibliophile qui se respecte fait graver à son chiffre un *ex-libris* qu'il colle sur la garde de ses livres, et il n'admettrait pas qu'un libraire mentionne sa propriété d'une façon visible!

Je classerai donc le cachet de cabinet de lecture dans la famille des *ex-libris;* il n'est certes ni somptueux ni brillant, mais laissez-le vieillir, et vous reconnaîtrez que l'archéologie doit en faire dans l'avenir le sujet d'un Mémoire intéressant pour quelque Académie des inscriptions.

Il est un autre point de vue plus important à mon sens. Les livres romantiques, dont certains bibliophiles font tant de cas, se tiraient à des nombres restreints, les romans à mille exemplaires, les volumes de poésies à cinq cents; l'éditeur vendait à grand'peine quatre à cinq cents des premiers; les volumes de poésies débités à deux cents exemplaires étaient un triomphe exceptionnel. C'est pour parer à cette pénurie de lecteurs que furent inventés tous les faux tirages, même de Victor Hugo, car les bibliophiles les mieux disposés en faveur de l'école romantique sont obligés d'avouer les tricheries de librairie. Si la *Notre-Dame de Paris,* malgré son succès, fut dure à enlever, il eût fallu un cric puissant pour soulever Balzac; je me rappelle qu'étant en librairie vers 1843, de sinistres ballots — retour de province — faisaient grimper dans les combles, pour n'en plus sortir, les éditions de Balzac et de Stendhal, imprimées par Souverain.

Il me paraît donc important de savoir dans quelles provinces, dans quelles villes, s'écoulaient les livres romantiques, et c'est là qu'apparaît l'utilité des cachets de cabinet de lecture.

Rien que par leurs marques ces ouvrages forment aujourd'hui un enseignement géographique et anthropologique inattendu. Anthropologiquement le cachet permet d'évoquer dans une certaine mesure les rapports du physique et du moral du lecteur, et dans cette série d'idées un intelligent bibliophile ne sera pas très éloigné de se former une mesure du crâne et de l'angle facial qui permettaient au sujet de goûter tels ou tels ouvrages de la nouvelle école.

Géographiquement ces cachets déterminent d'une facon exacte dans quelle région de la France le romantisme avait pénétré, et la capacité intellectuelle des provinciaux susceptibles de s'associer à certaines idées regardées alors par les Géronte comme subversives.

C'est donc à la littérature romantique que sont dues ces données in-

téressantes et c'est pourquoi il ne faut pas dédaigner tel ouvrage de 1830, méprisé pour son cachet. Il contient son enseignement.

On ne peut indiquer ici qu'à grands traits les principales divisions d'un semblable thème. Nul doute qu'un Brunet de l'avenir ne divise cette série en trois classes; 1° beaux cachets : 2° cachets faibles; 3° cachets-pièges ou cachets à surprises.

Par beaux cachets j'entends ceux qui ont été marqués vigoureusement et qui ont pénétré profondément jusqu'à la plus mince fibrille du papier; le cachet faible, une main débile de vieille dame dirigeant un cabinet de lecture l'a apposé par acquit de conscience et les caractères pâles, mal venus, offrent peu de valeur marchande. Il est d'autres cachets qu'on pourrait croire honteux, car ils se cachent au milieu du volume; le libraire les a imprimés à une certaine page, espérant ainsi rentrer en possession d'un livre oublié sur la table de nuit d'une auberge par quelque commis-voyageur insouciant.

A la série n° 1 se rattache le cachet resplendissant, celui qui se détache en noir d'un ouvrage romantique nettoyé avec soin, et qui est entré dans une bibliothèque d'amateur.

Une édition des *Jeune-France* de Théophile Gautier fut peut-être payée dernièrement 2,000 francs (je dis deux mille francs), eu égard au cachet qu'avait imprimé profondément sur le titre une certaine dame Leprieur, libraire à Confolans.

Les cachets se rencontrent rarement sur les titres des œuvres de Petrus Borel. La librairie de cabinet de lecture en province se montra pudiquement revêche envers l'auteur de *Madame Putiphar,* d'où l'absence de cachet.

Les romans historiques du bibliophile Jacob possèdent habituellement leurs cachets; les provinciaux sérieux repassaient leur Anquetil dans les ouvrages moyen âge de l'excellent Paul Lacroix.

Ils sont moins fréquents, les cachets sur les œuvres de Balzac; les observations physiologiques du romancier nuisaient au débit de ses romans en province. *Seraphitus Seraphita, le Lys dans la vallée* se rencontrent fréquemment vierges de cachets.

Les poètes également ne sont marqués d'un cachet qu'exceptionnellement. Je possède toutefois *la Cape et l'Épée,* de Roger de Beauvoir,

avec le frontispice à l'eau-forte de Célestin Nanteuil, rogné sans goût par un relieur de sous-préfecture; mais le cachet bien marqué sur ce volume

de poésies fait passer par-dessus ce défaut; aussi me paraît-il utile d'en donner un fac-similé.

On se demande tout d'abord quel attrait pouvait trouver aux poésies de *la Cape et l'Épée* ce M. Blanchemain-Drian, confiseur à Nancy. Tout porte à croire qu'il joignait à ses sucreries un cabinet de lecture. C'est en tout cas une attestation irréfragable que Roger de Beauvoir avait des admirateurs en Lorraine : on y goûtait ses poésies. Que d'inductions pourront trouver nos petit-fils dans cent ans en étudiant de près ces marques de librairie injustement méprisées par les bibliophiles!

Tel est le point de vue auquel je me suis placé pour écrire ces lignes. J'ai l'espoir qu'il ne sera pas repoussé et que sous peu une mention particulière sera attachée aux ouvrages romantiques ainsi timbrés. Il me serait doux de lire dans les catalogues de librairie ancienne, à la suite de la désignation d'un livre reprenant son cours normal, une attestation d'honorabilité ainsi conçue : *Tel livre a du cachet.*

CHAMPFLEURY.

LES OUTILS DE L'ÉCRIVAIN

LA PLUME, LE CANIF, LE GRATTOIR.

Il n'est jamais question de *plumes à écrire* dans l'antiquité; c'est une invention postérieure de plusieurs siècles à l'ère chrétienne. Pour écrire sur les feuilles d'arbre, l'écorce et les tablettes enduites de cire, dont se servaient les anciens, on employait, comme nous l'avons dit, le *style* ou *stylet*. Mais pour tracer des caractères sur la toile, le papyrus, on faisait usage de roseaux (*calami*) taillés à l'aide d'un canif.

L'Italie produisait des calames; mais ils étaient noueux, fistuleux, spongieux, couverts d'un bois mince qui se desséchait, buvait l'encre et se fendait presque toujours. Les meilleurs, selon Pline, venaient de Gnide et des environs du lac Anaïtique, en Asie, ou d'Égypte. Apulée, au commencement de ses *Métamorphoses*, fait allusion à ceux de cette dernière contrée, lorsqu'il rapporte qu'il écrit sur du papier d'Égypte, avec un roseau du Nil. L'épigrammatiste Martial, dans son distique sur *les paquets de roseaux à écrire*, précise davantage : « Les roseaux de la terre de Memphis servent à l'écriture ; on emploie, pour couvrir les toits, ceux des autres marais. » C'étaient donc les bords du Nil et la ville de Memphis, où les roseaux étaient manufacturés, qui fournissaient les calames

les plus recherchés. En effet, les roseaux taillés servaient principalement à tracer sur le papyrus l'écriture dite *démotique,* dérivée de l'écriture *hiératique*, première abréviation de l'écriture *hiéroglyphique*. Mais pour tracer cette dernière sur les murs des palais ou sur les parois des obélisques, les scribes se servaient de pinceaux en jonc fibreux, qui, trempés dans l'eau, acquéraient la souplesse nécessaire pour étendre la couleur. Horus-Apollon, dans ses *Hiéroglyphes*, et saint Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates*, le disent positivement.

Les roseaux d'Égypte étaient forts comme les grosses plumes de l'aile d'une oie, bruns, fermes et luisants quand ils étaient secs. Sur une fresque de Sakkarah, aujourd'hui au musée de Boulaq, l'artiste a représenté des scribes faisant le compte de la récolte, et ayant l'encrier sous le bras, le calame à la main, et deux roseaux de rechange à l'oreille. Une vitrine de la *Salle funéraire*, au musée Égyptien du Louvre, renferme des palettes de scribes. Ces petits meubles sont ordinairement en bois dur ; un trou de forme carrée servait à insérer les roseaux taillés pour l'écriture.

Les Indous et les Persans emploient aussi le roseau pour écrire et lui donnent le nom de *qalam*, expression usitée chez la plupart des Orientaux. Quant aux Arabes, leurs plumes sont des *qalams* de la grosseur de nos belles plumes d'oie, qu'ils taillent comme nous, en les fendant; mais ils laissent un bec bien plus long. Le bec doit être coupé dans sa largeur, avec une inclinaison proportionnée aux différents accidents du type à calligraphier. Voici à ce sujet quelques indications curieuses, empruntées à Ibn-el-Bawwab, poète célèbre et calligraphe arabe, qui vivait au ve siècle de l'hégire :

« O vous qui désirez posséder dans sa perfection l'art d'écrire, et qui avez l'ambition d'exceller dans la calligraphie,

« Si votre projet est sincère et votre résolution ferme, priez le Seigneur de vous en faciliter le succès.

« Choisissez d'abord des *qalams* droits, solides et propres à produire une belle écriture;

« Et lorsque vous voudrez en tailler un, préférez celui qui est d'une grosseur moyenne;

« Examinez ses deux extrémités et choisissez, pour la tailler, celle qui est la plus mince et la plus ténue.

« Placez la fente exactement au milieu, afin que la taille soit égale et uniforme des deux côtés.

« Quand vous aurez exécuté tout cela en homme habile et connaisseur en son art,

« Appliquez toute votre attention à la coupe, car c'est de la coupe que tout dépend. »

Selon le traité sur l'*Origine des choses,* les Chinois, au contraire, commencèrent par se servir de simples bambous pointus. Les bambous furent ensuite remplacés par des pinceaux, définis dans le *Dictionnaire de Hiu Chin,* « instruments qui servent à tracer l'écriture ». Suivant Tching-Taï, « dans l'antiquité on n'était pas dépourvu de pinceaux pour écrire ; seulement c'est depuis Moung-Tien, des Thsin, que l'on a employé le poil de lapin dans leur fabrication. Le

maître (Confucius), pour écrire les Annales du royaume de Lou (sa patrie), se servit de pinceaux dont le poil provenait d'une espèce d'antilope. »

Les Grecs, qui par Hérodote et Platon avaient eu connaissance des coutumes égyptiennes, préférèrent se servir du roseau pour écrire et lui donnèrent le nom de *calamos*. Les « roseaux au bec pointu », les « calames fendus à leur pointe et bien taillés », les « excellents calames aux becs noircis », les « roseaux qui révèlent les mystères de la pensée », et « par lesquels le temps conserve à l'avenir la mémoire du passé », sont maintes fois célébrés par les poètes de l'*Anthologie grecque*. La taille et la forme de la plume sont d'ailleurs démontrées par le calame que tient une des trois Parques sur l'urne cinéraire de la villa Borghèse, représentant la mort de Méléagre. Une figure de femme en terre cuite, publiée par Ficoroni, et qui tient un calame dans sa main, fait voir, ainsi qu'une pierre gravée du cabinet de Stosch, que les écrivains de l'antiquité tenaient la plume de la même manière que nous.

« Les paroles ont beau courir, la main vole plus vite encore. La langue n'a pas achevé, que le calame a déjà fini », dit le poète Martial. Aussi les peuples anciens conservèrent-ils les plumes de roseau jusqu'à l'époque du moyen âge. Dans le *Roman d'Apollonius de Tyr*, auteur chrétien du commencement du ve siècle, traduit du grec en latin vers 1350, on trouve une énigme intitulée *le Roseau taillé en plume*, dont voici la traduction :

De la rive profonde ami fidèle et tendre,
Je chante les neuf Sœurs; et je leur fais entendre
D'harmonieux accords, quand, gorgé de liqueur,
Mon bec est tout noirci de l'humide couleur.

Chez les Romains, la plume de roseau était désignée par les mots *arundo* ou *fistula*, comme on le voit dans Ausone et dans Perse. Cicéron et Horace nomment aussi le roseau à écrire *calamus*, expression adoptée de préférence par les Latins. Ausone lui donne par extension le nom de *fissipes*, « pied fourchu », parce qu'elle était fendue comme les nôtres au bec. Quant au serre-plume ou étui pour mettre les roseaux à écrire, on l'appelait *calamarius* ou *theca calamaria*. Suétone raconte à ce sujet que l'empereur Claude, devenu méfiant et peureux, cessa seulement vers la fin de son règne de faire ôter aux esclaves et aux scribes les boîtes à plumes et les poinçons qu'ils portaient à la suite de leurs maîtres. « Quand tu auras reçu cette écritoire (*theca calamaria*), ne manque pas de la garnir de plumes. Je t'ai donné le principal; à toi d'y joindre l'accessoire », lit-on dans les *Épigrammes* de Martial.

Quelques peintures antiques offrent des représentations de roseaux à écrire, dont on trouve d'ailleurs des spécimens authentiques, découverts à Portici avec les objets exposés dans la *Salle des papyrus*, au musée national de Naples. On peut voir au même musée (*Salle des bronzes*) un petit tuyau en verre moderne renfermant une plume en roseau pour écrire, trouvée avec un papyrus à Herculanum. Dans la *rue de l'Abondance*, anciennement *rue des Orfèvres*, à Pompéi, les murs conservent encore les noms des propriétaires en caractères grossiers, peints en rouge; quelquefois ils recouvrent le nom d'un précédent propriétaire, imparfaitement effacé. Plusieurs de ces marchands, suivant une

coutume dont les exemples sont multipliés à Pompéi, se mettent toujours sous le patronage de l'édile. C'est ainsi que le scribe Faventius, se recommandant à l'édile, ajoute à côté de l'inscription un portrait avec la *plume à l'oreille.*

Les Romains se servaient aussi d'une espèce de plume à écrire, nommée *penna*, faite d'une penne dans le genre de nos plumes d'oie, comme le montrent deux bas-reliefs des colonnes Trajane et Antonine, qui remontent au IIe siècle de notre ère. Sur tous les deux on la trouve dans la main d'une femme représentant une Victoire et occupée à relater les triomphes des empereurs. L'usage de la *penna,* comme instrument à écrire sur le parchemin et le papier, selon la savante dissertation du bénédictin Jean Luc d'Achery (*Historia pennarum,* Altemburgi, 1726), est toutefois d'une époque relativement moderne; le roseau (*arundo*, *calamus*) ayant seul été employé dans les premiers temps de l'antiquité. Mais on peut inférer d'un texte de l'anonyme auteur d'une *Histoire de Constance*, et extrait par Adrien de Valois dans ses notes sur Ammien Marcellin, que les plumes se répandirent peu à peu dès le Ve siècle, sans pour cela faire cesser l'usage des calames ou roseaux. En effet, saint Isidore de Séville, qui vivait au VIIe siècle, est le premier auteur qui en parle au VIe livre de ses *Origines :* « Le roseau (*calamus*) et la plume (*penna*) sont les instruments qui servent à écrire. Ce sont eux, en effet, qui tracent (infiguntur) les mots sur les parchemins; mais le calame est tiré de l'arbuste, tandis que la plume vient de l'oiseau. La pointe de celle-ci est partagée en deux parties, et tout le reste du corps demeure intact. »

Althelmus, mort en 709, le premier Saxon qui ait écrit en langue latine, a composé les vers suivants sur une plume de pélican, conservés dans la *Maxima Bibliotheca patrum* (Lugdini, 1677). Nous en donnons la traduction à titre de curiosité.

Sur une plume à écrire.

« Je pris jadis naissance, blanche progéniture, aux flancs immaculés du pélican, dont le large gosier se désaltère aux eaux pures du lac.

« Dans la blanche plaine je vais en droite ligne, laissant sur les blancheurs de la route mes traces d'azur et par l'ombre de mes circuits menaçant le champ lumineux.

« Mais ce n'est pas assez d'un sentier tracé dans la plaine ; en mille sens divers la voie s'y divise, conduisant toujours au haut des cieux celui qui ne sait point s'égarer ».

Dans ce logogriphe l'auteur fait allusion à la feuille de papier (*blanche plaine, champ lumineux*) sur laquelle on écrit, et aux divers traits de plume que faisait le scribe en écrivant.

Il est encore fait mention des plumes à écrire dans l'inscription suivante tracée sur les murs du musée ou de l'appartement qu'occupaient les religieux copistes de Charlemagne (*Alcuini opera,* cura Frobenii, Ratisbonæ, 1777).

« Qu'ici travaillent les frères qui copient les livres sacrés et les écrits vénérés des Pères de l'Église. Que l'on n'y entende aucune parole de frivolité, de peur qu'à son occasion la main se méprenne en ce qu'elle doit écrire. Les

exemplaires les plus corrects doivent être recherchés par le copiste, afin que leur plume marche rapidement dans son droit chemin. Que chaque membre de phrase soit séparé par les deux points ou par la virgule, et que la fin de la période soit toujours marquée par le point, de peur qu'en remplissant ses fonctions à l'église devant la pieuse assemblée de ses frères, le lecteur ne lise mal ou ne soit obligé de s'interrompre tout à coup. »

Comme on le voit, à partir de cette époque, les plumes paraissent avoir fait abandonner complètement les roseaux. Cependant, suivant Browerus, on se servait encore de la canne ou du calame pour les lettres onciales et majuscules, et de la plume pour les petits caractères. Cette opinion est partagée par Montfaucon. « S'il nous était permis ici de recourir à des conjectures fondées sur les traits de l'écriture courante, dit-il dans sa *Nouvelle Diplomatique grecque,* nous donnerions les diplômes mérovingiens aux calamus, ainsi que les chartes romaines, dont l'antiquité remonte encore plus haut. Au VIIIe siècle, la *plume* et la canne auraient servi à écrire en France tour à tour les diplômes. Mais la plume aurait insensiblement pris le dessus. Au siècle suivant, le roseau n'aurait plus été admis à écrire le corps des actes émanés de la puissance royale, quoiqu'il ne fût pas exclu des signatures, et que les bulles des papes et les actes synodaux le préférassent encore à la plume. »

L'abbé de Godwic observe fort judicieusement qu'à défaut de textes clairs des auteurs sur l'antiquité des plumes, on peut s'en tenir aux peintures des anciens manuscrits. Mabillon en cite deux, l'une de l'abbaye de Hautvilliers, du temps de Louis le Débonnaire, et l'autre de l'abbaye de Saint-Amand, du Xe siècle. La première nous offre des portraits des Évangélistes, tenant des plumes à la main; la seconde représente dans la même attitude Beaudemont, ancien écrivain de la vie de saint Amand; il ne s'ensuit pas qu'aux IXe et Xe siècles l'usage des cannes fût totalement aboli, mais bien qu'on se servait de plumes, même pour écrire les manuscrits.

Quoi qu'il en soit, plus on approche de la fin du moyen âge, plus on trouve répandu l'usage des plumes à écrire, particulièrement dans les abbayes, où l'art des copistes et des calligraphes était en grand honneur. Cela explique pourquoi Pierre de Cluny, surnommé le Vénérable, ami d'Abélard, mort en 1157, exhorte un de ses amis à préférer « la plume (*penna*) à la charrue, et à écrire au lieu de labourer ». L'inventaire du roi Charles V, dressé en 1380, mentionne une écritoire d'or contenant, entre autres objets, « une plume à escripre »; et l'*Oreloge de la Mort*, fabliau du XIVe siècle, parle de celles dont se servaient les écoliers.

Les uns apprennent à escripre
Des greffes, en tables de cire;
Les autres suivent la coustume
De fourmer lettres à la plume,
Et peignent dessus les péaux
Et de moutons et de véaux.

« On assortit les plumes, dit Olivier de Serres, selon à quoi on les destine, « pour les licts, pour escrire... et pour autres usages. »

Dans les écoles du XVIe siècle, le maître lisait et commentait devant ses

élèves les *Instructions de bien et parfaitement écrire, tailler la plume..., avec quatrains en ordre d'A, B, C*, par Jean Lemoine, écrivain de Paris (1556), car les écoliers d'alors ne quittaient pas, selon les expressions de Jodelle, dans sa comédie de l' *Eugène*,

Les livres, le papier, les plumes,
Et les bréviaires...

Un petit ouvrage in-4°, publié en latin par Gerardo Mercatore (1540), contient également un recueil de modèles d'écriture cursive, avec des figures gravées sur bois, indiquant la manière de tailler sa plume et de tenir la main pour ces sortes d'écritures.

Mais il ne s'agit ici que de plumes ordinaires, et il y en avait de plus riches. « Je n'ai pas encore pu trouver les plumes de grue que vous m'avez demandées, lit-on dans les *Lettres confidentielles d'Albert Dürer*, écrites de Venise à son ami Balibald Pirkeimer (1506); mais il y a ici beaucoup de plumes de cygne avec lesquelles on écrit et que vous pouvez mettre à votre chapeau en attendant. » Bien évidemment, c'étaient là des exceptions, tandis que les plumes d'oie, moins chères que les plumes de grue ou de cygne, se généralisaient en même temps que l'écriture.

C'est environ vers cette époque que les Hollandais trouvèrent, les premiers, un bon procédé qu'ils tinrent longtemps secret, pour débarrasser les plumes à écrire de l'humeur graisseuse dont elles sont tapissées à l'intérieur et à l'extérieur, et qui empêche l'encre d'y adhérer et d'y couler comme il faut. Ces plumes se revendaient sous le nom de *plumes hollandées*. Néanmoins, quelles que fussent les plumes dont on se servît pour écrire, il fallait les tailler, ce qui occasionnait une perte de temps toujours fâcheuse. « Elle dit constamment qu'elle va vous écrire, rapporte Mme de Sévigné en parlant de Mme de Grignan; elle taille ses plumes. » Il est vrai que pour obvier à ce désagrément, il suffisait d'aller rue Saint-André, du côté du pont Saint-Michel, chez un papetier déjà renommé « pour la bonne encre, pour les canifs fins », et dans l'assortiment duquel, suivant le *Livre commode*, on trouvait aussi des « plumes taillées ». Mais ces plumes étaient probablement peu connues, et les inhabiles, les impatients, se trouvaient forcément dans le cas de Fontenelle, qui, d'après le *Journal manuscrit de Cideville* (1742-1757), disait quelquefois de lui-même « que deux fées avaient présidé à sa naissance; que l'une avait dit : Tu écriras toute ta vie, et que l'autre avait ajouté : Mais il aura toujours de mauvaises plumes ». Heureusement que, selon le même auteur, « Fontenelle ne faisait presque jamais de ratures », à la différence de Voltaire, qui corrigeait et recorrigeait sans cesse.

Ajoutons que la plume d'oie fut longtemps un terrible instrument entre les mains des gens de loi. On connaît le sixain ironique de Richelet :

Mon ami, ta fureur
Contre ton procureur
Injustement s'allume;
Cesse d'en mal parler.
Tout ce qui porte plume
Est créé pour voler.

Au XVIIIe siècle, la plume d'oie était dans presque toutes les mains. Sébastien

Mercier, dans un chapitre de son *Tableau de Paris* intitulé *Plumes de commis,* dit avec raison : « Comptez, si vous le pouvez, toutes ces plumes machinales qui arment la main de ces commis, dressant de toutes parts comptes, quittances, bordereaux. Sur combien de registres un pauvre écu ne doit-il pas être couché avant de parvenir à sa destination ! Que de bureaux peuplés de scribes qui rongent ce pauvre écu pendant qu'il circule ! Quelle race innombrable de tailleurs de plumes, chiffrant, calculant, faisant de la ronde et de la bâtarde !... Le moindre de ces commis a six cents livres. Il a le canif en poche, l'épée au côté; il fait un peu d'arithmétique : voilà sa science, voilà son gagne-pain. »

Sous la Révolution, on ne connaissait également que la plume d'oie. « La Terreur avait cessé, nous apprend Lombard de Langres dans ses Mémoires, qu'on voyait encore, place du Carrousel, en face des Tuileries, un monument à jour en forme de pyramide, où étaient renfermés et offerts à la vénération publique, la baignoire dans laquelle Marat avait été frappé; la table, l'écritoire et la plume dont il s'était servi pour demander, après les massacres de septembre, une nouvelle hécatombe de 300,000 têtes. La *Jeunesse dorée* de Fréron abattit ce monument, dispersa ces guenilles et fut chercher au Panthéon les restes de l'*Ami du peuple*, auxquels elle donna l'égout de Montmartre pour sépulture. »

Concurremment avec les plumes d'oie, de grue et de cygne, on employa aussi les plumes de vautour, les plumes de canard et les plumes de corbeau; ces dernières n'étaient guère employées que pour le dessin ou les écritures très fines. L'*Almanach des Muses,* année 1804, renferme le quatrain suivant sur un *Envoi de plume de corbeau à un célèbre dessinateur :*

Le dieu des arts l'a juré par le Styx;
Pour les dessins d'une touche si pure,
Ces plumes de corbeau vont, changeant de nature,
Devenir, sous tes doigts, les plumes du phénix.

Jusqu'en 1830, époque où l'on importait chaque année en France, d'après les registres de la douane, de quatre-vingts à cent mille kilogrammes de plumes à écrire, toutes venant de Russie, de Belgique et d'Angleterre, la plume d'oie est restée le véritable instrument de l'écriture. Vers 1839 seulement, les plumes métalliques commencèrent à se répandre dans le public, quoique les maîtres d'écriture eussent prononcé leur arrêt en faveur de la plume d'oie. L'industrie put dès lors livrer des plumes métalliques à un sou la douzaine; mais elles n'étaient pas perfectionnées comme de nos jours. Cela explique pourquoi la plupart des grands écrivains de la première moitié de ce siècle ont préféré les plumes d'oie aux plumes de fer. « Nous citerons à la tête de ces récalcitrants, dit Alexandre Dumas père, dans une monographie de l'oie, publiée en 1867, Chateaubriand, de Vigny, Méry et Victor Hugo. Le premier ouvrage que celui qui écrit ces lignes ait écrit avec une plume de fer est *Richard d'Arlington.* » Il en est de même de George Sand. « Il est très vrai que je suis une paresseuse, dit-elle dans une lettre datée de Nohant (20 janvier 1829)[1]. Vous savez que je suis de force à me laisser brûler les pieds plutôt que de me déranger et à vous

1. Correspondance de George Sand, t. Ier.

couvrir une lettre de pâtés plutôt que de tailler ma plume... chacun sa nature. »

Le 14 mai 1857, Gustave Flaubert fait l'aveu suivant à son correspondant Louis de Cormenin : « Un encrier, pour beaucoup, ne contient que quelques gouttes d'un liquide noir; mais pour d'autres, c'est un océan, et moi je m'y noie. J'ai le vertige du papier blanc, et l'amas de mes plumes taillées sur une table me semble parfois un buisson de formidables épines. J'ai déjà bien saigné sur ces broussailles. » Enfin une révélation de Desbarolles, l'auteur des *Mystères de la main et de l'écriture*, nous apprend qu'Alexandre Dumas fils n'emploie également que des plumes d'oie. « Il rature, il efface, il jette au hasard les feuilles sur sa vaste table toute parsemée de plumes d'oie qu'il saisit quand l'inspiration le prend. »

Victor Hugo se sert encore aujourd'hui de la plume d'oie, « celle qui a la légèreté du vent et la puissance de la foudre », selon ses propres expressions. Un jour, le célèbre écrivain ayant reçu, avec une dédicace en vers, une plume en rapport direct avec son génie, il répondit à ce cadeau par les strophes suivantes tirées des *Contemplations*, et intitulées : « Au poète qui m'envoie une plume d'aigle. »

Oui, c'est une heure solennelle!
Mon esprit, en ce jour serein,
Croit qu'un peu de gloire éternelle
Se mêle au bruit contemporain.

Puisque, dans mon humble retraite,
Je ramasse, sans me courber,
Ce qu'y laisse choir le poète,
Ce que l'aigle y laisse tomber!

Puisque sur ma tête fidèle
Ils ont jeté, couple vainqueur,
L'un, une plume de son aile,
L'autre, une strophe de son cœur!

Oh! soyez donc les bienvenues,
Plume! strophe! envoi glorieux!
Vous avez erré dans les nues,
Vous avez plané dans les cieux!

Les grands conquérants seuls, à l'exemple du grand Frédéric, aiment à se servir de plumes inconnues au vulgaire. Voltaire, décrivant une bataille dans son *Épître au roi de Prusse* (1741), dit avec autant de flatterie que d'esprit :

Je vous y vois, tranquille au milieu de la gloire,
Arracher une plume au dos de la Victoire,
Et m'écrire en jouant, sur la peau d'un tambour,
En vers toujours heureux, pleins de grâce et de tour.

L'empereur de toutes les Russies, Alexandre, avait de moins hautes prétentions. Il se faisait suivre, pendant ses campagnes et ses longs et nombreux voyages, par un employé aux appointements de 8,500 francs par an, chargé uni-

quement de lui tailler ses plumes. Cet artiste, armé d'un arsenal de canifs et muni d'un approvisionnement considérable de plumes, devait en tenir constamment une centaine de taillées sous la main impériale, ce qui n'était que le strict nécessaire; car l'autocrate ne reprenait jamais deux fois la même plume, ne fût-ce que pour donner une seule signature. Cet employé resta en fonctions pendant toute la durée du règne d'Alexandre.

Les plumes métalliques, espèces de plumes d'un métal assez dur pour résister et durer longtemps, et en même temps assez flexibles pour former les liaisons les plus fines, ont de nos jours succédé aux plumes d'oie. Elles sont cependant d'un usage très ancien. Les Romains faisaient, à l'imitation des *calami*, de véritables plumes en métal. Le docteur anglais Lister, médecin de la reine Anne, dans la relation de son *Voyage à Paris* (1698), affirme avoir vu, parmi les antiquités conservées autrefois à la bibliothèque Sainte-Geneviève, un ancien instrument à écrire en fil d'argent gros et épais, roulé en forme de tire-bouchon, et les deux bouts dirigés du même côté et à quelque distance. On pouvait mettre l'index entre les deux pointes, et le corps de l'instrument remplissait la main. « L'un des bouts étoit en forme d'aiguille; c'étoit pour écrire sur des tablettes cirées. L'autre bout présentoit une espèce de bec de coq, dont la pointe étoit fendue en deux, tout juste comme nos plumes d'acier : et c'est de là, sans doute, que les modernes ont pris les leurs. » On rencontre une plume en métal dans la collection d'antiquités romaines formée à Aoste *(Augusta praetoria)*. Elle est en bronze, fabriquée avec une feuille de ce métal roulée et forgée sur un mandrin de fer; le joint ne porte aucune trace de soudure. D'autres semblables ont été trouvées dans divers endroits. On en voit une au musée de Liège, et une autre au musée de Nîmes.

Suivant Montfaucon, les patriarches de Constantinople se servaient, pour écrire leurs lettres, d'un roseau d'argent, dans le genre de celui dont fait mention une épigramme de l'*Anthologie grecque*. Il semble aussi résulter de divers textes que leur usage existait dans quelques couvents. En effet, au XIVe siècle, on écrivait parfois avec des plumes de fer ou de cuivre, puisque le faussaire que Robert d'Artois employa pour fabriquer les faux titres dont il avait besoin avoua dans sa déposition qu'il avait fait usage d'une *penne d'airain*.

Le XVIe siècle connut également les plumes de métal; mais elles étaient fort rares. C'est pourquoi Juste-Lipse, catholique à Rome, luthérien à Iéna, calviniste à Leyde, et enfin catholique à Louvain, consacra à la Vierge, par son testament, dressé en 1606, « sa plume d'argent » et lui légua sa robe fourrée.

Les plumes d'argent devinrent plus communes à partir du XVIIe siècle. On trouve des traces de ce luxe dans quelques écrits contemporains. Le *Testament et inventaire des biens de Claudine Bouzonnet Stella*, femme artiste de ce temps (1693-1697), mentionne entre autres objets précieux d'orfèvrerie « un petit estuy, dans lequel il y a un cure-oreille et une plume d'argent; — un autre estuy ayant cuiller, ciseaux, couteau, fourchette, leur manche se démontant, une plume d'argent, et au fond de l'estuy une écritoire aussi d'argent ».

Quant aux plumes d'acier, elles commençaient à jouir d'une certaine vogue, si l'on en juge par le couteau au millésime de 1614, conservé dans la collection d'objets d'art du château des landgraves, à la Wartbourg, et portant dans son manche une plume d'acier et un encrier. Tout porte à croire effectivement que,

dès cette époque, on adaptait des plumes d'acier à divers ustensiles, entre autres aux porte-crayons. Dans les curieux mémoires écrits contre Mme de Pompadour et publiés sous ce titre : *le Despotisme dévoilé,* le célèbre prisonnier de la Bastille Henri Masers de Latude raconte que, voulant écrire entre les lignes de quelques livres qu'il avait achetés, il se rappela qu'il n'avait aucune des choses nécessaires pour écrire. « J'aurais pu prendre au lieu de plume des arêtes de carpes, comme la première fois; mais j'avais observé qu'elles ne pouvaient servir à des caractères fins, comme l'étaient ceux qu'il fallait placer dans les interlignes d'un ouvrage imprimé : j'usai d'un autre expédient. Je pris une pièce de deux liards que je frappai au point de l'aplatir comme une feuille de papier, et de l'étendre comme un écu de six francs; ensuite je l'arrondis, et je parvins à en faire une excellente plume, comme nous en voyons tous les jours dans des crayons. »

D'autre part, nous savons par le *Livre commode* de 1692 que le sieur Dalesne, rue Saint-Denis, près la fontaine de la Reine, vendait des plumes d'acier de son invention. Mais il est probable qu'on en fabriquait aussi en Angleterre, car le docteur Lister, décrivant une plume antique, ne manque pas de dire que la pointe de cette plume était fendue en deux, tout juste comme nos plumes d'acier. Et il ajoute : « Nous les faisons aujourd'hui d'argent, d'or ou de vermeil; mais tout cela manque de ressort et ne vaut ni l'acier ni la plume d'oie : celle-ci, à la vérité, est bientôt usée; l'acier est indubitablement ce qu'il y a de mieux, et si vous usez d'encre de la Chine, la meilleure de toutes les encres, jamais elle ne rouille la plume, mais au contraire la conserve sous une espèce de vernis, qui se sèche dessus et y adhère, quand même vous l'essuyeriez sans aucun soin. »

Quoique le savant académicien André Dalesne ait devancé de plus d'un demi-siècle, comme on l'a vu, les prétendus inventeurs des plumes métalliques, on attribue généralement cette innovation à un mécanicien français nommé Arnoux, établi à Rouen vers 1750. Ces plumes, d'un métal très fin et très léger, dur et flexible, étaient propres à faire toutes les opérations de l'écriture avec autant de délicatesse et plus de promptitude qu'avec la plume d'oie. Outre l'avantage de la durée et d'un caractère toujours uniforme, ces plumes économiques offraient encore celui d'épargner à l'écrivain la peine de les tailler.

D'un autre côté, Gabriel Peignot, dans ses *Amusements philologiques,* fait revenir l'honneur de l'invention des plumes métalliques à l'Anglais Wise. Le *Dictionnaire de l'industrie* (1776) les annonce ainsi parmi les inventions nouvelles : « Plumes d'acier d'Angleterre, propres pour écrire, non sujettes à s'émousser, 30 sols. Fontaine, bijoutier, rue Dauphine, 1772. » En l'an X, un fabricant du nom de Barthelot inventait de nouvelles plumes dont le *Moniteur* de la même année rend un compte très favorable. « On ne taille pas ces plumes, qui ont été approuvées par l'Athénée des arts et admises par le jury d'examen des objets d'art à l'exposition publique de l'année. Ces plumes sont d'argent préparé exprès, et infiniment supérieur pour la durée et par son élasticité à l'argent ordinaire, ce qui les rend aussi douces que des plumes d'oie. » Mais ces produits n'étant fabriqués qu'à la main et en quantité restreinte, les plumes étaient peu répandues et considérées plutôt comme des objets de curiosité que comme des instruments pratiques.

Les plumes métalliques furent employées d'une manière tout à fait exceptionnelle jusqu'au jour où les Anglais conçurent l'idée de les fabriquer sur une grande échelle. Les commencements de la nouvelle industrie, établie d'abord à Birmingham, ne furent pas très heureux, à cause de la qualité médiocre des produits. Les choses prirent une tournure plus favorable vers 1820, quand on eut imaginé de substituer des tôles d'acier aux feuilles de cuivre mises en œuvre jusqu'alors. Cette amélioration, jointe à d'ingénieux procédés d'exécution inventés, pour la plupart, par James Perry, de Londres, répandit de plus en plus l'usage des plumes métalliques, qui furent très longtemps fournies par l'Angleterre au monde entier. Mais depuis une trentaine d'années il s'est formé, dans plusieurs parties de l'Europe, des fabriques qui, après de nombreux tâtonnements, ont fini par devenir florissantes. Malgré divers essais faits en France, en 1807, par les Parisiens Bouvier et Barthelot, et en 1820, par Dejernon, cette industrie n'existe véritablement en France que depuis 1847, époque à laquelle MM. Poure et Blanzy établirent à Boulogne-sur-Mer une manufacture devenue tellement importante, que non seulement notre commerce ne tire plus aujourd'hui de plumes d'Angleterre, mais que les plumes qui en sortent font une rude concurrence aux plumes anglaises. Ajoutons qu'en dehors de la France et de l'Angleterre, il n'existe que deux fabriques de plumes métalliques, l'une à Berlin, l'autre à New-York.

Les plumes métalliques se fabriquent le plus souvent en acier; cependant on en fait quelquefois en argent, en platine et en or, dans le genre des plumes que Voltaire se faisait envoyer de Paris à Cirey. En effet, le 24 novembre 1738, le célèbre philosophe écrivait à Thieriot : « Envoyez-moi des plumes d'or, si vous avez de la monnaie; je suis las de vous écrire avec des plumes d'oison. » La strophe suivante d'Hégésippe Moreau fait mention des plumes en métal précieux.

Forgeron, laisse sur l'enclume
Le fer vengeur inachevé :
L'arme du siècle, c'est la plume,
Levier qu'Archimède a rêvé.
Écrivons; quand pour la patrie
La plume de fer veille et crie
Aux mains du talent indigné.
Rois, princes, valets, tout ensemble
S'écrie...! et la plume d'or tremble
Devant l'arrêt qu'elle a signé.

Quelquefois même, pour en prolonger la durée, on munit ces plumes de luxe de pointes de rubis ou d'iridium. Les plumes à pointes de rubis paraissent avoir été imaginées vers 1840, par M. Doughty, de Londres. C'est le Parisien Mallat qui les a introduites en France, en 1843; c'est lui qui a également remplacé le rubis par l'iridium. Les Américains font un usage assez fréquent de plumes d'or armées de pointes de rhodium, inventées en 1803 par Wollaston. Ce dernier métal, qui accompagne ordinairement le platine dans les minerais, et que l'on rencontre souvent en Californie, est aussi inaltérable que l'or; mais il est plus dur que l'acier et ne s'use que très lentement. Le prix du rhodium est très élevé; les meilleures qualités valent jusqu'à 22 francs le gramme, c'est-

à-dire environ sept fois autant que l'or. La fabrication de ces plumes est fort difficile, et les opérations sont au nombre de douze, ce qui les rend excessivement chères.

En 1855, on a beaucoup parlé, comme d'une chose nouvelle, de plumes métalliques disposées de manière que, une fois chargées d'encre, elles pouvaient tracer des milliers de lettres sans avoir besoin d'être plongées dans l'encrier; mais des plumes de ce genre ont été plusieurs fois proposées au dernier siècle et dans le nôtre: on les appelait autrefois *plumes perpétuelles*, *encriers-plumes*, etc. Le philosophe Leibniz, dans une lettre autographe du 21 mars 1705, parle de choses « d'une curiosité et d'une commodité extraordinaires », dont on publiait alors le catalogue, et cite, entre autres, « des *plumes sans fin*, des cornets pour conserver l'encre », etc., etc. Cette invention des *plumes sans fin* était cependant loin d'être nouvelle. On lit dans le *Journal d'un voyage à Paris* en 1657-1658, publié par M. Faugère : « Nous fûmes voir un homme qui a trouvé une merveilleuse invention pour écrire commodément. Il fait des plumes d'argent, où il met de l'encre qui ne sèche point, et sans en prendre on peut escrire de suite une demy-main de papier; si son secret a vogue, il se fera riche en peu de temps, car il n'y aura personne qui n'en veuille avoir : nous luy en avons aussi commandé quelques-unes. Il les vend dix francs et douze francs à ceux qu'il sçait avoir fort envie d'en avoir. » Ce sont là toutefois des plumes très ordinaires, comparativement à la *plume magique ;* on trempe celle-ci dans l'eau et on écrit; mais c'est seulement après avoir fait chauffer le papier que l'encre apparaît.

Certaines plumes métalliques, telles que les plumes Alexandre, portent des noms d'hommes célèbres. Écoutons à ce sujet le témoignage d'un contemporain. « Il n'est guère d'écrivains et de journalistes à Paris qui ne se souviennent de J. Alexandre, de Birmingham, l'inventeur des plumes en acier doublement cémenté, mort en 1870. Quand on allait chez lui pour acheter une boîte de plumes, cet excellent homme, l'ami des gens de lettres, vous en fourrait dans toutes vos poches. « Ce n'est point moi qui vous les offre, disait-il, c'est Alexandre de Humboldt lui même. » Et si vous répliquiez que de Humboldt était mort depuis 1859, il répondait : « C'est vrai; mais il a accepté que ces plumes portassent son nom. C'est un grand honneur que je ne puis reconnaître que de cette manière. » Puis il continuait aussitôt : « Connaissez-vous l'écriture de Humboldt ? » Et, sans attendre votre réponse, il vous entraînait dans son bureau, où il vous montrait des lettres adressées à lui-même par le grand savant, puis des autographes d'Alexandre Dumas père et de Rossini, qui avait accepté la dédicace et le patronage d'une sorte de plumes taillées pour écrire la musique. Il n'était pas rare qu'Alexandre joignît à son cadeau de plumes un assortiment de ses aiguilles pour votre femme et une paire de rasoirs, lors même que vous eussiez porté toute la barbe. Nous avons cru devoir payer un tribut de souvenir à la mémoire de cet ami des gens de lettres. »

Il existe de très curieuses collections de plumes métalliques. Un amateur en avait réuni une centaine d'échantillons, dont plusieurs dataient du commencement de ce siècle, et qui furent détruits en 1871 dans les incendies de la Commune. Quelques-unes de ces plumes rappelaient des personnages célèbres ou des événements historiques. C'est ainsi qu'une plume de fer, fabriquée en 1848 et

conservée au *Musée Carnavalet* (collection de Liesville), représente le buste de Napoléon III, alors Président.

Quant au canif, *scalprum,* petit couteau à manche court, à lame un peu longue et cambrée, comme l'indique Montfaucon dans sa *Paléographie grecque,* et dont les copistes anciens (*librarii*) se servaient pour tailler le roseau avec lequel ils écrivaient, son origine est fort ancienne. L'an 603 avant J.-C., le livre des prophéties de Jérémie ayant été présenté au roi Joachim, ce prince ne pouvant en supporter la lecture, qui condamnait son impiété, il le lacéra avec le canif d'Elisama, son secrétaire. Tout porte à supposer que cet instrument ressemblait aux canifs dont se servent encore aujourd'hui les Persans, lesquels, nommés *qalam térâch,* ressemblent plus à de petits couteaux qu'à nos canifs, comme on le voit dans l'*Essai de calligraphie orientale,* à la suite du *Cours d'arabe moderne,* par A. Herbelin, ouvrage extrêmement précieux par les détails qu'il renferme et par la parfaite exécution des planches dont il est orné.

Les poètes de l'*Anthologie grecque,* dans leurs épigrammes votives, ont célébré « le canif qui taille les roseaux au bec pointu », le fer qui façonne le roseau « avec sa pointe et sa lame », ainsi que la pierre à aiguiser, pour affiler cet instrument. Chez les Romains, *tempere calamum* signifiait « tailler la plume ». Cicéron s'est servi de ce terme : *calamo et atramento temperato,* « après avoir aiguisé le roseau et éprouvé l'encre ». C'est pour cela que les Italiens modernes appellent le canif *temperino.* Un *scalprum* original découvert à Rome dans des fouilles nous montre que quelquefois le manche des canifs était d'ivoire ou d'os et que la lame, en se fermant, entrait dans une rainure qui y était pratiquée, comme cela se fait maintenant.

Un passage du dictionnaire latin de Jehan de Garlande donne à penser que de son temps on connaissait déjà les canifs à coulisse. Toujours est-il que les princes et les grands en possédaient de non moins curieux sous le rapport de l'art. L'*Inventaire du duc de Berry,* dressé en 1416, mentionne en effet « un canivet dont le manche est d'argent esmaillé ». Quoi qu'il en soit, le canif devint dès lors une arme dangereuse entre les mains des écoliers. On lit dans la *Bataille des sept ars* (XIVe siècle) :

> ... li auctor se desfendoient
> Qui de grandes plaies lor fesoient
> De caniveçons et de greffes (styles).

Le chant d'Hugues de Lincoln (1260) confirme la même remarque.

> Agim le Ju, son knivet prent
> Et perce la coste de l'innocent.

Jusqu'au XVIIe siècle, on tailla les plumes à l'aide de canifs fabriqués, suivant le *Livre commode,* année 1692, à la Masse et au Pistolet, rue de la Coutellerie. Dans l'édition de 1691, c'est « le coutelier de l'Antonnoir (*sic*) rue aux Ours », qui est recommandé pour ses canifs. Mais les meilleurs venaient de Toulouse. Dans la comédie de *Protée,* jouée en 1683 et publiée dans le théâtre italien de Ghérardi, une épée ayant été saisie sur un clerc du Châtelet, malgré la défense

de porter cette arme, le juge dit : « Nous ordonnons que, par provision, l'épée du clerc sera mise au greffe; ensuite portée chez le coutelier de la Bazoche, pour être convertie en canifs de Toulouse, qui seront distribués aux pauvres clercs qui en ont besoin. »

Le XVIIe siècle vit naître aussi la mode des canifs qui taillaient les plumes d'un seul coup. Dès 1666 l'Académie des sciences avait déjà approuvé cette utile invention, dont on se moqua pourtant plus tard, dans les *Mémoires de la Calotte :*

... Ces canifs si fort prisés
Et qui taillent plume aussi vite
Qu'un lièvre qui part de son gîte;
Secret au moins aussi savant
Que sont les chariots à vent
Et les carrosses inversables...

Les canifs en question paraissent avoir donné l'idée des *taille-plumes mécaniques,* usités au XVIIIe siècle. Il en existe un spécimen au musée du Louvre, dans la collection des *Objets de bronze, cuivre, fer, étain,* etc.

Parmi les canifs remarquables au point de vue historique, on en cite un qui laisse bien loin derrière lui les célèbres canifs à seize lames de la ville de Sheffield, et qui fut exécuté en 1606 par l'Allemand Leo Prônner, sculpteur d'objets microscopiques, pour l'archiduc d'Autriche. Le manche était à treize tiroirs, contenant des psaumes sur parchemin en vingt et une langues, quinze cents outils divers, cent pièces d'or, une chaîne de plus de quinze centimètres de longueur et de cent anneaux, un noyau de cerise couvert d'armoiries, vingt-quatre assiettes en étain, douze couteaux en acier et à manche de bois, autant de cuillères en buis et un cheveu d'enfant divisé dans son épaisseur en dix parties. La longueur de ce canif magique ne dépassait pas dix centimètres.

N'oublions pas le *grattoir,* dont les anciens faisaient un fréquent usage. On a des exemples de l'emploi de cet instrument dans les *palimpsestes,* parchemins que l'on avait grattés pour faire disparaître l'écriture dont ils étaient recouverts, afin de s'en servir une seconde fois et d'y tracer de nouveaux caractères. Par la suite, les savants ont donné le nom de *palimpsestes* à des manuscrits dont les caractères apparents et lisibles, quoique remontant eux-mêmes à une assez haute antiquité, recouvrent une écriture plus ancienne encore. Il paraît probable que cette habitude d'effacer, pour écrire sur le même papier, remonte jusqu'aux libraires grecs et romains, et qu'ils avaient recours à ce procédé quand la composition confiée en premier lieu au parchemin présentait peu d'intérêt et avait peu de valeur.

Le moyen âge connut aussi le grattoir. Grégoire de Tours (*De gloria martyrum*), dans son éloge de Cassianus, nous apprend que de son temps la forme des styles avait été sensiblement modifiée : pour les mieux approprier à leur office de grattoirs, les deux côtés de la palette qui en formait le sommet étaient devenus tranchants. Une miniature de manuscrit de la bibliothèque de Sigmaringen représente saint Grégoire écrivant de la main droite sur une feuille de parchemin, et de l'autre tenant un instrument courbe ayant l'apparence d'un grattoir. La vignette d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale intitulé *Pro-*

verbes, adages, allégories, portraits, etc. (xve siècle), nous montre également un encrier et le grattoir à lame recourbée indispensable pour écrire sur le vélin. L'emploi du grattoir est encore constaté au xve siècle, par un très curieux manuscrit de deuil de l'ancienne collection Germeau. Les pages de ce manuscrit, selon M. Alfred Darcel, sont peintes en noir, et les lettres qui s'y détachent en blanc ont été enlevées au grattoir par un ouvrier fort habile à manier cet instrument qui jouait un si grand rôle dans la calligraphie du moyen âge, que les évangélistes d'un manuscrit grec de la collection de M. A. Firmin-Didot le portent d'une main et la plume de l'autre. On fit même des grattoirs qui sont conservés aujourd'hui comme des objets d'art. On voit, en effet, au musée du Louvre, collection Sauvageot, un grand grattoir en fer doré, ayant appartenu à Borso d'Este, premier duc de Ferrare et de Modène (1453-1471).

L'usage du grattoir s'est perpétué jusqu'à nos jours. Aussi peut-on appliquer à beaucoup de gens de notre époque ce que le sieur d'Esternod, dans la première partie de l'*Espadon satirique,* contre les ambitieux de cour, disait des faux nobles de son temps, c'est-à-dire que la plupart descendaient simplement d'un procureur, d'un fripier, ou « d'un gratteur de papier mal escript ».

SPIRE BLONDEL.

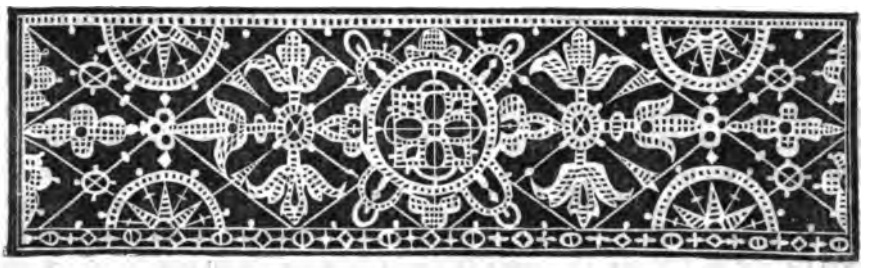

LES ANGLAIS QUI ONT ÉCRIT EN FRANÇAIS

WILLIAM BECKFORD

> Connaître les langues est une bagatelle du ressort des pédants.
>
> (W. Beckford.)

Il y aurait une étude curieuse et intéressante à faire sur les auteurs qui ont écrit dans des langues autres que les leurs. Je n'ai pas l'intention aujourd'hui d'essayer cette étude, ni même de dresser une liste chronologique et complète des Anglais qui ont écrit en français, mais tout simplement d'appeler l'attention des lecteurs du *Livre* sur un écrivain qui a manié le français avec autant de facilité et d'élégance que sa langue maternelle.

Personne n'a assurément plus de droit que William Beckford à occuper une place dans le temple de gloire que *le Livre* érige à ceux qui s'occupent des livres. — Quoiqu'il ait produit des ouvrages distingués, je ne prétends pas le placer au rang des grands écrivains; mais c'était assurément un collectionneur, un chercheur, un fureteur des plus remarquables. Ayant reçu une éducation brillante, possédant une fortune immense, doué d'un esprit très au-dessus de la moyenne, d'une grande aptitude à l'étude et d'une mémoire merveilleuse, ainsi que d'un goût exquis, il s'en-

toura de tout ce qu'il pouvait trouver de précieux en objets d'art, et sut se former une bibliothèque composée de livres rares et splendides, *qu'il lisait*, et qu'il annotait, en grande partie, de sa propre main. Ces objets de valeur inappréciable, ces volumes somptueux, se dispersent à l'heure actuelle ; le nouveau possesseur par droit d'héritage n'étant pas homme à apprécier les trésors qui lui ont été légués[1].

William Beckford, dit de Fonthill Abbey, né à Fonthill le 29 septembre 1759, mort à quatre-vingt-cinq ans le 2 mai 1844, était le fils d'un homme non moins remarquable. William Beckford père, membre du parlement, ami et fervent partisan du célèbre Earl of Chatham, deux fois lord-maire de Londres, a été honoré, dans le Guild-Hall (où sa voix s'est fait si souvent entendre en faveur de la liberté et du patriotisme), d'un monument à côté de Nelson, de Wellington, de Chatham et de William Pitt. Il mourut en 1770, quand son fils n'avait par conséquent que onze ans, de sorte qu'à sa majorité notre Beckford se trouva possesseur d'une fortune d'un million en argent comptant, et d'un revenu de cent mille livres sterling par an. Par suite de l'aversion qu'avait sa mère contre les universités anglaises, il fut envoyé en Suisse pour terminer ses études.

En 1778, il alla rendre visite au philosophe de Ferney, âgé alors de quatre-vingt-quatre ans. Les visiteurs (Beckford et son tuteur) furent reçus d'abord par Mme Denis et présentés par elle à Voltaire, qui les accueillit avec grande politesse. « Vous voyez, messieurs, dit Voltaire, un pauvre octogénaire qui va bientôt quitter ce monde. » Après quelques observations sur sa personne, il se tourna vers le jeune Beckford et lui adressa quelques mots très flatteurs à l'endroit de son père. Beckford dépeint Voltaire comme très courbé, quoique d'une taille haute, d'un teint brun, avec des yeux grands et fort expressifs.

Son éducation finie, il revint en Angleterre, mais, presque immédiatement après les fêtes de sa majorité, il recommença ses voyages, et visita successivement l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, et surtout le Portugal, qu'il aimait beaucoup, et où il demeura assez longtemps.

En 1783, Beckford épousa lady Margaret Gordon, fille de l'Earl d'Aboyne, dont il eut deux filles. Trois jours après la naissance de la seconde fille (devenue plus tard duchesse d'Hamilton[2]), Mme Beckford prit la fièvre et mourut à Vevey, en 1786. Inconsolable de la perte de sa femme, qu'il aimait beaucoup, Beckford reprit ses voyages à travers l'Europe. Enfin il se décida à s'établir en Angleterre et commença bientôt le grand travail de sa vie : la construction de Fonthill Abbey. Bien que cela en vaille la peine, il n'est pas dans mon intention

1. Dans la vente récente de ses livres, à Londres, chez Messrs Sotheby, le 30 juin 1882, le lot n° 735, *Transcripts from the autograph. Notes written by M. Beckford on the fly-leaves of various works in his library, 7 vol., manuscript*, se vendit pour 156 livres sterling. Cette vente se trouve notée dans *le Livre*, numéro de septembre 1882. Cette notice renferme deux petites erreurs. Ce n'est pas la « bibliothèque Hamilton » qui s'est vendue, mais celle de Beckford; les livres ramassés par le duc d'Hamilton se vendront plus tard. Il y est dit que « la vente de la bibliothèque Hamilton et Beckford est aujourd'hui terminée ». Jusqu'à présent, nous n'avons eu que la dispersion de la première partie, *first portion*, de la bibliothèque Beckford, jusqu'à la lettre F. Il y aura encore deux ventes des livres de Beckford, dont la seconde doit avoir lieu prochainement.

2. C'est par ce mariage que le duc d'Hamilton actuel a hérité de la collection de Beckford.

d'essayer d'ébaucher les splendeurs de ce palais vraiment oriental, qui fut un si grand sujet d'étonnement et de curiosité pour ses contemporains. Beckford surveilla tous les travaux en personne et prit plaisir à voir s'élever jour par jour ce bâtiment somptueux, et les beaux jardins s'embellir encore davantage. Dans ce château princier il reçut, en 1800, la visite de lord Nelson, de sir William et de lady Hamilton. Pour rendre l'édifice, qui n'était pas encore terminé, digne de recevoir ces hôtes distingués, 500 ouvriers travaillent jour et nuit. Le festival, qui dura trois jours, fut d'une splendeur inouïe. Lady Hamilton, qui était l'amie du héros du Nil, et dont le talent théâtral est bien connu, y ajouta l'agrément de son chant et de son jeu dramatique. Quand le dîner fut achevé et la société réunie dans la bibliothèque, lady Hamilton entra en costume d'Agrippine, portant une urne en or contenant les cendres de Germanicus pour exciter le peuple à venger son mari, victime de la tyrannie de Tibère

Mais Beckford n'était pas destiné à jouir jusqu'à la fin de ses jours de ce superbe Fonthill Abbey, pour lequel il avait dépensé tant de soins et une somme d'argent importante. Il avait toujours vécu d'une façon princière, entouré de gens de science, de gens de lettres, d'artistes, et d'un nombre prodigieux de domestiques. Vinrent les mauvais jours; il subit des pertes, des revers. Par un jugement contradictoire, il perdit une propriété dans la Jamaïque, qui lui rapportait 30,000 livres sterling par an[1]. Il fut forcé de vendre Fonthill Abbey, d'où il emporta ses livres et objets d'art les plus précieux, pour se retirer à Bath, où il demeura le reste de sa vie.

On a reproché à Beckford, sans doute avec raison, une fierté quasi orientale, et une impétuosité assez semblable parfois à celle d'un enfant gâté; mais c'était un ami zélé, et il possédait un cœur sensible et tendre. Il était passé maître dans la littérature et les principales langues de l'Europe, et il avait appris de sa propre initiative, malgré ses professeurs, le persan et l'arabe; car les littératures de l'Orient exerçant toujours une grande fascination sur lui, il lisait avec avidité les contes de ces pays merveilleux.

Mais sans parler ici plus longuement de l'homme, qui est secondaire pour les lecteurs du *Livre*, considérons ses livres, ce qui est le point important de cet article.

Voici les ouvrages en anglais dont il est l'auteur :

1. *Biographical Memoirs of extraordinary painters.* London. Printed for J. Robson, New-Bond street. M. DCC. LXXX.

In-8°, 158 p. avec 4 pages non numérotées d'*Advertisement* et *Errata*, une légende en grec sur le titre. Une nouvelle édition, *a new edition*, a été donnée en 1834, à Londres, par R. Bentley, in-12 de 150 p., avec un frontispice.

2. *Dreams, waking, thoughts and incidents;* in a series of letters, from various parts of Europe. London. Printed for J. Johnson, Saint Paul's Church-Yard; and P. Elmsly, in the Strand. M.DCC.LXXXIII.

In-4°, 334 p. avec 16 pages non numérotées de titre et contenu, un beau frontispice, signé, gravé par F. Bartolozzi, d'après le dessin de G.-B. Cipriani. Cet ouvrage

1. Le juge qui a rendu ce jugement l'accompagna par la remarque consolante : « qu'il restait encore toujours assez d'argent à M. Beckford. »

a été absolument supprimé, peut-être n'en existe-t-il pas plus d'une douzaine d'exemplaires.

3. *Letters and observations, written in a short Tour through France and Italy.* By a Gentleman. Salisbury. Printed by E. Easton. M.DCC.LXXXVI.

In-8°, 172 p. avec 4 pages non numérotées de titre et introduction, légende en latin sur le titre. Ce volume n'a été imprimé qu'à 40 exemplaires seulement. Cet ouvrage est généralement attribué à Beckford [1]; je ne puis pas affirmer positivement qu'il soit de lui.

4. *Popular tales of the Germans.* Translated from the german. In two volumes. Vol. I. London. Printed for J. Murray, 32, Fleet street. M.DCC.XCI.

In-12, XI-264 et 284 p. Les contes sont : vol. I. A Dialogue consisting chiefly of soliloquies. — Richilda, or the Progress from Vanity to Vice. — The Chronicles of the three sisters. — The Stealing of the veil, or the tale of la Mongolfier. — Vol. II. Elfin Freaks, or the seven legends of numbernine. — The Nymph of the fountain.

5. *Modern novel writing, or the elegant, enthusiast and interesting emotions of Arabella Bloomville.* A rapsodical romance; interspersed with poetry. In two volumes. By the Right Hon. Lady Harriet Marlow. London. Printed for G. G. and J. Robinson. M.DCC.XCVI.

In-12, II-243 p. avec 6 pages non numérotées et 232 avec 4 pages non numérotées, deux lignes de Pope sur le titre. C'est Rogers qui affirme que ce roman satirique est de Beckford [2].

6. *Azemia,* A Descriptive and sentimental novel; interspersed with pieces of poetry. By Jacquetta Agneta Mariana Jenks, etc. To which are added, criticisms anticipated. In two volumes. London, Samson Low, 1797.

In-12, XII-254 et 253 p.

7. *The Story of Al Raoui, a tale from the Arabic.* London, printed by C. Wittingham, Dean street, Fetter Lane; for C. Geisweiler Pall Mall; Sold also by, etc., 1799.

In-8°, 59 p. Outre le conte en anglais, le volume renferme une traduction allemande de 25 à 44 pages. *Die Geschichte von Al Raoui,* avec une page de titre et des vers originaux en anglais, 45 p. à la fin.

8. *Epitaphs; some of which have appeared in the Literary Gazette* of march and april, 1823.

Ce petit volume, dont le titre et chaque page sont encadrés, renferme 24 épigraphes, imprimées d'un côté seulement de la page, et une lettre à l'éditeur, datée Bath, oct. 1822, et signée Viator; le titre est lithographié et porte les emblèmes de la mort et la signature de C. Hullmandel's lithogr.

1. Dans le catalogue de la Bibliothèque du British Museum, entre autres.
2. *Table talk,* p. 219.

9. *Italy; with Sketches of Spain and Portugal.* By the Author of « Vathek ». In two volumes. Vol. I. London : Bentley, etc., 1834.

In-8°, XVI et 371, p. et XV-381. Cet ouvrage a été réimprimé dans la même année par Baudry de Paris, en un volume, avec le nom de l'auteur. Il forme aussi un volume de *Bentley's Standard Library of Popular Literature, London, 1840,* avec portrait de Beckford, d'après un tableau par Sir J. Reynolds.

10. *Recollections of an Excursion to the Monasteries of Alcobaça and Batalha.* By the Author of « Vathek ». London : Richard Bentley, etc., 1835. In-8°, XI et 228. p.

Ce n'est pas cependant des publications anglaises de Beckford, soit de ses ouvrages originaux, soit de ses traductions, que je veux entretenir le lecteur, mais seulement du roman qu'il a composé en français. Il m'a paru néanmoins utile d'énumérer tous ses écrits, parce que, autant que je sache, une liste complète n'en a pas encore été faite [1], et aussi pour démontrer que sa réputation comme auteur ne repose pas exclusivement sur *Vathek.* Passons donc maintenant à cet ouvrage, dont il y a eu plusieurs éditions en français et en anglais.

1. VATHEK. A Lausanne, chez Isaac Hignou et Comp°. M.DCC.LXXXVII.

In-8°, IV et 204 p., titre encadré, avec trois lignes et une vignette représentant une ruine romaine ou italienne, pas de faux-titre, pas de notes, mais seulement une *Explication de quelques mots* à la fin. L'*Avis* suivant s'y trouve : « L'ouvrage que nous présentons au public a été composé en français par M. Beckford. L'indiscrétion d'un homme de lettres à qui le manuscrit avait été confié, il y a trois ans, en a fait connaître la traduction anglaise avant la publication de l'original. Le traducteur a même pris sur lui d'avancer, dans sa préface, que Vathek était traduit de l'arabe. L'auteur s'inscrit en faux contre cette assertion, et s'engage à ne point en imposer au public sur d'autres ouvrages de ce genre qu'il se propose de faire connaître; il les puisera dans la collection précieuse de manuscrits orientaux laissés par feu M. Worthley Montague, et dont les originaux se trouvent à Londres chez M. Palmer, régisseur du duc de Bedford. »

2. VATHEK, *conte arabe.* A Paris, chez Poinçot, libraire, rue de la Harpe[2], près Saint-Côme, n° 135. 1787. In-8°, 190 p.; sur le titre une corbeille de fruits et une double ligne, pas d'avis ou préface, mais 69 notes, p. 167 à la fin.

On ne sait au juste laquelle de ces deux éditions, publiées dans la même année, est la première. On croirait, d'après la préface de Beckford dans l'édition de 1815, que

1. Redding note encore un petit livre par Beckford dont je n'ai pas eu la bonne fortune de rencontrer un exemplaire. *A Catalogue of Books to be sold by Master Thomas Dibdin;* c'est une satire burlesque dirigée contre la bibliomanie, probablement dans le genre du *Catalogue Fortsas.*

2. Je ne prétends pas comprendre la préface mise par M. Stéphane Mallarmé à la plus récente édition, dont mention sera faite plus tard (n° 5); car elle est écrite dans un style beaucoup trop élevé pour l'intelligence bornée de nous autres, pauvres insulaires ; mais je pense qu'il veut faire croire que les éditions de Paris et de Lausanne sont les mêmes, c'est-à-dire que la dernière a été imprimée à Paris. Voici ses propres mots : « Anonyme, parut, à Paris et à Lausanne, en 1787, une édition simultanée du texte vrai (avant la rédaction) et varié depuis, l'auteur ayant résidé aux bords du Léman : c'est bien la même dont un ballot fut expédié en feuilles de notre *rue de la Harpe.* » Si j'ai deviné sa signification, je puis l'assurer, c'est par la force de l'imagination. Le type, la justification, la pagination, le titre et le demi-titre, tout est différent. M. Mallarmé ajoute que l'édition de Paris « est de cette rareté (en un temps où tout objet enseveli se fait voir), qu'il ne la mentionne exactement au catalogue usité dans notre librairie. Quel le tirage, la vente, quelle, etc., détails qu'omit de conserver pour la littérature, au cours du commentaire actuel; des recherches furent faites par son trisaïeul, dont le nom, comme *syndic des libraires,* accompagne la demande faite du *privilège du Roy.* — Consultez l'*Intermédiaire,* VIII, 341.

celle de Paris est l'*editio princeps*, car il la place avant celle de Lausanne; mais d'un autre côté l'édition de Lausanne porte une préface très nécessaire pour présenter l'ouvrage au public, préface qui manque dans l'édition de Paris; cependant des notes y sont ajoutées, que l'auteur aurait pu trouver utiles après avoir vu son livre imprimé. Ajoutons que dans l'année 1787 Beckford était en Suisse, où il a demeuré beaucoup plus longtemps qu'en France. Dans l'*Approbation du Censeur Royal*. Blin de Saint-more dit avoir lu « un manuscrit qui a pour titre : « Vathek », ce qui prouve que l'édition de Paris n'a pas été faite sur celle de Lausanne. Or le *privilège du Roi* porte la date du 22 août 1787, trop tard pour que le livre fût réimprimé à l'étranger la même année, en admettant que la date de l'édition soit correcte. La difficulté de la préface et des notes reste toujours à éclaircir. Peut-être l'auteur a-t-il mis son manuscrit dans les mains de Hignon et de Poinçot en même temps. La question n'est pas d'une grande importance.

3[1]. Vathek. A Londres : Chez Clarke, New Bond Street, 1815.

In-8°, 218 p. avec 2 pages non numérotées de préface, pas de titre imprimé, mais un titre gravé avec un œil sous un turban, et un frontispice gravé par Isaac Taylor d'après un dessin d'Isaac Taylor junior, signé. Les notes, au nombre de 35, non numérotées, sont moins nombreuses que celles de l'édition de Paris.

Cette édition, quoique défigurée par de nombreuses erreurs typographiques, fut reconnue par l'auteur, qui y ajouta la préface suivante : « Les éditions (*sic*) de Paris et de Lausanne, étant (*sic*) devenu (*sic*) extrêmement rares, j'ai consenti enfin a (*sic*) ce que l'on republiat (*sic*) à Londres ce petit ouvrage tel que je l'ai composé. »

« La traduction connue, on sçait, a paru avant l'original; il est fort aisé de croire que ce n'étoit (*sic*) pas mon intention. — Des circonstances, peu intéressantes pour le public, en ont été la cause.

« J'ai preparé (*sic*) quelques épisodes; ils sont indiqués à la page 200, comme faisant suite a (*sic*) Vathek, — peut-être paroîtront-ils un jour [2].

1er juin 1815. W. Beckford. »

4. Cette édition existe dans une autre forme, à peine peut-on l'appeler une autre édition : elle a été donnée par le même éditeur; le même titre gravé est employé avec la date supprimée et l'adresse de l'éditeur changée en „ Mount Street, Berkeley Square ", le même frontispice s'y trouve, l'indication de la page ayant été oblitérée.

5. *Le Vathek de Beckford* réimprimé sur l'édition française originale avec préface par Stéphane Mallarmé; Paris, Adolphe Labitte, libraire de la Bibliothèque nationale, M. DCCC. LXXVI.

In-8°, XL et 190, p., avec 8 pages non numérotées de privilège, variantes, etc., titre imprimé en rouge et noir; l'ouvrage, imprimé à Genève, par J.-G. Fick, est bien fait et « tiré à 220 exempaires paraphés et numérotés.» L'*Approbation du Censeur Royal* et le *Privilège du Roi* [3] suivent la préface, le titre de l'édition ancienne est un fac-similé.

1. Avant de passer à mon n° 3, notons encore deux éditions selon Quérard : *Les Caprices et les malheurs du calife Walhek* (sic), *trad. de l'arabe* (*de l'angl.*), *par Beaufort. Londres, 1791*; et *Histoire du caliphe Wathek* (sic), *Paris, Boucher, 1819*; je n'ai vu ni l'une ni l'autre de ces éditions. Ajoutons que Quérard donne l'édition de Paris, Poincot (sic) avec la date 1876, par erreur. Le *Dict. des Ouvrages Anonymes*, 1872, vol. I, col. 496, le copie, comme de juste, et y ajoute une autre petite bévue de sa propre fabrication : « Composé en anglais et traduit en français par W. Beckford.

2. Redding affirme que Beckford lui lut ces épisodes en 1835 ; ils n'ont jamais été publiés.

3. Le privilège du Roi ne se trouve pas dans l'exemplaire de l'édition de Paris, 1787, dans la bibliothèque du British Museum.

Comme on l'aura déjà remarqué, le roman a paru premièrement en anglais. Notons maintenant, aussi succinctement que possible, les éditions de cette traduction qui a reçu, depuis, l'approbation de Beckford, quoique faite sans sa permission ou à son insu.

1. *Vathek, an Arabian Tale,* from an Unpublished Manuscript, with Notes critical and explanatory. London, 1786.

In-8°, VIII et 332 p. Les notes et la traduction sont par le Rev. Samuel Henley, D. D.[1]. Dans sa préface, Henley dit : « L'original du conte suivant, avec quelques autres d'un genre analogue, ramassés dans l'Est par un homme de lettres, a été communiqué à l'éditeur il y a plus de trois ans. Le plaisir que la lecture lui occasionna le décida en même temps à en faire la traduction. Il ne dit pas précisément de quelle langue il l'a traduit, malgré l'assertion qui en fut faite dans la préface de l'édition de Lausanne[2], quoiqu'il parle « de la difficulté d'accommoder les idiomes anglais à ceux de l'Arabie, etc. »

2. Je n'ai pas vu la seconde édition, qui doit cependant exister, d'après l'indication sur le titre suivant. La date en est probablement 1809[3].

3. *Vathek, translated from the original French. Third Edition,* revised and corrected. London : Printed for W. Clarke, New Bond Street; sold also by Taylor and Hessey, Fleet Street. M. DCCC. XVI[4].

In-8°, 284 p., non compris le titre; il n'y a pas de préface, les notes, 121 en nombre, commencent à la page 229.

4. La quatrième édition, *Fourth Edition,* suit page par page la troisième; le titre en est identique, à l'exception de l'omission des 8 mots, "Sold" à "Street", et le changement de la date en M. DCCC. XXIII[5]. Il y a un joli frontispice, signé et dessiné par A. Westall, gravé par C. Warren.

Les autres éditions qui ont passé entre mes mains sont :

5. *London : George Slater, 1849,* petit in-8°, 160 p., avec un *Memoir by William North,* et une préface; les notes ont été abrégées. — 6. *London : H.-G. Bohn, 1852,* in-12, 160 p., même biographie, préface et notes. — 7. *London : Ward and Lock, 1856,* petit in-8°, 150 p., pas de biographie, pas de préface, mais toutes les notes comme dans la troisième édition. — 8. *London : Samson Low, etc., 1868,* petit in-8°, VIII et 189 p., et 6 pages non numérotées, titre imprimé en rouge et noir, avec portrait de l'auteur; cette édition, « imprimée verbatim sur la première édition, avec les préfaces originales et les notes par Henley », est la plus ample et la plus désirable des réimpressions. — 9. Cette édition a été de nouveau mise au jour par le même libraire en 1881. — 10. Vathek se trouve dans le 41e volume des *Standard Novels,* publiés à Londres en 1834, par R. Bentley, avec un joli frontispice et titre gravé d'après F. Pickering; toutes les notes y sont. — 11. Aussi dans la *Library of Famous Fiction,* New-York, 1873, avec biographie, préface et quelques notes.

12. Une bien belle édition sort à l'instant des presses de MM. J.-C. Nimmo et Bain de Londres, avec le *Rasselas* de Johnson y ajouté. Ce volume, dont le papier,

1. Non pas W. Henley, comme quelques bibliographes le donnent. Consultez *Notes and Queries,* 4, VII, 244 *et ante.*

2. Voyez le n° 1, *ante.*

3. *Bibliographer's Manual, Lowndes,* vol. I, p. 142.

4. Non pas 1815, que donne Lowndes.

5. Lowndes indique une édition de 1832 que je n'ai pas vue; il est possible qu'il veuille dire 1823.

le type et la reliure font honneur à la maison qui l'a produit, renferme un joli portrait, représentant Beckford à l'âge où il a composé son conte célèbre, et quatre eaux-fortes, par M. Damman, des dessins de M. A.-H. Tourrier, de plus, une préface et des notes. Le titre, imprimé en rouge et noir, porte : *The History of the Caliph Vathek, etc.*, avec date 1883.

Les admirateurs de *Vathek* sont nombreux en Angleterre. Lord Byron pensait que, pour la beauté des descriptions, la force de l'imagination, ce conte était sans rival et surpassait de beaucoup *Rasselas* et *Cyrus*. Redding trouvait Beckford Dantesque [1]. La *Quarterly Review* a consacré à *Vathek* une étude très flatteuse, où cette œuvre remarquable est scrupuleusement envisagée et critiquée.

L'auteur de *Vathek* est mort à l'âge avancé de quatre-vingt-quatre ans et sept mois, au milieu de ses tableaux, livres et objets d'art [2], qu'il aimait tant, Son décès, résultat d'une fièvre prise pendant une promenade dans un vent froid de l'Est, fut plus rapide qu'on ne pensait. Voyant que sa fin approchait, il écrivit à la hâte à la duchesse d'Hamilton : « Vite, viens vite » ; et mourut peu de temps après dans les bras de sa fille favorite.

1. Redding prétend que Beckford a trouvé les matériaux de *Vathek* dans un petit volume, *Adventures of Abdallah*, qu'il avait acheté dans la vente de Strawberry Hill, lot n° 65.

2. Les tableaux et objets d'art ramassés par Beckford ont été vendus à Londres en même temps que ses livres, mais par un autre commissaire-priseur, MM. Christie et Cie.

H.-S. Ashbee.

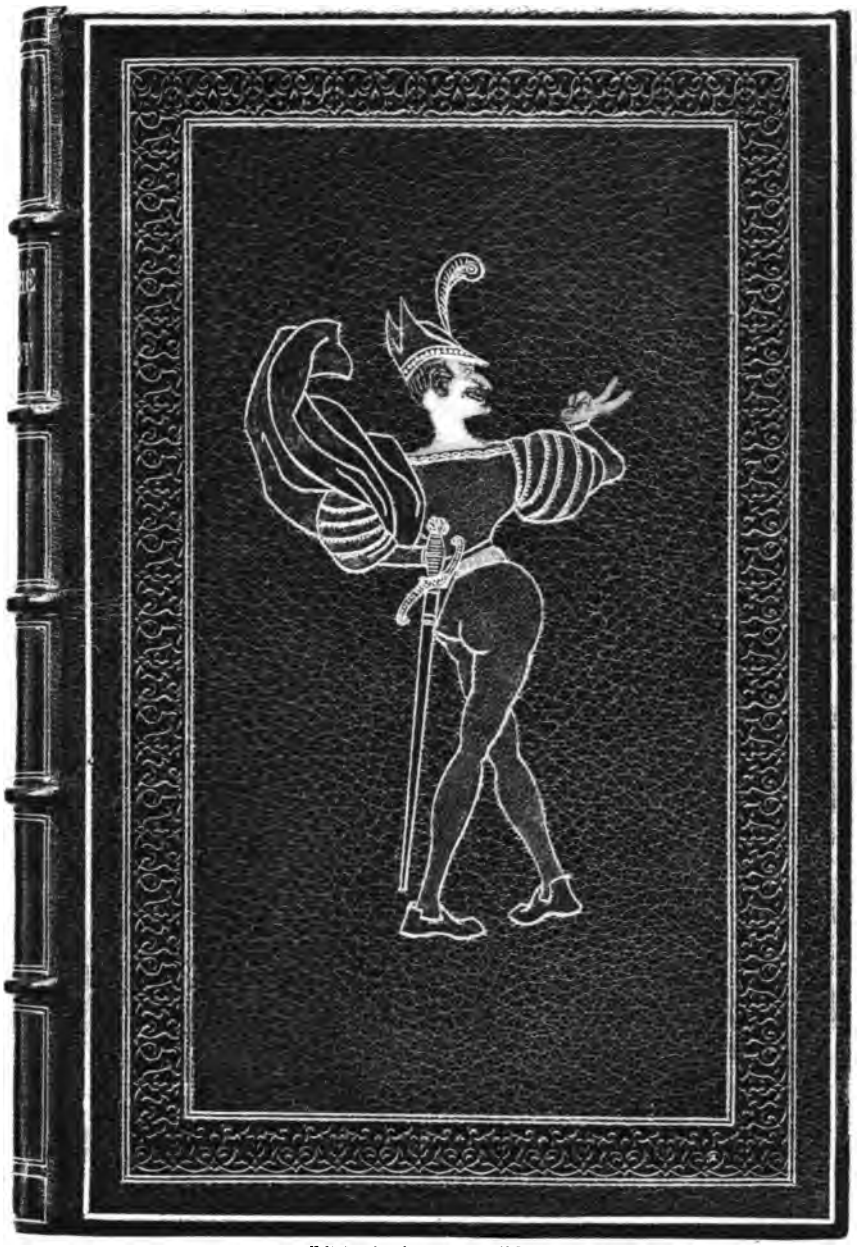

Helioξ et Imp. Lemercier et Cie Paris

RELIURE POUR FAUST DE GŒTHE
Exécutée par Amand

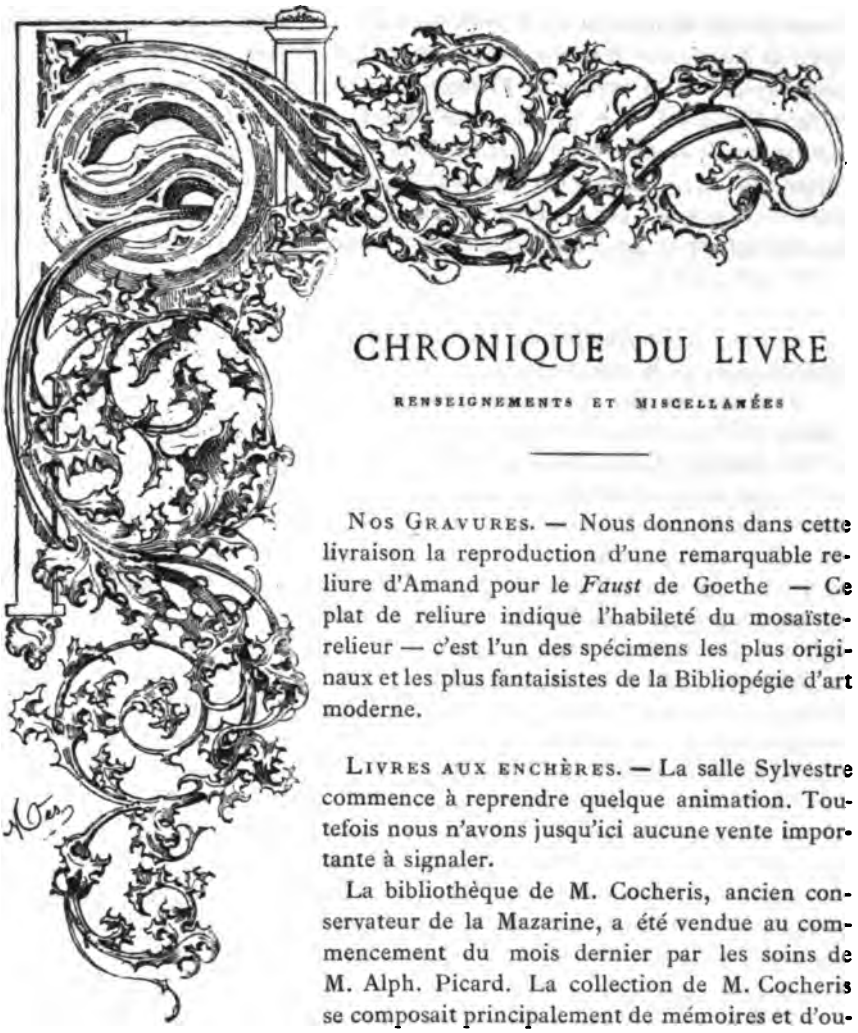

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Nos Gravures. — Nous donnons dans cette livraison la reproduction d'une remarquable reliure d'Amand pour le *Faust* de Goethe — Ce plat de reliure indique l'habileté du mosaïste-relieur — c'est l'un des spécimens les plus originaux et les plus fantaisistes de la Bibliopégie d'art moderne.

Livres aux enchères. — La salle Sylvestre commence à reprendre quelque animation. Toutefois nous n'avons jusqu'ici aucune vente importante à signaler.

La bibliothèque de M. Cocheris, ancien conservateur de la Mazarine, a été vendue au commencement du mois dernier par les soins de M. Alph. Picard. La collection de M. Cocheris se composait principalement de mémoires et d'ouvrages relatifs à l'histoire de France, de romans et de poésies du moyen âge, de dictionnaires de patois, de plaquettes parues aux XVIe et XVIIe siècles et d'une quantité de documents sur l'enseignement, la pédagogie et l'histoire de l'instruction en France. Comme livres rares et précieux, nous citerons : Bible grecque des Aldes, 1518, grand papier, 150 fr.; — Un curieux livre d'offices à l'usage de Paris, imprimé par A. Roffet en 1552 : 300 fr.; — Bible d'Olivatan, la première que les protestants aient publiée (V. Brunet) : 470 fr.; — *Le Champ Fleury*, Paris, Geoffroy Tory et Gilles Gourmont, 1529, pet. in-fo ; 172 fr.; — *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, par du Cange; *Glossarium latino-germanicum mediæ et infimæ aetatis*, p. Diefenbach, ensemble 2 ouvrages en 8 vol. : 375 fr.; — *Les satyres du sieur de Courval-Sonnet*, Paris, 1621, 1 vol in-12 : 29 fr.; — Collection complète de la *Bibliothèque elzévienne* : 590 fr.; — *Les Provinciales*, Cologne, 1657, in-4o, édit. orig. : 320 fr.; — *Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France*, Paris, 1820-1829, 131 vol. : 405 fr.; —

Chronique de Monstrelet, 1518, goth. : 42 fr.; — *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française,* Paris, 1821-1828, 56 vol. : 240 fr.; — *Histoire généalogique de la maison de France,* par Savole et Louis de Saincte Marthe, Paris, 1647, 2 vol. in-f°, grand papier : 280 fr.; — *Histoire généalogique de la maison royale de Courtenay,* par du Bouchet, Paris, 1641, 1 vol. in-f° grand papier : 280 fr.;—*Histoire des connestables, chanceliers et gardes des sceaux,* etc., depuis leur origine, par Le Feron, Paris, 1658, 1 vol. in-f° : 205 fr.; — *Histoire des chanceliers et gardes dss sceaux de France,* par du Chesne, Paris, 1680, 1 vol. in-f° : 290 fr.

— Les 3 et 4 novembre a eu lieu la vente de la collection de M. L. Odorici, bibliothécaire de la ville de Dinan.

Voici quelles ont été les principales adjudications : *Imitation de Jésus-Christ,* 1658, in-4°, fig. de Chauveau : 30 fr.; — *Divers écrits ou mémoires sur le livre intitulé : Explication des maximes des Saints.....* Paris, Anisson, 1698. in-8° : 240 fr.; — *Multorum vocabulorum equivocorum inertpretatio,* 1505, pet. in-4° : 360 fr.; — *L'Endimion de Gombauld,* Paris, Buon, 1624, pet. in-8°, fig. : 45 fr.; — *Civitates orbis terrarum,* Cologne, Buchlotz, 1593-94, 4 tomes en 2 vol. : 84 fr.; — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles,* par de Tillemont; Paris, Robustel, 1693-1712, 16 vol in-4° 50 fr.; — *Chroniques* de Froissart, Paris, 1530, 4 t. en 3 vol. : 158 fr.; — *Histoire de Bretagne,* par Le Bauld, Paris, Alliot, 1638, in-f° : 110 fr.; — *Armorial de Bretagne,* Rennes, Garnier, 1681, pet. in-f° : 125 fr.; — *Escript de l'evesque de Sainct-Brieu contenant les raisons qui l'ont retenu en l'union des catholiques,* Dinan, Aubinière, 1593, in-8°; premier livre imprimé à Dinan : 100 fr.

— Notre collaborateur H.-S. Ashbee nous adresse la note suivante, qui est un post-scriptum à son étude sur la *Bibliothèque de Tanjore.*

« Dans ma notice sur la *Bibliothèque de Tanjore* (*Le Livre,* bibliographie rétrospective, II, 164), j'ai fait l'observation que le catalogue de cette riche collection de manuscrits était encore à faire. Depuis, MM. Trübner et Cie de Londres ont eu l'obligeance de m'envoyer ce catalogue, qui m'était alors inconnu. Comme ce travail a été préparé pour le gouvernement de Madras et n'a probablement pas une circulation bien répandue en France, une courte description en aurait peut-être quelque intérêt pour vos lecteurs. En voici le titre : « A classified Index to the Sanskrit MSS. in the Palace at Tanjore, prepared for the Madras Government by A.-C. Burnell, Ph. D., et C. Printed for the Madras Government by Stephen Austin and sons, Hertford. London : Trübner et C°. 1880. » Cet ouvrage, in-4° de 239 pages, bien imprimé en colonnes doubles, contient une introduction et deux tables — d'ouvrages et d'auteurs, — et se divise en trois parties : « I. Vedic and Technical Literature; II. Philosophy and Law; III. Drama, Epics, Purânas and Fantras. »

La bibliothèque Sunderland. — On est fort irrité, dans le monde scientifique d'outre-Manche, contre la direction du British Museum, parce qu'elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour assurer au peuple anglais la possession de la célèbre collection de manuscrits de la bibliothèque de Sunderland, mise aux en-

chères par le duc d'Hamilton. C'est le gouvernement prussien qui a acheté, au prix de deux millions de francs, cette collection destinée à devenir désormais une des plus précieuses richesses de la bibliothèque de Berlin.

Parmi les manuscrits de la bibliothèque du duc d'Hamilton qui ont été acquis par l'Allemagne, on cite :

1° Un antiphonaire du xve siècle, comprenant 216 chants et 532 miniatures en or et couleur, dont 445 paraissent être des portraits.

2° Une Bible latine du xive siècle, contenant 406 tableaux, 130 bordures et 1,432 initiales.

3° Une autre Bible du xive siècle, pourvue d'une autorisation autographe de l'inquisiteur Thomas de Scotis et datée de Rome, 28 juillet 1559.

4° et 5° Deux manuscrits du poème Lacerba de Ceccho d'Ascole, professeur du Dante; l'un de ces manuscrits date de 1470, l'autre de 1475;

6° Un Virgile manuscrit de 1318;

7° Un Horace du xve siècle, écrit pour le roi Ferdinand de Naples;

8° Une traduction en français de Diodore de Sicile, écrite pour le roi François Ier.

9°, 10°, 11° Trois manuscrits du roman de la Rose;

12° Plusieurs manuscrits du Décaméron de Boccace, datant du xive siècle; en outre, une série de manuscrits d'auteurs anciens, comprenant notamment : Ésope, Aristote, Cicéron, Eutrope, Florus, Horace, Justin, Juvénal, Lucius, Macrobe, Martial, Monnus, Ovide, Perse, Pline, Sénèque, Suétone, Térence, Thucydide, Tibulle, Valère Maxime et Virgile.

Le plus précieux joyau du trésor est une copie à la main de la *Divina Commedia* du Dante, ornée de plus de quatre-vingts dessins du célèbre Sandro Botticelli !

Toutefois il se dit qu'une partie des manuscrits de la collection Hamilton, acquise par la bibliothèque de Berlin, va revenir en Angleterre. Le gouvernement prussien aurait offert la rétrocession au gouvernement anglais de tous les documents concernant l'histoire de l'Angleterre et de l'Écosse.

— Le livre le plus souvent réimprimé après la Bible est l'*Imitation de Jésus-Christ*.

On en compte plus de deux mille cinq cents éditions, dont plusieurs ont été réimprimées jusqu'à quarante et cinquante fois.

Le chiffre des exemplaires qu'on en imprime tous les ans est incalculable.

Ce livre n'a pas toujours été publié sous le même titre.

Un de ses titres les plus anciens est *Consolations intérieures*. Le titre actuel provient de la rubrique du premier chapitre, qui, par un abus fréquent du moyen âge, a été appliqué à l'ensemble des quatre livres.

On sait que ce livre est anonyme. « C'est un immense avantage, a dit M. Renan, pour ce livre destiné à la popularité que d'être anonyme. »

Des trois auteurs principaux pour lesquels on réclame l'honneur d'avoir écrit ce livre, A. Kempis, Gerson et le bénédictin Jean Gersen, c'est le nom du bénédictin abbé de Verceil, Jean Gesen, Gessen, Gersen ou Jean de Cabanac, qui paraît y avoir le plus de droits.

L'opinion qui attribue ce livre à Gerson est de tous points insoutenable. Gerson, le dialecticien par excellence, Gerson, l'ennemi des ordres religieux, Gerson, l'adversaire des mystiques, Gerson, le représentant de l'âpreté gallicane, aurait-il trouvé dans son âme endurcie par le syllogisme la plus douce inspiration de la vie monacale !

D'ailleurs, le style des écrits de Gerson est d'une barbarie toutes colastique. Celui de l'*Imitation* n'est pas latin sans doute, mais il est plein de charme. Et puis ce livre ne figure pas dans la liste des écrits du chancelier Gerson, dressée par son père lui-même.

Qu'on consulte à ce sujet l'étude consacrée à l'auteur de l'*Imitation*, par M. Renan, dans ses *Études d'histoire religieuse*.

FIN DE LA BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE POUR L'ANNÉE 1882

TABLE DES MATIÈRES

PAR LIVRAISONS

JANVIER.

Portrait de Pierre Corneille, appartenant au musée de Rouen, par J. Adeline.
Cénacles romantiques; le monde, les ateliers, les théâtres, par Champfleury.
Molière, illustré par Boucher, par J. de Beauchamps.
Études et documents sur les livres à clef (suite), par F. Drujon.
Chronique.

FÉVRIER.

Le Livre d'heures de Charles V, par J. Adeline.
Le baron Brisse, souvenirs de jeunesse, par ***.
Etudes et documents sur les livres à clef (fin), par F. Drujon.
Chronique.

MARS.

Croquis romantiques; le bibliophile Jacob, par Champfleury.
Projets littéraires de Th. Gautier, par Ch. de Lovenjoul.
Chronique.

AVRIL.

Croquis romantiques; Petrus Borel, par Champfleury.
Le Catalogue de la Bibliothèque nationale, à propos du rejet d'un récent projet de loi, par Spectator.
Les illustrateurs de livres au XIXe siècle; Gavarni, par E. Forgues.
Chronique.

MAI.

Essai sur l'ornementation des livres, par Gluck.
Histoire de mes relations littéraires avec Balzac, par P. Lacroix. (Bibliophile Jacob.)
Chronique.

JUIN.

Charles Nodier, auteur dramatique, par Champfleury.
Histoire de mes relations littéraires avec Balzac (suite), par P. Lacroix. (Bibliophile Jacob.)
Chronique.

JUILLET.

Romantiques oubliés; Siméon Chaumier, par Champfleury.
Les outils de l'écrivain; le Crayon, par Spire Blondel.
Jamet le jeune, par Gustave Mouravit.
Chronique.

AOUT.

Les premières éditions de Crébillon le Tragique, par L. Derôme.
Voltaire et le comte d'Argenson (trois lettres inédites de Voltaire), par Muller.
Les illustrateurs de livres au XIXe siècle ; Jean-François Gigoux, par E. Forgues.
Le bouquiniste Achaintre et l'étudiant en médecine, par Ch. Collet.
Chronique.

SEPTEMBRE.

Les Prouesses de Cabanon, par Champfleury.
Histoire de mes relations littéraires avec Balzac, par P.-L. Jacob.
Chronique.

OCTOBRE.

Histoire de ma plume ; Mea culpa littéraire, par. A. Houssaye.
Jamet le jeune, par G. Mouravit.
Chronique.

NOVEMBRE.

Les reliures peintes, par J. Adeline.
Benvenuto Cellini, écrivain, par E. Plon.
Voltaire et Neaulme (lettres inédites de Voltaire), par L.-D. Petit.
De quelques affiches de théâtre, par Ch. Collet.
Chronique.

DÉCEMBRE.

Des maladies particulières à certains ouvrages romantiques, par Champfleury.
Les outils de l'écrivain (suite) ; la Plume, le Canif, le Grattoir, par Spire Blondel.
Les Anglais qui ont écrit en français ; William Beckford, par Ashbee.
Chronique.

TABLE DES MATIÈRES

Affiches de théâtre, par Ch. Collet, 353.
Anglais (Les) qui ont écrit en français, par Ashbee, 381.
Baron (Le) Brisse, par ***, 40.
Benvenuto Cellini, écrivain, par E. Plon, 335.
Bouquiniste (Le) Achaintre et l'étudiant en médecine, par Ch. Collet, 258.
Catalogue (Le) de la Bibliothèque nationale, par Spectator, 110.
Cénacles romantiques; le monde, les ateliers, les théâtres, par Champfleury, 5.
Chronique, 30, 59, 94, 131, 162, 190, 227, 262, 288, 325, 356, 389.
Croquis romantiques; le bibliophile Jacob, 65; Petrus Borel, 105, par Champfleury.
Essai sur l'ornementation ancienne des livres, par Gluck, 137.
Histoire de ma plume, par A. Houssaye, 297.
Histoire de mes relations littéraires avec de Balzac, par P.-L. Jacob, 151, 176, 270.
Illustrateurs (Les) de livres au XIXe siècle, par E. Forgues; Gavarni, 116; Gigoux, 250.
Jamet le jeune, par G. Mouravit, 216, 318.
Livre (Le) d'heures de Charles V, par J. Adeline, 33.
Livres à clef (Études et documents sur les), par F. Drujon, 24, 55.
Maladies particulières à certains ouvrages romantiques, par Champfleury, 361.
Molière illustré par Boucher, 19.
Nodier, auteur dramatique, par Champfleury, 169.
Outils (Les) de l'écrivain, par Spire Blondel, 210, 366.
Portrait de P. Corneille, appartenant au musée de Rouen, par J. Adeline, 1.
Premières éditions de Crébillon le Tragique, par L. Derôme, 233.
Projets littéraires de Th. Gautier, par Ch. de Lovenjoul, 71.
Prouesses (Les) de Cabanon, par Champfleury, 265.
Reliures peintes, par J. Adeline, 329.
Romantiques oubliés; Siméon Chaumier, par Champfleury, 201.
Voltaire et le comte d'Argenson, par Muller, 241.
Voltaire et Neaulme à propos de l'abrégé de l'*Histoire universelle*, par L.-D. Petit, 347.

TABLE DES GRAVURES

Amour (L') peintre, par Boucher. (Janvier.)
Artistes (Les), par Gavarni. (Avril.)
Autographe inédit de Gautier. (Mars.)
Balzac (Portrait de Mme de). (Septembre.)
Bibliophile dans son cabinet, par Vogel. (Mars.)
Borel (Portrait-médaillon de Petrus), d'après Duseigneur. (Avril.)
Casanova de Seingalt (Portrait de). (Juin.)
Coin (Un) des quais de Paris. (Février.)
Corneille (Portrait de P.). (Janvier.)
École (L') des femmes, par Coypel. (Juin.)
Fac-similé d'un croquis de Gravelot pour l'édition du *Tom Jones* de Fielding. (Novembre.)
Gautier (Portrait-charge de Th.), d'après Mailly. (Mars.)
Gavarni, par Gavarni. (Avril.)
Gigoux (Portrait de J.-F.), d'après lui-même. (Août.)
Houssaye (Portrait d'Arsène). (Octobre.)
La Panse, dessin de V. Hugo. (Juin.)
Rabelais, d'après la maquette inédite de Noël Ruffier (Mai.)
Reliure d'Amand, pour le *Faust* de Gœthe. (Décembre.)
Un érudit chercheur, par Canella. (Juillet.)
Voltaire (Statuette de), par Houdon. (Août.)

INDEX ALPHABÉTIQUE

DOCUMENTAIRE DES TITRES ET NOMS D'OUVRAGES CITÉS

A

Abrégé de l'Histoire universelle, par Voltaire, 347.
Achaintre (Le bouquiniste), 258.
Acta sanctorum, 64.
Adam (Mme). Son pseudonyme, 325.
Affiches de théâtre, 353.
Albert Cim, pseudonyme de M. Cimochowski, 356.
Albert Nogaret, pseudonyme de M. Oscar de Poli, 357.
Altemer (Mme). Son pseudonyme, 326.
Amateur (L') de spectacles, pseudonyme de M. Desbeaux, 356.
Amour (L') souffle où il veut, par Th. Gautier, 92.
Amoureux (L') transi sans espoir, édition de 1503, 32.
Ange Bénigne, pseudonyme de Mme de Molènes, 357.
Anglais qui ont écrit en français, 381.
Annales (Les) de l'Empire, par Voltaire, 241, 348.
Annales (Les) de Georges Cedrenus, 102.
Annette et le Criminel, roman de Balzac, 152.
Annuaire shakespearien, 64.
Arche de Noé (L'), ouvrage projeté par Th. Gautier, 78.
Argenson (Le comte d') et Voltaire, 241.
Artiste (L'), 277, 301.
Artistes (Les) contemporains, ouvrage projeté par Th. Gautier, 84.
Artois (Armand d'), son pseudonyme, 356.
Aubert, son pseudonyme, 326.
Autographes (Vente d'), 99.
Aventures (Les) galantes de Margot, par Arsène Houssaye, 300.
Aventures (Les) du grand Balzac, par le bibl. Jacob, 281.
Aventures (Les) des plus braves cavaliers qui furent jamais. Livre à clef, 25.

B

Babinet, 8.
Bachaumont, son pseudonyme, 326.
Balzac, sa correspondance, 286. — Balzac expliqué par Balzac, 187. — Ses funérailles, 285. — Imprimeur, 153. — Jugé par le bibliophile Jacob, 130, 277. — Ses manuscrits, 287. — Sa méthode de travail, 192. — Ses pseudonymes, 152. — Ses relations avec le bibliophile Jacob, 151, 176, 270. — Vente d'objets lui ayant appartenu, 63.
Balzac (Mme de), 285.
Baragnon (M. Numa), son pseudonyme, 356.
Baric, son pseudonyme, 326.
Baron Grimm, pseudonyme de M. Albert Millaud, 325.
Beaumarchais, 156.
Beckford. Vente de sa bibliothèque, 101. — Bibliographie de ses œuvres, 381.
Belle (La) au bois dormant, par A. Houssaye, p. 201.
Belle (La) Ferronnière, drame projeté par Th. Gautier, 73.
Bénavant, pseudonyme de cet écrivain, 326.
Bergerat, pseudonyme de cet écrivain, 326.
Bernadille, pseudonyme de M. Victor Fournel, 326.
Bernard, son pseudonyme, 326.
Bernis (M. et Mme de), leurs relations avec Balzac, 153.
Bertram, tragédie de Nodier et Taylor, 170.
Besson (M. Louis), ses pseudonymes, 326.
Bibliographie des œuvres de William Beckford, 381.
Bibliographie shakespearienne, 64.
Bibliophile (Le) Jacob, 65. — Son portrait, par Balzac, 67, 277. — Ses relations littéraires avec Balzac, 151, 176, 270. — Ses mémoires inédits, 159.
Bibliothèques : bibliothèque Ch. Blanc, 63. — Massimo, 167. — Nationale, son catalogue, 110. — Sunderland, 357, 390. — De Tanjore, 390.
Blanc (Charles), sa bibliothèque, 63.
Blanche et Marguerite, par A. Houssaye, 301.
Blanquet (M.), son pseudonyme, 356.
Blavet (M.), ses pseudonymes, 326.
Bob, son pseudonyme, 326.
Bohaire, 281.
Bonnières (M. de), son pseudonyme, 326.
Borel. V. Petrus Borel.
Boubée (M. Simon), son pseudonyme, 326.
Boucher (François), ses dessins pour illustrer les œuvres de Molière, 19.
Bourdeau de Bourdeille, pseudonyme de M. Ém. Villemot, 326.
Bridoye (M.), son pseudonyme, 356.
Brisse (le baron), 41.
British Museum, 32.

Brummel, pseudonyme de M. Gérard, 325. — De Bachaumont, 326.
Bucheron (M.), son pseudonyme, 326.
Buloz, 281, 304.
Burani (M. Paul), son pseudonyme, 326.
Burty (M. Ph.), son pseudonyme, 326.

C

Cabanon (Émile), 265.
Cabarets littéraires : le Cabaret de la mère Saguet, 17.
Cachets (Les) de cabinets de lecture, 362.
Cagliostro, roman projeté par Th. Gautier, 81.
Calonne (Vicomte de), son pseudonyme, 326.
Canif (Le). Son origine, 378.
Canivet (M.), son pseudonyme, 326.
Canne (La) de Balzac, 279.
Capitaine (Le) Fracasse, 74.
Caricature (La) provisoire, journal satirique, 76.
Carle des Perrières (M.), son pseudonyme, 356.
Carlier (M. H.), son pseudonyme, 356.
Cars, graveur, 20.
Casanova de Seingalt, son portrait, 189.
Cellini (Benvenuto), ses écrits, 335.
Cénacles romantiques, 5.
Cent (Les) contes drôlatiques, 278.
Cent (Les) et un Sonnets, par Arsène Houssaye, 303.
Centenaire (Le), ou les deux Beringheld, roman de Balzac, 152.
César Birotteau, manuscrit de ce roman, 193.
Chansons (Les), de Nadaud, 64.
Charles Edmond, pseudonyme de M. Choiesky, 356.
Charles Pointel, ou mon Cousin de la main gauche, roman de Balzac, 152.
Charles VII chez ses grands vassaux, par Al. Dumas, 73.
Charlier (M.), son pseudonyme, 356.
Charmettes (Les), par A. Houssaye, 306.
Chaumier (Siméon), 201.
Chennevières (M. de), son pseudonyme, 356.
Cherville (M.), son pseudonyme, 356.
Choiesky (M.), son pseudonyme, 356.
Chrysale, pseudonyme de M. Blanquet, 356.
Chut, pseudonyme de Mme la comtesse de Mirabeau, 357.
Cimochowsky (M.), son pseudonyme, 356.
Claretie (Jules), ses pseudonymes, 326, 357.
Claude Vignon, pseudonyme de Mme Rouvier, 357.
Claudin (M. Gustave), son pseudonyme, 326.
Code des gens honnêtes, par Balzac et Ravaisson, 153.
Collaboration littéraire, 35, 71, 73, 152, 153, 157, 160.
Colombine, pseudonyme de M. Mahalin, 557. — De M. H. Fouquier, 326.
Comte Jeneséki, pseudonyme de M. de Jouvencel, 356.
Comtesse de Bassanville, pseudonyme de Mme C. Guyot, 356.
Confessions (Les) de deux gentilshommes périgourdins, ouvrage projeté par Th. Gautier, 75.
Contes du bousingot, ouvrage projeté par Th. Gautier, 72.
Contes (Les) drôlatiques, leur correction par le bibliophile Jacob, 286. — Manuscrit de l'ouvrage, 193.
Copie et copistes, 168.
Coqhardy, pseudonyme de M. le baron Toussaint, 357.
Corneille, son portrait au musée de Rouen, 1. — Ses statues, 2.
Corrupteur (Le), histoire de ce roman, 158.
Couronne (La) de bluets, par A. Houssaye, 298.
Courtois (M. Edg.), son pseudonyme, 356.
Covielle, pseudonyme de M. Alb. Rogat, 357.
Crayon (Le), son histoire, 210.
Crébillon, premières éditions de ses œuvres, 233.

D

Dancourt, pseudonyme de M. Racot, 326.
Débats (Journal des), 274.
Deleage (M. Paul), son pseudonyme), 356.
Delmas (M.), son pseudonyme, 326.
Delorme (M.), son pseudonyme, 326.
Dénouement (Le) turc, ouvrage projeté par Th. Gautier, 86.
De Profundis, par A. Houssaye, 298.
Dernier (Le) chouan, 159.
Dernière (La) fée, ou la Nouvelle lampe merveilleuse, roman de Balzac, 152.
Desbeaux (M.), son pseudonyme, 356.
Descartes, son acte de naissance, 327.
Destinées (Les) de l'âme, par A. Houssaye, 315.
Deux (Les) fous, roman du bibliophile Jacob, 186. — Lettre de V. Hugo à l'auteur au sujet de cet ouvrage, 275.
Deux (Les) Hector, ou les deux Familles bretonnes, roman de Balzac, 152.
Diable (Le) à Paris, 78.
Don (Le) Quichotte, journal littéraire, 76, 300.
Douze (Les) Dieux de la peinture, par Th. Gautier, 90.
Drance (M.), son pseudonyme, 326.
Dumas (Alex.), 73.
Dumas père (Alex.), 15.
Durand (Mme), son pseudonyme, 356.
Dutacq, 286.

E

École (L') des armes, 135.
Ego, pseudonyme de Mme Valtesse de la Bigne, 357.
Épître d'un jeune homme qui a remporté le prix de vertu à sa mère, par P. Lacroix, 155.
Épître à M. le vicomte Sosthène de la Rochefoucauld, par P. Lacroix, 155.
Escoffier (M.), son pseudonyme, 326.
Étincelle, pseudonyme de Mme de Pérony, 325.
Études et fantaisies, ouvrage projeté par Th. Gautier, 86.
Études sur les arts, ouvrage projeté par Th. Gautier, 89.
Eugénie Grandet, manuscrit de ce roman, 193.
Eurotas, pseudonyme de M. G. Claudin, 326.
Éveline, roman annoncé sous le nom de Th. Gautier, 89.
Éventail (L') brisé, par A. Houssaye, 314.
Exhumations littéraires, ouvrage projeté par Th. Gautier, 74.

F

Fauchery, pseudonyme de M. Gramont, 356.
Favarel (M. Th.), son pseudonyme, 356.
Femmes (Les) de Balzac, 285.
Feuilleton (Le) des journaux politiques, 275.
Figaro (Le) de 1826, 156.
Fillon (M. l'abbé), son pseudonyme, 325.
Flor O'Squarr, son pseudonyme, 326.
Fonsagrives, pseudonyme de M. le docteur Janicot, 325.
Foucher (Paul), 6.
Fould (Mme Gust.), son pseudonyme, 356.
Fouquier (M. H.), ses pseudonymes, 326, 357.
Fournel (M. V.), son pseudonyme, 326.
Frankendaël, graveur, 22
Frascata, pseudonyme de M. le baron Toussaint, 357.
Frimousse, pseudonyme de M. R. Toché, 357.
Fronsac, pseudonyme de M. Tavernier, 357.

G

G. de Morlon, pseudonyme de M. de Cherville, 356.
Gaietés (Les) de Rabelais à Rome, par le bibliophile Jacob, 278.
Ganem, pseudonyme de M. Kalil-Bey, 325.
Gassmann (M.), son pseudonyme, 326.
Gavarni, livres qu'il a illustrés, 116.
Gautier (Théophile), ses projets littéraires; œuvres qu'il n'a pas écrites ou qu'il n'a pas terminées, 71.
Geoffroy (M.), son pseudonyme, 356.
Georges Perrin, pseudonyme de M. Favarel, 356.
Georges Pradel, pseudonyme de M. Pradier, 357.
Georges Sparkling, pseudonyme de M. Petilleau, 357.
Gérard (M.), son pseudonyme, 325.
Gérard de Frontenay, pseudonyme de M. A. Scholl, 326.
Gigoux (Jean-François), ses illustrations, 250.
Gilbert, pseudonyme de M. Yveling Rambaud, 325.
Gil Blas, illustrations de ce roman, par Gigoux, 251.
Gille (M. Ph.), son pseudonyme, 325.
Girardin (Mme de), 279.
Goldschmidt (Mme), son pseudonyme, 356.
Grandes (Les) Dames, par A. Houssaye, 311.
Gramont (M.), son pseudonyme, 356.
Grattoir (Le), son origine, 379.
Grave (M. de), son pseudonyme, 356.
Gravures de L. Cars, d'après Boucher, pour illustrer les œuvres de Molière, 20.
Grévin, son pseudonyme, 325.
Grotesques (Les) de la peinture, ouvrage projeté par Th. Gautier, 91.
Guillemot (M. G.), son pseudonyme, 325, 326.
Guises (Les) du XVIIIe *siècle*, livre à clef, 25.
Gustave Haller, pseudonyme de Mme G. Fould, 356.
Guyot (Mme C.), son pseudonyme, 356.

H

Hamilton (Vente), 136.
Harry Alis, pseudonyme de M. Percher, 357.
Haschich (Le), roman projeté par Th. Gautier, 90.
Henri des Houx, pseudonyme de M. Durand-Morimbeau, 356.
Henriot (M.), son pseudonyme, 325.
Henry Gréville, pseudonyme de Mme Durand, 356.
Héraud, pseudonyme de M. J. Troubat, 357.
Héritière (L') de Birague, roman de Balzac, 152.
Hervilly (M. d'), son pseudonyme, 325.
Heuzy, pseudonyme de M. Bridoye, 356.
Histoire de l'art dramatique en France, par Th. Gautier, 89.
Histoire comique du temps de Louis XIII, par le bibliophile Jacob, 281.
Histoire impartiale des jésuites, par Balzac et Ravaisson, 153.
Histoire d'un moutard, ouvrage projeté par Th. Gautier, 78.
Histoire (L') des Peintres, collaboration pro-

mise pour cet ouvrage à M. Ch. Blanc par Th. Gautier, 35.
Histoire des Treize, manuscrit de cet ouvrage, 193.
Histoire (L') universelle, de Voltaire, 241.
Homme (L') masqué, pseudonyme de M. le baron Toussaint, 326.
Horace de Saint-Aubin, pseudonyme de Balzac, 152.
Houssaye (Arsène), 76, 297. — Son pseudonyme, 298.
Hubert, pseudonyme de M. Geoffroy, 356.
Hugo (Victor), son talent de dessinateur, 191. — Son salon, 8.

I

Illusions (Les) perdues, manuscrit de ce roman, 193.
Illustrirte Geschichte der Buchdruckerkunst, 326.
Imitation de Jésus-Christ, 391.
Inauthentique, pseudonyme de M. Edg. Courtois, 356.
Institut (L') historique, 207.
Iratus, pseudonyme de M. Arth. Loth, 325.

J

Jacques Rozier, pseudonyme de Mme Paton, 357.
Jacques Vingtras, pseudonyme de J. Vallès, 326.
Jamet le jeune, 216, 318.
Janicot (D^r^), son pseudonyme, 325.
Janus, pseudonyme de E. de Bonnières, 356.
Jean de Falaise, pseudonyme de M. de Chennevières, 356.
Jean Frollo, pseudonyme de M. C. Mendès, 326.
Jean-Louis, ou la Fille trouvée, roman de Balzac, 152.
Jean Malus, pseudonyme de M. Maujean, 357.
Jean de Nivelle, pseudonyme de M. C. Canivet, 326.
Jean de Paris, pseudonyme de M. de Grave, 356.
Jean Raimond, pseudonyme de M. H. de Pène. 357.
Jenny Lind, pseudonyme de Mme Goldschmidt, 356.
Jettatore (Le), roman projeté par Th. Gautier, 89.
Jourdan (M. Louis), son pseudonyme, 325.
Jouvencel (M. de), son pseudonyme, 356.
Jules Richard, pseudonyme de M. J. Maillot, 357.
Julia (M.), son pseudonyme, 356.
Julius Prætor, pseudonyme de M. Julia, 356.

K

Karl, pseudonyme de M. Carle des Perrières, 356.

L

L. Desmoulins, pseudonyme de M. H. de Pène, 357.
Labrunie (Gérard), véritable nom de Gérard de Nerval, 75.
Lacoste (M.), son pseudonyme, 356.
Lacroix (Paul). Voy. le bibliophile Jacob.
Lambert (Juliette), pseudonyme de Mme Edm. Adam, 325.
La Peyrère (M.), son pseudonyme, 357.
Lascaux (Mme de), son pseudonyme, 325.
Lavedan (M.), son pseudonyme, 326, 357.
Legrand, graveur, 22.
Lepetit (M.), son pseudonyme, 325.
Le Poitevin, sa collaboration avec Balzac, 152.
Lettres (Les) ornées, 137.
L'Héritier, rédacteur des *Mémoires de Vidocq*, 179.
Listener, pseudonyme de M. Menétrier, 73.
Livre (Le) d'heures de Charles V, 33.
Livres, leur ornementation dans l'ancien temps, 137. — Livres annotés, 219. — Annotés par Jamet, 319.
Lord R'hoone, pseudonyme de Balzac, 152.
Loth (M. Arth.), son pseudonyme, 325.
Louis XVI, documents, 100.
Loustalot, pseudonyme de M. H. de Pène, 357.
Luneau (Mme), son pseudonyme, 357.
Lysistrata, ouvrage projeté par Th. Gautier, 74.

M

Maladies particulières à certains ouvrages romantiques, 361.
Mademoiselle Cléopâtre, par A. Houssaye ; histoire de ce roman, 306.
Mademoiselle de Maupin, 74.
Mademoiselle Trente-six Vertus, drame par A. Houssaye et A. Mortier, 310.
Mademoiselle de La Vallière et Madame de Montespan, par A. Houssaye, 304.
Magnétiseur (Le), roman projeté par Th. Gautier, 90.
Mahalin (M. P.), son pseudonyme, 357.
Maillot (M.), son pseudonyme, 357.
Maizeroy, pseudonyme de M. le baron Toussaint, 326.
Malheurs (Les) de la guerre, article destiné par Th Gautier à la *Revue des Deux Mondes*, 92.
Manuscrits, 32, 102, 168. — De Balzac 192.
Maquet (Aug.), 72. — Sa collaboration avec Th. Gautier, 73.

Maranzakiniana (Le), annoté par Jamet, 223.
Mare (De), graveur, 22.
Marlborough (Duc de), vente de sa bibliothèque, 32, 61.
Mars (M.), son pseudonyme, 325.
Masque (Le) de Fer, pseudonyme de M. Ph. Gille, 325.
Maujean (M.), son pseudonyme, 357.
Maurice Drack, pseudonyme de M. Poittevin, 357.
Mémoires (Les) inédits du bibliophile Jacob, 159.
Mémoires de Sanson, 161, 177, 273, 283.
Mémoires secrets et inédits sur la cour de France aux XVIIe et XVIIIe *siècles*, 159.
Mémoires de Vidocq, 178.
Memor, pseudonyme de M. Deleage, 356.
Mendès (M. C.), son pseudonyme, 326.
Menetrier (M.), 73.
Mercure (Le) du XIXe *siècle*, 160.
Mérinos, pseudonyme de M. Mouton, 325.
Mérouvel, pseudonyme de M. Charlier, 356.
Messe (La) expiatoire, par Balzac, 284.
Meyerbeer, 87.
Miles, pseudonyme de M. Baragnon, 356.
Millaud (M. Alb.), son pseudonyme, 325.
Mille (Les) et une Nuits parisiennes, par Arsène Houssaye, 314.
Milton (M. Rob.), son pseudonyme, 325.
Mirabeau (Mme de), son pseudonyme, 357.
Moland (M.), son pseudonyme, 325.
Molènes (Mme de), son pseudonyme, 357.
Molière, illustrations destinées à ses œuvres, 19. — Les deux éditions de 1734, 20, 21. — L'édition hollandaise de 1741, 22. — L'édition de la Compagnie des libraires, 22.
Molière, sa femme et sa fille, par A. Houssaye, 305.
Monsieur (Le) de l'orchestre, pseudonyme de M. A. Mortier, 325.
Monstre (Le) et le Magicien, mélodrame de Ch. Nodier, 171.
Montaigne, annoté par Jamet, 222.
Montjoyeux, pseudonyme de M. Poignand, 357.
Montretout, pseudonyme de M. Petilleau, 357.
Mortier (M. A.), son pseudonyme, 325.
Mousse (Alfred), pseudonyme d'A. Houssaye, 298.
Mouton (M.), son pseudonyme, 325.
Musique (Vente d'ouvrages de), 100, 133.

N

Nadaud, 64.
Neaulme, 347.
Nemo, pseudonyme de M. H. de Pène, 357.
Nerval (Gérard de), 72, 88. — Sa collaboration avec Th. Gautier, 73, 75, 76.
Nestor, pseudonyme de M. H. Fouquier, 326.
Nisard (M. Arm.), son pseudonyme, 357.
Nodier, 169. — Son salon, 8.
Noll, pseudonyme de M. G. Guillemot, 325, 326. — De M. Moland, 325.
Notre-Dame de Thermidor, par A. Houssaye, 305.
Nouvelle (La) Énéide, livre à clef, 57.
Nyl, pseudonyme de Mme de Luneau, 357.

O

Odes (Les) artistiques, ouvrage projeté par Th. Gautier, 72.
Old Nick, 119.
Ornementation ancienne des livres, 137.
Ortolan (M.), son pseudonyme, 357.
Oswald (M. F.), son pseudonyme, 325.
Outils (Les) de l'écrivain, 210, 366.

P

P. P. C., pseudonyme de M. A. Nisard, 357.
Panserose, pseudonyme de M. Besson, 326.
Paris (M. Paulin), vente de sa bibliothèque, 30.
Pascal, son acte de baptême ; billet de faire part de ses obsèques, 328.
Paton (Mme), son pseudonyme, 357.
Paulmy (marquis de), 243.
Peccadille, pseudonyme de M. de Bénavant, 326. — De M. Aubert, 326. — De M. Boubée, 326. — De M. de Saint-Albin, 326.
Pécheresse (La), par A. Houssaye, 299.
Pène (M. H. de), ses pseudonymes, 325, 357.
Percher (M.), son pseudonyme, 357
Perdican, pseudonyme de M. J. Claretie, 326.
Perkéo, pseudonyme de M. Flor O'Squar, 326.
Perrodeau (M.), son pseudonyme, 325.
Perrony (Comtesse de), son pseudonyme, 325.
Petilleau (M.), son pseudonyme, 357.
Petit (Le) Follet, journal de modes, 14.
Petrus Borel, 105.
Ph. B., pseudonyme de M. Burty, 326.
Ph. de Grandlieu, pseudonyme de M. Lavedan, 357.
Physiologie de la femme comme il faut, ouvrage projeté par Th. Gautier, 85.
Physiologie du Mariage, par Balzac, 184.
Pichot (Amédée), 160. — Sa collaboration avec Balzac, 160.
Pierre Elzéar, pseudonyme de M. Ortolan, 357.
Pierre Ninous, pseudonyme de Mme La Peyrère, 357.
Pierre Quiroul, pseudonyme de M. Poupart-Davyl, 357.
Pierrette, roman de Balzac, 192.
Pif-Paf, pseudonyme de Baric, 326. — De Bob,

326. — De Draner, 326. — De Grévin, 325. — D'Henriot, 325. — De Lepetit, 325. — De Mars, 325.
Plagiat, 63.
Plastique (La) de la civilisation, ouvrage projeté par Th. Gautier, 84.
Plumes à écrire, ce qui en tenait lieu autrefois, 366. — Plumes d'oie, 371. — Métalliques, 372.
Poèmes (Les) antiques, par A. Houssaye, 303.
Poésie (La) dans le bois, par A. Houssaye, 303.
Poésies espagnoles, de Th. Gautier, 77.
Poignand (M.), son pseudonyme, 357.
Point de lendemain, 271.
Poittevin (M.), son pseudonyme, 357.
Poli (M. O. de), son pseudonyme, 357.
Pont-Jest (R. de), pseudonyme de M. Delmas, 326.
Popinot, pseudonyme de M. H. de Pène, 325.
Portraits de Corneille, 1.
Portraits du XVIIIe *siècle*, par A. Houssaye, 302.
Poupart-Davyl (M.), son pseudonyme, 357.
Pradier (M.), son pseudonyme, 357.
Presse (La), 279.
Promenades de deux Voyageurs enthousiastes, ouvrage projeté par Th. Gautier, 76.
Prométhée ou la Musique imaginaire, article projeté par Th. Gautier, 84.
Prospectus rédigé par Ch. Nodier pour les Œuvres d'Alex. Dumas, 174.
Pseudonymes, 73, 152, 298, 325, 356. — De Voltaire, 358.
Psyché, ouvrage à clef, 24.
Punch, pseudonyme de M. Perrodeau, 325.
Punt, graveur, 22.

Q

Quarante (Le) et unième Fauteuil, par A. Houssaye, 304, 305.
Quiquengrogne, pseudonyme de M. Petilleau, 357.

R

Rabelais ressuscité, livre à clef, 25.
Rachel, 303.
Racot (M. A.), son pseudonyme, 326.
Raisson (Horace), sa collaboration avec Balzac, 153.
Raoul Nest, pseudonyme de M. Carlier, 356.
Recherche (La) de l'absolu, manuscrit de cet ouvrage, 193.
Règle (La), son histoire, 210.
Reliures peintes, 329.
René de Camors, pseudonyme de Mme Altemer, 356.
Renneville (Vicomtesse de), pseudonyme de Mme de Lascaux, 325.
Révolution (La) française et Bonaparte, livre à clef 25.
Revue (La) des Deux Mondes, ses débuts, 12. — Ses collaborateurs, 13. — Ses relations avec Th. Gautier, 92.
Revue (La) de Paris, 277, 301.
Richard Cœur d'Éponge, manuscrit de cet ouvrage, 287.
Richard O'Monroy, pseudonyme de M. de Saint-Geniès, 357.
Rivet (M. G.), son pseudonyme, 326.
Robinson, pseudonyme de M. Gassmann, 326.
Rochebilière (Le bibliophile de la), 103.
Rogat (M.), son pseudonyme, 357.
Roi (Le) Soleil, par A. Houssaye, 309.
Roi (Le) Voltaire, par A. Houssaye, 304.
Roman (Le) d'une Américaine en Russie, livre à clef, 25.
Roman (Le) de la Cour de Bruxelles, livre à clef, 25.
Roman (Le) de la Duchesse, par A. Houssaye, 308.
Roman (Le) des Indes, livre à clef, 26.
Roman (Un) pour les Cuisinières, par Cabanon, 267.
Roman (Le) du roi Arthus et des Compagnons de la Table ronde, 32.
Romant (Le) satyrique, livre à clef, 26.
Romantiques : Écrivains romantiques, 5. — Livres romantiques, maladies qui leur sont particulières, 361. — Salons romantiques, 5.
Ronsard, 234.
Roués (Les) innocents, par Th. Gautier, 78.
Rounat (M. de La), pseudonyme de M. Rouvenat, 357.
Rousseau (J.-B.), 235.
Rouvenat (M.), son pseudonyme, 357.
Rouvier (Mme), son pseudonyme, 357.
Royal Keepsake, 383.

S

Saguet (La mère), 17.
Saint-Albin (M.), ses pseudonymes, 325, 326.
Saint-Alme, pseudonyme de M. Le Poitevin, 152.
Saint-Amand, pseudonyme de M. Lacoste, 356.
Saint-Genest, pseudonyme de M. Bûcheron, 326.
Saint-Geniès (M. de), son pseudonyme, 357.
Saint-Juirs, pseudonyme de M. Delorme, 326.
Sainte-Beuve, étude critique sur cet écrivain projetée par Th. Gautier, 91.
Salle (La) à Manger, journal, 42, 51.
Salons romantiques, 5.
Sapho, drame que devait faire paraître A. Houssaye, 303.

Satin, pseudonyme de Mme de Molènes, 357.
Sauvage (Le) hors de condition, livre à clef, 27.
Scaligeri epistolæ omnes, livre à clef, 27.
Scènes d'Afrique, ouvrage projeté par Th. Gautier, 87.
Scènes de la vie privée, 177, 272.
Scholl (M. A.), son pseudonyme, 326.
Schumacher Asselena Paderbonnensis, livre à clef, 27.
Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française, livre à clef, 26.
Secret (Le) de Georgette, par Th. Gautier, 90.
Sonnety (De), pseudonyme de M. Bernard, 356.
Sentiers (Les) perdus, poésie d'A. Houssaye, 303.
Serpent (Le) sous l'herbe, par A. Houssaye, 300.
Siècle (Le), 279.
Shakespeare, 64.
Société des Bibliophiles bretons, 63.
Soirées de Walter Scott à Paris, 159.
Spada, pseudonyme de M. Tavernier, 357.
Sphinx (Le), pseudonyme de M. Blavet, 326. — De M. Tavernier, 357.
Statues élevées à Corneille, 2.
Stevens (Mme), son pseudonyme, 326.
Strapontin, pseudonyme de M. Burani, 326.
Struensée, traduction projetée par Th. Gautier, 87.
Sultane (La) Caihicahia, livre à clef, 28.
Sunderland (Bibliothèque), 32, 61.
Surville (Mme de), 285.

T

Tanjore (Ville de), sa bibliothèque, 390.
Taureau (Le) banal de Paris, livre à clef, 28.
Tavernier (M.), ses pseudonymes, 357.
Théâtre d'histoires, livre à clef, 29.
Théophile, moine italien, 340.
Thérèse philosophe, livre à clef, 55.
Thiers, son opinion sur les romantiques, 16.
Thilda, pseudonyme de Mme Stevens, 326.
Thomas Grimm, pseudonyme de M. Escoffier, 326. — De M. L. Jourdan, 325.
Toché (M. R.), son pseudonyme, 357.
Toison (La) d'Or, pseudonyme de M. de Calonne, 326.
Toussaint (Baron), son pseudonyme, 326, 357.
Traité (Le) des plus belles bibliothèques, annoté par Jamet, 224.
Traités de l'Orfèvrerie et de la Sculpture, par Benvenuto Cellini, 340.
Triolet, pseudonyme de M. Oswald, 325.
Trois (Les) Duchesses, par A. Houssaye, 314.
Trois (Les) Sœurs, ou les Filles d'Ève, par A. Houssaye, 302.
Troubat (M.), son pseudonyme, 357.
Turlubleu, ouvrage à clef, 55.
Turnus and Drances, livre à clef, 56.

U

Ugo, drame par Th. Gautier et Aug. Maquet, 73.
Un Diplomate, pseudonyme de M. Lavedan, 326.
Un Frondeur, pseudonyme de M. Petilleau, 357.
Un Normand, pseudonyme de M. de Chennevières, 356.
Un Passant, pseudonyme de M. d'Hervilly, 325. — De M. Rivet, 326.
Une Messe en 1793, par Balzac, 284.

V

Valérie, pseudonyme de Mme Fould, 356.
Vallès (J.), son pseudonyme, 326.
Valtesse de la Bigne (Mme), son pseudonyme, 357.
Vampire (Le), mélodrame de Ch. Nodier, 171.
Vassy (G.), pseudonyme de M. Perrodeau, 325.
Vatel (Le poète), 99.
Ventes d'autographes, 133, 199, 231, 262, 296. — Balzac, 63, 168, 193. — Beckford, 382. — Bucher, 135. — Cocheris, 389. — Didot, 135, 227. — D'ouvrages des XVIIIe et XIXe siècles, 59, 131. — Guy Pellion, 94. — Lord H., 167. — Hamilton, 288, 382. — Kaminski, 196. — Maas, 162. — Manuscrits de Balzac, 193. — Marie Blanc, 198. — Marlborough, 32. — Odorici, 390. — Paulin Paris, 30. — Pochet-Deroche, 164. — Potier, 132. — Rochebilière, 229. — Saint-Victor, 165. — Sunderland, 32, 135.
Vicaire (Le) des Ardennes, par Balzac, 152.
Victoire (La) du Phébus françois contre le python de ce temps, livre à clef, 56.
Viellerglé, pseudonyme de M. Le Poitevin, 152.
Vieux (Le) de la Montagne, ouvrage projeté par Th. Gautier, 72, 81. — Traité de Th. Gautier avec l'éditeur au sujet de cet ouvrage, 81.
Vieux (Un) Parisien, pseudonyme de J. Claretie, 357.
Villemot (M.), son pseudonyme, 326.
Violon (Le) de Franjolé, par A. Houssaye, 301.
Virgile Bonnard, pseudonyme de M. A. d'Artois, 356.
Virgile en France, livre à clef, 57.
Voltaire, 347. — Voltaire et le comte d'Argenson, 241. — Exemplaire unique des *Œuvres de Voltaire*, 99. — Testament de Voltaire, 100. — Ses pseudonymes, 358.

Voyage à ma fenêtre, par A. Houssaye, 304.
Voyage en Espagne, par Th. Gautier, 76.
Voyage en Grèce, ouvrage projeté par Th. Gautier, 87.
Voyage pittoresque en Algérie, ouvrage projeté par Th. Gautier, 82.
Voyages et aventures d'Almanarre, livre à clef, 57.

W

Wan Chlore, roman de Balzac, 153.

X

XXX., pseudonyme de M. l'abbé Fillon, 325.

Y

Yveling Rambaud, pseudonyme de M. Gilbert, 325.

Z

Zadig, pseudonyme de M. Blavet, 326.
Zut, pseudonyme de la comtesse de Mirabeau, 357.

AUG 21 1940

SEP 4 40